

[illegible]

FRANÇOIS SUAREZ

DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

Nihil Obstat

Tolosæ, 16ª Novembris 1911.

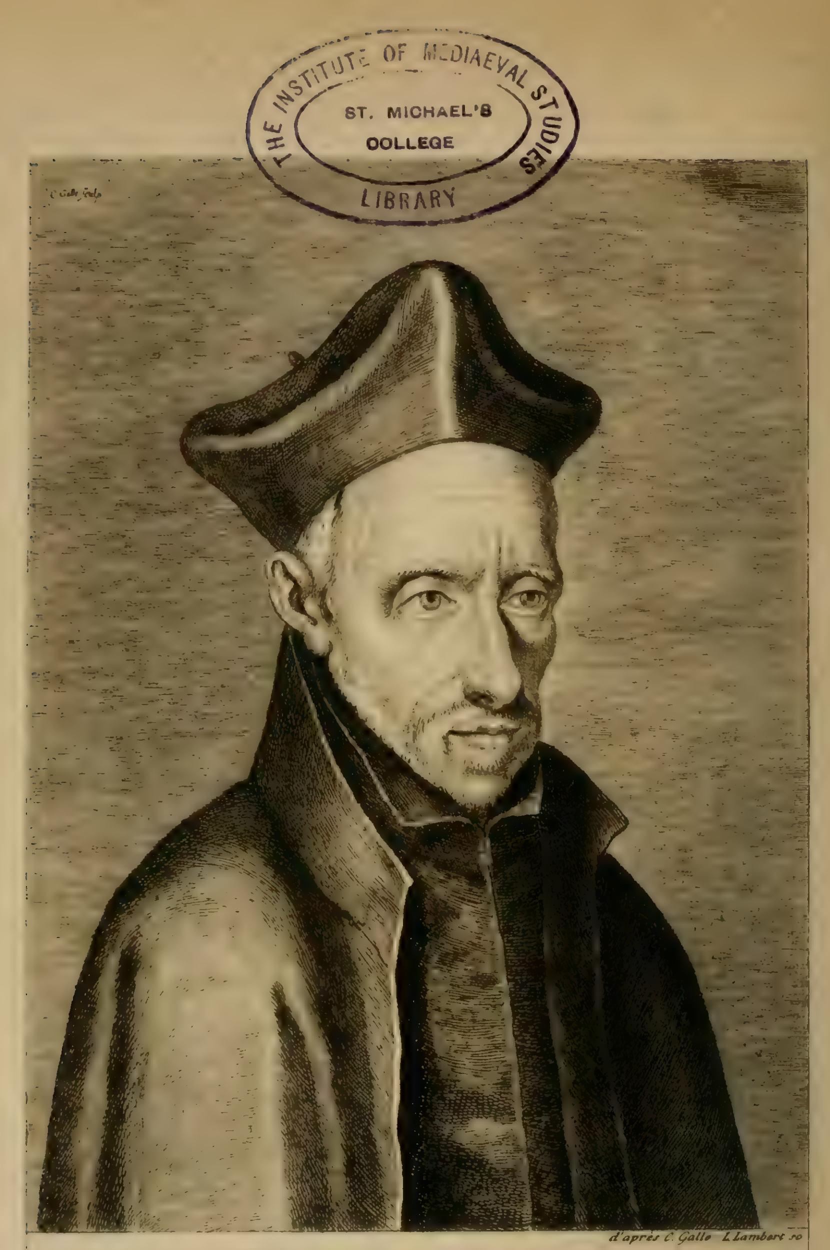
A. d'Adhémar, S. J.

Imprimatur

Parisiis, die 29ª Novembris 1911,

E. Adam, Vic. Gen.

Cet ouvrage a été déposé, conformément aux lois, en août 1912.



R. P. FRANCISCVS SVAREZ Granatenſis
E SOCIETATE IESV DOCTOR THEOLOGVS
et in Connimbricenſi Academia primarius Profeſſor
Obijt anno 1617. 25. Septembris, ætatis fere 70.

FRANÇOIS SUAREZ

DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

D'APRÈS SES LETTRES, SES AUTRES ÉCRITS INÉDITS
ET UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS NOUVEAUX

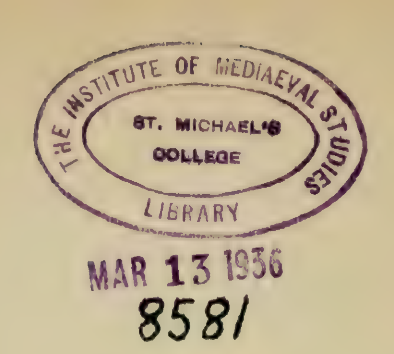
Par le Père RAOUL DE SCORRAILLE
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

TOME PREMIER

L'Etudiant - Le Maître



PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10


THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S
COLLEGE
LIBRARY

AUX JEUNES RELIGIEUX DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Qui étudient dans la Province de Toulouse

MES TRÈS CHERS FRÈRES EN JÉSUS-CHRIST,

Le plus ancien historien de Suarez, l'espagnol Antoine Descamps, termine son livre en l'offrant à ses confrères de la Province de Castille — il était lui-même de celle d'Aragon — et il déclare que deux motifs l'y ont engagé : c'est d'abord que Suarez appartint à « cette illustre, docte et sainte province » : ensuite, qu'ayant lui-même reçu d'elle la plus grande partie des matériaux dont il s'est servi, il est juste qu'il lui rende ce qu'elle lui a prêté.

Pour moi, je veux commencer mon livre en l'offrant aux jeunes religieux de la Province dont j'ai le bonheur de faire partie : avec l'espoir cependant que, si mon présent ne leur a pas déplu, ils étendront volontiers à leurs autres jeunes frères de toute la Compagnie, leurs droits, de bien mince valeur, je l'avoue, de destinataires préférés.

Ne vous devais-je pas ce premier hommage d'auteur?

C'est au milieu de vous que je conçus le désir d'écrire cet ouvrage ; c'est vers vous qu'en le composant ma pensée s'est le plus souvent reportée ; c'est à vous surtout que j'ai voulu être utile, et, si je le pouvais, agréable.

Mon but toutefois n'a pas été, ne pouvait pas être, de vous désigner un maître qui présidât à vos études, un guide qui vous dirigeât dans l'intelligence de saint Thomas, votre auteur tradi-

tionnel, un docteur qui vous attachât par toutes les fibres de votre cœur aux plus pures doctrines de l'Église Romaine. Je serais sorti de mon rôle ; je serais aussi venu, trop tard et mal à propos, refaire ce qui a été fait depuis longtemps par des voix autorisées.

C'est un modèle surtout que j'ai voulu vous proposer.

Un modèle de l'union harmonieuse de ces deux vies qui doivent être les vôtres, la vie spirituelle et la vie intellectuelle, de ces deux nobles habitudes que demande votre vocation, celle de la prière et celle de l'étude, du maniement de ces deux armes, si fortes dès qu'elles s'allient l'une à l'autre, la vertu et la science, l'exemple et la parole. Quand vous aurez lu cette histoire, vous vous demanderez sans doute, comme nos vieux chroniqueurs d'autrefois, si Suarez — pour me servir de la formule qu'ils affectionnaient — fut plus savant que saint ou plus saint que savant. Et si vous ne savez quelle réponse donner en ce qui le concerne, il en est une du moins qui s'offrira d'elle-même à votre pensée, c'est que vous devez, comme lui, cultiver également votre esprit et votre cœur, remplir l'un de Dieu et l'autre de la vérité divine.

Un modèle de travail : de travail consciencieux, ou plutôt saintement passionné, un moment stérile, mais alors même vaillamment poursuivi et bientôt fécondé par la prière ; d'un travail qui dut, à en juger par les fruits, dépasser en intensité toute mesure ordinaire, et qui cependant se soutint sans jamais défaillir, jusqu'aux derniers jours d'une longue existence. Et là aussi vous verrez l'union de deux choses qui ne sont pleinement bonnes que si elles vont ensemble, d'un grand esprit de docilité et d'un grand esprit d'initiative, de la sagesse et de la hardiesse, d'un respect religieux pour les doctrines traditionnelles de l'Église et d'une ambition toute filiale de les faire resplendir et progresser.

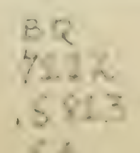
Modèle enfin d'un apostolat qui devient de plus en plus nécessaire, à mesure que le monde, échappant aux influences de la foi, se laisse fasciner par tout ce qui a les apparences ou le nom de science, l'apostolat intellectuel. C'est à cet apostolat que tendent vos études. Il doit être le vôtre, à tous, dans une mesure plus ou moins large ; pour plusieurs sans doute, il sera le seul, comme il le fut pour Suarez. Ce n'est ni le plus facile ni le plus consolant.

Notre grand Docteur s'écriait un jour, au milieu de sa carrière, combien il serait heureux de pouvoir briser sa plume et s'en aller, loin des luttes théologiques, chercher Dieu en paix et en liberté. Il ne se retira point, et la mort seule fit tomber la plume de ses mains. C'est qu'il reconnaissait en elle l'instrument de sa mission providentielle.

Vous verrez, vous aussi, vous savez déjà qu'aujourd'hui, plus encore qu'en ce temps-là, il est nécessaire de prendre les hommes par l'intelligence pour les ramener à Dieu. La charité ne suffit plus à gagner leur cœur, souvent même elle l'irrite et l'aigrit. Il faut d'abord leur ouvrir les yeux. Vous aurez donc à parler et à écrire ; à donner aux saines doctrines toutes les formes et toutes les allures, pour les faire pénétrer partout, en haut comme en bas, pour défendre l'Église, votre mère, soit contre les préjugés vulgaires, soit contre les attaques savantes et perfides. Apostolat bien digne d'une milice qui naquit en même temps que les hérésies, mères des erreurs modernes, et avec la mission de les combattre ; mais aussi apostolat fécond plus que tout autre en labeurs et en difficultés. Suarez vous excitera, vous apprendra à accepter ces labeurs, à vaincre ces difficultés, par l'exemple d'une vie vouée tout entière au culte et au triomphe de cette vérité, qui a délivré et qui sauve les hommes.

Recevez donc ce livre, bien digne, par le sujet qu'il traite, de vous être dédié, peu digne, je ne le sens que trop, par la manière dont il le traite. Il vous parviendra au fond de vos exils divers, exils de la persécution, exils de l'apostolat lointain, mais toujours exils studieux, auxquels nul modèle ne saurait mieux convenir que celui qui vous est présenté. Ce que, dans ces retraites fécondes, vous avez à faire, ce que vous faites pendant cette première étape de votre vie religieuse, vous verrez Suarez l'accomplir durant toute sa longue carrière et toujours avec les belles et saintes ardeurs de l'âge qui est le vôtre. Sa vieillesse même pourra encore exciter et guider votre jeunesse : de sa vie entière, vous apprendrez ce que vous devez être, comme, de tous ses écrits, ce que vous devez savoir.

Et pendant que ses enseignements vous instruiront et que ses



exemples vous guideront, puissent ses prières — car il a trop bien connu Dieu sur la terre pour ne pas le voir au ciel — faire descendre sur vous un rayon de la lumière qui l'éclaira et de la grâce qui le sanctifia !

Scolasticat français de Gemert (Hollande)
31 décembre 1911.

Votre serviteur en Jésus-Christ
bien affectueusement dévoué,

Raoul de Scorraille, S. J.

AVANT-PROPOS

Peu d'hommes ont autant que François Suarez bien mérité de la science catholique : il n'a pas été, dans une assez juste mesure, payé de retour. Depuis trois siècles, philosophes et théologiens, canonistes et légistes, moralistes et ascétiques, tous, professeurs ou écrivains, n'ont cessé, pour alimenter leurs cours ou pour enrichir leurs écrits, de puiser à pleines mains, dans ses ouvrages, la doctrine pure, ample, élevée, qui les remplit. C'était là assurément le meilleur hommage qui pût être rendu à son génie, parce que seules l'estime et l'admiration peuvent l'inspirer. Mais envers lui on s'est contenté, ou à peu près, de celui-là, alors que d'autres auteurs, à côté ou au dessous de lui, en recevaient de plus sensibles et de plus éclatants. Pour Suarez, on est allé aux livres, on s'est peu occupé de l'auteur. Et l'œuvre même, on l'a mise largement à profit, sans se préoccuper, ou bien rarement et bien peu, de la glorifier. Elle méritait plus d'honneur, et l'ouvrier, plus de gratitude.

Cette pensée m'avait frappé, lorsque je conçus, il y a bien des années, d'abord le désir de connaître moi-même celui que je me plaisais à étudier, et bientôt le projet de le faire connaître aux autres, lui et le monument qu'il a élevé à la plus noble des sciences.

Dans ces derniers temps, quand il m'a été permis enfin de réaliser ce dessein, une autre considération m'y a plus fortement attaché.

Nous sommes loin, à notre époque, de l'âge d'or de la scolastique : mais nous sommes plus loin encore de l'époque où il sera vrai de dire que la scolastique a fait son temps ; et la raison en est simple, c'est que cette époque ne viendra jamais. En effet, plus, à un moment donné, ces doctrines et ces méthodes traditionnelles sont dédaignées, plus, à ce moment, elles deviennent nécessaires ; et peut-être en sera-t-il ainsi bientôt, si déjà, à l'heure présente, il n'en est ainsi.

Sans doute, il n'est plus de mode, autant qu'autrefois, de déprécier et de railler la science de l'ancienne École. Des habitudes d'esprit plus sérieuses,

des procédés plus équitables de critique ont réformé les jugements sur ce point, comme sur l'art et sur bien des institutions du moyen-âge. Mais si on attaque moins la scolastique, si on lui rend mieux justice qu'à un autre âge, toutefois on est exposé, et ceux-là surtout le sont à qui l'étude en conviendrait le plus, à la laisser de côté, du moins à ne lui faire dans leur travail qu'une part de plus en plus diminuée, entraînés qu'ils sont par des goûts et par des exemples de jour en jour prédominants. L'esprit de notre ère contemporaine envahit le domaine de la théologie après les autres : on se porte de plus en plus vers la positive ; on veut des faits plus que des idées, des documents plus que des théories : la spéculation fait place à l'enquête. Tendance louable et heureuse, si elle se renferme dans de sages limites, non seulement parce qu'elle place la défense là où se porte de préférence l'attaque, mais aussi parce qu'elle répond à la nature spéciale de la théologie. Science révélée, en effet, la théologie est née de la parole de Dieu, et, science traditionnelle, elle se perpétue et vit par la parole de l'Église. Dès lors, les textes qui conservent cette double parole, les actes qui l'ont réalisée de siècle en siècle, les œuvres artistiques même qui l'ont exprimée, constituent bien le premier et le plus indispensable objet des études théologiques, mais ni le seul ni le plus élevé. Le dogme trouvé, il faut, autant que l'homme le peut ici-bas, en chercher l'intelligence, en fixer le sens exact, en pénétrer les raisons intimes, en montrer l'harmonie avec les principes certains de la philosophie : c'est l'objet, aussi sublime que profond, de la scolastique : *Fides quærens intellectum.*

Sans elle, le théologien le plus érudit sera-t-il en état de garder le dogme dans sa vérité et sa pureté, quand, au cours de ses études d'histoire ou de littérature ecclésiastiques, il le rencontrera, à chaque instant, altéré par de subtiles interprétations des hérétiques, dénaturé sous couleur de piété par les faux mystiques, subtilement plié aux systèmes des philosophes, formulé en une langue nouvelle par d'imprudents apologistes qui prétendent le rajeunir, et partout, même chez les auteurs catholiques, présenté avec des nuances de pensée ou d'expression qui peuvent facilement troubler et égarer un esprit trop peu exercé.

De là le danger des études approfondies de théologie positive et d'histoire ecclésiastique, quand elles sont trop exclusives ou prématurées. Et plut à Dieu que de tristes égarements doctrinaux n'en eussent pas trop souvent prouvé la réalité.

Mais de là aussi, à une époque où on donne volontiers, où il est nécessaire même de donner plus d'importance et plus de temps à cette érudition théologique, l'opportunité plus pressante que jamais de tout ce qui peut ramener aussi l'attention vers les maîtres et les monuments de la scolastique. Et dès lors n'a-t-on pas sujet de croire qu'on ne se livre pas à un travail inutile, quand on l'emploie à faire connaître le docteur, de qui on s'est plu à dire qu'en lui on entend toute l'école?

Je fus ainsi amené à me demander de quelle manière il conviendrait d'honorer Suarez ; et il me sembla que, supérieur ou égal à tous, il méritait que rien ne lui fût refusé de ce qui a été accordé à d'autres ; que l'homme et l'œuvre appelaient ces quatre sortes de travaux et de publication :

D'abord, une *vie* complète du grand théologien jésuite ;

Ensuite, la recherche, et, s'il y avait lieu, l'impression de ses *écrits inédits* ;

En troisième lieu, une *étude* d'ensemble sur ses doctrines, soit philosophiques soit théologiques, et sur l'influence qu'elles ont exercée ;

Enfin, une *édition* critique, et, autant que possible, définitive, de toutes ses œuvres.

Cette édition, pour en parler tout d'abord, il est à souhaiter qu'un érudit l'entreprenne et la mène à bonne fin. Celle de la librairie Vivès, la plus récente (1856-1861), la plus répandue et peut-être la meilleure, à coup sûr la plus commode, ne saurait, malgré ses avantages, ôter l'espoir de faire mieux : d'ailleurs elle doit être épuisée. Il faudrait reviser le texte, en s'aidant soit des éditions antérieures, surtout des premières, soit des manuscrits qui se rencontrent ici et là dans les bibliothèques. Il y aurait lieu aussi d'adopter un ordre plus logique, d'apporter quelques améliorations typographiques, de vérifier les citations et les références, de mettre des notes, soit pour indiquer les variantes utiles, soit pour aider à l'intelligence de l'auteur par des renvois aux passages similaires et par des données historiques. Tout cela, très longue et très laborieuse tâche, où il ne m'a jamais été possible de songer, même un instant, à m'engager.

L'examen critique des doctrines de Suarez, leur comparaison avec celles qui avaient précédé et celles qui suivirent, la détermination de la place qu'elles occupent dans l'histoire de la pensée chrétienne, fourniraient assurément la matière d'un ouvrage non moins intéressant que puissamment instructif. Il y aurait là comme une revue de la philosophie et de la théologie catholiques, faite sous la conduite d'un génie qui les embrassa dans toute leur étendue, à l'époque où ces sciences, épurées par les longues luttes des anciennes écoles, excitées aussi par les défis que leur jetaient les hérésies du XVIe siècle, éclairées d'ailleurs par les travaux du concile de Trente, recueillaient l'héritage doctrinal du moyen-âge et commençaient à l'exploiter par des méthodes adaptées aux besoins des temps nouveaux. De cette étude, des ébauches et des fragments se rencontrent dans les histoires soit générales de ces sciences, soit particulières des dogmes et des systèmes. Mais, dans son ensemble et avec ses proportions normales, elle n'a été abordée, à ma connaissance, que par l'allemand Karl Werner, professeur au séminaire épiscopal de Saint-Hippolyte, à

Ratisbonne, qui a publié en 1861 deux volumes intitulés : *François Suarez et la Scolastique des derniers siècles* (1). Cet écrivain rend pleine justice au grand théologien espagnol. « Suarez, dit-il dans sa préface, est du nombre de ces auteurs classiques, auxquels on revient toutes les fois qu'il s'agit de pénétrer plus avant dans l'esprit et dans l'intelligence de la science du dogme catholique. En outre, la grandeur franchement simple et le mérite plein de modestie d'un homme, dont la vocation et la conduite furent également saintes, a quelque chose de si édifiant, que si l'on veut connaître un vrai théologien, un théologien de bon aloi, on se sent forcé de le chercher en Suarez de préférence à beaucoup d'autres. »

L'ouvrage de Werner est sérieux et il défend les saines doctrines; mais, ainsi que le titre même l'indique, séparé des précédents écrits de l'auteur, il amoindrit le sujet, en partant de Suarez, au lieu d'arriver à lui à travers les siècles antérieurs, pour en repartir et aboutir à nous. Il ne montre qu'un versant de la montagne, sans nous avoir découvert le premier. Pour les temps modernes même, on peut regretter qu'une part plus large n'ait pas été donnée aux auteurs étrangers à la scolastique. Pour cette raison, et pour d'autres encore qui tiennent à la manière même dont l'œuvre est exécutée, il est à souhaiter qu'elle soit reprise et refaite. J'espère qu'elle attirera quelque écrivain capable de la traiter avec l'ampleur et l'érudition qu'elle demande; ou plutôt je crois savoir que déjà elle l'a fait.

Pour moi, j'ai compris dès le début que ma part serait assez large si je me réservais la *Vie* et les *Écrits inédits* — j'ai même vu plus tard qu'elle l'était encore trop. — D'ailleurs c'était par là qu'il était logique de commencer. Comment songer, en effet, à une édition définitive, sans avoir en mains tout ce que l'auteur a laissé ? Comment pénétrer à fond dans l'intelligence et l'explication de ses doctrines, sans connaître les circonstances et le milieu où elles furent élaborées ?

Pendant longtemps, il ne me fut possible, dans des situations qui m'imposaient de tout autres devoirs, que de recueillir, à l'occasion, des documents, qui allaient, les uns après les autres, dormir dans mes cartons. Je les en retirai un instant, en 1895, pour faire l'inventaire de mes premières trouvailles d'inédit, et j'en exposai le résultat dans les *Études* (15 janvier 1895) sous ce titre : *Les écrits inédits de Suarez.* Ma collection comptait 75 pièces, dont 55 lettres, 20 opuscules ou consultations doctrinales. Elle me valut de précieux encouragements à poursuivre l'œuvre commencée.

Ainsi le T. R. P. Louis Martin, alors général de la Compagnie,

(1) *Franz Suarez und die Scholastik der letzten Jahrhunderte,* von Dr. Karl Werner, professor im bischöflichen Seminar zu St. Polten. — Regensburg, Druck und Verlag von Georg Joseph Manz, 1861.

m'écrivait : « J'ai lu avec un très grand plaisir votre article sur les œuvres inédites de Suarez. Oui, les écrits d'un tel homme méritent d'être recueillis avec soin. Je vous félicite donc d'avoir entrepris avec succès cette recherche, et je désire vivement que vous puissiez la mener à bonne fin. » (20 février 1895).

Mais alors plus que jamais les loisirs me firent défaut. Neanmoins les recherches, continuées avec l'aide de mon confrère, le Père Ernest Rivière, dont le concours m'avait déjà été précieux, augmentèrent rapidement notre fonds, au point de porter bientôt au double, et plus encore, la liste de ce qu'il renfermait. Dans ces derniers temps, elle s'est encore allongée grâce aux patientes et sagaces investigations du même collaborateur, qui, de plus, a bien voulu se charger de reviser tous ces textes, de les annoter, de préparer enfin, avec sa toute spéciale compétence, l'édition des *Opera inedita Francisci Suarez*. Il y a lieu d'espérer que cette collection, malgré son étendue et l'énorme travail qu'elle demande pour être mise au point, sera bientôt en état d'être offerte à un éditeur. Elle apporterait un heureux couronnement aux œuvres déjà imprimées de l'illustre théologien, en complétant des points de doctrine, en éclairant certaines controverses, en donnant ces renseignements historiques qui font connaître avec plus de précision un homme et sa pensée.

Quant à la *Vie* de Suarez, je la donne, aujourd'hui enfin, après plusieurs années d'un travail que bien des obstacles ont ralenti. C'est la première qui paraît en notre langue — je ne parle pas des courtes notices ou des articles de dictionnaires. — Au reste, même en langue étrangère, il en existe fort peu, ou plutôt il n'en existe que deux, l'une et l'autre en espagnol et fort anciennes, celle de Descamps et celle de Sartolo. Le reste ne dépasse pas les proportions et le genre des simples biographies, et ne fait guère que résumer celles-là.

Dans ces derniers temps, comme moi et avant moi, d'autres avaient regretté que nul livre ne fît connaître au public français la personne et les actes d'un auteur, dont le nom se trouve mêlé à tous les travaux sérieux de philosophie et de théologie. Plusieurs initiatives même furent prises pour combler cette lacune. Ainsi, un peu après le milieu du siècle dernier, le P. Gaydou, jésuite de la province de Toulouse, commença à prendre des renseignements sur les sources où il devait puiser en vue de ce travail : mais il mourut bientôt, sans avoir rien fait ni rien amassé. Vers la même époque, le P. Ramière voulut faire publier une traduction de la *Vie* écrite, anciennement et à la manière ancienne, par Descamps; mais ce projet, confié à un de ses jeunes confrères, n'aboutit qu'à un informe brouillon, et ce n'est pas à regretter. Plus récemment, à Lyon, le P. Eugène Seguin composa une *Vie* qui aurait rempli un volume de moyenne grosseur. Il

mourut au moment où il songeait à la faire imprimer. Au reste, ce travail n'avait été fait que sur les *Vies* déjà existantes, avec peu de critique, et sans aucune contribution personnelle.

Dans le présent ouvrage, je me suis servi sans doute des anciennes *Vies*, mais en complétant, dans de très larges proportions, tout ce qu'elles disent de vrai, en corrigeant plus d'une fois ce qu'elles disent d'inexact, en ajoutant bien des faits intéressants qu'elles passent sous silence : le tout à l'aide d'autres ouvrages et surtout d'apports inédits. Proscrits en qualité de religieux, le P. Rivière et moi, de la France livrée aux sectes impies, nous avons eu ainsi l'occasion d'entreprendre et de poursuivre dans les pays étrangers de longues recherches qui n'ont point été stériles. Des archives centrales et locales de la Compagnie de Jésus, des archives et des grandes bibliothèques de Rome, surtout du Vatican et de l'Angelica, de celles de Madrid, de Simancas, d'Évora, de Paris, de Londres, de Bruxelles, pour ne nommer que les principales, de tous les lieux où Suarez a vécu, Grenade, Salamanque, Ségovie, Valladolid, collège romain, Alcala, Coïmbre, Évora, Lisbonne, nous avons rapporté de très nombreux documents dont le classement suivant peut donner une idée générale :

Quatre-vingts lettres écrites par Suarez et une quarantaine écrites à Suarez.

Ses autres écrits inédits au nombre de cent, environ.

Plusieurs centaines de lettres ou extraits de lettres, la plupart émanant de ses supérieurs ou de ses confrères, et se rapportant toutes, de plus ou de moins près, aux incidents de son existence (1).

Beaucoup d'autres documents de sources officielles ou privées, notamment de sources diplomatiques, propres, eux aussi, à élucider les faits, ou à leur donner de nouveaux développements.

Enfin, plusieurs ouvrages restés inédits m'ont aussi fourni de précieuses informations (2).

(1) Les lettres le plus fréquemment citées sont celles des généraux de la Compagnie de Jésus. Sauf de très rares exceptions, elles ont été prises aux archives centrales de l'ordre. Si parfois la source n'en est donnée que par une référence incomplète, le pays du destinataire et la date indiqueront assez à quel endroit elles doivent être cherchées, dans les registres *Epistolæ Generalium*, qui conservent le double de toutes les lettres expédiées par les généraux.

(2) Celui qui mérite le plus d'être signalé est l'ouvrage manuscrit du P. Pierre Poussines (1609-1686). Ce jésuite, né à Laure, au diocèse actuel de Carcassonne, fut appelé à Rome par le P. Goswin Nickel, général de la Compagnie de Jésus, et y remplit divers emplois pendant près de trente ans. C'est là qu'il composa son *Historia Controversiarum quæ inter quosdam e sacro Prædicatorum ordine et Societatem Jesu agitatæ sunt ab anno 1548 ad 1612.* Le général soumit ce travail au jugement de ses réviseurs qui l'approuvèrent ; mais comme alors les décrets du Saint-Office interdisaient la publication de tout écrit sur les questions *De Auxiliis*, il permit seulement d'en faire des copies, pour les répandre dans les provinces de l'ordre. De là vinrent, après la suppression de la Compagnie par Clément XIV, les exemplaires manuscrits qui se rencontrent dans les biblio-

Je ne me suis pas seulement servi des documents, je les ai souvent et beaucoup cités, peut-être trop. C'est le péché ordinaire des auteurs qui ont beaucoup cherché. Péché très grave au jugement de plusieurs et qu'ils ne pardonnent guère. Ils veulent que les matériaux soient fondus dans le récit au point d'y disparaître, tout en l'alimentant et le fortifiant, sans qu'une phrase d'emprunt vienne trancher sur le style et la manière personnelle de l'écrivain. Il y a peut-être, dans cette méthode de rédaction, plus d'art et plus de rapidité ; mais y a-t-il aussi, quand elle est trop exclusive, autant de variété, autant d'intérêt, autant de manifeste objectivité, comme on dit aujourd'hui ? Provoque-t-elle au même degré la confiance du lecteur ? Est-elle toujours la meilleure, notamment quand il s'agit, non pas d'exposer, sans trop s'attarder, des événements historiques, mais de faire connaître, dans toute leur vérité et leur complexité, le caractère et l'existence d'un homme illustre ?

Je parle de vérité. C'est qu'en effet j'ai abordé ce travail avec la ferme résolution d'écrire une histoire vraie, de la faire vraie, lors même qu'elle ne pourrait l'être qu'au détriment de mon héros. Ce cas, d'ailleurs, ne s'est jamais présenté, du moins en matière quelque peu sérieuse. Mais enfin je n'ai reculé ni devant des détails de vie, des traits de physionomie, des apparences même d'imperfection, ni devant des critiques, des plaintes, des oppositions, qu'aurait consciencieusement écartés ou gazés la plume des anciens biographes. Ils n'écrivaient guère qu'avec le seul désir de provoquer l'admiration et d'édifier. C'était le temps des panégyriques intempérants, soit de saints en qui la grâce ne laissait rien paraître de l'homme, soit de héros taillés tout entiers sur une invraisemblable mesure. Aujourd'hui on veut trouver autour des auréoles les ombres qui les font ressortir, à côté de l'idéal les réalités humaines qui l'accréditent, et, dans la grandeur même, certaines petitesses inévitables qui, sans la rabaisser, la rapprochent de nous. On n'exige pas seulement de l'écrivain qu'il ne dise rien que de vrai, mais qu'il dise aussi tout ce qui est vrai, dès que la connaissance des hommes et des faits peut y gagner quelque chose. L'histoire n'est-elle pas une enquête, une instruction, ouverte pour porter, sur le passé et sur les morts, un jugement éclairé ? Et comment sera-t-il éclairé, si on n'enregistre que les dépositions à décharge ? D'ailleurs, les hommes, dont la vie mérite vraiment d'être écrite, n'ont rien à craindre de la vérité.

J'ai donc mis dans cette *Vie* tout ce que j'ai trouvé sur celui qui en est

thèques de plusieurs villes (par ex. : Rome, Paris, Lyon, Bruxelles, Liége, Madrid, Salamanque, etc.). L'auteur étant mort à Toulouse, son autographe y resta et il s'y trouve encore dans une bibliothèque privée (gr. in-4° de 1.256 pages). C'est de lui que je me suis servi. (V. Sommervogel, *Bibl. des écrivains de la Compagnie de Jésus* — Guilhermy, *Ménologe de la Compagnie de Jesus*, France, 2 février 1686).

l'objet, du moins tout ce qui, dans son caractère, ses paroles, ses actes, méritait d'être signalé, sans me demander s'il y avait là de quoi le grandir, ou peut-être de quoi le diminuer. A vrai dire, je voyais que par là je ne pouvais que le grandir : pour certaines existences, le plus habile procédé d'éloge est le plus sincère ; tout l'art qu'il y faut, c'est de montrer qu'on ne cache rien.

Dans le but de prévenir toute déception, je dois faire observer encore que le livre n'a pour objet ni un exposé ni une discussion de doctrines. Il y aurait là, quand il s'agit de Suarez, une matière immense qui ne pourrait être mêlée aux faits sans les noyer, ni être confondue avec la vie sans l'absorber et la voiler en grande partie. L'homme disparaîtrait dans son œuvre, et ce serait regrettable ; car, aussi bien qu'elle, il mérite d'être connu. Je ne parlerai donc de ses opinions, de ses polémiques, de ses écrits qu'autant que la suite et l'explication des faits le rendront nécessaire. Un autre ouvrage, je l'ai dit, — ouvrage d'un autre aussi — traitera tôt ou tard, comme il a besoin d'être traité, ce beau et fécond sujet.

Je voudrais pouvoir promettre à ceux qui liront ce livre qu'il les intéressera. Mais ne serait-ce pas imprudent, quand il s'agit d'une vie de soixante-dix ans, qui se renferma tout entière dans les études scolastiques, qui s'écoula, du commencement à la fin, dans une cellule et une salle de cours, qui n'offre en somme, pour en couper et en relever la désespérante monotonie, d'autres événements, que, de distance en distance, la publication d'un nouvel in-folio latin ? Je ne sais si, parmi les existences illustres, on en trouverait une autre qui présentât pareille unité et pareille uniformité. Grand mérite, sans doute, pour le religieux et le théologien, mais grande difficulté pour l'historien, et, je le crains, pour le lecteur grande lassitude, en présence du même homme, toujours immobilisé dans le même cadre austère et dans les mêmes travaux silencieux ! Cette vie cependant fut grande, belle et féconde, parce qu'elle se consuma, du premier au dernier instant, dans la recherche de ce qu'il y a au monde de plus digne de l'homme et du chrétien, de la science, de la sainteté, du plus haut apostolat doctrinal. Effort toujours soutenu de la volonté pour s'élever au sommet de la vertu, travail incessant d'un esprit toujours avide de plus de vérité et de plus de lumière, dévouement généreux d'un génie consacré au service de l'Église et à l'honneur de son ordre par la défense et le progrès de leurs doctrines : voilà toute la vie de Suarez ! Du moment qu'elle est si noblement et si grandement remplie, il importe peu que, de tout le reste, dignités, entreprises brillantes, succès mondains, il ne s'y rencontre rien. La simplicité et la nudité mêmes d'une gloire qui ne reçoit rien du dehors en augmentent le mérite et l'éclat.

BIO-BIBLIOGRAPHIE

Les vies et biographies de Suarez écrites jusqu'à ce jour, omission faite des notices de ménologes et des simples articles de dictionnaires ou de revues, sont indiquées ici par ordre d'ancienneté. Elles seront citées, au cours de cette histoire, en donnant le nom seul de l'auteur, sans reproduire le titre de l'ouvrage.

I. BIOGRAPHES CONTEMPORAINS DE SUAREZ

ou qui ont vécu en même temps que lui, à un âge assez avancé, soit pour le connaître, soit du moins pour constater l'opinion qu'on avait de lui de son vivant. Les écrits de trois d'entre eux, Pereira, Araña, Veiga, sont perdus : mais tout ce qu'ils renfermaient d'important a dû passer dans ceux de Descamps, de Massei et de Sartolo, qui les désignent comme leurs meilleures sources.

Ribadeneira (Pierre de), S. J. (1527-1611). — Il publia, du vivant même de Suarez, son *Illustrium Scriptorum religionis Societatis Jesu catalogus* (Anvers 1608). Il y fait de Suarez un éloge très court sans doute, comme il convenait à l'égard d'un vivant, mais très significatif.

Morim (François de), S. J. *Notice nécrologique* ms. (1618). — Cette notice de huit grandes pages in-folio, restée inédite et inconnue jusqu'à ce jour, se trouve aux archives centrales de la Compagnie, dans les *Lettres Annuelles* manuscrites de la province de Portugal pour l'année 1617, lettres écrites et signées, à la date du 2 mai 1618, par François de Morim, religieux du collège de Coïmbre. C'est donc quelques mois seulement après la mort de Suarez, et dans la maison où il avait vécu vingt ans, que cette biographie a été composée : aussi — et c'est là ce qui en fait le prix — nous fait-elle connaître ce que les jésuites contemporains du grand théologien, compagnons et témoins de sa vie, savaient et pensaient à son sujet.

Freire (Jean), S. J. (1582-1620). — Antonio Franco, dans son ouvrage *Imagem da virtude em o Noviciado de Coimbra*, p. 619, le mentionne en ces termes : « Le P. Jean Freire, né à Lisbonne, entra dans la Compagnie le 24 avril 1596 à l'âge de quatorze ans. Il enseigna la rhétorique à Coïmbre et succéda dans la chaire d'Écriture sainte au patriarche Alphonse Mendès. Faible de santé et usé par l'étude, il mourut, après une courte vie, à Coïmbre, le 25 juillet 1620... Il a écrit, entre autres ouvrages, la *Vita P. Francisci Suarez granatensis e Societate Jesu*, que les éditeurs des œuvres posthumes du théologien mirent,

deux ans après sa mort, en tête du premier volume *De Gratia*, Coïmbre, 1619. » Cette biographie offre les mêmes garanties d'information directe et immédiate que la précédente. Mais écrite par une plume plus mûre et publiée avec l'approbation des supérieurs, elle prend de là une plus grande autorité. Les éditeurs lyonnais l'ont donnée en tête de leur *De Angelis* (1621) et de leur *De Gratia* (1628.) Dans les éditions complètes de Venise et de Paris, elle a été transférée au tome *De Deo*, le premier de ces éditions. — Aux archives générales de la Compagnie se trouve une copie de cette biographie, prologue du *De Gratia*. Il y manque des passages qui se lisent dans la biographie du *De Deo* des éditions complètes, ce qui permet de croire qu'après la mort du P. Freire on a quelque peu retouché et complété la biographie, qui avait paru pour la première fois de son vivant.

Pereira (François), S. J. (1552-1619). — Sartolo et Massei le citent parmi ceux qui leur ont servi pour écrire la vie de Suarez. Il n'a cependant laissé aucune biographie. Mais, se trouvant provincial de Portugal à la mort de Suarez, il a pu envoyer alors aux maisons une notice nécrologique, ou une « carta de edificacion » sur l'illustre défunt, dont ces auteurs se seront servis plus tard.

Valdivia (Louis de), S. J. (1561-1642), longtemps missionnaire au Pérou et au Chili, a laissé une *Historia de la Provincia de Castilla* manuscrite, dont le second volume, consacré aux hommes illustres de la province, renfermait la biographie de Suarez. En effet, l'index de ce tome II, qui se trouve inséré au tome III fol. 353[a], porte la mention suivante : « V[e] P[e] Franc[co] Suarez, t. II, lib. 3, fol. 289. » — Les volumes 1[er] et 3[e] sont aux archives de la province de Tolède. Le second est en grande partie perdu. Mais aux archives générales S. J., dans un codex marqué *Castellana — Necrologia*, se trouve en tête un fascicule de 42 folios, ayant pour titre : *Vidas de alcunos Varones ilustres de la Provincia de Castilla* por el P. Luis de Valdivia. La seizième vie est celle du « D[r] Fran[co] Suarez ». Cette courte biographie, de cinq pages in-fol. seulement, insiste surtout sur les vertus du grand théologien, donnant des détails que les biographes suivants ont reproduits. (V. Sartolo, *Introduction ;* Massei, *Avant-propos*).

Araña (Antoine de), S. J. (1588-1650 ou 1658). — Contemporain de Suarez pendant trente ans, il écrivit, outre une histoire de la fondation du collège de Salamanque, dont un autographe est aujourd'hui aux archives de Loyola, et plusieurs autres ouvrages, une *Vida del P. Suarez*, qui n'a pas été publiée. Descamps, dont il va être question, déclare, au prologue de sa vie de Suarez, que le manuscrit de Araña se trouvait de son temps au collège Saint-Ambroise S. J. à Valladolid, et qu'une copie lui en ayant été envoyée, il s'en était servi pour son propre ouvrage. Il ajoute au même endroit et fait encore entendre, p. 115, que cette vie était assez étendue. Malheureusement, elle n'a pas été retrouvée. Mais elle mérite d'être signalée, comme une des sources, la plus abondante, semble-t-il, et la meilleure, où Descamps a puisé. Elle paraît s'être étendue surtout sur les vertus de Suarez et les faits édifiants de sa vie.

Veiga (Emmanuel de), S. J., né en 1566, mort à Lisbonne en 1647 : *Vida do Padre Francisco Soarez*, ms., conservée à la bibliothèque du duc de Lafoens, d'après Sommervogel.

Alegambe (Philippe), né à Bruxelles en 1592, mort à Rome en 1652 : *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu post excussum anno 1608 R. P. Petri Ribadeneira catalogum nunc ad annum 1642 concinnata* (*1643*), avec notice sur Suarez plus étendue que dans Ribadeneira.

Nieremberg (Eugène), (1595-1658), entré dans la Compagnie en 1614. En 1643, il commença à publier des biographies de Jésuites illustres, parmi lesquelles se trouvait celle de Suarez. Elles forment, avec celles qu'écrivirent plus tard les PP. Andrada et Cassani, les neuf tomes du recueil *Varones ilustres de*

la Compañia de Jesús, réédité de nos jours à Bilbao (1887). La biographie de Suarez se trouve au tome VII : *Andalucia y Aragon*, p. 134-148.

II. BIOGRAPHES NON CONTEMPORAINS.

Descamps (Antoine Ignace), S. J., né à Perpignan en 1614, mort dans la même ville en 1696 : *Vida del venerable Padre Francisco Suarez de la Compañia de Jesus... Doctor Eximio, Pio y Eminente...* por el Padre Dotor Antonio Ignacio Descamps..., Perpiñan, 1671. — Cette vie, composée de deux tomes réunis par une pagination courante en un seul volume de plus de 800 pages, est le fruit d'un travail consciencieux et de recherches sérieuses, bien que très incomplètes. Mais elle est alourdie et attardée par les amplifications de panégyrique et par les considérations morales et ascétiques. L'auteur n'admet pas que le lecteur puisse admirer et s'édifier, si on ne lui démontre trois et quatre fois qu'il y a lieu de le faire. Dans la préface du tome II, il cherche à justifier ses longueurs et ses lenteurs, déclarant qu'il ne croit pas devoir s'en corriger. De fait, il ne fait jusqu'à la fin qu'aggraver ses défauts. Cet ouvrage, cependant, est utile à qui veut connaître Suarez, malgré ses lacunes pour le détail et parfois, faute de documents, pour la substance même des faits ; mais il exige du lecteur beaucoup de patience.

Massei (Joseph), S. J. (1621-1698) : *Vita del Venerabil Servo di Dio et esimio teologo P. Francesco Suarez della Compagnia di Giesu (Roma, Domenico Antonio Ercole*, MDCLXXXVII). — Cette vie, peu développée et peu originale, n'a que les proportions d'un abrégé à côté de celle de Descamps, que l'auteur toutefois ne mentionne pas parmi ses sources : il a dû cependant s'en aider. — Rogacci (Benoît), S. J. (1646-1719), a publié (Tyrnovæ, 1693) une traduction de Massei en latin, traduction dont un manuscrit, l'original autographe, semble-t-il, se trouve aux archives de la Compagnie. — Berlanga (Christophe), S. J. (1649-1731), a donné un abrégé en espagnol de ce même Massei (Valence, 1718).

Stettinger (Christophe), S. J. (1628-1691) : *Vita Ven. P. Francisci Suarii, S. J. Theologi, per Elogia Scripta. Græcii, Widmanstadius, 1673, 8°.* Ouvrage ainsi simplement mentionné dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus.*

Sartolo (Bernard), S. J., de Tudela (Navarre) (1652-1700) : *El Doctor Eximio y Venerable Padre Francisco Suarez de la Compañia de Jesus, en la fiel Imagen de sus heroicas virtudes, por el Padre Bernardo Sartolo de la misma Compañia, cathedratico de Theologia en su colegio de Salamanca y calificador del Santo Officio — En Salamanca... 1693, in-4°, X- 480 pp.* — C'est la seconde édition (Coimbra en el real colegio de las Artes de la Compañia de Jesus, año M. DCC. XXI) qui sera citée dans cet ouvrage. Sartolo dédie son livre à son ancien professeur de théologie, alors général de la Compagnie, le P. Thyrse Gonzalez, qui lui avait demandé de l'écrire. Il déclare « qu'il ne rapporte, pour ainsi dire, aucun fait qui n'ait été consigné par les Pères Luis de Valdivia, François Pereira, Antoine de Araña et autres qui vécurent au temps de Suarez et écrivirent aussitôt après son heureuse mort. » Ces mots expliquent pourquoi il ne mentionne pas aussi Descamps dont le livre avait paru vingt-deux ans avant le sien et dont il a dû certainement aussi se servir. Cette vie de Suarez est, après celle de Descamps, la plus considérable qui ait été écrite : elle est de près de moitié moins étendue, mais mieux composée, moins chargée d'inutilités, gâtée cependant, elle aussi, du moins pour nous, par de l'emphase et par des intempérances de style laudatif. L'auteur apporte quelques bons documents, mais, écrivant par ordre du général, il est regrettable qu'il n'ait pas eu la pensée de lui

demander ceux que devaient renfermer, en bien plus grand nombre alors qu'aujourd'hui, les archives de la Compagnie.

Ségnier (Claude), S. J. (après 1693). — Sa biographie de Suarez ne nous est connue que par la traduction espagnole qu'en a publiée un anonyme sous ce titre : *Compendio de la vida del Venerable Padre Francisco Suarez de la Compañia de Jesus.... recopilado de varios auctores fide dignos y escrito en francès por el P. Claudio Segnier de la Compañia de Jesus, traducido del frances por un discipulo del Eximio Doctor*. Lyon, Brebion, sans date, mais après 1693, car Sartolo qui parut en cette année est cité parmi les sources. Ce *discipulo del Eximio Doctor* était donc manifestement le disciple de sa doctrine, non de ses leçons mêmes. Nulle trace d'ailleurs d'un écrit publié par le P. Ségnier : c'est donc sans doute sur son manuscrit que fut faite cette traduction espagnole. Biographie qui résume bien ses devancières, mais très courte et n'ajoutant rien de nouveau.

Jouvancy (Joseph de), S. J. (1643-1719), a laissé en manuscrit autographe une biographie de Suarez qu'il comptait insérer dans la grande histoire latine de la Compagnie, dont la continuation lui avait été confiée. On peut voir au livre XXV et dernier de la 1re Partie, remplie par le généralat d'Aquaviva, plusieurs notices historiques de ce genre, consacrées à des religieux éminents, morts pendant cette période. Jouvancy n'ayant pas publié l'histoire du généralat de Muzio Vitelleschi pendant lequel Suarez est mort, sa biographie du théologien est restée inemployée. Elle n'est d'ailleurs qu'un résumé élégant de celles qui avaient déjà paru. Elle est conservé aux archives générales de la Compagie de Jésus.

Abad (Augustin), S. J. (1714-1791) : *Compendio de la Vida del P. Francisco Suarez, de la Compañia de Jesus. Calatayud, por Gabriel de Aguirre, 1746.* — Mentionné par Sommervogel dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus.*

Guéau de Reverseaux (Paul), S. J. (1805-1842) : *R. P. Francisci Suarez Tractatus de Religione Societatis Jesu, 1857.* Cette réédition du traité de Suarez, publiée après la mort du P. de Reverseaux, renferme, outre des notes utiles, une biographie latine de Suarez, bien composée, mais simple compilation des anciennes.

Malou (Mgr Jean-Baptiste), évêque de Bruges, a publié le volume : *R. P. Francisci Suarezii... opuscula sex inedita (Bruxelles et Paris, 1859)*, dont les notices renferment quelques utiles données biographiques.

Werner (Karl), professeur au séminaire de Ratisbonne, a donné, en tête de son étude doctrinale *Franz Suarez und die Scholastik der letzten Jahrhunderte* (Ratisbonne, 1861), une biographie de Suarez assez étendue, mais qui résume simplement celles qui l'avaient précédée.

Simonet (Dr François-Xavier), professeur à la Faculté de philosophie et lettres de l'université de Grenade, a fait paraître dans la *Ciencia Cristiana, t. VIII (Madrid,* 1878), un *Elogio Academico del Doctor eximio, el venerable Padre Francisco Suarez de la Compañia de Jesus*, qu'il avait prononcé dans une solennité universitaire. Ce discours n'est pas sans mérite littéraire, mais, bien que composé dans la ville natale de Suarez, il n'apporte à son histoire aucune contribution nouvelle.

Vasconcelloz (Dr Antonio Garcia Ribeiro....), titulaire de la chaire de dogme à la Faculté de théologie de l'université de Coïmbre, a récemment, par mandat de l'université, préparé et publié en l'honneur de Suarez, à l'occasion du troisième centenaire de sa prise de possession de la chaire de Prime à Coïmbre, un très beau et très précieux volume, ayant pour titre : *Francisco Suarez*

(Doctor eximius). Oito de maio 1597. Oito de maio 1897. Coimbra. Imprensa da Universidade CIↃ. IↃCCC. XCVII. — Le savant auteur a fouillé les archives de l'université pour en extraire tous les documents officiels et fragments de documents qui se rapportent à Suarez et il en a composé cette œuvre monumentale. La première partie (CLI pages) donne la biographie du grand docteur, insistant surtout sur les vingt années de son professorat à Coïmbre ; la seconde (CCXXII pages) renferme le recueil des documents. Ce livre est de première utilité pour cette longue période de la vie de Suarez. Il m'a apporté tous les documents que j'étais allé, dix ans plus tôt, chercher à Coïmbre, sans pouvoir, faute de temps et de connaissance de ces archives, y prendre autre chose que les textes de quelques actes royaux. Je me fais un devoir de remercier ici Mr le Docteur Vasconcelloz des hommages d'auteur dont il nous a honorés, le P. Rivière et moi, et aussi de l'obligeance et de la distinction avec lesquelles il nous a par deux fois accueillis. Au reste, il a droit à la gratitude de tous les admirateurs de Suarez pour avoir, grâce à son initiative et à son travail, fait rendre au grand théologien jésuite, par l'ancienne université de Pombal, des honneurs qui l'ont elle-même grandement honorée.

Chronologie de la Vie de Suarez

	SÉJOURS	EMPLOIS et FAITS	MATIÈRE DES COURS	OUVRAGES PUBLIÉS
1548 5 janv.	Grenade.	Naissance. 1558. Tonsure cléricale. Premières études.		
1561 nov.	Salamanque.	Étud. de droit canon.		
1564 16 juin		Entrée dans la Comp.		
juil.-oct.	Medina-del-Campo.	Noviciat.		
1564 oct.	Salamanque.	Études de philosophie (oct. 1564-août 1566) Premiers vœux. Études de théologie (oct. 1566-août 1570)		
1570 sept.-nov.	Grenade.	Affaires de famille.		
1570 déc.	Salamanque.	Cours abrégé de philosophie à des *Relegentes*.		
1571 sept.	Ségovie.	Professeur de philosophie. 15 décembre 1571 Prof. des 3 vœux. 25 mars 1572 Première messe.		
1574 sept.	Valladolid.	Répétiteur de théologie.		
1575 sept.	Ségovie et Avila.	Professeur de théologie.		
1576 sept.	Valladolid.	Professeur de théologie.	1576 à 1579-80 1re partie de la *Somme* en entier.	
1580 sept.	Collège romain.	Professeur de théologie.	1580-81 *De Fine hom.*, etc.	
		29 mai 1583 Profess. des 4 vœux.	1581-82 *De Act. hum.*, etc.	

	SÉJOURS	EMPLOIS et FAITS	MATIÈRE DES COURS	OUVRAGES PUBLIÉS
			1582-83 *De Gratia.* 1583-84 *De Fide, Spe, Carit.* 1584-85 *De Incarnat.*	
1585 sept.	Alcala.	Professeur de théologie.	1585-86 *De Incarnat.* 1586-87 Idem et *De Sacram.* (?) 1587-88 *De Pœnitentia.* 1588-89, 1589-90, 1590-91, 1591-92, 1592-93 Probablem. *De aliis Sacram.* et *De Censuris.*	1590. *De Verbo Incarn.* 1592. *De Mysteriis vitæ Christi.*
1593 oct.	Salamanque.	Compose ouvrages. 1593-94 Supplée professeur de théologie.	1593-94 *De Pœnitentia.*	1595. *De Sacram. Bapt., Confirmat., Euchar.* 1595. *De Verbo Incarn.* (nouvelle édition).
1597 mai	Coïmbre.	Titulaire de la chaire de Prime de théologie. 8 mai. Prise de possession. 4 juin. Doctorat à Evora.		1597. *Disputationes Metaphysicæ* (I[er] et II[e] vol.).
juin-oct.	Salamanque.	Affaires d'impression.		
1597 oct.	Coïmbre.	Titulaire de Prime.	1597-98 *De Pœnitentia.* 1598-99 *De Deo.*	
1599 janv.-nov.	Madrid, Avila, Salamanque.	Titulaire de Prime. Vac. des cours pour épidémie.		1599. *Varia Opuscula Theologica.*
1599 nov.	Coïmbre.	Titulaire de Prime.	1600-01 *De Deo.* 1601-02, 1602-03 *De Legibus.*	1602. *De Pœnit., Extr. Unct., Purgat., Indulg.* 1603. *De Censuris.*
1603 juillet	Valladolid, Madrid.	Titulaire de Prime. Suppléé par Fr. Carreiro, puis par Chr. Gil, S. J. Affaire de la confession à distance.		

	SÉJOURS	EMPLOIS et FAITS	MATIÈRE DES COURS	OUVRAGES PUBLIÉS
1604 juin	Rome.	Item.		
1606 janv.	Coïmbre, Lisbonne.	Titulaire de Prime. Suppléé pour ses cours		1606. *De Deo uno et Trino.*
1606 oct.	Coïmbre.	Titulaire de Prime. 1609. Voy. à Madrid, procès de sainte Thérèse. 1611. Procès de sainte Élisabeth. Été 1614. Séjour au Canal. Pèlerinage à Santiago.	1606-07, 1607-08, 1608-09 } *De Gratia.* 1609 à 1611 souvent suppléé. 1611 à 1613 Suppléé. 1613-14 *De Fide.* 1614-15 *De Infidel. et Hæresi.*	1607. *De Immunitate ecclesiastica contra Venetos* (non publié alors). 1608. *De Religione*, I. 1609. *De Religione*, II. 1612. *De Legibus.* 1613. *Defensio Fidei.*
1615 nov.	Coïmbre.	Professeur de Prime jubilaire ou à la retraite. Prépare ouvrages.		
1617 mai	Lisbonne.	Affaire de l'interdit.		
1617 25 sept.	Lisbonne.	Mort.		Ouvrages posthumes. 1619. *De Gratia*, I et III. 1620. *De Angelis.* 1621. *De opere sex dier. et de Anima.* 1621. *De Fide, Spe, Carit.* 1624. *De Religione*, III. 1625. *De Religione*, IV. 1628. *De ult. Fine, Voluntario*, etc. 1651. *De gratia*, II. 1655. *De Vera intell. auxilii effic.* 1859. *Opusc. sex inedita.* ? *Lettres et écrits divers* en prépar.

Errata du premier volume

Page 144 : *1592*, il faut *1572*.
— 164, texte en italique : *empira*, il faut : *inspira*.
— 175, note : en *1598*, il faut *1590*.
— 407 et ailleurs : *Madruccio*, il faut : *Madrucci*.

LIVRE PREMIER

L'ÉTUDIANT

DANS LE MONDE ET EN RELIGION

CHAPITRE PREMIER

Enfance et Premières Études

Grenade — Salamanque

(1548-1564)

---

1. Les ancêtres. — 2. La famille et le foyer des Suarez de Toledo à Grenade. — 3. Naissance de François Suarez. — 4. Cléricature et études littéraires. — 5. Premières relations avec la Compagnie de Jésus. — 6. Départ de Grenade. — 7. Les Universités en Espagne. — 8. L'Université de Salamanque. — 9. François *Estudiante Canonista*.

1. — Dans l'ancienne capitale des Maures d'Espagne, à Grenade, au pied même de ce premier contrefort de la Sierra-Nevada qui porte l'Alhambra et ses jardins, une maison, dont la structure est d'un autre âge, offre aux regards l'inscription suivante, gravée sur sa façade :

« *Dans cette maison naquit, le 5 Janvier de l'an* MDXXXXVIII, *le Vénérable Père François Suarez, insigne commentateur d'Aristote et de saint Thomas, philosophe de grand renom, profond théologien, jurisconsulte distingué, défenseur si éloquent de la foi catholique qu'il mérita de recevoir du Saint-Siège le titre de* DOCTEUR ÉMINENT, *la gloire de l'Église, la lumière de la Compagnie de Jésus, l'honneur de l'Espagne et l'un des fils les plus illustres de cette cité.*

« *L'Excellentissime Ayuntamiento de Grenade dédia cette pierre commémorative à son très glorieux concitoyen. 1896* (1) ».

C'est à Grenade, en effet, que naquit François Suarez. Mais sa famille, d'un sang tout chrétien et tout espagnol, n'appartenait point par son origine et par ses antécédents à cette région, que le débordement des Musulmans avait si longtemps couverte et qu'il n'avait pas encore totalement abandonnée. Des auteurs la rattachent à l'antique souche des rois de Léon et de Galice (2); du moins paraît-il certain que, sortie de cette contrée où s'étaient réfugiées l'indépendance et la fortune du peuple vaincu, elle était d'abord descendue des Asturies dans la vieille Castille et s'était ensuite avancée jusqu'au fond de la Péninsule, en suivant les principales étapes de la conquête chrétienne et nationale. Le grand théologien devait lui apporter un renom aussi durable et aussi étendu que l'Église catholique : mais bien avant qu'il parût,

(1) L'inscription est placée sur la maison, auparavant n° 13 de la rue de *Pavaneras*, maintenant n° 17 de la rue *del Padre Suárez*. Voici le texte espagnol, composé par un prêtre distingué, Don Joaquin María de los Reyes, recteur du collège de Santiago, à Grenade, et professeur à cette université :

« *En esta casa nació, el v de Enero del año de* MDXXXXVIII, *el Reverendo Padre Francisco Suárez, insigne comentador de Aristóteles y de Santo Tomás, clarísimo filósofo, teólogo profundo, jurisconsulto notable, defensor tan elocuente de la Fe católica, que mereció ser llamado por la Santa Sede* Doctor Eximio, *gloria de la Iglesia, lustre de la Compañía de Jesús, honor de España y uno de los más esclarecidos hijos de esta ciudad.*

« *El excelentísimo Ayuntamiento acordó la dedicación de esta lápida á tan preclaro granadino. 1896* ».

On ne peut reprocher à cet hommage que d'avoir été trop lent à venir. Mais ce reproche n'atteint que les générations passées et honore la génération présente. Nous nous rappelons qu'en 1887, à Grenade même, le docteur Simonet, professeur distingué de cette université et auteur d'un éloquent éloge académique de Suarez, nous exprimait un étonnement, mêlé de quelque confusion, de ce que rien, dans la cité natale de Suarez, ne rappelât son souvenir. Pas la plus petite rue même qui portât son nom, moins favorisé que celui de Louis de Grenade. Et le savant professeur ajoutait que, lorsqu'il prononça son discours dans l'université, ce fut pour ses compatriotes comme une sorte de révélation. Depuis, et sous son inspiration sans doute, ses concitoyens, avec un patriotisme aussi impartial qu'intelligent, ont compris qu'un théologien tel que Suarez ne devait pas, au pays classique de la théologie et dans la patrie de saint Ignace, rester plus longtemps sans qu'un monument sensible signalât le lieu de sa naissance. Ils placèrent l'inscription sur la maison, et, de la *calle de Pavaneras*, ils firent la *calle del Padre Suárez*. D'autres, sans doute, achevant ce qu'ils ont eu le mérite de commencer, élèveront la statue du grand homme à la meilleure place de la cité, par exemple en face de cette cathédrale, bâtie au lieu même de la grande mosquée que l'épée des Suarez avait aidé à arracher au culte du faux Prophète.

(2) Voir entre autres Descamps : Ire part., c. 2. Nous rappelons que, pour les biographes mentionnés dans notre *Bio-bibliographie* initiale, les références ne donneront que le nom de l'auteur sans répéter le titre de l'ouvrage.

elle se trouvait déjà en possession d'une noblesse qui lui donnait un rang honorable dans le royaume de Castille. Les biographes s'arrêtent sur ce sujet avec une complaisance qui n'exclut point la sincérité. Ce qu'ils disent est tiré des histoires du pays et se trouve confirmé par un important document, auquel son origine même, voisine de notre héros, donne pour nous un intérêt particulier. En 1685, Don Juan Suarez de Toledo, petit-neveu de notre théologien, fit composer par les notaires publics la généalogie de sa maison, pour appuyer une requête qu'il présentait à Charles II (1). Ce roi, par lettres datées de Madrid, 12 juillet 1688, conféra au solliciteur le titre de Vicomte de Rias, motivant cette faveur par le résumé fidèle de la généalogie, dont l'exactitude se trouve, par le fait même, officiellement reconnue (2).

Elle débute ainsi :

« Don Juan Suarez de Toledo et Obregon, Seigneur du Majorat du Marchal, chef des maisons de Toledo et d'Obregon à Grenade, l'un des *Vingt-Quatre* de cette cité, représente ce qui suit à Votre Majesté : Sachant avec quelle équité Elle se plaît à récompenser les services de ses sujets, aussi bien ceux qu'ils ont rendus eux-mêmes, que ceux que rendirent

(1) *Memorial de la cálidad y servicios de Don Juan Suárez de Toledo y Obregón, Señor del Mayorazgo del Marchal y otros, Veinticuatro de Granada, al Rey nuestro Señor.* Por Don Alonso Nuñez de Castro, Coronista de su Magestad. — Un exemplaire imprimé se trouve à la bibliothèque de l'université de Salamanque.

Un érudit allemand, Gerard-Ernest de Frankenau, dans son ouvrage *Bibliotheca Hispanica Historico-Genealogico-Heraldica* (Lipsiæ, 1724), affirme que le susdit *Memorial* ne fut pas composé par Alonso Nuñez de Castro, mais par Juan Suarez de Toledo lui-même, dont il fait mention comme d'un généalogiste de valeur. Voici les lignes qu'il lui consacre :

Page 242, CDLXXII. — Don Joannes Suarez de Toledo et Obregon, Dominus del Marchal, nobilis aulicus (vulgo gentilhombre de la boca vocant) Caroli II, Hispaniæ Regis, a quo etiam Vice-Comes de Rias (qui Vice-Comitatus in granatensi situs est Regno) creatus est; Decurio item (veinticuatro vocant) urbis Granatensis, vir in studio præsertim genealogico apprime versatus, compilavit plurima.

Parmi ses ouvrages, il place : « Memorial de su Genealogia, sive supplicem de suis majorumque meritis et successione stirpis suæ genealogica libellum : qui etsi auctorem præ se ferat Don Alphonsum Nunnesium de Castro supra (XXIV, 34 et 599) laudatum, totus tamen ipsi nostro Joanni Suarezio debetur... Item : De familiis Urbis Regnique Granatensis nobilibus documenta... Latent adhuc in scriniis curiosorum inedita varia ab eodem elucubrata opuscula genealogica, quæ inter memorantur : Genealogia de la casa de Daran... — Genealogia de la casa de Obregon... — Genealogia de la casa de Gumiel... — Genealogia de la gran casa de Cueva... »

(2) *Testimonio del Titulo de Castilla denominado Vizconde de Rias.* — Archives du Marquis de Corbera et Vicomte de Rias, descendant des Suarez de Toledo. — Madrid. — Les quelques détails qui vont être donnés sur la famille de Suarez sont pris dans le *Memorial* généalogique, dans ce *Testimonio* et dans le biographe Descamps.

leurs ancêtres, dans le but d'exciter à les continuer ou même à les surpasser, il se voit obligé d'exposer à Votre Majesté les mérites qui s'unissent en sa personne et en sa maison. Il se flatte que Votre Majesté daignera les faire examiner et les récompenser comme il Lui paraîtra convenable, le mettant ainsi en état de servir Votre Majesté avec plus de décence et d'éclat. Et, jugeant que pour obtenir la faveur qu'il espère, il est nécessaire de montrer l'illustration de sa naissance, l'antiquité de sa famille, la distinction des alliances qu'elle contracta, il joindra à l'exposé de ses propres services le tableau abrégé de son ascendance, depuis que sa branche fut séparée du tronc des Comtes de Cedillo. »

Cette généalogie nous montre, jusqu'à l'époque où elle fut composée, cette famille se perpétuant par une descendance masculine durant une période de six siècles, mêlée à toute l'histoire héroïque de la Castille, exerçant d'honorables emplois ecclésiastiques, civils et militaires, illustrée souvent par des alliances avec les sangs les plus nobles, toujours prenant une part active aux guerres de la Péninsule, surtout contre les Maures, s'identifiant même si bien avec cette grande épopée nationale qu'elle en tira ses titres, ses domaines, son blason, ses patries successives et son honneur le plus pur.

Ainsi, au onzième siècle, le comte Munio Adefonso se distingue dans les campagnes de Ferdinand le Grand. Son fils, Alphonso Muños, se trouve en 1085 avec Alphonse VI au siège de Tolède, et reçoit, après la prise de cette ville, la terre de Ajofrin, qui le fixe dans la nouvelle conquête ; terre dont sa famille porta longtemps le titre nobiliaire avec celui de Tocenaque, et qui, à la fin du quatorzième siècle, fut donnée, par la femme et héritière du dernier représentant de la branche aînée, à l'image miraculeuse de Nuestra Señora del Sagrario de Toledo.

Munio Alfonso, fils de ce premier seigneur de Ajofrin, périt dans un combat contre les Maures. Les vainqueurs portèrent sa tête de côté et d'autre, non seulement en Espagne mais jusqu'en Afrique, pour exciter le courage des leurs par un trophée qui attestait la fin d'un ennemi redouté. Plus tard, en 1212, le sixième seigneur d'Ajofrin, Pero Ruis, combattait à la bataille de Las Navas de Tolosa, et, en souvenir de la croix, présage de victoire, qui, selon les uns, apparut dans le ciel, qui, selon d'autres, sauva miraculeusement de la mort le prêtre qui la portait dans les rangs

ennemis (1), il ajouta à ses armoiries une croix d'argent sur champ d'azur (2).

2. — Trois siècles après, en 1492, pour les Suarez de Toledo — car, par suite d'alliances et d'héritages, ce titre était devenu celui de la famille, — la prise de Grenade fut, comme l'avait été pour leurs ancêtres celle de Tolède, l'occasion de nouveaux services, de nouveaux agrandissements et d'une nouvelle émigration. La génération qui existait à l'époque de ce grand événement, l'avant-dernière avant celle du théologien, paraît avoir été batailleuse entre toutes. Nous n'y trouvons, un seul excepté peut-être, que des chevaliers guerroyeurs : le Capitan Hernan Lopez, duquel le père dit dans son testament : « Que Dieu ait son âme ! on me l'a tué à la bataille de Toro contre le roi de Portugal », Garcia Alvarez de Toledo, qui périt de la main des Maures au siège de Bara, Rodrigo de Toledo, qui se distingua dans la conquête de Loja et y reçut un domaine, Juan Suarez de Toledo, vaillant officier, que les rois catholiques employèrent, avec une confiance qui ne fut jamais trompée, dans la campagne de Grenade et dans leurs autres guerres d'Espagne ou d'Afrique. Ainsi, en 1509, il recevait du roi Ferdinand cet ordre qui est tout à son honneur :

« Vous aurez appris déjà que le Révérendissime Cardinal d'Espagne, Fray Francisco Ximenez de Cisneros, archevêque de Tolède, mû par le zèle qui l'anime pour les intérêts de notre sainte foi catholique, part en qualité de capitaine général pour l'expédition que Nous avons ordonné de faire contre les Maures d'Afrique; et parce que Nous savons que vous êtes un homme tel que le demande cette guerre et apte à vous y rendre utile au service de Dieu Notre-Seigneur et de Nous, pour cela Nous vous mandons et ordonnons de vous rendre auprès dudit cardinal et de partir avec lui. »

Un autre frère de ces chevaliers, Alonso de Toledo, avait rempli, pendant le siège de Grenade, des fonctions importantes auprès des Rois Catholiques, qui ne se montrèrent point ingrats envers lui. La ville prise, les mosquées aussitôt purifiées et

(1) Mariana, *Historia de España*, l. XI, c. 24.

(2) « Las armas de los Suárez de Toledo son un escudo de quatro quarteles : en el primero y ultimo una Cruz de Calatrava de plata en campo azul; y en el segundo y tercero quartel, un castillo de azero en campo de oro. » Descamps, Ire part., c. 3.

consacrées au vrai Dieu en actions de grâces, les vainqueurs s'occupèrent de récompenser ceux qui avaient travaillé avec eux à cette conquête. Or, parmi les actes des rois Ferdinand et Isabelle, se trouve le suivant :

« Au licencié Andrés Calderon, notre Correjidor en la cité et royaume de Grenade, Alcade de notre palais et de notre cour. Reconnaissant les nombreux et bons et loyaux services que Nous a rendus Alonso de Toledo, notre majordome ; et ceux que son père le Jurat Alonso Suarez de Toledo rendit au Seigneur roi Don Enrique notre frère, que Dieu ait en sa gloire ; et ceux que rendit son aïeul, le noble et honorable Pedro Lopez de Toledo, Contador Mayor du seigneur roi Don Juan notre père, de glorieuse mémoire, que Dieu ait pareillement en sa gloire ; et tous ceux que ses autres ancêtres rendirent aux seigneurs rois qui furent les nôtres : Nous avons jugé bon de lui faire don, ainsi que Nous le faisons par le présent acte, des maisons, vignes, terres, oliveraies et bains, que possédait le maure Mahomad Abenandid dans la alqueria de la Zubia, au territoire et juridiction de cette cité. Et ainsi, dès que cette Cédule vous aura été présentée, vous livrerez et ferez livrer audit Alonso de Toledo ledit domaine, pour qu'il le possède en bien propre, lui et ses héritiers. »

Retenu par ce don royal, Alonso de Toledo resta à Grenade, avec l'intention si arrêtée de s'y fixer, qu'il fit bientôt vendre les biens dont il avait hérité à Tolède et son domaine seigneurial de Tocenaque. Il fut le grand-père du théologien. C'est donc aux instincts guerriers et à l'esprit chevaleresque de sa race que François Suarez dut sa belle et poétique patrie. Est-il téméraire de croire qu'il leur dut aussi son génie et sa mission providentielle? Là où l'atavisme physique n'a rien à voir, ne peut-il pas y avoir place encore pour une sorte d'atavisme de l'ordre moral? Certes, ces chevaliers castillans étaient tout autre chose que des théologiens. Mais, l'âme remplie de cette vieille foi que des siècles de lutte avaient fait pénétrer de plus en plus dans les cœurs et dans les mœurs, ils couraient aux champs de bataille, emportés par le zèle chrétien autant que par l'amour de leur pays. Pour eux comme pour nos anciens croisés francs, ces guerres étaient œuvres de religion. Peut-être Dieu voulut-il payer tout le sang, versé pour sa cause par ces fortes générations, mieux que n'avaient pu le faire les rois de la terre avec leurs domaines et leurs titres, en faisant sortir d'elles un défenseur de la foi, plus

puissant à lui seul par sa plume, qu'ils ne l'avaient été tous ensemble par leur épée. Désormais il ne sera plus question dans ce livre de guerres et de combats ; ou si parfois on y rencontre encore des luttes, ce ne seront jamais que des luttes d'idées et de doctrines.

Établi avec sa famille à Grenade, Alonso de Toledo y exerça les charges de trésorier général de l'armée pour le royaume de Grenade et de surintendant général des palais que Charles-Quint fit construire dans l'Alhambra. Avant de mourir, il fonda et dota, dans l'église des Franciscains de Grenade, la chapelle de saint Jean-Baptiste, où il fut enterré ainsi que son frère Don Juan Suarez de Toledo. De ses trois fils, l'un, Jean Suarez de Toledo, entra dans les ordres et fut chanoine à Grenade. Un autre, Balthazar Suarez, suivit la carrière des armes et se distingua dans la conquête d'Oran et dans celle de la Navarre. L'aîné, Gaspar Suarez de Toledo, le père de celui dont nous écrivons l'histoire, né en 1500, succéda à Alonso comme chef de la famille, et se maria avec Doña Antonia Vazquez de Utiel (1).

Ils eurent quatre fils : Jean Vazquez de Toledo, qui resta dans le monde et continua la lignée ; François Suarez le théologien ; Gaspar Suarez de Toledo, que nous verrons entrer après son frère dans la Compagnie de Jésus ; et Pedro Suarez Vazquez, qui mourut jeune, disent simplement les historiens. Un mot de Suarez nous le fait, semble-t-il, un peu mieux connaître. La formule d'admission, qu'il écrivit plus tard en entrant dans la Compagnie, renferme ces mots : « Il a trois frères, dont l'un religieux ». Ce religieux ne pouvait pas être Gaspar, le futur Jésuite, qui n'avait que quatre ou cinq ans au moment où cette formule était rédigée. Ce ne peut donc être que ce Pedro, à peine entrevu par les historiens. Mais dans quel ordre entra-t-il, qu'y fit-il, quand mourut-il, rien ne nous l'apprend (2).

Gaspar de Toledo et Doña Antonia Vazquez eurent aussi

(1) La famille de la mère de notre théologien était, comme celle du père, des plus honorables et des plus estimées à Grenade. V. Descamps, Ire part., c. 2.

(2) Descamps, le seul biographe qui donne son nom de Pedro, dit qu'il fut le troisième des fils et qu'il naquit en 1550 (Ire part., c. 1). Il aurait donc été déjà religieux à quatorze ans, en 1564, date de l'entrée de François au noviciat !...

quatre filles, Doña Catalina Suarez, qui se maria avec Don Juan de Trillo, alcade et gouverneur des château et ville de Carcabuey, et Iñes, Marcelana, Maria, qui toutes les trois furent religieuses au couvent des Hiéronymites de Santa Paula de Grenade et y vécurent saintement. Doña Maria surtout y laissa le souvenir, vivant encore longtemps après elle, d'une vertu éminente, récompensée par des faveurs extraordinaires.

Ainsi, sur huit frères et sœurs, six se consacrèrent à Dieu. Dans la génération suivante, celle des neveux et nièces de Suarez, la proportion sera la même : trois fils sur quatre et deux filles sur trois : en tout, dans l'une et dans l'autre, sur quinze personnes onze vocations ecclésiastiques ou religieuses. Ne semble-t-il pas que cette forte et noble race se soit prise, dès qu'elle vit sa patrie terrestre reconquise, à tourner de plus en plus ses aspirations vers la patrie céleste? D'ailleurs, ceux-là mêmes qui restaient dans le monde y donnaient l'exemple d'une vie toute chrétienne, comme cette sœur mariée de François, Doña Catalina de Trillo, qui, dans la petite ville de Carcabuey, tous les matins, après avoir rempli ses devoirs de piété envers Dieu, descendait du castillo pour exercer envers les hommes les œuvres de charité. Ses serviteurs l'accompagnaient, chargés de vivres, de remèdes, de vêtements. Elle allait de maison en maison, faisant elle-même la distribution, soignant les malades, donnant à manger aux infirmes, et ne remontait à son castel qu'après avoir épuisé ses ressources et les misères à soulager. Ce fut là, pendant plus de trente ans, l'emploi de son temps et de sa fortune (1).

Telle était la chrétienne et généreuse famille dont Suarez devait recevoir le sang et les traditions. A la considération dont elle jouissait, s'ajoutait une situation matérielle qui lui permettait de soutenir dignement le rang qu'elle s'était acquis. La formule d'admission de Suarez au noviciat, signée par lui, portera, à la suite du nom de ses parents, cette mention : « Ils ont largement de quoi vivre ». Ce sera la réponse à une question qui est faite à tout candidat, nul ne pouvant être admis qu'autant que son aide n'est pas indispensable pour la subsistance de son père ou de sa

(1) Descamps, Ire part., c. 1.

mère (1). Un état du noviciat, dressé à la même époque, s'exprime en ces termes encore plus précis :

« Le Frère François Suarez, fils de parents distingués et riches : son père est le licencié Gaspar de Toledo, avocat à Grenade, dont la fortune dépasse 30.000 ducats (2). »

D'après la valeur la plus probable du ducat à cette époque, c'était un patrimoine de cent mille francs au moins, fortune regardée alors comme considérable, surtout aux mains d'un homme qui exerçait une profession lucrative. Profession tout autre que celle des armes : c'est que déjà, dans l'Espagne unifiée, pacifiée et en pleine possession de ses colonies, les fils de familles nobles se portaient de plus en plus à servir autrement que par l'épée leur roi et leur pays. L'ère de la Chevalerie approchait de sa fin.

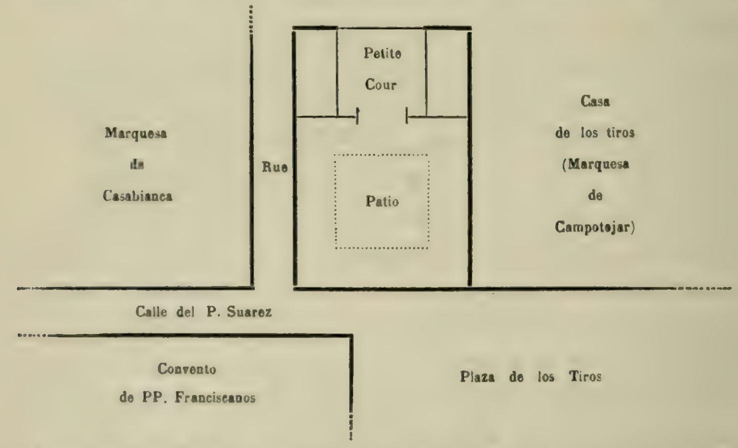
La demeure patrimoniale, la *casa solar*, des Suarez de Toledo fut-elle réellement celle que lui assigne aujourd'hui l'inscription, reproduite aux premières lignes de cette histoire ? En 1887, à nos questions réitérées, des érudits de Grenade répondirent que nul indice ne permettait de reconnaître l'ancien foyer des Suarez. Mais alors et depuis longtemps le grand homme restait un peu oublié dans sa propre patrie. Comment se serait-on occupé de sa maison alors qu'on ne s'occupait pour ainsi dire pas de lui ? Dans ces dernières années, des recherches ont été faites et elles paraissent avoir abouti à des résultats certains. Quelques indications topographiques, éparses dans les anciennes biographies, telles que dépendance de la paroisse de Sainte-Scolastique, voisinage du couvent des Franciscains, contiguïté à une place publique, se sont trouvées, pour la maison désignée, d'une parfaite exactitude. De plus, à l'intérieur, une très vieille boiserie porte l'écusson de la famille. Enfin les actes officiels concernant cette maison

(1) « An superstites habeat parentes ? Pauperes-ne sint an divites ? An commode habeant quod satis illis sit ad statum vitæ suæ ? » (Interrogationes communes pro omnibus a P. Nadal adhibitæ : 1561-1563. *Monum. hist. Soc. Jesu : Epist. Patris Nadal*). C'est la question prescrite par saint Ignace, *Exam. gen.*, c. III, n° 2.

(2) Arch. centr. Soc. Jes. : Castell., *Catalogi Breves. 1559-1576*. Ces *Catalogi Breves* du personnel de chaque maison étaient alors dressés et envoyés tous les quatre mois au provincial et au général, en exécution d'une prescription de saint Ignace. v. Constit., VIII° part., c. 1, litt. N.

conduisent, en remontant la série des possesseurs, jusqu'aux Suarez de Toledo. Ajoutons que par ses proportions et par son architecture, qui tiennent le milieu entre les palais des grands et les habitations des classes moyennes, elle répond très bien à ce que nous savons du niveau social de la famille. La structure est celle qu'on rencontre si souvent dans les villes d'Espagne, surtout dans les villes à traditions mauresques : bâtiments en carré, enfermant le *patio,* ou cour intérieure, entourée de colonnes qui supportent les étages supérieurs : rien de plus propre à conserver, sous les toiles tendues d'un toit à l'autre, la fraîcheur si nécessaire durant les brûlants étés : rien de plus favorable aussi à l'intimité de la vie de famille (1).

(1) La maison dont il s'agit, naguère encore *Calle de Pavaneras, 13*, maintenant *Calle del Padre Suárez, 17*, est attenante d'un côté à la *Casa de los Tiros*, propriété de la Marquesa de Campotejar, de l'autre elle est séparée par une petite rue de la maison de la Marquesa de Casabianca. La plus grande partie de sa façade donne sur la *Plaza de los Tiros*, l'autre partie a pour vis-à-vis l'angle extrême de l'ancien enclos des Franciscains,



couvent devenu aujourd'hui la *Capitanía General* de la Province. Comme on le voit dans le croquis ci-dessus, deux côtés du carré, qui forme le corps de l'édifice, se prolongent sur le revers en forme d'ailes qui laissent entre elles une petite cour. Il paraît certain que tout au moins les murs, des lambris et d'autres boiseries fort anciennes, sont du temps de Suarez. Sur une de ces boiseries se trouve l'écusson de la famille. Vue du dehors, la maison avec l'inégalité de hauteur de ses diverses parties, l'asymétrie de ses ouvertures, ses cordons de créneaux et une façon de tour, offre un aspect qui ne se rencontre guère dans les constructions modernes.

Cette antique demeure des Suarez de Toledo était devenue, vers le milieu du XIXe siècle, la propriété d'un fabricant de chapeaux qui y avait établi son atelier. Elle a été achetée, il y a quelques années, par Don Felipe Campos, qui la trouva dans le plus affreux état de dégradation ; il la fit réparer et il y habite aujourd'hui. C'est son oncle, Don Joachim Reyes, recteur du collège de Santiago, qui par ses recherches a fait identifier la maison et qui a composé l'incription qu'elle porte.



T. I face page 13.

Ancienne Maison de Suarez de Toledo, à Grenade.

3. — La date de la naissance de Suarez, marquée par l'inscription, 5 janvier 1548, doit-elle être acceptée? Tous les biographes la donnent et contre elle nul doute sérieux n'a été soulevé. Nous aurions cependant voulu la confirmer par quelque document officiel : nous n'y sommes pas parvenu. Les anciens catalogues de la Compagnie de Jésus n'indiquent en général l'âge des religieux que par le nombre des années. Les listes des étudiants de Salamanque ne consignent que les noms et les lieux d'origine. Nous sommes allés à la source la meilleure d'ordinaire en pareil cas, aux registres des paroisses. Celle de Sainte-Scolastique à Grenade, dont l'église, détruite en 1837, a été remplacée par celle de l'ancien couvent des Dominicains, devenu lui-même caserne d'artillerie, conserve les *Libros de Bautismos* depuis 1529. Par malchance, il s'y trouve, de 1541 à 1555, une lacune dont le milieu correspond précisément à la naissance en question (1). Au reste, redisons-le, ces recherches ne sauraient aboutir qu'à satisfaire une curiosité superflue. Car la date n'est point douteuse.

Mais que penser et que dire de certaines circonstances prodigieuses et prophétiques, qui auraient marqué cette naissance, au dire de quelques biographes ? L'un d'eux, et ce n'est pas le moins sérieux, Sartolo, en fait le récit suivant :

« L'année 1548 venait de s'ouvrir ; l'Église était gouvernée par Jules III, la Compagnie de Jésus par son fondateur et patriarche saint Ignace, la Monarchie espagnole par Charles V, qui avait réuni, dociles sous un même joug, les Lions et les Aigles. C'était le temps qu'avait fixé le Ciel pour donner un nouveau soleil au monde, pour le glorifier par la naissance de François Suarez. On était au matin du 5 janvier, veille de l'Épiphanie de Notre-Seigneur, jour vraiment heureux pour l'Église, pour l'Espagne, pour la Compagnie, car il allait donner à l'Église militante un valeureux champion qui la défendrait par sa plume invincible, à la nation espagnole un grand homme dont la gloire augmenterait la sienne, à la Compagnie de Jésus un Docteur excellent qui l'illustrerait par son incomparable sagesse. Le Ciel fit connaître combien il appréciait lui-même le présent qu'il faisait à la terre ; et pour montrer qu'il prenait part à l'allégresse commune, il plaça ce jour au nombre des plus fortunés en y faisant briller, non cet éclat de l'antique pierre blanche dont on marquait les jours heureux, mais les rayons d'une nouvelle étoile. La naissance de l'enfant,

(1) *Libro de Bautismos de la Iglesia Parroquial de Santa Escolastica desde el año de 1529 hasta 1541 y desde 1555 hasta 1584.*

qui, le matin, paraissait imminente, se fit attendre tout le jour. Enfin le Ciel voulut lui-même l'annoncer. Le soleil s'était couché et la nuit s'était épaissie, lorsque, sur la maison, apparut un astre d'une telle grandeur et d'un tel éclat, que, sur la place et dans les rues voisines, on aurait pu croire que le jour suivant s'était déjà levé. Le météore resta fixé au même point, dissipant de ses rayons les ombres de la nuit, jusqu'au moment où, l'enfant étant venu au monde, il disparut, comme pour laisser le nouveau-né répandre sur la terre sa propre splendeur (1). »

Ce lyrisme quelque peu naïf témoigne au moins de la bonne foi de ce biographe. Elle est la même chez tous les autres qui ont reproduit le fait. Le récit étant tout à l'honneur de notre théologien, nous ne demanderions pas mieux que d'y souscrire simplement. Mais après le silence gardé par tous les historiens précédents, il faudrait, pour appuyer le dire de Sartolo, autre chose qu'un témoignage unique, postérieur de plus d'un siècle à l'événement et accepté sans examen (2). La défiance s'accroît encore de la facilité avec laquelle les faits semblables se multiplient sous la plume des écrivains de cette époque et de cette école. Ainsi, plus tard, quand Suarez viendra à Rome, son principal historien, Descamps, nous fera voir un météore illuminant la maison professe des Jésuites, au moment où il en franchira le seuil. Même prodigalité de merveilleux envers d'autres grands hommes. Pour ne citer que le plus voisin du nôtre, les biographes de Gabriel Vazquez le font naître, deux ans plus tard, avec une croix empreinte sur l'épaule et une sorte d'auréole tracée sur la tête ; ils le feront mourir aux lueurs d'une flamme miraculeuse, qui, de la maison funèbre, s'élèvera dans les airs (3). Chez ces auteurs, ce

(1) Sartolo, l. I, c. 2.

(2) Voici ce témoignage d'après Sartolo :

« Le Père Joseph de Madrid, Jésuite, qui occupa les principales charges de la province d'Andalousie, aimait à raconter à ses élèves ce prodige dont il avait trouvé le souvenir vivant encore dans le peuple. Plus tard le docteur Don Juan de Leyba, premier chapelain du Roi, à Grenade, qui avait plusieurs fois entendu ce récit, en parlait en ces termes dans une lettre écrite à Don Juan Suarez de Toledo, Vicomte de Rias, et petit-neveu de Suarez : « *Mon maître, le Père Madrid, dont je fus l'élève en 1642, suivait en tout les principes et la doctrine divine du Docteur Eminent, de ce prince de la théologie ; c'est de sa bouche que j'appris l'événement qui marqua la naissance de votre grand-oncle, et dès lors je me pris à vénérer jusqu'aux murs et au seuil de votre maison.* »

Sartolo avait eu sans doute communication de cette lettre de Juan de Leyba ; mais si le témoignage qu'elle renferme prouve assez peut-être que le Père Madrid croyait à la vérité du fait, il ne prouve pas qu'il eût pour y croire des raisons bien solides.

(3) *Varones Ilustres de la Compañia de Jesús. — Gabriel Vazquez.*

n'est pas supercherie, c'est enthousiasme et simplicité. Pleins d'admiration pour leurs héros, il leur semblait que le ciel et la terre, les admirant comme eux, dussent recourir pour les honorer aux signes les plus extraordinaires, comme ils épuisaient eux-mêmes, pour les exalter, toutes les ressources de leur rhétorique. Sans doute ces manifestations divines sont toujours possibles ; dans certains cas elles seraient vraisemblables, comme à l'apparition d'un homme qui fut en réalité une lumière de l'Église. Mais l'histoire compte pour rien ce qui n'est que possible et pour peu de chose ce qui n'est que vraisemblable. Toutefois, ne dût-on voir dans ces récits qu'une suggestion de l'enthousiasme ou que de pieux emprunts faits, en vertu de quelque analogie, à des légendes de saints, il y avait lieu de les signaler. La bonne foi même et la crédulité avec lesquelles ils ont pu être imaginés par les uns, acceptés par les autres, attestent toujours à quel point ceux qu'ils concernent étaient regardés comme des hommes extraordinaires.

Mais à quel titre, si ce n'est comme exemple curieux du goût de l'époque, mériteraient-elles d'être citées, ces interprétations fantaisistes de circonstances, vraies cette fois, mais naturelles, qu'à tout prix on veut rendre surnaturelles et prophétiques (1)? Si Suarez apparut au moment où l'Église commençait à célébrer la fête de l'Épiphanie, c'est qu'il devait être, lui aussi, une autre étoile, semblable à celle qui guida les Mages vers Notre-Seigneur et sa sainte Mère. S'il naquit en la fête de saint Télesphore, pape et martyr, c'est qu'il devait être un vaillant défenseur de la chaire de Pierre contre l'hérésie. S'il commença à vivre au jour où le martyrologe fait mémoire de saint Siméon Stylite, c'est qu'il devait s'élever au sommet de la science et de la vertu, comme sur une haute colonne. S'il vint au monde dans la paroisse de Sainte-Scolastique, c'est qu'il était destiné à devenir un des plus grands docteurs scolastiques. Enfin, s'il reçut le nom de François, c'est que, en même temps que chérubin par la science, il devait être aussi séraphin par la charité ; dernier rapprochement que nous ne prétendons pas traiter, comme les autres, de pieuse puérilité. Nous savons en effet que de très réelles relations peuvent exister entre

(1) Descamps, Ire part., c. 4.

la vertu d'un homme et la sainteté du patron spécial qui lui fut donné au baptême. Les Suarez de Toledo, tout voisins du couvent de Saint-François, paraissent avoir eu une particulière dévotion pour le grand patriarche d'Assise : on a vu qu'ils lui avaient fondé, dans l'église de l'ordre, une chapelle où ils avaient leur sépulture. Cette dévotion dut inspirer le choix du nom donné à l'enfant, et ce nom dut lui rappeler plus tard qu'il était l'héritier privilégié de cet attrait de famille et des grâces qui en découlaient.

Il est moins facile d'expliquer pourquoi notre théologien ne reçut ou ne prit jamais, même dans les documents officiels, d'autre nom patronymique que celui de Suarez. On doit remarquer d'ailleurs qu'il y eut alors dans la famille une diversité de noms qui peut paraître étrange. Le frère aîné portait le nom de Jean Vazquez de Toledo, combinaison de celui du père et de celui de la mère ; le second ne s'appela que François Suarez, nom mutilé de la lignée paternelle ; un autre fut Pedro Suarez Vazquez ; le quatrième, tantôt Gaspar Suarez de Toledo, tantôt simplement Gaspar de Toledo. « C'est, dit à ce sujet le biographe espagnol Descamps, un usage assez répandu que, s'il y a dans une famille plusieurs enfants, ils ne portent pas, ou ne portent pas tous, le nom même du père, mais aussi celui de la mère ou de la grand'-mère ; sans parler de l'ancienne coutume d'après laquelle les familles nobles prenaient le titre des domaines qui étaient sous leur dépendance. Ainsi nous avons vu les ancêtres de Suarez porter le titre de seigneurs de Ajofrin ou de Tocenaque. » Quelle que soit l'explication du fait, il convenait de le signaler. En effet, le nom de Suarez, le seul attribué à notre théologien, étant déjà assez répandu en Espagne dès cette époque, il s'y est rencontré, au dedans et au dehors de la Compagnie, plusieurs Suarez, et même plusieurs François Suarez, assez marquants pour que l'histoire en ait gardé le souvenir. On est exposé parfois à les prendre l'un pour l'autre : confusion que les auteurs, même les meilleurs, n'ont pas toujours évitée (1).

(1) Descamps, Ire part., c. 19, donne un acte notarié où notre théologien est appelé Francisco Suarez Vazquez. Le nom n'est pas toujours écrit de la même manière. La forme vraie, qui est celle des signatures autographes, est *Suarez*. Mais souvent, surtout chez les auteurs portugais, on trouve Soarez. La diversité est plus grande encore chez les auteurs latins : Suares, Suarius, Suaresius, Soares, Soarius. Comme exemple des confusions bio-

4. — De l'enfance de Suarez nous savons peu de chose. Son éducation dut être celle que pouvait recevoir un enfant dans une famille toute chrétienne où les exemples des parents inspiraient une foi vive, dans une maison honorable où la distinction et la richesse n'avaient point altéré la simplicité des mœurs. Qu'une excellente nature se soit dès lors révélée en lui, comme l'assurent les anciens biographes, qu'on ait admiré un ensemble de qualités rares à cet âge, innocence et piété, docilité et sérieux, nous l'admettons sans peine : dans une existence exempte comme celle-là de crises morales, et d'une si parfaite unité, l'enfant dut être, dans la mesure de sa taille, ce que l'homme fut plus tard.

Nous avons mieux d'ailleurs que de simples présomptions. Dès l'âge de dix ans, François fut destiné à l'état ecclésiastique, fait très significatif par lui-même et plus encore par l'explication que nous en trouvons dans une lettre de son petit-neveu, Jean Suarez de Toledo, adressée au biographe Descamps :

« Mon oncle, disait-il, montra toujours beaucoup d'inclination à la vertu, comme aussi beaucoup de réflexion, de réserve et de modestie. Aussi fut-il destiné de très bonne heure par ses parents au service de l'Église (1). »

C'est alors sans doute qu'il reçut la tonsure cléricale, dont il sera fait mention sur la cédule de son admission dans la Compagnie : « *Es de primera corona* ». Il est certain du moins que, à la date du 9 septembre 1558, par acte du vicaire général, le docteur Fonseca, agissant au nom de Pedro Guerrero, archevêque de Grenade, il reçut la collation de deux bénéfices ecclésiastiques, dont sa famille disposait par droit de patronage. Il en jouit jusqu'au moment où il se fit religieux (2).

graphiques dues à l'identité des noms, signalons l'erreur suivante : la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, par le P. Carlos Sommervogel, affirme que notre théologien enseigna à Paris : or il n'y alla jamais. Mais un autre François Suarez, lui aussi espagnol (d'Avila) et jésuite, enseigna la philosophie et la théologie à Paris, au collège de Clermont, où il eut pour élève, entre 1580 et 1584, saint François de Sales.

(1) Lettre de D. Juan Suarez de Toledo à l'historien de Suarez, Descamps, 27 octobre 1665. Citée par cet historien, Ire part., c. 10.

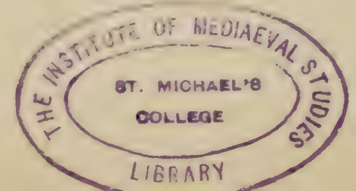
(2) Descamps, Ire part., c. 4. — Il nous a été impossible de trouver, aux archives de l'archevêché de Grenade, les pièces officielles se rapportant à la tonsure et aux bénéfices de Suarez. Les registres des ordinations ne commencent qu'en 1576. Nul motif, d'ailleurs, d'élever des doutes à ce sujet.

C'est donc au sortir de la première enfance que François fut à moitié séparé du monde et voué au ministère des autels. Il est à croire que ses propres désirs avaient précédé cette décision. Mais serait-il prouvé que l'inspiration en vint de ses parents ou des trois prêtres ses oncles, il importerait peu (1). Aujourd'hui on traite volontiers de déraisonnable et d'inhumain cet usage, en vertu duquel un père ou une mère disposait de l'existence de son enfant, incapable de comprendre le sort qui lui était préparé; et l'on s'apitoie sur ces victimes malheureuses de calculs intéressés ou d'une égoïste piété. Parler ainsi, c'est condamner l'Écriture Sainte, où nous voyons des enfants consacrés à Dieu, même avant leur naissance, comme Samuel. C'est condamner l'Église approuvant les donations, qui peuplaient les monastères de jeunes oblats, et le concile de Trente, qui recommandait de choisir pour les séminaires, dont il prescrivait la fondation, de tout jeunes élèves (2). Aujourd'hui même, si on y regardait de près, on constaterait qu'un grand nombre, que le plus grand nombre peut-être, de ceux qui exercent le sacerdoce, ont été tout d'abord plutôt choisis pour cet état qu'ils ne l'ont eux-mêmes choisi. Suarez se rappellera sans doute avec reconnaissance son entrée précoce dans la cléricature, lorsque plus tard il défendra, avec autant de conviction que de solidité, la légitimité et les avantages, même quand il s'agit de vie religieuse, de ces directions imprimées de bonne heure à une existence vers ce qu'il y a de plus élevé (3). Le mal n'est pas dans ces initiatives mêmes des parents : il serait dans la bassesse des motifs qui les inspireraient, dans l'obstination à les maintenir en dépit des inapti-

(1) Un oncle paternel, Juan Suarez de Toledo, chanoine de l'église de Grenade ; un grand-oncle maternel, « Doctor Don Francisco de Utiel, uno de los primeros Canonigos que tuvó la Iglesia de Granada, Provisor y Vicario general de su Arzobispado y del de Toledo, Abad mayor da Santa-Fé, dignidad de aquella misma Iglesia de Granada y calificador de la general Inquisicion » ; un oncle maternel, « Don Pedro Vasquez de Utiel, arcediano de la Iglesia metropolitana de Granada, Provisor et Vicario general de su Arzobispado, Calificador de la Santa y general Inquisicion, Abad mayor de Santa-Fé ». (V. Descamps, Ire part., c. 2 et c. 18.)

(2) Conc. Trid. Sess. xxiii, Decr. de Reform., c. iv, 18.

(3) Suarez, *De Religione*, tractatus vii, lib. V, c. i, ii, iii, Édit. Vivès, t. xv, p. 292 et suiv.



tudes ou des répugnances de l'enfant, dans la négligence à lui donner la culture morale et littéraire que demandent ces vocations.

Rien de pareil ne put vicier celle de François. En quittant totalement le monde quelques années plus tard, il montrera combien les vues de ses parents avaient été d'accord avec ses propres inclinations ; ses parents aussi, en le laissant aussitôt suivre l'appel de Dieu, montreront qu'ils avaient cherché dans l'état ecclésiastique de leur fils autre chose que des profits ou des honneurs. Ils le montrèrent aussi par le soin spécial qu'ils prirent de sa formation. Nous avons déjà dit ce que fut tout naturellement celle du cœur au foyer vertueux des Suarez de Toledo. Celle de l'esprit ne fut point négligée. François avait commencé les premières études, qui menaient à l'état ecclésiastique ou à ces professions civiles que nous appellerions aujourd'hui libérales. Études plus simples, plus rapides alors que de nos jours, et en Espagne plus qu'ailleurs ; elles consistaient à peu près à se familiariser assez avec la connaissance et l'usage du latin, pour pouvoir suivre les cours et parler la langue des universités. La cédule d'admission dans la Compagnie, signée de François, portera qu'il avait étudié la grammaire pendant quatre années : « *Ha oido 4 años de gramática* ». Descamps écrit qu'à treize ans il possédait très bien cette grammaire et cette langue ; ce qui ne saurait surprendre, si on se rappelle que les anciennes méthodes, moins compliquées et peut-être moins savantes que les nôtres mais plus pratiques, concentraient le travail sur une même étude et multipliaient les exercices les plus efficaces. De fait, sans avoir besoin de refaire ou de compléter ses études littéraires, le jeune théologien se trouvera plus tard en possession de ce style latin, simple mais toujours correct, limpide et précis, élégant même au besoin, qui rend facile la lecture de ses ouvrages. L'historien cité tout à l'heure ajoute que « François apprit la rhétorique sous le maître Jean Latino, qui l'enseigna plus de soixante ans dans l'université de Grenade ». Il est à croire que cette étude de la rhétorique, dont nulle part ailleurs il n'est fait mention, se confondit plus ou moins avec celle de la grammaire et n'en fut que le développement. Mais si François l'étudia à l'université, c'est aussi, selon

toute vraisemblance, dans ces écoles publiques qu'il avait d'abord étudié la grammaire (1).

5. — A coup sûr ce ne fut pas aux classes des Jésuites. Il y avait déjà à Grenade des religieux de la Compagnie ; mais leur collège n'était encore qu'en projet ou tout au plus en préparation. Le Père Miguel Torres, provincial d'Andalousie, avait ouvert, le 7 septembre 1554, la première maison de son ordre à Grenade, où il avait laissé pour supérieur le Père Pedro Navarro. Mais elle ne fut d'abord qu'un centre de ministères apostoliques. En 1556, le Père Bustamante, successeur de Torres, séduit par la bienveillance de l'archevêque Guerrero, par la sympathie des habitants et par les avantages matériels qu'offrait ce beau pays, y transféra le noviciat, précédemment établi à Cordoue. Ce ne fut qu'en 1583, lorsque Suarez avait depuis longtemps quitté Grenade, que les classes s'ouvrirent et que le collège de San Pablo commença à attirer la jeunesse studieuse de la région. Les parents de Suarez, mêlés par leur vie chrétienne et par leur condition sociale à tout ce qui intéressait la religion et la cité, connurent sans doute dès lors ce nouvel ordre, dont leur fils devait être une des gloires les plus pures. Mais nous n'avons à ce sujet aucun indice positif. Nous ne saurions dire par conséquent si Suarez enfant, sans être élève des Jésuites, ne fut pas cependant en quelque manière placé sous leur influence.

(1) Le docteur Don Francisco de Montells y Nadal, recteur de l'université de Grenade, dans son *Historia del origen y fundación de la Universidad de Granada* (Granada, 1875), mentionne ainsi Suarez au catalogue des hommes illustres qui ont enseigné ou étudié dans cette université :

« El Padre Francisco Suárez, catedrático de teología en esta Universidad, y uno de los doctos mas renombrados de su tiempo : fue jesuita y explicó en Alcalá, Salamanca, Coimbra y en la Sapienza de Roma... » (P. 861.)

Une omission et deux erreurs : Suarez fut très probablement élève des cours d'humanités à cette université, ce que ne dit pas cette histoire ; mais il n'y fut jamais professeur et, à Rome, il le fut au Collège romain, non à la Sapience. Distractions pardonnables, après tout, dans un ouvrage où Suarez ne vient qu'en passant. Ce qui l'est moins, ce sont les jugements de parti pris et d'esprit hostile que l'auteur porte sur les Jésuites, dont le tort le plus grave fut, là comme ailleurs, d'attirer trop d'élèves à leur collège. Voir, par exemple, pp. 68, note 115 et suiv., 188, 279. A ce dernier endroit, approbation est donnée à l'expulsion des Jésuites, par laquelle Charles III voulut délivrer ses états de ces hommes « dont on avait, quelques années avant, dévoilé les négoces, les usures, les usurpations ». Et pour toute preuve, en note cette simple référence : « Libro publicado en el Haya en 1759. » Justifier de pareilles appréciations par un vague renvoi à un ouvrage sans titre et sans nom d'auteur, sorti de la plus célèbre officine de mensonges des huguenots et des jansénistes ! Est-ce là écrire l'histoire en recteur d'université?

Il dut au moins entendre parler d'eux, car à ce moment on n'en parlait que trop à Grenade. Un violent orage venait de s'y déchaîner contre la Compagnie, lequel bientôt, à peu près dissipé dans cette région, ne cessa guère dans la suite de se reformer tantôt sur un point, tantôt sur un autre. En voici la cause (1). Une femme, se confessant à un jésuite, lui révéla qu'un mauvais prêtre avait abusé du sacrement pour faire d'elle la victime de ses coupables désirs. Le confesseur comprit qu'elle n'échapperait point à de nouvelles sollicitations et à de nouvelles fautes, si elle ne faisait connaître à l'autorité ecclésiastique les infâmes pratiques du séducteur. Il lui en fit un devoir. Elle refusa de s'y soumettre. Le jésuite refusa de l'absoudre, lui déclarant toutefois que, sans dévoiler son nom, il soumettrait le cas à l'archevêque. Guerrero approuva et maintint la décision du confesseur. La pénitente s'obstina dans sa résistance, et fit part de son aventure et de ses ressentiments à quelques confidentes. Le secret devint vite l'histoire de toute la ville. Les envieux et les ennemis de la Compagnie en prirent prétexte pour la rendre suspecte et odieuse. On se mit à dire d'une manière générale que les Jésuites obligeaient les pénitents à leur nommer le complice de leurs fautes. Bientôt, la malveillance confondant à dessein les questions, on répandit le bruit qu'ils révélaient le secret des confessions. L'un d'eux, Ramirez, qui depuis deux ans remuait la contrée par ses puissantes prédications, fut chargé de justifier la doctrine et la conduite de son ordre. Il en montra la parfaite conformité avec les enseignements et les prescriptions de l'Église. Mais alors d'autres prédicateurs portèrent, eux aussi, dans les chaires ces discussions et leurs attaques contre la Compagnie. Tout ce bruit ne se calma que lorsque l'archevêque, à son tour, eut exposé la vérité, vengé la Compagnie de toutes les accusations, et enfin défendu de traiter en public ces questions inopportunes.

Telle fut l'origine d'une calomnie trop venimeuse et trop facile à rééditer pour ne pas devenir un des thèmes préférés de nos ennemis. Ce fut aussi l'origine d'une loi ecclésiastique bien

(1) Cf. Ribadeneira, œuvre inédite : *Glorias y triumfos de la Compañía de Jesús en sus Persecuciones*. La de Granada. — Astrain : *Historia de la Compañía de Jesús en la Asistencia de España*. Tome II, cap. VI.

connue des moralistes. Guerrero avait compris à tel point combien la décision donnée par le jésuite était, dans des cas pareils, légitime et nécessaire, que, par l'entremise du Père Lainez, second général de la Compagnie, il pressa le pape Paul IV d'imposer cette dénonciation de tout prêtre abusant ainsi du sacrement de pénitence. Obligation qui, limitée par ce pape au seul ressort de l'Inquisition de Grenade, fut dans la suite étendue à d'autres pays, puis à toute l'Église.

Suarez, qui plus tard commentera cette loi, était alors trop jeune pour prendre part à ces débats ou même pour les comprendre. Mais à ses oreilles d'enfant dut parvenir quelque chose du bruit qui se faisait autour des Jésuites et contre eux. Et ce fut probablement grâce aux ennemis d'un ordre qu'il devait tant aimer et si bien défendre, qu'il commença tout d'abord à le connaître. Ne se mêla-t-il pas aussi parfois aux auditeurs de Ramirez, comme il le fera bientôt à Salamanque, où, dans les accents de cette voix apostolique, il reconnaîtra la voix même de Dieu l'appelant à son service?

6. — Son adolescence s'écoulait ainsi dans la piété, l'étude et le charme du foyer domestique, au sein d'une des régions les plus riantes de l'Espagne, à côté de ces merveilleux palais de l'Alhambra, but le plus ordinaire sans doute de ses promenades d'enfant, en face de ces grands horizons que dominent les sommets neigeux de la Sierra-Nevada, étincelants dans la lumière et dans l'azur. Adolescence heureuse et sereine, qui cependant fut un jour troublée par un incident tragique, mais où le seul beau rôle fut pour Suarez. Il marchait par la ville avec un autre écolier, d'un caractère sans doute bien différent du sien. Ils rencontrèrent un troisième jeune homme avec lequel l'écolier, sous quelque futile prétexte de préséance, se prit de querelle au point d'entrer en fureur, de tirer son poignard et d'en porter un coup terrible, si vite qu'il fut impossible à François d'arrêter son bras. Le pauvre jeune homme, le cœur percé, tomba mourant aux pieds des deux amis.

Le meurtrier, dont la colère s'était changée, aussi vite qu'elle s'était assouvie, en remords et en terreur, restait immobile et

épouvanté, regardant sa victime, prêt lui-même à défaillir et à tomber à côté du cadavre. Un instant encore, et il ne pourrait échapper à l'indignation de la foule, à la vengeance des parents et amis du mort, à la première rigueur des magistrats. François atterré, lui aussi, mais dominant son émotion et gardant sa présence d'esprit, saisit le malheureux par le bras et l'entraîna de force dans l'église la plus voisine. C'était le mettre en sûreté dans un asile inviolable et donner à sa famille le temps d'intercéder pour un crime presque involontaire. Ce fait fit paraître chez l'enfant une maturité au-dessus de son âge ; mais en même temps il produisit sur lui une impression profonde. Mis en présence de la mort d'une façon si soudaine et de si près, il conçut une plus grande estime pour les biens qui ne passent pas et s'attacha davantage à l'état qu'il avait choisi.

A treize ans et demi les études littéraires de François étaient terminées : il fallait songer à ses études supérieures. Grenade avait son université. Mais, fondée depuis un quart de siècle à peine, encore mal pourvue de chaires et de professeurs, manquant de ce renom qui devient pour les étudiants une sorte de mérite et de recommandation, elle ne pouvait pas inspirer pleine confiance à des parents, soucieux de procurer à leur fils les meilleures conditions possibles de bonne instruction et de succès. Gaspar de Toledo avait lui-même étudié le droit civil et le droit canonique à Salamanque. Il prit le parti d'y envoyer ses deux fils.

7. — Les deux jeunes Suarez se rendaient à Salamanque au bon moment. Comme l'Espagne elle-même et comme la vie intellectuelle en Espagne, cette célèbre université était alors parvenue à sa plus grande prospérité. Pendant presque tout le moyen-âge, ce qu'il y avait, en dehors des Arabes, d'études supérieures, était resté presque partout renfermé dans les écoles monastiques et épiscopales, annexées d'abord aux couvents, puis aux cathédrales : études limitées, sauf de brillantes exceptions, au latin et aux sciences ecclésiastiques les plus indispensables. Mais, dans la suite, la Péninsule en grande partie reconquise, ses divers royaumes mieux organisés, les Églises plus fortement constituées, les populations moins absorbées par la guerre nationale, ces

écoles ne répondirent plus au besoin et au désir croissants de savoir et d'apprendre. Elles commencèrent, dès les premières années du XIIIe siècle, par l'initiative tantôt des évêques, tantôt des princes, tantôt des autorités locales, à se transformer en universités, ou à leur céder la place, ou à vivre effacées à côté d'elles.

Le nombre de ces nouvelles créations fut d'abord très limité. Après deux siècles et demi on ne comptait encore que six ou sept universités dans toute la Péninsule. Mais, à la fin du XVe siècle et durant tout le XVIe, il s'en fonda plus de vingt autres et parfois dans des villes qui n'offraient aucune des conditions voulues (1). Cette multiplicité, l'insuffisance des ressources, des vices d'organisation, les malheurs des temps, amenèrent vite la décadence ou la mort de plusieurs d'entre elles. Les plus florissantes mêmes, après avoir jeté leur plus vif éclat au XVIe siècle, ne firent plus dans la suite que décroître avec la fortune de l'Espagne (2). Ces universités s'appelèrent d'abord *Estudios Generales*, *Studium Generale*. Elles enseignaient en effet tout ce que l'on savait alors, et c'était le germe de toutes les sciences, qui depuis se sont si prodigieusement développées. Le plus ancien des documents connus établit à Salamanque deux professeurs de lois civiles,

(1) Voici, par ordre de fondation, les universités créées de 1472 à 1572 : Sigüenza, Saragosse, Avila, Valence, Santiago, Alcala (1508), Séville, Tolède, Lucena, Sahagun, puis Irache, Grenade (1537), Oñate, Gandia, Osuna, Osma, Almagro, Oropesa, Baeza, Orihuela, Tarragone (1572). — Voir *Historia de las Universidades... en España*, por D. Vicente de la Fuente. — *Die Universitäten des Mittelalters bis 1400*, von P. Heinrich Denifle aus dem Predigerorden. — *Historia de la ciudad de Salamanca*, por Bernardo Dorado.

(2) Il est assez de mode, parmi les écrivains d'une certaine école, d'attribuer cette décadence à l'apparition et à la rivalité victorieuse des Jésuites. (Voir, pour exemple, le livre tout récent dont nous nous servons parfois dans ce chapitre : *La vie universitaire dans l'ancienne Espagne*, par M. Gustave Reynier, p. 170.) Ces auteurs dédaigneraient vite un cliché si discrédité en histoire sérieuse, s'ils prenaient la peine de se rappeler : 1° que les Jésuites n'eurent pas d'université en Espagne, sauf l'éphémère et languissante de Gandia ; 2° que, dès lors, leurs nombreux collèges d'enseignement secondaire ne pouvaient qu'alimenter les universités publiques ; 3° qu'en fait d'enseignement supérieur, ils n'eurent dans leurs collèges que celui de la philosophie et de la théologie, jamais celui du droit, même canonique, moins encore celui de la médecine ; qu'ils ne purent donc tout au plus détourner des cours universitaires que des étudiants ecclésiastiques, et encore en petit nombre, vu surtout qu'ils n'usaient pas du pouvoir de conférer des grades ; 4° enfin, que pour ces sciences ecclésiastiques mêmes, longtemps avant saint Ignace et les Jésuites, les autres ordres religieux, celui des Dominicains surtout, avaient de toutes parts élevé des chaires à côté de celles des universités, sans arrêter leur développement et leur prospérité. — Non ; si les universités en Espagne, comme ailleurs, déchurent de leur splendeur, la faute en fut aux temps et, pour plusieurs, à elles-mêmes.

deux de législation ecclésiastique, deux de physique, nom que l'on donnait alors à la médecine et aux sciences connexes, deux de logique, deux de grammaire, un de musique, plus un bibliothécaire et un chapelain. Ce sont, en ébauche, les Facultés des arts, ou lettres et philosophie, de droit, de sciences et de médecine (1).

Dans ce document, il n'est fait aucune mention — et on ne manquera pas d'en être surpris — de cet enseignement de la théologie, qui devait, plus que tous les autres, illustrer le génie espagnol. Cette science en effet ne fut point enseignée dans les premières universités, et il en fut ainsi pendant longtemps encore. Elle se trouve même parfois, dans les actes officiels, formellement exclue. Ainsi, en 1346, le pape Clément VI, sollicité par le roi Alphonse XI de ratifier l'érection de l'université de Valladolid, le fait en ces termes : « De notre autorité apostolique, Nous établissons, et ce pour tous les temps, dans la cité de Valladolid, des Écoles Générales, où seront enseignées toutes les sciences légitimes, excepté la théologie (2). » La raison de cette exclusion doit être cherchée, semble-t-il, dans ces faits : que la théologie continuait d'être enseignée dans les écoles monastiques et épiscopales, que les universités eurent d'abord un caractère presque exclusif d'institution civile et laïque, enfin que la renommée de la Faculté de théologie de Paris et les privilèges dont les Papes, surtout les Papes français, l'avaient comblée, avaient créé en sa faveur une sorte de monopole, contre lequel on ne pouvait songer à lutter. Si le droit canonique ne fut pas exclu, lui aussi, bien que science ecclésiastique, c'est qu'on le regardait comme inséparable de la science des lois et, par suite, de toute Faculté de droit. Au reste, vers le milieu du XIVe siècle, la théologie commença à pénétrer dans les universités. Ainsi, en 1354, Don Jaime II, roi d'Aragon, fonda l'université de Huesca avec des chaires de théologie (3). Cette science sacrée prit peu à peu le premier rang, sinon par le nombre des chaires et des élèves, car à ce

(1) Ordonnance du roi Alphonse le Sage (1254). Voir *Historia de las Universidades... en España*, por D. Vicente de la Fuente, tome I, ch. IX.

(2) Bulle de Clément VI. Avignon, 30 juillet 1346, citée par La Fuente, *ibid.*, ch. X.

(3) La Fuente, *Ibid.*, ch. XVII.

point de vue presque partout le droit l'emporta, du moins par le succès et par l'éclat.

8. — Parmi ces universités, il en est une qui doit arrêter un instant nos regards, celle où François Suarez va passer les dix meilleures années de sa jeunesse, où le ramènera plus tard le souvenir de ce premier séjour, quand il aura obtenu d'être déchargé de l'enseignement pour se livrer tout entier à la composition de ses ouvrages.

L'université de Salamanque avait été fondée en 1212, quelques années après celle de Palencia, par le roi Alphonse IX de Léon, puis organisée et dotée par son fils saint Ferdinand et par son petit-fils Alphonse le Sage, tous deux rois de Castille et de Léon désormais réunis. Sa croissance avait été lente pendant le xive siècle. Mais, au commencement du xve, le cardinal Pierre de Luna, d'abord légat en Espagne de l'antipape Clément VII, puis son successeur sous le nom de Benoît XIII, la réorganisa et l'enrichit au point d'en être regardé à bon droit comme le second fondateur. Au xvie siècle, après l'heureuse impulsion donnée aux lettres, comme à toute la vie nationale, par les rois catholiques Ferdinand et Isabelle, l'université de Salamanque, la première de toutes celles d'Espagne par l'ancienneté depuis la prompte extinction de celle de Palencia, était aussi, malgré la rapide et magnifique éclosion de celle d'Alcala, la première par l'importance et par la dignité. Elle pouvait alors revendiquer ce titre d'université mondiale, que, déjà en 1311, mais prématurément peut-être, le concile de Vienne avait paru lui décerner, en la mettant sur le même rang que celles de Paris, de Bologne et d'Oxford (1). On peut même se demander, si, dans ce rapprochement qui ne la faisait que l'égale des trois autres, elle se trouvait traitée selon son mérite. Sans parler d'autres indices, sa fière devise pourrait en faire douter : « *Princeps omnium scientiarum Salmantica docet.* Dans toutes les sciences Salamanque est la première. » Le nombre

(1) La Fuente, *Ibid.*, t. I, p. 188. — Cet auteur fait allusion au texte canonique des Clémentines, l. v, tit. I, c. 1 : « Ut igitur peritia linguarum hujusmodi (Hebraicæ, Arabicæ et Chaldææ) possit habiliter per instructionis efficaciam obtineri, hoc sacro approbante Concilio, scholas in subscriptarum linguarum generibus ubicumque romanam curiam residere contigerit, necnon in Parisiensi et Oxoniensi, Bononiensi et Salmantino studiis providimus erigendas... »

des chaires dotées et stables, qui n'était que de vingt-cinq après les libéralités de Benoît XIII (Pierre de Luna), s'était élevé à soixante-dix. Celui des étudiants, accourus de toutes les parties de l'Espagne et de l'étranger, était en 1546, d'après le premier *Libro de Matrículas* qui ait été conservé, de 5.150 ; il parvint en 1584 à 6.778, maximum après lequel il commença à décroître (1). Quarante-trois collèges, vingt-et-un monastères ou couvents d'hommes, dix-sept collèges et autant de monastères ou couvents de femmes étaient déjà venus ou allaient venir, attirés de plus en plus par la renommée croissante de l'université, se grouper autour d'elle, lui apporter les éléments les plus divers et les plus riches d'activité intellectuelle, étendre les limites de la cité, la remplir de beaux édifices, l'orner, mêlés à ses quarante églises de paroisses, d'une brillante couronne de clochers et de dômes, faire enfin de ce foyer resplendissant de vie chrétienne et de science, la *Seconde Rome*, l'*Athènes de l'Espagne*, comme on se plaisait à l'appeler (2). On vantait aussi les agréments qu'en offrait le séjour. C'est d'elle que s'inspirait, semble-t-il, le plus ancien code d'Espagne, la *Ley de Partida*, lorsqu'il décrivait en ces termes les conditions d'une ville universitaire : « Toute ville choisie pour y établir ces études doit offrir un climat sain et des alentours agréables, afin que les maîtres qui enseigneront les sciences et les écoliers qui les apprendront puissent trouver d'agréables délassements, le soir, lorsqu'ils quitteront leurs livres, fatigués du travail de la journée » (3). Telle était bien Salamanque, si on en juge par les avantages naturels de son site et par les vestiges encore subsistants de ses magnificences, comme aussi par les tableaux poétiques de cette ville, qui « s'endormait aux sons de la mandoline et s'éveillait aux cris des écoliers » ; et par les mille pages de la littérature castillane, qu'a inspirées le souvenir de cette vie des étudiants de Salamanque, parfois si libre et si folle, si licencieuse même, toujours si joyeuse, si exubérante et si pittoresque.

(1) La Fuente, *Op. cit.*, t. I, c. XVIII.

(2) « Roma la chica », « Athenas española ». — Dorado, *Hist. de Salam.*, p. 26. — La Fuente, *Hist. de las Univers.*, t. I, p. 10. — Villar y Macias, *Hist. de Salam.*, t. I, l. II, c. 2.

(3) La Fuente, *Ibid.*, t. I, ch. XI.

Il faut se garder toutefois de ne juger Salamanque que d'après ces descriptions, vraies sans doute mais incomplètes. Cette littérature, le plus souvent du genre picaresque, s'attache d'ordinaire à ce qu'il y avait de plus étrange et de plus désordonné. Elle choisit de préférence ses types dans la catégorie, avec toutes ses variétés, des étudiants qui n'étudient pas — *estudiantes que no estudian* — ou qui font pire que de ne pas étudier : prosélytes du farniente, qui érigent en loi ce principe qu'une heure de travail par jour, c'est plus qu'il n'en faut pour tout bon étudiant; flâneurs de profession, qu'on trouve toujours, l'hiver, rôdant par les rues et les places, l'été, assis sous les peupliers aux bords du Tormes ; enragés joueurs, qui s'empressent de vider, aux dés ou aux cartes, la bourse dont ils devaient subsister toute l'année ; faméliques toujours en retard de quelques repas et se livrant pour les rattraper aux industries les plus comiques ou les plus audacieuses ; hardis galants, qui jettent l'inquiétude dans les familles ; querelleurs toujours prêts à tirer, pour un mot, l'épée qu'ils portent cachée sous leur grave costume d'étudiant ; batailleurs de métier, qui plus tard, lorsque la discipline universitaire se sera relâchée, se feront un plaisir d'exciter des luttes sanglantes, tantôt entre étudiants nation contre nation, tantôt entre étudiants et bourgeois, et qui par ces désordres contribueront beaucoup, au dix-septième siècle, à éloigner la jeunesse sérieuse, hâtant ainsi la décadence de ces écoles.

Cette chevalerie de la *Tuna* (1) se trouvait à Salamanque, comme, plus ou moins, dans toutes les grandes universités. Il ne faut donc pas prendre trop à la lettre les témoignages admiratifs de certains maîtres ou élèves enthousiastes, tels que celui-ci : « Tous ces étudiants, dont le nombre s'est parfois élevé à 7.000, assure-t-on, offrent, par l'intégrité des mœurs et par la décence des entretiens, l'image d'une communauté de religieux et de religieux très réguliers (2) ». Possevin présentait Salamanque comme une sorte de type idéal d'une université : le jugement qu'il porte sur les élèves en a manifestement bénéficié. Sans

(1) *Tuna*, vie de paresse et d'aventures.

(2) Antoine Possevin, S. J., *De cultura ingeniorum*, c. XXXVII.

chercher la contre-partie chez les historiens, était-ce donc pour des cas purement imaginaires que moralistes et canonistes d'alors discutaient des questions comme celles-ci : Combien de temps faut-il qu'un étudiant, pour ne pas manquer gravement à ses devoirs d'état, assiste aux leçons réglementaires et avec quelle attention? — Même question pour le travail privé. — Quelle part peut-il prélever sur l'argent destiné à son entretien, pour l'employer au jeu, sans qu'il y ait faute de son côté, et, du côté de l'adversaire gagnant, obligation de restituer? (1).

Mais ce qu'il faut se hâter d'ajouter, toute exagération mise à part, c'est que, à côté de la jeunesse oisive et turbulente, qui ne cherchait dans la vie d'étudiant que le plaisir et la licence, il y avait aussi, et bien plus nombreuse, la jeunesse rangée et studieuse, qui, faisant beaucoup moins de bruit, a fait aussi beaucoup moins parler d'elle, et, n'attirant pas les regards par ses extravagances, n'a pas arrêté l'attention des écrivains satyriques. C'était elle qui avait fait et porté au loin la renommée de Salamanque ; elle qui se pressait autour des chaires et qui échauffait de ses sympathies et de ses enthousiasmes les joutes universitaires, où docteurs et doctrines se disputaient la victoire ; elle qui, sans troubler la ville, l'animait de sa gaîté et de ses jeux ; elle qui se mêlait, avec tout l'entrain de l'âge, mais aussi avec toute la foi de la race, à ces fêtes religieuses, que ramenaient alors si fréquemment les calendriers des paroisses, des couvents, de l'université ; elle aussi qui donnait souvent, nous aurons occasion de le voir, les plus beaux exemples de piété et de vertu généreuse.

(1) A. Mendo, S. J. : *De Jure Academico*, qq. 13, 19, 46. — Les réponses des moralistes montrent qu'il fallait bien user avec cette jeunesse, comme avec celle de tous les temps, de quelque condescendance. Ainsi, une assistance de demi-heure aux leçons d'une heure, de trois quarts d'heure aux leçons d'une heure et demie, avec une attention au moins extérieure, suffisait encore pour rassurer les consciences. A dépenser au jeu cinq pour cent de sa pension, davantage même si on appartenait à une famille riche, il n'y avait pas excès répréhensible ; car un jeu modéré étant chose bienfaisante dans la vie de l'homme, le consentement des parents pouvait se supposer. Le chant et les concerts étaient conseillés aux étudiants, la musique et les muses ayant entre elles une étroite parenté de nature aussi bien que de nom. Pythagore n'avait-il pas dit que la musique est une philosophie? On leur recommandait aussi les exercices corporels, promenades dans la campagne et sur les montagnes, chasse avec chiens et filets, mais sans armes à feu, *pelota* ou jeu de paume, mais en dehors des jeux publics où tout le monde vient et sans mettre à nu la poitrine. Pas de jeux de hasard, pas de jeu de cartes ou très modéré, pas d'excès de vin, pas de soie pour les vêtements.

9. — Or, à l'automne de 1561, parmi les foules d'étudiants que ramenaient par tous les chemins les premiers jours de novembre, se trouvèrent Jean Vazquez de Toledo et son frère François Suarez. Les cours s'ouvraient à la Saint-Martin. Vers cette date, chacun devait se faire inscrire sur les registres de la Faculté dont il allait suivre les leçons. De fait, aux *Libros de Matrículas*, parmi les *Legistas* ou étudiants en droit civil, se trouve Jean Vazquez, inscrit en 1561 à la date du jeudi 13 novembre et en 1562 à celle du samedi 14 novembre. L'année suivante il ne reparaît plus, soit qu'il ait renoncé à ces études, soit qu'il les ait continuées à l'université de Grenade. François, lui aussi, est inscrit, mais parmi les *Estudiantes Canonistas*, en 1561, à la date du samedi 22 novembre, en 1562, à celle du 13 novembre et en 1563, à celle du vendredi 19 novembre (1). Après, c'est ailleurs et pour une tout autre carrière qu'il ira se présenter. Sur ces interminables listes annuelles, dressées durant des siècles, bien des noms illustres se rencontrent, dont l'université de Salamanque a composé son Livre d'or. Mais en est-il beaucoup, en est-il même un seul qui l'honore davantage que celui de l'adolescent, dont un scribe inconscient consignait la déclaration en cette formule banale : *Francisco Suárez, natural de Granada?* « Parmi toutes les gloires de cette mère féconde du savoir, dit un biographe, la moindre ne fut pas de compter, parmi ses fils et ses disciples, celui qui fut dans la suite l'admiration des savants et qui sera toujours l'un des maîtres universels du genre humain » (2).

Nous avons parlé de la diversité de mœurs qu'offrait toute cette population scolaire : non moins diverses étaient les conditions d'existence. En principe sans doute et de par les statuts universitaires, l'égalité devait y régner : même costume, longue tunique ou sorte de soutane noire avec le bonnet carré ; mêmes

(1) Salamanca, Archivo de la Universidad, *Libros de Matrículas, Legistas : 1561-1562*, fol. 40 : « Jueves, 13 de noviembre : Juan Vázquez, natural de Granada. » — *1562-1563*, fol. 46 : « Sábado, 14 de noviembre : Juan Vázquez, natural de Granada. »

Canonistas, estudiantes y bachilleres y algunos graduados en leyes matriculados en esta Facultad, año 1561, fol. 26 verso : « Sábado, 22 de noviembre : Francisco Suárez, natural de Granada. » — Año 1562, fol. 18 verso : « Biernes, á 13 de noviembre : Francisco Suárez, natural de Granada. » — Año 1563, fol. 30 verso : « Viernes, 19 de noviembre : Francisco Suárez, natural de Granada. »

(2) Sartolo, l. I, c. 4.

obligations et même droits, mêmes *fueros* ou privilèges. Mais en dehors de la vie et des relations d'étudiants, l'inégalité des rangs et des fortunes introduisait forcément tous les contrastes qu'offre la société elle-même. Il faut mettre à part les élèves qui vivaient dans les divers collèges, situation avantageuse pour la bourse des parents, et, dans certains de ces collèges surtout qui avaient le privilège d'acheminer aux plus hautes charges, pour l'avenir des enfants. Aussi en dépit de tous les statuts de fondation, d'autres que des pauvres briguaient et obtenaient trop souvent la *beca* (1). Suarez et son frère n'appartinrent à aucun de ces internats. Là, régnait l'égalité de la vie commune. Mais dans la foule des étudiants libres il en était tout autrement et on y voyait des représentants de toutes les classes : héritiers de grands seigneurs, pour qui leurs parents avaient monté toute une opulente maison, comme ce jeune Gaspar de Guzman, dont le père, le comte de Olivares, terminait la très chrétienne et la très pratique instruction qu'il lui donnait, en lui assignant pour personnel, outre un précepteur et un répétiteur, deux intendantes d'intérieur, huit pages et dix valets de chambre ou d'écurie, en tout vingt-deux personnes : — fils de très riches bourgeois, qui arrivaient avec la recommandation et les moyens de rivaliser de luxe avec la plus haute aristocratie : — jeunes gens, nobles ou non, mais assez riches pour vivre à part dans un appartement loué, ou dans une famille dont ils étaient les hôtes : on les appelait les *camaristas* : — étudiants plus pauvres, groupés chez les *pupileros* ou *bacheliers de pupilles,* modestes pensions assez mal famées dans la littérature salamantine, où l'on payait peu, où l'on ne mangeait pas toujours pour ce que l'on payait : — enfin jeunes valets d'étudiants, étudiants eux-mêmes, qui achetaient par de faciles services et souvent aussi par de dures privations, le moyen de vivre et d'apprendre. Un vêtement plus simple les distinguait des autres : sur les épaules, au lieu de l'ample manteau, ils portaient une *capa* grossière, et sur la tête, au lieu du bonnet carré, la *gorra,* sorte de casquette, d'où leur désignation commune de *capigorristas ;* les autres étaient les *manteistas.*

(1) Longue bande de drap, de couleurs diverses pour les divers collèges, que les collégiens croisaient sur leur soutane. Par extension, bourse d'etudiant, collégien.

Ces indications générales et toutes celles qui pourraient être ajoutées ne sauraient donner qu'une idée bien vague de ce que put être la vie de nos deux étudiants ; mais il n'est pas possible de faire mieux en l'absence de tout document qui leur soit personnel, et pour préciser il faut recourir aux conjectures. Conjectures toutefois qui s'accordent assez avec ce que nous avons déjà vu et verrons plus tard, pour être plus que vraisemblables. Ainsi on peut croire que François et son frère, comme les étudiants de leur condition, vécurent soit à part dans un appartement loué, soit avec une famille de leur rang, confiés sans doute à un *ayo* ou précepteur, chargé de veiller sur eux et de les aider dans leurs études. Ce qui doit être tenu pour certain, c'est que François fut un étudiant exemplaire. Ses plus anciens biographes l'affirment, sa vertueuse enfance permet de le supposer, et sans cela la vocation si précoce que nous le verrons bientôt suivre serait inexplicable. Ses études d'ailleurs exigeaient du sérieux et de l'application. L'étudiant canoniste devait être assidu, matin et soir, aux chaires où s'expliquait le *Corpus Juris*, et suivre aussi certaines leçons de droit civil. Il ne pouvait aspirer au grade de licencié qu'après six ans au moins. C'était là une rude étape, pour un enfant qui n'avait pas encore dépassé la quatorzième année. Trop jeune pour aborder la théologie et se préparer aux ordres sacrés, son père voulait sans doute, en attendant, lui faire prendre des grades qui le rendraient capable de remplir les plus hautes fonctions ecclésiastiques. Il quitta cette voie avant d'atteindre le terme. Ces études toutefois, même tronquées et imparfaites, ne paraissent point avoir été pour lui sans utilité. Plus tard, dans ses ouvrages, il se révélera savant canoniste et légiste profond, non moins que théologien éminent ; et pourtant, une fois jésuite, il ne suivit aucun autre cours de législation canonique. Il y a donc lieu de croire que, de ceux qu'il avait fréquentés avant de renoncer au monde, il emporta ces deux choses, sans lesquelles l'étude privée ne peut guère aboutir, le goût et l'initiation. A moins que là comme ailleurs, son génie, aidé de la grâce divine, n'ait tout fait.

CHAPITRE II

Vocation et Études philosophiques

Salamanque — Medina del Campo — Salamanque

(Mai 1564-Août 1566)

---

1. Le collège de la Compagnie de Jésus à Salamanque. — 2. Prédications du P. Jean Ramirez à Salamanque. — 3. Riche moisson de vocations religieuses. — 4. François Suarez demande en vain à entrer dans la Compagnie. — 5. Il va à Valladolid et l'obtient du provincial. — 6. Généreux empressement à suivre sa vocation. — 7. Il est admis à Salamanque comme *Indifférent.* — 8. Trois mois au noviciat de Medina. — 9. Études infructueuses de philosophie et renonciation au sacerdoce. — 10. Éveil merveilleux des facultés. — 11. Goût de l'étude et succès extraordinaires. — 12. Fin du noviciat et du cours de philosophie.

1. — La Compagnie de Jésus, tout récemment fondée, était déjà, depuis une quinzaine d'années, établie à Salamanque. En 1548, le père Miguel de Torres et trois autres religieux y furent envoyés avec la mission d'y ouvrir un collège. Torres était docteur de l'université d'Alcala, où il avait enseigné avec distinction, où même il avait connu Ignace de Loyola, au temps où l'ancien chevalier, devenu un pauvre écolier, y apprenait le latin. Arrivés à Salamanque, les premiers Jésuites, après une installation provisoire aux abords de la ville, acquirent dans la ville même, mais encore dans un quartier assez excentrique, un terrain

et une maison où ils s'établirent (1). Le collège y fut commencé, puis peu à peu complété, à proportion des besoins croissants et surtout des ressources, jusqu'au 13 décembre 1595, fête de sainte Lucie, où se célébra la première messe dans l'église enfin terminée. Aujourd'hui, l'emplacement et les constructions sont occupés par un hospice municipal. Collège simple et modeste, si on le compare à tant d'autres qui déjà remplissaient la ville, si on le compare surtout à ce *collège du Saint-Esprit*, bâti pour les Jésuites, au siècle suivant, par Philippe III et Marguerite d'Autriche, immense et monumental édifice, qui, du centre et du sommet de la ville, domine et rapetisse tout le reste, palais mieux fait pour les rois qui le construisirent que pour les religieux auxquels ils le destinèrent (2). Il ne fut occupé qu'en 1665. C'est donc de l'ancien collège seul qu'il sera question dans cette histoire. Et d'ailleurs c'est celui où, malgré l'incommodité de locaux trop

(1) A la bibliothèque de l'université de Salamanque, en tête d'un manuscrit intitulé : *Primero libro antiguo de los que en este colegio de la Compañia de Jesus an sido recebidos á la Compañia desde el año de 1554 hasta el de 1589 y 28 de abril,* se trouve une note ainsi conçue : « El primero sitio deste colegio fue en una casa alquilada detrás de S. Agostin, pequeña, pobre y apartada del concurso de la ciudad ».

(2) Dans les livres écrits sur Salamanque, on rencontre fréquemment, à l'occasion de ce second collège, pour lequel il fallut démolir plusieurs rues, les tirades ordinaires sur la richesse des Jésuites et sur l'orgueilleuse somptuosité de leurs édifices. Pendant que le collège se bâtissait sous ses yeux, le jésuite Mendo réfutait d'avance ces malveillantes appréciations : « Nous voyons, écrivait-il, monter chaque jour le superbe édifice bâti aux frais du trésor royal. La Compagnie n'a pas été et n'est pas libre d'en restreindre d'un pied les proportions ; ce sont les architectes du roi qui en ont, sur ses ordres, tracé les plans, et le roi lui-même, ces dessins terminés, a défendu d'en amoindrir en rien l'exécution. Il a voulu que dans ces constructions, conçues à la mesure de sa magnificence et non de notre petitesse, resplendisse toute la grandeur de nos rois ».

Le même auteur donne l'acte par lequel Marguerite d'Autriche se fit la fondatrice de ce collège ; en voici les considérants : « En premier lieu, mes parents eurent toujours pour la Compagnie de Jésus une grande affection qu'ils emportèrent au tombeau. Ce furent mes aïeux qui, les premiers, l'introduisirent en Allemagne, et qui par ses œuvres, notamment par les collèges qu'ils lui ont fondés, conservèrent dans ces États la foi catholique dont nous les voyons, grâce à Dieu, jouir encore aujourd'hui. En second lieu, le bien que la Compagnie m'a fait à moi-même depuis mon enfance est inappréciable, et de telle nature et si grand que j'en fais plus de cas que de toute la grandeur de ce monde. Aussi me suis-je crue obligée de me montrer, selon mon pouvoir, dans les affaires temporelles, la mère de ceux qui furent pour moi, dans les affaires spirituelles, des pères si dévoués. De plus, sachant, comme tous le savent, les grands, les incroyables fruits que la Compagnie produit dans le monde entier, parmi les fidèles, les infidèles, les hérétiques, au profit des hommes de toute condition, je tiens pour heureux et pour béni de Dieu quiconque peut, de son avoir, lui fonder un collège et participer ainsi à tous ses mérites. Considérant aussi, d'un côté tout le bien qu'entre tous les autres collèges, plus que les autres peut-être, a fait et fera encore celui de Salamanque, d'un autre côté la gêne où il a vécu jusqu'à présent faute de fondateur : j'ordonne, etc... » (André Mendo, S. J., *De Jure Academico,* l. I, q. VII, n. 10).

étroits, malgré l'insalubrité de ce « cimetière des jeunes Jésuites » comme on appela cette maison (1), et en dépit des plus violentes persécutions, la Compagnie accomplit l'œuvre la plus féconde pour le salut des âmes et pour son propre honneur.

En commençant à parler de ce collège, un ancien chroniqueur s'exprime ainsi :

« Ignace de Loyola avait à peine obtenu du Saint-Siège la confirmation de sa Compagnie, qu'il se sentit pris d'un très grand désir de l'établir dans l'université de Salamanque. Ce désir naissait de deux causes. D'abord, se souvenant des persécutions qu'il avait souffertes dans cette ville pour le service de Dieu, il voulait rendre le bien pour le mal et le bien le plus précieux dont il pût disposer ; ensuite, il comprenait combien il serait avantageux, pour le développement de son ordre et pour le bien des âmes, de faire connaître ses religieux, en les montrant à l'œuvre, dans l'école la plus célèbre et la plus fréquentée de la chrétienté, où se formait l'élite de la jeunesse (2). »

Jamais peut-être cet espoir apostolique ne se réalisa aussi magnifiquement qu'en l'année 1564, grâce aux prédications du Père Jean Ramirez.

2. — Ramirez, né en Andalousie et formé par une éducation toute chrétienne, s'était fait, à peine ordonné prêtre, le disciple du bienheureux Jean d'Avila et le compagnon de ses travaux. La parole du jeune missionnaire commença dès lors à produire des fruits admirables. Malgré ces succès, son saint guide lui conseilla d'entrer dans la Compagnie de Jésus qui venait d'être fondée. Il y entra et fut, après quelques mois de noviciat, rendu à ses fécondes prédications (3). Plus tard, en janvier 1564, il était à

(1) Arch. Soc. Jes., Castell. *Litt. ann. 1595*, MS : « Ædificatio quæ omnino Nostris necessaria erat, incommode viventibus multisque ea de causa morientibus, ut jam nostra domus *studiosorum sepultura* vulgo diceretur, ita feliciter processit, ut nova operis molitione cubiculis quadraginta tribus, cum media tantum domicilii pars perfecta sit, abundemus, loco et præalto et salubri, ut vel ipso venientes fabrica delectet aspectu, etc... »

(2) Pedro de Guzman, S. J., *Historia de la Provincia de Castilla* : Histor. del colegio de Salamanca (MS) (Arch. centr. S. J.).

(3) Ramirez naquit en 1520, à Cordoue d'après la plupart des biographes, à Madrid d'après d'autres (V. Nieremberg, *Varones ilustres*, Toledo). Il entra dans la Compagnie vers 1555 et mourut à Alcala le 4 avril 1586, à 66 ans, dont quarante de prédication. Aucune épreuve ne put jamais refroidir son zèle apostolique, pas même celle que l'on peut regarder comme la plus dure de toutes pour un homme de son talent et de sa profession : « Non silentio involvendum quantis laboribus Deus illum probaverit : primo in amentiam

Saragosse, quand l'ordre lui fut envoyé de se rendre à Salamanque pour y prêcher pendant le carême.

« Je dois avouer ma faute, écrivait-il quelques semaines après au général de la Compagnie : depuis mon départ de Saragosse jusqu'à mon arrivée à Salamanque, je me suis trouvé plein de trouble et d'inquiétude, dans la persuasion que ma parole, toute pratique, ne saurait être goûtée de tout ce monde savant. D'autant plus qu'il y a ici la fleur des prédicateurs de notre pays, tels que Martin Gallo dont la réputation est si grande, et fray Juan Gutierrez et fray Bernardino de Castro — vous pourrez savoir du Père François ce qu'ils sont (1). — Saragosse, au contraire, n'a pas un seul prédicateur de quelque renom. Aussi, tout le long du chemin, n'ai-je fait que lutter contre mes répugnances, ne réussissant pas toujours à les surmonter, parfois même m'oubliant à murmurer de mon changement. Le temps, aussi, n'était guère fait pour dissiper ma mauvaise humeur : pas un jour serein durant ce voyage, toujours la neige ou des pluies torrentielles. Mais je me félicite de tout, si je puis gagner ces chers étudiants (2). »

Il les gagnait en effet et bien d'autres avec eux.

« L'accueil fait à mes prédications, disait-il dans la même lettre, non seulement par la population de la ville, mais aussi par le monde universitaire, trompe étrangement mon attente. Je prêche chaque jour dans des églises très vastes et je puis dire en toute vérité qu'elles débordent d'auditeurs, de lettrés illustres et d'étudiants comme de peuple. Le dimanche soir, dans la cathédrale, j'explique la doctrine chrétienne, et je n'en reviens pas de voir tout ce qui s'y rassemble. Que la gloire en soit à Dieu ! Mais à vous, qui m'avez envoyé, il devra belle récompense ! »

Peu après, il écrivait encore à son premier supérieur :

« Je vous envoie un ensemble de demandes et de réponses, que j'ai ajoutées à la doctrine chantée, en usage dans la Compagnie pour instruire

incidit, a qua jam liber ad prædicationem apostolicam ut antea rediit. » (Arch. S. J., Tolet.-Castell., Necrologia).

Le registre, déjà cité, des novices admis à Salamanque mentionne en ces termes l'arrivée de Ramirez, bien qu'il ne fût plus novice : « Le docteur Père Jean Ramirez de Oviedo est arrivé dans ce collège le 3 février 1564, envoyé par le Père général maître Lainez et par le Père commissaire docteur Araoz ; il venait du collège de Saragosse. Il a fait les vœux de scolastique au collège de Grenade et a disposé de sa fortune. Signé de son nom, le 9 février 1564. » Suivent les signatures du recteur Fernandez et la sienne : *le docteur Jean Ramirez de Oviedo*. En marge, d'une autre main : *aquel apostólico Predicador*, c'est le si apostolique prédicateur !

(1) Saint François de Borgia, alors à Rome, où il sera l'année suivante élu général de l'ordre.

(2) Lettre de Ramirez à Lainez, Salamanque, le dimanche des cinq pains (4e dimanche de carême), insérée par le Père Pedro de Guzman dans son *Historia de la Provincia de Castilla* (MS).

les enfants. J'y joins la méthode que je suis dans cet enseignement. Des enfants de cinq ans, en répétant une fois par jour cette doctrine d'après ma méthode, arrivent, au bout de trois semaines, à la savoir si bien que j'en suis émerveillé. Le Père provincial désire qu'elle soit soumise à Votre Paternité, parce que, si elle est approuvée, elle pourrait être communiquée à tous nos collèges d'Espagne. Elle a déjà produit un très grand bien partout où elle a été adoptée... Les demandes vous indiqueront les points de doctrine que j'ai cru devoir introduire. Ce sont à peu près ceux que j'ai traités dans ces prédications doctrinales, qui ont attiré pendant ce carême un si grand nombre d'auditeurs, même des plus instruits, et des plus distingués (1). »

Le recteur de Salamanque écrivait de son côté :

« Ramirez a réuni, pendant tout le carême, des auditoires dont on ne saurait guère se faire une idée. Les étudiants y affluaient, le Père s'appliquant avec le plus grand soin à parler de ce qui leur convient et comme il leur convient. De plus, le soir, dans le grand atrium de l'université, dont l'entrée est interdite aux femmes, il a prêché pour les maîtres et les disciples seuls. Qui pourrait dire tous les fruits qu'ont produits ces instructions ! Elles ont eu pour objet, d'abord les caractères du parfait étudiant, ardeur infatigable pour l'étude, docilité envers les maîtres, puis l'honnêteté de vie et la pureté des mœurs (2). »

On le voit, l'apôtre ne cherchait le succès que par des moyens tout apostoliques. Aussi, avec les apparences, en obtenait-il toute la réalité. Dans le ministère de la prédication, bien faire, c'est faire du bien. Or, à la vue de tous, le bien se faisait dans la ville et dans l'université. Les mœurs se réformaient, la piété se ranimait, les sacrements de pénitence et d'eucharistie étaient plus fréquentés que jamais. « Dans ces derniers quatre mois, écrivait un Père du collège, nous avons entendu plus de 6.300 confessions, dont 4.500 d'étudiants, et en outre un très grand nombre de confessions générales (3). » Le prédicateur obtint aussi un résultat qui, vu la force de certains abus invétérés, paraissait défier tous les efforts. Plusieurs chaires de l'université étaient vacantes ; il s'agissait d'y pourvoir, et d'y pourvoir, selon

(1) Carta del Doctor Ramírez al P. general, Salamanca, Dia de Nuestra Señora de las Nieves 1564. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.*, 1564.

(2) Epist. P. Hernandi de la Concha ad Generalem « ex Patris Bartholomæi Fernandez rectoris jussu ». — Kal. Maii 1564. — Arch. centr. S. J. *Ibid.*

(3) *Ibid.*

les dangereux statuts de Salamanque, par le vote des étudiants. Ramirez prit pour sujet d'un discours ces élections mêmes : il fit comprendre à son jeune auditoire avec quelle consciencieuse loyauté, quelle virile indépendance, il fallait donner ou refuser les suffrages. On lui sut gré de son intervention : des hommes d'un vrai mérite furent élus, qui, sans elle, seraient infailliblement restés victimes de l'intrigue et des cabales (1).

3. — Mais de tous les résultats de ces prédications, le plus extraordinaire, celui qui frappa le plus les esprits, fut le grand nombre de vocations religieuses, qui germèrent alors parmi cette jeunesse, dont la parole ardente de Ramirez avait réveillé les sentiments généreux. Quatre mois après le carême, plus de deux cents déjà étaient entrés dans les divers ordres, et au bout de l'année, près de cinq cents, Suarez l'affirmait lui-même plus tard (2). Les monastères se réjouissaient de cette affluence soudaine de novices. Mais bien des parents s'effrayaient d'une pareille épidémie de vocations : certains même rappelaient leurs fils de Salamanque où ils leur paraissaient trop en danger.

Or, pendant que Ramirez peuplait ainsi les couvents, il était lui-même, à l'insu de tous, sur le point de briser sa vie religieuse et apostolique. Il traversait une de ces crises morales, auxquelles l'exposait sa nature ardente et sensible, mais dont il sortit toujours vainqueur, grâce à la vigueur de sa foi et à sa générosité. Cette crise nous est révélée par la lettre suivante du recteur de Salamanque au général de la Compagnie :

« J'ai à vous mander une chose qui vous fera plaisir. Le Père Ramirez se trouvait depuis longtemps violemment tenté au sujet de sa vocation et voulait s'en aller chez les Chartreux. La cause en était qu'on ne lui accordait pas le rang de profès. Il était, cette année, et surtout ces jours derniers, plus ébranlé que jamais. Mais une grâce spéciale de Notre-Seigneur l'a soutenu et lui a donné la victoire. Il a fait le vœu de ne jamais sortir de la Compagnie, de ne point aller chez les Chartreux, de ne jamais demander la profession. Dès ce moment, le calme est revenu dans son âme. Il s'abandonne pour tout à l'obéissance. A présent, par cet abandon

(1) *Idem ad eumdem.* Calend. Septembris 1564. *Ibid.*

(2) Freire, *Biographie latine.* — Descamps, Ire part., c. 5. — Sartolo, l. I, c. 4.

même, ne mérite-t-il pas que vous lui disiez : *Amice, ascende superius* (1) ? »

Un biographe nous apprend pourquoi les supérieurs refusaient ou plutôt différaient d'admettre Ramirez aux vœux de profès (2). La vertu ne manquait point au religieux, ni la science au docteur ; mais le terrible prédicateur, emporté par son zèle, adressait parfois aux femmes, pour des défauts qui ne méritaient pas tant de rigueur, de trop rudes invectives. Il se corrigea ou bien on fit comme s'il s'était corrigé. Quelque temps après, à Salamanque même, se célébrait la fête de sa profession. Vingt-deux ans plus tard, en 1586, il mourut à Alcala, au milieu de ses frères.

De cette riche moisson de vocations que faisait germer la parole d'un jésuite, il était impossible que la Compagnie n'eût pas sa bonne part. De fait, d'avril à juin, vingt-quatre candidats, et, dans l'année entière, cinquante se présentèrent au collège de Salamanque (3). François Suarez fut un des premiers. Était-ce la parole seule de Ramirez qui l'avait décidé à quitter le monde, ou bien des relations antérieures avec les Pères du collège l'avaient-elles déjà incliné vers la vie religieuse et vers la Compagnie ? Rien ne nous l'indique. Mais il est certain que, à la fin du carême, sa résolution était prise, et prise irrévocablement. Il n'avait que seize ans ; mais son âme, innocente et pieuse, était de celles où la flamme de l'amour divin prend et jaillit vite, au moindre souffle d'en-Haut qui vient l'exciter.

Le récit que nous venons de faire peut éveiller dans l'esprit des lecteurs une objection, qui atteindrait, si elle était fondée, celui dont nous écrivons la vie. Ses anciens historiens ne l'apercevaient pas ou ne s'y arrêtaient pas : peut-être aujourd'hui y a-t-il plus de sujet de la présenter et de la discuter. Ces vocations, que faisait éclore en si grand nombre Ramirez, étaient-elles bien des vocations ? Voilà cinq cents jeunes gens, pour beaucoup il faudrait dire des enfants, qui, échauffés par une parole ardente, entraînés les uns par l'exemple des autres, renoncent tout à coup

(1) Lettre du P. Bartolomé Fernandez, recteur du collège de Salamanque, au P. général Lainez. Salamanque, 17 oct. 1564. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.*, 1564.

(2) Nieremberg, S. J. : *Varones ilustres de la Compañia de Jesus*, Juan Ramirez.

(3) Ferd. de la Concha à Lainez. Salamanque, 1 sept. 1564. — Arch. centr. S. J. *Ibid.*

à la direction donnée à leur vie, brisent les espérances de leur famille, courent frapper à la porte des monastères, qu'on se hâte de leur ouvrir et de refermer sur eux ! Peut-on se fier à des résolutions prises ainsi sous une puissante influence extérieure, sans laquelle elles ne seraient même pas venues à la pensée ? On y voit bien l'éloquence d'un homme, on y voit les ardeurs de l'âge. Mais y voit-on aussi, de la part de Dieu, l'appel certain de la grâce, de la part des hommes, la maturité et la discrétion ? Et que peuvent valoir des vocations suscitées en un instant par des moyens aussi factices ?

Pour François Suarez, sa vie entière répondra. Pour l'ensemble des autres, leurs vies donneraient-elles une réponse semblable, rien dans les récits du temps ne nous permet d'en douter. Mais en eût-il été autrement pour plusieurs, que pourrait-on en conclure ? La perte de la foi chez un chrétien n'est pas un argument contre la validité du baptême qui la déposa dans son cœur ; de même, l'infidélité d'un religieux à ses devoirs n'en est pas un contre la réalité de sa vocation. La vocation religieuse, d'ailleurs, n'est pas ce que beaucoup pensent. Facilement on se la figure comme une faveur extraordinaire de Dieu, qui va au-devant de quelques âmes privilégiées, mais qui est refusée à toutes les autres, sans leur laisser le moindre droit d'y prétendre. L'âme ainsi choisie est préparée, par une sorte de culture spéciale de Dieu, à être transplantée et à vivre dans le sol réservé auquel elle a été destinée. Puis elle est avertie de cette élection par des touches particulières de la grâce, qui lui inspirent le dégoût du monde, lui font pressentir les douceurs du cloître, l'y attirent suavemeut, et l'y amènent enfin, ratifiées par la décision d'un prudent directeur que cette conduite providentielle, longuement étudiée, a convaincu de l'appel divin. De cette conception, il est facile de conclure, et on le conclut en effet, que fort peu sont appelés à la vie religieuse, qu'on ne saurait l'être sans un ensemble de qualités exceptionnelles, que le *criterium* indispensable est un puissant et durable attrait, enfin qu'à cet attrait il faut les garanties du plus rigoureux examen et des plus sérieuses épreuves, surtout de celle du temps.

Cette théorie, que l'histoire de plus d'une vocation paraîtrait

confirmer, mais que l'histoire de beaucoup d'autres démentirait, ne donne pas la notion vraie de la vocation religieuse, telle que l'établissent les grands théologiens et docteurs ascétiques. D'après eux, Dieu a ouvert devant l'homme, pour parvenir à sa fin dernière, deux voies, celle des préceptes, et celle, plus haute, plus sûre, plus rapide, des conseils évangéliques ou des vœux de religion. L'une et l'autre sont proposées à tous et nul n'est exclu de la seconde par une sorte de réprobation. Sans doute, un appel plus personnel et plus pressant est adressé à plusieurs ; mais il n'en est pas moins vrai que l'appel général est réel et certain, qu'il l'est assez pour que celui qui peut et veut y répondre puisse le faire avec la certitude que son oblation sera acceptée et bénie. Donc, est appelé quiconque n'est pas exclu par des inaptitudes physiques ou morales ou sociales et veut, d'une volonté ferme et confiante en Dieu, le servir de cette manière. Cette volonté est souvent aidée par de sensibles attraits surnaturels, mais elle ne l'est pas toujours, et le plus souvent aussi elle est combattue par de violentes répugnances naturelles.

Un attrait, d'ailleurs, même vif et persistant, n'est pas un signe auquel il faille attacher une importance décisive. Il peut naître de motifs humains, et, vînt-il de la grâce, il pourrait égarer, l'Esprit-Saint inspirant parfois le désir méritoire de choses excellentes, dont il ne veut nullement la réalisation, par exemple des souffrances, de l'apostolat, du martyre. Aussi l'examen d'une vocation doit-il porter surtout sur ces deux points, les aptitudes et la volonté du candidat. Dès qu'il est constaté, d'abord que rien en lui ne le rend impropre à la vie de l'ordre où il veut entrer, que rien autour de lui ne le retient impérieusement dans le monde, ensuite que sa résolution naît de motifs purs et élevés, qu'elle est ferme et confiante en Dieu, ne procédât-elle que de la raison et de la foi, sans aucune impulsion du sentiment, c'en est assez ; on a les marques essentielles et suffisantes d'une bonne vocation. Cette doctrine ne supprime point cette grâce spéciale de la vocation, dont parlent sans cesse les religieux eux-mêmes. En effet, les aptitudes sont un don de Dieu ; la pensée et la volonté de le servir de cette manière le sont aussi ; car nous ne pouvons ni penser surnaturellement à la pratique du bien, ni nous résou-

dre à l'accomplir, ni surtout l'accomplir, sans être prévenus et aidés d'une grâce qui lui soit proportionnée ; et le bien étant ici plus grand, la grâce est aussi plus grande ; le bien étant excellent, la grâce aussi est excellente, elle est une grâce de choix.

Mais ne faut-il pas du moins apprécier ces aptitudes avec une exigeante rigueur? Suarez répond après saint Thomas, et saint Thomas après bien d'autres, que tout homme peut se croire apte à la vie religieuse si le contraire ne conste de conjectures très probables, ou d'une expérience acquise. Car si la vie religieuse impose des devoirs difficiles, elle procure aussi de puissants moyens. Dieu, de son côté, ne refuse pas son secours à qui lui a fait le don de soi-même (1).

Ces lignes de Suarez ne sont qu'un commentaire adouci de cette remarquable parole de saint Ignace : « Il faut de plus fortes raisons pour se croire appelé à rester dans le monde, que pour se croire appelé à le quitter (2). » Pensée hardie, mais très vraie : si on se rappelle que l'homme n'est sur la terre que pour sauver son âme, on n'a pas de peine à comprendre qu'il devrait se porter vers un état, où le salut est presque assuré, bien plus facilement et plus volontiers que vers un autre, où il est exposé à mille dangers ; pour l'un Notre-Seigneur n'a eu que des éloges et des encouragements, pour l'autre que des sévérités et des dissuasions.

Ces réflexions légitiment assez les conquêtes de Ramirez. Cependant, en réponse à ceux qui veulent prolonger les délais et les épreuves, citons encore notre théologien : « De pareilles déterminations, ajoute-t-il, doivent sans doute être prises avec toute la prudence et toute la maturité que demande leur gravité, mais sans s'y attarder trop longtemps. Car, d'une part, ces délais ne sont pas nécessaires, d'autre part, ils mettent obstacle à la vocation divine et l'exposent à bien des dangers. » Avis souverainement sage! Qui pourrait dire combien de vocations ont été perdues, parce que, au moment décisif, des influences trop humaines ou une direction peu éclairée ont amené

(1) Suarez, *De Religione*, tract. VII, l. v, c. viii. (Éd. Vivès, t. xv, p. 331.)

(2) V. *Directoire des Exercices spirituels*, c. xxiii, n° 4.

d'inopportuns retards, créant à la charge de ces conseillers mal avisés une lourde responsabilité? Reprenons notre récit.

4. — François Suarez avait fait, d'instinct, ce qu'il devait, de science et d'expérience, enseigner plus tard : il s'était hâté d'aller manifester sa détermination au Père Bartolomé Fernandez, recteur du collège, le priant instamment de l'admettre dans la Compagnie. Des cinquante demandes dont nous avons parlé, une seule fut repoussée et ce fut la sienne. Le fait peut paraître difficile à expliquer, mais il ne saurait être mis en doute. Tous les biographes l'affirment avec des circonstances précises ; et quel auteur aurait eu la pensée de mettre une fiction de cette nature, au début d'une vie dont toute la suite en aurait fait ressortir l'invraisemblance (1)?

Donc, le Père Fernandez interrogea le jeune candidat, et lui fit subir, devant chacun de ses conseillers, l'examen tracé par les constitutions de l'ordre. L'avis unanime fut qu'il ne pouvait pas être admis. Ses dispositions morales étaient excellentes ; mais il ne paraissait pas avoir assez de talent, il était à craindre aussi qu'il n'eût pas assez de santé. Ce jugement doit surprendre. François avait fait avec succès ses études littéraires : pouvait-on exiger beaucoup plus d'un enfant de seize ans? Peu de temps après sa réception, une note officielle attestera que sa santé est bonne : elle ne devait donc pas être si mauvaise au moment où il se présentait.

Faut-il, pour expliquer ce refus, admettre comme vrai certain portrait de Suarez enfant, que nous trouvons dans sa notice nécrologique ?

« Il étudia, dit-elle, la grammaire et le droit pendant huit ans, mais sans réussir et sans rien faire espérer de bon. Nature aimable mais ne songeant qu'à rire et à causer, il fuyait même la vue des livres, ne pouvant s'appliquer à surmonter le dégoût qu'ils lui inspiraient. Tout entier aux plaisirs de son âge, il ne voulait que ne rien faire et s'amuser. D'ailleurs cette légèreté n'avait point altéré ses mœurs. Une très délicate pudeur attestait et sauvegardait son innocence : en cette matière, un rien le faisait rougir (2). »

(1) V. Descamps, Ire part., c. 5. — Sartolo, l. I, c. 5. — Etc.

(2) Morim, *Notice nécrologique*.

Évidemment ce portrait pourrait expliquer le refus que subit Suarez : mais que d'autres choses il rendrait inexplicables ! Portrait d'ailleurs tout de fantaisie, semble-t-il, qui ne se rencontre que dans cette notice, œuvre d'une plume de jeune humaniste, soucieux avant tout de la phraséologie latine et de l'effet littéraire. De plus, il est en opposition, sauf pour ce qu'il renferme de favorable, avec toutes les autres biographies, aussi bien qu'avec les faits. Concevrait-on que cet enfant léger, tout au plaisir, incapable de travail et de réflexion, se soit accommodé d'une vocation ecclésiastique, que, dès l'âge de treize ans, il ait été regardé par son père, homme instruit et clairvoyant, comme capable de suivre les cours d'une université, que tout à coup il se soit décidé à quitter le monde avec une fermeté de volonté que rien ne pourra ébranler, que toujours, dans la suite, l'homme et le religieux se soient trouvés d'un tempérament et d'un caractère absolument opposés à ceux qui sont attribués à l'adolescent ?

Pour toutes ces raisons, nous ne saurions consentir à faire de Suarez, même dans son plus bas âge, un ennemi des livres et un aimable paresseux. Il nous paraît plus probable que, appliqué trop tôt à des études juridiques pour lesquelles son esprit n'était pas encore mûr, il n'y avait que médiocrement réussi, insuccès qui aurait autour de lui fait concevoir de son intelligence une idée peu favorable. Ajoutons que, d'une apparence toujours assez frêle, il dut l'être surtout alors que son corps n'avait point encore pris son développement normal : de là ces doutes au sujet de sa santé (1).

5. — Quoi qu'il en soit, la demande fut rejetée. Les instances du jeune homme ne purent fléchir la volonté du Père recteur, lié par l'avis de son conseil ; pas plus d'ailleurs que les refus réitérés ne fléchirent la volonté du candidat. Résolu à en appeler de ce jugement, il partit pour Valladolid où se trouvait le provincial de Castille. La lettre, déjà citée, du Père de la Concha

(1) Une autre explication du refus a été donnée en ces termes : « Les supérieurs craignaient que l'ineptie du sujet ne fît un trop fâcheux contraste avec l'éclat de sa naissance. » (P. Ramière. *Revue du Monde catholique*, 1862, II, p. 378). Cette crainte est rendue vraisemblable par cette autre, qu'il faudrait peut-être plus tard, pour garder ce candidat, le faire descendre au rang de coadjuteur temporel.

parle de deux postulants, qui, n'ayant pas la patience d'attendre que le provincial vînt à Salamanque, firent un assez long voyage pour aller le trouver. Suarez sans doute fut l'un de ces deux.

Le provincial de Castille, le premier de cette province nouvellement créée, était Jean Suarez. Sa famille, du diocèse de Cuenca, n'avait d'ailleurs de commun que le nom avec celle de notre théologien. C'était, dit le Père Dupont dans la *Vie du Père Balthazar Alvarez,* un homme vraiment spirituel, saint, très versé dans la direction des âmes : jugement qu'avaient confirmé des faits extraordinaires, tels que guérisons miraculeuses, apparitions célestes, lumières surnaturelles. Premier provincial de l'Andalousie, deux fois provincial de Castille, trois fois envoyé à Rome pour les affaires de son ordre, il rendit à la Compagnie d'éminents services ; mais le plus grand de tous fut celui que nous allons raconter.

Arrivé à Valladolid et admis en sa présence, François lui manifesta avec émotion l'ardent désir qu'il éprouvait d'entrer dans la Compagnie, avec larmes la vive douleur que lui causait le refus éprouvé à Salamanque. Le provincial le consola, et l'exhorta à prier Dieu pendant qu'il le ferait lui-même. Bientôt il le fit examiner par ses conseillers, qu'il réunit ensuite pour recevoir et discuter leurs avis. Ces avis furent tous aussi défavorables que ceux de Salamanque et pour les mêmes raisons. Ainsi, pour la seconde fois, celui qui devait être le plus grand théologien d'un ordre qui en a tant produit, était jugé, par cet ordre même, incapable d'y occuper la plus modeste place. Dieu prémunissait cette âme contre le danger de ses succès futurs, mais en même temps il éclairait celui qui devait parler en son nom :

« Vos avis sont très sages, répondit le provincial à son conseil, et si je m'en tenais à mon propre jugement, je devrais les suivre. Mais je ne le puis pas : une force intérieure incline ma volonté d'un autre côté. Ce jeune homme, que nous voyons si peu ouvert et qui promet si peu, je prévois que, dans la voie qu'il a choisie, il deviendra par sa science une lumière de l'Église et une gloire de notre ordre. »

Jean Suarez affirmait à l'occasion, dans la suite, qu'il avait pris ce parti et prononcé ces paroles sous une influence d'en-Haut qui le conduisait, bien plus qu'il ne se conduisait lui-même.

Il donna bon espoir à François et le renvoya à Salamanque, muni d'une lettre pour le recteur (1).

6. — Des luttes d'un autre genre attendaient le jeune homme. Il s'était lié de la plus étroite amitié avec un étudiant de son âge, vive et pure affection, qui, après la piété, avait été sa plus douce consolation. François lui fit connaître ses projets : son ami ne les comprit pas et mit tout en œuvre pour l'en détourner, supplications, tendresses, objections de toute nature. Il lui représentait surtout quel grand bien, tout en sauvant son âme, il pourrait faire dans le monde, grâce à l'influence et aux relations de sa famille, au lieu d'aller s'ensevelir dans la vie religieuse et dans un ordre encore à peine connu. Cette illusion du bien apparent qui égare parfois les âmes les plus avides de dévouement, n'eut aucune prise sur François. Il comprenait que le meilleur moyen d'être utile à la cause de Dieu, c'est de le mériter en lui faisant d'abord de soi-même, quand sa grâce y invite, un entier sacrifice. Il déclara donc au jeune tentateur que le seul moyen pour lui d'éviter une séparation à laquelle il ne pouvait se résigner, c'était d'imiter son exemple : conseil qui ne fut pas suivi, mais qui mit fin à toutes ces importunités.

7. — Au reste, le temps de l'épreuve était fini. Le recteur de Salamanque et son conseil, surpris de la décision du provincial, avaient bien eu la pensée d'en ajourner l'exécution, pour faire valoir encore les raisons de leur refus, mais ils n'avaient pas tardé à comprendre que le mieux était de s'en remettre à leur supérieur et à Dieu. François reçut donc l'avis que la porte du noviciat lui était ouverte, mais au titre d'*Indifférent*. On appelle ainsi ceux qui sont admis avec cette clause, qu'ils seront plus tard destinés à devenir prêtres ou à rester simples Frères Coadjuteurs, selon les aptitudes qu'on reconnaîtra en eux au cours de leur noviciat. Il est rare aujourd'hui qu'on use de cette réserve et de cette formule, empruntées aux Constitutions de saint Ignace (2).

(1) Descamps, Sartolo, etc.

(2) *Examen generale*, C. I, n° 11.

Mais en ce temps-là, du moins dans la province de Castille, par une interprétation qui dépassait la pensée du Fondateur, on ne recevait guère qu'en cette qualité ceux qui n'étaient pas encore engagés dans les ordres sacrés. Des vingt-quatre qui entrèrent à Salamanque un peu avant ou un peu après Suarez, trois seulement, qui manifestement ne pouvaient être que coadjuteurs, sont inscrits sans cette mention. L'année suivante, Gregorio de Valencia, bien que déjà bachelier ès-arts, ne fut reçu, lui aussi, que comme *Indifférent*. C'est donc à tort que les historiens ont présenté cette restriction comme une précaution exceptionnelle prise à l'égard de Suarez ; mais on peut croire qu'elle fut jugée pour lui tout spécialement opportune. Le jeune homme répondit qu'il n'apportait qu'un désir, celui d'être admis dans la Compagnie, afin de n'y vivre que pour Dieu, en quelque condition que ce fût. Nous verrons bientôt que cette indifférence n'était pas seulement sur ses lèvres. Il ne lui restait plus qu'à se remettre aux mains du Père recteur : il le fit, le cœur débordant de joie.

Rien ne nous donne à croire qu'il ait eu à soutenir, pour embrasser la vie religieuse, d'autres luttes plus secrètes et plus douloureuses. L'histoire intime des vocations est aussi diverse que les circonstances extérieures qui les font naître et surtout que les tempéraments et les caractères de ceux qu'elles attirent. Il est des âmes qui ne se séparent pas du monde sans de profonds et cruels déchirements. Elles en voient la vanité, elles en craignent les dangers, elles ne le trouvent pas digne d'elles, elles ne veulent pas y rester. Cependant elles en aiment tout ce que Dieu y a mis de doux et de noble, pour aider l'homme à traverser cette terre sans trop de tristesse. L'amour plus fort qui les entraîne ailleurs doit briser dans leur cœur bien des fibres qui les retenaient. D'autres âmes, soit ignorance ou dégoût du monde, soit élan naturel vers une région supérieure, entrent dans la vie religieuse comme le voyageur dans sa patrie, comme l'enfant dans la maison paternelle. Chez les premières, le sacrifice s'embellit des larmes qu'il fait verser : chez les secondes, du sourire et de la joie dont il fait rayonner le visage. Suarez paraît avoir été de ceux qui croiraient faire encore trop d'honneur au monde en lui accordant un regret. Déjà théologien par toutes les aspirations

du cœur, comme il le sera bientôt par tous les labeurs de l'esprit, il ne cherchait que Dieu et ne se souciait que de vivre en lui. De là, cette énergie et cet empressement à répondre à son appel. Les mœurs du temps et du pays permettaient, alors mieux qu'aujourd'hui et là mieux qu'ailleurs, de suivre à la lettre le conseil de Notre-Seigneur et l'exemple des saints. François le fit : il n'alla même pas revoir sa famille avant de s'en séparer pour toujours. Il faut qu'avertie de son dessein, elle y ait donné, sans vouloir en retarder d'un seul jour la réalisation, un prompt et entier consentement. Rare exemple de générosité chez l'enfant, plus rare encore d'esprit tout chrétien chez les parents !

Dans les anciens registres où étaient officiellement inscrits les novices admis au collège de Salamanque, on lit, parmi les inscriptions de l'année 1564, la formule suivante en langue castillane (1) :

Le Frère François Suarez a été reçu dans ce collège par le Père Jean Suarez, provincial, le 16 juin 1564, après avoir été examiné par le Père recteur du collège. Né à Grenade, il est le fils du licencié Gaspar de Toledo et de Doña Antonia Vazquez, qui ont largement de quoi vivre. Il a trois frères, dont l'un est religieux, et quatre sœurs non encore mariées. Il est tonsuré. Il a étudié la grammaire quatre ans et le droit canon près de trois ans. Il n'a pas encore fait la promesse de renoncer à ses biens. Ayant lu les Bulles et les Constitutions et l'examen qui les résume, et ne se trouvant lié par aucun empêchement, il a déclaré vouloir s'y conformer en tout avec l'aide de Dieu. Il a été examiné comme indifférent. *En foi de quoi il a signé de son nom, le 28 juin 1564.*

Suivent les signatures de François Suarez et du recteur Fernandez. La formule tout entière est écrite de la main du novice. Mais à la fin, une autre plume a inséré plus tard la clause : « Il a fait la promesse touchant ses biens. » En marge et

(1) Salamanque. Arch. de l'Université. Registre déjà mentionné : *Primero libro antiguo de los que en este colegio de la Comp. de Jesus han sido recebidos...* Voici le texte espagnol de cette immatricule :

ESCRI TOR CELE BERRI MO

El hermano Francisco Suarez fuè rescebido en este collegio por el padre Juan Suarez provincial a 16 de Junio de 1564 y fuè examinado por el padre Rector de este collegio; es natural de Granada hijo del licenciado Gaspar de Toledo y de doña Antonia Vazquez que tienen bien lo que an menester; tiene tres hermanos, el uno es religioso y 4 hermanas por casar; es de 1ª corona; ha oydo 4 años de gramatica y tres de canones no cumplidos; no a aun hecho la promesa de dexar la hazienda y aviendo visto las bulas y constitutiones y examen de ellas y no teniendo impedimento alguno, fue contento de pasar por todas ellas con la ayuda del Señor; fue examinado para indiferente y ansi lo firma de su nombre a 28 de Junio de 1564. HIZO LA PROMESA DE LA HACIENDA.

HERNANDEZ. FRANCISCO SUAREZ.

en regard on lit aussi ces mots, écrits dans la suite par une main inconnue : « *Escritor celebérrimo — c'est l'auteur si célèbre.* »

L'admission est datée du 16, la formule du 28 juin seulement. Il est probable que dans l'intervalle le novice fit cette retraite de première probation que l'Institut prescrit à tous ceux qui entrent. Il est dit aussi qu'il fut admis dans le collège par le P. Jean Suarez, qu'il venait cependant de quitter à Valladolid. Mais une lettre explique cette apparente contradiction ; elle nous apprend que le provincial, suivant de près les candidats qui étaient allés plaider leur cause auprès de lui, vint lui-même à Salamanque plus tôt qu'on ne l'y attendait, pour s'occuper sur place de toutes ces admissions. De là, le 21 juin, c'est-à-dire cinq jours après l'entrée de Suarez, il écrivait au Père général Lainez :

« Nous venons d'admettre ici sept sujets de moyenne valeur et nous allons probablement en recevoir cinq autres meilleurs (1). »

Ainsi, celui-là même qui avait accepté Suarez en prévision de ce qu'il serait un jour, ne le tenait, d'après ce qu'il était alors, que pour un sujet de médiocre ou tout au plus de moyenne valeur *(siete mediocres subjectos)* !

Trois mois après, ses supérieurs portaient sur lui, dans un catalogue officiel, le même jugement :

Il a étudié la grammaire, et pendant deux ans et demi le droit canon. Age : seize ans et demi; aptitudes convenables ; intelligence ordinaire (2).

Voilà qui prouve encore combien fut nécessaire, pour le faire ce qu'il fut depuis, et par suite combien se trouve vraisemblable, même en dehors des témoignages positifs, la transformation surnaturelle que nous aurons bientôt à raconter.

8. — Définitivement reçu, Suarez fut envoyé à Medina del Campo, où le noviciat, d'abord établi à Simancas, avait été transféré deux ans auparavant, en 1562.

(1) Arch. soc. Jesu. — Lettre déjà citée du P. Ferd. de la Concha à Lainez — Jean Suarez à Lainez. Salamanque, 21 juin 1564 — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist., 1564.*

(2) Arch. centr. Soc. Jes., Castell., *Catal. breves* 1559-1576. *Memoria de los que an entrado en el collegio de Salamanca desde verano de 1564* :... 4° El Hermano Francisco Suarez es hijo de padres principales y ricos. Su padre es el licenciado Gaspar de Toledo, abogado en Granada, con mas de 30 mill ducados de hazienda. Oyo gramatica y dos años y medio de canones, es de 16 años y medio y buena abilidad y juizio mediano.

Les biographes de Suarez, trop portés ici comme ailleurs à imaginer ce qui aurait dû être au lieu de chercher ce qui fut, nous font du noviciat de François un tableau auquel rien ne manque, ni de sa part, ni de la part des autres : chez lui, ferveur extraordinaire ; autour de lui, influence puissante de la célèbre maison de Medina ; à côté de lui, direction féconde du meilleur des maîtres, Alphonse Rodriguez, l'auteur même de ce livre de la *Perfection chrétienne*, qui, depuis trois siècles, sert de premier manuel d'instruction à tous les jeunes religieux de la Compagnie ; enfin, chez les supérieurs, satisfaction si complète qu'avant la fin des deux années réglementaires de probation, ils envoient François commencer ses études (1). Tout ici n'est pas exact. Que François se soit constamment montré novice exemplaire, qu'il se soit plié avec une inviolable fidélité à l'observation de la règle et à la pratique de l'obéissance, que d'un cœur avide de sainteté il se soit porté à tous les exercices d'abnégation, qu'il ait fait de rapides progrès dans la vie spirituelle, et que bientôt on ait vu le parfait religieux éclore en lui, avec cette vigueur qui promet la plus heureuse croissance, nous devons l'admettre sans aucune réserve. Un candidat si énergiquement épris de sa vocation, un religieux si accompli dans toute la suite de sa vie ne put qu'être un excellent novice. Mais sa bonne volonté ne fut point secondée par un ensemble de conditions extérieures aussi favorables qu'on s'est plu à le répéter.

D'abord, le Père Alphonse Rodriguez ne se trouvait point à Medina et il n'y résida jamais (2). Il était, cette année-là, à Salamanque, avec le titre de Père maître des novices retenus ou envoyés dans ce collège pour y commencer leurs études. C'est donc lui qui dut s'occuper de Suarez à son entrée, mais seule-

(1) Descamps, Ire part., c. 9 et 10. — Sartolo, l. I, c. 9, etc., etc.

(2) La persuasion que Suarez eut le P. Rodriguez pour unique ou pour premier Père maître donne lieu, dans les biographies et dans les notices, à des erreurs tout opposées. Les unes placent à tort Rodriguez à Medina où se trouvait Suarez ; les autres placent, à tort aussi, le noviciat de Suarez à Monterrey où Rodriguez résida peu de temps après. Pour exemple : « Puesto bajo la dirección del célebre Padre Rodríguez en el noviciado de Monterrey... » (Montaner y Simón : *Diccionario enciclopédico Hispano-Americano*).
Alphonse Rodriguez, né à Valladolid en 1537, entra dans la Compagnie à Salamanque en 1557, où, six ans après, il fut maître des novices pendant un ou deux ans 1564-1565 ; dans la suite, professeur de morale et recteur à Monterrey, maître des novices à Montilla, en Andalousie, pendant douze ans, il se retira enfin à Cordoue où il mourut en 1616.

ment pendant le peu de jours qui précédèrent son départ pour Medina. Les deux années suivantes, il se trouvera encore à Salamanque, mais le titre de Père maître est alors donné au Père Antonio de Avendaño. Il se peut toutefois que Rodriguez ait exercé ces fonctions quelque temps encore après le retour de Suarez à Salamanque, qui eut lieu à la fin de septembre 1564. On pourrait supposer aussi que Rodriguez, remplacé dans sa charge par Avendaño, lui aurait été laissé comme aide et à ce titre aurait gardé en partie le soin des novices, peut-être de ceux qui commençaient leurs études. C'est dans ces hypothèses et dans ces limites que Suarez a pu se trouver sous sa direction (1). Ajoutons que le Père Alphonse Rodriguez n'avait alors que vingt-sept ans : il n'était donc point encore le maître expérimenté qu'il fut plus tard.

A défaut du Père Rodriguez, nous trouvons pour Père maître à Medina, quand Suarez y arriva, le Père San-Juan de Ubilla, très bon religieux, mais Père maître plus que médiocre. Les informations envoyées cette année-là disent de lui : « Il est confesseur des religieux de la maison et maître des novices : bon confesseur, mais pour les fonctions de Père maître, aptitudes nulles. » Et le recteur, Jeronimo Ruis de Portillo, ajoutait cette note : « Il n'est pas fait pour être Père maître : j'en ai avisé le provincial, mais il n'y a pas été porté remède : les novices en souffrent (2). » Le provincial Jean Suarez, de son côté, écrivait : « A Medina, les

(1) Archiv. Soc. Jes. — Castell. *Catalogi breves* 1559-1576. — On y trouve, au collège de Salamanque, les indications suivantes sur le P. Rodriguez : « Minuta de Mayo de 1564... El P. Alonso Rodriguez Maestro de novicios y confessor; edad 25 y med°; 6 de Compª; estudios : bachiller en artes y curso de theol. » — Il y a environ douze novices : rien n'indique s'ils font aussi leurs études.

Au catalogue suivant, daté du 1er janvier 1565 : « Confessor : El P. Alonso Rodriguez ha 7 años que entro en la Compª; hizo los votos, avra 5 años. Antes de entrar, era estudiante y bachiller en artes y después de entrado en la Compª estudio 5 años de theologia y se ordeno de todos ordenes; hase exercitado en confessar; esta muy resoluto en casos de conscientia; es de 27 años. » — Ce même catalogue porte : « Ant° de Avendaño, confessor de los de casa y maestro de novicios. » — Au catalogue de 1566, le P. Rodriguez est encore porté avec les mêmes indications à peu près qu'en 1565. — A celui de 1567, il est porté au personnel du collège de Monterrey : « El P. Alonso Rodriguez, natl de Valladolid, obispº de Valencia, es de edad de 29 años; tiene de Compª cerca de dies años. Oyó las artes en Valld adonde se graduó de bachiller. Oyó cinco años de theolog. los tres en la Compª; ha exercitado officio de maestro de novicios. Consultor. Tiene talento para leer casos. Exercitase agora con algun talento en predicar; ha hecho sus experiencias; no ha peregrinado. »

(2) *Ibid.*

études vont bien, mais il n'en est pas de même de la direction des novices. Le Père maître n'a pas la capacité voulue pour cet emploi et le recteur ne s'en occupe pas, absorbé qu'il est par la prédication, les confessions et la construction de la maison (1). » Un an après, Ubilla fut remplacé par le Père Balthazar Alvarez. On ne perdait rien pour avoir attendu ; seulement, Suarez n'était plus là (2). Au reste, la bonne volonté et la grâce de Dieu suppléaient sans doute à ce qui pouvait manquer du fait de Ubilla : « Au noviciat, écrivait encore le P. Portillo, recteur, tout est mieux pour l'observance et la ferveur qu'aux plus beaux jours de Simancas. C'est beaucoup que d'avoir un assez grand nombre de novices (3). »

Il y a lieu de rectifier aussi ce qui est dit de la durée du séjour de Suarez à Medina. En réalité, il ne resta guère au noviciat que trois mois. Arrivé à la fin de juin, il ne se trouve plus sur une liste des novices datée de fin septembre ; tandis que dans le personnel de Salamanque, au 1er janvier suivant 1565, il est porté avec cette mention : « Il y a six mois qu'il est entré dans la Compagnie ; il a fait les vœux de dévotion après trois mois ; maintenant il commence la logique (4). »

De ces données, on peut conclure qu'il avait été renvoyé à Salamanque vers la fin de septembre, un peu avant l'ouverture des cours. Plus tard, dans son traité de l'Institut de la Compagnie de Jésus, après avoir justifié la constitution de saint Ignace, qui exige deux ans de noviciat, il ajoutera :

On dispense quelquefois, en ce sens qu'on accorde à des novices, surtout s'ils ont terminé leur première année, de commencer avant la fin

(1) Jean Suarez, au P. Lainez. Salamanque, 21 juin 1564. Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.*, *1564*.

(2) Le P. Balthazar Alvarez, né en 1533, à Cervera, au diocèse de Calahorra, prit à Alcala le titre de *Maestro en artes*, y étudia deux ans la théologie et entra ensuite au noviciat de la Compagnie. Il mourut provincial de Tolède, à Villarejo, en 1580. On sait quel cas sainte Thérèse faisait de sa sainteté et de sa direction. Suarez ne vécut jamais dans la même communauté que lui, mais il le trouva à Medina del Campo, où il revint plusieurs fois, au cours de ses études, pour y refaire provision de ferveur, et il profita alors de sa direction. C'est à ces rencontres, fécondes sans doute, mais rares et courtes, qu'il faut réduire l'affirmation des biographes du théologien, par exemple de Descamps (Ire part., c. 1) le donnant comme un fils spirituel d'Alvarez.

(3) Catalogue du collège de Medina, 1565, dressé par le recteur Hieronimo Ruis de Portillo. — Arch. centr. S. J., Castellan. *Catal. brev.* 1559-1576.

(4) Catal. du collège de Salamanque au 1er janvier 1565. *Ibid.*

de la seconde leurs études ; mais ils restent novices, ne font point les vœux, sont encore astreints à certains exercices du noviciat, demeurent à part sous la conduite d'un Père maître qui continue à les former, et gardent toujours la liberté de rentrer dans le monde, s'ils le veulent. On leur permet parfois, il est vrai, de faire les trois vœux de religion ; mais ce sont des vœux de pure dévotion, ce ne sont point des vœux qui les incorporent à l'ordre ; ceux-ci ne se font qu'après deux ans. Et à ces vœux mêmes de dévotion, il ne faut admettre qu'avec beaucoup de prudence et de circonspection (1). »

Quand Suarez écrivit ce passage, il dut se rappeler Medina et se demander pourquoi à son égard on avait donné à la règle une interprétation si large. Ce n'était pas, en effet, de quelques mois de noviciat qu'on l'avait dispensé, mais du noviciat presque entier ; et on lui avait permis de se lier, pour ainsi dire dès son entrée, par des vœux, irrévocables en ce qui le concernait. Il ne pouvait pas, lui, mais nous pouvons, nous, et nous devons voir dans ce privilège la preuve la plus convaincante qu'on avait vite reconnu, dans ce jeune homme de dix-sept ans, une vertu digne de l'âge mûr.

9. — Ne voulait-on pas aussi le mettre promptement en état de manifester ce qu'on pouvait attendre de son intelligence, victime d'un jugement si sévère ? Il fallait bien régler, sans trop tarder, sa situation, et décider, au cours même de son noviciat, s'il serait destiné aux études et au sacerdoce, ou bien aux services domestiques. De plus, il se rencontrait qu'à ce moment-là, à l'automne de 1564, on ouvrait au collège de Salamanque un cours de philosophie, ou cours des arts, *Curso de artes*, que devait professer le Père Andrés Martinez, docteur de grand mérite. Les jeunes religieux qu'on lui confiait n'étaient qu'au nombre de douze ; mais, dit une histoire inédite de la province de Castille, « de ce cours sortirent les plus brillants élèves qu'on ait jamais vus dans cette province (2). »

(1) Suarez, *De instituto Societatis Jesu*, l. II, c. IV, n° 10.

(2) Pedro de Guzman S. J., *Historia de la Provincia de Castilla* (ms.). On lit dans cette histoire, au moment où le P. Fernandez quitte le rectorat de Salamanque (1565), le passage suivant : « Le P. Barthélemy Fernandez, pendant son rectorat de près de dix ans, rendit à ce collège les plus grands services, le faisant croître en vertu et en nombre, et, quand il l'a pu, améliorant sa situation matérielle. En dernier lieu, il avait couronné

Pour Suarez toutefois, il ne s'agissait pas alors d'être un brillant élève, mais seulement de pouvoir être un élève quelconque, et l'épreuve qu'on allait en faire devait décider de son avenir. Elle lui fut d'abord absolument défavorable. Il apportait à l'étude la plus consciencieuse application ; nul n'était plus attentif que lui aux leçons du professeur ; nul n'employait mieux le temps destiné au travail privé ; nul ne cherchait avec plus d'ardeur à tirer parti des répétitions et discussions publiques. C'était peine perdue : tout lui paraissait ténèbres épaisses dans cette Logique dont les autres avaient vite surmonté les premières difficultés. Mais lui, il y restait embarrassé sans avancer d'un pas. Il fut bientôt regardé comme un de ces pauvres élèves, que leur peu d'aptitude voue à l'insuccès et à l'humiliation. Son mutisme même était l'aveu de son incapacité : il prenait rarement la parole, ne sachant que dire en des matières qu'il ne comprenait pas ; et si parfois il rompait le silence, ses condisciples félicitaient le *bœuf muet* de faire enfin entendre sa voix. Ils lui avaient donné ce surnom en souvenir de saint Thomas d'Aquin, sans se douter qu'entre ces deux hommes il y aurait un jour bien d'autres ressemblances que leur taciturnité. Cette plaisanterie leur paraissait inoffensive, tant Suarez s'y prêtait de bonne grâce. Mais lorsque, ensuite, aux réponses qui lui étaient données, il constatait que ses questions ou ses observations n'avaient aucune valeur, plus douloureux se réveillait en lui le sentiment de son infériorité.

Son professeur, qui lui portait un vif intérêt, chercha par tous les moyens possibles à ouvrir cette intelligence encore fermée aux spéculations abstraites, à l'acclimater dans une région où elle se trouvait toute dépaysée. Il chargea un de ses meilleurs élèves de

brillamment son œuvre en obtenant du D^r^ le P. Araoz, commissaire dans nos provinces, et du P. Jean Suarez, provincial de Castille, venus dans ce collège pour la profession du docteur le P. Jean Ramirez, l'autorisation d'ouvrir un cours de philosophie *(curso de artes)*. De fait, le P. Andrés Martinez ouvrit ce cours à la Saint-Luc et le conduisit heureusement à sa fin. De là sortirent les plus brillants élèves qu'on ait jamais vus dans nos provinces d'Espagne. »

L'importance attribuée à ce fait vient sans doute de ce que, jusque-là, le collège n'avait pas eu son enseignement propre : ses quelques scolastiques allaient chercher celui de l'université. Deux ans après, ce cours de philosophie fut supprimé : il y avait encore à cette époque beaucoup de tâtonnements pour le choix des collèges où l'on placerait ces religieux étudiants. On les dispersa d'abord en trop d'endroits et tantôt ici tantôt là. Peu à peu, on en vint à les réunir, d'une manière stable, dans les deux ou trois principaux collèges de la province.

répéter les leçons avec Suarez, en les mettant, autant qu'il le pourrait, à sa portée. Suarez en retira plus de mortification que de profit. Ce jeune religieux, esprit vif et prompt, ne comprenait pas qu'un autre eut tant de peine à saisir ce qu'il avait lui-même pénétré du premier regard ; et cet étonnement, qu'il ne savait pas dissimuler, était pour François un continuel reproche.

Dans cette dure épreuve, la vertu du jeune religieux ne faiblit pas un seul instant ; il ne montra ni tristesse ni découragement. Quoi qu'il pût advenir, il resterait dans la Compagnie et y vivrait pour Dieu seul ; le reste n'avait qu'une importance secondaire. Cherchant sa consolation et sa force dans la ferveur de sa vie religieuse et dans l'abandon à la volonté divine, il poursuivit avec le même courage des études qui étaient pour lui un supplice de tous les jours.

Mais enfin il se demanda si le but premier de ces études n'était pas atteint, si ses supérieurs n'étaient pas assez éclairés sur ce qu'on pouvait espérer de son talent, si l'esprit même de l'obéissance ne lui conseillait pas d'aller au-devant d'une décision que, peut-être par égard pour lui, on hésitait à prendre, quelque inévitable qu'elle parût. Il réfléchit, pria beaucoup et prit enfin le parti de demander à renoncer aux études.

Ici tous les biographes lui donnent pour recteur et font intervenir le célèbre Père Martin Gutierrez, dont l'influence décisive et surnaturelle aurait amené l'heureux dénoûment que nous verrons (1). Or le Père Gutierrez ne fut recteur de Salamanque qu'à la fin de 1568, alors que Suarez était en troisième année de théologie. Pendant son cours de philosophie — et c'est pendant ce cours que se passèrent les faits dont nous parlons — il eut pour recteurs, d'abord le Père Bartolomé Fernandez qui, élu pour prendre part à la seconde congrégation générale de l'ordre, partit pour Rome au printemps de 1565 ; puis, le reste de cette même année,

(1) Martin Gutierrez, né en 1524 à Almodovar, au diocèse de Tolède, étudia à Alcala la philosophie et la médecine, « ces deux sciences sœurs », dit son biographe d'après Tertullien, et exerça quelque temps au *pueblo* de San-Martin-de-la-Vega. Mais bientôt, vivement frappé, en faisant les *Exercices spirituels*, de cette pensée qu'il lui servirait peu de guérir les corps des autres s'il laissait périr sa propre âme, il renonça au monde et entra dans la Compagnie de Jésus, où il parvint vite à une sainteté peu commune, due surtout à son extraordinaire dévotion envers la Mère de Dieu. Nous aurons à mentionner plus tard le glorieux martyre qu'il souffrit en France de la main des calvinistes.

le Père Ramirez, qui, trop absorbé par ses prédications, fut d'abord suppléé par le P. de Segura, vice-recteur, et au bout de quelques mois, remplacé par le Père Pedro Sanchez, auquel succéda, trois ans après, le Père Gutierrez.

Toutefois, l'erreur de ces historiens ne porte que sur le titre qu'ils donnent à ce Père et non sur le rôle qu'ils lui attribuent. Les catalogues officiels nous montrent, en effet, que le Père Gutierrez se trouvait à Salamanque dès l'année scolaire 1565-1566, la seconde du cours de philosophie ; nous n'avons pas de preuve qu'il ne s'y soit pas trouvé même plus tôt. Et l'histoire inédite que nous avons déjà citée nous indique les fonctions qu'il remplissait : « Le concours du Père Gutierrez, dit-elle, fut très utile, soit pour seconder le Père Ramirez dans la prédication, soit, à l'intérieur du collège, pour diriger les études des jeunes religieux (1). » Ainsi délégué pour la direction ordinaire de ces scolastiques, ce fut tout naturellement à lui que François Suarez fit part de sa résolution.

Il alla donc le trouver après une fervente prière, et, d'un ton très modeste mais très ferme, il lui déclara que les desseins de Dieu sur lui ne lui paraissaient plus douteux, que son insuccès persistant prouvait assez qu'il n'était appelé qu'à être Frère Coadjuteur, qu'il le priait donc de lui ordonner de cesser d'étudier et de se mettre aux offices matériels ; et il ajouta en souriant qu'il devait bien avoir quelque aptitude pour les travaux du corps, en ayant si peu pour ceux de l'esprit. Il rappela aussi le jugement que les consulteurs avaient porté sur son talent et le titre d'*Indifférent* avec lequel on l'avait admis : titre auquel il était prêt à faire honneur, content de suivre sa vocation en se faisant le serviteur des savants, puisqu'il devait lui-même renoncer à l'être.

Le Père Martin Gutierrez écouta le jeune religieux avec un profond sentiment d'admiration. Renoncer au sacerdoce plutôt qu'à la vie religieuse, alors que depuis sa première enfance il aspirait au service des autels, descendre à la condition des Frères servants, alors que sa naissance et son éducation semblaient le destiner à une tout autre place, se vouer pour toujours aux plus

(1) Pedro de Guzman S. J., *Historia de la provincia de Castilla* (ms.).

vulgaires travaux sous les yeux de tous les condisciples qui l'avaient connu aux cours de l'université, c'était bien l'héroïsme de l'humilité et de la fidélité à une vocation.

Gutierrez aimait l'héroïsme : il en avait fait la règle de sa vie — d'une vie qui allait être bientôt couronnée par le martyre — et il se plaisait à l'inspirer aux âmes capables de s'y élever. Aussi, grande fut sa joie de le rencontrer, déjà si viril et si résolu, dans un âge qui n'offre d'ordinaire que des vertus d'enfant. Cependant il ne voulut pas que le sacrifice fût accompli : il loua l'attachement généreux que montrait François pour sa vocation et le désir qu'il avait de marcher dans la voie la plus humble. Mais les desseins de Dieu ne lui paraissaient pas encore manifestes ; il fallait donc, jusqu'à ce que sa volonté se déclarât plus sûrement, persévérer dans des études dont l'inutilité apparente augmentait le mérite. Et le saint directeur ajouta : « Priez de tout cœur Notre-Seigneur, par l'intercession de la très sainte Vierge, de vous donner le succès dans vos études, s'il doit servir à la gloire de Dieu ; je le demanderai de mon côté. » Tout porte à croire que Gutierrez, habitué aux communications divines, ne donna cette décision que guidé par une lumière supérieure, qui lui faisait voir dans le disciple impuissant le futur Docteur. Un jour, en effet, montrant du doigt François Suarez qui passait à quelque distance, il avait dit à ceux qui l'entouraient : « Vous voyez ce Frère : eh bien, il sera l'honneur de notre Compagnie et une lumière de l'Église. » Ces paroles avaient surpris ; et l'autorité seule de celui qui les prononçait empêcha de les prendre pour une raillerie malséante. Le flambeau ne répandait encore que des ténèbres et ne paraissait guère capable de s'allumer jamais. En réalité, le propos était une prophétie, qui allait bientôt commencer à s'accomplir.

10. — Suarez avait redoublé d'ardeur dans son travail ingrat, de ferveur dans la prière que lui avait dictée l'obéissance. Quelque temps encore, prière et travail restèrent aussi infructueux que par le passé. Mais un jour il se fit un changement inattendu et merveilleux.

Après une classe où avait été traitée une des plus difficiles questions de philosophie, le condisciple, donné pour répétiteur à

Suarez, s'évertuait à lui expliquer la leçon, en la simplifiant de son mieux, mais avec moins d'espoir que jamais de réussir à la faire comprendre. Quand il eut fini, Suarez lui dit : « Si vous le permettez, je vais à mon tour exposer la question, car je crois l'avoir saisie. » Agréablement surpris de cette proposition qui ne lui avait encore jamais été faite, le condisciple donna bien vite son assentiment, avec la persuasion toutefois qu'il allait entendre une étrange philosophie. Il en fut tout autrement. Suarez reprit l'ensemble de la question et la développa avec cette précision et cette ampleur qui sont l'indice d'une pleine compréhension ; il ajouta même de solides considérations que le professeur avait passées sous silence et résolut des difficultés qui n'avaient pas été touchées ; bref il parla moins comme un élève qui apprend que comme un maître qui enseigne.

Tout heureux, le répétiteur se hâta d'instruire de ce changement le Père Andrés Martinez. Celui-ci, pour en vérifier la réalité, chargea Suarez d'attaquer, au prochain exercice d'argumentation, la thèse qui devait être discutée. Suarez le fit avec une connaissance si exacte de la matière, avec tant de force et de subtilité, que le professeur dut bientôt venir au secours du défendant sur le point d'être désarçonné, et il n'eut pas trop lui-même de sa propre science pour faire triompher sa doctrine. Dès ce moment Suarez devança de loin tous ses condisciples. Il semblait pénétrer d'intuition les questions les plus difficiles et se jouer en pleine lumière dans cette philosophie scolastique, qui n'avait eu pour lui jusqu'alors que des ombres.

Le récit que nous venons de faire est emprunté, jusque dans ses détails, aux biographes et aux historiens qui ont raconté la vie du grand théologien. Aussi haut que l'on remonte dans la série de ces écrivains, tous sont unanimes à affirmer ce soudain et merveilleux éveil de son génie. Ne citons que les deux plus anciennes notices, écrites, au lendemain de la mort de Suarez, par des hommes et pour des hommes au milieu desquels il avait vécu.

« Au commencement de son cours de philosophie, dit le premier éditeur de ses œuvres posthumes, loin de devancer ses condisciples, il ne laissait voir qu'une très pauvre intelligence. Bientôt, rebuté par ce labeur

infructueux, il demanda avec instance à ses supérieurs de le retirer, sans le laisser travailler plus longtemps en pure perte, de ces études pour lesquelles il n'était pas fait. Mais, docile au refus et aux conseils de ses directeurs, il redoubla d'application; et tout à coup, de cet esprit inerte, comme d'un foyer qui se ranime, jaillit cette flamme dont les rayons éclairèrent plus tard toute l'Église (1). »

Ailleurs, le même biographe écrit :

« On peut croire, avec de bons juges de ses ouvrages, qu'il fut éclairé d'en haut par l'auteur de toute lumière. »

Avant tous les autres, l'auteur de la *Notice nécrologique,* écrite presque au moment de la mort de Suarez, donne un récit où le fait est présenté comme absolument certain, sans laisser place au doute le plus léger :

« Au commencement de sa philosophie, dit-il, il montra un esprit si peu ouvert qu'il ne pouvait prendre la parole pour exposer ou pour attaquer une thèse, sans exciter le rire ou la compassion. Il perdit si bien tout espoir de réussir que, malgré son extrême docilité, non seulement aux ordres, mais aux moindres désirs de ses supérieurs, il sollicita instamment et avec larmes la permission de renoncer à ses études. Mais ne l'ayant pas obtenue, il se remit à l'œuvre. Bientôt, ce puissant génie, endormi jusqu'alors ou succombant sous le poids de toutes ces questions, se réveilla et commença à prendre son essor : changement qui parut d'autant plus merveilleux que, loin de se manifester peu à peu selon la loi ordinaire, il se produisit tout à coup et d'une soudaine éclosion. On vit cette terre, d'abord stérile, mais devenue en un instant d'une prodigieuse fertilité, se couvrir d'une luxuriante végétation. Dès lors, ce fut un jeu pour lui de se dégager des nœuds les plus serrés de la dialectique et d'y prendre les autres. Mémoire qui tenait du prodige, esprit qui pénétrait tout, don surprenant d'ordre et de méthode, modestie toujours unie dans sa parole à la science la plus étendue : voilà ce qui parut en lui avec tant d'éclat que, surpris de sa subtilité dans l'attaque comme de son habileté dans la défense, tous, les plus savants les premiers, l'écoutaient avec admiration (2). »

Ces lignes du jeune chroniqueur, sous l'ordinaire exubérance du style, nous offrent, pour le fond, l'affirmation la plus formelle et la plus absolue du fait dont nous nous occupons. Or, elles

(1) *Biographie latine*, par le P. Jean Freire : Édition Vivès, t. I, *de Deo*, p. 1, et t. III, *de Anima*, p. 562.

(2) Morim, *Notice nécrologique* (ms.).

furent écrites au lendemain de la mort : on ne saurait donc y voir ni une légende qui se serait formée dans la suite autour d'un nom devenu illustre, ni une fiction qu'aurait imaginée plus tard, lorsque les contemporains n'étaient plus là pour la contrôler, un biographe en quête de merveilleux. Ajoutons que ces éloges ne sortaient pas de la famille religieuse. Ainsi, ils étaient destinés à ceux-là précisément qu'il aurait été le plus difficile et le moins utile d'induire en erreur sur la vie et les mérites de l'un de leurs Frères. Il faut donc conclure que le biographe nécrologique dut connaître le fait par la notoriété même dont il jouissait autour de lui, divulgué sans doute de côté et d'autre par ceux qui en avaient été les témoins à Salamanque.

Mieux encore que tous les témoignages les plus dignes de foi, l'aveu de Suarez lui-même établirait la réalité de la faveur dont il fut prévenu. Mais cet aveu ne se trouve nulle part, ni dans ses livres, où d'ailleurs il ne parle à peu près jamais de ce qui le concerne, ni dans ses lettres et autres écrits inédits, où il ne revient pas davantage sur sa vie passée. Nous savons toutefois que, dans une occasion où il pouvait, où il devait même détruire, si elle était erronée, l'opinion qui attribuait son savoir à une cause surnaturelle, il ne le fit pas. Un indiscret lui ayant nettement demandé si sa science ne lui venait pas d'une grâce spéciale de Dieu, il sourit, et affectant une loyale franchise : « Mais oui, dit-il, tout ce que je sais, si peu que ce soit, je le regarde en premier lieu comme un don de Dieu, source de tout bien ; mais je le regarde aussi comme le fruit de mon travail, l'esprit le plus stérile arrivant toujours à produire quelque chose lorsque la sueur l'arrose et le féconde (1). » Adroite réponse d'un homme trop sincère pour nier la vérité, d'un religieux trop humble pour l'avouer.

La certitude du fait mise hors de cause, il importe assez peu de savoir ce qui se passa dans l'intelligence du jeune religieux. Dieu donna-t-il tout à coup à des facultés puissantes, mais encore assoupies, toute la force et toute l'activité que les années et le travail leur auraient fait acquérir ? Ou bien leur conféra-t-il des

(1) Freire, *Biographie latine.*

énergies qu'elles n'avaient pas et n'auraient jamais eues ? Ou encore, les laissant ce qu'elles étaient, suppléa-t-il dès lors à leur insuffisance par le privilège d'une assistance habituelle? Ou enfin fit-il à cet esprit le don d'une sorte de science infuse ? Ces diverses explications sont vraisemblables ; d'autres peut-être le seraient également. Il suffit de savoir que Dieu peut, de bien des manières, faire d'un talent médiocre un grand génie, comme il peut faire d'un pécheur un saint et d'un infirme un homme robuste. L'intelligence de ses créatures n'est pas moins dans ses mains que leur volonté ou que leurs organes. Et pourquoi n'y aurait-il pas des miracles de l'ordre intellectuel, aussi bien que de l'ordre moral et de l'ordre matériel? De fait, plusieurs grands hommes, avant Suarez, avaient dû leur science à une pareille intervention de Dieu. Celle d'Albert le Grand fut un don de la très sainte Vierge. C'est à elle aussi que, arrêté aux premières difficultés de la logique, Duns Scot recourut, la priant de lui faire comprendre cette science, ou d'inspirer à ses supérieurs de l'employer à toute autre chose : il reçut d'elle cette vigueur et cette subtilité d'esprit qui le firent pénétrer jusqu'aux dernières limites du savoir humain. Et, avant eux, saint Paul n'avait-il pas été changé en cet incomparable théologien que l'Église ne cesse d'interroger et d'écouter? Qu'importe aussi, après tout, que Dieu donne le génie à un homme dès sa naissance ou qu'il le lui octroie plus tard? C'est toujours le même don, venant de la même main, pour les mêmes desseins providentiels. La faveur accordée à Suarez fut-elle la récompense de son humilité ? Ou bien la sainte Vierge, touchée de sa prière et de celle de son saint directeur, voulut-elle dès lors préparer en lui le défenseur d'un de ses plus glorieux privilèges ? Questions qui sortent de l'histoire et qui ne sauraient aboutir qu'à de pieuses conjectures.

11. — A partir de ce jour, la vie du jeune religieux fut tout autre. Il avait déjà réalisé l'idéal de l'étudiant par l'énergie et la constance au travail ; désormais, il le réalisa aussi par le goût passionné de l'étude et par le progrès rapide dans l'acquisition de la science. Dès qu'il eut commencé à voir clair dans le champ de la philosophie, il y trouva un attrait qui le captivait et le rendait

insensible à tout le reste, sauf à la vertu et à la prière, toujours en possession de la première place dans son cœur et dans sa vie. Ce goût des hautes spéculations, ces jouissances prises dans la recherche laborieuse de la vérité, sont le propre des esprits élevés et puissants. On a vu les plus grands saints eux-mêmes, qui avaient combattu et détruit en eux tous les instincts naturels de l'homme, faire grâce à celui-là. Saint Augustin, dans sa solitude de Cassiciacum, était réveillé de son sommeil par le souvenir des questions agitées la veille, et, ne pouvant plus s'en détacher, il passait la nuit dans ces studieuses insomnies. Saint Anselme, sur le point de mourir, demandait à Dieu de lui accorder quelques jours pour achever d'approfondir un problème de métaphysique dont il entrevoyait enfin la solution. Et saint Thomas, comme on lui montrait, du haut d'une colline, la grande ville de Paris, se contentait de dire : « Je la donnerais tout entière pour un livre de Chrysostôme que je n'ai pas encore rencontré. » Natures supérieures qui, de tous les biens terrestres, n'estiment comme digne d'elles que la possession de la vérité. Pour elles, d'ailleurs, l'amour de la vérité ne fait qu'un avec l'amour de Dieu. Elles veulent connaître parce qu'elles aiment et veulent faire aimer ; et plus elles connaissent, plus elles aiment et veulent connaître encore. Leur cœur va de pair avec leur esprit, se provoquant l'un l'autre à hâter leur vol commun vers la lumière.

Suarez était de cette race. Dès que le réveil de ses facultés lui eut donné la conscience de ce qu'il pouvait faire, il s'éprit du désir d'apprendre et se plongea tout entier dans l'étude, cherchant dans la science l'aliment de sa piété et dans la piété le stimulant au travail. Il commença dès lors, comme il le fit dans la suite avec plus de liberté, à régler sa vie, autant que la discipline religieuse le lui permettait, au mieux de ses études. Il estimait le temps comme un trésor. « Tous nos instants, aimait-il à dire, sont autant de perles de grand prix qu'il faut sans cesse défendre contre une bande de voleurs avides de nous les ravir, entretiens inutiles, occupations frivoles, rêveries stériles (1). » Quant aux repos et aux délassements que la règle permettait sans les pres-

(1) Descamps, Ire part., c. 13.

crire, il se les refusait, restant avec ses chers livres pendant que les autres conversaient ou se promenaient. Il aurait voulu pouvoir passer ses journées entières à la chapelle, en classe ou à sa table de travail : pour aller ailleurs, il devait se faire violence. Certains de ses compagnons traitaient de sauvagerie ce goût de la retraite et de la solitude. Il laissait dire, fort de la droiture de ses intentions et de l'approbation de ses supérieurs. Ceux-ci lui permettaient ce que peut-être ils auraient défendu à tout autre, parce qu'ils voyaient que sa santé ne souffrait point d'un travail si intense et que son esprit en retirait des fruits merveilleux. Au reste, ainsi passionné pour l'étude, mais lui préférant toujours sa règle, même quand elle l'en retirait, il se montrait d'une ponctualité exemplaire pour se rendre à tous les exercices de communauté, quelque étrangers qu'ils fussent à l'acquisition de la science. Un seul mérite lui manquait et lui manquera désormais, celui de l'étude persévérante en dépit de l'insuccès et de l'humiliation.

De fait, la philosophie ne paraissait plus avoir pour lui aucune difficulté. Dès que le professeur exposait une question nouvelle, il la pénétrait à fond, comme s'il n'avait eu qu'à s'en rafraîchir la mémoire ; et toutes celles qu'il avait déjà étudiées, il les possédait comme un maître qui aurait longtemps enseigné. Aussi fut-il choisi par le P. Andrés Martinez pour rendre à l'un de ses frères le service qu'un autre lui avait à lui-même rendu. Gregorio de Valencia, entré au noviciat un an après lui, venait suivre le cours de philosophie : il fallait lui expliquer les matières déjà vues. Suarez en fut chargé (1). Maître digne de l'élève et élève digne du maître ! Ils seront à cette époque, par leur enseignement et par leurs écrits, l'un le représentant le plus éminent de la théologie catholique, l'autre un des plus redoutables adversaires de l'hérésie en Allemagne. En attendant, combien Suarez dut trouver ses fonctions douces auprès de celles qu'avait remplies son propre répétiteur ! Et quel profit durent retirer de leurs entretiens philosophiques ces deux esprits si puissants et si passionnés pour leurs communes études ! si précoces aussi : Valencia avait seize ans, Suarez en avait dix-huit.

(1) Descamps, *ibid.* — Sartolo, l. I, c. 13.

12. — Le cours de philosophie durait alors trois ans, ou même dans quelques universités, Coïmbre par exemple, trois ans et demi. Celui du P. Martinez fut terminé ou interrompu après deux années, les années scolaires 1564-1565 et 1565-1566. Peut-être avait-on hâte de développer, au collège de Salamanque, les études de théologie. Nous y trouvons en effet, aussitôt après, à la place du groupe de jeunes religieux philosophes, un groupe de théologiens qui augmentera d'année en année : 12 en 1567, 17 en 1568, 27 en 1570. Suarez fut de ce groupe. Il avait, en commençant ces nouvelles études, un peu moins de dix-neuf ans d'âge, et un peu plus de deux ans de vie religieuse. Son noviciat avait pris fin ; aussi avait-il prononcé, au for extérieur, les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, que déjà il avait faits dans le secret de son âme : il était définitivement religieux et membre de la Compagnie de Jésus. Tout, dans sa vie, jusqu'au dernier soupir, fera honneur à ces deux titres.



CHAPITRE III

Études de Théologie.

Salamanque

(Septembre 1566 - Septembre 1571).

---

1. L'Espagne patrie de la scolastique au xvie siècle. — 2. Salamanque foyer de la scolastique en Espagne. — 3. François Vitoria, réformateur des études théologiques à Salamanque. — 4. Influence et fruits de cette réforme. — 5. Les Jésuites et la théologie en Espagne et à Salamanque. — 6. Les professeurs de théologie de Suarez. — 7. Défauts ambiants des méthodes d'enseignement et de travail : routine d'opinions, abus des transcriptions et des dictées. — 8. Réaction de Suarez : réflexion personnelle et initiative. — 9. Bon emploi du temps. — 10. Ferveur spirituelle. — 11. Initiation à l'apostolat : étudiants religieux et étudiants séculiers. — 12. Rectorat de Martin Gutierrez. Dévotion envers la Sainte Vierge. Vœu de défendre la Conception immaculée. — 13. Travail sur la suréminence de grâce en Marie. — 14. Incorporation du collège à l'université. — 15. Grand acte de Suarez à l'université. — 16. Fin du cours : succès et aptitudes. — 17. Voyage à Grenade et abandon de ses biens. — 18. Vocation de son frère Gaspar à la Compagnie. — 19. Retour à Salamanque et enseignement stagiaire de la philosophie.

1. — Au moment où François Suarez aborde l'étude d'une science dont il deviendra l'un des maîtres les plus éminents, il convient d'indiquer à grands traits en quel état elle se trouvait dans son pays à cette époque.

La gloire littéraire la plus incontestable du génie espagnol, au xvie siècle, fut de s'attacher de préférence à la science la plus

élevée et d'y monter plus haut que tous les autres. Il fut surtout théologien et fut théologien sans rival. Tout contribua à lui faire conquérir cette prééminence, la situation du pays, les goûts et le caractère de la race, l'état politique et social du dedans aussi bien que les événements du dehors. Le mouvement de la Renaissance, qui, ailleurs, entraînait les esprits dans l'admiration exclusive et l'étude exagérée des littératures anciennes, n'avait atteint la Péninsule qu'affaibli par la distance même. A ce peuple, placé si loin de son point de départ et si en dehors de sa direction, il n'avait pu imprimer qu'une impulsion tardive et débilitée. Cette impulsion même s'était heurtée et amortie contre des tendances toutes contraires. « Notre nation, écrivait plus tard Mariana, n'a jamais eu grande inclination pour ces études littéraires et pour ces humanités. » Ailleurs, il alléguait ce peu d'inclination pour s'excuser d'avoir traduit du latin en castillan son *Historia de España* (1). Sans doute, le culte excessif de la forme classique, toute d'art et de mesure, convenait peu à des natures ardentes et fières, chez qui le sentiment a besoin de jaillir du cœur aux lèvres, comme au bras, avec toute sa spontanéité et toute sa force. L'Espagne, aussi, avait sa langue déjà formée, langue riche, sonore, pompeuse ou familière à volonté, et elle ne se sentait nulle envie de la traiter de barbare pour lui substituer celle de Cicéron et de Tite-Live. En même temps, elle trouvait dans ses propres annales trop de faits héroïques et elle avait un sentiment trop vif de ses gloires, pour aller demander à d'autres peuples le sujet de ses chants. Même lorsque ses poètes composaient sous l'inspiration ou à l'imitation des poètes étrangers, italiens par exemple, ils ne leur empruntaient le plus souvent qu'un vêtement extérieur, qu'ils adaptaient à des sujets patriotiques.

La Renaissance donc, plus modérée et plus sage, n'eut pas dans ce pays des effets aussi fâcheux que dans les autres. Il y eut des humanistes et de fort distingués, mais il ne fut pas indispensable de l'être pour valoir quelque chose et pour s'élever. L'étude des langues anciennes s'y développa ; mais elle y fut moins générale, moins intense, moins raffinée, et on la rechercha comme la

(1) Juan de Mariana, S. J. : *Tratado del gobierno de la Compañía de Jesús*, cap. VI. — *Historia de España*, Prólogo al Rey Católico.

préparation nécessaire pour d'autres études, non comme une culture qui dispensât des autres. L'âge d'or de la littérature espagnole suivit de près l'invasion occidentale de celles de Rome et d'Athènes; mais, dans quelque mesure qu'il faille le leur attribuer, elles n'empêchèrent pas cette littérature de rester nationale par le fond comme par l'idiome.

De la sorte, rien n'avait altéré, rien n'avait fait dévier le génie espagnol. Aussi, lorsqu'il fut parvenu, comme la nation elle-même, à sa pleine croissance, il put se manifester librement dans toute l'intégrité de son caractère original. Or ce génie était essentiellement religieux, comme la vie, comme l'âme du peuple. Tout pénétré de la foi chrétienne, de cette foi qu'avait fortifiée une lutte de huit siècles contre les infidèles, il y cherchait tout naturellement ses inspirations, il en faisait l'objet le plus cher de ses spéculations. Sa pleine éclosion devait donc amener, et amena, en effet, celle de la science sacrée. Alors, avec les grands saints, abondent les grands théologiens, les uns et les autres également passionnés à chercher Dieu, ceux-là de tout l'élan de leur cœur dans les effusions de la vie mystique, ceux-ci de toute la puissance de leur vigoureux esprit dans les investigations les plus profondes.

Ces investigations d'ailleurs étaient aidées par les circonstances les plus favorables. L'hérésie était loin : arrêtée aux frontières, menaçant toujours de les franchir mais n'y parvenant jamais, elle pouvait bien stimuler les docteurs catholiques à approfondir les dogmes qu'elle attaquait, mais ne les condamnait pas, comme en France et en Allemagne, en face d'ennemis toujours présents et toujours en armes, à ces luttes de chaque jour qui absorbaient le temps et les forces. De plus, partout ailleurs, l'erreur, après avoir divisé les esprits, avait divisé les cités et les états. Tous les pays étaient agités et tourmentés par les guerres de religion, excepté l'Espagne et le Portugal, qui, en possession de l'unité politique grâce à l'unité religieuse, gardaient entre les Pyrénées et les mers, comme un monastère derrière l'enceinte qui l'isole et le protège, la paix et la sécurité, nécessaires aux recherches et aux contemplations scientifiques.

C'est vers 1530 qu'il faut placer l'aube de ce grand siècle de

la théologie espagnole. Jusqu'alors, l'université de Paris était restée le foyer de la science sacrée le plus lumineux et le plus attirant. On y affluait encore de partout, notamment et plus que jamais de l'Espagne et du Portugal. Quand Ignace de Loyola, en 1527, quitta les universités d'Alcala et de Salamanque, les deux plus florissantes de son pays, pour se rendre à celle de Paris, il ne fit que céder à l'influence d'une renommée encore sans égale et suivre un entraînement assez général parmi ses compatriotes. Il nous apprend lui-même que son attente ne fut pas trompée. Après cinq ans de séjour, à son frère, le seigneur de Loyola, qui songeait à envoyer son fils aîné dans une université, il écrivait en ces termes :

« A mon avis, vous feriez bien de le mettre à l'étude de la théologie plutôt que des lois, cette science ayant plus d'efficacité pour procurer les richesses qui ne passent pas et pour préparer à votre vieillesse un appui qui en assurerait le repos. Pour arriver à cette fin, mon avis est encore que nulle part dans la chrétienté vous ne trouverez autant de ressources que dans cette université. Pour les dépenses d'entretien, pour le salaire du maître et les autres frais d'étude, je crois qu'il suffira de cinquante ducats par an, mais fournis régulièrement. Car je suppose que, votre fils venant dans un pays étranger, différent du nôtre et froid, vous ne voudriez pas l'exposer à des privations qui pourraient nuire à ses études. A mon sens, au point de vue même de la dépense, il y a profit à le mettre dans cette université ; car il y fera plus de progrès en quatre ans que dans toute autre en six. Je pourrais dire plus encore, semble-t-il, sans dépasser la vérité (1). »

L'université de Paris cependant, par suite de la guerre de Cent Ans, des troubles politiques, de la rivalité des écoles, avait traversé une longue période d'affaiblissement et de déclin. Mais elle en était sortie et commençait à s'en relever. La réforme du cardinal légat d'Estouteville (1452) avait remis plus d'ordre et de sérieux dans l'enseignement et dans les études ; la disparition progressive du nominalisme, surtout à partir de sa défaite électorale et de l'édit royal de 1474, ramenait de plus en plus aux traditions doctrinales du XIIIe siècle. En même temps, l'humanisme, qui venait d'apparaître, réveillait le goût de l'étude, bien qu'en le

(1) *Cartas de S. Ignacio de Loyola* (Madrid, Aguado). Lib. I, carta III, à Martin Garcia de Oñaz, Señor de Loyola.

dépravant ; il obligeait, par son culte exagéré de l'élégance classique, à faire parler à la science sacrée une langue plus digne d'elle ; et, par son scepticisme même et ses railleries à la manière de Ramus, il mettait en garde contre ce que l'abus de la dialectique avait pu introduire de factice et de conventionnel dans les doctrines et les discussions de l'école. Les hérésies à leur tour faisaient sentir combien il était nécessaire de s'attacher, pour les combattre, à une philosophie solide et à une théologie de bon aloi. C'étaient là des germes précieux de rénovation et de progrès. Toutefois, ce ne fut pas à Paris qu'ils parvinrent tout d'abord à leur pleine éclosion : ce fut au-delà des Pyrénées, rapportés, ou reçus et cultivés par les maîtres qui illustrèrent alors les principales universités de la Péninsule, notamment celles de Coïmbre, d'Évora, d'Alcala, de Valladolid, et surtout de Salamanque.

2. — Salamanque, en effet, allait être le berceau le plus fécond de la scolastique moderne, comme Paris l'avait été de celle du moyen âge (1). La Faculté de théologie y était organisée d'une manière à la fois très simple et très large. Les chaires fondées et stables se divisaient en deux catégories, chaires principales ou *cáthedras de propriedad*, et chaires secondaires ou *cáthedras menores* ou *cathedrillas*. Les premières étaient : celle d'écriture sainte où étaient expliqués l'ancien et le nouveau Testament, et, pour la théologie proprement dite, la chaire de Prime *(cáthedra de Prima)* et celle de Vèpres ou du soir *(cáthedra de Vísperas)*, ainsi nommées toutes les deux parce que les cours s'y faisaient à ces heures canoniales. Celle de Prime était la première de toutes en dignité. Au siècle suivant, il y en eut deux, ainsi que deux de *Vísperas*. Ces chaires principales devenaient pour la vie la propriété de ceux qui les avaient acquises. Après vingt ans d'enseignement, ils pouvaient faire valoir leur droit à la retraite ou *jubilación*. Ils cessaient alors d'enseigner, mais gardaient leur

(1) La Revue allemande de Mayence *Der Katholik* a publié, en 1884 et 1885, sur *Les manuscrits du Vatican des théologiens de Salamanque au XVIe siècle*, une série de savants articles anonymes, auxquels nous recourons souvent dans les pages suivantes. L'auteur est le Père Ehrle, jésuite, bibliothécaire du Vatican. — Voir aussi, outre la *Historia de las Universidades en España*, par La Fuente, et les Histoires particulières de Salamanque, le *De Cultura ingeniorum*, du jésuite Antoine Possevin, chap. XXXVII.

chaire avec tous ses émoluments, sauf une petite somme qu'ils versaient pour contribuer au traitement du suppléant qui leur avait été assigné.

Les chaires de second ordre, *cáthedras menores,* étaient celle de Saint-Thomas, celle de Scot, et celle des Nominalistes où on expliqua d'abord Gabriel Biel et plus tard Durand de Saint-Pourçain, d'où son autre nom *cáthedra de Durando.* Elles n'étaient attribuées à leurs titulaires que pour quatre ans. La chaire de Saint-Thomas se trouvait dans le couvent dominicain de San Esteban ; celle de Scot dans celui des Franciscains ; toutes les autres dans les bâtiments propres de l'université, qu'on appelait *Escuelas mayores.*

Toutes ces chaires se gagnaient au concours et au vote des élèves. Les compétiteurs faisaient une leçon, chacun sur un sujet que le recteur tirait au sort. Ensuite les étudiants de la Faculté dont la chaire dépendait, donnaient des suffrages secrets dont la pluralité décidait du choix.

Il y avait encore les deux chaires des auxiliaires (*sustitutos*) surajoutées aux deux titulaires ou *cathedráticos de Prima* et *de Vísperas.* Enfin les couvents et collèges de l'université, où se trouvaient des élèves théologiens, devaient avoir, et avaient, en général, leur chaire de théologie.

Dans les chaires secondaires on expliquait, ou du moins on devait expliquer les ouvrages des docteurs dont elles portaient le nom. C'était donc un enseignement destiné, avec une largeur de vue alors commune, à représenter les diverses écoles nées au sein de la scolastique : il en offrait les doctrines au libre choix des étudiants. Ce libéralisme était une importation de Paris où ces écoles avaient surgi et vécu ensemble, mais trop souvent en ennemies. Bien peu coutumière y avait été l'humeur accommodante de ces professeurs qui traitaient les mêmes matières, dans la même chaire ou dans le même livre, successivement d'après les principes des thomistes, puis des nominalistes, enfin des réalistes (1). Plus indépendantes de fait comme de nom, les chaires

(1) Par exemple : *Quæstiones logicæ secundum viam Realium et Nominalium,* par Ant. Coronel (Paris, 1509). — *Expositio in octo libros Physicorum Aristotelis secundum triplicem viam B. Thomæ, Realium et Nominalium,* par J. de Celaya (Paris, 1517.)

principales de *Prima* et de *Vísperas*, donnaient un enseignement moins systématique, plus libre et plus général. Là, Pierre Lombard était l'auteur de cours désigné par les statuts. « Mais, vers 1530, le dominicain Vitoria commença à substituer aux *Distinctions du Maître des Sentences* les *Questions* de la *Somme* du *Docteur Angélique*, ou du moins à prendre les unes et les autres pour sujet de ses leçons. Dans tous les cas, cette innovation dut se faire avec une extrême prudence. Même à l'époque de la refonte des statuts de l'université, en 1538, elle ne fut pas prise en considération. Saint Thomas était, encore alors, trop l'homme d'un parti, trop le maître d'un ordre, trop le chef d'une des trois écoles rivales. De là cette vive résistance qu'on voit alors opposée constamment à tout effort, fait, même par d'autres que des Dominicains, pour accréditer saint Thomas. L'extension de son autorité date surtout de la seconde moitié du siècle, lorsque la Compagnie de Jésus d'abord, puis de nombreux ordres religieux naissants, ainsi que d'anciennes congrégations nouvellement réformées, le choisirent pour maître. Ce ne fut qu'avec le décret de 1561 que la *Somme Théologique* entra officiellement à Salamanque, au moins pour le cours, à la place du *Livre des Sentences*. Celui-ci conserva même un certain rang de prééminence jusqu'au XVIII[e] siècle (1). »

Les grades exigeaient du temps, du travail, et enfin de l'argent. Ainsi le jeune homme qui arrivait à Salamanque avec l'intention de parvenir au doctorat en théologie, devait d'abord subir un examen devant le principal professeur d'humanités, pour obtenir un certificat attestant que sa formation littéraire était suffisante, puis suivre, pendant trois ans au moins, le cours de philosophie et pendant quatre, ceux de théologie ; alors il obtenait le diplôme de bachelier en théologie. Celui de licencié demandait encore trois ans d'étude privée et d'épreuves diverses. La licence obtenue, le doctorat n'était guère qu'une question de formalités à remplir, enfin de solennités à subir et à payer.

3. — L'organisation qui vient d'être résumée ne fut point le principal agent de la supériorité théologique de Salamanque : elle

(1) *Der Katholik*, loc. cit.

se retrouvait, plus ou moins complète et avec de légères différences, dans les autres universités créées sur le modèle de celle-là, ou, comme elle, de celle de Paris. Mais Salamanque, que déjà une renommée ancienne, des ressources plus grandes, une affluence exceptionnelle d'étudiants, plaçaient à la tête des autres, eut de plus l'avantage de posséder, au commencement du XVI[e] siècle, des hommes éminents, qui surent relever tout à coup l'enseignement à un niveau, dont, ni là ni ailleurs dans la Péninsule, il n'avait encore approché.

« Nous savons, écrivait le dominicain Bañez, vers la fin du XVI[e] siècle, nous savons par tout ce que nos maîtres nous ont dit, qu'il y a soixante ans, dans cette université de Salamanque, ou plutôt dans toute l'Espagne, les professeurs de théologie scolastique n'étaient que d'une médiocre valeur; et il en fut ainsi jusqu'au jour où un homme illustre, un maître éminent de notre ordre, François de Vitoria, par la seule influence de ses leçons, comme un autre Socrate, rendit tout leur éclat aux doctrines de l'école (1). »

François de Vitoria fut, en effet, le principal initiateur du grand mouvement que nous résumons. Né à Vitoria vers 1480, entré après ses études littéraires au couvent dominicain de Saint-Paul de Burgos, envoyé en 1506 à celui de Saint-Jacques de Paris, étudiant ou professeur pendant plus de quinze ans dans cette université, il revint vers 1523 dans sa patrie, tout préparé au rôle fécond qui devait l'illustrer. Auparavant, il dut en remplir un autre moins brillant, mais non moins utile. Les Dominicains avaient établi, dans leur couvent de Saint-Grégoire de Valladolid, des cours spéciaux de philosophie et de théologie, une sorte de maison de hautes études, d'école normale supérieure, comme on dirait aujourd'hui, un *Studium Generale* comme on disait alors, pour y former ceux de leurs jeunes religieux qu'ils destinaient à l'enseignement de ces sciences. Le dominicain Alphonse de Burgos, évêque de Cuenca, puis de Palencia, avait fondé et richement doté ce collège, où chacun des quarante-huit couvents de la province espagnole devait envoyer un sujet d'élite ; celui de Salamanque seul avait droit à deux places. Ces jeunes gens y venaient après les quatre années du cours ordinaire de théologie.

(1) Bañez. In 2[am] 2[ae], q. 1, a. 7.

Là, maîtres et élèves étaient dispensés du chœur; une maison de campagne, agréablement située, leur offrait les délassements nécessaires; bref, tout favorisait l'étude. Admirable institution qui explique comment l'ordre réussit à avoir alors presque partout en Espagne des professeurs distingués et à occuper tant d'importants emplois ecclésiastiques. Vitoria y fut nommé *Régent*, charge qui, avec la principale leçon de chaque jour, lui confiait la direction générale des études. Après avoir achevé le cours complet dont la durée était de trois ans, il obtint au concours, en 1526, la chaire de Prime à la Faculté de théologie de Salamanque, qu'il occupa, en personne, jusqu'en 1544 et par substitut jusqu'en 1546, date de sa mort.

Telle fut l'influence que son enseignement exerça dans cette université, tel fut au loin son rayonnement, qu'on peut le regarder comme un véritable et heureux réformateur. Sa réforme, pour ce qu'elle eut de plus important, peut, semble-t-il, se ramener aux points suivants :

D'abord, de trop humaine, trop philosophique, trop rationnelle qu'était la théologie, Vitoria la rendit pour ainsi dire plus théologique. L'enseignant d'après cette vraie méthode, dont la théorie allait être bientôt exposée par Cano dans son livre *De Locis*, il la ramena aux sources premières qui doivent l'alimenter, aux saintes Écritures, aux définitions des papes et des conciles, aux ouvrages des Pères, en un mot à la parole de Dieu, soit écrite soit transmise par l'Église. On ne trouve plus chez lui une préférence exclusive accordée à la spéculation philosophique. Sans la mépriser jusqu'à tomber dans l'excès opposé, il sut faire tout d'abord leur juste part aux preuves positives et à l'érudition sacrée. C'était rendre à la théologie sa solidité et son autorité.

En second lieu, la débarrassant de mille questions oiseuses, futiles, parfois puériles, où l'on s'était laissé aller peu à peu à la rabaisser, il s'appliqua à exposer avec ordre et clarté une doctrine toujours sérieuse et utile. C'était rendre à la théologie sa dignité et sa valeur.

De plus, nous l'avons déjà dit, bien que titulaire d'une chaire qui n'était pas dédiée à saint Thomas, il le prit de plus en plus pour texte de ses cours : exemple fécond pour l'avenir.

Après lui, ses frères et successeurs marchèrent dans la même voie. S'aidant de ses cahiers et de ceux que chacun ajoutait à ce trésor de famille, ils travaillèrent à composer des commentaires de plus en plus complets de la *Somme Théologique*. Bientôt, en Espagne et ailleurs, d'autres théologiens, formés aux méthodes de Salamanque, se mirent aussi à enseigner dans les chaires, à expliquer dans leurs livres la doctrine du même maître : de là tous les commentaires de la *Somme* qui commencèrent à se multiplier vers la fin du siècle. Ce fut un notable progrès. Capréolus et Cajetan, d'abord les seuls ou à peu près, y perdirent peu à peu beaucoup de leur renom et de leur autorité : mais la doctrine même de saint Thomas ne put que gagner à de si multiples efforts se concentrant sur elle pour l'approfondir et pour la répandre.

On attribue aussi à Vitoria l'introduction d'un usage qu'il aurait apporté de Paris, où cependant divers statuts l'avaient proscrit ou limité. Au lieu de débiter ses cours à la manière d'un orateur qui ne s'inquiète que d'être entendu, il les prononça de telle sorte que ses disciples pussent les prendre en entier. C'était le système de la dictée, système très goûté des élèves, utile aussi peut-être à une époque où les livres étaient rares, mais fécond en inconvénients sérieux et dès lors très discuté, en ce temps-là, par les auteurs qui traitaient des méthodes d'enseignement.

Sur un autre point, Vitoria fit une innovation d'une opportunité plus indiscutable, mais d'une pratique bien plus difficile à généraliser. Son disciple et successeur immédiat écrivait plus tard :

« Parler avec clarté de choses obscures et ardues à comprendre, unir alors à la vérité de la pensée l'élégance du langage, c'est une tâche trop laborieuse pour qu'on puisse sans injustice l'exiger du théologien... Je me suis cependant efforcé d'y atteindre. Je m'applique à discourir en un style plus châtié que ne le font d'ordinaire nos professeurs et que ne l'ont fait les scolastiques dans leurs ouvrages (1). »

Cano, en effet, poussa cette culture littéraire du langage plus loin que n'avaient fait ses devanciers et que ne firent ses successeurs, peut-être même trop loin. Il semble qu'il ait eu à cœur de donner un démenti à l'opinion peu favorable qu'on avait de la

(1) Cano, *De Locis*, l. II, Prooem. — Lib. XII, Prooem.

littérature ibérique dans les autres pays. On sait que la première fois qu'il prit la parole au concile de Trente, s'appliquant à lui-même le terme dont les Italiens qualifiaient les latinistes espagnols, il débuta ainsi : *Barbarus iste loquitur*... le barbare qui vous parle... Puis dans un discours très long, il tint la savante assemblée sous le charme de la plus exquise latinité (1). Mais c'est de son maître que Cano avait appris à apprécier et à rechercher cette distinction du langage. Vitoria, formé en Espagne quand Antonio de Lebrixa, Lucio Marineo et autres venaient d'y rajeunir l'étude du latin, puis à Paris, au moment où l'humanisme y florissait, avait rapporté dans sa chaire de Salamanque le goût et l'usage d'une langue latine plus pure et plus classique qu'on ne l'avait jamais entendue, ou qu'on ne l'entendait depuis longtemps dans les universités. Cette réforme était sage, à condition que, renfermée dans de justes limites, elle ne sacrifiât pas le fond à la forme, la précision doctrinale de la langue à la recherche d'une élégance tout académique. D'ailleurs, contre cet excès, les théologiens espagnols furent assez prémunis par le sérieux de leur esprit, plus soucieux de la vérité que des finesses de l'art. La réforme était opportune aussi : il fallait éviter que la rudesse du langage ne servît de prétexte pour mépriser la théologie catholique. Mais sur ce point, comment donner pleine satisfaction à ces puristes à outrance des autres pays, qui n'appréciaient pas plus la vérité si elle n'était pas cicéronienne, qu'ils ne détestaient l'erreur si elle l'était?

Telle fut, en résumé, l'œuvre de Vitoria. Après lui, elle fut continuée, à Salamanque même, par des maîtres d'un vrai mérite, notamment par cette lignée de savants professeurs dominicains, qui lui succédèrent sans interruption dans sa chaire de Prime, jusqu'à la fin du XVI[e] siècle : Melchior Cano (1546-1552), Dominique de Soto (1552-1560), Pierre de Sotomayor (1560-1564), Jean Mancio de Corpore Christi (1564-1576), Barthélemy de Medina (1576-1580), enfin Dominique Bañez (1581-1604), dont la science fut digne de cette grande école dominicaine de Salamanque, mais dont le caractère trop personnel et intolérant en altéra,

(1) Fermin Caballero. *Vida del Il[mo] Melchior Cano.*

pour un temps du moins, l'esprit jusque-là si large, si libre et si droit.

4. — L'influence de cette réforme de Salamanque fut aussi étendue que profonde :

« Cette école, dit l'éminent érudit que nous avons déjà cité, avait une mission providentielle pour la réformation de la science théologique dans les siècles suivants. Nous n'hésitons pas à affirmer que son influence sur la nouvelle scolastique fut plus étendue, plus rationnelle et plus durable que celle de saint Thomas et de l'ancienne école française dans le passé. Celle-ci ne fut pas alors si importante, qu'on est, en général, porté à le croire. Peu d'années après la mort de saint Thomas, elle fut paralysée en grande partie par le mouvement qui entraînait les esprits vers le nominalisme (1). »

Mais il faut ajouter que c'est à leur retour vers saint Thomas et vers les anciennes traditions de Paris, que les professeurs de Salamanque durent principalement leurs succès. Ils le reconnaissent eux-mêmes loyalement, comme le fait dans son *Apologie* l'un des plus illustres d'entre eux, le Docteur Martin Azpilcueta, ou Navarro, en termes qu'il faut citer parce qu'ils renferment la confirmation la plus autorisée de ce qui vient d'être dit de son collègue Vitoria. Dans le but de faire perdre à Navarro la faveur de Philippe II, des rivaux lui avaient reproché, entre autres griefs, d'être le disciple des écoles de France, d'y avoir enseigné, d'en parler la langue, d'en faire volontiers l'éloge, de l'aimer, bref d'être plus français qu'espagnol.

« Sur le quatrième point, répond-il, voici ce que j'ai à dire : oui, je l'avoue et je m'en félicite grandement, j'ai longtemps étudié et enseigné en France les lois ecclésiastiques et civiles... De retour en Espagne, j'y ai aussi enseigné ces mêmes lois pendant trente ans, quatorze à Salamanque et seize à Coïmbre, où m'a retenu par cinq fois la volonté royale. Et personne n'osera nier que j'aie apporté de Toulouse et de France à Salamanque de Castille, l'une des toutes premières universités du monde chétien, la science solide et féconde du devoir ecclésiastique ; de même que, un an après moi, un homme savant et pieux entre tous, le Frère François de Vitoria, y apporta de Paris la science solide et féconde de la théologie ; de même encore qu'avant nous deux, Siliceo, ce modèle de vertu, et quelques autres maîtres, instruits eux aussi en France et à Paris, avaient, toujours

(1) P. Ehrle. *Der Katholik*, loc. cit.

à Salamanque, donné un nouvel essor à la philosophie et à tous les arts libéraux... (1) »

L'impulsion, venue de Paris à Salamanque, se communiqua bien vite aux autres universités de la Péninsule ; elle se fit sentir au concile de Trente, où brillèrent des Pères et des théologiens appartenant à la nouvelle école : elle fut bientôt portée et propagée dans les pays étrangers, grâce surtout à la rapide expansion de la Compagnie de Jésus. L'ordre nouveau bénéficia largement de la réforme pour sa propre formation théologique, et, à son tour, il contribua puissamment à l'étendre et à l'achever, ses professeurs en répandant partout l'esprit et les principes féconds.

Mais il restait quelque chose à faire. L'action de Salamanque s'était exercée en mettant en honneur des méthodes et en formant des élèves plutôt qu'en publiant des livres (2). Vitoria n'avait publié aucun ouvrage important. Ses successeurs en laissèrent plusieurs d'un réel mérite, mais dont aucun, pas plus que leur ensemble même, ne permettait encore d'apprécier à sa valeur, par les résultats, la récente rénovation des études théologiques. Il fallait que cette réforme, amenée à sa pleine croissance, produisît des fruits assez abondants et assez beaux pour rendre manifestes à tous les yeux la pureté et la richesse de cette sève, inoculée au tronc affaibli. Ce fut, pour une large part, l'œuvre de Suarez et des autres grands théologiens de la Compagnie de Jésus, docteurs providentiels, semble-t-il, de la nouvelle scolastique comme ceux des autres ordres l'avaient été de l'ancienne.

Il n'est pas sans intérêt de rencontrer sous la plume d'étrangers, venus en Espagne pour y terminer leurs études, le jugement qui vient d'être porté sur l'état intellectuel de cette contrée. Ces lettrés constataient vite et avouaient sans peine la supériorité théologique de leurs nouveaux concitoyens ; mais ils signalaient aussi, et le plus souvent avec une exagération où l'on pourrait voir une petite revanche de l'amour-propre national, leur relative infério-

(1) Lettre apologétique au duc d'Albuquerque, août 1570 (Opera, Lugduni, t. I, 1595, p. 370) — ou encore : *El Doctor Navarro Don Martin de Azpilcueta*, por el Dr D. Mariano Arigita y Lasa. Pamplona, 1895. Appendice XV).

(2) « Victoria clarus scientia theologica, clarior methodo quam inauguravit, clarissimus discipulis et fructibus quos per illos retulit. » (Hurter : *Nomenclator litterarius*).

rité littéraire. Citons deux ou trois de ces témoignages, empruntés à des correspondances tout intimes, où ce qui est dit de trop au désavantage du pays augmente le crédit de ce qui est dit en sa faveur.

Le Père Jean Harlemius, venu quelques années plus tard de Belgique à Valladolid, au moment où Suarez y enseignera, écrira au général de la Compagnie :

« Envoyé de Belgique en Espagne pour achever mes études, je pensais qu'un an dans ce pays me serait plus long que mes six années passées en Allemagne. Il en a été tout autrement. Les ennuis qu'il a pu y avoir passent, mais le fruit de ce séjour reste, et il est très précieux. Il y a ici d'excellents professeurs de théologie. J'ai recueilli ce qu'ils ont enseigné de plus remarquable. Je l'ai copié ou fait copier avec quelque argent, reçu de la mère de Jean d'Autriche, dont je fus le confesseur du vivant de son fils. Muni de ce trésor, je me trouve plus riche que Crésus. Ainsi le but de mon voyage est atteint et je vais avoir trente ans : n'est-il pas temps de quitter ce pays? Je crains d'ailleurs, si je reste plus longtemps, de perdre l'usage de la langue grecque, et que la culture littéraire que j'ai pu acquérir ne disparaisse sous la rouille du langage barbare qu'on parle ici. Or déjà il m'a été donné de voir la Belgique, l'Allemagne, la France, le Portugal, l'Espagne. Il me resterait à visiter l'Italie, cette fleur de l'Europe, cette maîtresse des nations, enfin Rome même, le centre de l'univers, la reine des cités, l'œil de l'Italie, le sanctuaire de la vraie religion. Ne pourrais-je pas y trouver un coin pour me retirer et réaliser un projet que j'ai conçu et que je soumets à votre approbation? Je voudrais traiter toute la philosophie et toute la théologie à la manière du catéchisme du concile de Trente, je veux dire en imitant sa langue et son style. Personne encore ne l'a fait : ceux qui l'ont essayé, ou n'avaient pas assez de doctrine, ou écrivaient sans élégance. Ce serait faire œuvre utile que d'unir la solidité du fond à la beauté de la forme; et j'ai reconnu, il y a quelques années déjà, quand j'enseignais la philosophie à Mayence, qu'il serait plus aisé d'y réussir qu'on ne le croit généralement (1). »

Un autre Jésuite, Pierre Alvarado, écrivait, à propos d'une maison d'études littéraires qu'on venait de fonder à Palencia :

(1) Lettre du P. Jean Harlemius à Éverard Mercurian, général de la Compagnie. Valladolid, 31 déc. 1579. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1579.

« Dans cette province de Castille, les études de philosophie et de théologie sont fort en honneur et très florissantes. Mais les belles-lettres, cet autre bras dont la Compagnie a besoin pour atteindre les hommes, restent languissantes et en voie de dépérir si elles ne sont fortifiées. Dans les collèges on trouve en grand nombre de bons philosophes et de bons théologiens ; mais on n'y rencontre presque personne qui professe le culte du beau langage. Rien de mieux que d'avoir des hommes savants, rien de plus digne de louange. Mais pourquoi n'a-t-on pas aussi des esprits assez cultivés pour percer les ombres de ces régions encore barbares (1) ? »

Régions encore barbares, parce qu'elles ne s'étaient pas laissé envahir par cet humanisme dédaigneux, qui ailleurs régnait en maître ! C'était là un tort impardonnable pour ces latinistes délicats, dont les oreilles sensibles frissonnaient à la moindre inélégance. Ils ne pouvaient comprendre que la théologie ne parlât pas la langue d'Érasme, comme si celle des Suarez et des Lugo, avec sa lumineuse simplicité, ne convenait pas mieux à la vérité divine !

Toutefois, ces critiques n'étaient pas absolument injustes, si elles portaient sur d'autres que ces grands théologiens. Le latin était la langue obligatoire des écoles et des étudiants. Or, ce latin était loin de pécher par un excès de purisme et de recherche. Le Père Ramirez, dont nous avons déjà parlé, écrivait de Salamanque au général :

« Je ne saurais vous dire quelle peine me cause le langage barbare qu'on entend ici de même qu'à Alcala. Fidèles à leur règle, les étudiants parlent latin, mais avec une telle opulence de barbarismes, que leurs études réussissent admirablement à en faire des barbares. Et le pire, c'est qu'ils s'en font un genre, personne dans ces universités ne se mettant en peine de corriger cet abus. Et pourtant les savants qui s'y forment devront plus tard se montrer dans d'autres pays. Vous rendriez, il me semble, un très grand service si vous ordonniez que, dans nos collèges de Salamanque, de Valladolid et d'Alcala, on s'appliquât sérieusement à l'éloquence latine. D'abord ce serait grand profit pour nos religieux ; ensuite leur exemple contribuerait peu à peu à purger ces universités si célèbres de cette grossièreté de langage (2). »

(1) Lettre du P. Alvarado à Éverard Mercurian. Valladolid, 27 mai 1579. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1579.

(2) Lettre du P. Jean Ramirez à Lainez. Salamanque, 4e dim. de carême, 1564. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1564.

5. — Nous ne saurions dire si les jeunes Jésuites espagnols prirent à cœur cette réforme de la langue théologique : mais, si nous en jugeons par ceux qui ont écrit, ils la parlèrent avec correction, clarté, précision. Non sans raison, ils jugèrent que cela pouvait suffire. Quant à la théologie elle-même, ils s'y portèrent avec beaucoup de zèle, d'application et de succès. Bientôt nombre d'entre eux s'y distinguèrent et les provinces d'Espagne furent, dans les premiers temps de la Compagnie, les meilleures pourvoyeuses des professeurs dont les autres avaient besoin.

« Dans cette province de Castille, écrivait en 1575 le Père Jérôme de Avila, il y a surabondance d'hommes capables de bien enseigner la théologie et qui désireraient y être employés. Mais les chaires font défaut (1). »

Et le Père général, demandant des professeurs de philosophie et de théologie, pour l'Allemagne, au provincial de Castille, appuyait sa demande sur ce fait que Dieu avait libéralement pourvu cette province de maîtres distingués (2).

Voici qui est bien significatif aussi, sans être digne toutefois d'être donné en exemple :

« J'apprends, écrivait Aquaviva, que nos jeunes théologiens de Castille, redoutant les travaux trop continus des prédicateurs, cachent leur talent dans les exercices de prédication en usage au réfectoire, et font exprès de prêcher de telle sorte qu'on ne songe pas à les appliquer à ce ministère (3). »

Était-ce bien la crainte qu'on abusât de leurs forces et de leur talent qui détournait ces religieux d'un apostolat généralement très recherché ? N'était-ce pas plutôt l'amour, excessif cette fois, de l'étude et du haut enseignement ? Constatons du moins que ces jeunes gens, par ce goût passionné de la théologie et même par ce désir de l'enseigner, étaient bien de leur pays, de leur temps et de leur institut.

(1) Jerónimo de Avila à Éverard Mercurian. Avila, 16 août 1575. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1575.

(2) Epist. Generalium : Éverard Mercurian à Juan de Montemayor, 18 oct. 1599. — Arch. centr. S. J. *Castell. Ep. gen.* 1588-1603.

(3) Epist. gener. — Aquaviva au prov. Christoval de los Cobos et à Sebastián Sarmiento, à Valladolid, 27 juin 1606. — Arch. centr. S. J. *Castell. Epist. gen.* 1603-1612.

En effet, saint Ignace, en fondant la Compagnie, lui avait assigné l'enseignement comme une de ses principales fonctions. Elle devait s'en servir d'abord pour former ses propres religieux, ensuite pour élever la jeunesse chrétienne dans la piété et les bonnes mœurs (1). Or, il ne fut jamais dans la pensée de saint Ignace ni de ses successeurs de limiter cet enseignement à la grammaire et aux belles lettres, de n'avoir pour élèves que des enfants et des adolescents. Le fondateur avait en vue bien plus encore l'enseignement supérieur ; et il le fallait bien, pour donner à ses religieux les études qui leur convenaient ; il le fallait aussi, pour assurer chez les élèves du dehors les fruits du premier enseignement, pour atteindre le jeune homme au moment où il va prendre dans la société sa place et son rôle. Saint Ignace comprenait aussi que, par là, il élevait beaucoup le niveau intellectuel de son ordre : car pour un corps actif et laborieux, un puissant moyen d'avoir des hommes de valeur, c'est d'en avoir besoin, rien ne stimulant, soit les supérieurs à en préparer, soit les sujets de talent à se former jusqu'au bout, comme l'obligation de faire honneur à des emplois qui les demandent. Aussi, dans ses *Constitutions*, le fondateur parle-t-il longuement des universités qui pourront être confiées à la Compagnie et des cours de philosophie et de théologie qui pourront être établis dans les collèges comme couronnement des classes littéraires (2).

Cette conception fut pleinement ratifiée par le Saint-Siège. Les souverains pontifes n'approuvèrent pas seulement les *Constitutions* où elle était formulée, mais de plus, par diverses Lettres Apostoliques, ils donnèrent à la Compagnie le droit formel de la

(1) Saint Ignace reçut des usages de son temps et des souvenirs de sa vie d'étude sa première conception du *collège* : ce devait être une *maison d'étude* pour ses jeunes religieux, à l'instar de tous les collèges qui se groupaient autour des universités, ou même, comme en Angleterre, les constituaient par leur ensemble : internats fondés pour recevoir un certain nombre d'étudiants qui de là allaient aux cours publics. (*Constit.*, p. IV, Prooem.) Le petit groupe de novices laissés ou envoyés à Paris par saint Ignace en offrit la première ébauche. La seconde conception, qui suivit de près, fut celle d'une maison *d'étude et d'enseignement*, d'étude pour les jeunes religieux qui y habiteraient, d'enseignement soit pour eux tout d'abord, soit de plus pour les élèves externes venant du dehors en suivre les cours. De la combinaison de ces deux conceptions sont nés les divers types de collèges qu'offre l'histoire de la Compagnie.

(2) Saint Ignace de Loyola. *Constit.*, p. IV, c. V : De doctrina cui scholastici Societatis studere debent. — C. XI : De Universitatibus in Societate admittendis.

réaliser dans toute son étendue : droit d'enseigner la théologie et les autres sciences supérieures (1) ; droit de conférer les grades, même le doctorat, aux élèves, religieux de la Compagnie ou non, qui suivront ses cours (2) ; droit, de nouveau et plus expressément affirmé, d'enseigner, même aux villes où se trouve une université, toutes ces sciences dans des cours publics et de faire valoir les cours ainsi suivis pour se présenter aux examens des divers grades (3) ; enfin, droit pour les élèves de subir ces examens dans le collège même, et droit pour le recteur ou le préfet de leur conférer les grades (4).

Il semble que la Compagnie de Jésus, munie, comme les autres ordres, de pouvoirs aussi étendus, n'avait pour développer puissamment son enseignement supérieur, qu'à créer des universités dans tous les pays et à multiplier dans les collèges ces cours publics équivalents à de véritables facultés. Mais, en pratique, elle se heurtait à mille obstacles et à toutes sortes de résistances. Elle ne trouvait pas partout des Ferdinand d'Autriche ou des Jean III de Portugal, empressés à donner, par leurs libéralités, aux Bulles des Papes, une efficace ratification. Quant aux universités, le nombre de celles qui existaient déjà en Espagne était un premier obstacle à de nouvelles créations. Mais, de plus, elles ne voyaient pas sans crainte surgir à côté d'elles un enseignement nouveau, qui menaçait de leur enlever beaucoup d'élèves. Unies à d'autres corps rivaux, elles lui opposaient tous leurs privilèges, elles liguaient contre lui tous les pouvoirs, elles soulevaient souvent toutes les tempêtes pour l'empêcher d'user de ses droits et pour le soumettre à leur monopole local. Le plus souvent, la Compagnie, plutôt que de se condamner à un état de guerre perpétuel, jugeait prudent de ne pas chercher de haute lutte à emporter la place, d'en venir à des accommodements, de renoncer à la plus grande partie de ses droits pour jouir du reste en paix et dans des conditions favorables à sa mission apostolique. De là,

(1) Paul III : *Licet debitum*, 18 oct. 1549.

(2) Pie IV : *Exponi Nobis*, 19 août 1561.

(3) Pie V : *Cum Litterarum*, 10 mars 1571.

(4) Grégoire XIII : *Quanta in vinea Domini*, 7 mai 1578.

pour son enseignement supérieur, des situations très diverses d'un lieu et d'un temps à l'autre, selon les sympathies ou les inimitiés qu'il rencontrait, la faveur ou la défaveur des pouvoirs.

Le collège de Salamanque, dans ses relations avec la puissante université, passa par toutes ou à peu près toutes ces situations. D'abord il n'a pas chez lui d'enseignement, du moins d'enseignement complet, la Compagnie, née depuis un quart de siècle seulement, se trouvant encore trop dépourvue de professeurs pour en fournir à toutes ses fondations. Il envoie donc ses théologiens aux cours publics en qualité d'auditeurs libres. Officiellement, aucun lien ne le rattache à l'université. Un peu plus tard, il demande et obtient de lui être incorporé, ce qui lui donne certains droits académiques et des avantages temporels. Bientôt, pourvu chez lui de professeurs, il cesse d'envoyer ses jeunes religieux aux cours publics, ou ne le fait que par exception, tout en gardant l'incorporation; il ouvre alors ses propres cours aux étudiants du dehors, qui accourent en grand nombre. L'université émue réclame et propose de transférer ces leçons trop fréquentées, avec maîtres et élèves de toute catégorie, du collège dans ses locaux publics. Il en est ainsi à une époque. Mais ces cours restent toujours les cours privés d'un collège; ils ne deviennent en rien des cours de l'université, bien que faits chez elle, et elle n'en prend ni la charge ni la responsabilité. De même, s'il arriva parfois qu'un Jésuite fut demandé pour enseigner dans une chaire d'université, ce fut une situation toute personnelle et transitoire, qui ne conférait à l'ordre aucun droit. Il en fut autrement plus tard, lorsqu'en 1665 Philippe IV et Marguerite d'Autriche créèrent deux chaires qui devaient représenter les doctrines de la Compagnie, comme d'autres chaires représentaient celles de saint Thomas, ou de Scot, ou de Durand. C'est par des fondations semblables que dans la suite il y eut, ici ou là, des chaires de Suarez.

Nous indiquons simplement ces diverses phases dont la notion pourra éclairer certains points de notre récit. L'exposé des incidents qui les amenèrent, des luttes et des négociations qui s'y mêlèrent, serait l'histoire même du collège de Salamanque que nous n'avons pas à faire. De tous, c'est peut-être celui qui, au

point de vue où nous sommes arrêtés, passa par les plus multiples vicissitudes. Mais le sort des autres fut, plus ou moins, semblable au sien.

On le voit, les desseins de saint Ignace, en ce qui concerne le haut enseignement, furent bien gênés et bien amoindris dans leur réalisation. Son ordre posséda en Portugal la Faculté des arts de Coïmbre et l'université théologique d'Évora ; mais, sauf celle de Gandie, qui ne vécut pas, aucune en Espagne et très peu dans les autres pays. S'étant interdit de concourir pour l'élection des professeurs, il ne vit que très rarement un de ses religieux monter dans une chaire d'université. Ainsi, presque partout et presque toujours, il resta privé de l'autorité et de l'influence qui s'attachent à un enseignement officiel et à la collation des grades. Du moins put-il jouir, en beaucoup d'endroits, pour certains de ses cours et pour ses *actes* ou exercices scolaires solennels, de la publicité et de tous les stimulants qu'elle apporte soit au zèle des maîtres, soit à l'ardeur et à l'émulation des disciples. Avantage précieux pour les études, moins exposées à sommeiller quand les portes restent ouvertes (1).

6. — Durant la plus grande partie des études théologiques de Suarez, qui allèrent de l'année scolaire 1566-1567 à l'année scolaire 1569-1570, le collège de Salamanque en resta à sa première phase : il n'eut pas de cours à l'intérieur, sauf quelques cours très incomplets (2), et ses jeunes religieux allèrent suivre ceux de l'université. Les catalogues en effet n'indiquent pas de professeurs. D'autres documents encore attestent la chose. Ainsi l'ancien recteur, Bartolomé Fernandez, parlant, dans un rapport adressé au général, le 1er janvier 1567, du site trop excentrique du collège, en signalait cet inconvénient :

(1) « Le mieux serait, écrivait plus tard le général Vitelleschi au recteur de Salamanque, au moment où ce collège était en litige avec l'université, le mieux serait qu'on nous laissât faire nos cours chez nous, avec portes ouvertes pour les étudiants du dehors qui voudraient venir entendre nos professeurs : ainsi en était-il au commencement. » Vitelleschi à Alonso del Cano, rect. de Salamanque, 25 avril 1628. — Arch. S. J. *Castell. Ep. gen.* 1622-1630.

(2) D'après Ribadeneira, à partir de 1560, le collège de Salamanque eut une leçon de théologie ouverte aux étudiants du dehors, leçon qui, après de longs débats avec l'université, fut transférée dans ses locaux vers 1600. (Ribadeneira : *Glorias... de la Compania de Jesus en sus Persecuciones.*) (MS).

« Nos jeunes religieux doivent aller chercher leurs cours bien loin ; or ils ont à le faire quatre fois par jour et le chemin est mauvais, surtout en hiver (1) ».

Trois ans plus tard, mention est faite d'un cours établi au collège même.

« Cette année, mande à la date du 1er février 1570 le recteur Martin Gutierrez, un Père fait à la maison pour nos scolastiques une leçon de théologie qui leur est très utile (2). »

Et quelques mois après :

« Nos scolastiques vont, comme par le passé, entendre les professeurs de *Prima* et de *Visperas*, et, à la maison, ils ont la leçon du docteur le Père Henriquez, qui leur explique le traité des vœux : ce cours ne leur est pas moins utile que ceux de l'université (3) ».

Ce furent donc surtout les maîtres de l'université, ceux des chaires de *Prima* et de *Visperas* qui enseignèrent la théologie à Suarez. Mais quels furent ces maîtres?

La chaire de *Prima* fut occupée de 1564 à 1576 par Jean Mancio, le cinquième depuis Vitoria de cette lignée de dominicains, qui, par leur mérite, s'étaient fait de cette chaire une sorte de fief de famille (4). Il paraît avoir tiré son nom de la ferme de San Mancio au diocèse de Palencia, près de laquelle il naquit. En faisant sa profession au couvent de San Esteban de Salamanque, il prit, selon un usage alors fréquent, un pieux surnom qui lui est resté, *Mancio de corpore Christi* (5). Élève de Vitoria, il passa ensuite sa vie dans l'enseignement, d'abord au couvent de Saint-Thomas à Séville, puis à Alcala, où il s'acquit une telle réputation dans la chaire de *Prima*, que

(1) Rapport de Bartolomé Hernandez sur le choix d'un emplacement, Burgos, 15 janv. 1567. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1567 B, n° 401.

(2) Lettre du P. de Soria, écrivant de la part du recteur, à François de Borgia, général de la Compagnie, 1er févr. 1570. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist. 1586*.

(3) Gutierrez à François de Borgia, 16 déc. 1570. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist. 1570*.

(4) V. P. Ehrle : *Der Katholik*, février 1885. *Die vaticanischen Handschriften der Salmanticenser Theologen des Sechszehnten Jahrhunderst.*

(5) De même, d'après le P. Ehrle, on voit, dans l'ancien registre dominicain des professions, que Melchior Cano s'était inscrit sous le nom de *Melchior de Santa Martha*. Serait-ce par conscience de son humeur querelleuse qu'il aurait voulu porter le nom de cette sainte, trop prompte à se plaindre de sa sœur ?

personne n'osa, lorsqu'il concourut pour celle de Salamanque, la lui disputer. Il n'a laissé aucun ouvrage imprimé ; mais quelques manuscrits, dont l'un se trouve à la Bibliothèque Vaticane, peuvent donner une idée de ce qu'étaient ses cours. Il professait une très grande admiration pour saint Thomas. En l'expliquant, il se servait beaucoup des commentaires de Cajetan, dont il s'efforçait de mettre le sens en lumière. « Glorieux labeur, dit son successeur, le dominicain Barthélemy de Medina, et plus difficile que d'arracher la massue aux mains d'Hercule (1) ».

Mancio discerna vite François Suarez parmi tous ses autres disciples, et il ne cessa de témoigner quel cas il faisait de son talent et de sa pénétration. Il avouait avec simplicité que lorsqu'il se mettait à la disposition de ses élèves pour répondre à leurs difficultés, les objections de François l'obligeaient à se bien tenir en garde. Il lui arriva de le montrer aux autres en disant : « Vous voyez ce jeune religieux ; il deviendra un prodige ! » Tant il appréciait les dons extraordinaires dont Dieu l'avait comblé (2).

Au reste, bien loin de prendre part aux attaques et aux intrigues dont quelques dominicains de son temps poursuivaient la Compagnie, Mancio se montra toujours pour elle un ami et un défenseur. A Alcala il avait eu avec le jeune jésuite Villanueva, fondateur et recteur du collège, les relations les plus intimes (3). Comme Louis de Grenade, il ne craignit pas, à l'occasion, de pousser l'affirmation de ses sentiments jusqu'à blâmer librement

(1) P. Ehrle, *op. cit.*

(2) Sartolo, liv. I, c. 13. — Dans ce passage, le biographe fait allusion à un usage, en vigueur autrefois dans les universités : les professeurs devaient, après leur cours, se tenir un certain temps à la portée de leurs élèves pour répondre à leurs difficultés. Ainsi les *Estatutos de la Universidad de Zaragoza (1753)*, portaient au *Titulo* XXXI : « Item ordeno quo los cathedraticos... se detengan acabada la leccion un quarto de hora a la puerta de el general esperando si alguno de los Oyentes propone alguna dificultad sobre lo leido ». On appelait cela « *asistir al poste* », mot à mot « se tenir au poteau ». Le jésuite Maldonat, professeur de théologie au collège de Clermont, à Paris, regrettait que cet usage ne fût pas également en vigueur en France. « Au milieu même de vous tous, réunis cependant en si grand nombre, je me croirai solitaire tant que je ne verrai pas ce que j'ai vu dans d'autres universités : c'est-à-dire, tant qu'au sortir de la classe je ne serai pas assiégé d'une foule de disciples qui me proposent leurs doutes, qui m'accablent de questions et d'arguments, qui me fatiguent par un impitoyable désir de s'instruire. » (*Disc. sur l'étude de la théologie*).

(3) Castro, S. J. : *Historia del colegio de Alcalá.*

ceux qui ne les partageaient pas. Un jour, on lui apporta un exemplaire des *Exercices spirituels* de saint Ignace, chargé de notes de Melchior Cano, qui en censuraient et en condamnaient la doctrine. On comptait sur son assentiment et sur l'autorité qui en reviendrait à ce jugement. Mancio lut le petit livre avec grande attention, puis il le rendit en disant : « Rien ne me déplaît dans cet écrit, excepté les notes injustes et déplacées qui le condamnent (1) ». Suarez n'eut donc qu'à se louer de son principal professeur.

La chaire de *Vísperas* était occupée par le religieux augustin Jean de Guevara, qui en fut titulaire pendant près de quarante ans, jusqu'à l'année 1600 où il mourut presque centenaire. Auparavant il avait été titulaire de la chaire de Durand. Il n'a rien laissé d'imprimé ; mais des manuscrits, conservés à la Bibliothèque Vaticane, montrent qu'il s'attacha surtout, dans ses divers enseignements, à commenter le Maître des Sentences, saint Thomas, et Durand (2).

Les élèves de théologie suivaient aussi le cours d'exégèse, qui avait lieu le matin après la leçon scolastique de *Prima*. Mais les renseignements nous manquent sur le titulaire de cette chaire. Suarez ne put pas se dispenser de l'entendre ; car il n'y avait encore au collège même aucun enseignement de l'écriture-sainte. Ce n'est que plusieurs années après, que l'inauguration en sera mentionnée.

« L'an dernier, diront les *Lettres Annuelles* de 1576, on ouvrit chez nous un cours d'interprétation des Lettres sacrées. Nous ne saurions dire combien cette création a été favorablement accueillie dans l'université, ni de quelle utilité elle est pour nos étudiants, pour ceux du dehors, pour des religieux même de divers ordres. Tous ces auditeurs, par leur empressement à venir et à prendre les explications qui leur sont données, montrent de quelle autorité jouit notre docteur et combien est appréciée la pureté de sa doctrine (3) ».

Ce docteur était le Père François de Ribera, l'auteur de

(1) P. Poussines, S. J. : *Historia controversiarum quæ inter quosdam e sacro Prædicatorum Ordine et Societatem Jesu agitatæ sunt...* (MS), lib. I, n° VIII.

(2) P. Ehrle, S. J. : *Der Katholik*, mai 1885.

(3) Arch. centr. S. J. : *Castell. Hist. 1570-1640. Litt. Ann. 1576* (MS).

commentaires toujours si estimés et d'une *Vie de sainte Thérèse,* lue encore, de préférence à celles qui ont paru depuis, par ceux qui veulent connaître l'âme de la réformatrice du Carmel.

Outre ces professeurs étrangers, Suarez eut aussi, du moins pendant la dernière partie de son cours de théologie, le jésuite Henrique Henriquez. Né à Porto en Portugal, ce n'est guère cependant qu'en Espagne qu'il enseigna, surtout à Cordoue et à Salamanque. En 1593, repris par Aquaviva pour avoir imprimé sans autorisation des questions de théologie, il obtint du pape l'autorisation de passer dans l'ordre de saint Dominique. Quelques années après, les conseils et l'aide d'un de ses anciens élèves de Salamanque qu'il avait beaucoup aimé, Gregorio de Valencia, le ramenèrent chez les Jésuites. Retiré à Tivoli près de Rome, il y mourut en 1606. Il se montra opposé en certains points à Molina et à Lessius. Aussi les adversaires du molinisme l'ont-ils exalté jusqu'à le donner pour le plus grand théologien de la Compagnie de Jésus. D'autres titres plus solides le recommandent à l'estime, surtout des moralistes. Saint Alphonse de Liguori fait grand cas de ses opinions. Suarez lui-même l'avait désigné au choix du général Éverard Mercurian pour l'enseignement des cas de conscience au collège de Valladolid (1).

Les biographes donnent encore à Suarez pour professeur de théologie le Père Diego de Acosta, l'un de ces cinq frères qui entrèrent dans la Compagnie à Medina del Campo (2). Il est donc probable qu'on établit au collège d'autres leçons supplémentaires que celles du Père Henriquez, les cours de l'université ne faisant voir en général que peu de matières. Ce Père Diego de Acosta fut plus tard professeur de théologie à Rome, puis provincial d'Andalousie.

Les leçons n'étaient pas tout. On attribuait aussi, comme à leur complément nécessaire, une grande importance aux exercices scolastiques, alors en usage partout où ces sciences étaient étudiées.

(1) Hürter, S. J. : *Nomenclator litterarius.* — Suarez à Mercurian. Valladolid, 10 avril 1579. — Arch. centr. S. J.

(2) Descamps, IIIe P. c. 17. — Sartolo, l. I, c. 13. — Les anciens catalogues du collège de Salamanque, pour les années correspondant aux études de Suarez, ne mentionnent pas ce Père Diego de Acosta, mais bien en 1565 le Père Jerónimo de Acosta, qui est porté comme prédicateur. Il peut y avoir eu erreur ou omission.

Dans une lettre de septembre 1567, écrite de Salamanque au général par le Père de La Fuente, au nom du recteur, nous lisons :

« Une vingtaine de nos jeunes religieux étudient la théologie avec grande application. Chaque jour, outre le temps destiné au travail privé, ils ont une conférence d'une heure et quart, où viennent aussi des étudiants du dehors. Ils en retirent un très grand fruit, parce que, après une courte répétition de la doctrine enseignée, on en discute les assertions en opposant les raisons pour et contre. Cet exercice avive les esprits, les aiguise et les fixe sur ce qui doit être tenu pour vrai. De plus, chaque semaine, des thèses sont soutenues, et chaque mois un acte général a lieu. Professeurs et élèves y viennent en nombre, si bien que notre salle, toute grande qu'elle est, ne suffit pas à les contenir (1). »

Tous ces exercices se faisaient au collège même, qui, n'étant pas encore incorporé à l'université, n'avait pas le droit de s'y montrer.

Telle était l'organisation extérieure des études de théologie auxquelles Suarez était appliqué. Il importe de dire aussi avec quel esprit il s'y livra.

7. — Nous avons déjà dit que les études théologiques étaient alors en grand honneur dans l'Espagne et notamment à Salamanque. Cependant, certains témoignages du temps et du pays feraient croire que ces études, du côté des maîtres comme du côté des élèves, n'avaient pas encore pris pleinement, vers ce milieu du seizième siècle, l'essor puissant qui devait bientôt les élever si haut. Du moins étaient-elles entravées par certain défaut de méthode qui aurait pu, s'il s'était perpétué, en compromettre le progrès. La théologie, il est vrai, avait été replacée par l'école de Vitoria dans la bonne voie. Mais elle n'y marchait pas encore d'une allure assez libre et assez hardie. D'une critique trop assoupie, elle n'avait pas secoué assez fortement certaines routines, où elle s'était laissée aller.

« On enseignait à cette époque, dit le biographe espagnol Sartolo, quelques opinions dont on n'apercevait pas la fausseté, parce qu'on ne s'était pas mis en peine de s'en rendre compte. On donnait pour incontestables et solides certains principes qu'on vénérait de confiance comme des

(1) Lettre à Fr. de Borgia, général. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1567, n° 430.

maximes de la philosophie et des axiomes de la raison. En mettre seulement en doute la vérité, c'était faire preuve d'irrévérence (1) ».

Nous aurons à citer plus tard une lettre de Suarez qui affirmera la même chose, en bon juge, en témoin, et quelque peu en victime. Il y caractérisera d'un mot sévère ce respect commode d'une tradition sans autorité : « Je trouvai, dira-t-il, une théologie de vieux cahiers ». Il veut parler de ces opinions théologiques qu'on se transmettait et qu'on acceptait, de professeurs à professeurs, sans assez de contrôle personnel, avec une indolente docilité d'esprit.

Ce défaut allait de pair avec un abus, alors très commun, qui ne pouvait que le fortifier et l'enraciner : c'était la manie insatiable de transcrire ce que d'autres avaient écrit et de s'enrichir ainsi d'une théologie d'emprunt. Citons à ce sujet, malgré sa longueur, une fort instructive lettre du Père Diego Carillo, provincial de Castille. Elle est datée du 15 juin 1567, alors que Suarez achevait sa première année de théologie. Nous y verrons que les jeunes religieux de la Compagnie n'avaient pas su résister à l'entraînement général des étudiants.

« J'ai trouvé dans ce collège de Salamanque un très grand abus, auquel j'ai cru devoir mettre bon ordre : il s'agit de la transcription des écrits de théologie. Les étudiants étaient possédés d'une furieuse envie de rendre très complète leur collection de traités. C'était à qui réussirait le mieux, aussi bien de ceux du dedans que de ceux du dehors, les mieux doués comme les autres. On s'en faisait même un point d'honneur ; il semblait que ce fût le moyen d'être tenu pour capable. De là, toute une entreprise qui n'allait pas sans de grands inconvénients. Elle était si compliquée, qu'il aurait fallu un recteur rien que pour en tenir les comptes en règle. Un refus était une occasion de forte tentation ; celui qui l'éprouvait demandait pourquoi on ne lui permettait pas ce qui était permis aux autres. De plus, ils se mettaient tous à chercher de l'argent, soit en importunant leurs père et mère, ou d'autres parents, ou des amis, ou des filles et fils spirituels, soit par d'autres industries encore plus contraires à notre institut. Quand on leur disait que presque tout ce qu'ils copiaient ainsi était déjà imprimé, ils répondaient qu'ils le savaient bien, mais qu'on ne leur laissait pas garder et emporter des livres, défense qui n'atteignait pas ces cahiers. Ainsi, ils trompaient les intentions de la Compagnie, qui, pour éviter les actes de propriété, les dépenses et les embarras de bagages,

(1) Sartolo, liv. I, c. 13.

veut que nul ne possède de livres, mais que dans chaque collège on conserve et on fournisse ceux dont chacun peut avoir besoin. Ils en arrivaient à se faire de véritables bibliothèques manuscrites d'un prix très élevé ; car, pour faire copier tel cahier, ils ne devaient pas dépenser moins de quarante ou cinquante ducats : et à la fin ils en avaient un si grand nombre, que nul de ces étudiants ne pouvait emporter avec lui tous ces papiers : il fallait leur envoyer ensuite par des commissionnaires ce qu'ils avaient dû laisser. J'ai relu nos Constitutions et j'y ai trouvé que les étudiants doivent noter au cours ce qui leur paraît utile, et ensuite, quand ils repassent leur traité, rédiger avec plus de netteté et de brièveté ce qu'ils veulent conserver. Je leur ai ordonné de s'en tenir à cela et de cesser tout ce commerce. Il suffira que, dans chaque collège, on garde à la bibliothèque quelques-uns de ces cahiers pour servir à ceux qui en auraient besoin (1). »

Un peu plus tard, le même abus était signalé au collège d'Alcala et le provincial de Tolède prenait aussi des mesures pour le réprimer.

De la théologie, le mal s'était étendu aux sermons :

« Nous apprenons, écrivait le Père général aux provinciaux de Castille et de Tolède, que ceux des nôtres qui aspirent à prêcher gaspillent beaucoup de temps et d'argent à copier des sermons ; puis, quand ils sont appliqués à ce ministère, ils se prévalent de toute cette littérature pour prétendre à des chaires distinguées. Portez-y remède, en donnant des avis et au besoin des pénitences (2). »

« Que ceux qui étudient la philosophie et la théologie, avait déjà écrit le P. Mercurian, ne passent pas leur temps à copier des sermons. Il pourra toutefois leur être permis de noter brièvement quelque pensée ou quelque développement (3). »

D'autres lettres montrent que certains se faisaient de ces transcriptions une petite industrie :

« Il faut les restreindre, prescrivait Gil Gonzalez, visiteur d'Alcala ; il

(1) Diego Carillo à Fr. de Borgia, 15 juin 1567. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1567, n° 427.

(2) Aquaviva aux provinciaux de Castille et de Tolède, 28 août 1595. — Arch. centr. S. J. *Castell. Ep. gen.* 1588-1603.

(3) *Ibid.* — Éver. Mercurian au P. Yváñez, 25 janv. et juin 1579. — Le provincial pouvait cependant accorder de plus amples permissions à ceux qui en avaient besoin, mais sans qu'on recourût pour la dépense aux libéralités des familles. Il devait se montrer tout particulièrement difficile à autoriser la transcription de sermons faits par des prédicateurs étrangers à la Compagnie. (*Epist. Gener. Toletan.*, 1577-1580.)

faut ne les tolérer que sur autorisation du provincial et couper court aux trafics d'échanges qui s'y mêlent (1). »

Il arriva même, si nous en croyons quelque rapport adressé à Rome, que du paiement en nature on passa au paiement en monnaie, plus avantageux pour se procurer de nouveaux traités. Le général écrivait au provincial de Castille :

« On nous informe d'un grave abus qui se rencontre dans votre province : des scolastiques, à la fin de leurs études, vendent leurs cahiers de philosophie et de théologie. Voilà qui ne s'était, croyons-nous, jamais vu, et qui aurait dû ne jamais se voir dans la Compagnie, ni pouvoir se dire d'un seul de ses religieux (2). »

Ces paperasses vendues pour quelques maravedis ! C'était bien la destinée qu'elles méritaient.

Toutefois, en faveur de l'abus qui vient d'être constaté, on peut invoquer des circonstances atténuantes. D'abord, il était général ; aussi put-il pénétrer facilement dans quelques collèges de la Compagnie, avant que l'attention des supérieurs eût été mise en éveil. Cette généralité même s'explique par la rareté des livres, alors générale elle aussi, surtout de ces livres courts et substantiels, faits pour la bourse comme pour les besoins des élèves.

De plus, l'usage, alors prédominant, contre lequel le *Ratio studiorum* cherchera bientôt à réagir sans y réussir toujours (3), était d'enseigner en dictant. *Lire, dicter, enseigner,* étaient des termes synonymes dans la langue des écoles. Le professeur était appelé *lecteur*, parce qu'il lisait et expliquait le livre d'un maître ; mais il donnait ces explications en dictant. Cette méthode pouvait stimuler les professeurs à très bien préparer leurs cours ; et, s'ils avaient du talent, ces commentaires devenaient une œuvre personnelle. Mais quand le professeur était négligent ou peu capable, rien alors ne compensait le temps et la fatigue employés à ces dictées ; à moins que ce maître, conscient de son insuffisance, ne

(1) Ordonnances du visiteur général Gonzalez, 27 mars 1591. — Arch. centr. S. J. *Hist. Ordinat.* 1561-1592.

(2) Aquaviva à Fr. de Galarça, provincial de Castille, 27 avril 1610. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Ep. gen.* 1603-1612.

(3) *Ratio Studiorum.* Reg. comm. Profess. Super. Facult. 9.

prît le parti de dicter un cours fait par quelque autre (1). Excellent ou médiocre, le cours dicté ne pouvait avancer qu'avec lenteur. Les livres à commenter étaient longs ; les professeurs se faisaient un point d'honneur de ne pas laisser de lacunes dans un commentaire qui allait circuler de mains en mains ; enfin ils ne pouvaient se refuser à mettre plus ou moins leur voix à l'allure des doigts qui écrivaient. « On nous a fait aujourd'hui une théologie éternelle ; jamais elle n'arrive à sa fin », écrivait un peu plus tard le visiteur Gil Gonzalez (2). Et du collège de Valladolid on écrivait aussi :

« Nos professeurs de théologie ont beaucoup de zèle pour notre avancement ; mais ils nous rendent la tâche bien rude par leur manière d'enseigner : ils sont très longs et prennent sans ordre de côté et d'autre leurs matières de chaque année. Nos étudiants anglais surtout en souffrent. Ils savent qu'à Rome et à Reims, leurs jeunes compatriotes voient presque toute la théologie en quatre ans avec deux professeurs, tandis que, ici, ils n'en verront que le tiers, même en ajoutant aux deux leçons du collège celle qu'ils vont chercher à l'université. Et qui plus est, impossible de suppléer par le travail privé ; car le choix des traités étant laissé au goût des professeurs, les élèves ne peuvent pas prévoir ce qu'ils verront ou ne verront pas (3). »

Le correspondant propose pour remède de charger trois professeurs d'expliquer la *Somme théologique* entière, chacun en douze ans et tous les trois en quatre ans. Le *Ratio* devait fixer cette répartition de la *Somme* en quatre années avec deux ou trois professeurs. Mais en attendant, et, il faut bien le dire, encore après, beaucoup de matières restaient inexpliquées. De là, prétexte plausible et amorce puissante pour la manie de copier des

(1) De là ce cas de conscience que posaient les moralistes : « Le titulaire d'une chaire est-il en règle avec ses obligations s'il dicte un cours fait par un autre, ou même déjà dicté avant lui, ou pris mot à mot dans des livres? » — Réponse : « Ce titulaire satisfait à ses obligations en donnant ainsi le fruit du travail d'un autre, pourvu que cet autre soit un homme capable, que ses commentaires aient la valeur requise et que les élèves ne les aient pas déjà en mains. Car, si ces conditions sont remplies, le but de l'enseignement est atteint, lequel n'est autre que l'utilité des élèves. Plus d'une fois même, par cet enseignement d'emprunt, le maître leur sera plus utile et prendra mieux leurs intérêts que s'il composait lui-même son cours. » (Mendo, S. J., *De Jure Academico*, lib. II, q. XXVII).

(2) *Relatio de statu Provinciæ Toletanæ, scripta a P. Gil Gonzalez, Visitatore*, 1592. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Ordinationes*, 1566-1592.

(3) Rᵉ de Cabrero à Aquaviva. Valladolid, 22 mai 1592. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1594, nᵒ 301.

cahiers. Quand on avait pris aux cours, sous la dictée des professeurs, un certain nombre de traités, naturellement on désirait compléter en la même forme son cycle théologique, et on copiait ou faisait copier ce qui n'avait pas été enseigné.

De toutes ces transcriptions résultaient parfois, nous l'avons vu, d'assez graves inconvénients, au point de vue de la pauvreté et de la régularité religieuses ; mais il en résultait aussi, et c'est à cela que nous voulions en venir, de très sérieux pour les études mêmes. Évidemment, cette avidité de recueillir ce que d'autres avaient fait, ne pouvait favoriser ni l'activité intellectuelle, ni le goût des conceptions personnelles, ni l'esprit de critique. Elle exposait, pendant les leçons, à écrire sans comprendre, presque sans entendre ; en dehors des leçons, à croire qu'on savait ce qu'on s'était fatigué à écrire, et qu'on possédait la théologie du moment qu'on l'avait dans ses cahiers. « Beaux savants, dit un auteur du temps, qui perdent toute leur science, s'ils ont le malheur de perdre leurs bagages (1) ! »

Cette pratique portait aussi à recevoir volontiers des doctrines toutes fixées et toutes formulées, au lieu de les choisir et de les élaborer soi-même.

Ainsi se développait cette routine d'opinions et d'enseignement que des témoignages du temps nous ont signalée. Au reste, bientôt dans la Compagnie, grâce à une organisation des études plus forte qu'au début, grâce à l'exemple et à l'autorité de théologiens éminents, enfin grâce aux controverses doctrinales si passionnées qui ne tardèrent pas à surgir, ce défaut disparut. Mais il ne disparut pas tout à coup : des tenants d'opinions surannées restèrent çà et là, qui, de très bonne foi, voyaient des novateurs fâcheux là où il n'y avait que des esprits plus sagement indépendants qu'ils ne l'avaient été eux-mêmes. Suarez aura à souffrir de ce zèle moins éclairé que sincère, jusqu'au jour où le mouvement général, l'autorité grandissante de son génie et l'approbation réitérée de ses supérieurs, lui auront donné raison aux yeux de tous.

(1) Ant. Possevin, S. J. : *De Cultura ingeniorum*, c. xxvi : « Vero carmine dicitur : *Quod si charta cadat, secum sapientia vadat.* »

8. — Il fut, en effet, un de ceux qui réagirent le plus fortement contre tout ce qui ressemblait à de la torpeur et de la passivité. Mais si le professeur put le faire plus tard au grand avantage de ses disciples, c'est que l'élève, dès le premier jour et à son grand profit, avait pris l'habitude d'un travail tout spontané et tout personnel. Il apporta à ses études la préoccupation exclusive et très vive d'atteindre en tout la vérité, la désirant, et elle seule, avec une très sincère loyauté, la cherchant avec un heureux instinct d'initiative, l'embrassant, là où il la trouvait, avec une très grande largeur d'esprit. Cette sage indépendance de jugement lui fut d'autant plus nécessaire et sans doute aussi se fortifia d'autant plus en lui, qu'il reçut, ainsi que nous l'avons vu, l'enseignement de maîtres divers et dans un milieu où on entendait toutes les écoles. Elle le porta aussi à étudier par lui-même les œuvres des grands théologiens. Mais, entre tous, il prit saint Thomas pour maître et pour guide, ne laissant aucune question de la *Somme Théologique* qu'il n'eût méditée et approfondie. Il se plaisait aussi à lire Scot, dont la pénétration exerçait son esprit aux recherches personnelles, dont le zèle pour l'honneur de la Mère de Dieu charmait son âme (1).

Mais tout ce qu'il entendait ou lisait, il le discutait à part soi, cherchant à y faire le triage du vrai, du faux, du douteux, se gardant avec le plus grand soin de toute opinion admise sans examen, et de toute doctrine de convention. Très attentif à profiter de l'enseignement de ses professeurs, il travaillait cependant en particulier comme si, n'en ayant pas, il avait dû apprendre seul la théologie. C'est ainsi qu'il prit l'habitude de devancer la marche des cours, d'étudier les questions avant qu'elles fussent exposées, et d'en écrire, comme il les avait comprises tout seul, une rédaction provisoire : labeur bien autrement fructueux que toutes ces transcriptions, si en honneur autour de lui, de cahiers empruntés. On raconte même qu'un de ses professeurs, le Père de Acosta, ayant eu connaissance de sa méthode, prit de son côté l'habitude d'aller à la table de Suarez, aux heures où il était absent, pour lire ses rédactions et s'aider ainsi, dans la

(1) Descamps, Ire P., c. XIV. — Sartolo, l. I, c. XIII.

préparation de son cours, d'un travail dont il savait toute la valeur. Suarez alors ne fut plus seulement, comme en philosophie, le répétiteur du plus intelligent de ses condisciples, il fut le maître de son propre professeur (1).

D'ailleurs, les matières de ses cours ne suffisaient pas à son avidité d'apprendre : il se mit aussi à étudier ce qu'on ne lui enseignait pas et vit en particulier un grand nombre de questions soit dogmatiques, soit surtout morales. La théologie même ne put pas contenter son activité intellectuelle. Il s'aperçut vite que, pour être un bon théologien, il faut être un bon philosophe, l'ordre surnaturel ne pouvant être bien connu sans la connaissance de l'ordre naturel sur lequel il repose. Or, ses études philosophiques avaient été courtes, une partie notable avait passé en efforts stériles, le professeur, faute de temps, n'avait pas expliqué, ou suffisamment expliqué la métaphysique, qui dans l'ancienne division en était le couronnement. Résolu à réparer au plus tôt ce déficit, il se mit à approfondir seul tous ces grands problèmes qui jaillissent du concept général de l'être et dont la solution éclaire les questions particulières. C'est ainsi qu'il traça l'ébauche, plus même qu'une ébauche, une sorte de première édition à son propre usage, de cette *Métaphysique* qu'il publia plus tard en deux volumes énormes, mieux remplis encore qu'ils ne sont étendus. Il disait dans la suite, qu'en revenant sur ce travail de sa vingt à vingt-deuxième année, il n'avait eu à abandonner que fort peu des opinions auxquelles il s'était alors arrêté. Rien ne saurait mieux prouver quelle était, dès cet âge, la puissance de son esprit et la maturité de son jugement (2).

9. — On ne comprendrait pas comment les journées du jeune théologien pouvaient suffire à tant de travaux si sérieux et si divers, si on ne se rappelait quelle pénétration et quelle promptitude Dieu avait données à son intelligence. Il faut observer aussi qu'il faisait ses études au moment où les supérieurs de la Compagnie, après des tâtonnements et une diversité inévitables, avaient enfin fixé, pour leurs religieux étudiants, le règlement le

(1) Descamps, Ire P., c. XVII. — Sartolo, l. I, c. XIII.

(2) Descamps, Ire P., c. XIV.

plus sage et le plus avantageux. Il fallait réserver pour l'étude le plus de temps possible, mais en prélevant d'abord pour la prière la part convenable, et en accordant à la conservation des forces le repos nécessaire.

Dans les premiers temps, ici et là en Portugal et en Espagne, une ferveur louable en elle-même, mais trop peu discrète, avait empêché d'établir entre l'âme, l'esprit et le corps cette juste répartition de la journée. Ainsi, en 1554, d'après un historien exact du collège d'Alcala (1), quand le Père Jérôme Nadal y vint, envoyé par saint Ignace pour promulguer ses Constitutions, il y trouva de manifestes excès. Une heure d'oraison le matin et une autre le soir, la messe, deux examens d'un quart d'heure chacun, pendant chaque repas des exercices de prédication, au sortir de table un quart d'heure de prière à la chapelle, deux jeûnes par semaine, le vendredi et le samedi, d'autres fréquentes austérités, des récréations que de pieuses pratiques absorbaient en grande partie, six heures de sommeil seulement : c'était là un genre de vie bien pénible, surtout si on tient compte de sa continuité, pour des jeunes gens appliqués aux études les plus sérieuses et les plus difficiles. Encore faudrait-il ajouter tous les travaux domestiques auxquels, dans des maisons encore trop peu munies de Frères servants, on employait ces scolastiques. Le chroniqueur raconte que l'un d'eux allait tous les matins aux cours publics avec un panier sous son manteau, pour courir de là au marché et en rapporter les provisions du jour. A cet état de choses, la vertu pouvait gagner, mais la théologie devait perdre. Tous n'étaient pas capables, comme le Frère Gil Gonzalez, plus tard religieux de grand mérite, d'étudier et de résumer les Actes de tous les conciles au fond d'une office, dans les instants perdus que lui laissait la préparation des tables.

Nadal, les nouvelles Constitutions en mains, supprima les jeûnes et les autres mortifications excessives, prolongea d'une heure le sommeil et ne laissa, outre la messe et les deux examens, qu'une heure d'oraison. C'était plus encore que ne l'avait réglé le saint Fondateur qui faisait moins de cas des longues prières que

(1) *Historia del Colegio de Alcalá, S. J.*, por el P. Cristóval de Castro.

de l'abnégation et du dévouement dans le travail. Il fit de vifs reproches à Nadal, qui dut retirer la concession faite aux habitudes contemplatives de la Péninsule. L'oraison fut réduite à une demi-heure. Plus tard, saint François de Borgia rétablit pour tous l'heure entière (1). Mais ce changement ne fut mis en pratique que peu à peu. Un règlement des collèges, datant de l'époque où Suarez étudiait à Salamanque, porte encore une simple demi-heure d'oraison (2).

Au reste, Suarez n'était pas homme à regretter pour l'étude le temps donné à la prière. Il savait qu'il n'est point perdu pour la science et connaissait aussi le moyen de le retrouver. Alors comme pendant sa philosophie, il avait à cœur de ne perdre aucun des instants de la journée et de rendre chaque instant aussi productif que possible. On eut, un jour, la preuve sensible de ce qu'était son application au travail. Le signal qui appelait les religieux au balayage de la maison, avait été donné. En un moment, tous furent à leur tâche, excepté le Frère Suarez. Celui qui présidait à ces travaux en avertit aussitôt le Père Martin Gutierrez : « Cherchez-le, dit celui-ci, mais si vous le trouvez occupé à l'étude, ne le dérangez pas et venez me prévenir ». C'est dans sa cellule en effet et sur ses livres qu'on le trouva, si absorbé qu'il n'avait pas entendu le son de la cloche, et qu'il n'entendit pas davantage le bruit de la porte qui s'ouvrait, et des pas qui s'approchaient de lui. Quand on vint le dire au Père Gutierrez, il répondit : « Laissez ce Frère étudier, car par l'étude Dieu le prépare à être un grand docteur de l'Église, un vaillant défenseur de la foi, et une gloire de notre ordre. » Ainsi répétée, la prophétie ne surprit pas

(1) Pierre Suau, S. J. : *Saint François de Borgia*, t. II, c. III. Réformes et Règles.

(2) Arch. centr. S. J. — Ce règlement, consigné dans le codex MS. *Hispania, ordinationes, 1566-1592*, a pour titre : « Règlement général pour les collèges, pris sur celui de Coïmbre, en laissant ce qui lui est spécial. » En voici le résumé : 4 h., lever; 4 h. 1/2, oraison; 5 h., temps libre, soin de la chambre; 5 h. 1/4, sainte messe, puis travail privé et cours; 10 h., examen de conscience; 10 h. 1/4, dîner; une heure de récréation ou repos, puis travail privé et cours; 6 h., souper; une heure de récréation ou repos, puis travail privé; 9 h., examen de conscience; 9 h. 1/4, coucher. D'octobre à Pâques, le lever est à 5 h. et tout le reste est retardé d'une heure. Les fêtes et dimanches, travail privé tout le temps que laissent les exercices de piété, plus favorisés ce jour-là à cause de la communion. Défense d'étudier plus de deux heures de suite sans se reposer un peu, par exemple pendant un demi-quart d'heure. Chaque semaine, s'il ne s'y rencontre pas de fête, un jour de congé et de délassement, qu'on va prendre à la campagne.

comme elle avait surpris la première fois qu'elle avait été proférée. Maintenant le prodigieux talent et les progrès surprenants du jeune théologien la rendaient si vraisemblable, qu'elle n'était guère plus qu'une conjecture à la portée de tous (1).

10. — Suarez se signalait aussi par d'autres progrès encore plus indispensables à sa vocation et plus conformes aux sentiments qui la lui avaient fait embrasser. Le jeune religieux qui se prépare à l'aspostolat, affranchi de tout autre souci que d'acquérir les deux plus belles choses qu'il y ait au monde, la vertu et la science, doit sans doute se porter vers l'une comme vers l'autre sans mettre de bornes à ses désirs et à ses efforts ; mais il doit se garder de les placer sur le même rang. Il faut que la passion même qu'il peut ressentir pour l'étude lui en inspire une plus vive encore pour la perfection religieuse, par le danger où elle le met de laisser celle-ci s'attiédir. Suarez avait trop généreusement renoncé à la science, alors que Dieu paraissait la lui refuser, pour l'aimer avec excès quand il la lui donnait. Aussi n'eut-il pas de peine, en retrouvant ce qu'il avait sacrifié aux intérêts de son âme, à le leur subordonner pleinement. Au milieu des succès, son zèle pour sa sanctification resta ce qu'il avait été, quand il semblait qu'elle serait pour la vie son seul partage et sa seule consolation.

Il se fit remarquer entre tous par sa ferveur dans une communauté qui était elle-même très fervente.

« Parmi nos soixante religieux, écrivait-on de Salamanque au général pendant la théologie de Suarez, règne un intense désir, une sainte ambition de croître dans la vie spirituelle. Par l'exemple ils s'excitent, ils s'entraînent mutuellement à la pratique des vertus, surtout de celles qui sont le plus propres à notre vocation. Ils nous en donnent une preuve par leur empressement à se porter à toutes les pratiques d'abnégation. Pénitences publiques au réfectoire, accusation de leurs fautes, flagellations, vêtements pauvres et humiliants, ils recherchent tout cela avec avidité. Et entre eux règne cette charité qui sied à tous les chrétiens, mais surtout à ceux qui ont quitté le siècle pour suivre de plus près Jésus-Christ. Dès que des fêtes amènent une interruption dans les cours, pour rendre à leur âme ce que l'application à l'étude a pu lui faire perdre, ils demandent la permission

(1) Descamps, Ire P., c. XVII. — Sartolo, l. I, c. XII.

de remplacer les coadjuteurs dans leurs emplois, heureux de procurer à ces Frères un peu de repos, et de s'appliquer plus librement eux-mêmes à la vie intérieure. D'autres vont aux hôpitaux et aux prisons, ou font le catéchisme de divers côtés. Pendant les vacances, ils ont demandé qu'on leur fit faire les Exercices spirituels et le fruit en a été très grand (1). Alors aussi, aux mois d'août et de septembre, seize de nos Pères ou Frères ont fait des pèlerinages à des sanctuaires particulièrement vénérés. Ainsi le Père recteur, avec trois compagnons, est allé à Notre-Dame de Guadalupe. Tous sont rentrés en bonne santé (2). »

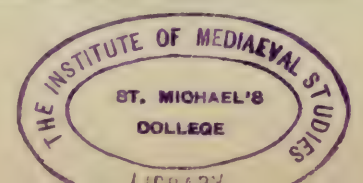
D'autres obtenaient de revenir à Medina del Campo, pour s'y retremper dans l'esprit de leur noviciat. Nous savons que Suarez était de ce nombre. « Pendant son séjour à Salamanque, dit Nieremberg, il se plaisait à aller à pied à Medina, où le Père Balthazar Alvarez était alors recteur et maître des novices, pour s'entretenir avec lui des choses de Dieu, de la pratique des vertus et de l'oraison (3). » Il eut ainsi l'avantage de recevoir, pendant les premières années de sa vie religieuse, la direction de trois incomparables maîtres de sainteté, Alphonse Rodriguez, Martin Gutierrez et Balthazar Alvarez. Mais il eut aussi le mérite de rechercher leurs conseils, dans la disposition généreuse de n'en rien laisser perdre, et de se montrer toujours en effet le digne disciple, ou plutôt l'émule de ces grands serviteurs de Dieu.

II. — La piété et l'étude remplissaient presque entièrement l'existence des jeunes religieux du collège. Une place cependant était réservée aux essais de zèle qui devaient les préparer à la vie apostolique ; mais ce zèle s'exerçait surtout auprès des étudiants

(1) Dans ces premiers temps, la retraite annuelle de huit ou dix jours n'était pas encore prescrite ; elle ne le fut qu'en 1608, par le décret 29 de la VIe Congrégation générale. Il semble que, des maisons qui en avaient donné librement l'exemple, l'usage se propagea de plus en plus et finit par inspirer ce décret. Ainsi, ce serait surtout à la ferveur et à l'initiative de ces jeunes religieux que l'ordre serait redevable d'une pratique si belle et si féconde.

(2) P. de Soria (de la part du recteur de Salamanque) à Fr. de Borgia, 1er février 1570. — P. de la Fuente (*item*, pro Rectore) à Fr. de Borgia, 1er septembre 1567. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1567 n° 430, 1569-70 n° 484. — Ces pieuses excursions n'eurent qu'un temps. En 1572, 19 octobre, le provincial Gil Gonzalez laissait à Salamanque cet ordre : « Que nul de nos religieux, soit ancien, soit novice, ne fasse de pèlerinage pendant les mois d'août et de septembre, l'expérience ayant montré que les santés s'en trouvent très mal, et les médecins l'affirmant aussi. » (Salamanque, Biblioth. de l'Université. *Jesuitas, ordenaciones dadas por los Provinciales.* MS).

(3) Nieremberg. *Varones Ilustres, Andalucia.* Fr. Suarez. — Descamps, P. I, c. 1.



du dehors. Le rapprochement, le mélange de ces deux jeunesses, de celle qui se préparait à vivre dans le monde, et de celle qui l'avait quitté pour travailler à le rendre meilleur, était conforme à la pensée et à l'exemple de saint Ignace. Il avait vécu lui-même avec ses premiers compagnons, mêlé à la foule des étudiants de Paris. C'est là aussi que, son ordre à peine fondé, il se hâta d'envoyer ses premiers novices. Dès qu'il en eut assez pour les réunir en grand nombre, c'est dans les universités qu'il fit établir de préférence ses collèges : par exemple, pour l'Espagne et le Portugal, à Coïmbre, à Évora, à Alcala, à Salamanque. Il ne croyait bon ni pour la solidité de la vertu, ni pour la formation apostolique de ses jeunes religieux, de trop les séparer des autres hommes pendant la première phase d'une existence qui devait leur être consacrée ; il pensait aussi que ce commerce entre des hommes de profession et de vues si diverses était propre à exciter les esprits, à les élargir, à leur donner quelque expérience, à rapprocher déjà le futur prêtre d'une société où il ne pourra exercer son ministère avec fruit, qu'autant qu'il y paraîtra sans s'y trouver dépaysé. Il estimait enfin que nuls n'auraient plus facilement prise sur la jeunesse des écoles que sa propre jeunesse à lui, se rapprochant de l'autre à l'occasion de leurs communes études, et, par l'attrait de son aimable vertu, la rapprochant elle-même de Dieu. Ces vues d'Ignace avaient passé aux supérieurs des provinces d'Espagne et s'y étaient perpétuées. Ainsi à Salamanque, comme à Alcala d'ailleurs et dans tous les autres grands collèges, l'apostolat des étudiants fut toujours regardé comme le premier de tous : de plein droit il passait avant tous les autres, lesquels devaient au besoin lui être sacrifiés.

« Cette année, écrivait le recteur de Salamanque au général, nous avons été plus que jamais absorbés par le ministère des confessions, surtout des confessions d'étudiants. Les gens de la ville viennent aussi, mais ils se plaignent de nous trouver toujours occupés avec eux. De tous les points du royaume, un grand nombre arrivent avec des recommandations de leurs parents, qui nous prient de leur servir de confesseurs, de veiller sur leur conduite, de leur procurer de bons compagnons. Nous songeons à nous faire seconder par des hommes de confiance, des prêtres surtout, qui, sous notre direction, les prendraient dans des sortes de collèges ou de maisons de pupilles, pour les aider à rester bons et studieux. Ce serait

obéir à cet ordre de Notre-Seigneur: Faites-les asseoir par groupes de cinquante ou de cent et donnez-leur à manger (1). »

Il était question aussi, vers cette époque, de rapprocher le collège du centre de la ville, projet qui ne fut réalisé qu'un siècle plus tard. Or, dans cette discussion dont beaucoup de lettres sont remplies, on se préoccupe, avant tout, des avantages ou des inconvénients qui peuvent résulter du transfert pour cet apostolat privilégié : « Il vaut mieux, écrivait-on, rester à l'écart du monde distingué de la cité, autrement il absorbera vite le temps de nos prêtres et les étudiants seront négligés. Ceux-ci d'ailleurs, mêlés à toutes les dames qui viendront à notre maison et à notre église, se laisseront aller à s'occuper d'elles plus qu'il ne conviendrait. »

A ces raisons on donne des réponses qui sont à l'éloge de tous : d'abord que, Dieu aidant, il y aura des ouvriers et du zèle pour tout le monde ; ensuite que telle est la réserve des dames de Salamanque et leur délicatesse en tout ce qui touche à leur honneur qu'avec elles les étudiants n'oseront rien se permettre de malséant, pas même un regard trop libre (2).

Les Pères du collège donc se regardaient bien comme chargés d'une mission spéciale auprès des étudiants du dehors; mais ceux du dedans en étaient les agents les plus actifs : « Nos scolastiques, dit une correspondance, ont de très fréquentes et très familières relations avec les étudiants ; il en résulte un très grand bien (3). » Par là, en effet, ils les attiraient aux exercices scolaires du collège, les amenaient en foule à des confesseurs toujours prêts à les recevoir et de là à la sainte table, où on en comptait cinq cents, sept cents et plus encore à toutes les fêtes de la sainte Vierge et des apôtres. Ils les enrôlaient, avant même la toute prochaine institution des Congrégations, dans des réunions pieuses qui les initiaient aux œuvres de charité, qui les formaient à tout le sérieux de la vie chrétienne. Réunions dont certaines sans doute seraient aujourd'hui moins fréquentées qu'en ce temps-là :

(1) Pero Sanchez, rect. de Salamanque, à Fr. de Borgia, 15 nov. 1566. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist* 1566, n° 276.

(2) Bartolomé Hernandez à Fr. de Borgia, 15 janv. 1567. — Arch. centr. S. J. *Hist. Epist.* 1567.

(3) *Litt. ann.*, MS, 1576. — Arch. centr. S. J. *Castell. Hist.* 1576-1640.

« Les étudiants, est-il encore écrit, se réunissent certains jours au collège pour se livrer à des pénitences corporelles. Le nombre de ceux qui sont venus s'élève jusqu'à cinq cents. Avant de prendre la discipline, ils entendent pendant une demi-heure le récit de quelques traits de vertu empruntés à la vie des saints, et de nature à leur inspirer, avec l'esprit de mortification, la volonté de bien vivre. Ce sont les meilleurs et les plus distingués de l'université qui sont le plus assidus à cette pratique (1). »

Ces relations entre étudiants devaient produire et produisaient en effet un autre résultat. La vie religieuse peut paraître austère et repoussante quand on la considère en elle-même ; elle devient aimable et attrayante quand on voit de près combien elle rend heureux ceux qui la pratiquent avec ferveur, surtout s'ils sont à cet âge où il semble que tout ce qu'elle refuse est indispensable au bonheur. Le jeune religieux, content et joyeux dans le sacrifice, est auprès de ses égaux, par son seul exemple, le plus éloquent et le plus persuasif prédicateur des conseils évangéliques. On le voyait à Salamanque : beaucoup d'étudiants demandaient à entrer dans la Compagnie. Mais la place manquait dans le noviciat et le collège ; les ressources manquaient plus encore, si bien que pour ce motif défense fut faite plus tard de recevoir, en Castille, plus de quinze novices par an (2). Des candidats étaient écartés malgré les qualités et les dispositions qui les recommandaient ; ils prenaient le parti d'aller dans les autres couvents de la ville,

(1) Cette pratique était aussi en honneur aux couvents des Franciscains et des Dominicains. En effet, parmi les doutes soumis au général en 1573 par la province de Castille, se trouve le suivant : « Si se continuaran las disciplinas de los estudiantes de fuera en Salamanca, como se han usado en nuestro collegio y tambien se usan en San Francisco y Santo Domingo? » (Arch. S. J., Epist. gener. 1575-1577). On la continua, ainsi que le constatait plus tard le Père de Gusman dans son histoire manuscrite du collège de Salamanque : « De toutes les choses édifiantes, dit-il, qui se rencontraient dans ce collège, la plus digne d'être signalée est la Congrégation de la sainte Vierge... Tous les vendredis de l'année et, en carême, deux fois par semaine, on se rassemble pour prendre la discipline. »

Les prédications par récits ou exemples, dont il vient d'être fait mention, eurent alors un très grand succès. Les lettres du temps le constatent souvent et, plus tard, en 1599, on écrivait de Salamanque : « Les récits d'exemples, qui eurent leur origine dans ce collège, ont été adoptés dans toutes nos autres maisons d'Espagne, heureuse imitation dont on n'a qu'à se féliciter. Ici, cette année, le succès a été extraordinaire. Université, ville, couvents et collèges, noblesse et peuple accouraient pour entendre ces histoires des saints. Les fruits ont répondu à l'affluence. » (Arch. centr. S. J., *Castell. Hist.* 1576-1640. *Litter. ann.*, MS, 1599).

(2) Vitelleschi à Gaspar de Vegas, provincial, 12 oct. 1627, 5 avril 1628. — Arch. centr. S. J. *Castell. Epist. gen.* 1622-1630

qui savaient gré à la Compagnie de leur avoir envoyé ces excellentes recrues (1).

Il n'est pas possible de dire en détail quelle part prit Suarez à ce charmant et fécond apostolat au sein de la jeunesse universitaire. Son goût pour la retraite, son assiduité à l'étude l'auraient peut-être éloigné de ce commerce avec le dehors. Mais son rare talent attirait trop l'attention sur lui et lui donnait trop d'influence pour qu'on ne l'employât pas tout spécialement à ces œuvres de zèle. D'ailleurs, s'il aimait passionnément l'étude, c'était en vue des âmes, et pour elles il la quittait volontiers. Le ministère actif, qui met directement en contact avec le prochain, est la première forme que prend d'ordinaire, dans l'imagination et dans le cœur du jeune religieux, la carrière apostolique à laquelle il s'est voué. Suarez devait y aspirer comme on le fait à son âge. Rien encore ne pouvait lui présager que l'apostolat bien plus fécond, auquel il était appelé, ne s'exercerait que du fond de sa cellule.

12. — Tel était le collège de Salamanque pendant que Suarez s'y trouvait. Tout y avait pris un nouvel élan depuis que le Père Martin Gutierrez, vers la fin de l'année 1568, en avait été nommé recteur. Nous avons déjà dit qu'il y résidait depuis plusieurs années, se livrant au ministère de la prédication, et remplissant les fonctions de préfet des études, auxquelles s'ajoutèrent celles de *maestro de sermones* ou de directeur des excercices de prédication. L'heureuse influence qu'il avait déjà exercée grandit avec la nouvelle autorité dont il venait d'être revêtu. Sa vue seule élevait les âmes :

« On le voyait vivre, écrivait alors le Père Avendaño, si plongé en Dieu — il faudrait forger un mot pour rendre la force de l'espagnol *quan endiosado andava, si endieusé* — si avide de solitude pour converser avec le ciel, qu'on évitait autant que possible de le déranger. »

C'était, en se faisant l'apôtre de cette vie intérieure, qu'il cherchait à faire progresser tout le reste :

« Le Père recteur, écrivait-on encore, a longuement traité, aux confé-

(1) P. de Soria à Fr. de Borgia (au nom du recteur de Salamanque), 21 janv. 1570. — Arch. centr. S. J. *Hist. Epist.* 1568. — Pedro de Guzman, *Hist. de la Prov. de Castilla*, MS, an. 1567.

rences du vendredi, de la nécessité et des fruits de l'oraison : il a allumé dans tous nos cœurs un très grand désir de progresser dans ce saint exercice (1). »

Gutierrez cherchait surtout, brûlant lui-même d'un extraordinaire amour pour la sainte Vierge et comblé par elle de faveurs singulières, à la faire aimer ardemment de ses religieux. On disait plus tard :

« Cette dévotion affectueuse envers la Reine du ciel, c'est le Père Madrid qui l'a plantée dans le collège de Salamanque, le Père Fernando de Alcarraz qui l'a arrosée, le Père Martin Gutierrez qui lui a donné sa pleine culture ; et par eux Notre-Seigneur l'a fait croître et porter des fruits abondants. Tous ceux qui ont habité cette maison en ont emporté la conviction, que les grâces et les bienfaits, dont elle a été comblée par Dieu, lui ont été accordés en récompense de la dévotion et du culte qui y sont pratiqués envers la très sainte Vierge (2). »

Voici, d'après une histoire du collège, l'acte le plus notable peut-être qu'avait inspiré cette dévotion :

« En 1559, sous l'impulsion du grand serviteur de Marie, le Père de Alcarraz, tous les Jésuites du collège de Salamanque s'obligèrent, par une sorte de pacte commun, à défendre de tout leur pouvoir, chaque fois que l'occasion leur en serait offerte, la conception immaculée de la très sainte Vierge ; et pour se préparer à le bien faire, les jeunes convinrent de prêcher, au réfectoire, un sermon sur ce glorieux privilège (3). »

Quand Suarez arriva, cinq ans après, dans cette communauté, il s'enrôla sans doute, lui aussi, parmi ces chevaliers de Marie ; et ne serait-ce pas cette promesse qui l'aurait stimulé à se montrer toujours dans la suite le théologien si zélé de l'Immaculée-Conception ?

(1) Pedro de Guzman, *op. cit.*, an. 1568. — Arch. S. J., *Castell.*, *Catal. 1568*. — *Ibid.*, P. de Soria à Fr. de Borgia. Salamanca, 6 janv. 1570.

(2) Pedro de Guzman, *op. cit.*

(3) Descamps, P. II, c. vi, d'après Luis de Valdivia en son *Historia MS. de la Provincia de Castilla*. — « Or, ajoutent ces historiens, le Frère Alphonse Rodriguez, le futur maître des novices, alors à peine sorti lui-même du noviciat, ressentit le premier les effets de ce pieux engagement. Jusqu'alors, soit inexpérience, soit timidité, il était resté court sans pouvoir avancer dans tous ses essais de prédication. Mais cette fois il traita ce sujet avec beaucoup d'assurance et de facilité et fit paraître pour la première fois le rare talent de parole dont il fut doué toute sa vie. » — Ces auteurs affirment encore que, la même année, les mêmes religieux résolurent de défendre, au sujet de l'efficacité de la grâce, l'opinion qui exclut toute grâce irrésistible, toute action divine ne laissant pas à l'homme la libre détermination de son acte : question qui déjà s'agitait dans les écoles catholiques, en attendant qu'elle s'agitât dans l'Église.

Donc, Gutierrez, en prenant en main le gouvernement du collège, le trouva déjà tout rempli de cette dévotion envers la sainte Vierge. Mais ne la jugeant jamais assez digne de son objet, il s'efforça par tous les moyens de la développer encore. Voici en quels termes, charmants de piété et de simplicité, il terminait une lettre à saint François de Borgia, alors général :

« Pour parler aussi de moi, je dois vous dire que je vis dans une extraordinaire consolation et joie spirituelle, malgré la vue de tous mes péchés, mettant ma confiance dans la grande bonté de Dieu et dans la dévotion à sa Mère. A ce propos, j'ai un extrême désir d'avoir, pour ce collège, le tableau de Notre-Dame qui se trouve dans votre chambre, je veux dire une copie de ce tableau, si Votre Paternité veut bien la faire prendre et nous l'envoyer. Nous payerons au peintre les quinze ducats qu'il demande, d'après ce que m'a dit le provincial du Brésil, et davantage s'il le faut. Si vous n'approuvez pas ma demande, en cela comme en tout le reste, qu'il soit fait selon le bon plaisir de Dieu (1). »

Ce provincial du Brésil était le bienheureux Ignace de Azevedo qui, en regagnant sa lointaine mission, s'arrêtait dans les principaux collèges, pour y recruter l'héroïque phalange de ces quarante jeunes religieux, avec lesquels il allait subir en mer le martyre, de la main des corsaires calvinistes français. On sait qu'il mourut en pressant sur sa poitrine une image de la Vierge, que saint Pie V lui avait donnée à son départ de Rome. Ne serait-ce pas celle-là qu'il aimait à montrer dans les maisons où il passait, en indiquant qu'il s'en trouvait une semblable dans la chambre du général ?

13. — Dans une autre circonstance où il s'agissait de faire mieux connaître, non plus seulement les traits du visage céleste de Marie, mais la beauté divine de son âme, Gutierrez crut ne pouvoir mieux faire que de recourir au talent, en même temps qu'à la piété de Suarez. Voici à quelle occasion. L'illustre serviteur de Dieu, Jean d'Avila, placé de nos jours par Léon XIII au nombre des bienheureux, avait émis, dans un sermon sur les grandeurs de la sainte Vierge, cette opinion que la grâce et la

(1) Gutierrez à Fr. de Borgia. Salamanque, 15 nov. 1569. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1569. — Cf. P. Suau, *Saint François de Borgia*, t. II, c. III. « Les Missions ».

sainteté de la Mère de Dieu surpassent, non seulement celles du saint ou de l'ange le plus élevé dans le ciel, ce qui eût été bien peu dire, mais encore celles de tous les anges et de tous les saints réunis : en sorte que si les plateaux d'une balance recevaient, l'un la somme des grâces et des mérites de toutes les créatures ensemble, Marie exceptée, l'autre la grâce et les mérites de Marie seule, celui-ci s'abaisserait aussitôt, soulevant le premier comme en se jouant.

Cette assertion vint à la connaissance du P. Balthazar Alvarez, alors recteur du noviciat et collège de Medina, et du P. Martin Gutierrez. Ils avaient trop de piété envers la sainte Vierge, et trop de désir de la répandre pour ne pas goûter une doctrine qui donnait une si haute idée de sa gloire : d'un commun accord ils résolurent de s'en faire les propagateurs. Mais ils pensèrent qu'il fallait avant tout, en l'établissant sur des preuves solides, la mettre à l'abri de toutes les attaques. Le talent de Suarez, qui allait achever sa théologie, leur était connu, aussi bien que son amour pour la Mère de Dieu. Ils le chargèrent de ce travail. Le jeune théologien l'entreprit avec joie et remit bientôt à ses deux inspirateurs une dissertation, où, par les témoignages des Pères et par des raisons très frappantes, il démontrait qu'on pouvait, sans témérité ou même sans crainte d'errer, attribuer à la Reine du ciel cette incomparable grandeur (1). Le fond de cette dissertation fut inséré plus tard par l'auteur dans son volume *De mysteriis vitae Christi* (2). Le passage suivant mérite d'être cité :

« Je ne vois pas, dit Suarez, ce qu'on pourrait objecter contre le sentiment qu'appuient ces preuves, si ce n'est peut-être qu'il est trop nouveau et trop peu fondé sur la croyance commune. Mais quel droit a-t-on de taxer de la sorte une opinion, qui, loin d'être en désaccord avec la doctrine des anciens Pères, est tellement insinuée dans leurs écrits qu'on peut justement la leur attribuer à eux-mêmes, ou du moins la regarder comme l'explication la plus naturelle de leurs magnifiques enseignements sur la sainteté de la Mère de Dieu ? Pour moi, lorsque, il y a vingt ans, à Salamanque, j'entrepris, à la prière d'hommes très graves, de traiter cette question, je me trouvai dès l'abord incliné vers un sentiment si glorieux

(1) *Vie du P. Balthazar Alvarez*, par le P. Louis Dupont, c. xxvi.

(2) Suarez, *In 3 P. D[i] Thomæ t. II, seu. de Mysteriis vitæ Christi :* Disput. XVIII, sect. iv. (Éd. Vivès, t. XIX, p. 290.)

pour la bienheureuse Vierge. Toutefois, retenu par je ne sais quel air de nouveauté que je croyais y voir, je n'osai pas décider la question d'après mon seul jugement personnel ; je consultai donc des hommes très sages et très versés dans la théologie. Tous d'une commune voix reconnurent cette opinion pour une doctrine vraiment pieuse et probable. »

Après avoir cité ce passage, l'auteur d'un récent et très bon ouvrage sur la très sainte Vierge ajoute :

« Ce que Suarez ne dit pas et ne pouvait pas dire alors, c'est que, depuis cette époque, c'est-à-dire depuis que cette opinion est explicitement étudiée, les maîtres de la science et les saints l'ont presque universellement embrassée de cœur et soutenue, non plus seulement comme pieuse et probable, mais comme ayant une certitude morale ; et Suarez à coup sûr se garderait de les désavouer, d'autant plus que la probabilité dont il parle semble bien équivalente à ce genre de certitude (1). »

Sans aucun doute, elle atteint cette certitude dans la pensée de Suarez, quoi qu'il en soit de la réserve de ses affirmations. On pourrait, au besoin, l'inférer du sentiment qu'il exprime sur une question beaucoup plus douteuse, dont il dit un mot en passant : A quel moment la sainte Vierge parvint-elle à cette absolue suréminence de grâce, à la fin de sa vie, ou bien dès l'instant où, par son acquiescement donné au message de l'archange Gabriel, elle devint mère de Dieu ? Cette question est soulevée par Suarez à propos d'une opinion de saint Bernardin de Sienne, qu'il a apportée en confirmation de sa thèse, à savoir que, dans cet acquiescement de Marie, il y eut un acte si pur de foi et d'obéissance, une préparation si parfaite à ce que Dieu demandait d'elle, une correspondance si adéquate à la grâce, que par là, en un instant, elle mérita plus que tous les saints ensemble par tous les actes de leur vie. Mais alors, objecte Suarez, la conséquence serait que la sainte Vierge parvint à la suréminence de grâce, que nous défendons, dès le premier instant de sa maternité divine. Non, répond-il, car elle put n'acquérir alors cette suréminence qu'en droit et ne l'obtenir en fait que dans la suite de sa vie. Réponse qui ne paraît pas satisfaire beaucoup le grand théologien, car il ajoute aussitôt : Après tout, si quelqu'un admettait la conséquence que nous venons d'énoncer, il ne s'écar-

(1) P. Jean-Bapt. Terrien, S. J., *La Mère de Dieu et des hommes.*

terait peut-être pas tellement de la vérité. C'est dire en style de théologien prudent que pour son compte il l'accepte volontiers. Dans la suite, d'autres auteurs, allant plus loin, admirent que Marie fut élevée à ce comble de grâce dès le premier instant de sa conception immaculée (1). Aux théologiens de voir si dans cette opinion il y a autant de vérité que de pieuses intentions.

Suarez avait donc consacré à la gloire de Marie le premier fruit de ses études et de sa plume. Dans la suite, il lui fera encore une large part dans ses travaux, comme, dès son enfance, il l'avait faite dans sa vie spirituelle. Or, si nous en croyons des auteurs très dignes de foi, il connut bientôt combien cet acte de piété avait été agréable à la Reine du ciel (2). Un jour, le Père Martin Gutierrez, méditant sur cette immensité des mérites de Marie, considérait avec ravissement cet océan de grâces dont son âme avait été remplie; et, dans un transport d'admiration et d'amour, il remerciait Dieu d'avoir exalté à ce point la Mère de son Fils. A ce moment, cette divine Mère lui apparut et lui adressa ces mots : « Je viens te remercier de ce que tu as fait pour mon honneur, en ordonnant au Frère François Suarez de mettre en pleine lumière l'excellence de grâce qui m'élève au-dessus de toute la multitude des créatures ; et je lui sais gré d'avoir, avec tant d'empressement et de piété, consacré son talent à la manifestation de ma gloire. » — Ce trait, consigné dans les annales du collège de Salamanque par des contemporains, est raconté aussi par le pieux et docte Père Louis du Pont, dans la vie du Père Balthazar Alvarez, qui parut du vivant de Suarez. Quelque merveilleux qu'il soit, il paraît vraisemblable, quand on se rappelle la sainteté du Père Gutierrez, l'héroïsme de son martyre et les autres faveurs extraordinaires qu'il reçut de la Reine du ciel.

14. — Mais le vigilant recteur ne s'intéressait pas aux progrès de la piété au point de se désintéresser de ceux des études. Son zèle à les promouvoir lui inspirait des industries que mention-

(1) Par exemple, le Navarrais Christophe Vega, S. J. (1595-1672), dans sa *Theologia Mariana*.

(2) V. Louis Dupont, *Vie du P. Balthazar Alvarez.* — Descamps, P. I, c. xv. — Sartolo, l. I, c. xiv. — Nieremberg, *Vie de Suarez.*

nent les correspondances du temps. Ainsi, il instituait, en 1569, à la Saint-Luc, ce discours d'ouverture des cours, *Oratio auspicalis*, dont l'usage devint assez général dans la suite. Le jeune religieux qui en fut chargé cette année-là choisit pour sujet l'éloge de la théologie (1).

Au commencement de l'année suivante, Gutierrez prit une mesure de tout autre importance, inspirée d'ailleurs par cet esprit, déjà signalé, d'expansion au dehors vers tout ce qui pouvait apporter un stimulant et un secours aux études. Elle devait avoir pour premier effet, nous le verrons bientôt, de donner au talent de Suarez l'occasion de briller sur un théâtre plus vaste que l'enceinte du collège. Dans les *Libros de Claustro* de l'université ou Procès verbaux du conseil de ses docteurs (2), on lit, à la date du 4 janvier 1570 :

« Le Conseil assemblé, ordre a été donné d'introduire le très révérend Père Martin Gutierrez, recteur du collège de la Compagnie du saint nom de Jésus, pour exposer sa demande d'incorporation et d'agrégation du dit collège à la dite université ; et étant entré et ayant parlé en faveur de son collège, il a remis une requête dont la teneur est la suivante : Très illustre Seigneur Recteur, moi Gutierrez, recteur du collège de la Compagnie de Jésus en cette ville de Salamanque, je vous représente ce qui suit : Il est de notoriété publique, et vous êtes témoin vous-même, que les Pères et Frères du dit collège de la Compagnie étudient aux écoles de cette université dont ils suivent régulièrement les cours, et que les Pères du même collège s'emploient principalement à procurer le bien des étudiants, se dévouant ainsi au service de l'université. En considération de quoi, je supplie votre Seigneurie d'admettre dans le corps de l'université les Pères et Frères du dit collège, présents et futurs, en sorte qu'ils puissent, en vertu de cette incorporation, participer à tous les actes, privilèges et faveurs dont jouissent les autres membres de cette université. Je déclare d'ailleurs que je suis prêt à faire en leur nom le serment de garder la forme et les conditions que votre Seigneurie stipulera, et que gardent tous ceux qui ont obtenu l'incorporation. Mais quand nous aurons été incorporés et admis à ces privilèges, nous et nos successeurs, il pourra tôt ou tard arriver que les prétendants aux chaires vous demandent de nous obliger à prendre part aux élections qui décident du choix. Or de ce vote résulteraient beaucoup d'inconvénients, que je n'ai pas besoin d'exposer, vu

(1) P. de Soria à Fr. de Borgia (nomine Rectoris), Salamanca, 21 janv. 1570. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1569-70.

(2) Salamanque, Archives de l'université.

qu'ils sont évidents et que plusieurs dans cette illustre assemblée les ont objectés. Au reste, lorsque votre Seigneurie oblige des religieux à voter pour les concours, elle le fait en offrant cette alternative, ou de ne voter pour aucune chaire, ou de voter pour toutes. Je déclare donc que, tant pour éviter les inconvénients susdits que pour observer nos constitutions et les ordres de nos supérieurs, qui ne nous permettent pas de servir de cette manière l'université, je prends ici, au nom de tous les étudiants du collège présents et futurs, l'engagement de ne voter pour aucune chaire. Et dès lors je supplie votre Seigneurie de permettre et de donner licence que, ni maintenant ni en tout autre temps, les étudiants présents et futurs du dit collège de la Compagnie de Jésus ne votent ni puissent être obligés à voter pour aucun concours. Si vous nous accordez cette faveur, nous nous regarderons comme très obligés envers votre Seigneurie et vous aurez vous-même bien servi les intérêts de Dieu notre Seigneur. »

La dite requête ainsi présentée, ordre fut donné au requérant de sortir pour laisser le conseil délibérer. On délibéra donc et la conclusion fut la nomination d'une commission, chargée d'examiner si rien, dans les statuts de l'université, ne s'opposait à cette incorporation et exemption. Le 10 janvier, nouvelle séance, où, sur le rapport favorable de la commission, on passe aux suffrages. Tous sont affirmatifs, excepté celui d'un docteur qui proteste contre l'exemption du vote.

« Le 1er février, le Père Gutierrez ayant été introduit de nouveau, il lui fut dit que : Messieurs du Conseil, vu sa demande susmentionnée, et eu égard à tout le bien que la Compagnie a fait, fait encore et fera à l'avenir, comme on peut l'espérer, dans cette cité et cette université, incorporent et agrègent le dit collège à l'université, pour qu'il jouisse dès à présent de tous les effets de l'incorporation ; ceux qui l'habitent ou l'habiteront s'engageant pour toujours à ne voter ni se porter comme candidats pour aucune chaire : le tout *ad nutum universitatis*. — Alors le dit Père Gutierrez mit la main sur sa poitrine à la manière des prêtres et promit pour lui et pour tous les habitants présents, absents et futurs de son collège, de garder et d'accomplir tout ce qui a été dit et d'obéir à la dite université comme fils à leur mère. »

Le collège était donc incorporé. De fait, les *Libros de matrículas* portent pour la première fois, à la date du 4 décembre suivant (1570) ,des noms de Jésuites au nombre de trentre-trois, vingt-neuf théologiens, trois philosophes et le Père Henriquez professeur : Suarez qui allait finir sa théologie, n'y figure pas. De fait encore, le collège se trouvant réduit peu après à une très grande

détresse, il crut pouvoir recourir à l'université comme fils à sa mère. L'université répondit à la pétition : « *No hay lugar,* il n'y a pas lieu d'accorder des secours. » L'année suivante, la demande ayant été réitérée, elle donna six mille maravedis (1).

Cette incorporation parut causer quelque alarme au général. Plusieurs lettres lui expliquent qu'elle était désirée depuis longtemps et qu'elle a été faite avec exclusion, non seulement du vote, mais aussi de tout ce qui serait en désaccord avec les constitutions de la Compagnie et l'obéissance due à ses supérieurs. Elles en font valoir aussi les avantages : protection de l'université pour les affaires temporelles ; participation à ses privilèges ; droit de prendre part aux actes soutenus dans l'université, alors qu'auparavant nous n'y assistions que par grâce et en silence, droit d'y en soutenir nous-mêmes et d'y subir les examens requis pour les grades ; enfin, par suite de tout cela, occasion d'entrer en relations avec les hommes de talent, de donner une idée de nos études, de montrer le savoir et la modestie de nos étudiants (2).

Une autre relation explique plus nettement ce qu'était ce droit de participation aux actes publics de l'université :

« Sous le rectorat du Père Martin Gutierrez, dit-elle, le collège de Salamanque demanda à l'université de permettre à ses religieux d'argumenter dans tous les actes de théologie qui se tiendraient chez elle et de leur assigner une de ses salles pour y tenir eux-mêmes chaque année un grand et un petit acte ; le tout dans les mêmes conditions que d'autres couvents et collèges de religieux, tels que ceux de San Vicente (Bénédictins), San Esteban (Dominicains), San Francisco, San Agostin. La demande fut accordée, avec charge pour le collège d'envoyer toujours des sujets capables, pour attaquer ou soutenir les thèses dans les dits actes, sans jamais y manquer ; et il fut réglé que le tour du collège de la Compagnie viendrait immédiatement après les quatre collèges susnommés (3). »

15. — Ce droit aux actes était regardé comme très important. C'était dans ces solennités littéraires, en présence de tout ce que

(1) *Ibid.* — *Libros de Matriculas,* 4 déc. 1570. — *Libros de Claustro,* 18 de Marzo 1570, 28 de Avril 1571.

(2) Gutierrez à Fr. de Borgia, 25 août et 20 sept. 1570. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1570.

(3) Pedro de Guzman, *Historia de la Prov. de Castilla,* MS.

l'université, le clergé et la cité comptaient de plus distingué, au milieu de la foule ardente des étudiants, que se révélaient les doctrines personnelles des maîtres, que s'affirmaient les écoles diverses, que couvents et collèges cherchaient à se faire valoir en produisant leurs plus brillants sujets, que s'allumaient l'émulation, les rivalités, parfois même — car les meilleures choses se gâtent par leurs excès mêmes — de durables inimitiés. Dans ces actes, la vie intellectuelle éclatait avec toute son intensité, en même temps que le mouvement des idées se révélait dans toute sa spontanéité. Tels d'entre eux marquent, dans l'histoire doctrinale du XVIe siècle, comme de véritables événements.

Le collège ne tarda pas à user du droit qui venait de lui être accordé ; le jour de son premier grand acte fut fixé (1) et Suarez fut choisi pour le soutenir. Nul n'en fut surpris. Mais lui, humble et modeste comme il l'était, alarmé de ce rôle de premier représentant du collège et de la Compagnie, il résolut de forcer la sainte Vierge à l'assister, en faisant de son propre honneur l'enjeu de cette joute théologique. Il plaça donc, parmi les thèses qu'il devait défendre, celle qu'il avait naguère traitée par écrit touchant la suréminence de grâce de la Mère de Dieu. Le Père Martin Gutierrez ne put que l'approuver et l'encourager : quelle occasion plus favorable aurait pu s'offrir pour donner du retentissement à une doctrine, qu'il désirait tant faire entendre au dehors de son collège et dans toute l'Église?

L'acte devait être présidé par un dominicain. C'était sans doute le titulaire de la chaire de *Prime*, le Père Mancio. Il est bien naturel en effet que Suarez ait invité son principal professeur à lui rendre un service, qui était en même temps un honneur. Or, les règlements portaient que les thèses à défendre dans

(1) Par scrupule d'exactitude historique, observons ici avec Descamps (P. II, c. VI) que déjà quelques jeunes jésuites avaient soutenu des *Actes* à Salamanque, par exemple le P. Diego Paez en 1559; mais ils les avaient soutenus comme choisis par un professeur de l'université dont ils suivaient les cours, non comme choisis par le collège pour le représenter, en vertu de son droit, dans un acte qui lui fût propre. — On sait que l'*Acte* universitaire était une argumentation, ou attaque et défense publiques de *thèses, positions* ou *conclusions* proposées et affichées d'avance par le soutenant. Le grand acte durait deux ou trois heures le matin et autant le soir; le petit acte avait lieu ou le matin ou le soir seulement et portait sur une matière moins étendue.

les actes devaient être approuvées par le président et n'être affichées que munies de sa signature, jointe à celle du défendant. Suarez présenta les siennes au dominicain. Quand les yeux de ce dernier parvinrent à l'assertion qui concernait la sainte Vierge, il se récria et déclara qu'il fallait la supprimer. Elle lui paraissait renfermer une opinion étrange, nouvelle, dangereuse peut-être. Or il importait souverainement, dans ce premier grand acte, de ne pas quitter les chemins battus, pour se jeter dans des sentiers où on ne pourrait avoir aucun auteur pour guide et pour soutien. Suarez répondit modestement que cette doctrine, nouvelle en ce sens qu'elle ne se trouvait pas formulée dans les livres des scolastiques, ne l'était point, si on en recherchait les fondements dans les écrits des Pères. Il l'avait fait et il se sentait en état de la justifier. « Pour moi, reprit Mancio, si vous la maintenez, je la laisserai, je la ferai même si bien attaquer que vous aurez l'humiliation d'en voir la fausseté et de la désavouer en public. » Le jeune théologien ne se laissa pas déconcerter : il demanda au professeur la permission de lui exposer les raisons et les autorités sur lesquelles reposait son opinion, et, quand il l'eut fait, il le pria de ne pas l'empêcher de proclamer une doctrine si glorieuse pour la Mère de Dieu. Le dominicain se rendit, il signa toutes les thèses, promettant de remplir en auxiliaire, même pour celle-là, son rôle de président.

La soutenance montra que Suarez n'avait pas eu trop de confiance en la solidité de sa doctrine et en la protection de la Reine des sciences. Devant un auditoire que la hardiesse des thèses, la réputation du jeune théologien et la curiosité excitée par ce début des Jésuites, avaient attiré plus nombreux que d'habitude, il exposa et défendit sa doctrine avec tant d'érudition, de pénétration, de présence d'esprit, et en même temps avec tant de bonne grâce et de modestie, qu'il s'attira l'admiration et les sympathies de toute l'assemblée. Dans la suite, les annalistes du collège se félicitaient de ce que, grâce à Suarez, le premier acte, soutenu par la Compagnie dans cette célèbre université, avait réalisé un idéal dont tous les autres devraient chercher à se rapprocher, et aussi de ce que le premier succès qui avait manifesté sur ce théâtre la science du nouvel ordre, avait en même temps

révélé un nouveau titre de Marie à l'admiration et à l'amour des hommes (1).

16. — Au mois d'août 1570, Suarez terminait son cours régulier de théologie : il avait à ce moment vingt-deux ans et demi d'âge et six ans de vie religieuse. Après tout ce qui a été dit, il serait superflu de s'étendre sur le fruit qu'il avait retiré de ces quatre années d'études ; mais il est intéressant d'en recueillir quelques indices dans les rapports officiels de ses supérieurs. Ainsi, dès sa première année de théologie, en janvier 1567, le recteur du collège, Pero Sanchez, envoyant au général des informations sur tous les religieux de la maison, disait de Suarez :

« Il a du talent, de la vertu et de la santé (2). »

Deux ans plus tard, en 1569, son nouveau recteur, le Père Martin Gutierrez, le qualifiait ainsi :

« Bon sujet et de talent, santé moyenne, aptitudes pour l'enseignement (3). »

Vers la même époque, le Père Gil Gonzalez écrivait, après avoir fait la visite de la province de Castille :

« Parmi nos jeunes religieux qui étudient actuellement, ceux qu'il serait le plus avantageux de pousser plus avant dans les études et qu'on pourrait ensuite appliquer à l'enseignement de la philosophie sont Jean Atienza, François Suarez, Jean Rodriguez, Grégoire de Valencia, Bartolomé Perez, Antoine Gutierrez (4). »

Par ces mots, Gil Gonzalez recommandait d'achever par des études spéciales, au sortir de la théologie, la formation des jeunes gens de talent, ou, selon son expression énergique qui se rencontre fréquemment à cette époque, de les *consommer*, de les

(1) Descamps, P. I, c. xvi. — Sartolo, l. I, c. xv.

(2) « Es abil y virtuoso y tiene salud ». La même formule était employée pour Gregorio de Valencia. — En tête de la liste du personnel, l'humble recteur qui la rédigeait ajoutait à son propre nom cette observation : « Celui-ci a grand besoin d'être recommandé par Votre Paternité à la miséricorde de Notre-Seigneur et il n'est pas bon pour l'emploi qu'il occupe. » — Arch. centr. S. J., *Castellana brev.* 1559-1576 et *Hisp. Epist.* 1567. *Catal.*

(3) « Buena abilidad y letras, mediana salud, talento para lector. » — *Ibid. Catal.* 1569.

(4) Gil Gonzalez. *Visita de la Provincia de Castilla.* — Arch. centr. S. J. *Catal.*

finir, consumar. Il ne faisait par là que pousser à l'observation des Constitutions de saint Ignace : « Les études de théologie, y est-il dit, dureront six ans. Les quatre premières années, on entendra l'explication de toutes les matières du cours ; les deux autres, on repassera, et ceux qui doivent être promus au doctorat achèveront de soutenir les actes requis (1). » On comprend de quelle utilité devaient être, pour des jeunes gens de talent, ces deux années, pendant lesquelles, préparés par de sérieuses études, ils approfondissaient les connaissances acquises, fixaient leurs doctrines, les complétaient par l'érudition ecclésiastique, se livraient à des recherches personnelles, ou s'adonnaient aux sciences le mieux en harmonie avec leurs aptitudes et leurs goûts. Celui qui obtenait ces studieux loisirs s'appelait en Espagne *Pasante* ou Répétiteur, parce que, en général, il était chargé de présider et de diriger les répétitions et argumentations de ceux qui suivaient encore le cours. Ces *Pasantes* sont rares sur les catalogues, la pénurie d'hommes obligeant trop souvent à jeter avant l'heure dans la vie active tous ceux qui avaient terminé les études communes. Les supérieurs majeurs s'en plaignaient : c'était sacrifier l'avenir au présent et parfois manquer à des engagements. Ainsi, le général Aquaviva écrivait plus tard au provincial de Castille :

« Le collège de Salamanque a, par une fondation, contracté l'obligation d'entretenir trois *pasantes* : il faut y tenir ; c'est un devoir de conscience et de plus il en résultera de très grands avantages pour la province (2). »

Mais la tyrannie des besoins locaux et urgents entravait d'ordinaire les meilleures volontés.

Elle les entravait souvent aussi dans l'observation d'un autre principe directif de saint Ignace, qui n'est, en somme, et de là vient sa valeur, qu'un axiome de bon sens. Aquaviva le rappelait en ces termes à un supérieur :

« Voici un point de la plus haute importance pour le bien général et

(1) *Constit. Soc. Jesu*, p. IV, c. xv, 3. — *Ratio Studiorum* : Institutio eorum qui per biennium privato studio theologiam repetunt...

(2) Epistolæ generalium. Aquaviva à Gaspar de Vegas, provincial de Castille, 19 juillet 1611. — Arch. centr. S. J. *Cast. Ep. gen*. 1603-12.

le bon emploi des sujets ; la raison même d'ailleurs nous fait une loi de le mettre en pratique. C'est d'appliquer chacun aux études qui répondent le mieux à ses aptitudes et à son talent. Vous le faites, continuez toujours ; agir autrement serait une faute. Il faudrait même, en bonne règle, le faire dès le commencement du cours, aussitôt qu'on découvre les aptitudes de chacun, et plus tôt même, si plus tôt on les découvrait ; et alors il faudrait dire clairement à nos étudiants ce qu'on attend d'eux, puis leur donner le moyen de le réaliser (1). »

Il n'était pas difficile de discerner comment ce principe devait être appliqué à la direction de Suarez, après les succès éclatants de ses études de philosophie et de théologie. Ses aptitudes cependant n'étaient pas exclusives. Quelques années plus tard, quand il n'avait pas encore trente ans, elles étaient signalées en ces termes par son supérieur :

« Remarquablement doué pour l'enseignement de la philosophie et de la théologie et pour le gouvernement. »

Un peu plus tard encore, son signalement moral était ainsi tracé :

« Éminent par le talent, la rectitude du jugement, la science et la prudence ; très heureuse nature, aptitudes pour l'enseignement, la composition d'ouvrages et pour tous les ministères où on l'emploiera (2). »

Malgré ces multiples talents, les supérieurs de Suarez ne songèrent, ni alors ni dans la suite, à l'engager dans une autre carrière que celle de l'étude et de l'enseignement ; lui-même ne parut jamais désirer autre chose. On sentait et il sentait qu'il était doué spécialement pour cela et que partout ailleurs, fît-il très bien, il ferait moins bien.

On ne crut même pas, en dépit de sa jeunesse, qu'il eût besoin, avant d'être appliqué à l'enseignement, de compléter sa préparation par les études spéciales dont nous avons parlé. De fait, des fonctions lui furent assignées qui ont pu induire tel de ses biographes à le regarder comme *pasante*, mais qui, en réalité,

(88) Epist. gener. — Aquaviva à Pedro Villalva, 1er déc. 1586. — Arch. centr. S. J. *Castell. Epist. gen.* 1585-88.

(89) « Talento muy bueno para leer artes y theologia y para gobierno. » — « Aventajado en ingenio, juicio y letras y prudencia ; muy buen natural ; talento para leer y imprimir y para los ministerios en que le pusieren. » — Arch. centr. S. J., *Castell. Catalogi trienn.* 1577 et 1597.

convenaient plutôt à un professeur expérimenté qu'à un débutant et surtout qu'à un stagiaire. On venait de réunir à Salamanque un groupe de jeunes religieux de talent, qui, entrés dans la Compagnie après avoir étudié en diverses facultés, et plusieurs pris les grades, devaient en peu de temps compléter leurs études. Il s'agissait de leur faire rapidement revoir plus à fond ce qu'ils avaient déjà appris et voir ce qu'ils n'avaient pas encore étudié. Suarez fut chargé de leur rendre, pendant un an, pour la philosophie, ce service difficile et laborieux (1). Mais avant de commencer, il dut consacrer quelques semaines à des devoirs d'un tout autre genre.

17. — Son père était mort six mois auparavant ; le recteur de Grenade écrivait au général à la date du 29 mars 1570 :

« Il a plu à Notre-Seigneur de retirer de ce monde le licencié Toledo, emporté par une *modorra*, maladie qui fait mourir beaucoup de monde dans cette cité (2). »

Un papier de Pedro Vazquez, oncle de Suarez, donne la date exacte :

« Gaspar de Toledo (qu'il repose en paix), est mort le dimanche matin 5 mars 1570 ; il a été enterré au monastère de Monseigneur saint François dans la chapelle de ses ancêtres (3). »

Une phrase du même document nous renseigne sur la mort de la mère :

« Il a laissé pour fils légitimes de lui et de Doña Antonia Vazquez, ma sœur, déjà morte le 9 octobre au matin 1567, huit enfants, quatre garçons et quatre filles, Jean Vazquez de Toledo, l'aîné, âgé de vingt-trois ans, François Suarez âgé de vingt-deux ans, religieux de la Compagnie, etc... »

Privés de leurs parents, ces jeunes gens et ces jeunes filles avaient besoin de conseils pour choisir un état de vie. De plus, la terrible révolte des Maures, soulevés en 1568, venait de leur créer de graves embarras de fortune. Les campagnes avaient été dévastées, en particulier le domaine patrimonial de La Zubia.

(1) Descamps, P. II, c. II. — Sartolo, l. II, c. I.

(2) Lettre du P. Plaça à Fr. de Borgia, Grenade, 29 mars 1570. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1570.

(3) Cité par Descamps, P. I, c. XVIII.

« Tel est le mal qu'ont fait les Maures dans ce royaume, écrivait-on de Grenade, que les héritages et les domaines n'ont à présent que très peu de valeur. » — « Les rebelles viennent encore maintenant porter l'incendie et le pillage jusqu'aux abords de la ville (1). »

Les supérieurs de Suarez jugèrent donc que sa présence était nécessaire à Grenade. « Ce soir à la nuit, nous est arrivé le Frère François Suarez, fils du licencié Toledo, envoyé pour mettre ordre à ses affaires », lit-on dans une lettre du Père Plaza, datée de Grenade, 30 septembre 1570. Et dans une autre du 30 novembre suivant, il est dit : « Le Frère François Suarez, fils du licencié Toledo, a passé ici tout le mois dernier (octobre) et la moitié du mois courant (novembre) ; il était venu de Salamanque pour régler avec ses frères le partage de la succession (2). »

Ces questions d'héritage étaient délicates et laborieuses pour les religieux. Incontestable était leur droit de prendre ce qui leur revenait et de l'employer en bonnes œuvres. De plus, ils voyaient combien grande était la gêne des maisons de la Compagnie et leur affection les portait à les secourir. Mais les familles, appuyées par l'opinion publique, cherchaient bien souvent à retenir la part de l'héritier qui avait quitté le monde. De là beaucoup de difficultés, de récriminations et de griefs. Un an plus tard, le recteur de Grenade écrivait :

« Je souhaite ardemment que Votre Paternité porte remède, en Espagne, à ces misères des successions. C'est là dessus surtout que s'appuie le monde pour justifier la guerre qu'il nous fait et il faut avouer qu'ici et ailleurs nous y avons donné lieu. Des procureurs et des recteurs, ne tenant compte que de leur droit et de l'indigence de leur collège, ont voulu régler ces affaires en toute rigueur. Aussi ai-je éprouvé une grande joie en voyant de quelle modération a usé le Père Porres dans le recouvrement des héritages de François Suarez et du fils de Martin Dias. C'est que, si nous voulons faire tomber cette réputation de cupidité qu'on nous a faite, il est indispensable de nous montrer très désintéressés. Avec Martin Dias, de qui on pouvait attendre quatre ou cinq mille ducats, on a transigé à huit cents, et avec l'abbé de Santa Fé (oncle de Suarez et exécuteur testa-

(1) P. Plaça à Fr. de Borgia. Grenade, 10 mai, 14 nov. 1569, 27 janv. 1570. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1569-70.

(2) P. Plaça à Fr. de Borgia. Grenade, 29 mars 1570, 30 nov. 1570. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1570.

mentaire), de qui on pouvait attendre deux mille ducats, on a transigé à quatre cents (1). »

En effet, le biographe Descamps relate que Suarez donna trois cent cinquante ducats au collège de Grenade ; les cinquante autres servirent sans doute à défrayer celui de Salamanque des dépenses de son voyage.

Toutefois, pendant le séjour de Suarez à Grenade, ces arrangements de fortune ne purent que se préparer : ils se conclurent seulement un an après. A la date du 3 septembre 1571, par acte fait à Burgos, le provincial de Castille, Gil Gonzalez Davila, autorisait le jeune religieux à renoncer à ses droits de succession. En vertu de cette permisssion, Suarez donnait lui-même, de Ségovie, le 3 novembre suivant, procuration au Père François de Porres pour faire, en son nom, la renonciation par laquelle il transférait à son frère aîné, Jean Vazquez de Toledo, tous ses droits aux héritages paternel et maternel, ainsi qu'aux patronages sur des bénéfices et chapelles. Le Père de Porres faisait cette renonciation à la date du 10 décembre 1571 et le 15 il donnait quittance à l'abbé de Santa Fé de la somme réservée (2).

Suarez écrira plus tard, en traitant de l'obligation du religieux de renoncer à ses biens, les lignes suivantes :

« En principe, il faut observer le conseil donné par Notre-Seigneur de distribuer ses biens aux pauvres et non aux parents ; parfois cependant il vaut mieux s'en écarter. Il en est ainsi dans les deux cas suivants : d'abord, et cette raison naît de la force même des choses, quand les parents ont besoin d'être aidés ; en second lieu, mais ce n'est là qu'une raison secondaire et accidentelle, quand il paraît opportun de prévenir des scandales, des contentions, des inimitiés, fruits ordinaires de ces questions d'intérêt (3). »

Ces sages principes justifient pleinement Suarez. Il pensa, et ses supérieurs pensèrent aussi, qu'il convenait de dédommager le frère aîné des épreuves de fortune qu'il venait de traverser, pour le mettre en état de mieux soutenir le rang de la famille. Cela

(1) P. Navarro à Fr. de Borgia. Grenade, 4 janv. 1572. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.*

(2) Descamps, P. I, c. XIX.

(3) Suarez, *Tractatus de Religione Societatis Jesu*, l. V, c. IV, n° 4.

convenait si bien, en effet, que, malgré ce que fit à ce moment et plus tard le religieux, ses parents, à peu près ruinés par la guerre des Maures, restèrent dans un état pénible de gêne et de déchéance matérielle.

18. — Cet oncle maternel de Suarez, dont il vient d'être fait mention, le Dr Don Pedro Vazquez de Utiel, *Abad mayor* de Santa Fé, chanoine de Grenade, proviseur et vicaire général de cet archevêché et de celui de Tolède, visiteur général de celui de Santiago, trésorier et administrateur des biens de l'Inquisition, avait ajouté à tous ces titres celui de recteur de l'université de Grenade. Cette dignité, élective d'année en année, lui fut conférée six fois de 1549 à 1579 (1). En bon oncle et en homme du métier, il s'intéressait tout particulièrement aux études de François Suarez. Sachant quel en avait été le succès à Salamanque, il voulut avoir la satisfaction de le constater lui-même et de le faire constater par les concitoyens du jeune théologien. Un acte de théologie, soutenu dans la salle de l'université, serait l'occasion d'un nouveau triomphe. Le recteur du collège ne voulut ni contrarier ce désir de la famille, partagé d'ailleurs par sa communauté, ni paraître se défier du talent de son hôte, qui dès lors n'avait qu'à se prêter de bonne grâce à cette brillante corvée. L'abbé de Santa Fé invita l'archevêque de Grenade, l'illustre D. Pedro Guerrero, à présider cet acte. Le prélat, ami des Suarez de Toledo, protecteur dévoué de la Compagnie dont il avait connu à Trente les premiers Pères, fondateur du collège de Grenade, accepta l'invitation.

L'acte fut soutenu avec la même science, la même aisance, la même modestie qu'à Salamanque. L'archevêque s'excusa aimablement de l'avoir présidé, alors, disait-il, que le soutenant était digne lui-même de présider partout de pareilles solennités. Après la séance, il recommanda aux Pères de prendre grand soin de ce jeune religieux, parce qu'il serait une des colonnes les plus fermes de l'Église ; et, le serrant paternellement dans ses bras, il l'exhorta à consacrer généreusement à la gloire de Dieu, à l'hon-

(1) Montells y Nadal, *Historia de la Universidad de Granada*, cap. III. Lista de los señores Rectores.

neur de son ordre et de son pays, le talent qu'il avait reçu. Faut-il avec les biographes attribuer les paroles du prélat à une inspiration prophétique? Nous ne saurions l'affirmer aussi vite : mais, vraie prophétie, ou simple présage, elles se sont réalisées, et c'est l'important (1).

Les éloges et les applaudissements n'empêchaient pas Suarez de s'occuper de ce qui l'avait ramené auprès de sa famille. Ses conseils aidèrent ses frères et sœurs à prendre un état de vie. L'aînée des jeunes filles contracta ce mariage avec Don Juan de Trillo, dont il a été parlé au début de cette histoire. Les trois autres se sentaient appelées à la vie religieuse : elles entrèrent bientôt au couvent de Sainte-Paule de Grenade, de l'ordre des Hiéronymites. Le frère aîné, Don Juan Vazquez de Toledo, se maria avec sa cousine Doña Antonia Vazquez de Gumiel : nous verrons plus tard le premier fils né de ce mariage entrer dans la Compagnie, à Salamanque, comme l'avait fait son oncle.

Restait le plus jeune frère, Gaspar de Toledo, alors âgé de douze à treize ans, enfant, si nous en jugeons par les quelques faits de sa vie qui nous ont été conservés, d'une grande noblesse d'âme et d'un cœur tout épris de Dieu. Son frère le prit avec lui et lui fit continuer ses études à Salamanque. Trois ans après, il eut la joie de le voir entrer dans la Compagnie. Le livre des admissions de Salamanque porte la mention suivante :

« *Le Frère Gaspar de Toledo, né à Grenade, a été admis dans ce collège par ordre du Père maître Balthazar Alvarez, vice-provincial de Castille. Il a subi l'examen en faisant une explication qui lui avait été indiquée. Ayant vu l'extrait des Constitutions et des Bulles et ne se trouvant lié par aucun empêchement, il s'est déclaré prêt à se conformer à tout ce que demande notre vocation. Il est entré le 27 septembre 1573. — Signé : Gaspar de Toledo-Astete.* »

En marge, cette note ajoutée plus tard : « *Il fut bientôt envoyé à Medina del Campo. C'était le frère du Père François*

(99) Descamps, P. I, c. XVIII. — Nous regrettons de ne pouvoir appuyer ce récit du biographe par aucun document contemporain.

Suarez, qui l'amena de Grenade en 1571 et qui fut son professeur de philosophie à Ségovie (1). »

Ces derniers mots autorisent à croire que Suarez, envoyé, un an après, de Salamanque à Ségovie pour enseigner la philosophie, y amena son frère Gaspar et lui fit suivre, avant qu'il entrât dans la Compagnie, le cours dont il était chargé. De fait, de Ségovie, à la date du 14 mars 1572, Gaspar donnait par procuration à son oncle, l'abbé de Santa Fé, tout pouvoir pour renoncer en son nom, en faveur du frère aîné Don Juan, à ses droits de succession : renonciation que l'abbé de Santa Fé n'effectua à Grenade que le 5 août 1574. Mais la procuration, antérieure de deux ans, avait été donnée par Gaspar avant que son âge permît de l'admettre au noviciat : preuve qu'il avait déjà une volonté bien vaillante et bien ferme de se consacrer à Dieu (2). Caché désormais dans la vie obscure des étudiants de la Compagnie, nous ne le retrouverons qu'au moment d'une mort prématurée, digne en tout de sa généreuse adolescence.

19. — François Suarez avait donc quitté Grenade qu'il ne devait jamais plus revoir, qu'il parut même dans la suite désirer ne plus revoir. Sept ans après, le Père Jean Suarez, de nouveau provincial de Castille, écrivait au général :

« Le Père Garcia de Alarcon, visiteur d'Andalousie, m'informe que par ordre de Votre Paternité, le Père Enrique Lopez doit revenir dans notre province et il me demande, pour prendre sa place, le Père François Ribera, ou le Père Miguel Marcos, ou le Père François Suarez. Je les ai sondés tous les trois pour voir si cette destination leur serait agréable. Ils se sont montrés prêts à tout ce que l'obéissance leur demandera, mais n'ont témoigné pour l'Andalousie ni désir ni inclination. Je vais donc proposer le Père Jean de Montemayor (3). »

Plus tard, en 1608, Suarez pressé par Pedro de Castro, arche-

(1) Salamanca, Biblioteca de la Universidad. *Primero libro antiguo de los que... han sido recebidos...* La note ajoutée en marge commet une légère erreur de date pour la venue de l'adolescent à Salamanque ; ce fut à la fin de 1570 et non en 1571.

(2) Descamps, P. I, c. XIX.

(3) Jean Suarez à Éverard Mercurian. Valladolid, 4 avril 1579. — Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1579.

vêque de Grenade, de se rendre auprès de lui, s'excusera en alléguant diverses raisons et ajoutera enfin :

« De plus, pour tout dire à Votre Seigneurie, les motifs naturels qu'Elle fait valoir pour me ramener dans mon pays, m'en éloignent au contraire. Je ne puis me résoudre à voir de mes yeux certaines choses auxquelles il ne m'est pas possible de porter remède ; et en restant loin, je m'épargne des désagréments, que, sur place, je ne pourrais guère éviter. »

Allusion sans doute à quelque fait, concernant sa famille, qui nous est inconnu (1).

On voit combien Suarez avait dégagé son cœur de tout ce qu'il avait laissé dans le monde. Un incident montra à cette époque qu'il n'était pas moins détaché de tout ce qui aurait pu, dans la vie religieuse même, lui rendre quelque chose de ce qu'il avait quitté. Revenu à Salamanque, il donnait tous ses soins aux élèves d'élite qui lui avaient été confiés. Or il y avait dans la cité un religieux, qui, sorti de la Compagnie, où il avait été très lié avec Suarez, était entré dans un autre ordre. Il vint voir son ancien ami, lui serra la main avec affection, lui parla de la Compagnie avec beaucoup d'estime et d'admiration, le félicita d'y avoir persévéré. Mais cette première visite fut suivie d'une autre bien différente. Quelques-uns des nouveaux confrères du religieux infidèle eurent connaissance de sa liaison avec Suarez, dont ils connaissaient aussi le talent : ils voulurent se servir de lui pour attirer à leur communauté un sujet d'une si grande distinction. Le négociateur trop complaisant revint voir le jeune jésuite, le combla d'éloges, lui dit avec quelle admiration on parlait de lui dans son couvent, et enfin le pressa ouvertement de faire ce qu'il avait fait lui-même et de passer dans un ordre où on tiendrait mieux compte de sa valeur : il lui promettait que, grâce à de puissantes influences, ou lui ferait obtenir bientôt la chaire de *Prima* à la Faculté de théologie de l'université. Suarez fixa sur le mauvais conseiller un regard sévère et lui dit : « Je prie votre Révérence de se rappeler ce qu'elle me disait il y a peu de jours. Comment peut-elle changer si vite de personnage ? » Ces paroles et le ton

(1) Lettre de Suarez à Pedro de Castro, archevêq. de Grenade, Coïmbre, 2 juin 1608. (Grenade, Archives du *Sacro Monte*.)

dont elles furent prononcées, firent comprendre au tentateur qu'il n'avait qu'à se retirer (1).

A toutes les preuves déjà données par Suarez de son attachement à sa vocation ce trait ajoute peu de chose : il nous peint du moins les mœurs de ce monde de lettrés qui peuplaient les universités. La chaire de Prime à Salamanque, c'était, pour un religieux voué à l'enseignement, le comble des honneurs, quelque chose comme le siège archiépiscopal de Tolède pour un ecclésiastique ambitieux. Un auteur espagnol de nos jours écrit fort justement :

« Aujourd'hui nous avons de la peine à nous faire une idée de ce qu'était, au XVIe siècle, la chaire de Prime de Salamanque ou d'Alcala. Alors la théologie était regardée comme la reine des sciences ; elle était étudiée, surtout en Espagne, avec passion. Aux discussions théologiques accourait, de tous les rangs les plus élevés de la société, un auditoire distingué, savant, enthousiaste, comme aujourd'hui à la réception d'un académicien ou aux plus intéressantes représentations de nos théâtres. Les plus illustres universités se disputaient avec acharnement un bon professeur de théologie. Elles allaient le chercher, s'il le fallait, sans se laisser arrêter par le point d'honneur national, dans les pays étrangers. Les rois et leurs conseils, les évêques et leurs chapitres recouraient dans leurs doutes à ce maître de la science sacrée. Et telle était la considération dont il se trouvait entouré, que, dans ses rêves dorés les plus brillants, la jeunesse studieuse n'entrevoyait rien de plus beau qu'une chaire de Prime dans quelque université telle que Salamanque et Alcala, rien qui s'offrît encore au-delà à ses plus vastes ambitions (2). »

Ce rêve doré ne fut jamais celui de Suarez et son ambition se porta toujours plus haut que la plus grande chaire de *Prima* : mais si elle s'était arrêtée là, elle aurait eu dans la suite de quoi pleinement se rassasier.

(1) Descamps, P. I, c. XIX.

(2) *Historia de la Compañía de Jesús en la Asistencia de España*, por el P. Antonio Astrain, d. l. m. C., l. II, c. VIII.

LIVRE II

LE PROFESSEUR DE COLLÈGES

CHAPITRE PREMIER

Dans les Collèges de Castille.

Ségovie — Avila — Valladolid

(Septembre 1571-Septembre 1580)

---

1. Chaire de philosophie à Ségovie. — 2. Première profession et sacerdoce. — 3. Direction spirituelle de la communauté. — 4. Essai passager de prédication. — 5. Doctrines accusées et justifiées. — 6. Demande d'aller étudier à Rome. — 7. Beaux exemples de ses disciples et de ses plus chers supérieurs. — 8. Suarez répétiteur de théologie à Valladolid : Luis de La Puente. — 9. Enseignement à Ségovie et à Avila : raison de ces changements. — 10. Chaire de théologie à Valladolid pendant quatre ans. — 11. Quelques lettres du consulteur. — 12. Préventions du visiteur Avellaneda contre son enseignement. — 13. Apologie de Suarez, victorieuse en Espagne et à Rome.

1. — De nos jours Ségovie, avec son magnifique aqueduc romain, son alcazar arabe, sa belle cathédrale gothique, trois témoins des divers âges de son histoire, est encore une des villes d'Espagne les plus intéressantes et les plus instructives à visiter. Au XVI[e] siècle, avec sa nombreuse population, ses industries florissantes, son activité commerciale, elle était aussi une des plus riches et des plus importantes cités de la Castille. La Compagnie de Jésus y avait été appelée en 1559. Mais au moment où nous en sommes, son collège venait, après plusieurs années de prospérité, de traverser des difficultés qui avaient paru, un instant, compromettre son existence. Par suite de la concurrence active, et favorisée par les autorités locales, d'un certain professeur de latin,

il avait été réduit à deux douzaines d'élèves, et encore d'élèves insoumis et intraitables. On l'avait donc fermé en 1570. Quelques mois ne s'étaient pas écoulés, que la population le redemandait à grands cris. Il fut rouvert à la fin de 1571, et les élèves y affluèrent.

« Ce collège, écrivait le provincial, pourra aussi recevoir dans de bonnes conditions un *Curso de artes* ou cours de philosophie. Notre province en a besoin, car on y reçoit peu de jeunes gens ayant déjà étudié cette science ; ou, s'ils l'ont étudiée, ils ont si peu d'exercice qu'ils ont besoin de suivre de nouveau ces cours (1). »

Le *curso de artes* y fut en effet établi en octobre 1571. Quatorze jeunes religieux y furent envoyés, et Suarez, appelé de Salamanque, fut chargé de leur enseigner, durant trois années, d'une manière très complète, cette philosophie qu'il n'avait pu que revoir en courant, l'année précédente, avec les élèves dont il était le répétiteur. C'est à ce moment que commence, à proprement parler, sa carrière de professeur. Elle remplira sa vie, au point de ne finir que peu de temps avant sa mort. Le choix qui fut fait de lui pour Ségovie est la meilleure preuve de la bonne opinion qu'on avait de sa vertu et de son talent, comme aussi du succès peu commun qui venait de couronner ses premiers essais à Salamanque. Sans le faire passer d'abord par l'enseignement de la grammaire et des humanités, usage qui prévalut de plus en plus, on l'appliquait immédiatement à celui des sciences supérieures. Et là, pour un cours de première importance, *cours de province* (2), comme on l'appelait, on le préférait, jeune homme de vingt-trois ans et demi, à des professeurs, assez nombreux déjà, qui auraient eu l'autorité de l'âge et de la pratique.

En dehors de son mérite seul, rien ne compensait sa jeunesse et son inexpérience, pas même le caractère sacerdotal ; car trop jeune encore pour être ordonné prêtre, il en restait à la tonsure et aux ordres mineurs de son enfance. On l'aurait pris plutôt pour l'un de ses élèves de philosophie que pour leur professeur.

(1) *Historia de la Provincia de Castilla,* por el P. Pedro de Guzman, S. J. (MS). — Gil Gonzalez, provincial de Castille, à Fr. de Borgia. Ségovie, 22 sept. 1570, et Medina del Campo, 5 avril 1572. — Arch. centr. S. J. *Hisp . Epist.* 1570-1572.

(2) Descamps, IIe part., c. 1.

Mais ces disproportions entre l'homme et ses fonctions étaient alors comptées pour peu de chose. N'avait-on pas vu, par exemple, quelques années auparavant à Medina del Campo, le Père Pedro Sevillano, nommé recteur du collège avant d'être prêtre, prendre place, pour se préparer au sacerdoce, parmi les élèves du cours de philosophie que professait un de ses inférieurs, et, à Alcala, le Père François de Villanueva, fondateur et recteur du collège sans être dans les ordres, assister, âgé de trente-cinq ans, à des classes de grammaire, pour pouvoir aborder enfin les études cléricales (1). Ces contrastes, qui surprennent et blessent la raison humaine, s'effacent et disparaissent à la lumière de la foi.

2. — Au reste, le jeune professeur allait, presque au début de son cours, le 5 janvier 1572, entrer dans sa vingt-cinquième année, et dès lors les lois canoniques ne s'opposeraient plus à son ordination. Mais un autre obstacle s'y opposait : quelques années auparavant, en 1565, le pape saint Pie V avait défendu d'ordonner les religieux avant qu'ils eussent fait leur profession. Grégoire XIII allait bientôt, par un bref du 28 février 1573, révoquer cette disposition ; mais elle était encore en vigueur à l'époque où nous nous trouvons. Cette défense, peu onéreuse pour les autres ordres où la profession se faisait aussitôt après le noviciat, l'était extrêmement pour la Compagnie, où le novice, incorporé à l'ordre au bout de deux ans par des vœux simples, doit attendre encore, pendant dix ou quinze ans d'étude ou d'enseignement, le moment où il sera admis aux vœux solennels. Différer l'ordination jusqu'à ce moment, c'eût été imposer aux religieux un trop dur sacrifice, et se priver trop longtemps des services qu'ils pouvaient rendre dans les ministères sacerdotaux, alors surtout que l'ordre, partout demandé, n'avait pas encore un grand nombre de prêtres.

Les Constitutions de saint Ignace fournirent le moyen de tourner la difficulté. Elles admettent une profession de second ordre, ou profession des trois vœux, qui peut être accordée dans certains cas, à des conditions de temps et de capacité moins

(1) *Historia de la Compañía de Jesus en la Asistencia de España*, por el P. Ant. Astrain, Madrid, 1902, t. I, l. II, c. VII et c. V.

rigoureuses que pour la profession des quatre vœux (1). On adopta donc la mesure suivante :

« Les jeunes religieux qu'on voudra faire ordonner devront auparavant faire la profession des trois vœux. Quant à la troisième année de probation, s'ils ne l'avaient pas faite, on pourra les en dispenser en tout ou en partie, selon que leur ordination sera plus ou moins urgente : car toutes ces concessions ne sont justifiées que par les besoins de la province (2). »

Suarez fut donc appelé à la profession des trois vœux, en attendant que son âge de religion permît de l'admettre à celle des quatre vœux. Il la fit le vendredi 14 décembre 1571.

L'ordonnance, citée tout à l'heure, nous fait comprendre pourquoi, dans les biographies de Suarez, on ne trouve pas trace de cette troisième année de probation, que saint Ignace impose à tous ses religieux prêtres, après leurs études : sorte de second noviciat destiné à compléter le premier, lorsque, à l'âge pleinement viril et avec l'expérience acquise de la vie religieuse, on peut en comprendre mieux les obligations et les embrasser plus généreusement. Certains documents, aussi, autoriseraient à croire que cette prescription de saint Ignace n'était point encore passée en usage général. Les supérieurs en recommandaient l'observation, mais les nécessités pressantes des ministères la rendaient difficile. Cette objection était encore faite, six ans après, en 1578, par le grave Père Jean Suarez et il fallait lui répondre de Rome que les jeunes prêtres, entrant dans la vie active, plus tard sans doute, mais plus affermis dans l'abnégation, feraient plus de bien en moins de temps (3). La même année, le 2 janvier 1578, le Père Domingo de Alçola, l'un des philosophes de Suarez à Ségovie, écrira du noviciat de Villagarcia où se faisait cette probation : « Le premier acte du Père visiteur a été d'établir dans cette

(1) Ainsi appelée, parce que, aux trois vœux ordinaires des religieux, elle en ajoute un quatrième, celui de partir pour toute mission, en pays chrétien ou infidèle, à laquelle il plairait au Souverain Pontife d'employer le profès.

(2) Arch. S. J., *Castell.*, *Catal. brev.*, 1559-1576. D'après ces catalogues, la province de Castille, en 1571, avait vingt-trois profès des trois vœux, tous, à l'exception de six, promus en vue de leur ordination. — Cf. Suarez, *Tractatus de Religione S. J.*, l. VI, c. III, n° IV.

(3) Arch. centr. S. J. *Castell. Epist. gener.*, 1577-1580. — Éverard Mercurian à Jean Suarez, 25 août 1578.

province la troisième probation, pour ceux qui ont terminé leurs études (1). » Elle ne se trouvait donc pas encore établie, au moins d'une manière générale et régulière, lorsque Suarez aurait dû y être appelé. Concluons que pour ces divers motifs il fut dispensé du second noviciat, comme il l'avait été de la plus grande partie du premier, à moins qu'il ne l'ait fait, ainsi que le suppose Descamps, en même temps qu'il enseignait la philosophie, c'est-à-dire pour la forme (2). Mais il fallut, cette fois encore, que sa vertu parût assez solide et assez avancée pour qu'il pût se passer de cette dernière formation.

La profession faite, il n'avait plus qu'à se préparer au sacerdoce. Bientôt après, en effet, il reçut le sous-diaconat, le diaconat, la prêtrise, et célébra sa première messe le mardi de la semaine de la Passion, 25 mars 1572, fête de l'Annonciation (3). Le choix de ce jour dut ravir son âme : le Verbe divin commençait ainsi à descendre dans ses mains le jour où il était descendu sur la terre, et ce premier sacrifice était offert en l'honneur de la Vierge Mère qu'il aimait si tendrement.

(1) Arch. centr. S. J. *Epistolæ Hispan.*, 1579. — Domingo de Alçola à Éverard Mercurian, Villagarcia, 2 janvier 1578. — La suite de cette lettre renferme une critique humoristique des exercices de cette troisième probation, critique manifestement exagérée, mais qui, par ce qu'elle doit renfermer de vrai, prouverait que l'expérience n'avait pas encore enseigné, comme elle l'a fait depuis, la juste mesure : « Je désirais ce troisième an, écrit « Alçola, et j'ai demandé au Père provincial de m'y envoyer, espérant y trouver un peu de « temps et de calme pour converser avec Dieu. Or, nous sommes si bien tiraillés par mille « petites observances, qu'il nous faut réciter l'office divin lui-même à la hâte, comme les « chasseurs entendent la messe. Je pensais que nous pourrions lire quelqu'ouvrage d'un « saint, propre à nourrir notre âme, et repasser les cas de conscience pour nous préparer « aux ministères : or, nos *Règles*, les *Exercices spirituels*, le *Contemptus mundi*, voilà « toute notre bibliothèque. Tout autre livre est tentation du malin ; lire la Bible ou un « ouvrage de spiritualité, c'est compromettre sa réputation de religieux. En revanche, il « faut être partout, et à toute besogne, à la cuisine, au réfectoire, aux conférences, à balayer « à nettoyer, à cet office et en même temps à cet autre. Et tout cela est exigé avec une « extrême rigueur : lever les yeux, rire ou tourner la tête, fautes énormes ! Nous sommes « étourdis par tous les coups de clochette qui nous font aller et venir et rompus par tous « ces mouvements. C'est fait pour ruiner le peu de santé qui a échappé à nos longues « études et pour nous réduire à vivre désormais sans tête, sans estomac, sans poitrine. « En vérité, Votre Paternité me permettra de le lui dire, celui qui aura passé par semblable épreuve aura bien gagné, non pas une, mais quarante professions des quatre « vœux !... » Ce libre épanchement de mauvaise humeur était permis avec un supérieur. Le général dut en sourire. Mais peut-être aussi recommanda-t-il de laisser un peu plus respirer le jeune basque et ses compagnons de vie ascétique.

(2) Descamps, Ve part., c. 25.

(3) Arch. S. J. — Descamps, IIe part., c. 1. L'évêque de Ségovie était alors (1564 à 27 sept. 1577) Diego de Covarrubias y Leira : c'est lui sans doute qui ordonna Suarez. Nous n'avons pu trouver à Ségovie aucun document officiel se rapportant à ce fait.

La ferveur qu'il avait apportée à ces belles et douces fêtes ne s'attiédit pas dans son cœur. Prêtre pour l'éternité, il voulait garder, aussi longtemps que cette dignité resterait en lui, les sentiments avec lesquels il l'avait reçue; les saints sacrifices, qu'il offrirait toute sa vie, étant tous les mêmes que le premier, il voulait y apporter la même vivacité de foi et les mêmes ardeurs de charité. Il fut fidèle à sa résolution. Un des religieux qui vécurent avec lui, le P. Diego de Ocampo, attesta qu'un attrait spécial le portait à parler de la sublimité du saint sacrifice, et qu'il le faisait avec des accents enflammés. Ainsi il l'entendit, en plusieurs circonstances, faire cet aveu qui jaillissait de la plénitude de son âme: « Pour moi, mes Pères et mes Frères, je puis le déclarer, chaque fois que je célèbre la messe et que je tiens dans mes mains le très saint Sacrement, je suis saisi de la même admiration, de la même confusion, de la même dévotion que la première fois où je montai à l'autel (1). »

3. — Ainsi, jusqu'à la fin comme dès le premier jour, Suarez, en célébrant de son mieux le saint sacrifice et en y cherchant l'aliment le plus fécond de sa vie spirituelle, ne cessa d'honorer son sacerdoce. Mais il fut appelé bientôt à en user aussi pour le bien des autres, par l'exercice de tous les pouvoirs qu'il confère. Peu après son ordination, le provincial ajouta à ses fonctions de professeur celles de confesseur et de directeur spirituel de la communauté. Communauté de trente-sept religieux, onze prêtres dont plusieurs se recommandaient par de longs et utiles travaux, dix-sept scolastiques encore à cet âge de l'adolescence religieuse qui demande la direction la plus sûre, dix de ces coadjuteurs dont la vie laborieuse devient facilement servile, si elle n'est puissamment aidée à se maintenir dans l'esprit surnaturel (2). Confier ces consciences à un jeune prêtre de vingt-cinq ans, c'était déclarer qu'on trouvait en lui toute la vertu et toute la sagesse,

(1) Sartolo, l. IV, c. XIX.

(2) Arch. centr. S. J. — *Castellan. Litter. Ann.* 1572-1573. — Descamps fait observer que les jeunes religieux, étudiants de philosophie, confiés à Suarez, étaient à cet âge où ils ont le plus besoin d'un excellent directeur, « por ser la educacion de los Estudiantes mozos como los fundamentos de toda ella; y adonde necessitan mas de aquella es en el *Curso de las Artes*, como lo enseña la misma experiencia ». (IIe part., c. 1.)

qui ne s'acquièrent le plus souvent qu'avec l'âge. Suarez, confus du choix qui s'égarait, à son sens, sur le moins digne, mais confiant dans la grâce de l'obéissance, prit à cœur sa nouvelle tâche, plus encore que la première, ambitionnant sans doute de faire de ses élèves des savants, mais surtout des saints, leur prodiguant, en public et en particulier, ses exhortations, ses conseils, son affectueux dévouement et bien plus encore ses bons exemples. Les biographes (1) nous ont à ce sujet conservé quelques témoignages de ses disciples. L'un d'eux, le Père Jérôme Ballester, s'exprimait ainsi :

« On fit avec le Père François Suarez ce qui ne se fait, pour ainsi dire, jamais dans la Compagnie : dès que son âge le permit, il fut ordonné, et, à peine ordonné, il fut désigné par le Père provincial pour confesseur et père spirituel de toute la communauté. Il entendait nos confessions et guidait nos âmes en directeur parfait ; si bien que, à mon jugement, il aurait pu être aussi bien maître des novices que maître des philosophes. Nous allions avec une égale confiance lui soumettre nos difficultés, soit en matière de science, soit en matière de vie religieuse : aux unes comme aux autres il donnait des réponses qui satisfaisaient pleinement ou notre raison ou notre âme. Ainsi nous avions en lui tout à la fois un professeur et un père. »

C'est après la mort de Suarez que le Père Ballester envoyait, de Valence à Salamanque, les lignes qu'on vient de lire. Du fond du Mexique, un autre ancien philosophe de Ségovie, le Père Francisco Ramirez écrivait :

« Il était, de paroles et d'œuvres, le soutien de notre vie spirituelle, au point que, grâce à lui, nous ne sentions pas l'absence du Père Balthazar Alvarez, dont nous avions été presque tous les novices à Medina del Campo. Sa vie surtout nous offrait un modèle achevé de la sainteté à laquelle nous devions aspirer. »

Sur cette influence de l'exemple donné par le jeune directeur, nous devons citer encore le Père Diego de Ocampo, religieux de mérite, qui se fit apprécier comme prédicateur et comme supérieur :

« Je puis dire d'une manière générale, écrivait-il, que dans ma longue existence je n'ai rencontré personne, soit au sein de la Compagnie, soit au dehors, qui m'ait, autant que le Père François Suarez, édifié et puissamment

(1) Sartolo, l. II, c. 1. — Descamps, IIe part., c. 2.

excité à la vertu par l'exemple de sa vie, par l'harmonie de toute sa conduite, par la perfection de tous ses actes. A Ségovie, l'observant avec grande attention à cause du fruit que j'en retirais, je fus surtout frappé de l'empire qu'il gardait sur lui-même en toute occasion, dans les récréations, dans les argumentations, partout. Il semblait toujours qu'il venait de sortir de son oraison ou plutôt qu'il n'en sortait jamais. S'il arrivait qu'un autre se montrât moins irréprochable à son égard, il ne s'écartait pour cela, ni d'un mot ni d'un geste, de cette parfaite possession de soi-même. Ce fut là bien des fois un grand sujet d'édification pour ceux qui étaient présents. Dans les récréations il était très recueilli. Un jour, après le dîner, me trouvant auprès de lui, je le vis, pendant que les autres Pères conversaient, tenir les yeux élevés au ciel avec un grand sentiment de dévotion et remuer en même temps les lèvres. Je cherchai à entendre ce qu'il disait et je distinguai ces paroles: *Satiabor, cum apparuerit gloria tua.* Bref, pendant tout le temps que je l'ai connu, je n'ai rien remarqué en lui, rien dans ses propos, rien dans ses actes, qu'on pût regarder comme un péché véniel, ou même comme une simple imperfection. »

Cet éloge était, ajoute l'historien Descamps, confirmé, dans l'écrit du biographe Araña, par les attestations de deux autres disciples de Suarez, qui s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes.

On fut alors frappé surtout de voir que la vertu de Suarez ne se démentait en rien, même dans les circonstances où il est le plus difficile à un jeune professeur de dominer tous les mouvements de la nature. Aux multiples et fatigantes questions que lui adressaient des élèves, encore peu ouverts à la science qu'il enseignait, il ne se lassait pas de répondre, sans aucun signe d'impatience, avec la plus bienveillante aménité. Dans les exercices scolastiques, dans les actes publics, qu'il présidât ou qu'il argumentât, qu'il attaquât une doctrine ou qu'il défendît la sienne, il ne montrait jamais ni vivacité, ni mécontentement, ni aigreur, restant calme, modeste et courtois, même quand son adversaire ne l'était plus. Il se fit si bien, dès sa jeunesse, une habitude de cette politesse religieuse et de cette délicatesse de procédés, qu'il y resta fidèle et en donna d'admirables exemples, nous le verrons, même lorsque plus tard l'âge et les succès auraient dû le rendre plus sensible aux manquements des autres. A ces moments où quelque froissement, quelque contrariété menaçait de l'irriter ou de le contrister, il se hâtait de refouler l'orage, en répétant de

cœur ou des lèvres ce mot qui lui devint familier : *Todo por mejor, tout est pour le mieux* (1). Ainsi toujours maître de lui, il tenait son âme unie à Dieu et son cœur ouvert à tous.

4. — Cependant ce dévouement, exercé à l'intérieur du collège sur des âmes d'élite, ne suffisait pas au zèle du jeune prêtre : il voulut consacrer aussi les prémices de son sacerdoce et de sa vie apostolique aux pauvres et aux ignorants. Il n'eut pas à les chercher bien loin. La contrée montagneuse, où se trouve Ségovie, cachait des villages et des hameaux retirés, dont les habitants étaient exposés à rester privés de secours spirituels. Suarez se mit à les leur apporter. Les dimanches et fêtes, il partait, de bonne heure, du collège, à pied, et s'en allait, jusqu'à deux et trois lieues, chercher le *pueblo* qu'il devait ce jour-là évangéliser. Il prêchait, enseignait la doctrine (2), visitait les malades, entendait les confessions, et ne reprenait que fort tard son long chemin, fatigué, parfois sans avoir rien pris depuis le matin, mais l'âme consolée et fortifiée par l'exercice d'un ministère si digne de sa vocation.

Néanmoins, ces saintes excursions n'eurent qu'un temps. Un soir, descendant de chaire tout baigné de sueur, à une heure déjà avancée, il se mit aussitôt en route pour rentrer à Ségovie. Saisi par le vent glacial qui soufflait sur ces montagnes, il n'arriva au collège qu'épuisé, se traînant et parlant à peine. C'était une grave congestion pulmonaire. Il en guérit ; mais sa voix resta faible, ainsi que sa poitrine, qui le fit souffrir dans la suite et l'obligea à beaucoup de précautions. Heureux accident, toutefois ! En lui fermant un apostolat qui l'attirait, Dieu le maintenait dans le sien. Il comprit qu'il devait renoncer à ces courses trop pénibles.

Il avait aussi renoncé à la prédication proprement dite, après s'être laissé pousser à un essai, qui ne put guère l'encourager. Ce fut le dimanche de la Passion et sur le texte tiré de l'évangile du jour : *Quis ex vobis arguet me de peccato* ? Avec son inexpérience de la chaire et ses habitudes de professeur, il parla

(1) Descamps, Ve part., c. 20.

(2) En Espagne, le catéchisme est appelé *la Doctrina*, belle expression qui indique ce qu'il est : l'enseignement par excellence, la science des sciences.

longuement, mais pour établir, selon toutes les règles de la méthode scolastique, la thèse de l'impeccabilité de Jésus-Christ. Après le sermon, un de ses jeunes élèves, le Frère François Ramirez, lui dit pour tout compliment, avec une rare ingénuité : « Je crois que votre Révérence n'a pas reçu de Dieu la vocation de prêcher, mais celle d'enseigner. »

« Et telle était son humilité, raconta plus tard cet enfant terrible, qu'au lieu de faire de mon jugement le cas qu'il méritait, il s'en montra très reconnaissant, me disant entre autres choses que j'avais parfaitement raison, qu'il promettait, dans la mesure où il dépendrait de lui, de ne jamais plus faire de sermon, qu'il n'avait fait celui-là que par obéissance. Et il paraît avoir tenu parole, car je ne crois pas qu'il ait prêché une autre fois au cours de sa vie, bien qu'il fût doué pour exceller en tout. »

De fait, ajoute Sartolo de qui nous tenons ce témoignage, Suarez fut toujours regardé comme un homme sur qui il n'y avait point à compter pour la chaire : le ministère de la parole se borna pour lui à des instructions faites aux gens de la campagne et à des exhortations à la communauté. Ces instructions même cessèrent, comme il vient d'être dit, presque aussi vite que les sermons, et le jeune prêtre concentra dès lors sur l'étude seule ses forces et son temps, au grand avantage de la science catholique (1).

Plus tard, il attribuera ses succès à cette unité de vie, explication où se réfugiera son humilité et conseil qu'appuiera son expérience. Quand on lui parlera de son savoir et de ses travaux, il se plaira à répondre :

« Mais il y a dans notre Compagnie beaucoup de professeurs mieux doués que moi et capables de servir l'Église beaucoup mieux que je ne le fais. Seulement, la plupart n'arrivent ni à la pleine conscience ni à l'entier développement de leur talent, ne se bornant pas à l'œuvre spéciale que la grâce ou la nature leur destinait. Ils se mettent à ceci, puis à cela, ils essaient de tout et n'arrivent jamais à exceller dans ce qui répondait le mieux à leurs facultés (2). »

Observation très juste, sauf pour l'appréciation que faisait Suarez de son propre talent ; direction très sage aussi, mais malheureusement que tous ne peuvent pas suivre aussi pleinement

(1) Sartolo, l. IV, c. v.

(2) Descamps, IIe part., c. 2. — Sartolo, l. II, c. II.

que le fit le grand théologien, favorisé par les circonstances et surtout par des aptitudes supérieures, auxquelles ni lui ni les autres ne pouvaient se tromper.

5. — Il s'en fallut de peu cependant qu'elles ne fussent méconnues. Suarez avait à peine renoncé à toute œuvre extérieure pour se renfermer dans l'étude et l'enseignement, qu'il fut presque amené à renoncer aussi à ces travaux de l'esprit, et pour une cause plus pénible qu'une épreuve de santé (1). Il réussissait à merveille dans sa chaire de philosophie. De Ségovie, l'éloge du nouveau professeur se répandit dans les autres collèges de la province de Castille. On voulut avoir ses cours. Des fragments de ses dictées circulèrent de côté et d'autre, notamment à Valladolid et à Salamanque. Ces écrits furent appréciés et commencèrent à faire connaître, dans cette partie de l'Espagne, le nom de François Suarez, comme plus tard ses premiers ouvrages dans le monde entier. Mais en même temps, quelques religieux de la Compagnie se prirent à s'alarmer d'un enseignement, qui, par la méthode et par la doctrine, leur paraissait dévier vers de périlleuses nouveautés. De cette opposition les biographes trouvent une double cause, l'une dans ceux qui la suscitaient, peu honorable pour eux, l'autre dans celui qui en était l'objet, tout à son honneur. La première a été déjà indiquée dans un chapitre précédent. Bien des questions philosophiques et théologiques n'avaient pas encore été étudiées, ou étudiées aussi à fond qu'elles le furent bientôt après ; par suite, des opinions pouvaient sembler nouvelles, qui parurent plus tard très acceptables.

« Ceux qui enseignaient, dit expressément le biographe Descamps, se contentaient d'enseigner à la manière des autres, de faire comme ils avaient fait, de poser les pieds sur les traces des leurs, sans se hasarder à se frayer un sentier ou à s'engager dans quelque chemin qui n'eût pas encore été fréquenté (2). »

D'un autre côté, un génie tel que Suarez ne pouvait pas se tenir toujours sur la route battue. Avec sa vive pénétration et sa

(1) V. Sartolo, l. II, c. III. — Descamps, IIe part., c. 3.

(2) Descamps, IIe part., c. 3.

vaste compréhension des matières, il devait forcément creuser plus à fond les questions classiques et y découvrir des aspects restés jusqu'à ce jour inaperçus ; il devait aussi en soulever de nouvelles et leur donner des solutions auxquelles on n'avait pas encore songé, parfois aussi s'écarter d'opinions trop facilement admises et trop docilement transmises.

Les contradicteurs auraient dû examiner d'abord si cet enseignement avait d'autres torts que d'être quelque peu nouveau, et si le leur ne se reposait pas trop sur le mérite plus facile de ne pas l'être. Car enfin, sauf Dieu, tout commence par être nouveau, même la vérité, et tout finit par être ancien, même l'erreur. D'ailleurs s'agissait-il de cette ancienneté réelle, qui est le plus souvent un des caractères d'une doctrine vraie, ou plutôt de cette apparente ancienneté, qui n'est qu'une antériorité de mince valeur en bonne critique ?

Ces réflexions ne furent pas faites, ou elles ne réussirent pas à dissiper les préventions. Des lettres parvinrent au provincial, lui signalant le danger de ces innovations et le pressant d'y apporter un prompt et efficace remède. Il fallait, disait-on, faire examiner tous les écrits du professeur de Ségovie par des hommes compétents, et, si leur jugement était défavorable, le faire descendre de sa chaire, en lui ôtant tout espoir de remonter jamais ni dans celle-là ni dans aucune autre. Mieux valait priver la province d'un professeur distingué que laisser le mal y prendre racine et s'y étendre.

Le provincial était alors, pour la seconde fois, ce Père Jean Suarez qui avait admis François dans la Compagnie. Il avait pour lui autant d'estime que d'affection ; aussi ne pouvait-il croire que ces accusations fussent fondées. Persuadé qu'un examen plus sérieux les ferait tomber, il vint à Ségovie. Là, sans rien dire encore à Suarez, il se procura tous ses cours et les envoya aux Pères qui lui avaient écrit, les invitant à se rendre compte, pièces en mains, mieux que sur de simples bruits, de ce qu'était l'enseignement incriminé. Les réponses arrivèrent bientôt, plus défavorables que les premières lettres, plus pressantes à conseiller une mesure radicale qui écartât tout danger : il y avait là des opinions qui ne seraient certainement jamais acceptées. Or, à

certains signes, il semblait que pour la Compagnie des temps difficiles se préparaient, où l'on s'en prendrait surtout à ses doctrines : il ne fallait pas fournir un prétexte aux attaques des adversaires. Grande fut la perplexité du provincial, placé dans la nécessité ou d'éteindre pour toujours un beau talent, ou de s'exposer à compromettre la pureté de doctrine dont il avait la garde, en passant par-dessus les avis, qu'il avait lui-même provoqués, de religieux savants, vertueux et animés d'un zèle très sincère. Il prit le parti d'agir, mais avec tous les ménagements que méritait le professeur. L'ayant appelé, il lui raconta tout ce qui s'était passé, et lui déclara que, s'il ne se conformait pas à l'enseignement commun, il devrait lui-même, bien qu'à son grand regret, lui retirer sa chaire et l'appliquer à de tout autres fonctions.

Suarez était loin de s'attendre à une pareille communication. Il écouta cependant avec calme et sérénité, puis répondit, avec une parfaite modestie, qu'il n'avait point été conduit à la Compagnie par le désir de briller dans l'enseignement et d'occuper des chaires honorables, mais bien de se sanctifier et d'assurer son salut ; que d'ailleurs les sentiments d'indifférence qu'il y avait apportés ne s'étaient point attiédis dans son cœur ; qu'il priait donc son provincial de disposer de lui en toute liberté. Cesser d'enseigner était chose sans importance pour le but unique de sa vie. Mais en serait-il de même, s'il se mettait à enseigner autrement qu'il ne l'avait fait ? Il n'avait eu d'autre souci que celui de la vérité, et s'il n'avait pas enseigné en tout comme ses devanciers, ce n'avait jamais été par ostentation et par vanité. Maintenant sa conscience serait-elle en paix, s'il déclarait faux ce qu'il avait donné et tenait encore pour vrai, si sa parole était en opposition avec sa pensée ? Était-ce bien aussi le moyen de se rendre utile aux élèves qu'on lui avait confiés ? Réfutant ensuite par de solides raisons les reproches qu'on lui faisait, il montra combien étaient imaginaires les craintes qu'inspiraient ses opinions.

Son abnégation, la droiture de sa conduite, la conception élevée qu'il se faisait de son rôle, ainsi que sa lumineuse justification, convainquirent et touchèrent le provincial. Heureux de voir qu'on s'était trompé, il serra avec émotion le jeune religieux dans ses bras, en lui disant ; « Oui, enseignez, enseignez long-

temps, et comptez sur l'aide de Notre-Seigneur pour accomplir dans cette carrière tout le bien que vous avez en vue. » Autrefois Jean Suarez, malgré l'avis de ses conseillers, avait conservé à la Compagnie le jeune postulant de Salamanque : cette fois, en dépit de toutes les oppositions, il lui conservait le philosophe et le théologien qui devait l'illustrer.

Suarez avait fait l'apprentissage de la contradiction. Cette expérience devait lui servir plus d'une fois encore dans la suite, car, « on ne peut nier, dit le biographe Sartolo, c'est un fait avéré, que ses doctrines rencontrèrent certains esprits singulièrement inquiets et chagrins, épris aussi outre mesure de leurs jugements personnels et de leurs prétendus principes. » D'autres, moins prévenus, n'eurent besoin, pour cesser tout à fait de l'être, que de pouvoir mieux se rendre compte des choses. Tels furent ces quelques religieux des plus savants de l'ordre en Espagne, parmi lesquels les Pères Mariana et Siguenza, qui vinrent à Ségovie, écrivait plus tard François Ramirez, pour discuter avec Suarez, et qui se retirèrent avec autant de confiance en son orthodoxie que d'admiration pour son talent (1).

Il serait intéressant de savoir en détail quelles étaient les opinions de Suarez qui avaient soulevé cet orage ; mais rien ne nous l'indique. Il est à croire que, tout simplement, fidèle à sa résolution de peser par lui-même la valeur de toute assertion et de toute preuve, il avait donné à quelques questions classiques, une solution différente de celle qu'on s'était habitué, sans trop y regarder, à tenir pour la seule vraie et la seule sûre ; ou que, présentant les théories ordinaires avec une ampleur toute personnelle, y cherchant, avec son infatigable curiosité, des aperçus nouveaux, il avait paru sortir des voies traditionnelles. Mais fallait-il donc lui reprocher d'apporter à l'étude de la philosophie un esprit philosophique ?

6. — C'est pendant la seconde année du cours triennal, en 1573, que survint cette bourrasque. Elle ne l'arrêta pas un instant. Fort de l'approbation et des encouragements affectueux de son

(1) Sartolo, l. II, c. III.

supérieur, il poursuivit sa tâche avec une nouvelle ardeur et l'amena à bonne fin avec un remarquable succès. Les notes officielles, envoyées, deux ans après, sur son compte, renferment ces mots : « Il a enseigné le cours de philosophie avec un très grand profit (1). »

Ce n'est pas qu'il n'eût rien à souffrir : le travail, les austérités, le climat rigoureux de Ségovie lui occasionnèrent de prématurées et pénibles épreuves de santé : ce fut à l'honneur de sa vertu et de son énergie.

A la dernière année de ce professorat se rapporte la plus ancienne des lettres de Suarez que nous avons pu retrouver. Nous la donnons en entier traduite de l'espagnol, parce qu'elle montre quelles étaient, à cette époque, les pensées intimes du jeune maître et ses vues sur son propre avenir. Il écrivait de Ségovie, le 29 novembre 1573, au Père Éverard Mercurian, tout récemment élu général de la Compagnie :

Mon très Révérend Père en Jésus-Christ, j'écris à V. Paternité pour lui demander, en toute charité, une chose qui me paraît très conforme au service de Notre-Seigneur. Je vais achever cette année, ici à Ségovie, de professer le cours de philosophie. Or je vois que je n'ai ni l'âge ni les aptitudes requises pour les autres fonctions qu'on pourrait m'assigner. La pensée m'est donc venue que, durant trois ou quatre ans, la meilleure manière de servir Notre-Seigneur serait de m'occuper de moi-même, pour acquérir ce qui me manque de vertu, de science, de connaissance théorique et pratique de l'esprit de notre institut. Et en vue de ce but, je suis convaincu qu'il m'importerait souverainement de passer ce temps à Rome. Je paraîtrais sans doute y être inutile, mais je m'y préparerais à rendre ensuite, sans interruption, plus de services avec plus de moyens. Je prie V. P., par l'amour de Notre-Seigneur, de ne pas me refuser cette grâce, s'il lui est possible de me l'accorder. Je n'en dis pas davantage sur ce désir ni sur les raisons qui me l'inspirent, parce que le Père Gil Gonzalez, qui est auprès de V. P. et à qui j'écris aussi, me connaît et pourra fournir tous les renseignements sur l'objet et sur les motifs de ma demande. Si V. P. l'approuve et si elle juge que je ne serai pas trop à charge à Rome, ce sera pour moi une grande faveur. En même temps ce sera un puissant secours pour me rendre capable de me porter ensuite à tout ce qu'on voudra et de servir la Compagnie avec tout le dévouement et toute l'utilité que je désire. Si au contraire V. P. préfère disposer de

(1) « A leido un curso de Artes con muy buen progresso. » — Arch. centr. S. J., *Castell. Catal.*

moi autrement, sa décision, quelle qu'elle soit, me laissera paix et consolation. Qu'elle veuille bien, pour l'amour de Dieu, se souvenir du dernier de ses fils, malgré son indignité, dans ses prières et saints sacrifices. Je ne parle pas de l'état du collège ni du cours de philosophie, sachant que d'autres ont envoyé sur toutcela d'abondantes informations.

De Votre Paternité
Le dernier des fils et l'indigne serviteur en J. C.
Francisco SUAREZ (1).

Un mois après, le 30 décembre, Suarez, craignant que sa lettre n'eût pas été expédiée par une voie sûre, écrivait de nouveau pour le même objet et presque dans les mêmes termes. « Je m'efforcerai, ajoutait-il modestement, d'être au collège romain, le moins à charge que je pourrai. » Et il sollicitait une prompte réponse, « parce que, disait-il, si elle est négative, je n'y penserai plus et me tiendrai dans la paix, et, si elle est favorable, je voudrais me préparer à partir dès que mon cours sera fini, au mois d'août (2). »

Le désir d'aller à Rome n'aurait-il pas été inspiré à Suarez par le départ tout récent de l'ancien condisciple de Salamanque dont il avait été aussi le répétiteur, Grégoire de Valencia, départ que signale une lettre du provincial Gil Gonzalez écrite le 13 septembre 1592 au général :

« Cette lettre vous sera apportée par les Frères François Luzando et Grégoire de Valencia. Le Frère Grégoire de Valencia a terminé ses études de philosophie et de théologie, et il peut enseigner ces sciences avec succès. Il a beaucoup de talent et une grande facilité naturelle pour la prédication, de l'aptitude aussi pour les langues. Il s'est toujours montré bon religieux, et, ses études finies, a terminé sa probation. Il a l'âge et le temps de vie religieuse requis pour recevoir les ordres. C'est un des premiers que j'indiquai au P. Maître Polanco pour l'Allemagne (3). »

Ce billet de présentation semblait pressentir la brillante et féconde carrière de Valencia, comme professeur de philosophie au collège romain, puis, pendant vingt-quatre ans, de théologie à Dillingen et à Ingolstadt.

(1) Arch. centr. S. J. — Cod. *Epistol. Hispan. 1573.* Lettre 508 du recueil. Autographe.

(2) *Ibid.* — Cod. *Hispan. Epistol. 1594.* Lettre 385. Autographe.

(3) Arch. centr. S. J. — *Hisp.* 117, fol. 173.

Les mêmes éloges auraient certainement accompagné Suarez, s'il avait été appelé à Rome. Mais il ne le fut pas, peut-être précisément parce que Valencia venait de l'être. On ne pouvait pas trop dégarnir de ses meilleurs sujets la province de Castille.

Le 4 mars suivant, Éverard Mercurian lui répondit :

« J'ai vu avec plaisir par votre lettre le désir que vous avez de venir à Rome, pour vous rendre plus capable de bien servir Notre-Seigneur. Sur les bonnes informations que j'ai de vous, je suis tout disposé à tenir compte de votre demande en temps opportun et à vous accorder, s'il y a lieu, cette satisfaction. En attendant, continuez, à l'avantage de nos scolastiques, à enseigner le cours de philosophie que vous avez commencé, leur donnant avec la doctrine le lait de la piété ; car c'est à cette double fin que tendent les études de la Compagnie. Pour vous, si vous marchez toujours dans la voie des vertus solides, j'ai la confiance que Dieu Notre-Seigneur se servira de vous pour sa gloire (1). »

Cette réponse dilatoire, se bornant à quelque espérance hypothétique, était plutôt un refus. Suarez ne parla plus d'aller à Rome. Il devait y aller pourtant, mais sept ans après et dans des conditions tout autres qu'il ne l'avait souhaité. Toutefois, sa demande même et les termes, dont elle est formulée, nous montrent deux choses également édifiantes : d'abord, qu'il aimait ardemment cette Compagnie dont il voulait aller prendre, au cœur même, l'esprit et la vie ; ensuite, qu'il avait dès lors acquis la conviction qu'il la servirait surtout par l'étude, l'enseignement, la formation de ses jeunes religieux. Les succès qu'il avait obtenus dans cette voie, les obstacles qui avaient arrêté ses premiers essais de ministères au dehors, et sans doute aussi l'action intérieure de la grâce, tout lui avait révélé sa vocation spéciale. Son existence entière y répondra sans jamais s'en écarter d'un pas.

7. — Il semble d'ailleurs qu'il savait très bien communiquer les sentiments, dont nous venons de le voir animé, aux élèves qui lui étaient confiés. Ainsi, ce jeune Domingo de Alçola, que nous avons déjà cité, écrivait presque en même temps que lui au général une lettre pleine de dévoûment filial, qu'il terminait par cette demande :

(1) *Ibid.* — Cod. *Castell. Epistol. gener.*, 5 mai 1573-27 oct. 1576.

« C'est le propre des enfants de demander et des pères de donner. Je vous ferai donc, le dernier de vos fils, ma demande, bien sûr que vous me l'accorderez, si elle ne vous paraît pas indiscrète. Nous manquons ici, et nous en souffrons, des livres qui pourraient nous faire mieux connaître la Compagnie, tels que les *Constitutions*, la *Vie* de notre Père Ignace; et on nous dit que le Père Possevin en envoie à qui V. P. l'approuve. Je la prie instamment de nous faire cette charité. »

Huit mois après, le 4 juin 1594, il écrivait de nouveau :

« Je finirai mon cours de théologie à la fin du mois prochain : en ce moment on nous explique la Métaphysique d'Aristote... Le Père Jean Suarez, provincial, m'a fait parvenir de la part de V. P. un exemplaire de la *Vie* de notre Père Ignace. Que Notre-Seigneur récompense par l'abondance de ses grâces la bienveillance dont V. P. a usé envers le plus indigne de ses fils. Le Père provincial m'a fait espérer aussi un exemplaire des *Constitutions*. Les lire, les méditer, ce sera la joie et le repos de mon âme jusqu'au dernier jour de ma vie : en elles j'établirai ma demeure, car mon cœur est épris de la beauté et de la sainteté qui resplendissent en elles. »

Avec la même simplicité, mais plus virile, un autre de ces élèves de Suarez, Jean Martinez, écrivait au général, de Ségovie, le 23 septembre 1573 :

« Si j'écris à V. P., c'est dans l'espoir de réaliser les désirs que Dieu a bien voulu m'inspirer avant qu'il daignât m'appeler à la Compagnie et depuis qu'il l'a fait. Ce désir, qui est la consolation de mon âme, c'est de souffrir pour Notre-Seigneur. Si V. P. pense que l'occasion pourra m'en être offerte parmi les infidèles, je la prie de me permettre de partir pour le Japon ou pour la Chine; car je ne souhaite qu'une chose dans ce monde, et je la souhaite de toutes mes forces, donner ma vie pour Notre-Seigneur. Par son amour et par celui de sa Mère, je supplie V. P. de m'aider à y parvenir (1). »

Ces quelques exemples montrent que Suarez ne réussissait pas moins à former des religieux fervents que de bons philosophes. Mais au mois d'août 1574, le cours achevé, les élèves se dispersèrent et le professeur attendit de nouveaux ordres de ses supérieurs.

Avant de le suivre dans un autre collège, il est à propos d'expliquer une phrase de sa lettre, citée plus haut, au Père Éverard Mercurian. Suarez invitait le général à demander des

(1) Ces trois lettres se trouvent : Arch. centr. S. J., Cod. *Epist. Hispan. 1573 et 1574*.

renseignements sur son compte au Père Gil Gonzalez, « qui est, disait-il, auprès de Votre Paternité. » Ce mot rappelle un fait bien connu dans les annales de la Compagnie, et dont les principaux acteurs furent précisément les deux supérieurs qui avaient eu, sur la vie du jeune religieux, l'influence la plus forte et la plus heureuse, Jean Suarez et Martin Gutierrez. Mieux qu'un récit, quelques extraits des correspondances du moment feront connaître leur douloureuse mais glorieuse aventure.

Gil Gonzalez au Père Polanco, à Rome : de Burgos, 10 janvier 1573 :

« Aujourd'hui la congrégation provinciale vient de choisir les Pères Jean Suarez et Martin Gutierrez pour se rendre à Rome avec moi. »

Les délégués de toutes les provinces y étaient convoqués, pour élire le successeur du troisième général, François de Borgia.

Au même, 29 janvier :

« Notre voyage se fera par Bayonne et par Toulouse. C'est le conseil que nous ont donné des amis, les galères faisant souvent défaut dans cette saison. On nous dit aussi que par cette voie nous aurons plus de chance d'éviter les localités de France où les hérétiques sont soulevés..... Je reçois votre dernière lettre déjà tout botté pour partir. »

Jean Domenech au vicaire général à Rome : Valladolid, 25 mars 1573 :

« Une bien douloureuse nouvelle nous arrive par deux voies différentes. Le Père provincial et ses compagnons auraient été pris en France, à Toulouse. Ce n'est guère vraisemblable : on veut dire sans doute du côté de Toulouse. Nous prenons des informations par tous les moyens possibles. »

De fait, les voyageurs avaient été arrêtés par des huguenots, enfermés au castel de Cardellac — ainsi le nomment leurs lettres : c'est sans doute Cardaillac, dans le Lot — dépouillés de tout ce qu'ils avaient et soumis à toutes sortes de mauvais traitements, qui avaient amené, dans la prison même, la mort de Martin Gutierrez. Le Père Gil Gonzalez lui-même fut grièvement blessé d'un coup de couteau. Après avoir été plusieurs fois sur le point d'être massacrés, les deux Pères survivants et le Frère qui

les accompagnait furent enfin remis en liberté, moyennant une forte rançon qu'ils purent se faire avancer.

Gil Gonzalez au Père général : du collège de Rodez, 17 avril 1573 :

« Béni soit Dieu qui ne m'a pas jugé digne de me mêler à tant de saints religieux dans une congrégation générale ! Pour la précédente, je fus délégué par la province de Tolède ; mais une maladie m'empêcha de partir. Pour celle-ci, c'est la captivité et tout le reste. Mercredi dernier, j'ai été mis en liberté, et je suis arrivé ici, mais à grand'peine ; car ma santé est fort affaiblie et ma blessure, mal soignée, s'est envenimée. Je ne sais quand je pourrai me remettre en route. Je trouverais un grand repos d'esprit à connaître les intentions de Votre Paternité. Voilà manqué le but principal de notre voyage, car il paraît impossible que nous arrivions à temps pour prendre part à la congrégation. Mais devons-nous néanmoins poursuivre notre chemin, le Père Jean Suarez et moi, ou l'un de nous deux, pour traiter les affaires dont nous étions chargés ? De notre prison de Cardellac, nous avons bien recommandé à Dieu l'heureuse élection de V. P. et le plein succès de la congrégation. Que la divine Majesté daigne, pour le bien et l'accroissement de votre famille religieuse, combler V. P. des dons de son Esprit, autant que, dans mon inutilité, j'en ai du moins le désir, et que je le demande ! — Gil GONZALEZ (1). »

Les voyageurs, continuant leur route par Lyon, parvinrent à Rome quelque temps après. Gil Gonzalez, qu'on avait, en son absence, nommé assistant d'Espagne, y resta auprès du nouveau général Éverard Mercurian. Là, au dire du biographe Nieremberg, il reçut une lettre de sainte Thérèse, l'informant que Notre-Seigneur lui avait montré Martin Gutierrez au ciel, plein de gloire et le front ceint de la couronne des martyrs (2).

8. — Le cours de Ségovie terminé, Suarez reçut l'ordre de se rendre à Valladolid. Cette ville n'avait pas encore été dépossédée entièrement par Madrid de son rôle de capitale de la monarchie espagnole. Il lui en restait de nombreux avantages : une importance traditionnelle, des corps d'État, foyers actifs de vie politique et sociale, une affluence de grandes familles que seule une cour peut attirer autour d'elle. Son université, créée au

(1) Cette correspondance se trouve mêmes archives et mêmes recueils.

(2) Nieremberg : *Varones Ilustres de la Compañia de Jesús. Martín Gutierrez.*

milieu du XIIIe siècle, était florissante, moins considérable, moins renommée que celle de Salamanque, supérieure peut-être pour l'enseignement des lois. Parmi les collèges et couvents groupés autour d'elle, on remarquait surtout celui de Saint-Grégoire, l'un des principaux de l'ordre des dominicains. La Compagnie de Jésus y possédait une maison professe et son collège de Saint-Ambroise, le plus important, avec celui de Salamanque, des douze que comptait alors la province de Castille. Un des religieux de ce collège, dans une lettre au général, le recommandait ainsi à sa sollicitude.

« C'est un des principaux de la province pour le nombre de ceux qui l'habitent et pour le mérite de ses professeurs de latin et de théologie. Dans la ville, se trouvent en grand nombre des personnages de haut rang, avec lesquels il faut être en relations, soit au collège où ils viennent souvent, soit au dehors. Là siégent aussi les tribunaux de l'Inquisition et ceux du roi, où se débattent parfois de graves intérêts de la Compagnie. Par suite, les procureurs de nos provinces doivent fréquemment y venir pour y traiter leurs affaires. Avec tout cela, ce collège est très pauvre (1). »

Dès que Suarez y fut arrivé, en septembre 1574, on lui dit qu'il était appelé pour enseigner la théologie. Cette science, depuis les brillantes études de Salamanque, lui était restée familière. Pendant son cours de philosophie de Ségovie, il n'avait pas cessé de lui réserver une partie de son temps ; il avait même rédigé le traité *De opere sex dierum*. Mais, se faisant à la fois une idée très modeste de son talent et très haute de cet enseignement, il demanda avec intances qu'on lui laissât des loisirs pour s'y préparer. Une année lui fut accordée, pendant laquelle il ne devait être que préfet des scolastiques, avec la charge de présider leurs exercices, de leur faire même quelques cours supplémentaires. Il s'acquitta de tout avec une science, une distinction qui attirèrent bien vite sur lui l'attention. En même temps, par l'influence de l'exemple, comme à Ségovie, il portait à la vertu ceux qui étaient témoins de la sienne.

Un fait de ce genre est resté célèbre. Les exercices littéraires du collège étaient ouverts aux étudiants du dehors. Or, parmi les

(1) Bartolomé Perez à Éverard Mercurian. Valladolid, 24 mai 1579. — Arch. centr. S. J. — Cod. *Epistolæ Hispan. 1579*. Lettre 240.

auditeurs assidus à ceux que présidait Suarez, se trouvait un jeune homme de vingt ans, remarquable par sa piété et par son intelligence, Luis de La Puente. Né à Valladolid et élevé très chrétiennement, il était alors à la seconde année de ses études théologiques. Il les faisait en suivant les cours des Pères dominicains, vers qui le portaient depuis longtemps toutes ses sympathies. Cependant, les prédications du Père Martin Gutierrez, deux ans auparavant supérieur de la maison professe, lui avaient inspiré une grande estime pour la Compagnie. Cette estime grandit encore à mesure qu'il vit avec quelle érudition et quelle modestie, quelle aisance et quelle force de discussion, surtout avec quelle aimable bienveillance, le nouveau et jeune professeur se mêlait aux argumentations ou les dirigeait. Cette fois encore, de l'homme son affection s'étendit à l'ordre auquel il appartenait et peu à peu ses préférences se tournèrent vers lui. Entré bientôt après au noviciat de Medina del Campo, il devint le saint religieux et l'excellent auteur ascétique, connu sous le nom francisé de Louis Dupont (1).

9. — A la fin de l'année scolaire 1574-1575, Suarez fut nommé professeur de théologie, mais à ce collège de Ségovie où il avait laissé de si bons souvenirs.

« En 1575, écrit le chroniqueur Pedro de Guzman, il arriva que le collège de Salamanque renfermait plus de religieux qu'il n'en pouvait entretenir : on établit donc dans celui de Ségovie d'autres cours de théologie et le Père François Suarez y fut envoyé. Cependant, comme il débutait dans cet enseignement, il parut bon, pour inspirer la confiance, de lui adjoindre un maître plus ancien et plus connu. Le Père Miguel Marcos vint donc de Salamanque. Mais ces cours cessèrent au bout d'un an. Ils furent transférés au collège d'Avila, où François Suarez, Miguel Marcos et Bartolomé Perez commencèrent des leçons qui ne durèrent que fort peu (2). »

Suarez revint alors à Valladolid pour prendre possession de la chaire de théologie, qu'on lui avait offerte deux ans auparavant.

(1) Francisco Cachupin : *Vida y virtudes del V. P. Luis de la Puente*. Salamanca 1652.

(2) *Historia de la Prov. de Castilla*, por el P. Pedro de Guzman (MS).

Ces fréquents changements pourraient surprendre, si on ne se rappelait dans quelles conditions se faisaient alors les études des jeunes religieux de la Compagnie. A cette époque, on n'avait point créé, comme aujourd'hui, des maisons spéciales et stables, où sont réunis tous ceux d'une et parfois de plusieurs provinces : créations indispensables, puisque, actuellement, dans les collèges d'enseignement classique, il ne peut y avoir ni cours de théologie, ni cours assez complets de philosophie. Alors, il en était autrement : l'un ou l'autre de ces enseignements, parfois tous les deux, se trouvaient, sinon dans tous les collèges, du moins dans les plus importants. On distribuait donc entre plusieurs d'entre eux les religieux étudiants, dans des proportions que déterminaient l'état des locaux, les conventions faites avec les fondateurs, les avantages hygiéniques ou d'autres circonstances. Parfois même, on en plaçait momentanément un groupe avec leurs professeurs dans un collège qui n'avait pas d'ordinaire ce haut enseignement. Parfois aussi, on ne leur donnait pas de professeurs de la Compagnie, et alors ils allaient entendre ceux de l'université, s'il y en avait une, ou ceux d'un couvent, par exemple de dominicains. Mais cela ne se fit que dans les premiers temps, alors que l'ordre n'avait encore que peu de professeurs assez formés pour former leurs jeunes frères.

Il serait superflu d'examiner quel est, de l'ancien ou du nouveau, le meilleur système, puisque les temps ne laissent pas le choix. Notons cependant que, au point de vue des études, l'ancien, plus conforme à la lettre des Constitutions de saint Ignace, offrait, avec de notables inconvénients il est vrai, deux avantages précieux qu'il est permis de regretter. D'abord, les cours de ces collèges étaient suivis à la fois par les étudiants du dedans et par ceux du dehors, puissant stimulant pour les maîtres et pour les élèves, occasion quotidienne de relations utiles à tous. Ensuite, les chaires de philosophie et de théologie étaient ainsi très nombreuses dans une même province, par suite nombreux aussi les professeurs que l'on préparait à les occuper et nombreux les savants qui s'y formaient. On pourrait dire que les fonctions créaient les organes. Cette formule de transformisme moderne, si discutable quand il s'agit d'un corps

naturel et physique dont la structure ne dépend pas de la volonté, renferme beaucoup de vérité, s'il s'agit d'un corps moral, vigoureux et actif. En lui, le besoin crée les hommes, parce qu'on y forme précisément ceux dont il a besoin. Et s'il a assez de vitalité, le moyen pour lui de se développer et de grandir, c'est parfois de s'obliger, dans une sage mesure, au delà de ses forces présentes. De l'obligation naîtra l'effort, et, de l'effort, la réalisation de ce qui lui manquait. Aussi, il faut bien le reconnaître, les adversaires des ordres religieux prennent d'instinct un excellent moyen de les réduire à la médiocrité, de les conduire peut-être à l'étiolement, quand ils s'appliquent avec tant de sollicitude à les écarter du haut enseignement et des autres fonctions supérieures. Il n'en était pas ainsi autrefois, du moins aussi communément qu'aujourd'hui ; et de là vient en partie, si nous ne nous trompons, que les ordres religieux aient été alors si féconds, dans les sciences ecclésiastiques, en hommes de première valeur.

Les Jésuites de Castille en étaient déjà, à l'époque dont nous parlons, à se trouver dans l'heureux embarras d'une surabondance de bons professeurs.

« Nous avons, écrivait le Père Jeronimo de Avila, le 16 août 1575, plus de professeurs capables d'enseigner la théologie, que nous n'avons de chaires à leur donner. Ils souffrent de ne pouvoir pas être appliqués à ce qui répondrait le mieux à leurs aptitudes et à leur préparation. Tels sont les Pères Alonso Gutierrez, Francisco Suarez, Bartolomé Perez, Galarza, Siguenza, Martin Ojeda, le docteur Fonte, Ribera, Vega et d'autres peut-être qui ne s'offrent pas en ce moment à ma pensée (1). »

10. — C'est à tort que Suarez est ici nommé parmi ceux qui attendaient en vain une chaire de théologie. A la date de cette lettre, il y avait un an que celle de Valladolid lui avait été offerte, et l'on sait pourquoi il n'en prit possession qu'à l'année scolaire suivante 1576-1577. Il allait l'occuper pendant quatre ans.

Le collège de Valladolid était alors, sauf pour les finances, très florissant (2). Il renfermait quarante religieux, dont quatorze

(1) Jeronimo de Avila à Éverard Mercurian. Avila, 16 août 1575. — Arch. centr. S. J — Cod. *Hisp. Epist. 1575.* Lettre 111.

(2) Arch. S J. — *Litt. ann.* MS. 1579. — Cod. *Castell. Histor. 1576-1640.*

suivaient les cours de théologie, enseignés par trois professeurs. On venait d'ajouter le troisième, afin que les étudiants de la Compagnie fussent plus assurés de recevoir, en quatre ans, un enseignement complet. Il ne faut pas oublier que la morale, à cette époque, n'était pas séparée du dogme : de là, comme aussi des méthodes alors en honneur, venait l'insuffisance de deux chaires. Ces trois professeurs étaient Andrés Martinez, l'ancien professeur de philosophie de Suarez, Suarez lui-même et Bartolomé Perez. Ils durent se partager la *Somme* de saint Thomas pour en poursuivre en quatre ans l'explication dans leurs trois cours parallèles. Une lettre de Suarez, écrite vingt ans plus tard, nous apprend quel fut son lot : « Je commençai, dit-il, la première partie de la *Somme* à Valladolid, à la fin de l'année 1576 et je la poursuivis jusqu'à la fin de 1579 (1). Il expliqua donc les traités de Dieu et de la Trinité, et sans doute aussi ceux des anges et de la création. L'auditoire se composait, outre les quatorze scolastiques de la Compagnie, de nombreux étudiants de la ville et de l'université. Cinq autres maîtres enseignaient la grammaire et les belles-lettres à six cents élèves. Plus de cent pour chacun ! Mais grâce à l'unité et à la simplicité des études d'autrefois, à des industries d'un emploi plus facile qu'aujourd'hui, à l'âge plus tendre de ces enfants, aux avantages de l'externat, de jeunes religieux pouvaient maîtriser et régenter ces classes formidables. Comment faire d'ailleurs ? Les fondateurs, en limitant les ressources, limitaient le personnel : il ne pouvait, l'enseignement étant gratuit, que rester le même, quand le nombre des élèves augmentait.

La mission de Suarez fut, auprès des théologiens de Valladolid, ce qu'elle avait été auprès des philosophes de Ségovie, enseignement et direction intérieure. Là aussi, il demanda surtout l'efficacité de ses doubles fonctions à la ferveur de sa vie spirituelle et à l'exemple généreux des vertus religieuses. Chaque matin, à la première heure, il célébrait la messe à laquelle ses élèves assistaient, heureux de voir d'abord autour de son autel ceux qu'il allait ensuite retrouver autour de sa chaire. C'était là son meilleur

(1) Lettre au P. François de Benavides, recteur d'Alcala. Avila, 15 sept. 1599. — Arch. locales S. J.

moment : quand il avait fait descendre sur ces âmes d'élite les grâces du sacrifice, il allait avec plus de joie ouvrir à leur intelligence ses trésors de doctrine. Toujours ami de la retraite et tout entier à sa tâche, il passait les journées dans un recueillement profond et dans un incessant travail. Parfois ses élèves venaient l'avertir qu'on avait reçu de quelque autre collège, ou de Rome, ou des pays lointains, des nouvelles intéressantes et qu'on allait en donner connaissance. Il leur répondait, en les remerciant aimablement, qu'il n'avait pas besoin de les apprendre si tôt, et il ne quittait pas un instant ses livres ou sa plume : double gain, il ménageait son temps et mortifiait sa curiosité (1).

Parmi ses élèves, il retrouva Luis de La Puente, qu'on venait de renvoyer du noviciat à Valladolid pour y achever sa théologie. Entre le maître et le disciple, des relations étroites s'établirent, nées d'une affection et d'une confiance réciproques. Suarez, avec une simplicité et une modestie qui se rencontrent d'ordinaire chez les esprits supérieurs, aimait à discuter avec son disciple, à le consulter même sur des opinions douteuses. Luis profitait de ces entretiens avec un guide à la fois si personnel et si sûr, pour s'initier à la théologie scolastique et mystique, plus largement qu'il ne pouvait le faire par l'enseignement public du cours. Il fut heureux surtout d'approfondir deux questions que le professeur, se livrant à l'attrait de sa piété, s'empressa de traiter, celle de la suréminence des mérites de Marie sur tous les anges et les saints et celle de sa conception immaculée. Sur ces deux points, La Puente goûta si bien la doctrine reçue qu'il la dépassa même plus tard, lorsqu'il dut exposer à son tour ces questions. Il admet, en effet, que Marie ne fut pas élevée à cette suréminence à la fin de sa vie seulement, ni même au moment où elle devint mère de Dieu, mais dès le premier instant de son existence ; et que par sa conception immaculée elle ne fut pas soustraite seulement aux effets d'une loi, pesant sur elle comme sur tous les autres enfants d'Adam, mais placée en dehors et au-dessus de cette loi, qui dès lors ne l'atteignait pas plus en droit qu'en fait (2). Par là,

(1) Sartolo, l. II, c. IV.

(2) Luis de la Puente : *In Canticum Canticorum*, t. I, l. I, ex. II.

Luis réparait surabondamment une erreur involontaire qu'il regretta toute sa vie. Dans sa première jeunesse, formé d'après d'autres principes, il avait d'abord admis que la Vierge n'avait pas été immaculée dans sa conception. Mais bientôt il se ravisa et fit vœu, étant encore dans le monde, de défendre toujours ce privilège. Le biographe, auquel nous empruntons ce trait, fait remarquer avec une pieuse fierté, que, des quatre mille auteurs que la Compagnie comptait depuis sa fondation jusqu'au moment où il écrivait, 1670, il ne s'en trouvait pas un seul qui eût mis en doute ce privilège de la Mère de Dieu : unanimité qu'il attribuait en grande partie à l'influence de l'enseignement et des ouvrages de Suarez, l'un des premiers, des plus savants et des plus zélés défenseurs de la sainteté originelle de Marie (1).

II. — Dans la correspondance des Jésuites de Valladolid avec leur supérieur général, se rapportant à cette époque, se trouve une requête signée par le recteur Jean de Atienza, par le procureur et par les consulteurs, à l'effet d'obtenir la permission de vendre une propriété sise à Simancas. Le nom de Suarez prouve qu'il faisait partie du conseil du collège, et deux des lettres qu'il écrivit alors nous le montrent dans l'exercice de ces fonctions de conseiller de son supérieur immédiat et d'informateur de son supérieur général (2). Dans l'une, il fait part au Père Éverard Mercurian de l'émoi, ou, pour mieux dire, de l'irritation causée dans la ville par l'ordre que venait de recevoir le recteur Atienza de partir pour le Pérou. Il expose les causes de cette irritation, faiblesse de santé et demi-cécité du Père, influence et mécontentement de sa famille, services qui l'ont rendu cher à la population ; et ainsi, tout en prétendant ne vouloir que renseigner, il développe les motifs les plus persuasifs pour faire revenir sur la décision prise. En même temps, le recteur et les docteurs de l'université, par une adresse collective, inter-

(1) Descamps, IIe part., c. 6.

(2) Lettre du P. Atienza et de ses consulteurs à Éverard Mercurian, 1er nov. 1578 ; de Suarez au même, 10 avril 1579 et 4 août 1579 ; du recteur et des docteurs de l'Université de Valladolid au même, 31 juillet 1579 ; du P. Atienza au même, 24 juillet 1579. — Arch. centr. S. J. — Cod. *Hispan. Epist. 1579.*

venaient de la même manière auprès du général. Seul, le Père Atienza remerciait son premier supérieur de lui avoir envoyé cet ordre, « qui l'avait, disait-il, rempli de consolation, en lui manifestant les desseins de Dieu sur lui », et il ajoutait qu'il allait se hâter de partir pour prendre le bateau à Séville. Il partit, en effet, parvint au Pérou, et y remplit avec grand fruit les fonctions de recteur et de provincial. Peut-être Suarez, trop exclusivement préoccupé du bien de son collège, dont il appréciait beaucoup le supérieur, n'avait-il regardé cette fois ni d'assez haut ni assez loin.

Une autre lettre du jeune consulteur donne des détails sur la situation du collège et sur les fonctions des professeurs de théologie. Elle insiste d'abord sur les embarras financiers contre lesquels on se débat sans pouvoir en sortir : la communauté, par suite des exigences du ministère, est devenue plus nombreuse qu'elle ne devait l'être ; le collège étant fondé, on ne reçoit pas et on ne peut pas recevoir d'aumônes, mais cette fondation, fort insuffisante, ne donne que des rentes chétives; enfin il y a de grosses dettes : on s'achemine vers une faillite désastreuse, si le général n'y avise au plus tôt. Tout cela, refrain très ordinaire, à cette époque et à d'autres, dans les correspondances des maisons.

Il est question aussi de transformer une des trois leçons de théologie en leçon de cas de conscience. Suarez croit ce changement utile, mais il demande fort sagement que ce cours, au lieu d'être fait alternativement par les trois professeurs, soit confié à l'un d'eux d'une manière stable ; et comme il est en général fort peu recherché, il se montre prêt à s'en charger. Mais d'autres dispositions le laissèrent à sa chaire de dogme.

Dans cette même lettre, Suarez appelle l'attention du général sur certains privilèges auxquels prétendait son collègue Andrés Martinez, comme par une sorte de droit d'ancienneté. Ainsi, pour achever plus à l'aise ses matières, il s'était fait accorder une leçon supplémentaire, les jours de fêtes et de chômage, au grand déplaisir des élèves. Il s'était fait aussi dispenser d'une tâche commune à tous les professeurs.

« C'est dans ce collège, écrit Suarez, une obligation et une habitude que les professeurs aillent argumenter aux nombreux actes de théologie

qui ont lieu, au cours de l'année, à l'université et chez les religieux. Jusqu'à présent ils y allaient à tour de rôle. Mais voici que le P. Martinez en est exempté uniquement parce qu'il est le plus ancien de nous trois et qu'il a déjà plus longtemps que nous rendu ce service. Or il n'est pas reçu dans la Compagnie que l'âge seul crée ainsi des faveurs, surtout quand le fardeau qu'on ôte à l'un doit retomber sur les autres. Le P. Martinez d'ailleurs est le mieux portant de tous, et le seul qui se renferme dans son enseignement, sans jamais prêcher ni confesser. Et puis, il semble que nos anciens, et notamment le P. Martinez, aient eu à cœur de tout régler ici à l'instar de certain collège voisin où se font des cours de théologie — il s'agit de celui des Dominicains — et comme, dans ce collège, le plus ancien des professeurs n'est pas tenu d'aller aux actes, on voudrait qu'il en fût de même dans le nôtre. Mais sur ce point, quoi qu'il en soit des autres, l'imitation serait fâcheuse, car elle introduirait, sans nécessité, de ces distinctions et de ces privilèges, dont, chez nous, le nom seul et l'apparence furent toujours écartés. Au reste, là où il s'agit d'argumentation publique, les anciens moins que les autres doivent être exemptés, car ce sont eux surtout qui, avec plus de science, plus de pratique et de réputation, peuvent le mieux faire honneur à leur collège et à ses études. »

Cette même préoccupation inspirait au zélé professeur cette autre observation ou cette plainte, que les scolastiques placés à Valladolid étaient pris d'ordinaire parmi les plus faibles de santé, partant, les moins capables de donner à des cours de la vie et de l'éclat. Moins de vie et d'éclat, sans doute, que, plein du feu sacré, il ne l'aurait souhaité et ne l'avait espéré. Mais en réalité le jeune professeur de théologie réussissait mieux encore que n'avait réussi le professeur de philosophie et dans des fonctions plus hautes et sur un théâtre où le succès attirait davantage l'attention.

12. — Mais le succès ne l'empêcha pas de rencontrer à Valladolid les mêmes contradictions qu'à Ségovie, plus pénibles même, parce qu'elles s'en prenaient à des opinions qui touchaient de plus près à l'intégrité de la foi et qu'elles furent portées à un tribunal plus élevé. Cet incident est important dans la vie de Suarez : il pouvait le jeter hors de sa voie providentielle, il l'y fixa au contraire cette fois encore ; il pouvait altérer son honneur doctrinal, il l'affermit, et, avec lui, la confiance qu'il inspirait. Aussi allons-nous raconter le fait, en mettant sous les yeux, malgré

la longueur des citations, des lettres inédites, qui nous le montreront dans toute sa vérité.

A ce moment, dans les premiers mois de 1579, se trouvait dans la province de Castille, en qualité de visiteur, le Père Diego de Avellaneda, originaire de Grenade. Prêtre séculier, distingué par le talent et les fonctions, jusqu'à l'âge de trente-trois ans, puis religieux de grande vertu, professeur au collège romain, honoré de la confiance de Philippe II, donné pour conseiller à son ambassadeur à Vienne, choisi un instant pour confesseur de la reine de France femme de Charles IX, le visiteur, malgré tous ses mérites, ne paraît pas s'être acquitté de sa mission avec le tact et le succès qu'on pouvait espérer. Une lettre dit qu'il a agi plutôt en *alcade* qu'en supérieur de religieux.

Le recteur même de Valladolid, Jean de Atienza, se plaint des résultats fâcheux de sa visite, de son humeur impérieuse, de ses jugements sévères, et exprime le vœu qu'il quitte au plus tôt la maison et la province. Un peu plus tard, il écrit ces lignes :

« On dit que le Père Jean Suarez va être envoyé à Madrid et que le Père Avellaneda sera notre provincial à sa place. Le départ du Père Suarez serait un malheur, et son remplacement par le Père Avellaneda, un malheur plus grand encore. Je ne dis rien de sa sévérité, car, pour des religieux de bon tempérament, cela importe peu ; mais il s'est montré si tortueux et si politique, qu'il s'est aliéné beaucoup de cœurs et n'en a gagné aucun. Et tel est le mécontentement qu'il a laissé après lui, que, pour le dissiper, il ne lui suffirait même pas de faire des miracles (1). »

Au cours de sa visite, Avellaneda était venu de Salamanque à Valladolid. De là, il écrivait au général, le 3 avril 1579 :

« Votre Paternité m'a recommandé de faire disparaître les opinions nouvelles et hasardées, surtout dans l'enseignement de la théologie. Depuis que je suis dans cette province, j'ai constaté moi-même trop de liberté en cette matière. Mais, de plus, voici que, de Salamanque, le recteur et les professeurs Ribera et Miguel Marcos m'écrivent qu'il est tout à fait urgent d'y porter remède et me pressent instamment de mettre la main à l'œuvre : autrement, tout en faisant beaucoup de bâcheliers, nous laisserons s'introduire nombre d'opinions étranges et peu solides.

(1) Jean de Atienza à Éverard Mercurian. Valladolid, 4 avril et 9 juin 1579. Domingo de Alçola écrit aussi : « Es un Padre que tiene unas palabras muy doradas y açucaradas ; pero debajo de ellas pone la pildora y la purga con que a desgustado el gusto de muchos. » — Arch. centr. S. J. — Cod. *Epist. Hisp. 1579*. Lettres 245 et 229.

On l'a vu dernièrement, disent-ils, à l'acte que soutenait un de nos scolastiques de Salamanque dans la salle de l'université. En répondant à une objection, il accorda que la bonté morale des vertus n'est formellement qu'une qualification extrinsèque; bien plus, que celle de la charité elle-même n'est pas autre chose. Aussitôt, le professeur de la chaire de *Prima*, Fray Bartolomé de Medina, dominicain, en tira cette conséquence, que dès lors notre justification ne suppose rien d'inhérent à l'âme, mais une simple dénomination extrinsèque, assertion inouïe, chimérique, hérétique, etc... et l'on triompha à nos dépens. Or, comme on m'avait écrit de Salamanque que ce collège de Valladolid était le foyer des opinions exotiques, j'en ai parlé à celui qui était en cause pour l'engager à y renoncer — il s'agit de Suarez. — J'ai trouvé chez lui quelque résistance; mais, comme il est bon religieux, il a promis de se conformer à tout ce que j'ordonnerais. Or, la règle que je prescrirai aux professeurs d'ici, sans leur dire que je le fais à cause de ce Père, règle que le recteur et les professeurs de Salamanque regardent comme le plus sûr remède et qu'ils veulent eux-mêmes garder exactement, c'est que nos professeurs ne doivent émettre ni soutenir aucune opinion contraire à la doctrine de saint Thomas, s'en tenant ainsi à nos Constitutions, qui nous le donnent expressément pour notre docteur. Il ne sera pas défendu cependant, dans l'enseignement et les argumentations, de donner parfois comme probable quelque opinion contraire à celle de saint Thomas, à condition qu'elle n'ait rien de dangereux et qu'on déclare tenir pour plus probable celle du saint docteur. Il va sans dire, que, de cette règle, est exceptée la question de l'Immaculée Conception, où saint Thomas n'est pas à suivre, attendu que, s'il vivait de nos jours, il penserait comme nous. Si cette règle est approuvée et imposée par Votre Paternité, du coup disparaîtront toutes les opinions imprudentes, et, avec elles, les causes de désunion entre nos étudiants, les partis se formant pour tel et tel professeur, et autres inconvénients plus graves encore. Dans le cas donc où mon projet d'ordonnance plairait à V. P., comme il plaît aux autres professeurs d'ici et aux Pères de Salamanque que j'ai nommés, il me serait utile de recevoir un mot à ce sujet. Je pourrai alors dire à ce Père que j'ai agi de concert avec V. P., qui désirait couper court à la trop grande liberté d'opinions. Je suis convaincu qu'il en tiendra compte à l'avenir et qu'il réformera même, dans le sens des doctrines communes, ce qu'il a déjà enseigné. Je déclare à V. P. que, s'il n'est pas porté remède à cet abus, la diversité des opinions se propagera, et, avec elle, la division des cœurs; la Compagnie en souffrira beaucoup au dedans, et, au dehors, nous passerons pour des novateurs, pour des hommes dont la doctrine n'est pas assez sûre. Et V. P. sait mieux que moi quel mal cette réputation nous ferait, quel obstacle elle opposerait au succès de nos ministères (1). »

(1) Diego de Avellaneda à Éverard Mercurian. Valladolid, 3 avril 1579. — Arch. centr. S. J. — Cod. *Epist. Hispan. 1579.*

Éverard Mercurian répondit, le 3 juillet suivant :

« Je ne vois pas qu'il y ait lieu de porter de nouvelles prescriptions touchant la conformité de notre enseignement théologique avec la doctrine de saint Thomas. Il suffit de s'en tenir à ce qui est dit dans la quatrième partie des Constitutions, à savoir qu'il faut suivre ordinairement sa doctrine, et la chose est ainsi comprise et pratiquée par la Compagnie dans toutes ses provinces. »

Avellaneda écrivit qu'il renonçait à son projet, remède extrême d'ailleurs, il le sentait, et qu'il se contenterait de recommander l'article des Constitutions qui lui était rappelé (1). Nous verrons plus tard, sous Aquaviva, cette question renaître avec plus d'acuité, au milieu des attaques auxquelles la Compagnie sera en butte, et donner lieu à diverses règles doctrinales.

Mais à quel point Suarez avait-il mérité le reproche que lui faisait Avellaneda ? Nous pouvons l'apprendre de son supérieur et de lui-même.

Le père Jean de Atienza, recteur du collège, écrivait, le 8 avril, au général :

« L'avis donné à Suarez de ne pas s'écarter de saint Thomas lui sera utile. Je crois cependant qu'au fond il n'y a pas eu grand'chose à reprendre. En théologie, il s'est toujours tenu d'accord avec la doctrine de ce maître, ne s'en écartant qu'une fois ou l'autre, et en des opinions que beaucoup d'auteurs refusent de lui attribuer ou qui ne sont pas de grande importance. Il aime d'ailleurs la doctrine du saint docteur et recommande de l'aimer, je le sais de science certaine. Toutefois, l'avertissement le portera à montrer dans les discussions plus de respect extérieur, quand on argumentera contre lui *ex auctoritate sancti Thomæ*. C'est d'après les apparences que jugent d'ordinaire les auditeurs. Or, il laissait en cela quelque peu à désirer. Grâce à Dieu, depuis qu'il a reçu l'avis, il s'est déjà mis à s'y conformer (2). »

13. — Suarez de son côté écrivit au général, le 10 avril 1579, une très longue lettre, dans laquelle il émettait d'abord son sentiment au sujet de quelques décisions de détails prises par le visi-

(1) Epist. gener. — Éverard Mercurian à Diego de Avellaneda, 3 juillet 1579. — Avellaneda à Mercurian. Logroño, 26 sept. 1579. — Arch. centr. S. J. — Cod. *Epist. Hisp. 1579.*

(2) Jean de Atienza à Éverard Mercurian. Valladolid, 8 avril 1579. — *Ibid.*

Lettre autographe de Suarez à Everard Mercurian.

Jhs

Muy Rdo. P. N. en Christo

Pax Christi

[illegible]

1. Lettre 160-161.

140

Y si algun dia se ofreciere ocasion desto sera para mi dia de consuelo y alegria, pero si esto no fuere la voluntad de nro Sor tanbien lo llevare con paciencia, confiando de la charidad de V.P. q. donde quiera q. estuviere, me ayudara supliendo mis faltas, y rogando a Dios por mi y por el remedio dellas. Xro Sor nos guarde a V.P. por muchos años para consuelo de todos, y le de el augmento de sus dones q. deseo. Valladolid Julio 2-1570.

P. V. P.

Indigno hijo y siervo en Xpto.

+ Franco Suarez +

Al muy Rdo P.e nro en Xro
el P.e Everardo Mercuriano prepto
de la Compa de Jesus

Roma

teur, passages déjà résumés ou cités plus haut. Il ajoutait ensuite :

« Pour ce qui me concerne personnellement, je n'ai qu'un mot à dire : le Père Avellaneda m'a très chaudement recommandé, de la part de V. P., de veiller dans mon enseignement à ne pas introduire des opinions nouvelles et à ne pas m'écarter de saint Thomas. Sans parler de nos Constitutions, déjà le Père provincial m'avait fait la même recommandation. Pour moi, je croyais avoir par le passé rempli mon devoir sur ce point : à coup sûr, j'y ai mis ma bonne volonté. Mais, pour l'avenir, je me propose de l'y mettre plus grande encore et de me conformer plus pleinement, de cœur et de paroles, à ces avis, autant que je le pourrai avec la grâce de Dieu. Pour m'y aider, ainsi qu'à l'amendement de bien d'autres défauts que je porte en moi, j'ai besoin que V. P. se souvienne de moi dans ses prières et saints sacrifices, et je le lui demande humblement pour l'amour de Notre-Seigneur (1). »

Le religieux humble et docile avait parlé le premier : après lui, allait parler le professeur, conscient de son rôle et de ses actes. La vertu n'interdit pas ces explications libres et loyales, destinées à éclairer les supérieurs ; elle les exige, au contraire. Si à l'obéissance aveugle se joignait le commandement aveugle, que deviendraient, avec cette double cécité, les enfants de lumière ? Nous donnons en entier la lettre de Suarez au général : elle est d'une importance capitale ; c'est en abrégé l'autobiographie, ou plutôt l'autocritique du théologien, une sorte de confession doctrinale.

Mon très Révérend Père en Jésus-Christ,

Ces jours derniers, j'ai longuement écrit à V. P. au sujet de ce collège et j'ai dit un mot d'un point qui me regardait personnellement, mais un mot seulement, parce que je me proposais d'y revenir. Je le fais aujourd'hui.

J'enseigne ici la théologie. Or, le Père visiteur, à son récent passage, m'a dit que ma manière d'enseigner n'est pas telle qu'il la faudrait, qu'elle passe pour singulière et entachée d'opinions contraires à saint Thomas. Il y eut là quelques particularités que je tais, mon but n'étant pas de me plaindre, mais de rendre compte de ce que j'ai fait et de m'éclairer sur ce que je dois faire. Je suis en effet perplexe et ne sais trop ce qu'on veut de moi, si réellement on a été à ce point mécontent de ce que j'ai fait jusqu'à ce jour. Dans les explications suivantes, s'il se trouvait quelque mot qui parût tendre à ma louange, je prierais de ne pas l'entendre ainsi, car je ne

(1) Suarez à Éverard Mercurian. Valladolid, 10 avril 1579. — Arch. centr. S. J. — Cod. *Epist. Hispan. 1579*. Autographe.

veux point me louer, mais dire ce qui a besoin d'être dit. Tout revient à deux points.

D'abord, je suis convaincu qu'en tout ce que j'ai enseigné en théologie, j'ai suivi toujours les opinions les plus communes et les plus sûres, surtout dans les questions de quelque importance, et que j'ai marché appuyé sur la doctrine de saint Thomas, excepté sur un ou deux points. Pour le vérifier, il n'est pas de meilleur moyen que d'examiner ce que j'ai donné dans mes cours. En attendant que cet examen soit fait, car il faut du temps, j'envoie à V. P. un écrit, que le Père visiteur m'a remis, où sont consignées toutes les assertions nouvelles ou contraires à saint Thomas, qui, au jugement de celui qui les a recueillies, se rencontrent dans mes leçons. J'y joins, dans un autre écrit, l'exposé de mes vraies opinions et des fondements qui les appuyent. Je ne prétends pas les défendre, mais montrer clairement ce qu'elles sont en réalité.

En second lieu, plusieurs circonstances, faciles à deviner, ont pu me créer cette mauvaise réputation, mais une surtout : c'est la méthode que je suis dans mon enseignement, méthode différente de celle de la plupart des autres. Car l'usage est, de nos côtés, de se borner à un enseignement de cahiers (1), de transmettre la doctrine à peu près telle qu'on l'a reçue, au lieu de l'étudier à fond et d'aller la puiser à ses sources, qui sont l'autorité, soit divine, soit humaine, et la raison, chacune selon sa valeur. J'ai voulu sortir de cette voie et creuser, pour trouver la vérité, jusqu'à ses racines mêmes. Il en résulte que mes leçons se présentent habituellement avec quelque air de nouveauté, qui leur vient, soit de la marche que je suis, soit du mode d'exposition, soit des preuves, soit de la manière de résoudre les difficultés, soit des problèmes que je soulève là où les autres ne le font pas, soit d'autres circonstances qui ne manquent pas de se rencontrer. Ainsi ma doctrine, sans être nouvelle, le devient par la manière dont elle est présentée et dont elle s'écarte de la routine des cahiers. Voilà tout ce que j'ai à dire à V. P. touchant ma doctrine et mon genre d'enseignement. Pour en établir la vérité, je m'en remets, comme je l'ai dit, à l'examen de ce que j'ai donné, pourvu toutefois que ce soit vu avec soin par des hommes capables de regarder et de comprendre, tels qu'il y en a tant, grâce à Dieu, dans la Compagnie.

Mais voici ce que je demande, en faisant appel à la charité de V. P. Si cet examen amène à constater, dans ma doctrine ou ma méthode, des inconvénients sérieux, ou quelques errements fâcheux, qu'on me le dise clairement, car mon seul désir est de me conformer en tout à la volonté de Notre-Seigneur. Je m'efforcerai de modifier tout ce qui paraîtra devoir être modifié ; et si je n'y parvenais pas, j'aimerais mieux remplir un

(1) « ...Ay costumbre de *leer por cartapacios*, leyendo las cosas más por tradicion de unos á otros, que por mirallas hondamente y sacallas de sus fuentes... »

autre emploi, sans donner lieu à des plaintes, plutôt que celui-ci, en y donnant lieu.

Et si on reconnaît que l'affaire ne valait pas tout le bruit qu'on a fait, je prie V. P. de donner des ordres pour que je puisse remplir mes fonctions avec paix et consolation. Car ces fonctions me coûtant le travail qu'elles me coûtent, travail énorme, et moi-même n'ayant d'autre désir que de m'en acquitter, autant que je le puis, à la satisfaction et au profit de tous, il n'est pas juste que je le fasse avec tant d'ennui et de trouble, avec ces soupçons en matière aussi délicate que la doctrine, rien n'étant plus propre, sans parler d'autres résultats, à faire perdre toute autorité.

J'ai vivement désiré me trouver auprès de V. P., en être connu, pour l'intérieur et l'extérieur, de vue, et non pas seulement par ouï-dire. J'y trouverais un grand secours pour vivre content et pour traverser au mieux ces contre-temps et autres semblables, qui se rencontreront infailliblement dans cet emploi. Si l'occasion m'en est offerte quelque jour, ce sera pour moi grande consolation et grande joie. Mais tant que la volonté de Notre-Seigneur est autre, je m'y résignerai avec patience, bien sûr que la charité de V. P. me soutiendra, quelque part que je sois, qu'elle supportera mes défauts et m'aidera, par ses prières, à m'en corriger.

Que Notre-Seigneur daigne pour notre consolation conserver V. P. pendant de longues années encore et lui octroyer, selon ses désirs, l'accroissement de ses dons !

Valladolid, 2 juillet 1579.

De Votre Paternité
L'indigne fils et serviteur en Jésus-Christ
Francisco Suarez (1).

Tous ces documents mis sous les yeux, nous pouvons apprécier, comme elles le méritent, les plaintes qui s'étaient élevées contre Suarez. Dabord, la nouveauté de son enseignement n'en était que la valeur même. Enseignant mieux que les autres, il paraissait enseigner autrement ; sachant se frayer en dehors de la routine une voie meilleure, il semblait s'égarer loin de ceux qui ne sortaient pas du chemin commun. Il se séparait d'eux, en effet, mais pour aller plus vite et plus loin. Il aimait aussi et suivait saint Thomas, comme son institut le lui recommandait, mais il aimait de lui la doctrine, et non pas seulement le nom ; il voulait le contenu du vase précieux, et non pas seulement l'étiquette. De là, cette mauvaise humeur, que parfois il laissa paraître, lorsqu'un

(1) Arch. centr. S. J. — Cod. *Epistol. Hisp. 1579.* Lettre 249. Autographe.

adversaire, au lieu de se faire des armes des principes mêmes et des arguments bien compris du grand docteur, se retranchait commodément dans le *Magister dixit*, comme dans un lieu de refuge inviolable. Tout cela est plus que pardonnable chez un professeur.

Un détail est à noter en passant. Parmi les instigateurs de cette querelle, partie de Salamanque, le visiteur nommait Miguel Marcos. Ce Père, malgré tout son mérite, fut toujours, en Castille, le censeur le plus inquiet de Suarez et de ses doctrines. Il reparaîtra, près de vingt ans plus tard, si agité de ce zèle à rebours, que, un instant, on se demandera s'il ne va pas y laisser quelque chose de sa tête ou de sa réputation méritée de bon religieux. C'est lui surtout que paraissent avoir en vue les biographes espagnols, dans leurs allusions discrètes à des oppositions, suscitées, de bonne foi mais hors de propos, contre notre théologien . En voici, pris dans Sartolo, un exemple qui est loin d'être le seul : « *De ces critiques sévères et pointilleuses qu'empira, touchant la nouveauté de ses doctrines, le zèle de quelques professeurs plus anciens de notre province,* je ne dirai rien, parce que, la charité fraternelle en ayant été le principe, les blessures qu'elles devaient faire pouvaient recevoir quelque adoucissement de la droiture des intentions (1). »

La conclusion de cette affaire fut tout à l'avantage de Suarez. Ses explications, si pleines de sincérité, de franchise et d'esprit religieux, durent satisfaire le général. Nous ignorons ce qu'il répondit alors : peut-être voulut-il attendre le résultat de l'examen auquel étaient soumis les cours incriminés. Mais bientôt nous le verrons donner, par ses actes mêmes, une réponse tout autrement significative que ne l'aurait été la lettre la plus élogieuse.

En attendant, le professeur trouvait, dans sa province même, sa justification. Cette fois, comme à Ségovie, le provincial Jean Suarez, ayant réuni les leçons de François Suarez, celles du moins qui avaient pu prêter à la critique, en avait envoyé une copie à Rome et soumis une autre à plusieurs savants religieux : c'est l'examen dont parlait la lettre qui vient d'être citée. Le jugement

(1) Sartolo, l. IV, c. IX.

des Pères de Castille fut entièrement favorable. Ils écrivirent en commun au provincial, qu'il y avait sans doute, dans ces cours, des nouveautés, mais si bien établies, si bien justifiées, qu'on ne pouvait les désapprouver. A Rome, ce fut mieux encore : loin de rien trouver à reprendre dans ces écrits, on conçut pour leur auteur une estime, dont on ne tarda pas à lui donner le plus éclatant des témoignages.

CHAPITRE II

Au Collège Romain

(Octobre 1580-Août 1585)

---

1. Suarez est appelé à Rome. — 2. Le Collège Romain. — 3. Grégoire XIII au cours de Suarez. — 4. Succès, traités enseignés. — 5. Ses élèves, Lessius. — 6. Suarez, malade, est remplacé par Vazquez. Profession. — 7. Mort de son frère, Gaspar de Toledo. — 8. Le neveu remplace le frère dans la Compagnie. — 9. Suarez et le *Ratio Studiorum*. — 10. Son opinion sur le catalogue prohibitif de propositions. — 11. Sur l'étude négligée de l'Écriture Sainte. — 12. Sur la durée du cours de théologie. — 13. Sur le système de la dictée. — 14. Sur l'uniformité des méthodes. — 15. Projet d'organisation de hautes études à Rome.

1. — Vers la fin de l'année scolaire 1579-1580, Claude Aquaviva, alors provincial à Rome, était en quête d'un professeur pour la principale chaire de théologie du collège romain. Il le fallait excellent : ce collège était, de tous ceux de l'ordre, le plus en vue et le plus important; ses élèves lui venaient de tous les pays, où ils rapportaient ensuite la doctrine qu'ils y avaient reçue, pour la communiquer à d'autres. L'enseignement qui s'y donnait était, en quelque sorte, un enseignement universel.

Aquaviva ne trouvant pas autour de lui l'homme dont il avait besoin, s'adressa à l'assistant d'Espagne, le Père Gil Gonzalez. Celui-ci répondit que le professeur le meilleur, à son sens, qu'il

pût indiquer en Espagne, était François Suarez, qui à ce moment enseignait la théologie à Valladolid. Mais il ajouta qu'on lui reprochait quelque tendance vers les nouveautés et que ses écrits avaient été récemment envoyés pour être examinés. Aquaviva se les fit remettre et les parcourut. Aussitôt, son choix fut fait, tant il avait été frappé de la solidité, de l'ampleur, de la lumineuse clarté de ces leçons. Il alla donc prier le Père général de lui accorder Suarez pour le collège romain (1).

Éverard Mercurian, à la date du 15 juin, écrivait au Père Antoine Marcen, provincial de Castille :

« Envoyez-nous le Père François Suarez, dès qu'il pourra se mettre en route. Il convient qu'il soit ici quelques mois avant de commencer ses fonctions, pour se mettre au courant de diverses choses qu'il lui sera utile de connaître tout d'abord. »

Une autre lettre était adressée en même temps à Suarez lui-même :

« Ordre a été expédié au provincial de vous faire partir pour l'Italie et pour Rome au premier moment favorable, en vous donnant un compagnon. Ayez soin de votre santé pendant ce voyage, qui devra s'effectuer au temps des grandes chaleurs. Je prie Notre-Seigneur de vous donner les forces nécessaires pour ce long trajet et pour les travaux que demandera de vous son service. Vous nous préviendrez de votre arrivée en Italie et nous vous ferons savoir si vous devez venir aussitôt à Rome, ou vous reposer dans quelque collège voisin (2). »

Il est à croire que Suarez partit pour Rome sans déplaisir. Il n'y allait pas, comme il l'avait tant désiré, pour y compléter sa formation religieuse et scientifique, le temps en était passé. Mais il y verrait du moins son premier supérieur, il vivrait de la vie de la Compagnie, là même où la pensée créatrice du fondateur devait s'être conservée dans toute son intégrité et toute sa fécondité ; et, au centre même de l'unité catholique, il enrichirait son âme des grâces qui y coulent plus abondantes, son esprit des traditions doctrinales qui gardent dans sa pureté le dépôt de la foi.

Nous ignorons l'itinéraire qu'il suivit pour se rendre d'Espa-

(1) Sartolo, l. II, c. 5. — Descamps, IIe part., c. 7.

(2) Arch. centr. S. J. — *Castell. Epist. gener. 1580-83.* — Éverard Mercurian à Ant. Marcen, provincial de Castille, 15 juin 1580; à Fr. Suarez, 25 juin 1580.

gne en Italie. Un mot cependant du général au provincial de Castille, 25 juillet, ferait croire qu'il prit la voie de mer :

« Du Père François Suarez et du Père Ortiz son compagnon, nous n'avons aucune nouvelle..., mais je pense qu'ils seront à Barcelone, attendant l'occasion de passer la mer, après avoir manqué les dernières galères parties de là. »

Cette attente forcée expliquerait le retard de leur arrivée à Rome : ils ne s'y trouvèrent qu'au mois d'octobre, vers le 10 selon les uns, le 31 selon d'autres, à peine à temps, ou trop tard, pour l'ouverture des cours, qui avait encore lieu le 18 de ce mois, en la fête de saint Luc (1). Suarez n'y trouva plus celui qui l'avait appelé. Éverard Mercurian était mort le 1er août; Aquaviva allait lui être donné pour successeur.

2. — Le collège romain avait vite progressé, depuis le jour où le Père Pelletier l'établissait aux pieds du Capitole, dans une petite maison, avec quatorze scolastiques et quelques enfants des classes inférieures. Bientôt, il avait fallu le transférer de ce local trop étroit dans un autre plus vaste, situé entre le Gesu actuel et la Minerve, puis dans un ancien palais Salviati à côté de l'église *Santa-Maria in via lata*, enfin sur l'emplacement actuel, dans de

(1) Dans un MS. du collège romain intitulé *Origine del Collegio romano ed i suoi progressi*, on lit à l'année 1582 : « Quest'anno incomincio l'apertura de' studj alli 2 di novembre, e alli 3 incomincio a leggersi. Prima si faceva l'orazione de' studj al giorno di S. Luca e nel giorno doppo s'incominciava a leggere. » Ce changement fut fait à la suite de la réforme du calendrier par Grégoire XIII. (Bibl. Victor-Emm. MS. *Gesuitici*, MS. 1433-3562, p. 144.)

Quant aux vacances, un réglement, confirmé en 1593, les fixait ainsi : « Ab octavo die septembris inchoantur vacationes generales. Et quidem scholæ superiores vacant ab eo die usque ad initium novembris : nam secunda die novembris aperiuntur scholæ habeturque oratio de scholarum renovatione. Rhetores vacant per integrum mensem, professores humanistæ per tres hebdomadas ; grammatici primæ classis per duos; reliqui per unam. Porro theologi et philosophi continuant exercitaciones repetitionum et disputationum per quindecim dies post inchoatas vacationes. » (Arch. centr. S. J. — MS. *Ordinat. et Epist. generalium*.) Deux mois avant les vacances, du 8 juillet au 8 septembre, à cause des chaleurs, certains cours supérieurs cessaient et les autres, dès lors moins fréquents, ne se faisaient que le matin.

Cette parcimonie de vacances et leur gradation, mesurée à l'âge des écoliers, contraste beaucoup avec nos mœurs pédagogiques d'aujourd'hui. Mais il est à remarquer que ces réglements n'étaient faits que pour des externes, le collège romain n'ayant pas de pensionnaires. De plus, on pensait alors qu'il fallait faire étudier le jeune élève moins de temps chaque jour, mais d'une manière plus continue. C'était mieux connaître ce que demande la nature de l'enfant, dont le tempérament encore faible ne peut pas supporter une journée trop remplie et dont les facultés mobiles oublient, pendant une trop longue interruption, ce qu'elles avaient appris.

modestes constructions qui s'y trouvaient alors. Installation bien insuffisante encore.

« Cette année 1579, au mois de juillet, dit une ancienne chronique, le pape a daigné venir visiter notre collège, où il a été complimenté par le Père Étienne Tucci. Il a vu de ses yeux l'état misérable des maisons où nous habitons : elles lui ont fait pitié (1). »

Cette pitié ne fut point stérile. Le pape était Grégoire XIII : il allait bâtir le beau et vaste édifice où devait se perpétuer, jusqu'à l'usurpation piémontaise, l'université Grégorienne.

« Aujourd'hui 11 janvier 1582, dit la même relation, a été posée la première pierre du nouveau collège par le cardinal Philippe Boncompagni, neveu du pape. Il a diné au collège, ainsi que le prince Boncompagni et plusieurs autres. Pendant le repas, on a célébré cet heureux événement en vingt-six langues. »

Ceux qui parlaient tous ces idiomes étaient les jeunes Jésuites, qui habitaient dans le collège et en suivaient les cours supérieurs. Mais ce n'était là, pour le nombre, que la minime partie des élèves de tout âge et de tout degré qui affluaient de tous les points de la ville. La relation d'une fête du temps en fait passer devant nos yeux, dans la description d'une procession, le long défilé.

« En tête marchaient cinq trompettes qui ne cessaient de jouer. Derrière eux venait la croix, entre des acolytes portant des chandeliers, puis les orphelins qui suivent nos classes. Après eux venaient tous les élèves des classes inférieures, une torche à la main, marchant deux à deux dans cet ordre : d'abord les élèves des trois sections de la dernière classe de grammaire, puis des trois sections de la seconde classe, puis des trois sections de la troisième classe. Après eux les humanistes et les rhétoriciens. A la suite des classes inférieures, arrivaient les classes supérieures dans l'ordre suivant : logiciens, physiciens, métaphysiciens, casuistes, et en dernier lieu les théologiens (2). »

C'était, on le voit, le collège complet, le collège-université, recevant l'enfant dès qu'il pouvait apprendre et n'abandonnant le jeune homme qu'à l'âge où il n'avait plus à être élève. Quarante ou cinquante Jésuites dirigeaient toute cette jeunesse, ou lui dis-

(1) Même MS. *Origine del Coll. rom.*

(2) Arch. centr. S. J. — MS. *Memorie della Compagnia in Roma.*

tribuaient l'enseignement. Parmi eux se trouvaient des hommes de grand mérite, Robert Bellarmin, déjà connu par ses luttes contre les hérétiques, le célèbre mathématicien Christophe Clavius, des humanistes distingués tels que Torsellini et Orlandini (1). François Suarez était digne, lui aussi, de faire partie de cette élite et de lui apporter le concours de sa science et de sa vertu. Cependant, quand il parut, on fut surpris : âgé de trente-deux ans seulement, modeste et réservé, rien en lui n'indiquait le professeur éminent qu'on était allé chercher jusqu'au fond de l'Espagne. Bientôt, on le jugea mieux, en le voyant à l'œuvre.

3. — Mais déjà, si nous en croyons ses historiens, la réputation qui l'avait précédé avait été confirmée par une circonstance qui le fit regarder comme un homme d'un mérite peu commun. Le souverain pontife Grégoire XIII serait venu en personne assister à sa première leçon. Le fait est affirmé par toutes les biographies, tous les dictionnaires historiques, partout où se rencontre l'éloge, même sommaire, du théologien (2). Et en vérité, on ne peut guère mentionner rien de plus significatif à la louange d'un professeur. Mais cette visite a-t-elle eu lieu réellement? Elle serait déjà extraordinaire, s'il s'agissait d'un maître vieilli dans les luttes doctrinales et en possession d'une vaste renommée. Or, Suarez était encore, dans le monde et même à Rome, presque un inconnu. L'unanimité des auteurs ne saurait ici en imposer beaucoup, car les suivants répètent ce qui a été dit par les précédents, sans le contrôler. Toutefois, les premiers s'appuient sur un témoignage trop grave et trop précis pour qu'il soit possible de n'en pas tenir compte. Dans son *Teatro de las Iglesias de España*, l'historien Gil Gonzalez d'Avila cite Suarez parmi les grands hommes qui ont illustré l'université de Salamanque, et, après avoir fait en quelques mots son éloge, il ajoute :

« Son ordre l'envoya à Rome pour enseigner la théologie au collège romain que venait de bâtir Grégoire XIII. Le premier auditeur qu'il eut

(1) Arch. centr. S. J. — *Rom. Catal. 1571-1597.*

(2) Descamps, IIe part., c. 7. — Sartolo, l. II, c. 6 — Massei, c. 8. — Etc.

à sa première leçon fut le pontife lui-même. Je l'atteste et puis le faire, car je me trouvai présent et j'entendis cette leçon (1). »

En présence d'une pareille affirmation, il faut admettre, semble-t-il, la vérité du fait ; mais il est difficile d'en déterminer les circonstances. Cela se passa, d'après le texte cité, *dans le collège que venait de bâtir Grégoire XIII*. Or, c'est dans l'ancien collège que Suarez commença ses cours. Nous avons vu que la première pierre du nouveau ne fut posée que le 11 janvier 1582, donc un an et demi après. Faut-il concilier entres elles ces données divergentes, en disant que Grégoire XIII vint entendre la première leçon que fit Suarez dans le nouveau collège à son inauguration ? Ce serait sans doute moins honorable pour le professeur, mais peut-être plus vraisemblable. Ajoutons que la chronique déjà citée du collège romain ne fait nulle mention spéciale de la faveur dont nous nous occupons, bien qu'elle relate plusieurs visites du pape. Ainsi, elle nous apprend que le 28 octobre 1584, fête des saints apôtres Simon et Jude, le pape inaugura, en les visitant, les nouvelles classes du collège romain.

« Il voulut, dit-elle, les parcourir toutes. Elles étaient tapissées de compositions en son honneur ; dans chacune il trouvait les élèves réunis et l'un d'eux le saluait en récitant un distique. »

Serait-ce alors que le pape, s'arrêtant plus longtemps dans la salle de théologie, aurait écouté, au lieu de ces deux vers, trop maigre hommage pour des théologiens, une leçon ou quelque dissertation académique prononcée par Suarez en son honneur (2) ?

(1) « Embiole su Religion á Roma que leyesse teologia en el colegio romano que acabava de edificar Gregorio XIII. El primer oyente que tuvó en su primera licion fue el mismo Pontifice. Doy testimonio dello que me halle presente al caso y oy la licion que leyó. » — D'après le *Diccionario universal de Hist. y de Geogr.*, de Fr. de P. Mellado, Gil Gonzalez Davila (ou de Avila) fut envoyé à Rome, très jeune encore, *siendo muy niño*, pour y faire partie de la maison du cardinal Pedro Deza, promu en 1578 et mort en 1600. Le *Diccionario Enciclopédico* de Montaner y Simón le fait naître lui-même en 1578 et mourir en 1658. Si cette date de naissance est exacte, Davila n'aurait eu que deux ans lors de la première leçon de Suarez. Mais il ne paraît pas possible de l'admettre. On sait, en effet, que Davila revint de Rome à vingt ans, qu'en 1597 il était déjà de retour, puisqu'il publia cette année-là un ouvrage à Salamanque, et probablement même de retour depuis un certain temps ; enfin, qu'il mourut en 1658 plus qu'octogénaire et tombé en enfance à cause de son grand âge : données qui ne permettent pas de placer sa naissance après 1577, mais engagent à la placer vers 1575.

(2) On pourrait objecter que, d'après une note précédente, les cours ne s'ouvraient alors que le 2 novembre et non le 28 octobre, date de cette inauguration des classes. Mais il put très bien arriver que, le pape voulant visiter les nouvelles classes avant l'ouverture des cours, on y ait convoqué pour ce jour-là les élèves.

Les documents nous manquent pour faire un choix définitif entre cette explication et l'assertion plus simple, trop simple peut-être, des anciens auteurs.

4. — Ce qui est plus certain et plus important aussi, c'est que l'enseignement de Suarez ne fut pas moins goûté à Rome qu'il l'avait été en Espagne.

« Il y enseigna cinq ans et avec le plus grand éclat, » dit la chronique du collège romain (1).

Toutefois, on peut se demander si son talent fut, à Rome, en dehors de sa classe, apprécié de tous à sa juste valeur ? Un mot du registre des informations de 1584 porterait à en douter :

« François Suarez : *santé médiocre — il souffre de la poitrine — très bon jugement — talent moyen — très versé dans la théologie — tempérament mélancolique — apte à tout, mais surtout à l'enseignement de la scolastique* (2).

Talent moyen ! Ce mot, il est vrai, dans le style de ces informations, n'indique rien qui reste au-dessous d'un bon et estimable niveau ; mais, même entendu dans ce sens, il s'harmonise bien mal avec les autres lignes du portrait, et paraît par trop parcimonieux envers un génie tel que Suarez. Le recteur Benedetto Sardi, auteur sans doute de ces informations, se connaissait-il peu en homme ? Ou bien Suarez ne se fit-il pas assez connaître ? De ces deux explications, lesquelles d'ailleurs ne s'excluent pas, la première n'a rien d'impossible ; la seconde est très vraisemblable. Jeune encore, étranger, d'un nom que nul ouvrage n'avait déjà porté dans le public, modeste comme partout dans sa chaire, où, sans souci de l'éclat, il ne cherchait que la richesse du fond et la clarté de la forme, renfermé dans son emploi et dans ses études, Suarez put ne laisser paraître que les qualités d'un excellent professeur et tenir dans l'ombre les dons d'un génie théologique de

(1) « Ve la lesse (la teologia)... con sommo plauso. » (MS. déjà cité : *Origine de Collegio romano*).

(2) Arch. centr. S. J. — *Rom. Catal. an. 1584 : « Francesco Suarez : Vires mediocres ; laborat dolore pectoris ; valet judicio ; mediocri ingenio ; in theologicis optime versatus ; melancolicæ complexionis ; ad omnia aptus præcipue ad docendam scholasticam.*

premier ordre. Entouré d'hommes que de longs et importants services, que des écrits remarquables avaient déjà illustrés, il se peut qu'il n'ait pas alors été regardé comme l'égal de ceux qu'il devait plus tard atteindre et dépasser de bien loin. A cela sa gloire n'aurait rien à perdre, pas plus que son caractère ni sa vertu.

Il serait intéressant d'établir, à toutes les étapes de son enseignement, la série chronologique des matières qu'il expliqua dans ses chaires successives. Pour Valladolid, nous avons pu le faire : pour Rome, nous le pouvons aussi. D'abord, l'éditeur du volume posthume *De fide, Spe et Charitate* dit formellement dans sa préface que Suarez enseigna ce traité des vertus théologales à Rome. En second lieu, Suarez lui-même dira dans une lettre à un de ses confrères : « J'ai enseigné le traité de l'incarnation à Rome en 1584 et 1585 (1). » Et voici qui complètera ces premières données et les précisera. Parmi les manuscrits de la bibliothèque de Carlsruhe se trouvent cinq de ces cahiers, si nombreux dans les anciennes bibliothèques, où les élèves écrivaient en classe les leçons des professeurs (2). Les titres indiquent que ces traités ont été pris aux cours de Suarez, à Rome et à la date qui répond à son enseignement. Les voici :

Année 1581-1582 : — *De voluntario et involuntario* (Saint Thomas (2ª. 2ªᵉ, q. VI) commencé le 20 octobre 1581. — *De vitiis et peccatis* (q. LXXI) du 12 février au 11 août 1582.

Année 1582-1583 : — *De gratia* (q. CIX) commencé le 4 novembre 1582. — *De fide,* commencé le 4 mai 1583.

Année 1583-1584 : — *De præcepto fidei,* commencé le 4 novembre 1583.

Année 1584 : — *De incarnatione.*

Sans date : — *De charitate.*

Ce traité de la charité doit venir après celui de la foi et se rapporter à l'année scolaire 1583-1584. Les cours commencent, en 1581, le 20 octobre, ensuite le 4 novembre, différence qui est en parfait accord avec ce qui a été dit plus haut. Rien n'indique à

(1) Suarez. *De Fide, spe et charitate.* Balthazar Alvarez Benevolo Lectori. — Lettre de Suarez au P. François de Benavides, recteur du collège d'Alcala, Avila, 15 septembre 1599 : « Lo de incarnatione ley en Roma el ano de 84 y 85. »

(2) Bibliothèque de Carlsruhe. MS. *Unbestimmter Herkunft,* 24, 26, 28, 34, 35.

quelle plume sont dûs ces manuscrits. Ne serait-ce pas à l'un de ces élèves du collège germanique, qui depuis sa fondation suivent les cours de l'Université grégorienne et reviennent ensuite dans leurs pays allemands pour y défendre la foi catholique? Cet auditeur de Suarez ne nous apprend rien de la première année de Rome, 1580-1581. Mais elle dut être remplie par les questions de *Fine ultimo hominis, de Beatitudine*, etc., auxquelles font suite les traités indiqués pour les années suivantes. En résumé, nous voyons que le professeur, qui avait commencé à Valladolid son enseignement de la théologie par la première partie de la *Somme*, le continua sur la seconde et aborda ensuite la troisième. C'était l'ordre naturel et le plus avantageux aussi pour une parfaite formation.

5. — Le collège romain offrait aux professeurs un avantage auquel d'ordinaire ils ne sont pas insensibles. Nous avons vu Suarez, à Valladolid, se plaindre de n'avoir à ses cours qu'une douzaine de jeunes Jésuites et la plupart trop faibles de santé. A Rome, plus de cent scolastiques remplissaient le collège, et la moitié environ suivait le cours de théologie. Jeune communauté d'une rare distinction et d'une admirable ferveur, disent les écrivains de l'époque. Saint Louis de Gonzague allait y venir, et l'on sait qu'il s'y trouva au milieu de compagnons dignes de converser avec un saint, de recevoir les premiers ses exemples, de lui en donner à leur tour dont il put lui-même profiter (1). Aux cours, ces religieux se trouvaient mêlés à de nombreux élèves

(1) Quelques auteurs (par exemple Descamps, V^e part., c. 12) veulent à tout prix accorder à Suarez l'honneur d'avoir eu Louis de Gonzague pour élève et à Louis de Gonzague l'honneur d'avoir eu Suarez pour maître. Il n'en fut rien : Suarez quitta Rome à la fin de l'année scolaire 1584-85. Louis n'y vint que pour l'année scolaire 1586-87. Dans le MS. déjà cité : *Origine del Collegio romano*, on lit à l'année 1587 : « Année heureuse entre toutes pour le collège romain par l'acquisition de son nouvel hôte, Luigi di Gonzaga. Il avait étudié la métaphysique sous le P. Paolo Valla, et, au bout de six mois passés au collège romain, il soutint publiquement, dans la grande salle, des thèses sur la philosophie entière. »

Les catalogues le signalent ainsi :

En 1587 : « Luigi Gonzaga : Castiglionensis in Lombardia; ætas : 19 ann.; vires : imbecilles; tempus societatis : ab anno 1585 in noviciatu; tempus studiorum : extra societatem cursui (philosophiæ), nunc theologus anno 1°... »

En 1590 : « Aloysius Gonzaga : Mantuanus; ætas : 23 ann.; vires : infirmus; tempus societatis : 5; studia : extra, humanitati et philosophiæ; in soc. theologiæ 4 ann. » — Il mourut l'année suivante.

externes, germaniques et autres pensionnaires de divers collèges. En dehors même des leçons, ils avaient avec eux des relations fréquentes. « Dans chaque cours, dit le coutumier du collège romain alors en vigueur, on désigne quelques-uns de nos Frères, pour converser avec les élèves externes et leur faire du bien (1). » C'est ici, comme nous l'avons vu à Salamanque, l'apostolat des étudiants du dehors par ceux du dedans, et l'apport de ceux du dehors à la formation apostolique de ceux du dedans. Plusieurs de ces élèves de Suarez ont laissé des traces glorieuses dans l'histoire de la Compagnie, trois surtout qui dépassèrent, chacun dans sa voie, tous les autres : Mutius Vitelleschi, le successeur d'Aquaviva dans le généralat, Henri Garnet, l'illustre martyr anglais, et Léonard Lessius, l'auteur de savants et pieux ouvrages de théologie et d'ascétisme.

Sur ce dernier, comme sur Luis de la Puente à Valladolid, Suarez exerça une influence particulière. Jeune encore, Lessius avait étudié, puis durant sept ans enseigné la philosophie à Douai. En même temps, il apprit seul la théologie. Sa méthode de travail mérite d'être mentionnée. Il lisait une question dans un bon auteur, assez attentivement pour en retenir les données et les aspects divers. Puis, il fermait le livre et fermait aussi la fenêtre de sa cellule, pour s'obliger à réfléchir sans distractions et sans autre guide que son intelligence. Alors, dans ces ténèbres extérieures, seul en face de son problème théologique, il en déterminait nettement la position, cherchait les diverses solutions qu'on pouvait imaginer, précisait celle qu'avait apportée l'auteur, discutait les arguments qui l'appuyaient, marquait les points faibles par où elle pouvait être attaquée, enfin s'arrêtait lui-même à celle qui lui paraissait préférable. Ce n'est qu'alors, après avoir ainsi traité et comme écrit dans son cerveau toute sa doctrine, que, rouvrant à la lumière la chambre et les yeux, il prenait la plume pour résumer brièvement la matière et noter les difficultés qui restaient encore à résoudre.

Cette méthode procura à Lessius les avantages ordinaires de

(1) Arch. centr. S. J. — *Romana, Histor. Coll. rom.*, t. I, docum. v, 1574 : « Consuetudini del collegio romano. »

l'effort personnel, vigueur de l'intelligence, puissance d'invention, originalité des conceptions. Mais, poussée à l'excès, elle faillit compromettre le succès d'études faites sans autre maître que soi-même.

Il fut envoyé à Rome pour y repasser sa théologie, tout en remplissant les fonctions de répétiteur au collège anglais. Suarez, chargé de le diriger, remarqua vite la perplexité d'esprit qui l'arrêtait. Partagé entre l'instinct naturel et l'habitude de suivre les lumières de sa raison et une crainte respectueuse de s'écarter des grands docteurs catholiques, il restait, sur plusieurs questions importantes, hésitant et ne sachant comment avancer. Suarez dissipa ses appréhensions, en lui faisant comprendre qu'il était permis, et qu'il devait lui-même se permettre, sans scrupule, de s'écarter parfois des maîtres, en des opinions qui n'intéressaient ni la foi ni les mœurs. Il savait que ce conseil s'adressait à un esprit trop sage et trop droit pour en abuser. Lessius s'enhardit, prit confiance en ses propres pensées et y gagna une grande fermeté intellectuelle. Plus tard, quand il écrira son traité de la *Prédestination*, Suarez trouvera, mais à tort, que son disciple a trop bien profité de sa direction (1).

6. — Jeune encore comme il l'était et réussissant comme il réussissait, il semblait que Suarez dût poursuivre longtemps encore, au collège romain, sa carrière de professeur. Bientôt, cependant, il fallut songer à lui trouver un remplaçant. La lettre suivante d'Aquaviva à Fabio de Fabiis, provincial de Rome, alors à Pérouse, en donne la raison ; elle est du 25 juillet 1585 :

« Je dois informer Votre Révérence, bien que déjà, si je ne me trompe, le recteur du collège lui ait écrit à ce sujet, que le Père François Suarez, très affaibli et souffrant à la suite de ses fatigues passées, doit absolument être déchargé de ses fonctions et renvoyé en Espagne. Pour le remplacer, on propose le Père Gaspar Gonzalez ou le Père Tosca ou le Père Jean Azor ou le Père Gabriel Vazquez, actuellement professeur à Alcala, où on est très satisfait de son enseignement (2). »

(1) *De Vita et Moribus Leonardi Lessii*, cura et sumptibus Thomæ Courtois, Bruxellæ, 1640. (Ch. IV.)

(2) Arch. centr. S. J. — *Roman. Epist. gener. 1580-1591*. — Aquaviva à Fabio de Fabiis, provincial, à Peruggia, 27 juillet 1585.

Suarez, en effet, s'était trouvé très mal du climat de Rome, dont l'influence avait été aggravée aussi par des travaux excessifs et par les austérités : des humeurs, des fluxions, des affections de poitrine l'avaient fait beaucoup souffrir. Il avait cherché du soulagement dans la plus sévère abstinence, retardant son repas jusqu'au soir et l'allégeant le plus possible. Cette hygiène lui avait bien procuré un peu plus de liberté de tête pour l'étude, mais au détriment de son corps, qu'elle avait de plus en plus amaigri et affaibli. De là, l'avis des médecins qui le renvoyaient en Espagne.

Trois jours après la lettre précédente, Aquaviva écrivait au Père Antoine Marcen, provincial de Tolède :

« La nécessité, où se trouve le Père François Suarez, de refaire sa santé et ses forces affaiblies par le travail, nous oblige à nous priver de lui et à l'envoyer dans un pays où l'air lui sera plus favorable. Pour le remplacer, nous avons besoin du Père Gabriel Vazquez, en ce moment professeur à Alcala. Tout bien pesé, c'est lui qui paraît le plus capable de donner ici la satisfaction qu'on attend. Faites-le partir sans retard. Je sais qu'il sera vivement regretté au collège d'Alcala, et d'autant plus que le Père Azor, lui aussi, est retenu à Rome. Aussi je compte sur votre prudence pour exécuter cet ordre et le faire agréer du Père recteur. Vous lui ferez observer d'abord que la chaire du collège romain exige, surtout dans ces temps-ci, un homme d'une science qui lui fasse honneur, d'une vertu et d'un caractère qui aident à l'union des cœurs. Vous ajouterez que le Père François Suarez accepte de remplacer le Père Vazquez. Il le pourra, tout en se reposant, parce que, ayant achevé ici le traité de l'incarnation, que le Père Vazquez enseigne chez vous, il n'aura besoin, pour le continuer, ni de travailler beaucoup, ni de négliger le soin de sa santé. Quant à son talent, il vous est connu : vous pourrez donc vous porter garant de sa capacité et de son mérite. Je vous expédie cette lettre par la voie de France, sans attendre le courrier d'Espagne, parce que, les cours s'ouvrant ici le 1er novembre, il faut que le Père Vazquez parte au plus tôt pour arriver à temps, ou du moins avec le moins de retard qu'il se pourra. S'il n'a pas fait encore la profession, faites-la lui faire, en le dispensant de tout ce qui pourrait retarder son voyage : il vaut mieux qu'il l'ait faite avant de partir, que d'avoir à la faire ici à son arrivée. Je voudrais pouvoir lui indiquer exactement les matières qu'il devra enseigner. Ce sera probablement ce qui reste de la troisième partie de saint Thomas, c'est-à-dire les sacrements, mais ce n'est pas encore certain : qu'il apporte donc tous ses écrits. Le Père Suarez partira d'ici au milieu du mois d'août, pour passer en Espagne à la première occasion. On assure qu'il trouvera

des galères au commencement de septembre. Il se rendra le plus tôt possible à Alcala. Je vous renverrai le Père Azor dès qu'il en aura fini avec le *Ratio studiorum*, dont il s'occupe encore, ainsi que je vous l'ai déjà écrit (1). »

Vazquez fit, au mois de septembre, sa profession au collège de Belmonte, dans sa ville natale même, et partit aussitôt avec le Père Paterno pour l'Italie, tandis que Suarez était déjà sur le chemin de l'Espagne (2).

La recommandation, faite dans la lettre précédente au sujet de la profession de Vazquez, fut probablement une précaution inspirée par le malentendu qui avait retardé celle de Suarez. Il avait quitté l'Espagne au moment où l'on venait d'y envoyer l'avis qui l'appelait à la faire. Les supérieurs de la province pensèrent qu'il la ferait en arrivant à Rome : ceux de Rome pensèrent qu'il l'avait faite avant de venir, et les uns comme les autres n'y songèrent plus. Pour lui, prenant à la lettre la règle de saint Ignace, qui réserve aux supérieurs toute l'initiative au sujet de ces promotions, il ne dit rien et attendit. Près de trois ans plus tard, il arriva que quelques-uns de ses collègues furent amenés, au cours de leur conversation, à se demander depuis combien de temps il était religieux et profès de l'ordre ; et, comme ils ne savaient où trouver ce renseignement, ils allèrent l'interroger lui-même. La méprise ainsi découverte fut aussitôt réparée : le 29 mai 1583, fête de la Pentecôte, il fit la profession avec neuf autres Pères, entre les mains du Père général, dans l'église de la maison professe. Le vendredi suivant, 3 juin, dans la chapelle des scolastiques du collège romain, en présence du recteur, le Père Benedetto Sardi, il prononça les vœux simples qui complètent les engagements des profès (3). Par suite des circonstances, il avait

(1) Arch. centr. S. J. — *Tolet. Epist. gener. 1584-1588.* — Aquaviva à Ant. Marcen 30 juillet 1585.

(2) Les biographes semblent s'être concertés pour donner au séjour de Suarez à Rome une durée de huit ans (Descamps, II[e] part., c. 8 ; Sartolo, l. II, c. 7 ; Massei, c. 8 ; etc.). Ils se trompent tous ensemble. Les documents cités ont établi clairement, qu'arrivé en octobre 1580, Suarez partit en août 1585 : ce séjour fut donc à peine de cinq ans.

(3) Arch. centr. S. J. — *Liber eorum qui professionem emiserunt ab anno 1581* : « 29 maii 1583, Romæ in manibus Patris Generalis : Jacobus de Cisneros, Ludovicus Mansenius, Lucas Pinellus, *Franciscus Suarez,* Franciscus Vaez, Franciscus Rodriguez-

été profès des trois vœux après sept ans seulement de vie religieuse : par suite d'un oubli, il n'était profès des quatre vœux qu'après dix-neuf ans : son silence seul, sans parler de tout le reste, avait prouvé combien il méritait de l'être plus tôt. Il ne garda de ce retard aucun ressentiment. Dans son traité de l'Institut de la Compagnie, il se fait l'apologiste de cette règle de saint Ignace, qui, sans fixer un temps après lequel le religieux aurait droit à la profession, la laisse à la libre décision des supérieurs. Mais, objecte-t-il, s'il en est ainsi, diverses causes ne pourront-elles pas amener des inégalités choquantes entre religieux et d'apparentes injustices ? Et parmi ces causes il en signale une, qui a dû lui être suggérée par le souvenir de ce qui lui était arrivé : les supérieurs ne pourront-ils pas, surtout avec un si grand nombre de sujets, ignorer si tel d'entre eux a fait, ou non, sa profession ? C'est possible, répond-il, mais ces inconvénients seront rares et dès lors il n'y a pas lieu d'en tenir compte, quand l'intérêt général exige cette constitution (1).

7. — Pendant son séjour à Rome, Suarez avait reçu une nouvelle qui lui apporta à la fois joie et tristesse. Nous avons laissé au noviciat, en 1573, son jeune frère, Gaspar de Toledo, qu'il avait amené de Grenade : « frère très ressemblant à son aîné, dit une chronique, par la vertu et par le talent, modèle d'innocence et de ferveur, chez qui s'alluma un ardent désir de porter la lumière de l'Évangile aux infidèles, dans l'espoir d'arroser de son sang des terres si fertiles en palmes et en couronnes. » Au cours de ses études de théologie à Salamanque, en 1579, il obtint cette faveur, et fut envoyé au Mexique (2). A cette

Carolus Petranigra, Hieronymus Platus, Joannes de Cetina. » Les deux formules de ces vœux, la première autographe, la seconde signée seulement par Suarez, sont conservées dans ces archives. — Cf. Sartolo, l. IV, c. 4.

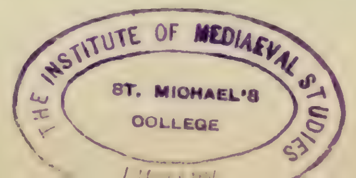
(1) Suarez, *De Instituto Soc. Jesu*, l. VI, c. 1, n° 3. — Il y est dit, à propos des cinq vœux simples qui complètent les quatre vœux solennels des profès : « Hæc vota post aliquod tempus et interdum post aliquot dies emittuntur. » (*Ibid.*, c. XI, n° 2). Suarez se rappelait que, pour lui, il y avait eu cinq jours d'intervalle entre les deux émissions.

(2) Arch. centr. S. J. : *Mexican. Catalog. triennalis*. — En tête de ce codex, on lit : « Los Padres y Hermanos que fueron en esta flota que partió a 29 de mayo 1579 para la Nueva España son los siguientes : P. Antonio de Torres, P. Francisco Ramirez, P. Bernardino de Acosta, el hermano Gaspar de Toledo natural de Granada hijo del licenciado Gaspar de Toledo y de doña Antonia Vazquez, de edad de 25 años, de Compañia 6. A oydo

époque, le dominicain Domingo de Salazar fut nommé par Philippe II premier évêque des îles Philippines, récemment conquises par les Espagnols. Salazar pria le roi de lui faire accorder quelques religieux de la Compagnie, pour l'aider dans sa difficile mission. Le roi le lui promit. Il partit alors avec vingt-deux sujets d'élite de son ordre. Douze moururent en mer : les dix survivants n'arrivèrent au Mexique qu'épuisés par la fatigue et les maladies. Avant de continuer son voyage, l'évêque fit valoir la promesse du roi auprès du Père Jean de la Plaza, provincial des Jésuites dans ce pays. Il en obtint quatre religieux, le Père Antoine Cedeño, recteur du collège de Mexico, le Père Alonso Sanchez, recteur du séminaire de La Puebla de los Angeles, le Frère Gaspar de Toledo et un coadjuteur. Le prélat et son escorte de missionnaires dominicains et jésuites partirent du port d'Acapulco le 29 mars 1581. Gaspar de Toledo, à l'exemple de ses compagnons, fit du vaisseau le théâtre de son premier apostolat, vivant de la ration des matelots, se mettant au service de tous, les édifiant par sa généreuse et aimable vertu. Mais la vigueur du corps n'égalait pas en lui celle de l'âme. Il tomba malade et mourut dans la traversée, « abordant, dit le narrateur, à son véritable port, lorsque ses compagnons cherchaient encore le leur ». Quand on voulut rassembler ce qu'il laissait, on ne trouva qu'un livre, le *Contemptus mundi*, son chapelet et ses instruments de pénitence. Il avait appris de Xavier et de ses imitateurs que, pour les conquêtes qu'il ambitionnait, ces armes suffisaient (1). Les trois autres Jésuites, à travers beaucoup de privations et de souffrances, implantèrent la Compagnie aux Philippines, où elle se livra dans la suite et se livre encore de nos jours à l'apostolat le plus fécond : magnifique mission dont Gaspar de Toledo fut le premier fondateur par les mérites de sa mort prématurée.

el curso de artes en la Compañia y un año de theologia. Vinó del collegio de Salamanca. » Deux scolastiques encore, puis cette mention : « Los sobredichos vinieron de Castilla la Vieja. » Puis trois autres Pères et six scolastiques, venus des autres provinces d'Espagne, surtout de celle d'Andalousie : en tout quinze religieux. Dans le même codex, le premier catalogue de la province du Mexique, qui est celui de 1580, porte vingt-trois scolastiques, parmi lesquels le frère Gaspar de Toledo, qui seul fut choisi pour aller fonder la mission des Philippines. Son nom est barré, avec la mention en marge : « murió ».

(1) *Chrono-historia de la Provincia de Toledo de la Compañia de Jesus*, por el P. Alcazar. An. 1582.



Dès qu'elle fut connue d'Aquaviva, il voulut l'annoncer lui-même à François Suarez et lui exprimer, en lui communiquant la lettre qui en apportait la nouvelle, ses regrets et ses félicitations pour la fin généreuse de cette courte mais si belle existence. Dans cette première lettre, écrite par ces premiers missionnaires des Philippines, les premières lignes sont consacrées à notre jeune martyr de l'apostolat, prémices de tant d'autres. Les voici, prises sur l'autographe même du Père Cedeño :

Manille, *12 juin 1582*. — Mon très Révérend Père en Jésus-Christ. L'année dernière, 1581, par ordre de notre Père Éverard Mercurian, le Père docteur Plaça, provincial de la Nouvelle Espagne, envoya à ces îles Philippines quatre religieux de la Compagnie, le Père Alonso Sanchez, le Frère Gaspar de Toledo, étudiant de théologie, le Frère Nicolas Gallardo, coadjuteur temporel, et moi. Nous partîmes le 29 mars d'Acapulco, port où l'on s'embarque pour ces régions. A peine étions-nous au large, que le Frère Toledo fut pris d'une très forte fièvre, qui mit fin à sa vie au bout de neuf jours, en dépit de tous les remèdes usités en pareil cas. Il faut l'attribuer en partie aux chaleurs excessives, causées par le calme qui règne d'ordinaire au sortir du port, pendant dix ou douze jours, jusqu'à ce qu'on ait avancé de douze degrés vers la haute mer. Sont morts aussi : un Père déchaux, un autre de l'ordre des Augustins, un clerc et deux séculiers, qu'il plut au Seigneur de prendre parmi nous. Le Frère Toledo mourut un samedi, jour consacré à Notre-Dame pour qui il avait une tendre dévotion. Nous avons la confiance que Dieu l'a reçu dans sa gloire, car, sans parler de la vertu peu commune et de la ferveur religieuse qu'il montra toujours, il s'était préparé à tout, pendant le mois environ que nous eûmes à attendre au port, s'adonnant à l'oraison jusqu'à rester plus de deux heures à genoux sans se lever. Dans sa maladie, il fit preuve d'une grande conformité à la volonté de Dieu, supportant la souffrance, quelque vive qu'elle fût, avec beaucoup de courage et de joie, ne faisant entendre aucune plainte, ne donnant aucun signe d'impatience. Nous en avons tous gardé beaucoup d'édification, mais beaucoup de tristesse aussi d'avoir perdu un tel sujet. Dieu cueille le fruit dès qu'il est mûr (1) ».

Gaspar de Toledo a été mis, aussi bien que son frère, dans le *Ménologe* de la Compagnie, galerie de ses hommes les plus éminents en vertu: le jeune religieux à côté du grand docteur, comme pour rappeler que la vertu seule peut suffire et que, sans elle, le génie ne servirait de rien (2).

(1) Arch. centr. S. J., *Philippin. Histor. Docum. 3.*

(2) *Ménologe de la Compagnie de Jésus*, par le P. Elesban de Guilhermy. Assistance d'Espagne, 26 avril.

8. — Un troisième religieux, du même nom et du même sang, allait venir bientôt prendre la place laissée par le jeune missionnaire. Le frère des deux premiers, Jean Vazquez de Toledo, resté comme chef de la famille à Grenade, était père de sept enfants. L'aîné, Gaspar Suarez de Toledo, fut envoyé tout jeune à Salamanque, comme autrefois son oncle, pour y étudier le droit canon, et, comme lui, laissant ses cours inachevés, il vint s'offrir à la Compagnie. Dans l'ancien *Livre des Admissions* (1) on lit, à l'année 1589 :

« Le Frère Gaspar Suarez de Toledo, né à Grenade, fils légitime de Jean Vazquez et de Doña Antonia Vazquez, âgé de seize ans, a été reçu dans ce collège de la Compagnie à Salamanque, par le Père Gil Gonzalez, provincial de Castille, et par les Pères recteurs, désignés conformément au *Motu proprio* de Sixte V (2), sous le rectorat du Père François Labata, après avoir subi l'examen ordinaire : ne se trouvant lié par aucun empêchement, il a été admis à la première probation le 21 avril 1589. Dont il fait foi en signant de son nom. A Salamanque : Gaspar Suarez de Toledo. — Je l'atteste aussi : Gaspar Astete. — « Note ajoutée : neveu du Père François. Il mourut dans ce collège. »

En suivant les catalogues, nous trouvons ce jeune religieux, à Villagarcia, où il fait son noviciat et complète pendant deux ans ses études littéraires ; au collège d'Oviedo, où il enseigne le latin pendant deux ans ; à celui de Palencia, où il suit le cours triennal de philosophie ; à celui de Valladolid, où, de 1597 à 1601, il étudie la théologie. Aux mêmes étapes de sa vie, les informations des supérieurs signalent, chez le novice, un talent de niveau moyen, un caractère agréable, beaucoup de candeur, de sérieuses promesses pour l'avenir ; chez le professeur de latin, des aptitudes pour l'enseignement ; chez l'étudiant, un succès ordinaire, un naturel heureux et doux, beaucoup d'application à s'acquitter de ce qui lui est demandé, sans que se soit manifesté aucun talent spécial (3). Le neveu resta donc inférieur à l'oncle ; mais il eut cet ensemble de qualités qui fait le religieux édifiant

(1) Déjà mentionné. Voir note 1 du chap. II, liv. I.

(2) Allusion sans doute à la Constitution de Sixte V (1587), réglant le mode d'admission des novices. V. Suarez, *De statu religioso*, l. V, c. X, n° 11, éd. Vivès, t. XV, p. 345.

(3) Arch. centr. S. J. — *Tolet. Catal. ann. 1590* et sqq.

et paisible, capable et dévoué, non moins cher à sa communauté que précieux pour la population qui l'entoure.

L'oncle envoyait à son neveu un exemplaire de ses ouvrages à mesure qu'ils paraissaient : rien de plus naturel. Il était naturel aussi que le neveu désirât garder ces œuvres de son oncle. Voici cependant ce que lui écrivait Aquaviva, le 30 septembre 1604 ; il était alors au collège de Léon :

« J'ai reçu votre lettre du 4 août dernier, où vous me demandiez la permission de conserver et d'emporter, partout où vous serez placé, les volumes du Père Suarez qui sont entre vos mains. Mais ne serait-ce pas s'écarter un peu de cette perfection de pauvreté que demandent nos Constitutions ? De plus, une porte serait ainsi ouverte, par où d'autres viendraient faire la même demande ; et, de fait, il en est déjà qui l'ont faite, mais on leur a répondu par un refus. Je désire donc que vous fassiez don à quelque collège des volumes que le Père Suarez vous a envoyés. Soyez sûr que partout où vous vous trouverez, on vous procurera les livres dont vous aurez besoin pour bien remplir vos fonctions (1). »

Il y eut là sans doute pour Gaspar occasion à un sacrifice assez sensible. Et il dut aussi se le rappeler lorsque, plus tard, il put lire, dans le traité de l'Institut de la Compagnie, laissé par son oncle, certain passage (livre IV, ch. VII, n° 5) où le grand théologien reconnaît que ce renoncement à toute propriété, à toute appropriation, même de livres, est, pour des religieux voués aux travaux de l'esprit, un des effets les plus mortifiants de la parfaite pauvreté. Mais il y vit aussi par quelles graves raisons est justifiée cette rigueur.

La vie active de Gaspar Suarez s'écoula en grande partie et se termina au collège de Salamanque, où il était employé aux fonctions sacerdotales, surtout au ministère de la confession. Dans un ancien *Diario* (2) ou *Journal* de cette maison, il se trouve souvent mentionné, à propos de ses ministères ou de quelques circonstances de sa vie. Ainsi, au 6 juillet 1622 : « Départ du Père Suarez pour Palencia, où son frère, le chanoine de cette église, est très malade. » — Au 21 juillet 1622 : « Retour du

(1) Arch. centr. S. J. — *Epist. gener.* Aquaviva à Gaspar Suarez de Toledo, 20 septembre 1604.

(2) Bibliot. de la Universidad de Salamanca. Manuscritos : *Diario del colegio real de los Jesuitas.*

Père Suarez de Palencia, où il était allé pour la maladie et la mort de son frère. » — En avril 1645 il est nommé parmi ceux qui assistent à la Congrégation provinciale, de même en 1649. Vient enfin, au 4 août 1652, la mention suprême :

« Aujourd'hui est mort le Père Gaspar Suarez de Toledo, à cinq heures et quart du matin. Il a été enterré à quatre heures du soir. On a chanté un nocturne, et, le lendemain, la messe a été chantée pour lui. Il est enterré au pied de l'autel du *Santo Christo.* »

Un autre manuscrit, *le Libro de Defunciones, Livre des Décès*, ajoute quelques détails intéressants :

« Le 4 août, est mort dans ce collège le Père Gaspar Suarez, profès des quatre vœux, âgé de 79 ans, neveu du Père François Suarez. Il fut un vaillant ouvrier et surtout un confesseur infatigable, pendant les quarante ans environ qu'il vécut dans ce collège. Aimable et bon, il attirait de toute la ville à son confessionnal et remplissait le même ministère pour les Pères et Frères de la communauté, où il a laissé les plus vifs regrets. Il traitait tout le monde avec une charmante simplicité, mais se montrait très jaloux de l'honneur de la Compagnie, notamment de son honneur doctrinal. Aussi, se tenait-il au courant de tout ce qui concernait les opinions du Père François Suarez et sentait-il vivement tout ce qui tendait à léser cet honneur. Déjà aux prises avec sa dernière maladie, ayant appris qu'un ouvrage parlait de certains auteurs avec peu de respect, il insista pour qu'on prévînt le Père provincial et qu'on le priât d'y mettre ordre. Il mourut comme il avait vécu, pour ainsi dire au confessionnal : car la veille encore, de son lit, il entendit des séculiers qui étaient venus le demander. (1) »

On a retrouvé et publié plusieurs lettres de Gaspar Suarez de Toledo à des confrères (2) ; elles renferment d'intéressants détails sur des événements du temps, sur la Compagnie et sur Salamanque. Alors, commençait pour cette université la période de décadence. Plusieurs lettres signalent une grande diminution d'étudiants et l'attribuent en partie aux querelles et aux meurtres qui se multipliaient au sein de cette jeunesse ou à son occasion. Ainsi, à la date du 15 septembre 1640, Gaspar Suarez écrivait :

« De nos côtés, beaucoup de morts violentes, cinq ou six depuis peu.

(1) *Ibid.*

(2) Ces lettres se trouvent à Madrid, Bibliot. de la Academia real de Historia, fonds *Papeles de Jesuitas.* La plupart ont été publiées par cette académie dans son *Memorial historico-español.* Cartas de Jesuitas, t. III, p. 245, 317, 441, 445, 486 ; t. IV, p. 28, 29, 481.

La dernière eut lieu hier, où un clerc du pays de Valence, repris par son cousin pour une espièglerie, l'a tué. L'avant-dernière eut lieu le jour de la Nativité de Notre-Dame. Un mari, voyant sa femme causer au sortir de l'église avec un jeune homme, se précipita sur eux. Le jeune homme s'étant réfugié dans l'église, le mari revint à sa femme, dirigea sur elle un pistolet qui ne partit pas, et la frappa alors de vingt ou vingt-et-un coups de poignard. Voilà déjà, assure-t-on, quarante-six crimes de cette nature dans le ressort de Salamanque ; et il ne semble pas que, d'un seul d'entre eux, il ait été fait justice. » — « Le jour de la fête de tous les saints, dit une autre lettre du 6 novembre 1638, deux étudiants, l'un de Biscaye, l'autre de l'Estramadure, se prirent de querelle à l'escrime et résistèrent à tout ce qui fut fait pour les calmer et les séparer. Celui d'Estramadure sortit un pistolet et chercha par deux fois à le décharger sur l'autre, mais sans y réussir. Alors, le Biscayen se jeta sur lui, furieux, et lui porta deux coups terribles de poignard à la bouche et à l'estomac, puis il le laissa mourant. Plaise à Dieu que ces barbaries ne fassent pas diminuer encore le nombre des étudiants qui est déjà si petit ; car on assure que cette année ils arrivent à peine à mille. » — Deux ans après il écrivait encore, le 20 octobre 1640 : « Les étudiants ne sont arrivés et n'arrivent que peu nombreux. »

Gaspar Suarez d'ailleurs, dévoué corps et âme à cette jeunesse universitaire, s'en s'exagérait beaucoup la diminution progressive. Le XVIIe siècle s'était ouvert avec 5131 étudiants, et il devait se fermer avec 2000. En 1638, ils étaient 4302, quatre fois plus que ne disait la lettre citée. Il est vrai qu'entre l'état réel et les *Libros de Matrículas*, diverses causes amenaient d'ordinaire de notables écarts.

Dans les quelques pages qui viennent d'être écrites, se trouve rassemblé à peu près tout ce que nous savons du neveu de Suarez. Il reparaîtra cependant encore, une fois ou l'autre, dans cette histoire, manifestant, à l'occasion des ouvrages et des doctrines de son oncle, le zèle attentif qu'a signalé sa notice nécrologique.

9. — Avant de suivre Suarez en Espagne, il convient de parler d'une œuvre de première importance pour la Compagnie, à laquelle il fut appelé à prendre part, d'abord à Rome et de nouveau, bientôt après, à Alcala. Son rôle n'y fut que secondaire ; mais en la dégageant de l'ombre à l'aide de documents inédits, nous serons amenés à saisir sur le fait soit les préoccupations de son ordre, soit ses propres pensées, au sujet de certaines ques-

tions pratiques d'enseignement. Pour tout exposer d'une seule traite, nous devrons avancer au delà du temps où nous sommes ; l'inconvénient sera moindre que de morceler la matière.

Aquaviva avait chargé une commission de six Pères, appelés de divers pays, de préparer le *Ratio studiorum*. Retirés pendant l'hiver dans la Pénitencerie de Saint-Pierre et pendant l'été sur les hauteurs plus saines du Quirinal, au noviciat de Saint-André, ils se mirent à l'œuvre le 8 décembre 1584 et terminèrent vers le milieu de l'année suivante (1). Leur travail fut tout d'abord soumis à l'examen de six des principaux maîtres du collège romain (2). Suarez était du nombre. Nous trouvons son avis mentionné dans le compte rendu des premières séances de ce jury (3). Ainsi il pense, avec son collègue et compatriote Pierre Parra, que le cours de théologie doit durer quatre ans, s'il y a trois professeurs, et cinq, s'il n'y en a que deux. Les quatre autres Pères ne demandent que quatre ans, même avec deux classes seulement par jour. Ceux qui connaissent l'ampleur, avec laquelle Suarez développe les questions, comprendront qu'il penchât vers la mesure la plus large. Il s'agissait, d'ailleurs, de la théologie tout entière, la morale restant alors partout mêlée au dogme d'où elle découle ; et il importait d'autant plus de ne pas la sacrifier, que les élèves des cours de scolastique ne suivaient pas ceux de casuistique.

(1) V. le *Proœmium* de la 1re édition du *Ratio*, imprimée au collège romain en MDLXXXVI, sous ce titre : *Ratio atque institutio studiorum per sex Patres, ad id jussu R. P. Præpositi Generalis deputatos, conscripta*. — Cette édition n'existait pour ainsi dire plus, tant il était difficile d'en rencontrer un exemplaire, même dans les grandes bibliothèques. Mais le texte complet en a été récemment reproduit dans le tome V de la collection *Monumenta Germaniæ Pædagogica* (Berlin, 1887), dont les tomes II, V, IX, XVI, se rapportent à l'enseignement de la Compagnie.

Dans le *Proœmium*, les Pères de la Commission sont ainsi désignés : « Ex Hispania venit P. Joannes Azor, ex Lusitania P. Gaspar Gonzalez, ex Gallia P. Jacobus Tirius, ex Austria P. Petrus Busæus, ex Germania Superiore P. Antonius Guisanus, Romæ commorabatur P. Stephanus Tuccius. Omnes administrandarum scholarum usu præditi ac in omnibus pæne facultatibus versati... » Il ne faut pas confondre cette commission avec celle de douze membres qui avait été nommée en 1581 pendant la IVe congrégation générale (V. son décret 31). Trop nombreuse ou trop distraite, elle ne paraît pas avoir travaillé efficacement à la préparation du *Ratio*.

(2) Ces Pères étaient : les trois italiens Benedetto Sardi, recteur, Robert Bellarmin, prof. de controverses, Augustin Justiniani, prof. de théol., et les trois espagnols Pierre Parra, préfet des études, François Suarez, prof. de théologie, Benoît Pereira, prof. de rhétorique.

(3) Arch. centr. S. J. : *Documenta de Ratione studiorum 1581-1613. Censura Patrum Collegii romani circa ea quæ a Patribus Deputatis de ordine ac ratione studiorum præscripta sunt.*

Sur des points tout techniques, tel que la manière de traiter les questions, de diriger les argumentations, d'exciter l'ardeur des élèves, de partager au besoin la casuistique entre deux professeurs, de contrôler l'enseignement, Suarez en général défend la liberté et les usages locaux contre une réglementation trop minutieuse. Il est d'avis que l'enseignement ne doit pas être une dictée morte, mais une parole assez vivante pour aider l'intelligence, assez lente pour que la plume puisse la suivre. Il accorde au préfet des études le droit de faire supprimer, dans les thèses proposées pour les argumentations, tout ce qui serait d'une orthodoxie douteuse ; mais il demande que le préfet traite en personne ces questions avec le professeur, sans jamais charger un disciple de lui notifier ses intentions : réminiscence, sans doute, de quelque indélicatesse semblable dont il avait souffert ou vu souffrir.

Ce premier examen du *Ratio* en projet, commencé avec Suarez, se continua et s'acheva sans lui après son départ de Rome. Alors, la commission retoucha son travail, qui fut imprimé l'année suivante et envoyé aux provinces de l'ordre pour y être soumis au jugement des hommes les plus compétents. Ce fut la première édition du *Ratio*, celle de 1586, mais édition plus apparente que réelle, l'impression du petit livre n'ayant d'autre but que d'en faciliter partout l'étude en multipliant les exemplaires.

A Alcala, ce second examen fut confié aux Pères Alonso de Sandoval, recteur, François Suarez, Cyprien Suarez, et Jean de Florencia. Ils formulèrent leurs appréciations dans deux rapports, signés, le premier par les quatre membres de la commission, le second par les seuls Pères François Suarez et Florencia (1). Le résumé que nous allons donner de ces documents inédits montrera avec quelle liberté était jugé le projet de la commission de Rome. Il montrera aussi quelle autorité et quelle prudence il fallut aux supérieurs, quel esprit d'obéissance aux inférieurs, pour qu'un

(1) Madrid, Archives de la *Acad. de Historia,* Jesuitas, Legago $\frac{11-11-4}{75}$. Ce sont des rapports originaux avec signatures autographes. Le P. Juan de Florencia, encore jeune mais d'un remarquable talent, avait, en 1585, soutenu des thèses sous la présidence de Vazquez, en présence de Philippe II, des princes et des infantes, dans le *patio* richement décoré du collège d'Alcala. Une mort prématurée l'empêcha de réaliser les espérances qu'il avait fait concevoir.

plan d'études identique fût accepté et mis en pratique dans toute la Compagnie, dès qu'il eut été enfin imposé comme une sorte de charte de l'enseignement. Il convient cependant d'ajouter que, alors, grâce à une moindre complexité des études et à l'influence dominante de quelques grandes universités, dont les élèves devenus maîtres avaient porté au loin les usages, il y avait, dans les matières et dans les méthodes d'enseignement, de pays à pays, beaucoup moins de divergence que de nos jours.

10. — Le *Ratio* de 1586 comprenait deux parties : la première, doctrinale, donnait d'abord des règles directrices pour l'orthodoxie des opinions, puis deux catalogues de propositions, les unes interdites, les autres imposées ; la seconde partie, toute pratique, traçait l'organisation des études et les méthodes d'enseignement.

Ces catalogues prohibitifs avaient été suggérés par des appréhensions qui se manifestaient de plus en plus vives dans la Compagnie, à mesure que l'enseignement des hautes sciences s'y développait. On craignait d'abord qu'il ne s'y glissât des doctrines fausses ou dangereuses et on voulait les en écarter bien loin. Désir excellent sans doute, et que saint Ignace lui-même avait légué à ses fils : mais on ne voit pas quels graves écarts avaient pu jusqu'alors causer l'inquiétude qui s'y mêlait. On craignait aussi que, dans les opinions inoffensives elles-mêmes, la diversité des doctrines ne troublât l'entente et la paix. On voulait donc la prévenir, en établissant l'unité et l'accord des esprits. Désir lui aussi très légitime, à condition qu'il ne poursuivît pas l'impossible, ni le possible même par des moyens trop violents. Or, il semble que certains supérieurs, fatigués des difficultés que leur créaient dans le gouvernement les conflits d'opinions, aient parfois dépassé dans leurs plaintes cette sage discrétion et poussé le général à la dépasser.

« Que n'avons-nous, écrivait à Borgia Diego Carrillo, recteur de Ségovie, que n'avons-nous, sur tous les points de doctrine qui prêtent à des opinions diverses, un catalogue de celles que la Compagnie et chacun de ses fils doivent adopter ! Alors, parmi nos Frères et nos professeurs, il y aurait uniformité de doctrine, et, grâce à elle, disparaîtraient les froissements et autres

misères qui se produisent chaque jour, par exemple lorsque, un professeur enseignant une opinion, son collègue enseigne l'opinion contraire qui lui plaît davantage. Cette opposition déroute les élèves. Il faut alors que le recteur se prononce pour une opinion et l'impose. S'il a le bonheur d'être lui-même assez savant pour convaincre qu'elle est vraie, c'est bien, mais s'il veut agir en vertu de son autorité, son intervention sera difficilement acceptée (1). »

Carrillo, au lieu de vouloir emprisonner tous les esprits dans un uniforme doctrinal, n'aurait-il pas mieux fait d'inculquer à ses professeurs la tolérance mutuelle des opinions libres, et, à leurs disciples, l'art si utile de mettre à profit les heurts et les contradictions de l'enseignement ?

Ainsi pensa la commission d'Alcala au sujet des catalogues de propositions du premier *Ratio* : son rapport les condamne et les rejette en bloc. Dresser et imposer ces catalogues, disait-il, c'était faire, en une matière de toutes la plus difficile, ce que nul concile, nulle université, nul ordre religieux n'avait encore osé essayer. A s'arroger ainsi une pareille autorité doctrinale, la Compagnie ne courrait-elle pas le risque de paraître sortir de son rôle et outrepasser ses droits? Et puis, parmi les propositions interdites, il s'en trouvait un assez grand nombre qui étaient de saint Thomas ou qui lui étaient généralement attribuées : voilà qui pouvait facilement, surtout en Espagne, tourner au plus fâcheux tragique. « *Verendum est ne magnas tragœdias hoc excitet* ». D'ailleurs, les auteurs du *Ratio*, avec toute leur science et leur expérience, ne pouvaient cependant connaître ni toutes les opinions capables de froisser dans chaque pays, ni toutes celles qui sont controversées au sein de l'ordre, ni celles qui dans la suite le seront encore. Leur œuvre est donc forcément restée incomplète, provisoire, sujette au changement, par suite incapable d'assurer cette uniformité de doctrine qu'on veut établir. Elle multipliera au contraire les divergences, et, ce qui est pire, les autorisera. Ne serait-il pas plus simple et plus efficace de rappeler que saint Thomas doit être notre docteur et notre maître, sans permettre, surtout sans imposer de l'abandonner ? Seraient exceptées les questions de l'Immaculée-Conception, des vœux solen-

(1) Ségovie, 3 mars 1567. — Arch. centr. S. J., *Hispan. Epist. 1565-67.*

nels, de l'enfant arrivant à l'usage de la raison (1). On laisserait cependant aux provinciaux, d'accord avec les hommes les plus capables de la province, la liberté de s'entendre avec le général sur les autres concessions, que paraîtraient exiger les lieux et les circonstances.

« Prenons garde, disait en propres termes le rapport, de porter atteinte à l'autorité de nos Constitutions, dans lesquelles notre Père Ignace fait à la doctrine de saint Thomas l'honneur qu'elle mérite. Ne s'expose-t-on pas à ouvrir peut-être une porte, par où nos professeurs, à leur propre détriment et à celui de leurs élèves, en viendront à ne plus regarder le Docteur angélique comme leur maître, mais comme un auteur quelconque ; et ce sera là un très grand mal. Car c'est pour la chrétienté un intérêt de premier ordre, que cet auteur divin, placé si haut par les souverains pontifes, par les conciles, par les plus célèbres universités d'Espagne, et, d'un autre côté, si détesté par les hérétiques, soit maintenu au premier rang. Or, l'esprit humain, quand il a commencé à faire peu de cas de l'autorité d'un homme, bien qu'en des questions de peu d'importance, n'est que trop enclin à le faire aussi dans d'autres plus importantes. »

De pareilles lignes, signées par Suarez, peut-être rédigées par lui, prouvent encore une fois combien peu il était un déserteur de l'école de saint Thomas et un novateur, ambiteux de le faire descendre de son trône.

Les critiques, qui viennent d'être résumées, furent présentées sans doute aussi par d'autres provinces. De plus, on ne tarda pas à voir combien il était difficile de déterminer ainsi, sur des questions obscures et controversées, où est la vérité et quelle a été ou n'a pas été la pensée de saint Thomas. On songea un instant à constituer dans chaque province, pour remplacer les catalogues projetés, une sorte de jury doctrinal, chargé de trancher les cas douteux. On ne s'arrêta pas à cette idée.

« Ce procédé, écrivait-on de Rome, a été ici longtemps discuté : il a paru hérissé de mille difficultés. Aussi, jusqu'à nouvel ordre, il suffira d'examiner si le professeur peut alléguer quelques bons auteurs, qui attribuent son opinion à saint Thomas. Pendant ce temps, le petit livre du *Ratio studiorum* s'achèvera et les règles générales qu'il renfermera donneront une direction

(1) Sur le sens de cette dernière question, v. saint Thomas, 1ª 2ªᵉ q. 89, a. 6 — Suarez, *De Gratia actuali*, l. III, c. xv. (Edition Vivès, t. VIII, p. 328 et sqq.)

suffisante. Pour le moment, croyez-le, il ne convient pas de restreindre davantage la liberté de ceux qui enseignent (1). »

En effet, quand la seconde édition du *Ratio* remanié parut en 1591, édition provisoire encore et soumise au contrôle de la pratique, Aquaviva écrivit aux visiteurs et provinciaux d'Espagne :

« Par ce même courrier je vous envoie la partie pratique du *Ratio studiorum*, que le Seigneur a bien voulu nous faire mener à bonne fin. La partie doctrinale finira bien par s'achever, elle aussi, et elle sera envoyée à toutes nos provinces, excepté à celles d'Espagne. Pour elles, il suffira de s'en tenir à l'ordre déjà donné de suivre la doctrine de saint Thomas. Vous devrez en prendre à cœur l'observation et y veiller (2). »

Ainsi abandonné pour l'Espagne, le système des catalogues de propositions le fut aussi pour la Compagnie. La partie doctrinale ne *finit point par s'achever ;* elle ne fut maintenue au *Ratio* que réduite à la direction générale, formulée par les quatre ou cinq premières règles du professeur de théologie. Au milieu du siècle suivant, 1651, ce projet de catalogue fut repris et en partie exécuté par le Père général Piccolomini. Son *Ordinatio pro studiis superioribus* signale soixante-cinq assertions philosophiques et théologiques, qui ne doivent pas être enseignées dans la Compagnie. Mais, comme il le déclare, ce n'est point là un directoire doctrinal complet et rédigé scientifiquement, tel qu'on l'avait conçu sous Aquaviva, c'est un simple recueil de propositions diverses, qui déjà pour la plupart avaient été proscrites, en diverses occasions, par les généraux précédents.

Un demi-siècle plus tard encore, en 1696, la XIVe congrégation de l'ordre, invitée par le général d'alors à manifester son horreur pour les innovations doctrinales, surtout pour les opinions trop larges en morale, se rendit volontiers à son désir et le chargea de faire dresser un catalogue des propositions qu'il serait interdit d'enseigner. Mais elle ajouta la clause que ce catalogue devrait, avant toute promulgation, être soumis au jugement des provinces (décret V). Elle avait pour cela ses bonnes raisons. Ce général

(1) Arch. centr. S. J. — *Tolet. Epist. gen. 1588-1600 :* Aquaviva à Joseph de Acosta, 17 avril 1589.

(2) *Ibid.* — Aquaviva aux provinciaux et aux visiteurs, 2 septembre 1591.

était le Père Thyrse Gonzalez, qui travaillait, de tout son talent et de toute son autorité, à introduire le probabiliorisme dans la Compagnie, qui le repoussait de toute sa conviction. Ce syllabus ne fut point édicté, écarté sans doute par les répugnances qu'il souleva. Nous avons sous les yeux une longue lettre inédite qui donne l'idée de ce que fut cette opposition. Elle fut écrite à Thyrse Gonzalez par un compatriote et ancien compagnon de ses travaux, le Père Gabriel de Henao, alors retiré à Salamanque, où il avait longtemps enseigné.

« Avec toute l'expérience de cinquante-six ans de professorat, dit-il, en face de la mort qui pour lui, vieux comme il l'est, ne peut être éloignée, et comme si déjà il tenait à la main le cierge bénit qui éclairera ses derniers instants, il le supplie de toutes ses forces de ne point confirmer cet amas de condamnations. On ne manquerait pas de dire que ceux qui l'ont rédigé, les yeux fixés sur Sa Paternité pour en épier les désirs, ont voulu, puisque on n'avait pas réussi à proscrire en bloc le probabilisme, le proscrire en détail par l'interdiction de toutes les opinions probables (1).»

Le mot était dur; il ne l'était pas plus que tel argument *ad hominem* que renferme la lettre. « Une proposition, y était-il dit, qui, à une époque, est regardée comme improbable et dangereuse, ne l'est plus, à une autre, quand elle a été mieux étudiée. » Et, pour preuve, un exemple était apporté qui ne manque pas de saveur :

« Jeune encore, dit Henao, après avoir fait et repassé mes études de théologie, j'enseignais la grammaire au collège de Bilbao. Le recteur était un homme de talent, mais qui, faute de santé, n'avait pas pu acquérir la solidité de doctrine que donne l'enseignement. Aux heures que lui laissaient les devoirs de sa charge, il avait composé divers traités de morale, l'un entre autres *sur la conscience*. Le provincial Ildefonse del Cano, homme de grand savoir, me remit, à sa visite du collège, ces traités pour les parcourir et voir s'ils méritaient d'être donnés à des réviseurs, en vue de l'impression. Je lui dis, en les lui rapportant, que le style avait besoin d'être retouché et que le but de ces traités paraissait être d'imposer en toute matière le probabiliorisme. C'en fut assez : ces écrits ne furent point vus des réviseurs et ne virent eux-mêmes jamais le jour, le probabiliorisme étant alors regardé comme un système exotique et paradoxal. Or, ce même système, aujourd'hui, grâce au livre de Votre

(1) Arch. centr. S. J. — Gabriel de Henao à Thyrse Gonzalez, 11 septembre 1697.

Paternité où il est exposé et défendu, a pris une tout autre apparence, si bien que notre avant-dernière congrégation générale a décrété qu'on serait libre dans la Compagnie de l'enseigner (1). »

Gonzalez trouva peut-être cet argument un peu trop personnel. Quoi qu'il en soit, son catalogue disparut avant lui, et son probabiliorisme avec lui. La Compagnie avait ainsi ratifié de nouveau le sentiment des Pères d'Alcala touchant la partie théorique du *Ratio* de 1586.

Nous signalerons encore deux ou trois réponses de cette commission.

II. — Le *Ratio* qui lui était soumis se plaignait d'une certaine faiblesse des études d'Écriture Sainte :

« Études si nécessaires cependant à tous, disait-il : au théologien, dont toute la science scolastique n'est, au fond, que le commentaire des Livres Saints ; au prédicateur, qui, sans cette connaissance approfondie, substituera les vaines conceptions de son esprit à la parole de Dieu ; au polémiste qui est exposé à se trouver en face d'hérétiques plus versés que lui dans ces études, et qui sera tenté d'aller chercher l'érudition, qui lui manque, dans leurs ouvrages, l'or dans la fange, au risque de rapporter plus de fange que d'or. Sur ce point, la réputation de la Compagnie, en dépit des prescriptions qui insistent sur cette étude, laisse à désirer et pour cause : on se jette à l'envi dans la scolastique, on fait moins de cas de l'Écriture Sainte, et elle n'est l'objet d'aucun exercice. »

Ces plaintes peuvent surprendre, exprimées au temps où, sans sortir de l'Espagne, venaient de paraître des commentaires tels que ceux des jésuites Salmeron, Maldonat, Ribera ; où les grands théologiens de la Compagnie, Bellarmin et Suarez à leur tête, donnaient une place si large à l'Écriture dans leurs ouvrages ; où ses auteurs ascétiques, comme Louis Dupont et Alfonse Rodriguez, s'appliquaient à ne rien dire sans faire entendre le texte sacré. Il faut bien croire, cependant, que ces plaintes signalaient une négligence, réelle à ce moment chez les jeunes religieux de la Compagnie, trop absorbés par leur cours de théologie scolastique. La commission d'Alcala, en effet, renchérit encore sur les doléances du *Ratio* :

(1) Congr. XIII, décr. XVIII, 1687.

« Tout ce qui est dit, écrit-elle, de la dignité et de l'utilité de l'Écriture Sainte, comme aussi du peu de connaissance qu'en ont les Nôtres, est absolument vrai. Combien il est difficile de sortir d'une ornière où l'on s'est engagé ! Ils savent quel charme aurait cette étude, de quel secours elle leur serait pour se sanctifier eux-mêmes, pour faire du bien aux autres, pour édifier le peuple chrétien, pour confondre les hérétiques, pour instruire les infidèles : cependant, ils la négligent et se plongent à corps perdu dans la théologie scolastique. Mais bientôt, sortis de toutes ces discussions d'école, il ne leur reste à peu près rien de leurs études, ni cette théologie qu'ils ont vite oubliée, ni la science des Écritures qu'ils ont négligé d'acquérir. »

On demandait donc que des moyens efficaces fussent pris pour rendre à l'Écriture Sainte l'honneur et la place qui lui convenaient. Suarez, qui signait ces lignes, n'était pourtant pas l'ennemi de la scolastique ; mais il l'aimait telle qu'elle doit être, éclose de la parole de Dieu qui l'alimente et qu'elle explique.

12. — Sur une autre question, la commission d'Alcala se sépare nettement des rédacteurs du *Ratio*. Ceux-ci maintenaient absolument la durée de quatre années, fixée par saint Ignace pour le cours de théologie, n'y eût-il que deux professeurs et deux leçons quotidiennes. Ils engageaient, cependant, à en mettre trois, là où ce serait possible ; et ils insistaient tout particulièrement sur ce principe fécond, que, plus on aura besoin de bons professeurs, plus on en aura et avec eux de savants théologiens, l'enseignement étant la meilleure école. « De là vient, ajoutaient-ils, que certains ordres religieux, pour avoir beaucoup de maîtres éminents, multiplient les chaires, bien au-delà de ce que le nombre de leurs élèves exigerait. Chez nous, au contraire, on se contente du strict nécessaire : aussi forme-t-on peu de maîtres et use-t-on vite ceux qu'on a formés. » Cette observation était faite à une époque où chaque province de la Compagnie enseignait la théologie dans plusieurs de ses collèges. De nos jours, où le nombre de ces maisons d'étude est moindre même que celui des provinces, que n'auraient pas dit ces zélés promoteurs de la science sacrée ?

Au sujet donc de la durée du cours, les professeurs d'Alcala émettaient un avis tout différent de celui du *Ratio*. Ils ne croyaient

pas possible que, en quatre années, soit avec deux, soit même avec trois professeurs, toute la théologie, ou, en d'autres termes, toute la *Somme* de saint Thomas, fût convenablement exposée. « Ayons le souci, disaient-ils, de très bien expliquer, plutôt que d'expliquer beaucoup. Gardons-nous de ne paraître faire qu'une sorte de catéchisme, à côté des professeurs d'universités à qui on accorde, en Espagne du moins, deux ou trois fois plus de temps. » Au reste, ils ne demandaient pas qu'on imposât aux élèves plus de quatre années de cours, mais qu'on en accordât davantage aux professeurs, pour achever les matières théologiques. Les élèves étudieraient en particulier celles qui ne se seraient pas rencontrées dans leur *quadriennium*, ou qui auraient été omises comme plus faciles. Et ils signalaient en cela un avantage sérieux pour le développement des talents. « Ainsi, disaient-ils, nos jeunes gens prendront l'habitude de travailler par eux-mêmes. Ils ne s'en iront pas sans avoir jamais été mis, seuls à seuls, en face d'une question ; ils n'auront pas reçu d'un autre toute leur science, sans avoir appris à la chercher de leur propre initiative. » Réflexion très juste, direction excellente, là où elle rencontrera des élèves vigoureux d'esprit et de corps, capables d'explorer seuls les régions que le guide leur aura montrées sans les y précéder. — Le *Ratio* définitif maintint, soit pour les élèves, soit pour les professeurs, le cycle de quatre années ; mais il permit d'omettre, pour gagner du temps, les questions d'importance secondaire ou de moindre difficulté.

Ailleurs, l'opinion émise par les Pères d'Alcala prévalut. Le *Ratio* demandait que les jeunes religieux fussent appliqués, dans les collèges, à l'enseignement des lettres avant leurs études philosophiques. Ce vœu peut surprendre et plus encore certains des motifs qui l'appuyaient. Cet enseignement, était-il dit, a pour but de développer les facultés littéraires : or, après la philosophie, elles se trouveront émoussées et affaiblies, l'esprit ayant pris un pli et des goûts, qui ne disposent ni à la poésie ni à l'éloquence ; on ne saura même plus alors parler qu'un latin chargé d'impuretés. De plus, cet enseignement des enfants exige, de la part des professeurs, une très grande docilité sous la main du préfet des études, qualité que ne favorisent ni un âge ni des études plus

avancés. Et puis, raison plus sérieuse cette fois, quand ils iront en théologie, ils n'y apporteront, au grand détriment de cette science, qu'une philosophie déjà lointaine et, pour une bonne part, désapprise dans de tout autres et absorbantes occupations. — Les Pères d'Alcala, et probablement Suarez à leur tête, ne manquèrent pas d'arguments pour montrer que les études philosophiques gagneraient à ne pas être différées, et que le professorat gagnerait aussi à ne venir qu'après une formation plus longue et plus sérieuse. Cet avis passa dans la Compagnie en usage à peu près général. Quant à la théologie, elle ne pouvait que souffrir sans doute d'être retardée et trop séparée de la philosophie : mais les nécessités des collèges faisaient loi. Pour atténuer le mal, le *Ratio,* adoptant un avis de la commission d'Alcala, conseilla de pourvoir aux besoins de l'enseignement, en suscitant le plus possible de ces professeurs de métier, qui volontiers passeraient leur vie dans les classes. Il ajouta qu'on dispenserait entièrement de la régence certains sujets, pour les envoyer plus tôt au cours de théologie (1).

13. — Au rapport critique qui vient d'être analysé, en était joint un autre, signé non plus par la commission entière d'Alcala, mais seulement par Suarez et Jean de Florencia (2). De là nous pouvons inférer que, se trouvant en désaccord avec les deux autres commissaires, ils voulurent faire parvenir leur avis à part et en leur propre nom. Au style moins simple et moins limpide que celui de Suarez, on voit vite que ce n'est pas lui qui a tenu la plume : c'est donc l'autre signataire, le Père de Florencia.

Il s'agissait d'un point de méthode, alors très débattu dans les écoles, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler : le professeur de théologie ou de philosophie devait-il, pour communiquer sa science, user du système de la dictée, ou bien du système de l'exposition courante ? La doctrine devait-elle aller d'abord de l'intelligence du maître aux mains et aux cahiers de l'élève et de là à son intelligence ; ou bien de l'intelligence du maître à celle

(1) *Ratio studiorum.* Reg. Provincialis, 24, 26, 27.

(2) *Suarezii et P. Joannis de Florentia, judicium de dictandis theologicis lectionibus.* — MS., Madrid, etc. V. note antérieure, p. 188.

de l'élève et puis à ses notes et à ses rédactions ? L'élève, au cours, devait-il entendre et écrire au risque de ne pas comprendre, ou bien écouter et comprendre, en écrivant le moins possible ? Question qui est pratique encore aujourd'hui, les élèves des cours publics le savent ; qui l'était encore plus autrefois, alors que les livres manquaient, surtout ces livres courts mais pleins, où peut se retrouver en substance la leçon du professeur.

Le *Ratio* combattait de toutes ses forces le système de la dictée. Il avouait, cependant, que les élèves le préféraient, si bien qu'autour de certaines chaires, d'où on avait voulu le bannir, les vides s'étaient élargis et multipliés. Préférence de paresseux, reprenait-il bien vite, qui aiment mieux faire travailler leurs doigts que leur tête. Il alléguait des passages des Constitutions de saint Ignace, qui ne paraissent pas concorder avec l'usage de la dictée (1). Il faisait observer que, de fait, on n'en trouvait pas trace, si l'on remontait à quarante ans en arrière et que pourtant les élèves d'alors valaient bien ceux d'à présent. Avec la dictée, le temps se perd, l'enseignement est mort et ne peut pas vivifier les esprits, le professeur le charge de longueurs et d'inutilités, moins préoccupé de ses élèves que des hommes doctes qui verront ses cahiers ; enfin, il croit sa tâche finie, quand il a fait tout écrire, et ne donne que peu ou point de place aux explications. Et pendant ces longues dictées, que peuvent faire, en assistant aux cours, ceux qui ont à leur service des scribes comme les jeunes prélats ou seigneurs ? Que le professeur donc parle, qu'il anime sa leçon, qu'il n'oblige à écrire que l'indispensable ; que l'élève fasse le reste par une attention active, par un effort de mémoire, par quelques notes prises de lui-même avec intelligence.

Toutes ces raisons ne convainquaient point Suarez et son jeune collègue. Sans la dictée, répondaient-ils, l'élève sortira du cours, n'ayant dans sa tête qu'une doctrine encore vague, obscure, mal saisie, n'ayant dans ses cahiers que des fragments d'explications incomplets et mal pris, matériaux informes avec lesquels il n'arrivera pas à reconstituer la question traitée. Et quand la

(1) *Constit.*, p. IV, Cap. VI.

mémoire s'en sera affaiblie, il ne lui restera à peu près rien ; au contraire, tout élève convenablement doué peut, à la dictée, comprendre ce qu'il écrit, et déjà presque le retenir. N'était-ce pas d'ailleurs à ces dictées, répandues au loin parmi les savants, que les professeurs de la Compagnie avaient dû tout d'abord leur réputation et elle-même son renom de science ? D'autres pourraient alléguer une expérience semblable. Ainsi, l'université d'Alcala, pour ne parler que d'elle, voulut un jour interdire la dictée : elle dut bientôt y revenir et aujourd'hui elle attribue à cette méthode la supériorité manifeste de ses candidats aux grades de théologie. Qu'on laisse donc au moins la liberté de garder ce mode d'enseignement, là où il a si bien fait ses preuves.

Ces derniers mots faisaient allusion à l'origine du système de la dictée dans l'université d'Alcala, où, près d'un quart de siècle auparavant, les très nombreux auditeurs du Père Alphonse Deza l'avaient comme forcé à l'adopter.

« Si grande était l'utilité qu'on retirait de ses leçons, dit une chronique du temps, que bien qu'il fit son cours comme on le faisait alors, en parlant couramment, sans dicter, les élèves écrivaient tout ce qu'il disait, le mieux qu'il leur était possible, avec beaucoup d'avidité et en jetant sur lui des regards qui semblaient le prier de répéter ce qu'il venait de dire. Aussi, fut-il amené à parler si lentement, que c'était plutôt dicter que lire. De cette époque date, dans cette université, l'habitude de faire les cours en dictant (1). »

Le *Ratio* se rendit à ce désir sans renoncer au sien. Il permet la dictée, mais en conseillant de l'éviter, si on le peut. Il veut du moins qu'on en corrige le plus possible la monotonie et la froideur, en la rapprochant de l'exposition orale et en la coupant par des explications (2).

14. — Tels étaient les points principaux sur lesquels Suarez, d'accord avec la commission d'Alcala ou se séparant d'elle, combattait le projet de celle de Rome. Une troisième fois encore, il fut appelé à donner son avis sur le même sujet. En 1593, du 10 au

(1) Bartolomé de Alcazar, S. J. : *Chrono-historia de la Provincia de Toledo*, Madrid, 1710, t. II, p. 201.

(2) *Ratio studior.* — Reg. Profess. Super. Facult., Reg. 9.

21 mai, dans le collège d'Alcala, les principaux profès de la province de Tolède se trouvèrent réunis pour préparer la congrégation générale de l'ordre, que Clément VIII avait prescrit de convoquer. Le 13, elle nomma les Pères chargés de porter un jugement sur le *Ratio*, qui n'était pas encore sorti de la période d'examen et d'essai. On désigna, pour la partie théologique et philosophique, les Pères Blaz Rengifo, François Suarez et Gabriel Vazquez. Nous n'avons pas le rapport qu'ils durent écrire ; mais le chroniqueur Alcazar en donne les conclusions qui furent approuvées par la congrégation. On trouvait que les règles pratiques étaient trop multipliées, trop minutieuses, d'une observation difficile dans un ensemble de pays dont les besoins et les usages étaient différents. Ne valait-il pas mieux déterminer seulement quelques points importants et laisser ensuite chaque nation les compléter par des réglements particuliers, qui seraient soumis à l'approbation du général ? Quant à la question de doctrine, on repoussait encore absolument tout catalogue de propositions à enseigner ou à ne pas enseigner, notamment celui du *Ratio*, fait, disait-on, sans assez d'études et avec des vues trop personnelles. Il suffisait de donner une bonne direction générale et de confier à chaque province le soin de l'appliquer, comme les temps et les lieux l'exigeraient (1).

Ces sentiments des Pères d'Alcala étaient partagés en général par leurs confrères de la Péninsule, comme le montre un rapport d'ensemble qui paraît résumer ceux des quatre provinces espagnoles (2). Voici quelques-uns des points sur lesquels ils déclarent que le projet de *Ratio* ne conviendrait pas à leur pays.

Qu'on s'abstienne d'interdire et, par là, de censurer certaines opinions. — Que tous soient appliqués au ministère de l'enseignement : pour celui des lettres, le moment le plus favorable, du moins en Espagne, serait après les études théologiques et la troisième année de probation. — L'avis de toutes les provinces d'Espagne est qu'il faut absolument garder

(1) Alcazar, S. J. : *Chrono-historia de la Provincia de Toledo*, ann. 1593.

(2) Rapport ayant pour titre : *Anno 1594, mense februarii, quæ Patribus Hispanis visa sunt non posse servari in Hispania circa institutionem studiorum.* — Arch. centr. S. J. Documents sur le *Ratio studiorum*.

l'usage de dicter, tel qu'il a prévalu depuis longtemps. — Vu les usages des universités transpyrénéennes, nous ne pourrions, sans déprécier nos cours de théologie, les renfermer dans une durée trop étroite. Pour expliquer convenablement la *Somme* entière de saint Thomns, il faudrait à un professeur unique, d'après les uns trente ans, d'après d'autres vingt, d'après l'avis le plus commun seize : donc à deux professeurs huit ans et à trois en proportion. — Il s'agit du temps à donner aux professeurs, car on ne prétendait pas obliger les élèves à entendre l'explication de la théologie entière.

Il semblerait donc qu'il y ait eu alors, du moins, pour ne pas dépasser la portée de ces documents, dans une partie de la Compagnie, deux tendances opposées en matière d'études. Au centre, à Rome, la tendance à codifier, à unifier, naissant du désir de prémunir l'ordre contre les dangers de sa rapide extension ; naissant peut-être aussi de la persuasion qu'on ne pouvait rien faire de mieux que d'étendre partout des méthodes, dont les succès du collège romain attestaient l'excellence. Ailleurs, en Espagne surtout, la tendance à garder des usages et des traditions, dont la floraison littéraire et théologique de la Péninsule prouvait assez l'heureuse efficacité. Tendances naturelles toutes les deux, légitimes aussi tant qu'elles étaient tempérées, l'une par la prudence, l'autre par l'esprit d'obéissance, et qui, aidant l'une et l'autre à trouver le juste milieu entre deux excès contraires, contribuèrent également à la stabilité comme à la vitalité de la Compagnie.

15. — Il serait intéressant d'étudier plus en détail ce premier projet du *Ratio* : plus théorique, plus motivé que ne le fut le *Ratio* définitif, il nous révèlerait, sur les études de ce XVIe siècle à son déclin, bien des idées, bien des faits instructifs. Mais ce serait nous écarter trop loin de notre sujet. Signalons seulement un curieux projet de cours supérieur de mathématiques, qu'on se proposait d'établir au collège romain, sous la direction du célèbre Père Christophe Clavius. Il devait durer trois ans : à son recommencement triennal, chaque province de l'ordre y enverrait un sujet capable. De cette académie sortiraient constamment des mathématiciens distingués, qui iraient, dans les divers pays, stimuler et diriger ces études. La Compagnie se trouverait ainsi en

état de paraître avec honneur, si, sur ce terrain, on faisait appel à son concours, comme le faisait parfois le Saint-Siège pour le comput des temps ecclésiastiques (1).

Presque en même temps, Aquaviva s'occupait de créer de la même manière, et à Rome encore, des études supérieures, auxquelles il assignait pour objet « la science des conciles, des controverses et de l'histoire ecclésiastique. » Il écrivait aux provinciaux de lui envoyer chacun un ou deux jeunes prêtres de talent, pris surtout parmi ceux qui étaient appelés à repasser pendant deux ans leur théologie, et il ajoutait : « C'est là une œuvre de première importance pour le service de l'Église et qui me tient à cœur (2). »

On sentait donc alors déjà la nécessité de promouvoir, en divers sens, les hautes études spéciales et de les rassembler dans des centres communs pour leur donner plus de stabilité et d'efficacité. Nous ne savons pas si cette grande et féconde pensée put recevoir même un commencement de réalisation. Peut-être ne fut-elle pas assez comprise de tous ceux dont le concours était indispensable. Dieu seul pourrait dire tout ce que la Compagnie aurait gagné à de pareilles créations, à ces écoles de hautes études, organisant une bonne fois, autrement que sur le papier, par de communs efforts et d'une manière stable, ces deux années de travail personnel, que saint Ignace accorde à ses jeunes religieux au sortir de leurs cours, à ceux du moins qui peuvent s'y livrer avec assez de succès.

(1) *Ratio* de 1586. Cap. de Mathematicis.

(2) Arch. centr. S. J. — *Epist. gener.*

CHAPITRE III

Difficultés doctrinales de la Compagnie en Espagne au temps de Suarez

---

1. Caractères de la doctrine de la Compagnie. — 2. Sa doctrine attaquée après son institut. — 3. Reproche de ne pas suivre saint Thomas. — 4. Injustice de ce reproche. — 5. Ce que la Compagnie a fait pour saint Thomas. — 6. Ce que la Compagnie s'est refusée à faire. — 7. Situation difficile par rapport à l'inquisition. — 8. Par rapport au roi d'Espagne Philippe II. — 9. Par rapport à Clément VIII. — 10. Ménagements forcés que garde Aquaviva. — 11. Les traditions doctrinales de la Compagnie et Suarez.

1. — Plusieurs fois déjà, au cours de cette histoire, nous avons rencontré, à propos ou à côté de celui qui est en l'objet, des questions de doctrine, alléguées contre lui par des adversaires ou par des amis d'un zèle trop anxieux. Nous les rencontrerons plus fréquentes encore et plus graves dans la suite. Aussi, paraît-il nécessaire de faciliter l'intelligence des faits, en exposant rapidement quel était, à ce point de vue, l'état des choses et des esprits, durant la période qui correspond à la vie la plus active de Suarez, le gouvernement d'Aquaviva (1581-1615). Mais c'est une situation générale que nous voudrions résumer dans le présent chapitre, sans entrer encore dans le récit des diverses luttes doctrinales qui appartiennent à notre sujet.

La question des doctrines n'avait point échappé à la prudence

du fondateur de la Compagnie; il l'avait posée et résolue dans ses Constitutions, en s'inspirant, comme toujours, de la fin qu'il assignait à sa société. A cette Compagnie, créée pour défendre l'Église et pour conquérir les âmes, il fallait l'arme de ces combats de l'esprit, la science : non pas une science qui ne serait qu'un ornement de la vie ou un instrument de gain, mais une science répondant par son objet même à une fin toute surnaturelle, la science de Dieu et des choses divines, de la théologie avec tout ce qu'elle suppose, la philosophie surtout, et tout ce qui la complète. Ignace donc assigna d'abord cet objet aux études de ses religieux (1).

Mais une arme a besoin d'être forgée d'un métal fort et bien trempé : ainsi, en second lieu, fallait-il que la science de la Compagnie fût vraie et solide, à l'exclusion de celle qui, trop livrée aux caprices de l'imagination ou aux entraînements de la sensibilité, se plairait aux conceptions brillantes mais fragiles, aux nouveautés hardies mais dangereuses, aux théories séduisantes mais trompeuses, armures de parade qui se brisent vite sur le champ de bataille. Ignace voulut donc que la science de ses fils, toujours fondée sur la raison et sur la foi, s'attachât à ce qu'il y a de plus pur et de plus sûr dans les enseignements de l'Église, de ses docteurs et de ses grandes écoles (2).

Il fallait aussi que cette science, arme puissante remise aux mains de l'ordre pour ses luttes du dehors, ne se retournât pas au dedans contre lui. Elle l'aurait fait, si, divisant les esprits, et par les esprits les cœurs, et par les cœurs les volontés, elle avait été pour le corps tout entier une cause de désunion, de malaise, de faiblesse. Elle devait donc être uniforme, dans la mesure où des intelligences peuvent, sans s'abdiquer elles-mêmes, embrasser le même ensemble de doctrines (3).

Ainsi *utilité, solidité, unité*, tels étaient les trois caractères qu'Ignace assignait à la science de ses disciples.

Et comme le trésor de cette doctrine catholique, élaboré et

(1) *Constit. S. J.*, P. IV, Proœm., cap. v.

(2) *Constit. S. J.*, P. IV, cap. v, n° 4; c. xiv, n° 1.

(3) *Constit. S. J.*, P. VIII, cap. I, n° 8 et litt. K.

légué par les siècles, se trouvait rassemblé, avec une intégrité, une méthode, une élévation qu'on ne rencontrait pas ailleurs, dans les écrits de saint Thomas d'Aquin, Ignace le donnait à ses enfants pour docteur et maître principal.

« En théologie, disait-il, on expliquera l'ancien et le nouveau Testament et la doctrine scolastique du divin Thomas. Pour celle qu'on nomme positive, on choisira les auteurs qui paraîtront le mieux convenir au but de nos études. On expliquera aussi le Maître des sentences. Cependant, si dans la suite, on jugeait qu'un autre auteur serait plus utile aux élèves, par exemple si quelque abrégé ou quelque ouvrage de théologie scolastique était composé, qui parût mieux adapté aux temps nouveaux, on pourrait le prendre pour texte; mais il faudrait d'abord soumettre ce choix à un sérieux examen, à l'avis des hommes les plus compétents de la Compagnie entière et à l'approbation du supérieur général. » — En philosophie on devrait s'attacher aux doctrines d'Aristote (1).

Ces règles, sobres, simples et larges, comme le sont en général toutes celles qu'a tracées la plume de saint Ignace, furent efficaces et fécondes. Elles imprimèrent, dès le début, au nouvel ordre la direction doctrinale qu'il devait suivre. Durant un demi-siècle, on ne parut guère sentir le besoin soit de les éclaircir, soit de les compléter par d'autres formules plus développées. Les quatre premières congrégations générales, qui usèrent largement de leur pouvoir législatif sur tant de matières diverses, n'eurent pas à s'occuper de celle-là. Ces quelques lignes des Constitutions parurent suffire, jusqu'au jour de la riche floraison théologique, qui se produisit durant le second demi-siècle. Elles auraient même suffi encore à ce moment et peut-être toujours, si la Compagnie, en butte dès lors sur le terrain doctrinal aux plus violentes et aux plus persistantes attaques, n'avait été amenée, par le besoin de redoubler de prudence en face de ses adversaires, à préciser les instructions de saint Ignace, au risque peut-être de les resserrer. Cette œuvre occupe tout le généralat d'Aquaviva.

2. — A peine avait-il pris en main le gouvernement, que son ordre voit surgir des ennemis dans ces régions supérieures des intelligences, dont rien ne devrait troubler la paix, parce que la

(1) *Constit. S. J.*, P. IV, c. xiv, n° 1 et litt. B. — *Ibid.*, n° 3.

vérité et la science, seuls trésors qu'on vient y chercher, appartiennent à tout le monde et ne s'épuisent jamais. Ce fut la seconde phase de ces luttes inattendues et douloureuses, que la Compagnie, fondée pour ne combattre que les ennemis de l'Église, eut trop souvent à soutenir contre des hommes, dont elle aurait voulu n'être jamais que l'amie et l'auxiliaire.

Quand elle s'était présentée en Espagne comme un ordre religieux nouveau, elle avait été attaquée dans son institut et dans les Constitutions que lui avait données son fondateur. Quand, dans la suite, elle se révéla de plus en plus comme un corps savant, elle ne tarda pas à être attaquée, avec le même parti pris, dans ses doctrines et dans son enseignement.

Son institut, pour l'essence et l'intégrité de la vie religieuse, ne différait en rien des autres ordres les plus anciens ; mais il en différait par certains points secondaires et accidentels. Cela avait suffi pour soulever contre elle des hommes, qui ne concevaient pas une vie religieuse dépouillée des anciennes formes monacales. De même, ses doctrines n'étaient autres que celles de l'Église et de ses grands docteurs scolastiques (1). Mais, dans ces limites, elle se crut permis de contrôler certaines théories de convention, d'éclaircir des points restés obscurs, de chercher de nouvelles manières de présenter la vérité : c'en fut assez pour qu'on la fît passer pour une novatrice dont il fallait se garder.

Dans la première phase, son institut avait triomphé grâce aux apologies qui en furent faites, aux Bulles protectrices des papes et aux fruits qui le justifiaient. Dans la seconde phase, les doctrines devaient triompher de la même manière ; mais ici, le champ étant beaucoup moins circonscrit, la lutte devait être plus longue, ou plutôt se continuer, en renaissant sans cesse, tantôt sur un point, tantôt sur un autre.

Dans ces querelles, la Compagnie eut contre elle des hommes de tout nom et de toute profession. Mais, il faut bien reconnaître ce fait historique, fait d'ailleurs trop connu pour pouvoir être

(1) Sans être théologien, mais avec son bon sens et sa connaissance des hommes Henri IV disait en parlant des Jésuites : « ...Et crois-je que quand on voudroit faire le procès à leurs opinions, il le faudroit faire à celles de l'Église catholique. » (Réponse aux remontrances du Parlement sur le rappel des Jésuites).

caché, trop ancien pour avoir besoin de l'être, que ses adversaires les plus ardents et les plus actifs furent quelques religieux de l'ordre de saint Dominique. Melchior Cano et les héritiers de ses préventions menèrent la première campagne; Dominique Bañez et ses disciples menèrent la seconde. De quelles vues, de quels sentiments s'inspira cette opposition?

« A cette époque, écrit un historien récent, on peut dire que, dans la grande famille catholique, la Compagnie de Jésus, jeune encore mais rapidement développée, était en quelque manière comme Joseph, le fils de Jacob, parmi ses frères. La vue des bénédictions surabondantes dont Dieu la comblait, de ses succès incontestables, de son influence, peut-être de son allure confiante, tout cela n'excita que trop naturellement, surtout dans ce chaud pays d'Espagne où le tempérament prédispose si bien aux querelles de parti, un sentiment, inconscient sans doute, mais très tenace, de rivalité. La Compagnie de Jésus avait trouvé en Espagne de grands protecteurs et d'illustres amis dans les autres ordres religieux et en particulier dans celui de saint Dominique. Mais à côté de ces religieux, dont le grand cœur se réjouissait de voir apparaître une nouvelle milice, pleine d'ardeur pour la défense de l'Église, des hommes, remarquables d'ailleurs à plus d'un titre, ne purent consentir à accorder des regards et des paroles de frères à ce Joseph des ordres religieux, qui n'avait ni leur habit, ni leurs règles austères, ni le chœur, ni même, dans certains cas, les vœux solennels. Ils ne pouvaient trouver pour lui des paroles de paix (1). »

Un autre sentiment moins humain put entraîner ces adversaires des Jésuites et jusqu'à un certain point les excuser. L'ordre de saint Dominique, très nombreux en Espagne, savant, en possession de fonctions élevées dans les universités et les tribunaux ecclésiastiques, avait rendu et rendait encore de très grands services à l'Église. Mais son importance même et son influence parurent porter quelques-uns de ses membres à s'attribuer trop aisément le rôle de gardiens de la foi et des saines doctrines, là où ni la foi n'était en question, ni les saines doctrines n'étaient en péril. Ils écrivaient dans une circonstance solennelle :

« En face des doctrines dangereuses, de celles surtout qui se dressent contre la religion chrétienne, contre les mystères de notre foi et les enseignements des Pères, nous, les fidèles chiens de garde du premier et très

(1) *Le vénérable cardinal Bellarmin*, par le P. J.-B. Couderc, S. J., t. I. La controverse *De Auxiliis*.

illustre inquisiteur des perversités hérétiques, le bienheureux Dominique, notre Père, nous avons l'obligation non seulement d'aboyer, mais encore, toujours obéissants au Siège apostolique, de mordre, s'il le faut, à belles dents les inventeurs eux-mêmes de ces nouveautés ».

Suivait l'énumération de toutes les hérésies que leurs devanciers avaient démasquées, combattues et confondues (1).

Ils avaient raison assurément de se complaire dans ces gloires de famille. Mais leur tort était d'assimiler, sur des préventions sans fondement et sur des jugements sans autorité, Molina, Suarez et leurs doctrines à ces trop vrais hérétiques et à ces trop réelles hérésies des temps passés. Ignace, le premier, avait souffert de ce tempérament trop combattif, lorsque, attiré au couvent de Saint-Étienne de Salamanque, il y fut, sur de simples soupçons, saisi et incarcéré (2). Sa Compagnie en souffrit après lui. Au reste, bien volontiers, avec un de nos anciens chroniqueurs, nous admettons, en faveur de ces excès, des circonstances atténuantes (3). La crainte persistante de voir les hérésies du dehors forcer les frontières de la Péninsule, l'horreur causée au dedans par les impiétés et les turpitudes, récemment découvertes, des illuminés, étaient de nature à exciter jusqu'à la passion et à alarmer jusqu'à l'injustice des hommes dévoués à la défense de la vérité, mais trop prompts à prendre pour des adversaires ceux qui ne la défendaient pas toujours comme eux.

Enfin il convient d'ajouter que ces intempérances n'étaient le fait que d'un petit nombre, et non de l'ordre lui-même. La plupart en gémissaient et se tenaient en dehors de ces luttes. D'autres les désavouaient ouvertement ou même prenaient la défense des Jésuites, comme Juan de la Peña qui écrivit un opuscule en leur faveur, comme Louis de Grenade qui souffrit à leur occasion. Les généraux de l'ordre surtout interposaient leur autorité. Des lettres échangées, des instructions envoyées de

(1) *Apologia Fratrum Prædicatorum in Provincia Hispaniæ sacræ theologiæ Professorum adversus quosdam novas assertiones cujusdam Doctoris Ludovici Molinæ nuncupati theologi de Societate Jesu...* (Début.) — Rom. Vatic. lat. MS. 4674.

(2) V. Astrain, S. J., *Historia de la Compañía de Jesus en la Asistencia de España*, Madrid, 1902, t. I, l. I, c. IV.

(3) Pedro de Guzman, S. J., *Historia de la Provincia de Castilla*. — Arch. centr. S. J.

temps à autre, témoignaient de leurs sentiments et de leurs intentions (1). Aquaviva en remerciait en ces termes le général des Dominicains qui voyageait alors en Espagne :

« Des lettres de nos Pères m'ont appris avec quelle énergie vous avez blâmé, avec quel empressement vous avez promis de réprimer les désordres causés par le Père de Avendaño et autres de vos religieux, qui, agités je ne sais de quel esprit, ne cessent pas, en public et en particulier, de tenir les plus vilains propos, non pas sur tel ou tel d'entre nous, mais sur notre Compagnie elle-même. J'espère que cette charité et cette prudence, dont je suis très reconnaissant envers Votre Paternité, seront efficaces... Pour moi, je souhaite de toute mon âme et j'ai recommandé de tout mon pouvoir que mes religieux souffrent eux-mêmes, plutôt que de faire souffrir aux vôtres de pareilles misères. Tels étaient aussi les sentiments de votre prédécesseur, comme vous le verrez par une de ses lettres dont je vous envoie la copie. Mais je m'étonne qu'elle n'ait pas été mieux observée. Quant à moi, j'ai donné, je l'affirme à Votre Paternité, et je donnerai encore à tous mes religieux l'ordre le plus rigoureux de ne se départir jamais du respect qui est dû à votre très saint ordre. Et je vous prie, si vous apprenez que l'un d'entre eux s'est mis en faute sur ce point, de me le faire savoir et de me le désigner. Mes actes montreront alors avec quelle sincérité je désire que la paix règne entre nous. Mais aussi je vous demande avec les plus vives instances d'extirper enfin ces zizanies, que Maître Cano sema, le premier, il y a déjà bien des années, et que ses imitateurs ont mis tout leur zèle à arroser et à cultiver. Il serait bien temps, et je sais que c'est le désir d'un grand nombre de graves et saints religieux de votre ordre, que, la main dans la main, nous unissions, pour combattre les ennemis de la foi et sauver les âmes, nos forces et nos efforts, en servant ensemble notre commun Seigneur (2). »

Il était plus facile de souhaiter cette paix fraternelle et de la demander que de l'obtenir toujours et de tous. Mort le 30 septembre 1560, Cano, ce semeur de zizanie dont vient de parler Aquaviva, avait laissé des disciples et des imitateurs. Après lui, dans la province dominicaine de Castille, se perpétua une sorte de petite école, peu nombreuse mais remuante, où se conservait l'héritage de ses préventions et de son hostilité. De là partirent le plus souvent ces attaques, ces polémiques, ces accusations que l'on rencontre fréquemment à cette époque dans l'histoire des

(1) Aquaviva envoya des instructions de ce genre, notamment en 1587, 1590, 1601.

(2) Arch. centr. S. J. — *Castell. Epist. gener.* — Al general de los Dominicos, à Valladolid, 3 de nov. 1587.

Jésuites d'Espagne. Cette opposition ne pouvait que ternir leur honneur de religieux et que détourner loin d'eux la confiance des fidèles. Ils durent se défendre, et, en dépit de toutes les influences qui cherchaient à couvrir leurs adversaires, ils le firent avec succès. De là des procès retentissants, des condamnations éclatantes, nécessaires sans doute, mais dont l'effet ne pouvait être, comme toujours, que d'aigrir les esprits et de rendre la paix plus difficile.

Elle le devenait aussi de plus en plus, pour ces quelques religieux aux vues trop humaines, par suite des progrès mêmes de la Compagnie, qui ne cessait de croître en nombre, en renom de vertu, de zèle et déjà même de science. Cet échec de l'œuvre de Cano ne fit qu'exciter ceux qui en avaient pris la succession à un redoublement d'efforts, qui se manifesta vers le commencement du généralat d'Aquaviva. Un auteur presque contemporain, qui a étudié aux sources et écrit toute cette histoire, donne comme certain que plusieurs de ces adversaires de la Compagnie, quatre, dit-il, se réunirent en 1582 dans une sorte de conciliabule secret, d'où ils sortirent avec de nouveaux plans de campagne (1). Ce fait prouverait, si la chose avait besoin d'être prouvée, que les supérieurs de l'ordre et l'ordre lui-même dans son ensemble, non seulement restaient étrangers à ces agissements, mais les surveillaient et les réprimaient.

Toujours est-il qu'à dater de ce moment la Compagnie est prise à partie avec une nouvelle animosité. Un pamphlet calomnieux, écrit contre elle par Cano et légué par lui à ses disciples, est remis à neuf et à jour et recommence à circuler sous le manteau (2). Des questions délicates, prêtant à la malveillance, celle du secret de la confession, de la manifestation du complice, de la correction fraternelle, du genre de vie et des ministères de la Compagnie, sont réveillées ou soulevées de côté et d'autre. En même temps que la défiance des fidèles, on cherche à exciter contre l'ordre

(1) Pierre Poussines, S. J., *Historia Controversiarum quæ inter quosdam e S. Prædicatorum Ordine et Societatem Jesu agitatæ sunt*. MS. autogr., p. 28.

(2) Poussines, *op. cit.*, l. I, n° xx. — Cet écrit ne serait-il pas celui que Quetif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, mentionnent comme attribué à Cano, sous ce titre : *Judicium de Societate Jesu*, sive juxta alios *De Secta Jesuitarum ?*

de saint Ignace celle des tribunaux de l'inquisition. Fray Alonso de Avendaño, ce Cano ressuscité (1), comme on l'appela, poursuit dans les chaires les prouesses de diffamation, dont nous aurons plus tard à raconter le dénouement. A Madrid, Fray Martin Xemius, organiste à l'église du couvent, sème dans le peuple les propos les plus odieux et n'échappe à une sévère condamnation que par l'intercession de ceux qu'il vient d'attaquer. Un autre dominicain, Jacques de Peredo, pour défendre le jeune jésuite Roger de Cardenas, infidèle à sa vocation, soutient hautement que tous les membres de la Compagnie, qui n'ont pas fait la profession solennelle, ne sont pas de vrais religieux ; la tempête qu'il a soulevée devient si menaçante, que Grégoire XIII est obligé de l'apaiser en confirmant de nouveau, par la Bulle *Ascendente Domino*, la distinction des vœux et des degrés établie par saint Ignace (2).

Bientôt, c'est sur la doctrine des Jésuites, que se portent de préférence l'attention et l'offensive de leurs adversaires. L'oreille et l'œil ouverts à ce qui se prêche, à ce qui s'enseigne, à se qui s'imprime, ils y cherchent matière à contradictions, à critiques publiques, à dénonciations secrètes. De là des conflits d'opinions, qui éclatent, tantôt sur une question, tantôt sur une autre, en attendant que le problème de la grâce mette aux prises les deux ordres. Nous aurons à raconter cette grande lutte, à mentionner aussi quelques-unes de ces escarmouches qui la précédèrent.

3. — Mais il faut dès à présent signaler et discuter le grand et perpétuel grief que ramenaient tous les autres et dans lequel on les renfermait tous, celui que nous avons entendu déjà et que nous entendrons encore adresser à Suarez : c'était de ne pas suivre

(1) *Ibid.*, p. 45.

(2) Grégoire XIII avait écrit (16 mars 1584) à Louis Taberna, son nonce à Madrid, de mander Peredo et de lui donner le blâme qu'il méritait. Dans la réponse du nonce au pape (30 avril suivant), on lit : « Je l'ai si bien chapitré que toute sa vie, j'en réponds, il se souviendra de moi et de cette journée. Pour s'excuser, il a dit qu'il n'avait contre la Compagnie de Jésus aucun sentiment de malveillance, qu'il l'avait toujours, au contraire, particulièrement aimée; mais que les assertions qu'on lui reproche portent sur une matière qui est librement discutée par les théologiens dans les écoles, que ses opinions sont la doctrine même de saint Thomas et d'autres docteurs faisant autorité... » (Lettre citée par Poussines, *op. cit.*).

fidèlement saint Thomas, ou même de combattre sourdement sa suprématie théologique.

Il ne faut pas s'en étonner. Outre que saint Thomas était le principal représentant de l'orthodoxie catholique, outre qu'on le savait désigné par Ignace à ses fils pour leur premier docteur, il était tout naturel que des Dominicains eussent à cœur, par conviction, par dévotion, par intérêt, de défendre le génie qui était la gloire de leur ordre, pour peu qu'il parût être attaqué, et, lors même qu'il ne l'était pas, de se faire contre des adversaires une arme de son autorité exceptionnelle. Mais, au sein de la Compagnie même, des plaintes firent écho aux accusations du dehors. Des hommes de grande vertu et de grand savoir, mais attachés avec une fidélité trop étroite à l'enseignement, quelque peu routinier, qu'ils avaient eux-mêmes reçu et puis transmis, se prirent à croire tout perdu, quand ils virent à côté d'eux de nouveaux professeurs user, dans l'interprétation de saint Thomas, d'une méthode plus large et plus personnelle. Tels furent, entre autres, le Père Avellaneda que déjà nous avons vu sur le point d'arrêter Suarez dès sa première étape, le Père Miguel Marcos que nous verrons plus tard le combattre de toute son influence ; tel aussi, à Alcala, le Père Deza qui remplissait de ses alarmes, sincères mais quelque peu imaginaires, ses correspondances avec le général. Ainsi en 1582, à peine revenu d'un voyage à Rome, il lui adressait cette lettre, où se manifeste au vif l'état d'esprit de ces théologiens à l'humeur trop inquiète :

« Ce que j'ai répondu, lorsque Votre Paternité m'a questionné sur les doctrines des Nôtres, avait une importance qu'alors je n'aurais jamais soupçonnée. Je la constate depuis que je me retrouve en Espagne et surtout dans ce collège.

Quand je partis pour Rome, on attendait seulement, semble-t-il, que j'eusse tourné le dos pour le tourner à saint Thomas. De fait, ceux qui enseignent ici se sont mis à s'éloigner de lui, sans aucun respect pour son autorité. Il en est résulté que se sont éloignées aussi du même pas, au dehors, l'estime et la confiance qu'on avait pour nos opinions, au dedans la paix et la tranquillité de nos communautés : tant est grande la liberté que prennent nos professeurs. Ils se défendent en disant qu'elle est plus grande en Italie qu'en Espagne, et plus encore à Rome que dans le reste de l'Italie. Aussi, jusqu'à ce jour, n'a-t-il pas été facile aux supérieurs de la réprimer... Il appartient à V. P. d'y aviser et de faire ce que deman-

dent le service de Notre-Seigneur et l'intérêt de la Compagnie. Faudra-t-il voir toujours nos professeurs perdre inutilement leur temps à inventer des doctrines de fantaisie, à jeter au milieu de nous des opinions, ou depuis longtemps enterrées, ou qui n'avaient encore jamais vu le jour ? Faut-il qu'ils s'exposent à être jugés par ces tribunaux de l'Inquisition, auxquels par le passé leurs propres jugements en imposaient ? Faut-il compter pour rien l'avis de nos religieux les plus anciens et les plus capables, ou plutôt l'avis de tous, ceux-là seuls exceptés que cette lèpre a contaminés ? Ces motifs m'obligent à supplier V. P., par les entrailles de Notre-Seigneur, d'examiner le mal et d'y porter remède, tant que c'est encore possible.

Que les difficultés ne vous arrêtent pas. Elles ne pourraient naître que de deux chefs : ou des opinions mêmes de saint Thomas, que certains jugent insoutenables ; or, si V. P. le veut, j'entreprendrai de ramener les esprits : ou du mécontentement de ceux qui devraient être corrigés ; or, il n'y a pas lieu de tenir compte de cette difficulté, parce que, du train dont les choses vont, dans quelques années, elle sera changée en véritable impossibilité, et celui-là en sera responsable, qui, pouvant à un moment donné tout arrêter, ne l'aura pas fait.

De quel œil aujourd'hui, bien différent de celui d'autrefois, on regarde la Compagnie ! Il suffisait alors de dire qu'une opinion était enseignée par ses maîtres, pour qu'elle fût acceptée comme un oracle. C'est que sa doctrine était celle d'un saint, de saint Thomas, et d'un saint qui appartenait à un autre ordre religieux. Ainsi, étant le fruit de la sainteté du Docteur et de l'humilité de nos professeurs, elle ne pouvait qu'être excellente. Elle l'était encore, parce que agir ainsi, c'était obéir à nos Constitutions et monter dans les chaires en inclinant d'abord notre esprit sous l'autorité de celui qu'elles nous assignent pour maître... Pour ma part, je ne vois d'autre remède efficace au mal dont nous souffrons, du moins pour l'Espagne, que de nous assujettir à suivre en tout la doctrine de saint Thomas (1). »

4. — Cette lettre émue et d'autres semblables s'inspiraient assurément de principes très vrais et de sentiments très louables ; mais il y manquait une juste appréciation des faits qui en étaient l'occasion : la crainte les grossissait bien au-delà de leur réalité. Rien n'est difficile, d'ailleurs, à ces moments où l'esprit humain se met à marcher plus vite, comme de faire un juste discernement entre ce qui serait une altération téméraire de la science déjà acquise et ce qui n'en est qu'un heureux rajeunissement ou un plus rapide développement. Nous sourions aujourd'hui de ces inquié-

(1) Lettre du P. Deza à Aquaviva, Alcala, 17 avril 1582. — Arch. centr. S. J. — Cod. *Toletan. Hist. 1547-1610.*

tudes, avec lesquelles ces anciens de la Compagnie accueillaient, à l'aurore de son grand siècle théologique, les sages initiatives des maîtres qu'elle regarde aujourd'hui, avec l'Église elle-même, comme des guides non moins sûrs que puissants. Car c'est bien d'eux surtout qu'il s'agissait dans toutes ces plaintes, de Vazquez, de Suarez, de Molina, et des autres professeurs qui prenaient leur esprit et leurs méthodes.

Il convient, cependant, de nous demander s'il n'y avait rien de justifié dans ces accusations venant du dehors, rien de fondé dans ces craintes exprimées au sein même de la famille religieuse.

A cette question, dans la conjoncture la plus grave, Aquaviva donna une réponse qui ne laisse rien à objecter. Dans la première séance des controverses *De Auxiliis*, en présence du cardinal Madruccio et du général des Dominicains, Hippolyte-Marie Beccaria, il rendait ce témoignage à son ordre :

« Dès la naissance même de notre Compagnie, de nous-mêmes, par une dévotion spontanée, nous avons choisi saint Thomas, de préférence à tous les autres docteurs, pour notre maître en théologie. C'est lui que, dès l'origine, nos Constitutions ont remis aux mains de nos jeunes gens pour l'étudier, aux mains de nos professeurs pour l'expliquer. C'est lui que le *Ratio Studiorum*, qui vient d'être promulgué dans toutes nos provinces, impose à nos études théologiques, pour principal auteur et pour docteur faisant loi. Eh bien ! je le déclare, et on peut m'en croire, chargé que je suis de veiller à l'observation de nos règles, ces prescriptions ont été fidèlement gardées (1). »

Dans une circonstance encore plus solennelle, la Compagnie elle-même eut à faire sur ce point son examen de conscience et sa confession. En 1645, sa VIII[e] congrégation générale venait de se réunir à Rome, pour donner un successeur à Mutius Vitelleschi. Avant même qu'elle commençât à s'occuper de cette élection, Innocent X lui envoya un questionnaire, rédigé en douze points, sur lesquels elle devait d'abord s'interroger, pour orienter dès ce moment les principales résolutions qu'elle aurait à prendre. Le onzième point était ainsi conçu : « Qu'il ne soit permis d'enseigner ou de soutenir que la doctrine de saint Thomas, ou celle

(1) *Acta Congregationum de Auxiliis*, 1[re] séance. — Cf. Poussines, *op. cit.*, p. 610.

qui est suivie par l'ensemble des Pères. » Il fut répondu en ces termes :

« La congrégation tout entière a jugé qu'il n'y avait point lieu d'émettre en cette matière un nouveau décret. Bien plus, elle a été d'avis qu'il fallait représenter à Votre Sainteté, comme au plus équitable des pères et des juges, de quelle grave injure elle est blessée par ceux qui soulèvent contre elle, à ce sujet, des plaintes et des accusations. Ce qui est vrai au contraire, c'est que, depuis un siècle, aucun autre ordre religieux peut-être n'a prodigué autant de veilles et de travaux que la Compagnie pour glorifier la doctrine de saint Thomas. Sans doute elle n'a pas pris pour parole sacrée tout ce que disent les thomistes : mais les suivre et suivre saint Thomas sont choses fort différentes : ceci, elle l'a fait ; cela, elle ne doit pas être contrainte de le faire (1). »

5. — Cette réponse de la VIIIe congrégation soulève et résout à demi-mot une question d'histoire de la théologie, qu'il serait intéressant d'éclairer à la lumière des documents. Si saint Thomas en est venu peu à peu à occuper la première place dans les universités et les écoles catholiques, non seulement par l'autorité exceptionnelle dont il jouit, mais encore par ce rôle de premier et universel auteur classique, qui lui est attribué de plus en plus, à partir du XVIe ou du XVIIe siècle, à quoi et à qui le doit-il ? Il le doit sans doute à son mérite incomparable, aux éloges hors de pair que l'Église lui a décernés, à l'influence de cet ordre de saint Dominique dont il est la gloire la plus éclatante ; mais enfin ces causes existaient et agissaient bien longtemps avant l'époque dont nous parlons : elles n'avaient cependant point encore produit le résultat qu'il s'agit d'expliquer.

De fait, durant près de trois siècles, saint Thomas ne parvint pas, ne parut même pas destiné à un magistère doctrinal, dont Pierre Lombard restait le détenteur incontesté. Longtemps il ne fut que le chef d'une école ; et cette école n'était ni toujours ni partout prédominante. Sans doute, on lisait les ouvrages du Docteur angélique, comme ceux des autres grands scolastiques ; on s'inspirait de sa doctrine, là surtout où enseignaient des Dominicains : mais, même là, c'était le *Livre des Sentences* que l'on continuait généralement à expliquer dans les chaires et que l'on commentait

(1) Archives privées.

dans les ouvrages (1). Jean Capreolus lui-même, dans la première moitié du XVe siècle, bien qu'admirateur passionné de saint Thomas et l'un des chefs de l'école thomiste, n'écrivait des commentaires que du Maître des sentences. Le fait mérite d'être signalé ; car les commentaires, fruits naturels de l'enseignement, manifestent, mieux que tout le reste, quel était, à l'époque où ils furent écrits, l'auteur enseigné. Or, l'ordre de saint Dominique, pendant les cinq premiers siècles de sa glorieuse existence, de la mort du fondateur (1221) à la publication du grand dictionnaire des auteurs dominicains (1721), a produit à peu près autant de commentaires des *Sentences* de Lombard que de la *Somme* de saint Thomas, et, pendant les trois premiers siècles, il n'a produit que des commentaires des *Sentences* (2).

Il faut avancer jusqu'au premier quart du XVIe siècle pour trouver enfin un maître, qui veuille, ou qui ose, substituer l'interprétation du texte de saint Thomas à celle du texte de Pierre Lombard et qui écrive un commentaire de la *Somme Théologique*. Ce fut, peu après 1500, à Padoue, et autres villes, l'œuvre du dominicain Thomas Vio ou Cajetan. Presque en même temps, son confrère Conrad Coellin, à Heidelberg, et, un peu plus tard, François de Vitoria, à Salamanque, prennent la même initiative. Ce n'était là encore que des exemples isolés, que des essais personnels, qui n'entraînaient point les écoles. A Salamanque même, dans cette université qui devait exercer sur la scolastique la plus forte et la plus heureuse influence, et où dominait alors l'influence des Dominicains, saint Thomas ne fut officiellement admis pour l'enseignement que dans la deuxième moitié du XVIe siècle, et,

(1) Les statuts de l'université de Paris, réformés en 1452 par le cardinal d'Estouteville, ne signalent pour les élèves de théologie que deux livres de cours, la Bible et Pierre Lombard. « Les écoliers, y est-il dit, qui commencent la théologie, devront, pendant les quatre premières années, porter ou faire porter, en venant à l'école, ceux qui entendent l'explication de la Bible, le livre de la *Bible*, et ceux qui entendent l'explication des Sentences, le *Livre des Sentences.* » (Denifle et Chatelain, *Cartularium Universitatis Parisiensis*, t. IV, p. 713). — Voir aussi l'article du P. Denifle, O. P. : « Quel livre servait de base à l'enseignement des maîtres en théologie dans l'université de Paris ? » (*Revue Thomiste*, 1894, p. 149) et Douais, *Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des Frères Prêcheurs*, p. 87 : Pierre Lombard et saint Thomas.

(2) Quetif et Echard (*Scriptores ordinis Prædicatorum*, Paris, 1721) mentionnent 153 commentaires du *Livre des Sentences*, 179 commentaires ou abrégés de la *Somme*, manuscrits ou imprimés, complets ou partiels. Différence de 26 seulement en faveur de la *Somme*, et moindre encore, si on déduisait un certain nombre de simples abrégés.

même alors, il ne faisait que partager cet honneur avec Pierre Lombard. Celui-ci continua longtemps encore à être expliqué dans les chaires et à fournir le texte des leçons exigées pour les grades et pour les concours. Son règne ne se maintenait pas moins dans la plupart des autres universités ; si bien que saint Ignace ne crut pas pouvoir se dispenser d'assigner à sa Compagnie, pour guide et pour maître de ses études théologiques, Pierre Lombard en même temps que saint Thomas.

Ainsi, l'exemple avait bien été donné par de grands professeurs dominicains, mais il était lent à se propager ; la poussée qui devait porter saint Thomas sur son trône, s'était bien produite, mais elle était encore trop faible et trop locale pour refouler le courant d'opinions et d'habitudes séculaires. Elle devient puissante et bientôt irrésistible à l'époque où la Compagnie se développe et étend son enseignement. Il y a là plus qu'une simple coïncidence. C'est que, en dépit de la lettre de leurs Constitutions, en dépit de l'exemple encore presque général, ces nouveaux théologiens avaient laissé de côté Pierre Lombard et pris en main saint Thomas.

« Nulle part dans nos collèges, écrivaient à Aquaviva, en 1589, quelques Jésuites portugais en crise de mauvais esprit, nulle part dans nos collèges, on n'enseigne le Maître des sentences. On n'entend parler que de saint Thomas dans nos écoles. Pourquoi donc laisse-t-on ainsi tomber nos Constitutions ? A cette explication de Pierre Lombard, le renom de la Compagnie ne pourrait assurément que gagner. Car il n'est pas, que nous sachions, dans le monde chrétien, une université où le Maître des Sentences ne soit officiellement expliqué (1). »

On laissa dire ces rares mécontents, et, sans se soucier de ce qui se faisait ailleurs, on s'attacha de plus en plus au Docteur angélique.

Or, la Compagnie, propagée et connue, comme elle le fut bien vite, et déjà féconde en hommes de grand mérite, ne pouvait aller à un maître sans lui attirer à sa suite, par le fait même, beaucoup d'autres disciples. Il faut remarquer en

(1) *Observationes locorum principalium Examinis et Constitutionum Societatis Jesu quæ neglecta jacent in Provincia Lusitana* (1589). — Lisbonne, Torre do Tombo, Armario Jesuitico, cod. 24.

effet, qu'en cette matière, son exemple était tout autrement persuasif que celui des Dominicains. Eux, quand ils prenaient saint Thomas pour docteur, ils pouvaient paraître obéir à un attrait de famille. Leur choix le proclamait bien le premier de leurs théologiens, mais non le premier de tous les théologiens, et dès lors cette préférence n'avait que peu d'efficacité pour s'imposer à l'imitation des autres. De la part de la Compagnie, il en était tout autrement. Du moment qu'elle allait chercher un maître en dehors de la famille, elle ne devait, elle ne pouvait tenir compte que de la supériorité du génie et de l'excellence de la doctrine ; et, par suite, celui qu'elle choisissait était par elle proclamé le docteur de tous les docteurs.

« La Compagnie, dit un de ses chroniqueurs, avait toute liberté pour le choix d'un auteur de théologie, et les auteurs à choisir ne lui auraient pas manqué. Du même droit que les uns s'attachaient à Scot, les autres à Durand et ainsi de suite, elle aurait pu faire composer par Lainez ou par Salmeron, une *Somme* de théologie, qui servît de texte dans ses écoles. Elle aurait pu aussi, à l'exemple de toutes les universités, imposer à ses professeurs l'explication du Maître des Sentences. Elle n'a rien fait de tout cela. Elle a préféré dès le premier jour, et sans jamais revenir sur ce choix, s'attacher à saint Thomas, le placer au premier rang dans son admiration, se mettre à son école, approfondir tous ses enseignements, ses opinions, ses formules, appliquer tout le génie de ses propres maîtres à glorifier le sien (1). »

Un pareil exemple dut être, nous ne saurions en douter, d'une puissante efficacité, à mesure que les Constitutions de saint Ignace furent connues et qu'on put juger à ses fruits la direction qu'elles avaient donnée aux études de l'ordre et à son enseignement. Car bientôt ses théologiens, sortis d'abord de Paris, de Salamanque, de Coïmbre, portèrent de tous côtés leur même esprit et leurs communes méthodes, les faisant apprécier par leurs succès éclatants, comme Lainez et Salmeron à Trente, Casinius en Allemagne, François Tolet au collège romain qui devint bientôt le grand centre de formation du nouvel ordre, Maldonat à Paris, Pierre Fonseca en Portugal, Grégoire de Valencia à Ingolstadt, Rodrigue de Arriaga à Prague, Bellarmin et Lessius à Louvain.

(1) Poussines, S. J., *Historia Controversiarium*, MS. autographe, p. 407.

Là où ils n'allaient pas, allèrent leurs ouvrages de théologie scolastique, apportant le plus souvent de nouveaux commentaires de saint Thomas, plus libres peut-être en apparence que ceux, encore rares, qui les avaient précédés, moins enchaînés à l'explication formelle du texte, mais tout aussi appliqués à en faire valoir la doctrine, sans craindre de la discuter au besoin et de la compléter. Ces livres, qui se multiplièrent à la fin du XVI[e] siècle et dans le XVII[e], ceux de Suarez surtout, les premiers ou peu s'en faut, et les plus remarquables, montrèrent avec éclat qu'on pouvait faire jaillir du texte de la *Somme Théologique* un enseignement aussi élevé que solide, aussi neuf que traditionnel. De plus en plus, on vit cette *Somme Théologique* passer, de la place d'honneur qu'elle occupait dans les bibliothèques, aux mains studieuses de maîtres et de disciples de tout nom et de toute robe : triomphe de saint Thomas qu'il serait absurde de regarder comme l'œuvre des seuls fils d'Ignace, mais qu'on ne saurait aussi se refuser, pour peu qu'on donne d'attention aux faits et aux considérations que nous venons d'indiquer, à leur attribuer pour une large part.

On voit mieux dès lors combien il était injuste de reprocher sans cesse à des religieux, disciples par choix et par état de saint Thomas, et ouvriers si infatigables de son règne doctrinal, de ne pas lui être assez fidèles ; combien il était inconvenant de les épier et de les poursuivre, à la moindre occasion, comme des ennemis, alors qu'ils avaient si grandement mérité la reconnaissance de tous ceux qu'intéressait la gloire du docteur.

Querelle étrange d'ailleurs ! Que prétendaient donc ces quelques adversaires, qui, les premiers, la soulevèrent contre la Compagnie ? Était-ce de défendre l'orthodoxie, en défendant l'autorité du maître qui en était le plus illustre représentant ? Mais alors, pourquoi s'en prenaient-ils à un ordre qui faisait profession de le suivre, plutôt qu'à d'autres familles religieuses, à d'autres écoles, qui faisaient, au contraire, profession de ne pas le suivre ? Voulaient-ils ramener la Compagnie à une observation plus exacte de ses Constitutions ? Mais y avait-il lieu de le faire et avaient-ils pour cela mission et grâces d'état ? Se proposaient-ils d'empêcher que la doctrine de saint Thomas fût altérée par

des interprétations différentes des leurs ? Mais, s'ils avaient pu la comprendre, pourquoi d'autres ne le pourraient-ils pas ? Et poser en principe qu'on ne saurait être le vrai disciple de saint Thomas que si on portait sa robe blanche, n'était-ce pas lui refuser le titre et le rôle de maître universel, pour ne lui laisser que celui de chef d'une école, le ravir à l'Église catholique, pour l'enfermer dans les couvents de son ordre ?

6. — Les Jésuites, cependant, nous l'avouons sans peine, purent, à défaut de raisons plausibles, fournir des prétextes aux plaintes de leurs adversaires. Dans leur culte pour saint Thomas, en effet, ils se tinrent en garde, dès cette époque, contre deux excès, également fâcheux, où l'on parut souvent vouloir les pousser, l'un qui amoindrissait, l'autre qui exagérait la mission providentielle du grand docteur. D'abord, ils se refusèrent, ainsi que le déclarait, il y a un instant, Aquaviva, à substituer l'autorité et la doctrine de l'école thomiste, à l'autorité et à la doctrine de saint Thomas. Ils reconnaissaient les mérites de cette école, la science de ses maîtres, l'utilité de leurs travaux, la valeur générale de ses traditions ; mais ils ne pouvaient admettre qu'en tout on ne pût trouver que là la véritable pensée du Docteur angélique. Ils ne dédaignèrent point de l'y chercher, mais en gardant la liberté de la chercher aussi et de la prendre ailleurs. Ils s'aidèrent bien volontiers des ouvrages de leurs devanciers, mais sans s'y arrêter ; comme on s'aide des ruisseaux pour remonter à la source et y puiser de ses propres mains. Ils voulurent bien être les disciples de saint Thomas, ils ne se crurent pas obligés à être les disciples de ses disciples.

En second lieu, la Compagnie se refusa toujours à accorder, même par manière de simple règle pratique, à la parole d'un homme, cet homme fût-il saint Thomas, un privilège qui n'appartient qu'à la parole de Dieu ou à la parole de l'Église parlant au nom de Dieu, le privilège de l'inérrance. Aussi, se réserva-t-elle toujours le droit de s'écarter un instant de son guide, quand elle ne pourrait plus le suivre sans s'écarter, ou sans s'exposer manifestement à s'écarter de la vérité. En cela, elle ne faisait que suivre le sage exemple que lui avaient donné les fils mêmes de saint Dominique :

« La théologie, écrivait Melchior Cano, n'a point à s'engager sur la parole de qui que ce soit. Je me souviens que mon maître. François Vitoria, en commençant à nous expliquer la *secunda secundæ* de la *Somme Théologique*, nous disait que, si une opinion de saint Thomas ne se heurtait à quelque raison prédominante, l'autorité d'un tel docteur devait suffire pour nous la faire adopter. Mais il nous prévenait aussi qu'il ne fallait pas s'en tenir sans choix et sans examen à tout ce que dit saint Thomas ; qu'il pouvait s'y rencontrer des assertions peu probables ou dures à admettre : et qu'il fallait alors imiter, tout à la fois, la modestie et la sagesse du saint, qui se rend volontiers à l'autorité des auteurs recommandés par le suffrage des siècles, mais qui n'adopte point leur sentiment, quand une bonne raison l'en détourne. Direction que j'ai été très fidèle à suivre... Quant à mon professeur, bien qu'étant par nature d'une extrême réserve, il lui arriva parfois de se séparer de saint Thomas, et il me paraissait plus admirable en le quittant, qu'en le suivant, tant il y mettait de respect et de modestie (1). »

La Compagnie ne se crut jamais obligée, par les Constitutions de son fondateur, à dépasser, dans son attachement à saint Thomas, une règle aussi sage ; et quand, du dedans, des fils trop zélés, ou du dehors, des adversaires trop exigeants, voulurent la pousser plus loin, elle n'avança pas.

« Quand on nous parle de suivre saint Thomas en tout, disaient les premiers rédacteurs du *Ratio*, on nous demande plus que ne le font nos Constitutions : elles assignent saint Thomas pour auteur à enseigner; et l'on suit, il est vrai, le plus souvent les opinions de l'auteur du cours, mais il n'y a point obligation de le faire toujours (2). »

C'est aussi la solution que déjà nous avons vue donnée par Éverard Mercurian au visiteur Diego de Avellaneda :

« Je ne crois pas qu'il y ait lieu de porter de nouvelles prescriptions, touchant la conformité de notre enseignement théologique avec la doctrine de saint Thomas. Il suffit de s'en tenir à ce qui est dit dans la quatrième partie des Constitutions, à savoir qu'il faut suivre ordinairement sa doctrine, et c'est ce qui est compris et pratiqué par la Compagnie dans toutes les provinces (3). »

Aquaviva répondit de la même manière à la lettre, citée plus

(1) Melchior Cano, O. P., *De Locis Theologicis*, lib. XII, Procem.

(2) *Ratio studiorum*, 1re édit., 1586, n° 6, Commentariolus.

(3) Lettre d'Éverard Mercurian à Avellaneda, visiteur de la province de Castille, 3 juillet 1579. — Arch. centr. S. J., *Castellan. Epist. gener.*

haut, du P. Deza, qui voulait, lui aussi, qu'on cherchât l'unité de doctrine dans la conformité absolue avec celle de saint Thomas :

« Je ne crois pas, disait-il, qu'il y ait lieu en ce moment d'aggraver ce qui a été déjà réglé. Nous en viendrions ainsi à des mesures extrêmes, à bannir de chez nous tous les autres auteurs, lesquels parfois ont traité certaines questions mieux que saint Thomas, à étouffer le goût et le talent de nos religieux, qui ne se soucieraient plus de consulter des maîtres, qu'il ne leur serait jamais permis de suivre. Il en résulterait un très grave dommage, c'est que bientôt, dans la Compagnie, nous n'aurions pour ainsi dire plus personne de versé dans la connaissance des bons auteurs scolastiques (1). »

Au reste, sur cette question, Aquaviva, dès le début de son généralat, avait institué une sorte de consultation, sans doute sur les instances de quelqu'un ou de quelques-uns de ces *zelanti*, qui cherchaient à rendre la Compagnie plus thomiste que saint Thomas ne l'eût été de leur temps. Nous avons la réponse de trois des Pères les plus illustres de cette époque, Maldonat, Salmeron, Bellarmin (2).

Maldonat demande qu'avant de prendre une décision, on fasse dans saint Thomas le relevé de toutes les opinions qu'il paraîtrait impossible ou difficile de soutenir. On pourrait alors juger en pleine connaissance de cause. Il ajoute cette observation de première importance dans le débat : de ce que saint Thomas, pris dans son ensemble, est supérieur à tout autre auteur, pris aussi dans son ensemble, il ne s'ensuit nullement que toute opinion de saint Thomas vaille mieux que l'opinion correspondante de tout autre.

Salmeron, l'un des premiers compagnons de saint Ignace, et, à ce titre, digne interprète de sa pensée, pose en principe qu'il ne paraît pas bon d'imposer un auteur dont toutes les opinions fassent loi. Il ajoute que saint Ignace a eu raison d'assigner saint Thomas pour maître en théologie, mais qu'on aurait tort d'astreindre les professeurs à ne s'en écarter en rien, obligation qui, chez les Dominicains mêmes, n'a nullement été portée. D'ailleurs, il ne faut pas enlever à la Compagnie le droit, que lui a laissé son

(1) Aquaviva à Deza, 22 novembre 1582. — *Ibid.*, *Tolet. Epist. gener.*

(2) *Documenta de Ratione studiorum.* — Arch. centr. S. J., 1583-1613.

fondateur, d'avoir tôt ou tard son auteur à elle, enrichi de tous les progrès que le temps apporte à la théologie, comme à toutes les autres sciences. Pourquoi donc imposer une méthode étroite et exclusive, qui, loin de préparer nos théologiens à composer un pareil ouvrage, leur en ôterait même la pensée? Il termine, en demandant qu'on laisse la liberté que laisse l'Église elle-même : « Contentons-nous de l'Écriture Sainte, des définitions de l'Église et des papes, des décrets des conciles, sans élever d'autre barrière pour retenir et captiver les esprits. » Voici les premières lignes de la réponse d'Aquaviva à Salmeron :

« J'ai été très satisfait de votre avis touchant les opinions et les doctrines des Nôtres : il est pleinement conforme à mon propre sentiment... Sans doute, il se rencontre parmi nous, ici et surtout en Espagne, des hommes de grande valeur et de bon jugement, qui voudraient nous voir tous suivre un seul auteur et adopter toutes ses assertions. Mais pour moi, je n'ai jamais pu me faire à l'idée d'enfermer ainsi tous les esprits dans la doctrine d'un seul auteur, en sorte qu'il faille, comme on dit, jurer sur sa parole (1). »

La note de Bellarmin porte en titre : *Examen de cet avis, émis par quelqu'un (2), qu'il faut imposer de suivre en tout saint Thomas, un seul article excepté.* Voici le début qui en renferme aussi le résumé : D'abord, que saint Thomas soit l'auteur de toute la Compagnie, je l'approuve; sur ce point donc je suis d'accord avec l'écrit qui nous a été soumis. En second lieu, que toutes les opinions de saint Thomas, à l'exception seulement de celle qui concerne la conception de la Vierge, soient imposées à notre enseignement, ce serait à mon avis une mesure plutôt nuisible, trop difficile, pour ne pas dire impossible, à faire observer

(1) Aquaviva à Salmeron, 29 septembre 1582 ; lettre publiée à la suite de celle de Salmeron, dans la collection *Monumenta historica Societatis Jesu,* fasc. 168, dic. 1907, Madrid.

(2) Ce quelqu'un ne serait-il pas le P. Deza ? Dans la lettre du 17 avril, citée plus haut, il disait : « ...En viendola (cette lettre), V. P. la rompa, que basta el papel que va en latin para que se vea y se examine lo que ay digo por quien a V. P. pareciere ; aunque en esto mismo la recibire grandissima que a quien V. P. la mostrara se muestre tacito nomine authoris. » Et dans la réponse (22 novembre 1582) déjà mentionnée d'Aquaviva se trouvaient ces mots : « ... Yo vi y hize ver a los PP. Assistentes y a otros el papel que V. R. me embió con una de 17 de Avril y contentó mucho ; y por el orden que en aquella materia se ha dado avra visto quanto me he aprovechado de su elucubracion : aunque por agora no convenia apretar mas de lo que se ha hecho, por no venir a algun estremo, etc. »

et que rien ne rend nécessaire. A la fin, Bellarmin demande qu'il soit dressé un catalogue des opinions de saint Thomas qui ne devront pas être enseignées, un autre des opinions qui pourront être enseignées ou ne pas l'être, tout le reste demeurant obligatoire. On objectera, dit-il, que l'unité de doctrine souffrira de cette liberté. Il l'avoue, mais en faisant observer, avec Salmeron, que cette unité ne peut pas être complète, qu'elle est loin de l'être dans les écoles thomiste ou scotiste, que saint Ignace ne nous demande point de penser et de parler en tout de la même manière, mais dans la mesure où des hommes le peuvent.

Il est à croire que la consultation, dont nous venons de résumer quelques-uns des résultats, influa sur les rédacteurs du *Ratio*. Le plan de Bellarmin eut leurs préférences et ils dressèrent les catalogues d'opinions avec une largeur qui, nous l'avons déjà vu, inquiéta les meilleurs esprits. Aussi le *Ratio* définitif et la v[e] congrégation ne proscrivirent expressément de l'enseignement que deux opinions du saint docteur, celle qui nie la conception immaculée de Marie et celle qui concerne la nature et la dispense des vœux solennels (1). Tout le reste est remplacé par des règles générales qui se résument en ces quelques mots :

Pour la théologie scolastique, saint Thomas doit être le docteur de la Compagnie et il faut y suivre sa doctrine. De là cependant, on ne doit pas conclure qu'il ne soit permis de s'en écarter absolument en rien, car les thomistes les plus déclarés l'abandonnent parfois, et il ne serait pas équitable d'astreindre plus étroitement les Nôtres à saint Thomas que ne le sont les thomistes eux-mêmes. Qu'on ne mette à l'enseignement de la théologie que des hommes sincèrement attachés à sa doctrine. Dans les questions qu'il n'a pas traitées ou quand son sentiment est douteux, qu'on prenne pour guides les autres auteurs les plus accrédités dans l'Église et qu'on s'attache aux opinions les plus généralement admises dans les universités catholiques (2).

Ces règles n'étaient que le commentaire officiel du mot fécond

(1) S. Thom., p. III, q. xxvii, et 2[a], 2[ae], q. lxxxviii. — Cf. Suarez, *De Mysteriis vitæ Christi,* disp. III, et *De statu Religionis,* l. II, c. vi.

(2) Congreg. V, d. 41, 56. — *Rat. stud.* : Reg. Prof. Theol. Schol., 2, 3.

de saint Ignace : *In theologia legetur doctrina scholastica divi Thomæ* (1).

Dans la suite, sur ce point, la Compagnie n'eut rien à ajouter, rien à retrancher à sa législation : elle ne fit à l'occasion que la rappeler et la confirmer. De nos jours encore, lorsque Léon XIII entreprit de hâter, par son encyclique *Æterni Patris*, l'heureux mouvement qui ramenait la théologie catholique vers la scolastique et vers saint Thomas, la Compagnie, dans sa XXIIIe congrégation générale, voulant faire un acte solennel d'obéissance aux directions pontificales, se contenta de rendre un décret qui rappelait simplement les principes doctrinaux formulés trois siècles auparavant (2).

L'exposé précédent servira à mieux apprécier les attaques auxquelles Suarez a été et sera encore en butte, avec la Compagnie elle-même, sur le terrain doctrinal. Il fallait savoir d'abord ce que sa doctrine devait être, pour juger si elle mérita le reproche de ne l'être pas.

7. — Ajoutons aussi une observation qui n'est pas sans importance pour l'intelligence des faits. Ces luttes doctrinales n'étaient pas alors, comme les exercices d'école, de simples joutes intellectuelles, n'ayant guère de conséquences que pour l'amour-propre. Elles devenaient forcément des compétitions rivales, dont l'enjeu était la confiance des fidèles, acquise ou perdue ; et déjà c'était beaucoup pour un ordre apostolique. Mais leurs effets ne s'arrêtaient pas là : elles étaient aussi de nature à compromettre, et souvent en effet elles mirent en péril l'honneur, le repos, la sécurité de la Compagnie et de ses religieux les plus éminents. A cette époque, en Espagne surtout, les questions doctrinales devenaient vite des questions judiciaires, et l'école, la chaire conduisaient facilement aux tribunaux ecclésiastiques. Vraie ou supposée, une erreur, une témérité, une imprudence de parole, exposait à des accusations, à des procès, à des condamnations, coups terribles pour des hommes, qui, par-dessus tout, avaient besoin et

(1) *Constit. S. J.*, P. IV, c. XIV, n° 1.

(2) *Instit. Soc. Jes.*, congr. XXIII, décr. XV.

avaient à cœur de garder intact leur renom d'orthodoxie. Les ennemis de la Compagnie ne manquèrent pas de lui créer ces dangers, en cherchant à exciter contre elle les défiances de ceux qui, par office, devaient être plutôt ses protecteurs. Des plaintes sans cesse répétées, des accusations souvent renouvelées, émanant d'hommes estimables et qui prétendaient ne vouloir que défendre la foi, ne réussirent que trop, même sans être justifiées, à éveiller contre elle la défiance, à entretenir des préventions, d'où pouvaient surgir au moindre incident de pénibles affaires.

Les correspondances confidentielles de l'époque signalent souvent cette situation.

« Je suis plein d'inquiétude, écrivait Miguel Marcos au général, quand je vois combien le peuple, le roi, le conseil de l'inquisition sont soucieux des doctrines de la Compagnie et de quels regards défiants ils la suivent dans toutes ses chaires. »

Le P. Deza disait aussi :

« Le Saint-Office tient à l'œil nos théologiens portés aux innovations : s'ils ont le malheur d'y donner lieu, du moindre péché véniel on leur fera un gros péché mortel et le méfait le mieux caché sous terre ne le sera pas quand il s'agira d'eux. »

Aquaviva lui-même écrivait :

« Les Bannésiens sont par trop à l'affût de tout ce que nous disons. »

Et une autre fois :

« Vous le voyez, ils ne nous en passent pas une ! (1) »

Les faits montrèrent que ces craintes n'étaient point imaginaires. Les tribunaux de l'inquisition, où siégeaient souvent des rivaux et des adversaires de la Compagnie, ne restaient guère sans être saisis de quelque cause ou de quelque ouvrage de Jésuite. Leurs enquêtes n'étaient point toujours exemptes de prévention et de partialité.

« Ces Pères, disait au nonce de Madrid Vigil Quiñones, premier

(34) Marcos à Aquaviva, 17 juillet 1594. — Arch. centr. S. J. : *Epist. Hispan. 1594*, fol. 341. — Deza à Aquaviva, 17 avril 1582. — *Ibid., Tolet. Hist. 1547-1610.* — Aquaviva au P. Labata, à Valladolid, 8 janvier 1608 : *Castell. Epist. gener.* — A Hernando Lucero, 17 avril 1590 : *Tolet. Epist. gener.*

conseiller de Tolède, ces Pères, avec tous leurs raffinements de doctrine et leurs nouveautés, sont en train de si bien débrider les consciences dans ce royaume, que, si on n'y met ordre, l'Église de Dieu ne tardera pas à souffrir quelque malheur ou à donner du scandale. En attendant, les autres théologiens gémissent de ne pouvoir plus étudier ni les saints Pères, ni saint Augustin, ni saint Thomas, absorbés comme ils sont à reviser ce tas de livres obscurs et subtils, que publient ces Pères (1). »

Les théologiens de la Compagnie n'auraient pas mieux demandé que de laisser ceux de l'inquisition approfondir en paix les saints Pères et saint Thomas. Mais les anciens auteurs ne captivaient pas ces juges studieux au point de leur faire oublier les nouveaux; les écrivains de la Compagnie, même les plus illustres, en firent l'expérience. Molina fut, pendant dix ans, tourné et retourné en tout sens dans leurs conseils. Suarez leur fut déféré plusieurs fois. Bellarmin fut sur le point d'y être condamné, si nous en croyons une lettre d'Aquaviva sollicitant l'intervention du nonce de Madrid (2). Vazquez et plusieurs de ses frères restèrent, pendant des semaines et des mois, les prisonniers des inquisiteurs de Tolède. L'histoire vaut la peine d'être rappelée : elle montrera combien il était alors nécessaire de veiller sur ce qu'on enseignait, ou ce qu'on écrivait, en matière religieuse (3).

Au collège des Jésuites d'Alcala, en 1600, sous la présidence du Père Luis de Torres, le Père Melchior de Oñate soutint sur le traité des vertus théologales un grand acte, auquel assistèrent aussi le Père Nicolas de Almazan, recteur, et le Père Gabriel Vazquez, principal professeur. Une des thèses affichées était ainsi formulée : « Il n'est pas de foi que tel homme soit souverain pontife. » L'acte passa sans incident ; cependant, une lettre du

(1) Lettre du nonce de Madrid, Dominique Ginnasio, archevêque de Siponte, au cardinal Aldobrandini, 8 mai 1602. (Rome, Arch. du Vatican, Nunziat. di Spagna, t. 55, fol. 177).

(2) Aquaviva au nonce de Madrid, Camillo Cajetani, 22 novembre 1594 : « J'apprends de bonne source qu'en Espagne on s'attend, sur de trop sérieux indices, à voir paraître un décret prohibant les œuvres du P. Bellarmin. J'ai cru devoir en informer Votre Seigneurie Illustrissime et recourir à Elle, etc. » (Arch. centr. S. J., Cod. *Epist. soli Hispan., 1595-1602*).

(3) Le récit qui va suivre est emprunté surtout à l'ouvrage inédit de Ribadeneira : *Glorias y triunfos de la Compañia de Jesus en sus persecuciones*, et aux Archives de la nonciature d'Espagne au Vatican, t. 55, fol. 150, 217, 240; t. 330, fol. 64.

nonce affirmait plus tard qu'il avait été signalé par un Dominicain aux inquisiteurs, mais sans qu'il fût donné suite à cette dénonciation, parce que, à ce moment, la charge de grand-inquisiteur se trouvait vacante. Un an après, en la fête de saint Luc 1601, dans l'amphithéâtre de l'université, un candidat au doctorat, nommé Hurtado, défendit, sous la présidence du docteur Alvaro de Villegas, titulaire de la chaire de vêpres, des thèses approuvées et signées par le docteur Camara, doyen de la faculté de théologie, dont l'une était la reproduction, aggravée, de celle des Jésuites : « Il n'est pas de foi que tel homme, *par exemple Clément VIII*, soit souverain pontife. » Ces théologiens ne mettaient nullement en doute la certitude du fait, mais ils se demandaient si cette certitude reposait sur des motifs d'ordre surnaturel, offrant l'objet formel et nécessaire pour un acte de foi.

Une relation de ce second acte parvint à Rome. Clément VIII se montra très mécontent, se demandant si on ne voulait pas en venir par là à contester la légitimité de son élection ou à diminuer son autorité. Il ordonna que ce jeune docteur de l'université et ses deux patrons eussent à comparaître à Rome en personne. Y allèrent-ils en effet, nous l'ignorons, et il importe peu de le savoir. Mais bientôt, avant l'arrivée de l'ordre papal officiel, les inquisiteurs de Tolède eurent une vague connaissance de l'irritation du pape et de la citation des coupables. Ils ne doutèrent pas qu'il ne s'agît du premier acte et des Pères du collège. Aussitôt, soit pour maintenir leur prérogative de juges locaux, soit pour ne pas encourir le reproche d'avoir laissé passer le fait sans agir, soit pour prévenir le scandale que cette affaire pourrait causer à Rome, aux dépens du pays et de l'université où elle était née, soit enfin peut-être pour épargner aux quatre Jésuites les ennuis et les périls d'une comparution à Rome, ils leur intimèrent l'ordre de venir à Tolède se constituer prisonniers de l'inquisition. En conséquence, les Pères Luis de Torres, Nicolas de Almazan, Gabriel Vazquez et Melchior de Oñate, se rendirent à Tolède et y furent aussitôt incarcérés. Au reste, ils furent traités avec beaucoup d'égards et ne furent point enfermés dans les cachots, ni soumis au régime des criminels. Mais cette mesure, dont on ne connaissait pas encore la cause, eut en Espagne un immense

retentissement et donna lieu à des interprétations douloureuses pour la Compagnie.

Cependant, de Madrid, le nonce et, de Rome, le pape, bientôt avertis que la malheureuse thèse avait d'abord été soutenue chez les Jésuites, se hâtèrent d'ordonner l'envoi à Rome des quatre coupables, déjà détenus à Tolède. Des amis et des protecteurs mirent tout en œuvre pour retenir l'affaire et les prévenus. Philippe III fit partir pour Rome un courrier extraordinaire, *yente y viniente*, dans le but d'obtenir du pape que la cause fût jugée par l'inquisition d'Espagne. Il promettait qu'elle le serait sans partialité ni complaisance, mais en toute rigueur de justice : ainsi le scandale serait réparé là même où il s'était produit et le roi aurait l'occasion de montrer tout le zèle qui l'animait pour la défense de la foi catholique (1). Répondant au nom du pape, son neveu et secrétaire d'état, le cardinal Aldobrandini, dans une longue missive, insista sur la gravité d'une faute qui ébranlait les principes mêmes de la foi, qui infligeait au Saint-Siège lui-même une cruelle offense. Il donnait cours ensuite à son irritation contre les Jésuites, « hommes, disait-il, enflés de superbe, surtout ceux de cette nation, au point qu'on peut se demander s'ils n'en viendront pas un jour à mettre le monde sens dessus dessous et à déchirer l'Église de quelque schisme, hardis comme ils sont à écrire et à imprimer des doctrines nouvelles, pleines de danger, en opposition avec les enseignements des Pères et de tant de saints. » On était alors au moment le plus critique des controverses sur la grâce, et le pape, souffrant de ne pouvoir arriver à une conclusion, s'en prenait volontiers aux Jésuites, qui défendaient de leur mieux leur doctrine. Toutefois, pour être agréable au roi, il accordait que l'effet de sa citation fût suspendu, mais à ces conditions expresses : que l'inquisition d'Espagne ne laisserait pas cette affaire aller au panier, qu'elle ne sacrifierait point la justice à la faveur dont jouissaient les Jésuites ou à toute autre influence, qu'elle infligerait aux coupables un châtiment sévère et public, et que du reste elle ne ferait rien sans en référer au Saint-Siège. Venait, à la fin de la lettre, un mot d'éloge et d'encou-

(1) Au duc de Sessa, ambassadeur d'Espagne à Rome, 2 mai 1602. — Arch. de Simancas, Estado, 1856.

ragement pour ce doyen des conseillers, Vigil de Quiñones, dont nous avons déjà constaté le peu de bienveillance à l'égard des Jésuites et dont le nonce avait signalé le zèle déployé en cette affaire.

Ces instructions du pape partirent de Rome le 12 juin 1602. Or, la veille, une lettre du nonce était partie de Madrid racontant comment, à Tolède, le procès était déjà presque arrivé à son dénouement. Les quatre Pères, séparés d'abord tout le temps qu'avaient duré leurs interrogatoires, avaient pu, au bout de quinze jours, vivre ensemble et préparer leur défense : ils y avaient réuni vingt ou trente auteurs, qui, dans les deux siècles précédents, avaient soutenu l'opinion incriminée, tandis qu'un très petit nombre étaient pour l'opinion contraire. Bref, au bout d'un mois environ, Vazquez et le recteur Nicolas de Almazan avaient été renvoyés à leur collège d'Alcala, les deux autres à celui de Tolède, en attendant une sentence définitive d'acquittement, qui vint, en effet, le 7 août 1603, bien que retardée par la mort du grand-inquisiteur Juan de Zuñiga, évêque de Carthagène. Avec ce récit le nonce transmettait les doléances du premier conseiller, Vigil de Quiñones, qui n'avait pas assez de lamentations pour déplorer la faveur et les procédés irréguliers dont on avait usé dans ce jugement. Ainsi, on avait attendu, pour expédier l'affaire, le jour où l'on savait que, devant prendre une médecine, il ne pourrait pas assister au conseil ; là on avait présenté une lettre du roi même, disant combien l'acquittement des Pères lui serait agréable, ainsi que des billets de la comtesse de Miranda et d'autres grands personnages, interventions contraires aux usages de ces tribunaux.

En somme, avant que les instructions du pape fussent parvenues, tout se trouvait fait à l'encontre de ce qu'elles ordonnaient. Clément VIII en fut très mécontent. Au dos de la lettre du nonce il écrivit ces mots : « Tout cela nous déplaît extrêmement, nous avons besoin de penser à ce qu'il faut faire. » En fin de compte, il vit qu'il ne fallait rien faire : mieux instruit du sens inoffensif de cette thèse et du caractère platonique de ces discussions d'écoles, il comprit que ni son autorité n'en pouvait être ébranlée, ni la tranquillité de son règne compromise. Il se contenta donc de

faire rappeler au roi par son confesseur qu'il ne devait pas s'ingérer dans les affaires de l'inquisition, et de lui faire savoir par l'ambassadeur d'Espagne, le duc de Sessa, à quel point il était mécontent. Il se plaignait que toute cette affaire eût été entravée par certain évêque, grand ami des Jésuites.

« On ne peut le nier, disait-il, que ces thèses soient hérétiques ou non, elles étaient de nature, surtout de nos jours, à causer un grand scandale, et dès lors elles méritaient un châtiment, et un châtiment public, puisque l'insolence avait été publique (1). »

Mieux informé, Clément VIII aurait su gré aux inquisiteurs de Tolède de lui avoir épargné, en donnant eux-mêmes à l'incident la conclusion qu'il fallait, une erreur administrative. Certains mêmes avaient à tort redouté quelque chose de plus.

« Ces thèses, écrivait Lessius à Vazquez, sont généralement admises par les universités : la doctrine opposée choquerait plus d'un docteur et ils y verraient une sorte d'adulation... Nous désirons vivement apprendre comment tout cela s'est terminé. Sa Sainteté va-t-elle définir quelque chose, comme elle l'a fait pour la confession et l'absolution à distance? Plût à Dieu qu'elle n'en eût jamais eu la pensée! L'opinion, assez généralement admise, qui regarde le pape comme infaillible même en dehors du concile, y a beaucoup perdu, et j'en suis très peiné (2). »

Non, pour la croyance à l'infaillibilité, que Lessius désirait voir triompher, il n'y avait pas plus à redouter les définitions futures qu'à regretter les définitions passées ; mais il n'y avait pas davantage à se préoccuper, pour la sauvegarde de l'autorité pontificale, des innocentes thèses d'Alcala.

Ribadeneira, qui écrivait très peu de temps après le fait, en termine le récit par cette sorte de morale.

« Le fruit à retirer de cette aventure, c'est que nous avons à veiller avec le plus grand soin sur tout ce que nous disons ou enseignons ou écrivons, à bien regarder où nous mettons le pied, pour ne tomber ni broncher, car bien des gens comptent nos paroles et suivent de l'œil notre plume. Si, d'une doctrine si simple, si communément admise et si sûre, nos ennemis purent prendre occasion de faire tout ce vacarne, que n'auraient-ils pas

(1) Duc de Sessa à Philippe III, Rome, 28 septembre 1603. — Simancas, Estado, 366 (anc. 977).

(2) Lessius à Vazquez, Douai, 24 octobre 1602 et 8 octobre 1603. — Madrid, Arch. priv. S. J.

fait, au cas où nos théologiens se seraient aventurés dans des opinions moins prudentes et moins solides ! »

8. — Ce conseil de l'ancien disciple chéri de saint Ignace, bon pour tous les temps et pour tous les pays, l'était surtout pour cette époque et pour l'Espagne. Ce n'était pas seulement avec l'inquisition que les théologiens avaient à compter, mais aussi avec le roi. Philippe II aimait la religion jusqu'à aimer sincèrement les religieux. Dans ces sympathies, rien n'indique que la Compagnie ait pris le pas sur des ordres plus anciens, il semble du moins qu'elle vint à son rang. Mais si cette bienveillance lui fut souvent utile, plus d'une fois aussi elle lui fut onéreuse. Ce monarque désirait que la paix régnât entre les religieux de tout nom et de tout costume, comme dans le clergé, comme au sein de son peuple. A force d'entendre des plaintes s'élever contre la Compagnie, il put croire qu'elle était l'auteur de contentions dont elle était surtout la victime et étendre jusqu'à elle le déplaisir qu'il en ressentait. Il put aussi, à force d'entendre quelques Jésuites inquiets lui faire part de leur mécontentement, se persuader que l'institut de saint Ignace n'était pas bien observé, ou même qu'il avait besoin d'être remanié. Quoi qu'il en soit, ce prince se croyait trop facilement autorisé, par son zèle pour la foi et par la droiture de ses intentions, à s'immiscer dans les affaires monacales comme dans les affaires ecclésiastiques, et ce n'était pas toujours à leur avantage. Un jour, Clément VIII disait à Claude Aquaviva : « On vous reproche d'avoir tenu des propos peu favorables à la personne du roi d'Espagne. — Je ne me souviens pas d'avoir commis cette faute, répondit le général des Jésuites, mais il se peut qu'on ait mal interprété certaines de mes paroles. J'ai dit en effet parfois que ce roi aime trop à se mêler des affaires des religieux et que par là il leur fait plus de mal que de bien. Et plût à Dieu qu'il ne nous en eût pas donné trop de preuves. — Vous disiez vrai, reprit le pape, mais comment le corriger ? (1) » — On ne le corrigea pas en effet, et il ne se corrigea pas lui-même.

On le vit, à l'égard de la Compagnie, prendre parfois le rôle

(1) Jouvancy, *Historiæ Soc. Jes.*, p. V, l. xi, n° 68.

d'un directeur des études théologiques, d'un général d'ordre, presque d'un pape. Ainsi, le 22 mai 1593, il écrit d'Aranjuez à Clément VIII pour demander que la congrégation générale de la Compagnie soit réunie (1). Le 9 mai de la même année, il envoie aux Pères de la province de Tolède, réunis en congrégation à Alcala, une lettre où se lisent ces mots : « J'ai voulu vous écrire pour vous recommander et vous enjoindre de ne traiter, de ne décider dans votre assemblée que des choses qui puissent servir au progrès de votre société, déjà florissante en sainteté de vie, en vertu, en doctrine (2) ». Le 12, la congrégation écrivait au roi, en réponse à sa lettre du 9, pour l'assurer du zèle de tous à maintenir l'observance de l'institut (3). L'année suivante, Joseph de Acosta, de retour en Espagne après la congrégation générale, mandait à Aquaviva :

« Sa Majesté m'a donné audience à San Lorenzo le 27 juin. Je lui ai dit que sur tous les points qu'elle m'avait recommandés, privilèges, affaires du Saint-Office, majorats, bénéfices, la congrégation avait tout réglé suivant son royal désir. J'ajoutai qu'il avait été tenu compte aussi, dans une large mesure, de ce que sa lettre et son mémoire contenaient sur d'autres questions, que je lui ai rappelées en détail : fidélité à suivre la doctrine de saint Thomas, restriction des cas réservés, interruption dans les fonctions de supérieur, contrôle sur le gouvernement des provinciaux, diminution du nombre des religieux appelés aux congrégations provinciales... Le roi me dit que la congrégation avait beaucoup fait et en matières fort importantes, qu'il désirait l'exacte observation de tout, surtout de ce qui a été si saintement ordonné pour prémunir contre des opinions nouvelles et pour attacher aux doctrines les plus communes et les plus sûres (4). »

Ainsi, gouvernement des ordres religieux, doctrines qu'on y enseignait, pouvoirs sur les consciences, tout paraissait à Philippe II relever de son rôle de monarque chrétien.

Au reste, dans l'élaboration de ses plans de réforme, il n'était pas laissé à ses seules inspirations. C'était le temps où, en Espagne

(1) Arch. du Vatican, Borghèse, II, 433, p. 337.

(2) Bibl. de la ville de Douai, MS. 563, à la fin. « Reverendis et Devotis Societatis Jesu Religiosis in Congregatione tenenda in Alcala. »

(3) Alcazar, *Crono-historia de la Prov. de Toledo.*

(4) Joseph de Acosta à Aquaviva, 13 juillet 1594. — Arch. centr. S. J., *Hisp. Epist.*, fol. 330.

et en Portugal, quelques Jésuites inquiets ou ambitieux, ce Joseph de Acosta à leur tête, cherchaient à propager au sein de l'ordre un esprit et à promouvoir des innovations qui en eussent altéré toute l'économie (1). Mécontents de la constitution monarchique donnée par saint Ignace à son institut, ils voulaient le démocratiser en affaiblissant le pouvoir central ; mécontents du gouvernement d'Aquaviva qu'ils redoutaient, ils voulaient ou l'écarter ou le mettre en une sorte de tutelle ; mécontents d'un mode de nomination des supérieurs, qui ne les avait pas favorisés, ils voulaient le rendre électif, avec espoir d'en être mieux traités ; mécontents, certains du moins, des doctrines qui déjà donnaient tant d'éclat à la Compagnie, ils les demandaient plus conformes à la tradition, c'est-à-dire à leurs propres idées. Tous ces mécontents, n'ayant pas assez de vertu pour se changer eux-mêmes, rêvaient de changer l'ordre dans le sens de vues intéressées, quelques-uns même de changer d'ordre pour trouver ailleurs ce qu'ils n'espéraient pas introduire dans le leur.

« Je vous écris, disait le visiteur Garcia de Alarcon à Aquaviva, pour vous faire part de mes inquiétudes au sujet de ce que me mande, cette semaine, le provincial de Castille. Il semblerait que certains de cette province songent à passer chez les Dominicains. Un Dominicain, en effet, étant allé chez nous à Avila, aurait dit que leur prieur avait en main les lettres de six des nôtres qui lui faisaient part de ce projet ; et il croyait que

(1) Le 10 octobre 1592, le P. Gonzalo Davila écrivait de Madrid à Aquaviva pour l'informer que le P. Joseph de Acosta partait pour Rome avec la mission, reçue du roi, d'obtenir du pape qu'il donnât l'ordre à Aquaviva de convoquer une congrégation générale. Cette lettre est chiffrée, mais par le procédé tout primitif qui consiste à remplacer des lettres par des chiffres ou certains mots par d'autres mots de convention. J'en donne un échantillon, en mettant entre parenthèses les mots réels que dans l'original le déchiffreur a placés dans les interlignes :

« V. P. avra sabido como D9367 (Joseph) 84 (va) por orden del graduado (Rey) a Basilea (Roma), que todo lo a movido con el graduado, diciendole que la Bibliotheca comun (la Compañia) se va perdiendo y que no tiene otro remedio sino junta universal y que esta no se hara si el mismo graduado no la procure con el sobreestante (el general) de la Impresion (de la Compañia), y asi leva comision del graduado (Rey) por tratarlo con el sobreestante (el general), y que... lo trate de parte del graduado (el Rey) con el catedratico de Prima (el Papa)... »

Traduction. — « V. P. aura appris que 9367 ducats *(Joseph de Acosta)* 84 *(va)*, par ordre du gradué *(le roi)*, à Bâle *(Rome)*. Il a tout manigancé avec le gradué *(le roi)*, lui persuadant que la Bibliothèque commune *(la Compagnie)* est en train de périr et que seule l'assemblée universelle pourra y remédier, mais qu'elle n'aura pas lieu si le gradué *(le roi)* même ne la négocie avec le surintendant de l'imprimerie *(P. général de la Compagnie)*. Aussi part-il avec mission du gradué *(le roi)* de traiter l'affaire avec le surintendant *(le général)*... Il doit aussi, de la part du gradué *(du roi)*, en parler au titulaire de la chaire de Prime *(le Pape)*. » — Arch. centr. S. J., *Lusit. Epist., 1592*, p. 352.

la chose était en train de se négocier avec Sa Sainteté. Le recteur de Medina m'a aussi informé qu'un Père, naguère encore appliqué dans son collège à la prédication, agissait de son côté dans le même but (1). »

Au reste, ces intrigants, peu nombreux et obligés de travailler dans l'ombre, n'auraient fait de tort qu'à eux-mêmes et auraient passé presque inaperçus au dedans de la Compagnie, s'ils n'avaient trouvé au dehors des auxiliaires puissants. Ils gagnèrent à leur mauvaise cause certains prélats, jaloux des privilèges des religieux ; ils mirent en défiance les tribunaux de l'inquisition, en prétendant que les Jésuites voulaient se faire exempter de leur juridiction ; ils captèrent, Joseph de Acosta surtout, la confiance du roi, en paraissant ne vouloir que seconder ses propres projets : et par ces prélats, par ces inquisiteurs, par le roi, ils exercèrent à Rome sur des cardinaux, enfin sur le pape lui-même, une influence, qui par moments, parut faire de son autorité suprême l'instrument de leurs desseins.

9. — Clément VIII était un pape de grande piété et de haute vertu, très zélé pour les intérêts de l'Église et pour l'honneur du pontificat suprême, consciencieux et énergique dans l'accomplissement de ses devoirs, mais peut-être trop accessible à des plaintes intéressées et d'un esprit trop ouvert à des influences contraires, qui tour à tour prirent sur lui de l'empire. Il passait, quand il fut élu, pour être quelque peu froid envers l'ordre des Jésuites, plus encore envers son général Aquaviva, dont certaines mesures lui avaient déplu quand il était encore cardinal. Prévenu contre lui, par suite écoutant volontiers ses adversaires, il le traita parfois, et l'ordre avec lui, avec une sévérité que ne paraissait pas justifier la réalité des choses ou des faits.

On sait tout ce qu'il fit afin d'éloigner de Rome le général, quand sa présence y était le plus nécessaire pour déjouer des plans perfides. Moins connues peut-être sont les paroles sévères qu'il adressa, le 3 novembre 1593, au lendemain de l'ouverture de la ve congrégation générale, à une députation des profès que lui présentait Aquaviva. Il parla « de la douleur qu'il avait ressentie

(1) Garcia de Alarcon à Aquaviva, Madrid, 22 juin 1596. — Arch. centr. S. J., *Tolet. Hist., 1547-1610.*

en apprenant de quels maux la Compagnie avait besoin d'être guérie, nombre de ses fils étant dégénérés de l'antique vertu de leurs pères et s'écartant de la sainteté première de leur institut. » Il ajouta qu'il avait voulu que cette congrégation fut convoquée pour travailler à cette œuvre de renouvellement : et, signalant en particulier certains griefs qu'on lui avait déférés, il insista surtout sur la trop grande liberté d'opinions, sur la fièvre qui agitait professeurs et auteurs de se faire un nom, en mettant au jour des doctrines nouvelles, licence qu'il était urgent de réprimer sous peine de voir la Compagnie, si riche en esprits excellents, rendre douteuse toute vérité et ébranler toute certitude (1). Reproche surprenant, quand on se rappelle qu'il s'adressait à une génération, qui, plus que tout autre peut-être dans les temps modernes, a bien mérité de la science sacrée.

Quelques années plus tard, au mois de mai 1600, Clément VIII, recevant les procureurs de toutes les provinces, s'étendit encore longuement sur les maux de la Compagnie et sur les réformes qu'ils appelaient. Quand il eut fini, le belge François Coster, ancien novice d'Ignace, remercia le pontife des paroles que venait de lui inspirer son zèle pour le bien de l'ordre, puis il ajouta :

« Très Saint Père, je connais cette Compagnie depuis le temps de notre Père Ignace et je me rappelle très bien ce qu'elle était alors : ce qu'elle est maintenant, je le sais aussi, je l'ai vu, je l'ai touché du doigt dans les charges que j'ai remplies. Eh bien, ajouta-t-il en élevant les mains comme s'il voulait prêter serment, j'atteste devant Dieu et devant son Vicaire la vérité de ce que je dis : la Compagnie me paraît être, de nos jours, dans un état deux fois meilleur que du temps de notre Père Ignace (2). »

10. — Les préventions qu'on avait inspirées à Clément VIII contre l'ordre et contre son général étaient donc ou vaines ou très exagérées ; injustes étaient les attaques des adversaires de la Compagnie ; très inopportunes, quoique bienveillantes sans doute, les ingérences du roi d'Espagne. Mais de tout cela il résultait

(1) *Actes de la Ve Congrégation.* (Copie faite par le P. Martin Rouelle en 1615.) — Bordeaux, Arch. priv. S. J.

(2) Relation MS. des PP. Coster et Diego Miravete, procureur de la province d'Aragon (Arch. priv.).

pour l'ordre et pour ses supérieurs une situation délicate, difficile, périlleuse, qui, exigeant d'eux la plus grande prudence, surtout en matière de doctrine, les amenait parfois à des ménagements, à des concessions, à des mesures préventives, qui trouvent dans les circonstances leur explication. Dès lors, on ne sera pas surpris si, une fois ou l'autre, Aquaviva paraît se défier des meilleurs esprits, s'il adresse des recommandations inquiètes à ceux même qu'il estime le plus, s'il prescrit, en dehors des points essentiels, certaines atténuations des théories molinistes, s'il interprète dans un sens de plus en plus rigoureux les règles doctrinales qu'il a lui-même promulguées.

Ces derniers mots font allusion surtout à des mesures qu'il prit dans les dernières années de son généralat. Ainsi, en 1604, dans une instruction directive sur la revision des ouvrages, il disait : « Dès qu'on constate qu'une doctrine est opposée à saint Thomas, cela suffit, on ne doit pas la laisser passer : c'est le décret de la congrégation compris comme l'entend Sa Sainteté (1). » — Le 24 mai 1611, il adressait à tous les provinciaux une lettre, où, se plaignant de la liberté et de la diversité d'opinions, qui persistaient malgré la mise en vigueur du *Ratio studiorum*, il prescrivait de prendre, dans chaque province, l'avis d'une commission compétente sur les moyens les plus propres à conserver la sécurité et l'unité de doctrine. Près de trois ans après, le 14 décembre 1613, il écrivait de nouveau pour promulguer la décision à laquelle il s'était arrêté. Nombre de moyens, disait-il, lui avaient été suggérés par les diverses provinces, moyens sages et efficaces, mais d'une application trop lente ou trop rigoureuse. Aussi se bornait-il à imposer une observation plus fidèle du décret de la ve congrégation et des règles du *Ratio*, qui prescrivent de suivre saint Thomas en théologie, Aristote en philosophie. Or, l'observation plus fidèle qu'il en demandait les resserrait jusqu'à les modifier, supprimant, sans même distinguer entre questions d'importance majeure et questions d'importance secondaire, toute permission de s'écarter en rien de saint Thomas,

(1) Aquaviva aux provinciaux, 28 juin 1604. — Arch. centr. S. J., *Hispan. Epist. ad Provinciales, 1602-1680.*

sauf en deux seuls points qu'avait mentionnés expressément le *Ratio*.

« S'il conste, disait Aquaviva, qu'une doctrine est en opposition avec saint Thomas, dès lors il n'y a pas lieu d'examiner si elle est solide ou non, car nous ne devons pas l'adopter... Qu'on ait déjà permis de l'imprimer dans quelque ouvrage, comme vraiment probable et soutenue par des auteurs de mérite, il en résulte seulement qu'elle ne peut pas être taxée de nouveauté et de témérité, mais nullement qu'il soit permis désormais de la suivre. Si quelqu'un enseigne des opinions contraires à saint Thomas, si en philosophie il invente des théories nouvelles ou les emprunte à des auteurs peu connus, on devra lui ordonner de les rétracter au plus tôt, sans attendre la fin de l'année scolaire (1). »

Cette interprétation était rigoureuse et sévère. On trouve cependant, dans les correspondances particulières, des réponses d'Aquaviva qui en maintiennent la vigueur. Mais, dans la suite, on la regarda sans doute comme une mesure prudemment inspirée par des circonstances, qui, une fois passées, emportaient avec elles sa raison d'être et l'on revint à la lettre et à l'esprit du décret et du *Ratio* (2). La lettre d'Aquaviva ne fut point insérée dans l'institut parmi les instructions des Pères généraux. Son successeur, Mutius Vitelleschi, interrogé sur ce sujet par des supérieurs que l'ancienne direction tenait encore anxieux, dissipa leurs scrupules par cette réponse :

« On ne voit pas pourquoi nos théologiens seraient astreints à suivre la doctrine de saint Thomas plus étroitement que ne le sont les Dominicains. Or, les Dominicains s'écartent parfois du saint docteur, ou réduisent son opinion à n'être plus que très douteuse (3). »

II. — D'ailleurs, un fait notable, alors tout récent, pouvait confirmer cette traditionnelle interprétation de la pensée d'Ignace.

(1) Aquaviva aux provinciaux, 24 mai 1611, 1er janvier 1614. — *Ibid.*

(2) Dans une autre lettre, expédiée avec celle du 24 mai 1611 aux provinciaux, mais qui devait rester secrète *(Ibid.)*, Aquaviva avait fait entendre combien il subissait, par prudence administrative, l'influence du dehors et des circonstances : « Ce point, disait-il, me cause de particulières et très vives inquiétudes. Ceux qui estiment et aiment la Compagnie craignent que la liberté d'opinions ne lui cause quelque grand dommage. Pour moi, je vois le tort qu'elle a fait à sa réputation et le mal qui lui en est résulté dans certaines circonstances. Aussi, devons-nous regarder comme très grave de donner à des docteurs séculiers et même à d'autres religieux quelque occasion de s'en prendre à nos doctrines... »

(3) *Resp. PP. gener.*, 28 avril 1629.

Le 19 juin 1627, le corps universaire de Salamanque décrétait que désormais nul ne pourrait être admis au grade de licencié ou monter dans une chaire, sans avoir prêté un serment par lequel on s'engageait à suivre en tout les opinions de saint Augustin et la doctrine de saint Thomas, excepté pour la question de l'Immaculée-Conception et pour celles que l'Église aurait définies dans un autre sens. Ce décret était une machine de guerre, depuis longtemps conçue et préparée contre la Compagnie. Ses adversaires voulaient par là l'humilier, l'écarter du haut enseignement, tenir ses docteurs en tutelle, se créer un prétexte permanent pour les attaquer. Ce serment parut inacceptable aux Jésuites et à d'autres religieux, notamment aux Franciscains. Ils plaidèrent leur cause auprès du conseil royal de Madrid, à qui il appartenait de donner, par sa ratification, force de loi aux décrets universitaires. Le conseil à l'unanimité annula, le 7 février 1628, la décision de Salamanque. Un courrier spécial apporta, dès le 11, cette nouvelle au collège des Jésuites « et, dit le journal de la communauté, on se rendit à l'église pour réciter les litanies des saints et le *Te Deum*. » Nous trouvons dans un document le dénouement définitif de cette affaire.

« Les promoteurs de ce serment s'adressèrent à Rome et demandèrent au pape, par l'entremise du maître du sacré palais, la confirmation du décret de Salamanque. Le pontife prit l'avis de divers docteurs et de plusieurs cardinaux, examina les motifs allégués, puis confirma le refus du conseil royal de Castille et ordonna qu'il ne fût plus question de ce serment. Ainsi l'écrivit de Rome le Père Jean de Lugo, jésuite, principal professeur de théologie au collège romain (1). »

Ainsi, sans exagérer ni dans un sens ni dans l'autre, la Compagnie avait fixé son école doctrinale dans ce milieu précis, où la conduite de l'homme trouve sa perfection. Elle s'attachait au meilleur guide, mais sans consentir à prendre sa pensée pour un critérium infaillible de vérité, son autorité pour seul motif d'ac-

(1) *Diarios del Colegio de la Compañia de Jesus*, Salamanque, Biblioth. de l'université. — *Papeles de Jesuitas*, t. 118, n° 1, Madrid, Bibl. de la Acad. de Historia. — Ce refus d'Urbain VIII fut notifié par Vitelleschi au provincial du Rhin inférieur, en ces termes : « Rogatus Pontifex ut juberet neminem admitti Salmanticæ ad gradum theologiæ vel cathedram nisi in doctrinam S. Thomæ juraret, respondit se id non velle nec posse facere. » — Arch. centr. S. J., *Resp. gener.* : Prov. Rhen. Infer., 9 dec. 1634.

quiescement, ses écrits pour le dernier terme des progrès de la théologie catholique.

Cette histoire a déjà montré, elle montrera encore que Suarez comprit toujours ainsi ses devoirs et sa mission de théologien. Ceux-là seuls purent lui reprocher de s'en écarter qui s'en faisaient une idée fause et étroite, réclamant pour la parole du maître une adhésion servile, alors qu'elle ne doit que guider et qu'inspirer, et voulant établir dans la famille religieuse l'unité de leçons et de formules d'une classe d'enfants, au lieu de l'unité de principes d'une même école doctrinale. Le mot est de Suarez :

« Il faut éviter, dit-il, même dans les matières libres et discutées entre catholiques, qu'il y ait parmi nous comme des écoles diverses. Mais l'unité d'une même école n'exclut pas une certaine diversité des esprits et des opinions, pas plus que le type général d'une race n'exclut les traits personnels et la physionomie des individus.»

Tel était aussi le sentiment d'Aquaviva, même quand les circonstances l'amenaient à des mesures restrictives :

Rappelez aux thomistes qui nous attaquent, écrivait-il en 1596, combien une même doctrine de saint Thomas est diversement comprise par ses commentateurs, même les plus enthousiastes. Dès lors serait-il juste de leur part de vouloir contraindre les nôtres à penser comme eux sur toute opinion de saint Thomas, quand ils ne pensent pas eux-mêmes entre eux de la même manière (1). »

Restons-en là sur ces questions générales de doctrine, nous ne disons pas pour revenir à notre sujet, car, loin de lui être étrangères, elles y sont continuellement mêlées, et il fallait bien, une bonne fois, les préciser, mais pour reprendre la suite des faits sur un nouveau théâtre.

(1) Suarez, *De Instituto Societatis Jesu,* l. VIII, c. vii, n° 9-10. — Aquaviva au P. Gonzalo de Alarcon, provincial de Castille, 11 mars 1596. — Arch. centr. S. J., *Castell. Epist. gener., 1588-1603.*

CHAPITRE IV

Au Collège d'Alcala

(Octobre 1585-Octobre 1593)

---

1 Université et collège d'Alcala. — 2. Enseignement de Suarez à Alcala. — 3. Comment le professeur devient auteur. — 4. Le *De Verbo Incarnato.* — 5. Le *De Mysteriis Vitæ Christi.* — 6. Succès de ces premiers ouvrages. — 7. Attaques du Père Henrique Henriquez. — 8. Attaques violentes de fray Alonso de Avendaño. — 9. Lettre apologétique de Suarez au nonce. — 10. Condamnation d'Avendaño. — 11. Une opinion du *De Mysteriis* au Saint-Office. — 12. Fin du professorat d'Alcala.

1. — Aquaviva écrivait à Suarez, cinq mois après son départ de Rome :

« Vous avez été plus heureux pour votre voyage que le Père Vazquez pour le sien. Vous, comme votre lettre m'en informait, vous avez pu arriver assez tôt à Alcala pour vous reposer et pour commencer vos cours à la Saint-Luc. Je remercie Notre-Seigneur de vous avoir si bien conduit. Quant au Père Vazquez, il n'a débarqué en Italie que vers le milieu de ce mois de janvier et n'est point encore arrivé ici. Saisi par quelques accès de fièvre à Florence, il a dû s'y arrêter pour se soigner. J'espère qu'il viendra bientôt. Je souhaite que votre santé soit meilleure et que vos forces vous servent mieux qu'il n'en a été à Rome, car le travail ne vous manquera pas. Que Dieu vous accorde son aide, aussi libéralement que je le lui demande (1) ! »

(1) Aquaviva à Suarez, 27 janvier 1586. — Arch. centr. S. J., *Toletan. Epist. gener.* 1584-1588.

L'espoir du général, en ce qui concernait Vazquez, ne se réalisa pas. Ces accès de fièvre étaient le commencement d'une très grave maladie, qui le retint longtemps en Toscane.

Suarez était donc à Alcala, université créée au commencement du siècle par Ximenez, dans son diocèse de Tolède, à quelques lieues de Madrid, « pour donner, disait le grand cardinal, des savants à la monarchie espagnole, pendant que ses capitaines lui donnaient des royaumes et des continents ». Il avait réussi : à peine fondée, la jeune université rivalisait avec celle de Salamanque, son aînée de trois siècles. Elle lui était inférieure pour l'affluence des élèves (1) et pour l'universalité de l'enseignement, car Ximenez avait exclu le droit civil : mais elle l'égalait, si elle ne la surpassait, par le renom de ses professeurs, par le culte de l'érudition classique, par l'éclat des études théologiques. Trop souvent aussi, dans la suite, elle lui ressembla par l'humeur tapageuse des étudiants et par leurs mutineries sanglantes.

Saint Ignace, qui aimait à fonder un collège là où il avait été persécuté, avait songé à Alcala avant même de songer à Salamanque, et c'était logique : il avait souffert à Alcala avant de souffrir à Salamanque et y avait plus souffert, là quarante-deux jours de prison, ici vingt-deux seulement. Aussi, le collège d'Alcala fut-il le premier fondé par la Compagnie en Espagne (1546). François de Villanueva, novice de plus de trente ans, encore sans instruction, sans aucun talent apparent, sans extérieur, presque difforme, mais tout plein de l'esprit de Dieu et de celui d'Ignace, avait été envoyé de Coïmbre pour introduire la Compagnie dans cette cité savante et fière de sa science. Dénué de tout, il s'établit d'abord, comme il put, avec quelques compagnons, dans de misérables masures, qu'il trouva sur un terrain abandonné, où l'on jetait les chiens morts. A force de pauvreté,

(1) Les *Libros de Matriculas* d'Alcala, pour l'année 1534, portent 1959 étudiants inscrits. Dans la suite leur nombre ne dépassa pas deux mille. Encore faut-il observer que l'on comptait comme étudiants les élèves de grammaire et de rhétorique des divers collèges. Ceux-là retranchés, il ne restait guère en 1534 que 900 étudiants des cours supérieurs. Ce qui n'a pas empêché des historiens, portés à compter libéralement, de raconter que 7000 étudiants sortirent d'Alcala, en novembre 1525, pour aller au devant de François Ier captif, que l'on fit arrêter dans cette université en le conduisant à Madrid — V. La Fuente, *Historia de las Universidades en España*, t. II, c. XLV.

d'humilité et de dévouement, il attira si bien les bénédictions de Dieu et la bienveillance des hommes sur sa fondation, qu'elle ne cessa de grandir : au point, que « ce collège, écrivait plus tard Ribadeneira, était devenu un des plus nombreux et des meilleurs de la Compagnie et qu'on pouvait le regarder comme le berceau, d'où elle s'était répandue dans toutes les provinces d'Espagne (1). »

Le premier historien de saint Ignace écrivait ces lignes presque au moment où Suarez arrivait dans ce collège. Il y trouvait une communauté dont le nombre variait entre quatre-vingts et cent religieux : une cinquantaine étaient des scolastiques, élèves de philosophie et de théologie. Pour la théologie, il y avait trois professeurs. Le premier, par la dignité comme par l'heure matinale de sa leçon — car il ne fallait pas qu'elle coïncidât avec celles de l'université — avait pour auditeurs les jeunes religieux et les étudiants du dehors qui voulaient se mêler à eux (2). Le Père Deza avait inauguré ce cours public, quelques années auparavant, avec un grand succès ; Vazquez l'avait maintenu ; Suarez, après eux, allait en être chargé pendant huit ans. Les deux autres leçons, l'une de scolastique, l'autre de positive, se faisaient les *portes fermées*, comme on disait, *á puertas cerradas*. Elles n'étaient que pour les religieux, en dépit des réclamations des étudiants. On voulait sans doute ménager des susceptibilités faciles à irriter. Au reste, à Alcala, la Compagnie eut, en général, avec l'université des relations plus amicales que partout ailleurs : ses doctrines mêmes y trouvèrent plus tard adhésion et appui. Il est vrai qu'elle avait toujours cherché à entretenir ce bon voisinage, notamment en ne désertant pas ses cours. Le Père Gil Gonzalez, visiteur de la province à l'époque où nous nous trouvons, disait, dans le rapport qu'il envoyait au général, en parlant d'Alcala :

« Les études de philosophie et de théologie sont ici très florissantes et nous font grand honneur. Ce fut un principe du Père Villanueva, fondateur de ce collège, qu'il ne fallait jamais omettre d'envoyer un certain nombre de nos scolastiques aux cours de philosophie de l'université, pour s'y

(1) Ribadeneira, *Vie de S. Ignace*, l. III, c. 8.

(2) *Litterae Annuae*, MS. passim. Arch. Centr. S. J., *Toletan. Histor. 1547-1610.*

mêler aux étudiants. Certains voudraient qu'on agît autrement, sous prétexte que l'enseignement de la philosophie à l'université est parfois négligé. Mais un bon préfet des études peut, au collège même, suppléer à ce qui manque du côté de ces professeurs du dehors ; et il faut aussi considérer le bien des âmes, fin si essentielle de notre institut. De même, pour la théologie, j'ai résisté à tous les avis contraires. Il me suffisait de savoir que le Père Lainez n'avait pas approuvé le système de l'isolement. D'ailleurs, nos collèges n'ont pas été placés au sein des universités, pour que nous y vivions à part, mais pour nous y rencontrer avec les étudiants, comme le fait entendre la IVe partie de nos Constitutions (1). »

Nous retrouvons, ici comme partout, l'apostolat de la jeunesse des écoles, basé sur les relations quotidiennes des étudiants religieux avec les étudiants laïques. Et Gil Gonzalez ajoutait : « Les fruits en ont été plus abondants que ceux de toutes les prédications. » Aquaviva encourageait ce système : ainsi, vers la même époque, le collège de Salamanque ayant eu de graves démêlés avec l'université de cette ville, il écrivait au provincial de Castille :

« Il sera bon d'envoyer régulièrement plusieurs de nos scolastiques au cours de l'université, dût la chose n'être pas sans quelque inconvénient. Ce sera le moyen d'apaiser les ressentiments, et, en même temps, de multiplier les relations avec le prochain (2). »

Gil Gonzalez, en visitant Alcala, insistait aussi sur un point qui ne pouvait que répondre aux désirs de Suarez, comme aux vues d'Aquaviva : il s'agissait de ce couronnement de la formation au moyen de deux années d'études personnelles, de cet *achèvement* des hommes dont il a été déjà parlé. On lit dans le rapport déjà cité :

« Puisque Dieu nous donne bon nombre de sujets de talent, tels qu'il s'en rencontre d'ordinaire dans ce collège, il convient de parfaire quelques-uns d'entre eux, mais de ceux-là seulement qui se distinguent par la vertu et par l'humilité. On se plaît à dire au dehors que nous avons, il est vrai, de très beaux poulains, mais qu'avec cela nous ne réussissons pas à avoir de bons chevaux. Et c'est la vérité. De tous ces jeunes gens que nous mettons aux études, fort peu arrivent à percer, parce que nous négligeons

(1) *Relatio... scripta a visitatore P. Ægid. Gonzalez, ann. 1592.* Arch. centr. S. J. *Hispan. Ordinat.* 1566-1592.

(2) Aquaviva au provincial de Castille, 15 février 1593. *Castell. Epist. gener.*

de consommer leur formation. Or, nulle part cela ne peut se faire aussi bien que dans ce collège. »

Ces recommandations ne furent pas vaines. Peu de temps après, le provincial écrivait qu'il avait mis à Alcala huit de ces *pasantes* ou *biennistes* et que douze scolastiques allaient aux cours de l'université, quatre à ceux de logique, autant à ceux de physique et à ceux de métaphysique (1).

Le commerce avec le dehors avait à Alcala les mêmes heureux résultats qu'à Salamanque. Les étudiants affluaient au collège pour assister aux exercices scolaires, pour recevoir les sacrements, pour chercher une direction. Ils remplissaient l'église, aux jours surtout où avaient lieu ces instructions en exemples, ou récits de traits édifiants, qui étaient devenus si vite populaires. Ils venaient aussi en grand nombre prendre part aux flagellations de pénitence, si bien que, dans un seul carême, on en compta jusqu'à cinq cents (2). Les meilleurs étaient admis dans la congrégation de la sainte Vierge, récemment établie : « Congrégation, disait le visiteur, qui est très florissante, et, de toutes nos œuvres, la plus prospère. Outre les pratiques de vertu, on s'y livre aussi à des travaux littéraires. Elle est à maintenir et à développer (3). » Ainsi, toujours ouvert pour épancher son zèle au dehors et pour recevoir ceux que le zèle gagnait, ee collège rayonnait au sein de la ville universitaire, comme un foyer ardent de piété et d'étude.

2. — Le départ de Vazquez y avait laissé de vifs regrets ; mais on le vit avec joie remplacé par Suarez. Le nouveau professeur n'avait pas besoin de s'y faire un nom : de Rome sa réputation l'avait précédé. Mais il devait la soutenir, ce qui est souvent

(1) François de Porres à Aquaviva, Madrid, 19 juin 1593. Arch. Centr. S. J., *Hispan. Epist*, 1592 (et 1593).

(2) Arch. Centr. S. J., *Tolet. Hist.* 1547-1610. *Literae annuae* MS. *Tolet*, 1576.

(3) Les Congrégations de la Sainte Vierge, fondées d'abord en 1563 au collège romain par le jeune Jésuite belge, Jean Léon, se répandirent vite dans les autres provinces de l'ordre. En Espagne, on voit bientôt les congrégations de divers collèges s'adresser au général pour l'affiliation à la *Prima Primaria*, et obtenir de très paternelles réponses qui témoignent de l'importance qu'on attachait à cette pieuse institution, par exemple, réponses d'Éverard Mercurian à la congrégation du collège de Madrid, avril 1577, et à celle du collège de Valladolid, 20 février 1578. (*Epist. generalium*, *Tolet. Castell.*)

plus difficile que de la créer. Il n'eut qu'à se montrer tel qu'il était, profond, érudit, méthodique. Son enseignement, qui porta sur la troisième partie de saint Thomas — incarnation et sacrements — (1) fut vite apprécié, ses leçons avidement recherchées. On les transcrivait, on les envoyait au loin dans d'autres universités d'Espagne, où elles faisaient connaître le professeur d'Alcala.

Il semblerait cependant, d'après le rapport déjà cité du visiteur Gil Gonzalez, que l'enseignement oral de Suarez dans cette chaire, du moins vers la fin, attirait peu d'auditeurs.

« La principale leçon de théologie, dit ce rapport, celle que les étudiants nous firent imposer de force, que le bon Père Deza rendit si célèbre, que fréquentaient plus de deux cents étudiants, l'élite de l'université, cette leçon a tellement perdu, ces dernières années, qu'il ne lui reste qu'une quarantaine d'élèves du dehors, quand ils sont le plus nombreux, d'autres fois une vingtaine seulement. Avec un professeur si remarquable, je n'ai pu qu'en témoigner mon étonnement. On m'a donné diverses explications, par exemple que, Suarez se préparant à publier son cours, on trouve que ce n'est pas la peine d'aller maintenant écrire avec beaucoup de fatigue ce que bientôt on pourra se procurer pour un peu d'argent. On dit encore que cette heure si matinale est trop incommode et qu'on y prend force rhumes — souvent en effet, pour pouvoir écrire, chacun devait se munir d'un flambeau — mais cette heure n'était-elle pas la même par le passé ? Enfin, le professeur vit très retiré, très peu mêlé à ceux du dehors et même à ceux du dedans, ce qui n'est pas fait pour attirer à lui. »

Ce dernier trait répond assez à ce que nous savons de Suarez : à Alcala, comme ailleurs, les exigences de sa santé, son humeur méditative, l'énorme travail qu'il s'imposait, lui faisaient une vie un peu à part. On s'en plaignait parfois autour de lui. Nous en trouvons un indice dans les informations, d'ailleurs singulièrement élogieuses, qu'on envoyait sur lui à cette époque. Les voici :

« *Santé faible — talent hors ligne — très bon jugement — grande prudence et grande expérience — science peu commune, extraordinaire — bilieux de tempérament — un peu sombre —*

(1) V. au ch. II de ce livre second la lettre d'Aquaviva lui assignant *De Verbo incarnato* pour matière de cours. — Voir aussi Suarez de *Pœnitentia*, Disp. XIX, Sect. III, n° 7 (éd. Vivès, t. XXII, p. 418) où Suarez montre qu'il enseigna ce traité à Alcala en 1588.

apte à enseigner d'une manière éminente la théologie scolastique et à bien gouverner (1). »

On le trouvait donc *un peu sombre;* on l'aurait voulu plus épanoui, plus communicatif, plus facile à se livrer à tous, à se répandre dans le milieu qui l'entourait. Il ne paraît pas qu'il se soit mis beaucoup en peine de réformer en ce point des habitudes, qui allaient à sa nature et qui favorisaient ses travaux. Plongé dans ses études, il s'inquiétait moins du nombre de ses auditeurs que de la doctrine qu'il leur faisait entendre. Il semblait chercher surtout le progrès de ses théologiens par le progrès de la théologie même ; et il pensait mieux servir les intérêts de ses élèves en vivant moins avec eux, mais davantage pour eux.

Au reste, il savait, au besoin, leur témoigner tout son dévouement autrement qu'en amassant pour eux une science, dont n'était jamais satisfaite son ambition. La correspondance d'Aquaviva montre qu'il lui écrivit plusieurs fois, à cette époque, pour plaider la cause de ses disciples. Ainsi, il sollicitait et obtenait qu'on facilitât la transcription de leurs cours ; il rétablissait auprès du général la bonne réputation, compromise par des plaintes exagérées, du Frère de Sicilia ; il demandait pour ces jeunes religieux d'excellents supérieurs ; il se préoccupait de la fondation d'une autre maison d'étude (2). Tout ce qui pouvait promouvoir leur formation spirituelle et littéraire lui était à cœur.

Il fut aussi largement récompensé de ses travaux et de ses soins, car bien des hommes remarquables surgirent parmi les jeunes religieux qu'il instruisait. Tels furent, entre autres, Pierre de Arrubal, qui défendit avec grand talent devant Clément VIII les doctrines de la Compagnie sur la grâce ; Jérôme de Florencia, prédicateur de la cour pendant trente ans, sous les rois Philippe III et Philippe IV (3) ; Louis de Torres, professeur de théologie pen-

(1) Arch. centr. S. J., *Tolet Catalog. an. 1590.* « Vires : *flacas ;* ingenium : *raro ;* — judicium : *muy bueno ;* prudentia : *mucha ;* experientia rerum : *harta ;* profectus in litteris : *extraordinario e raro ;* naturalis complexio : *colerico algo adusto ;* talentum : *para leer scholastico con eminencia y govierno bueno.* »

(2) Arch. centr. S. J. — *Epist. gener.* — Réponses d'Aquaviva à Suarez, 29 déc. 1586, 22 avril 1587, 21 mars et 7 août 1589. Au frère de Sicilia, 22 avril 1587. Sur ce P. Bartolomé de Sicilia que la faveur de la Cour rendit plus tard infidèle à sa vocation, voir Jouvancy, *Hist. Soc. Jes.* P. V, l. XI, n° 125.

(3) V. Guilhermy, *Ménologe de la Compagnie de Jésus, Espagne*, 13 mars.

dant près de cinquante ans, dont trente à Alcala dans la chaire qu'avait occupée son maître, auteur de très nombreux ouvrages, appréciés alors et consultés encore aujourd'hui par ceux qui étudient les doctrines scolastiques. Bien d'autres aussi, alors brillants élèves de Suarez, bientôt religieux distingués par leur talent et leurs fonctions, contribuèrent à rendre fameux ce cours d'Alcala et le professeur qui les y avait formés. Ils portaient de tous côtés la haute idée qu'autour de lui on avait conçue de son mérite. Aussi, Suarez, s'inspirant du souvenir que lui avaient laissé ces scolastiques, en même temps que de son humilité, se plaisait à dire que « c'étaient ses élèves d'Alcala, qui, par leur propre science, lui avaient fait à lui-même quelque renom de savant (1) ». En parlant ainsi, il changeait les rôles : ses élèves étaient son œuvre plus que sa réputation n'était la leur.

3. — Réputation d'ailleurs bien petite encore et bien limitée, auprès de celle qu'il était sur le point de s'acquérir, seul cette fois et sans avoir à qui l'attribuer. Ses premiers ouvrages allaient porter son nom bien au delà des frontières de l'Espagne et bientôt dans l'univers entier. A l'âge de quarante-deux ans, après vingt-cinq années d'étude et d'enseignement, Suarez n'avait pas encore imprimé une page. Ses cours, cependant, avaient paru très dignes d'être publiées; peu s'en était fallu même, pendant son séjour à Rome, qu'ils ne le fussent, à son insu et à son détriment, par des admirateurs indiscrets :

« J'apprends, écrivait Aquaviva au provincial de Castille dès 1582, que certains voudraient publier un commentaire de la première partie de saint Thomas, en se servant des leçons du Père François Suarez, dont ils modifieraient tels et tels points dans le sens de leurs propres opinions. Il ne convient pas qu'on le fasse, et il faut en détourner ces Pères. Dites-leur que la publication d'un commentaire de saint Thomas est une grosse affaire, qui ne doit pas être précipitée, mais que nous y pensons et la désirons. Pour vous, prenez l'avis des consulteurs et du recteur de Salamanque sur l'opportunité d'une pareille publication faite par la Compagnie et envoyez-moi leurs raisons pour et contre. Demandez-leur aussi s'il leur paraîtrait bon de confier ce travail, soit au Père Miguel Marcos à Salamanque, soit au Père François Suarez, ici, à Rome. Au cas où cette

(1) Descamps, IIe. part., c. 9.

première partie réussirait, beaucoup souhaiteraient que la Compagnie eût son commentaire complet de la *Somme* tout entière (1). »

Marcos n'écrivit rien et Suarez attendit. Alors, plus qu'aujourd'hui peut-être, les auteurs pensaient qu'il faut laisser les fruits recevoir de l'arbre, avant de les en détacher, tout ce qu'il peut leur donner de substance et de saveur. Le savant professeur jugeait que les siens n'étaient pas encore assez mûrs, s'ils devaient l'être jamais, pour les cueillir et les offrir au public. Mais, autour et au-dessus de lui, on pensait tout autrement, comme en témoigne cette réponse d'Aquaviva (1588) à des instances faites dans le but d'amener cette publication :

« Par le Père François de Porres j'ai fait avertir le Père François Suarez de mettre en ordre les matières qu'il a enseignées. Je suppose que ce travail ne l'empêchera pas, ainsi que vous m'en donnez l'assurance, de continuer ses cours. Mais je mets cette condition, qu'il élaguera toute opinion qui ne serait pas généralement admise partout, même chez les Pères Dominicains et qu'il ne marchera que d'accord avec saint Thomas. Dites-le-lui, et, quand il aura fini, envoyez-moi ses manuscrits (2). »

Les hésitations d'Aquaviva au sujet de la publication d'un commentaire de saint Thomas, ses recommandations adressées à Suarez malgré la très grande estime qu'il avait pour lui, l'intention d'examiner lui-même ses ouvrages, tout cela ne pourrait que surprendre, si on ne se rappelait, d'après ce qui a été dit précédemment, d'où lui était inspirée cette excessive prudence. Ce n'était pas de Suarez qu'il se défiait, mais de ces adversaires de la Compagnie, que nous avons vus toujours prêts à saisir la moindre occasion pour attaquer ses doctrines. A l'époque où nous en sommes, les grandes controverses sur la grâce n'étaient pas encore engagées. Mais, sur divers points, des luttes partielles avaient surgi et on pouvait en prévoir de plus générales et de plus vives. Aquaviva avait à cœur de les prévenir. A ce moment, d'ailleurs, il s'agissait pour la Compagnie de faire le premier pas sur un terrain périlleux où elle n'était pas encore entrée. Jusqu'alors, absorbée par ses

(1) Arch. centr. S. J. — *Epist. gener.* 1582. — Aquaviva au P. Marcen, prov. de Castille, 22 janvier 1582.

(2) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gener.* 1584-1588. Aquaviva au P. Bartolomé Pérez, 25 mars 1588.

travaux apostoliques et par ses luttes contre l'hérésie, elle n'avait guère publié, en fait de théologie, que des livres d'ascétisme et surtout de polémique, genres dont le but et le caractère mettent assez en garde contre les écarts de doctrine. Elle n'avait encore rien produit, rien du moins d'assez important pour attirer l'attention, en théologie scolastique, science curieuse et investigatrice, qui, s'attachant à donner l'explication rationnelle des dogmes et à les suivre dans toutes leurs conséquences, pousse l'esprit aux conceptions personnelles et, par elles, provoque aisément la contradiction. Ce n'était qu'un peu plus tard qu'allaient paraître les deux premiers grands ouvrages, écrits en ce genre par des Jésuites, le *Concordia* de Molina (1588) et le *De Incarnatione* de Suarez (1590) (1). Le danger s'aggravait encore de l'usage, alors général, de traiter la théologie scolastique sous la forme d'un commentaire de saint Thomas. C'était s'exposer, pour peu qu'on s'écartât des opinions ou de ce qui était reçu comme opinion du grand docteur, aux plus vives attaques. Aquaviva donc, tout en souhaitant que son ordre se donnât à lui-même quelque ouvrage, digne de représenter sa doctrine et de servir de guide à ses maîtres et à leurs élèves, se rendait compte des difficultés à surmonter et prévoyait les chances à courir. Aussi, recommandait-il d'éviter, même au prix de quelques sacrifices d'opinions personnelles, tout ce qui aurait pu prêter à des polémiques. Ainsi, il avait écrit, peu de temps auparavant, au provincial de Castille :

« Ne laissez pas le Père Miguel Marcos ou tout autre de nos religieux entrer en conflit avec un Père Dominicain ; au contraire, qu'en toute occurrence on agisse à leur égard avec beaucoup d'humilité. Je désire qu'on y veille avec le plus grand soin (2). »

Aquaviva devait donc désirer que le livre de Suarez pût satisfaire tout le monde, notamment les religieux de saint Dominique. Il revenait encore sur cet avis, au moment où l'ouvrage commençait à s'imprimer :

(1) Vingt ans plus tard même, en 1608, Ribadeneira, dans son Catalogue des écrivains de la Compagnie, ne trouvait à mentionner qu'une douzaine d'auteurs de théologie scolastique, contre une cinquantaine au moins pour la polémique, et près de cent pour l'ascétique.

(2) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gener.* 1585-1588. — Aquaviva au P. Pedro Villalva, prov. de Castille, 12 août 1585.

« J'espère que le commentaire du Père Suarez sur la III[e] partie sera tel que les Dominicains n'y trouvent pas matière à querelle. Car, nous le voyons, ils ne nous en passent pas une. Redites bien, de ma part, à l'auteur d'y veiller, partout où les questions le demandent (1). »

La même prudence avait inspiré l'ordre d'envoyer le manuscrit à Rome. Les Constitutions de saint Ignace attribuent au général le pouvoir d'approuver les écrits de ses religieux et d'en autoriser l'impression. Mais, d'ordinaire, les généraux délèguent aux provinciaux l'exercice de ce droit, ou sans restrictions, ou dans une mesure déterminée. Aquaviva évoquait souvent à son conseil le jugement à porter sur certains ouvrages. Plus tard même, en 1599, il se réserva la révision de tous les livres traitant de théologie et d'Écriture Sainte ; mesure qu'il adoucit pourtant, quatre ans plus tard, à la demande des provinces d'Espagne (2). Il revint aussi bientôt sur ses premiers ordres au sujet de l'ouvrage de Suarez :

« Puisque vous jugez, ainsi que plusieurs autres Pères, écrivait-il, qu'il serait bon de faire profiter le public de la science du Père Suarez, puisque on pense que ses ouvrages ne seront pas inférieurs à l'opinion qu'on a de son talent et qu'ils auront tout le succès que demandent les conjonctures, bien volontiers je vous laisse le soin de choisir dans votre province trois théologiens pour reviser ces écrits. Mais recommandez-leur de les lire et de les examiner avec le soin tout particulier qu'exigent les circonstances, et qu'ils m'envoient ensuite leurs censures (3). »

4. — Peu après, on commençait à imprimer, à Alcala même, sous les yeux de l'auteur, le traité de l'Incarnation du Verbe, *De Verbo Incarnato,* commentaire des vingt-six premières questions de la III[e] partie de la *Somme* de saint Thomas (4). Le volume

(1) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gener.* 1588-1600. — Aquaviva au P. Hernando Lucero, rect. d'Alcala, 17 avril 1590.

(2) Arch. centr. S. J. — *Hisp. Epist. gener. ad Provinciales,* 1602-1680. — Aquaviva aux provinciaux d'Espagne, 2 mars 1601 et 28 juin 1604.

(3) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gener.* 1588-1600. — Aquaviva à Gonzalo de Avila, provincial de Tolède, 27 déc. 1588.

(4) Voici le titre complet : *Commentariorvm ac dispvtationvm in tertiam Partem Divi Thomæ Tomvs Primvs. Autore. P. Francisco Suarez Societatis Iesv, in Academia Complutensi sacræ Theologiæ Professore. Ad Illustr. et Reueren̄. D. Gasparē de Quiroga S. R. E. Car. et Archiepisc. Tolet. et in causis fidei supremum in Regnis Hispaniarū Praesidem, etc. Cum gratia et Priuilegio Regis Catholici.* Complvti, in Collegio Societatis Iesv, ex officina Typografica Petri Madrigalis. Anno MDXC.

parut en 1590. Il fut le premier des vingt-trois grands ouvrages théologiques ou philosophiques de Suarez. Dans la préface, l'auteur expliquait pourquoi, d'abord, il avait voulu ne rien publier, pourquoi, cependant, il publiait le présent livre :

« J'ai longtemps hésité à donner au public ces leçons, ces *Disputationes*, qui ont expliqué à mes auditeurs les mystères sacrés de l'incarnation du Verbe. De graves raisons me portaient à les retenir et à les garder pour moi seul. D'abord la sublimité, la splendeur d'un tel sujet en éloignait ma plume, trop faible, me semblait-il, pour l'aborder. Je songeais aussi à tout ce que de savants auteurs ont écrit sur cette matière avec tant de profondeur et d'érudition, et je craignais, pour mes propres écrits, une comparaison qui ne pourrait sans doute que faire ressortir leur insuffisance et leur pauvreté. Enfin, je savais assez combien il est périlleux pour un livre de s'abandonner aux mains et aux regards des hommes, que souvent des taches et des imperfections légères suffisent à rebuter. Ces raisons m'avaient décidé à laisser dans l'ombre mon ouvrage. D'un autre côté, des amis, que j'avais priés de le lire et dont je connaissais la science et la sagesse, aussi bien que la sincérité, s'en montraient satisfaits et me disaient que sa publication serait très utile à tous les élèves de théologie. Entre autres services que leur rend l'impression des livres, il en est un dont on m'engageait surtout à tenir compte : C'est que, en dépensant un peu d'argent, les élèves peuvent économiser tout ce qu'ils perdent de temps et de travail à transcrire les leçons, pour l'employer, avec bien plus de fruit, à réfléchir, à chercher la vérité, à pénétrer au fond des questions. Mes amis exprimaient aussi la crainte que mes doctrines ne fussent quelque jour publiées par d'autres, avec la brièveté d'une dictée de cours et avec les erreurs ordinaires des copies. Ne valait-il pas mieux que l'auteur lui-même les développât et les mît au point pour les présenter au public? A toutes ces raisons, à toutes ces instances, qui ne me persuadaient point, se joignit l'autorité de ceux qui pouvaient me parler au nom de l'obéissance. Leur avis, dissipant tous mes doutes et toutes mes hésitations, me fit accepter ce laborieux métier d'auteur, quelque fécond qu'il s'offrît à mes regards en difficultés et en épreuves. »

Dans ces premières confidences de l'écrivain, il ne faut pas voir les formules banales d'une modestie affectée. Rien ne répugna jamais à sa plume comme tout ce qui avait la moindre apparence de comédie ou de réclame. Mais il ne faut pas davantage y voir les inquiétudes d'un débutant, peu sûr de lui-même et défiant de sa doctrine. Les esprits supérieurs ont conscience de leur force, comme les grands oiseaux de la puissance de leurs ailes. Premiers juges de ce qu'ils produisent, ils sont aussi d'ordinaire les meil-

leurs. Nous avons déjà vu, chez Suarez, que l'humilité du religieux n'empêchait le professeur, tout jeune encore, ni de se sentir capable d'enseigner autrement et mieux qu'on n'enseignait autour de lui, ni de s'en tenir avec assurance, malgré les critiques, à ce qu'il croyait être la vérité. Quinze ans plus tard, après de brillants et constants succès, cette légitime confiance, qu'il avait en ses facultés, ne pouvait que s'être accrue de toute celle que ses nombreux élèves et ses supérieurs lui avaient partout témoignée. Mais le monde n'est pas une salle de cours et le public savant n'est pas un auditoire de disciples, toujours bienveillant dès qu'il a été conquis et facile à conquérir pour le vrai mérite uni au dévouement. Il a ses préventions qui égarent sa critique, ses distractions qui le laissent indifférent, ses habitudes d'esprit qui le font peu hospitalier aux autres, ses ignorances même qui le rendent exigeant à l'excès. En se présentant pour la première fois devant lui, l'auteur le plus certain de la valeur de son œuvre n'a que trop de raison de douter de l'accueil qu'elle en recevra.

Au reste, Suarez fut bientôt rassuré, et dans la suite nous ne trouverons plus, en tête de ses ouvrages, l'indice de pareilles appréhensions. Il prendra même si bien goût à cette laborieuse tâche d'écrivain, dont les hasards l'effrayaient d'abord, qu'il voudra bientôt en faire, comme jusqu'alors de l'étude et de l'enseignement, le seul emploi de sa vie.

Il n'entre pas dans le plan de ce livre de donner une étude des doctrines de Suarez. Les faits disparaîtraient dans les théories et l'ouvrier dans son œuvre. Aussi, nous bornerons-nous à signaler l'apparition de chaque volume, avec les circonstances intéressantes qui s'y rattachent, nous contentant du rôle de biographe et laissant à un autre celui de théologien critique. Le peu que nous sommes cependant obligé d'en garder pour nous-même, sera plus utilement rassemblé plus tard dans un chapitre spécial, que disséminé à l'occasion de chaque nouvelle publication.

Mais une observation bibliographique est à faire à propos du *De Verbo Incarnato*. Il ne se trouve, tel qu'il fut publié d'abord par Suarez, ni dans les éditions postérieures, sauf une peut-être de Lyon (1592), ni dans les œuvres complètes (1). L'auteur lui-même

(1) Cette édition de Lyon (1592) fut donnée par le libraire Jean-Baptiste Buisson,

en fit à Salamanque, en 1595, une autre édition, la troisième d'après le titre, remaniée et augmentée de plusieurs centaines de pages : c'est elle qui fut partout reproduite (1). Dans son *ad Lectorem* il donne les raisons de cette nouvelle publication.

« Quand je fis paraître la première édition de ce traité, dit-il, je craignais qu'on ne le trouvât trop long et trop abondant. Mais depuis, sur l'avis d'hommes qui méritaient d'être écoutés, j'ai compris qu'on l'avait jugé plus sobre en bien des endroits que ne le permettaient l'importance et la difficulté des questions. De plus, après lui, d'autres ont paru, qui, attaquant ma doctrine avec érudition et subtilité, m'ont amené à reprendre ce que j'avais écrit pour l'expliquer plus à fond, ou pour l'appuyer et le défendre. De la sorte, amis et adversaires m'ont obligé à grossir notablement mon livre : il n'y reste guère une seule *Disputatio* qui ne soit beaucoup plus riche en développements qu'elle ne l'était d'abord, si bien qu'il peut être regardé et présenté comme un nouvel ouvrage. Fasse Dieu qu'en même temps et autant que son volume, se soient accrues sa valeur et son utilité ! »

Ainsi, le premier écrit de Suarez avait été, tout à la fois, trouvé trop court par les uns et attaqué par les autres : double indice certain de succès pour un début !

5. — Deux ans après avoir publié son premier ouvrage sur l'incarnation, Suarez en donna le complément sous ce titre : *De Mysteriis Vitæ Christi, des mystères de la vie de Jésus-Christ,* de sa vie terrestre et de sa vie céleste, dans le temps et dans l'éternité,

éditeur digne de l'auteur par l'estime qu'il professait pour ses ouvrages. Dans une dédicace à l'archevêque de Lyon de l'*In 1am Partem* de Molina (1593), il dit qu'adonné à l'art de l'imprimerie, il se plaît surtout à éditer des ouvrages de théologie scolastique, « science qui ne l'emporte pas moins sur les autres branches de la science sacrée que l'or sur les autres métaux ou l'huile sur les autres liquides » ; et il ajoute : « Témoin mon *De Incarnatione,* de Suarez, commentaire des vingt-six premières questions de la troisième partie de la Somme, qui me causa, quand je le publiai, des jouissances que je ne saurais exprimer. »

(1) Titre de cette édition : *Commentariorvm ac Dispvtationvm in tertiam Partem Divi Thomæ. Tomvs primvs, priorum viginti sex quaestionum eius Partis expositionem complectens. Avtore P. Francisco Svarez è Societate Iesv, in eiudem* (sic) *Salmanticensi Collegio Sacræ Theologiæ professore. Editio tertia. In qua liber est ab eodem Autore recognitus, et in omnibus fere grauioribus disputationibus auctus et locupletatus. Salmanticae, apud Ioannem et Andream Renaut fratres. M.D.XCV.* — Avec approbation de P. Gonzalo Davila, provincial, datée de Léon, 15 août 1595, et épître dédicatoire de Suarez à Gaspar de Quiroga, archevêque de Tolède. Pages à deux colonnes, 1000 (*sic pour* 1010), sans les tables. — Taxé à trois maravedis et demi la feuille d'impression, prix qui doit « en vertu de la demande de l'auteur lui-même » être indiqué sur la première feuille de tout exemplaire.

depuis les abaissements du premier avénement jusqu'aux triomphes du second, à la consommation de toutes choses, aux splendeurs du règne sans fin (1) : immense et magnifique matière, qui est développée dans ce volume de près de 1200 grandes pages, avec une ampleur et une abondance que jamais jusqu'alors on ne lui avait accordées. On sent que le cœur dirige cette étude, que la piété du théologien le retient sur des objets, qui ne peuvent être aimés sans qu'on désire les mieux connaître, ni mieux connus sans qu'on les aime davantage. Il l'avoue, d'ailleurs, en expliquant pourquoi il consacre une partie très considérable de son œuvre, un tiers à peu près, aux seules questions qui concernent la Mère de Dieu.

« Qui pourrait, dit-il, quand il s'agit de parler de la dignité sublime, des vertus incomparables, de l'admirable vie et des grandeurs de la bienheureuse Vierge, être assez stérile de pensée, assez pauvre de style, pour écrire sur un pareil sujet avec brièveté et sécheresse ? Pour moi, j'ai toujours trouvé — on me pardonnera cette plainte — que la théologie se montrait par trop sobre et parcimonieuse en une matière si belle et si étendue, si suave et si utile, si riche de vérité, si digne enfin d'être traitée par les théologiens avec de tout autres honneurs. Et ce qu'il convient ainsi de faire pour la Mère, comment ne pas le faire aussi pour le Fils, pour Notre-Seigneur ? Comment n'accorder qu'une rapide attention à cette vie, à cette mort, d'où nous sont venus tous les biens (2) ? »

Mais, de cette importance et de ces proportions qu'il attribue à ce traité, Suarez donne dans la préface une autre raison qui mérite d'être signalée : raison si capitale à ses yeux qu'il a cru

(1) Titre complet : *Commentariorvm, ac Dispvtationvm in Tertiam Partem Divi Thomæ. Tomvs Secvndvs. Mysteria vitæ Christi, et vtriusque aduentus eius accurata disputatione ita complectens, vt et Scholasticæ Doctrinæ studiosis, et Diuini Verbi concionatoribus vsui esse possit. Autore Patre Francisco Svarez Societatis Iesv, in Collegio eiusdem Societatis Academiae Complutensis Sacræ Theologiæ Professore. Ad Rodericvm Vazqvez de Arze, supremi Senatus Regij in Hispania Præsidem dignissimum. Cum gratia, et Priuilegio Regis Catholici.* Complvti. Ex Officina Ioannis Gratiani, Anno 1592. — Un exemplaire manuscrit de cet ouvrage, autrefois au collège des Jésuites de Salamanque, se trouve à la bibliothèque de cette université, in-fol. de fol. 654, avec la mention : « es el original », et l'approbation autographe du provincial Gonzalo Davila.

Les premières éditions des divers ouvrages de Suarez, faites sous sa direction, sont les meilleures pour l'élégance et la commodité. Le format adopté est celui d'un petit in-folio à deux colonnes, avec titres des paragraphes en manchettes. L'édition Vivès s'en est rapprochée, mais en retranchant trois centimètres environ en hauteur et deux en largeur, et en supprimant les manchettes : changements qui ne sont pas, le second surtout, à son avantage.

(2) *De Mysteriis Vitæ Christi.* — Prologue « *Ad Lectorem.* »

devoir l'indiquer, dès le titre même de son ouvrage, par ces mots *ut... et Divini Verbi concionatoribus usui esse possit.*

« Il en résultera peut-être, dit-il, que ceux qui prêchent dans nos églises sur ces mystères et qui les exposent aux fidèles, le feront avec plus de fruit, parce que, dans le récit et l'explication des faits, ils se mettront à serrer la vérité de plus près qu'ils n'ont coutume de le faire, la vérité qui doit être l'aliment de la piété et dont la piété à son tour rend la recherche pleine de charme (1). »

De fait, ce livre pourrait être pour la prédication un trésor inépuisable, nous voulons dire pour la prédication doctrinale et pratique, pour celle qui, ne se contentant pas d'intéresser les âmes en les effleurant, se propose d'y faire pénétrer l'esprit chrétien et de les former à des mœurs dignes de leur foi : livre pourtant trop oublié, même de ceux qui veulent sincèrement connaître et faire connaître Notre-Seigneur et sa très sainte Mère. Les nombreux ouvrages qu'on a composés dans ce but, plus récemment et surtout de nos jours, souvent avec un riche appareil scientifique, ne devraient pas détourner de celui-là. Les descriptions qu'ils nous donnent des lieux sanctifiés par le passage de l'Homme-Dieu, les cadres historiques où ils replacent les mystères, les détails de vie économique ou sociale dont ils les animent, tout cela sans doute a son utilité, car rien de ce qui touche à Jésus-Christ n'est indifférent à la foi et à l'amour. Mais enfin, cette évocation par le dehors et les alentours ne peut être qu'une préparation ou un complément de l'étude, tout autrement profonde, que méritent de pareils personnages et de pareils événements. Pour la connaissance d'un Dieu, et d'une vie divine, la géographie, l'histoire, l'ethnographie, l'ascétisme même le plus affectif, peuvent sans doute aider la théologie, mais elles ne sauraient la remplacer. C'est elle seule qui peut protéger l'esprit contre les illusions d'une piété aventureuse, mettre en garde contre les fausses interprétations du texte évangélique, découvrir les raisons intimes des choses et rattacher les faits à l'ordre des plans divins.

Suarez avait donc bien raison de vouloir établir plus largement qu'on ne l'avait encore fait, pour soutenir la dévotion à Notre-

(1) *Ibid.*

Seigneur et à sa très sainte Mère, ce fondement de la vérité sur lequel elle doit toujours reposer. Son collègue et émule, Gabriel Vazquez, admirait entre tous le volume dont nous nous occupons. « Suarez, disait-il, a rendu un éminent service à la science sacrée, quand, le premier de tous, il a traité d'après la méthode scolastique et soumis à une critique théologique rigoureuse toutes les questions qui se rapportent à la vie et aux grandeurs de la très pure Vierge Marie Notre-Dame (1). » Éloge qui doit s'entendre de tout l'ouvrage ; car dans la partie qui concerne Notre-Seigneur, s'il est moins neuf peut-être, il offre toutefois la même plénitude et la même solidité de doctrine.

6 — Ces deux premiers ouvrages de Suarez obtinrent un très grand succès. Il serait difficile d'en recueillir les indices épars dans les documents de l'époque. Mais la meilleure preuve en est dans cette notoriété et cette autorité, dont l'auteur jouit dès lors, bien au delà des contrées où avait pu parvenir sa réputation de professeur : nous le constaterons souvent dans la suite de cette histoire. De plus, les éditions se succédèrent sans retard, éditions d'énormes in-folio, dont personne n'aurait accepté de se charger sans espoir certain d'un facile écoulement.

Mais l'approbation que Suarez devait surtout désirer était celle de son premier supérieur : elle ne lui fit point défaut. Au moment où son premier ouvrage allait paraître, Aquaviva écrivait :

« Puisque le livre du Père Suarez est presque entièrement imprimé et qu'il le sera tout à fait quand les procureurs des provinces viendront à Rome, chargez-les de m'en apporter un exemplaire : il nous sera très agréable ici de profiter des bons travaux de ce Père (2). »

L'attente du général ne fut point déçue, car dans la suite il ne cessa jamais d'encourager, de provoquer même les écrits du sage et savant auteur. Aquaviva, cependant, n'aimait pas qu'on publiât trop de livres :

(1) Nieremberg, *Varones ilustres de la Compañía de Jesús* : El Padre Gabriel Vázquez.

(2) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gener.* 1588-1600. — Aquaviva au P. Hernando Lucero, recteur d'Alcala, 9 juillet 1590.

« Je veille, disait-il, à ne pas laisser accroître le nombre des écrivains (1.) »

Il écrivait aussi vers le même temps :

« Les publications de nos Pères se multiplient tellement, qu'il devient nécessaire de modérer le zèle de nos auteurs, quelque louable qu'il soit, et de nous montrer moins faciles à donner ces permissions. » Et un peu plus tard encore : « Nous avons songé à limiter ces permissions, depuis que nous voyons, ces dernières années, se propager chez nous cet appétit de publicité. Aussi, vaut-il mieux ne pas accorder, du moins pour le moment, l'autorisation que demande le Père Jean de Salas, surtout quand les Pères Vazquez, Suarez et Molina écrivent sur la même matière (2). »

Cette éclosion croissante d'ouvrages ne doit pas surprendre : elle était l'heureux indice et la conséquence naturelle du progrès des fortes études au sein de la Compagnie, plus nombreuse et mieux organisée. Mais quand on avait, en même temps et dans le même pays, trois auteurs tels que ceux qui viennent d'être nommés, on pouvait se passer de beaucoup d'autres, en laissant à ceux-là le champ libre. De la part de Suarez, moins encore que de ses deux collègues, Aquaviva ne parut jamais craindre un excès de fécondité.

Sur un point, cependant, il dut le contrarier, ou plutôt le soumettre, comme tous les autres, à des réglements qu'il portait alors touchant la question d'argent, toujours inséparable de la publication des livres.

« J'apprends, écrivait-il, que l'ouvrage du Père Suarez se vend au collège même d'Alcala. Il vaudra mieux charger des libraires de cette vente, dût le profit en être diminué... Il ne convient pas que nous fassions ainsi le métier de marchands, quelque honnête et honorable que soit, dans le cas actuel, la marchandise (3). »

(1) Le futur martyr d'Aubenas, le P. Jacques Salés, alors à l'université de Tournon, avait demandé à Aquaviva la permission de publier un grand ouvrage sur l'Eucharistie. Aquaviva répondit, le 7 juillet 1592 : « Je vous félicite et vous loue de votre zèle toujours en éveil, qui vous a fait embrasser ce nouveau moyen de servir l'Église, en vous portant au secours des âmes dont la foi était en danger de se perdre. Et, bien que je veille à ne pas laisser accroître le nombre des écrivains, cependant, comme j'ai lieu d'espérer que vos travaux seront jugés propres à produire tout le fruit que vous avez en vue en les écrivant, je donne avis au P. Bernardin Castori de faire examiner vos traités selon notre coutume ; et, si le jugement est favorable, j'en autoriserai volontiers l'impression... » — *Les Martyrs d'Aubenas*, par le P. Jules Blanc.

(2) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gener.* 1588-1600. Aquaviva à Gonzalo de Avila, 3 août 1592, 16 janvier 1595.

(3) *Ibid.* — Aquaviva à Gil Gonzalez, 13 mars 1591. — Cet avis, donné entre la pu-

Cet avis et certaines mesures générales amenèrent Suarez à recourir à son supérieur pour lui exposer sa situation et ses difficultés financières d'auteur. Sa lettre, à défaut d'autre intérêt, atteste du moins le rapide écoulement de ses premiers ouvrages ; succès de librairie, sans doute, mais qui suppose tous les autres, en un genre aussi peu séduisant pour le gros public qu'un épais volume de théologie scolastique.

« Le Père provincial m'a communiqué une ordonnance de Votre Paternité au sujet de l'impression des livres. Il m'a semblé que, pour m'y conformer plus sûrement, je devais vous rendre compte de ce que j'ai fait jusqu'à présent et de l'état où en sont les choses, comme aussi vous soumettre ce qui pourrait être fait dans la suite. Deux ouvrages de moi ont été imprimés ici, Votre Paternité le sait. Le collège s'est chargé du premier, mais sans avoir à débourser d'autre argent que quelques petites sommes pour payer les employés. Le papier, en effet, a été pris à crédit, et, pour le prix du travail, l'imprimeur a bien voulu attendre. Depuis, l'une et l'autre de ces dettes ont vite été payées par la vente des livres, ainsi que les avances du collège. Du second ouvrage le collège n'a pas pu se charger ; il était, sans parler d'autres raisons, engagé dans des affaires qui ne le lui permettaient pas. Ne trouvant aucune autre voie, je me suis, avec la permission des supérieurs, chargé moi-même de cette impression, mais dans le seul but de l'amener à bonne fin et non d'y chercher des avantages matériels. J'ai fait un emprunt de deux mille ducats environ, qui a été suffisant. Maintenant, il est à peu près remboursé sur la vente des livres. Cette vente a donné de plus une somme assez forte pour imprimer un nouveau volume l'année prochaine, s'il plaît à Dieu. Elle permettra aussi, selon le désir du Père provincial, de consacrer, en trois ans, 900 ducats à l'entretien d'un cours de philosophie ; et il y aura encore un excédent, dont le collège profitera. Je ne parle pas de plus de deux cents, près de trois cents exemplaires de ces livres, que j'ai été autorisé à distribuer dans nos collèges, ou parmi mes parents et amis. Voilà pour le passé. — Pour l'avenir, il sera difficile, peut-être impossible, de trouver quelqu'un en Espagne qui prenne à son compte des publications si considérables. D'autre part, puisque déjà l'argent nécessaire est amassé, le collège, où je me trouverai, aura tout intérêt à se charger de mes livres, aux conditions suivantes : 1° que, du produit actuel des ventes, on réserve la somme nécessaire pour un autre volume, somme qui ne devrait point être attribuée à un collège, mais laissée à l'administration du provincial ; — 2° que le

blication du premier volume et celle du second, fut observé. Le premier porte au frontispice même l'indication qu'on peut se le procurer au collège de la Compagnie à Alcala, « in Collegio Societatis Jesu ; » au second, cette mention a disparu.

collège, où je serai, imprime mon livre avec cette somme et la reconstitue aussitôt avec le profit de la vente ; — 3° que le surplus soit acquis à ce même collège, sauf le droit, pour le provincial, d'en disposer autrement, et, pour moi, la permission de distribuer un certain nombre d'exemplaires, dont je rendrai compte aux supérieurs ; — 4° que le recteur charge de tout ce soin un homme capable de s'en acquitter avec habileté et intelligence ; et que celui-ci traite directement avec les libraires, sans que la Compagnie paraisse s'en mêler autrement que pour leur donner quelques gratifications.

« Il nous semble ici que ce plan est, de tous, le plus pratique et celui qui offre le moins d'inconvénients. De plus, j'y trouverais le moyen, comme j'en ai le désir, de procurer quelque secours, même matériel, à la Compagnie, qui en a un si grand besoin, si toutefois on juge à Rome que ce n'est pas là recevoir une rémunération pour un ministère, ni manquer en rien à notre pauvreté religieuse. Daus le cas où Votre Paternité préférerait un autre procédé, je la prie de m'en informer. Nous nous y conformerons, si c'est possible ; si non, nous attendrons, pour rien imprimer, que d'autres instructions soient données. Si, au contraire, Votre Paternité ne voit pas d'inconvénient à ce que je propose, je la prie d'apposer sa signature au bas de cette lettre comme signe d'approbation, en y ajoutant les explications ou directions qu'elle jugera convenable. — Que Notre-Seigneur garde Votre Paternité, ainsi que tous nous le souhaitons. — Alcala, 15 Juin 1593 — François SUAREZ (1). »

Aquaviva ne renvoya point à Suarez cette lettre munie de sa signature et n'approuva pas son plan financier. Il maintint la défense, qu'il avait faite, de publier des ouvrages autrement qu'en livrant le manuscrit à un libraire, nous dirions aujourd'hui à un éditeur, qui en ferait son affaire. Il lui répondait, le 2 août suivant :

« Votre lettre du 15 juin m'a montré combien, tout en vous rendant utile au public par vos bons ouvrages, vous désirez aussi secourir, avec le gain qu'ils peuvent apporter, l'indigence de nos collèges. Vous avez droit,

(1) Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist. 1593*, Lettre 193. — Suarez à Aquaviva, Alcala, 15 juin 1593. Autographe. — Il semble d'après cette lettre qu'en publiant ses bons ouvrages, Suarez faisait aussi d'assez bonnes affaires. Cependant le prix de ces volumes n'était pas exorbitant. En tête se trouve la taxe fixée par l'agent royal, avec défense de vendre un exemplaire qui ne la porterait pas imprimée sur la première feuille. Pour un de ces ouvrages elle est ainsi formulée : « Ce livre renferme 317 *pliegos* (plis ou feuilles). Taxe de chaque *pliego* : trois maravedis et demi, — prix de tout le livre broché ; trente-deux réaux et vingt maravedis et demi. » — Le réal est le quart de la peseta, laquelle équivaut à peu près au franc ; le maravedi était la trente-quatrième partie du réal, à peu près sept dixièmes de notre centime. En somme, prix de l'ouvrage, 8 pesetas ou 8 francs, en s'en tenant à la valeur théorique de la monnaie espagnole.

pour cela, à leur reconnaissance. Mais, conformément aux instructions que j'ai données, je désire que désormais aucun collège ne se charge ni des frais d'impression, ni de la vente d'un ouvrage. Il faut abandonner tout cela à un libraire, ou à un imprimeur. Vous pourrez cependant, s'il n'était pas assez riche pour faire toute la dépense, l'aider avec une partie de cet argent que vous gardez en réserve pour imprimer votre tome troisième. Vous pourrez aussi lui dire que la Compagnie prendra bon nombre d'exemplaires. Elle n'aura pas de peine ensuite à s'en défaire, soit en les dispersant en Espagne, soit en nous en envoyant ici quelques-uns. Ils s'écouleront vite, si nous en jugeons par ce qui est arrivé aux premiers. Que Votre Révérence donc revoie l'instruction que j'ai envoyée et la fasse observer le mieux possible et au mieux de ses intérêts. Je sais que je puis compter pour cela sur son esprit religieux (1). »

Ces réglements n'obligèrent point Suarez à différer ses publications ou à chercher des éditeurs en pays étrangers : il en trouva toujours auprès de lui. Des treize volumes publiés de son vivant, deux s'imprimèrent à Alcala, trois à Salamanque, un à Madrid, un à Lisbonne, six à Coïmbre : et cela même est une nouvelle preuve de la faveur avec laquelle ces gros livres étaient accueillis.

7. — Cette faveur, Aquaviva souhaitait, nous l'avons vu, qu'elle fût universelle, ou du moins que personne, que nul Dominicain surtout, ne trouvât dans ces livres matière à polémique et à griefs doctrinaux. C'était désirer beaucoup, et plus sans doute qu'il n'espérait. De fait, aux éloges qui de tous côtés parvenaient à l'auteur, ne tardèrent pas à se mêler des critiques et des attaques, qui ne tendaient à rien moins qu'à dépouiller ces écrits de toute autorité. Peu après l'apparition du *De Mysteriis*, le recteur d'Alcala, Hernando Lucero, écrivait au général :

« Ces jours derniers, des plaintes contre les ouvrages du P. Suarez ont été portées au conseil de l'inquisition ; mais il n'y a pas lieu de s'en inquiéter. On a extrait, paraît-il, et déféré douze propositions. Aucune d'elles n'est digne d'attention, et les messieurs du conseil n'ont fait aucun cas de ces accusations (2). »

(1) Arch. centr. S. J. *Tolet. Epist. gener.* 1588-1600. — Aquaviva à Suarez, 2 août 1593. Sur la minute de cette lettre, le nombre des exemplaires que pourrait prendre la Compagnie est fixé à cinq cents.

(2) Arch. centr. S. J. — *Hispan. Epist.* 1594. Lucero à Aquaviva. Alcala, 1 janv. 1594.

D'où étaient venues ces premières accusations? De l'un des frères en religion de Suarez, de son ancien professeur même. Il est pénible de le constater : mais des lettres autographes du P. Henriquez aux conseils de l'inquisition de Castille ont été conservées, qui ne laissent au doute aucune place (1). Ainsi, le 28 janvier 1594, moins d'un mois après la lettre de Lucero qui vient d'être citée, Henriquez, arrivant à Valladolid, s'empressait de présenter au conseil de l'Inquisition de cette ville un mémoire qui commençait ainsi :

« Le P. Enrique Henriquez, de la Compagnie de Jésus, au conseil de l'inquisition de Valladolid. — Je vous informe que, pour décharger ma conscience — *para el descargo de mi consciencia* — j'ai déféré certaines personnes au conseil de la sainte et générale inquisition de Madrid, en novembre 93. Et, me trouvant maintenant à Valladolid, j'ai cru devoir vous faire part de ce qui, dans ces communications, appartenait au ressort de cette ville. Donc, en premier lieu, j'ai signalé à Madrid certaines propositions du P. Luis de Molina, qui se trouve maintenant dans cette capitale pour se justifier, ainsi que d'autres propositions dangereuses du P. François Suarez, actuellement professeur de théologie à Salamanque... etc. »

Entre autres services semblables, il rappelait que, cinq ans auparavant, il avait déféré à ce même conseil la première édition du *Ratio studiorum*, soumise par Aquaviva à l'examen des diverses provinces de l'ordre.

Henriquez passait alors par une crise violente de dépit et déjà presque de révolte, qui devait lui être aussi funeste qu'elle fut douloureuse pour ses supérieurs. La publication de deux ou trois de ses volumes était arrêtée, à moins qu'il n'y fût fait de notables changements. Humilié et irrité, l'auteur s'en prenait à tous ceux qui ne pensaient pas comme lui, surtout à Suarez, prenant ou acceptant auprès des inquisiteurs le rôle d'une sorte de policier doctrinal et de délateur de ses frères. « Dans mes livres, écrivait-il au conseil de Salamanque, j'ai soin de signaler les assertions répréhensibles que je rencontre dans ceux des autres, surtout dans ceux de François Suarez, mon ancien élève, où se trouvent bien des choses malsonnantes qu'il faudrait effacer. Beaucoup des

(1) Lettres du P. Henrique Henriquez au conseil de l'inquisition de Madrid, 4 mai 1593, 7, 14, 19, 25 et 28 février ; 4 et 27 mars ; 19 avril 1594 ; à celui de Valladolid, 28 et 31 janvier 1594. — Archives privées. — Autographes.

Nôtres le suivent dans ses innovations doctrinales : on les appelle les *Suaristas.* » Il importait donc, ajoutait-il, de lui enlever l'autorité dont il jouissait.

Aussi, n'en resta-t-il pas à sa première dénonciation. Moins de trois mois après, de Ségovie, il envoyait aux inquisiteurs de Madrid, toujours avec sa formule, *para el descargo de mi conciencia,* une nouvelle liste, non plus de douze, mais de quarante-sept propositions, extraites des livres de Suarez, leur distribuant les qualifications théologiques que chacune lui paraissait mériter, depuis celle d'offensante pour les oreilles pies, jusqu'à celle de quasi hérétique. Mais, ingénuement, il ôtait à ses délations toute valeur, en déclarant que, n'ayant pas alors ses notes avec lui, il citait ces passages de mémoire ! Voici quelques spécimens de cette hétérodoxie.

28e accusation : Suarez ne regarde pas comme certains des faits merveilleux que des saints Pères rattachent à la naissance ou à l'enfance de Notre-Seigneur, par exemple que le temple de la paix s'écroula à Rome, que les pécheurs sodomites furent frappés de mort, que les idoles tombèrent en Égypte à l'arrivée de l'enfant Jésus, qu'un arbre se courba devant lui. — 40e accusation : Il dit que la lance frappa la poitrine du Sauveur du côté gauche. »

Avec de pareilles hérésies à sa charge, un théologien pourrait contempler tous les bûchers d'un œil serein. Et des livres où, avec la meilleure volonté du monde, on ne trouvait rien de plus grave à reprendre, étaient, par le fait même, déclarés inattaquables.

Henriquez poursuivit, pendant plusieurs mois encore et dans plusieurs autres lettres, sa campagne contre Suarez, mais toujours avec aussi peu de succès, comme avec aussi peu de fondement. Pouvait-on prendre, d'ailleurs, bien au sérieux un homme qui paraissait ne critiquer les ouvrages des autres que pour avoir l'occasion de faire l'apologie des siens ; qui s'attachait à déprécier tous ceux dont il n'espérait pas la faveur, sans excepter Bellarmin ; qui récriminait contre ses supérieurs, conjurés, disait-il, pour l'écraser, lui et ses ouvrages ; qui pressait l'inquisition de Madrid de faire comparaître Suarez à son tribunal ; qui reprochait à Aquaviva de le protéger, étant favorable lui-même aux nouveautés

de doctrine, malheureusement bien plus tolérées en Italie qu'elles ne l'étaient en Espagne et qu'elles ne devaient l'être; qui souhaitait d'être appelé à Rome pour y porter et y soutenir toutes ces accusations ?

Il reçut, en effet, de la congrégation générale, qui se tint alors à Rome, l'ordre de se présenter devant elle, mais pour y rendre compte de sa propre conduite. Il refusa, se disant retenu par l'inquisition. Un avis du pape coupa court à ce prétexte et le rappela à l'obéissance (1). On sait que, renvoyé de la Compagnie, puis admis dans l'ordre de saint Dominique, il le quitta plus tard pour rentrer dans la Compagnie où il acheva sa vie.

8. — Une autre attaque, franche celle-là et à ciel ouvert, aboutit à une justification plus éclatante de Suarez, mais après une longue et retentissante affaire, précisément de celles que le général avait le plus à cœur d'éviter (2).

Le dominicain Fray Alonso de Avendaño, prédicateur général de son ordre, s'était ouvertement donné la mission de combattre l'influence de la Compagnie et de détourner les fidèles de ses ministères. De 1575 environ à 1595, époque de sa condamnation, il exerça ce métier dans les plus grandes chaires du royaume, notamment à Salamanque, Medina del Campo, Valladolid, Burgos, Madrid, Alcala, Guadalajara, Saragosse, avec une licence de parole qui dépassait toute mesure, voire même toute vraisemblance. Ribadeneira, contemporain de ces faits, donne le thème ordinaire de ses accusations :

« Il disait, écrit cet historien, que nous, Jésuites, nous sommes des hérétiques, des antéchrists, des ministres du démon, des faux prophètes, exhortant, en conséquence, le peuple à s'éloigner de nous et de nos doctrines ; que la Compagnie est tout ce que le diable a inventé de mieux pour ruiner l'Église de Dieu ; qu'elle n'est pas un ordre, ni ses membres, des religieux ; que nous révélons les péchés des pénitents ; que nous enseignons à se confesser par lettre ; que nous menons une vie délicate et que

(1) *Ibid.* Lettre du cardinal Aldobrandini au nonce de Madrid, 14 avril 1594.

(2) Le récit qui suit est emprunté principalement aux sources suivantes : Ribadeneira : *Glorias y triunfos de la Compañia de Jesus en sus Persecuciones.* MS. — Arch. centr. S. J., Codex MS. *Persecutiones Fratrum.* — Arch. Centr. S. J., cod. *Hisp. Epist.* 1587, 1594 : Lettres diverses. — Archives du Vatican, Nonciature d'Espagne.

nous abolissons la pénitence ; que nous sommes hypocrites, simulés, avares, cupides, menteurs, pharisiens, ambitieux et autres choses encore ; que, par des pratiques de sorcellerie, nous gagnons à nos desseins coupables les femmes que nous confessons ; que prêcher dans les places publiques et enseigner la doctrine aux enfants des rues en les convoquant avec une clochette, c'est aussi ridicule que de battre le tambour ; que l'oraison ne convient point aux personnes mariées, ni même aux séculiers, et que la leur enseigner, c'est préparer un nid où naîtra l'hérésie ; qu'à s'écarter de saint Thomas en un point important, il y a péché mortel ; que son ordre possède la clef de la science, la Compagnie, des fausses clefs seulement ; lui, la fontaine vive de la vérité, elle, une mare bourbeuse ».

Une lettre du Père Jean Suarez, où l'intempérant prédicateur est pris sur le fait, montre que Ribadeneira ne l'a pas chargé :

« A Claude Aquaviva. Relation de ce que le Père Fray Alonso de Avendaño a prêché contre la Compagnie, ces jours derniers, à l'université d'Alcala, 18 août 1587. — Il a dit que les religieux de la Compagnie sont des illuminés et qu'ils abusent pour les tromper de la faiblesse des femmes ; que le pape leur a défendu de recevoir des novices, afin que cette race périsse ; que Sa Sainteté a ordonné à tous les Jésuites espagnols, qui se trouvent hors d'Espagne, d'y rentrer avant six mois ; que les religieux de la Compagnie sont adonnés à la bonne chère. Là-dessus, il s'est librement donné carrière dans son sermon ; puis, se faisant à lui-même cette objection : « Mais, Père, ce sont des saints ! », il a répondu : « Qui le dit que ce sont des saints ? Une vieille femme et deux petites dévotes. » — Il a ajouté que Dieu lui ordonnait de dire tout cela et de le prêcher, et qu'il ne pouvait pas se dispenser de le dire et qu'on ne l'en empêcherait pas, même en le lui défendant, même en le mettant dans les prisons de l'inquisition, même en le brûlant, et autres propos de ce genre. »

De pareils emportements ne pouvaient être inspirés que par une passion aveugle ou par la plus étrange des illusions. Toujours est-il qu'Avendaño ne manquait guère une occasion de s'y livrer. Il crut en trouver une dans le second ouvrage de Suarez et il ne la laissa pas échapper. A cette question : « Notre-Seigneur devait-il adopter sur la terre un genre de vie austère, ou seulement ordinaire et simple », le théologien avait répondu :

« Non, il ne convenait pas que Jésus-Christ s'adonnât habituellement à la pratique des austérités ; cependant, sans être pour le traitement du corps tout particulièrement sévère et dure, sa vie fut en tout très modérée, au point qu'elle paraissait pencher plutôt vers l'austérité et la rigueur que vers le bien-être et la délicatesse (1). »

(1) Suarez, *De Mysteriis Vitæ Christi*, Disput. XXVIII, Sect. 3.

Cette doctrine était celle de saint Thomas (1), de son commentateur dominicain Cajetan et, en général, des docteurs et théologiens catholiques.

Avendaño la jugea intolérable et l'attaqua violemment dans un sermon qu'il prononça en la fête de saint Dominique (4 août 1593), à Valladolid. « Ils écrivent contre Jésus-Christ ! » s'écria-t-il, et se tournant vers le chœur où étaient ses confrères :

« Vous me direz de me taire, mes Pères, de ne pas ajouter un mot. Si, je dois parler, il faut que cela soit dit, il faut que quelqu'un le dise, il faut que Dieu suscite une voix pour le dire. »

Et il partit de tout son zèle, comme s'il se fut agi d'une hérésie. Puis, il fit entendre que les religieux de la Compagnie s'appuyaient sur cette doctrine pour mener douce vie, sans austérités ni pénitence. Il ajouta que, dans les confessions, ils manquaient à leur devoir, attendu que s'ils rencontraient une pauvre fille coupable de quelque faiblesse, ils lui refusaient l'absolution, tandis qu'à un gros marchand, enrichi par ses fraudes, ils se hâtaient de la donner, pour attirer les équipages à la porte de leur église. — Dans toutes ces invectives et ces railleries, Avendaño ne nommait pas ceux qu'elles visaient, mais il les désignait par des circonstances si personnelles et des allusions si transparentes que personne ne pouvait s'y tromper, ni ne s'y trompait.

Avendaño avait pour auxiliaire déclaré dans cette campagne un autre religieux, Fray Garcia de Mondragon, professeur de théologie au même couvent de Saint-Grégoire de Valladolid. Moins impétueux, mais tout aussi résolu, Mondragon s'élevait avec force, en chaire et dans les conversations, contre la doctrine de Suarez. Le jésuite Andrés Martinez, « qui était très lié avec lui et qui devait en être bien écouté, étant aussi thomiste qu'eux tous », dit une relation, lui fut envoyé, ainsi que le Père Jérôme de Acosta, pour essayer de dissiper ses préjugés (2). Ils apportèrent avec

(1) *Summ. Theol.* P. III, q. XL, a. 2.

(2) Arch. centr. S. J. — Codex *Persecutiones Fratrum* : « No fue poderoso el P. Martinez con ser muy su amigo y con tener acerca de estos padres bien probada su intencion *en ser tan thomista como ellos*, para persuadirle que la doctrina del P. Suarez es la misma de S. Thomas... »

eux le livre de Suarez, et discutèrent, en présence du prieur, pendant plus de deux heures.

Peine et temps perdus : Mondragon déclara qu'il se croyait obligé de continuer, comme par le passé, à combattre cette opinion, pour l'honneur même de Notre-Seigneur.

9. — Le supérieur des Jésuites, Hernando Lucero, qui désirait éviter tout éclat, se contenta de se plaindre, par l'entremise de Vazquez, au Père Thomas de Guzman, provincial des Dominicains, alors à Alcala, lequel promit de réprimander ses deux religieux et de leur imposer silence. Les choses en étaient là, lorsque le recteur du collège de Madrid porta mal à propos l'incident à la connaissance du nonce, Camille Cajetan, patriarche d'Alexandrie. Le nonce manda en termes sévères au provincial des Dominicains de punir ceux de ses religieux qui parlaient mal de la Compagnie, ajoutant que, s'il ne le faisait pas, il le ferait lui-même. Instruits de ce blâme et de ces menaces, Avendaño et Mondragon écrivirent à Guzman des lettres justificatives, destinées à être montrées au nonce, et que celui-ci communiqua au recteur des Jésuites, de qui Suarez, passant par Madrid à son départ d'Alcala, en reçut, à son tour, communication. Arrivé à Salamanque, il écrivit au nonce, Camille Cajetan, en réponse à ces deux lettres, le 15 janvier 1595, une longue apologie de sa doctrine, qui est restée inédite jusqu'à ce jour (1). Elle offre cependant, par l'importance des questions qu'elle traite, un intérêt qui dépasse le fait auquel elle se rattache. Les extraits et le résumé suivants la feront connaître.

« En octobre dernier, disait Suarez, me rendant à cette université de Salamanque, je m'arrêtai pour baiser les mains de Votre Seigneurie Illustrissime et remplir les obligations que j'ai envers elle, ainsi que toute

(1) *Carta que el P. Francisco Suarez de la Compañia de Jesus escrivio al Señor Cardenal de Toledo en defensa de algunas cosas que a el y a la dicha Compañia le oponian el P. Fray Garcia de Mondragon y el P. Fray Alonso de Avendaño de la Orden de S. Domingo del Convento de Valladolid.* — Arch. centr. S. J., Codex MS. *Persecutiones Fratrum*, copie avec formule finale et signature autographe. — Se trouve aussi à Madrid : *Biblioteca de la Academia de Historia*, *Papeles de Jesuitas*, t. 104. — L'exemplaire des Arch. S. J. se trompe, croyons-nous, en donnant ce mémoire comme adressé au Cardinal de Tolède. Gabriel de Henao (*Scient. med. hist. prop.*, Eventilat. XI), Poussines (*Hist. Controv.* l. III. n° 1), Descamps (IVe P. c. XV). lui donnent avec raison le nonce de Madrid pour destinataire.

notre Compagnie. Votre Seigneurie eut alors la bonté de me témoigner la peine que lui avait causée l'esclandre, excitée par des Dominicains de Valladolid, à propos de ce que j'ai écrit, dans mon second volume de la troisième partie de saint Thomas, sur le genre de vie, austère ou non, que choisit Notre-Seigneur en ce qui touche au vêtement, à la nourriture, au traitement du corps. Elle daigna me manifester aussi son intention de s'employer, comme père de tous, pour apaiser cette querelle. Arrivé ici, deux lettres me vinrent en main, écrites par ces religieux pour être communiquées, dit l'une d'elles, à Votre Seigneurie et lui rendre raison des motifs qui les avaient portés à parler et prêcher comme ils l'ont fait : ces motifs n'étaient autres que le zèle de la gloire de Dieu, l'estime de la vie pénitente, le désir que se conservent dans l'Église les vraies et saines doctrines. Et, à ce sujet, ils ajoutaient bien des choses, qui ne m'atteignent guère, il est vrai, ni ma doctrine, mais qui, dans la mesure où elles seraient vraies, diminueraient d'autant l'orthodoxie et la sincérité avec lesquelles notre petite Compagnie se flatte de procéder. En tout cela, on suppose, on dit même que je me suis plaint auprès de Votre Seigneurie. Non, je ne l'ai pas fait et nul ne l'a fait pour moi, Votre Seigneurie le sait mieux que personne. Mais puisqu'on l'a dit et qu'on a pris prétexte de mon livre pour exciter tout ce tapage, je me trouve dans l'obligation de réfuter ce que ces Pères allèguent contre moi et contre notre Compagnie. C'est elle, en effet, qu'ils attaquent, en m'attaquant : mais, en serait-il autrement, je m'y croirais encore obligé, moi le dernier des fils de cette Compagnie, par tout ce qu'elle a fait pour moi, par l'amour très grand que je lui porte, par l'expérience que j'ai de de la conscience, de la vérité, de la droiture, dont s'inspire sa conduite. »

Après ce début, Suarez entre dans la discussion. Mondragon prétendait que les Jésuites se plaignaient à tort, puisqu'on ne faisait que défendre, au sujet du genre de vie de Notre-Seigneur, une opinion différente de la leur.

« Non, répond Suarez ce n'est point parce que vous soutenez une opinion différente de la mienne, mais parce que, en la soutenant, vous traitez la mienne de mauvaise et de malsonnante. Quand vous dites que la mienne a surpris et mal édifié et que vous avez le devoir de la combattre, et quand vous la combattez en effet avec éclat, vous faites assez entendre qu'elle n'est ni pieuse ni sûre. Or, je n'ai fait que l'exprimer dans les mêmes termes que saint Thomas. Il se demande dans la *Somme*, si Jésus-Christ devait, sur la terre, mener une vie austère, et il répond que non. Je demande dans mon livre, si Jésus-Christ devait mener une vie austère, et je réponds que non. J'ajoute, ce que saint Thomas ne fait pas, que la vie de Notre-Seigneur, sans être à proprement parler austère

pencha plutôt vers la sévérité et la rigueur que vers la largeur et la délicatesse. »

Suarez fait ensuite observer qu'il ne s'agit pas, quand on parle du genre de vie de Notre-Seigneur, des souffrances diverses qui ont rempli son existence, ni des douleurs de sa passion, souffrances et douleurs qui dépassent celles de tous les saints, mais de la manière dont il a nourri, vêtu, traité son corps. A ce point de vue, la vie de Jésus-Christ devait être et fut habituellement une vie commune et ordinaire : celle de Jean-Baptiste, au contraire, fut austère et extraordinaire, et cela convenait. Jésus-Christ attestait assez sa mission par ses miracles, Jean-Baptiste attestait la sienne par sa pénitence. Jésus-Christ, fils de Dieu, avait besoin, soit pour bien établir qu'il était réellement homme, soit pour converser aisément avec tous les hommes, de vivre comme les autres hommes. Il apportait, d'ailleurs, et représentait la loi de grâce et de douceur : Jean-Baptiste appartenait encore à la loi de crainte et de rigueur. Doctrine qui est appuyée sur de nombreux témoignages des Pères et des docteurs.

Mais, dit Avendaño, en admettant qu'elle soit vraie, vous avez le tort de la proposer dans le but secret de persuader que les austérités ne sont pas nécessaires et que le genre de vie de la Compagnie est meilleur que celui des autres ordres, puisqu'il est plus semblable à celui que Notre-Seigneur a choisi. Pour répondre, Suarez n'a qu'à rappeler les enseignements de l'Église catholique sur la nécessité de la pénitence en général, sur la très grande utilité des austérités corporelles : enseignements suivis par la Compagnie, où certaines de ces austérités sont fort en vigueur, où celles qui ne s'harmonisent pas avec sa fin sont compensées par les travaux et par l'abnégation, où l'on trouve, d'ailleurs, des mœurs et des vertus incompatibles avec une vie molle et délicate. Et comment encore, si la Compagnie est l'ennemie des pénitences corporelles, expliquer ce fait que, parmi les personnes du monde qui se mettent sous sa direction, l'usage des cilices et des disciplines est bien plus répandu, semble-t-il, que de longtemps on ne l'avait vu ?

« Nous placer au-dessus des autres ordres, non, nous ne le faisons point. Nous avons le désir d'imiter leur sainteté ; mais nous avons aussi la

confiance que Dieu nous en a donné le moyen dans notre propre institut. Tout religieux doit estimer beaucoup les autres ordres, mais vivre content dans le sien, avec la certitude que, s'il fait ce qu'il doit, il arrivera à une véritable perfection. Cette certitude, je la porte en moi à l'égard de la Compagnie et je m'efforce de la faire partager à tous ceux qui lui appartiennent, parce que là est la condition de leur santification, là est aussi la vérité telle que l'enseignent Jésus-Christ et les saints. »

Paroles dignes d'un véritable et fidèle religieux, tel que Suarez se montra toujours.

« Avendaño, ajoutait-il, se plaint que la Compagnie ne sait pas vivre en paix avec les Dominicains. Non, entre la Compagnie et l'ordre de saint Dominique, ni en Espagne ni hors d'Espagne, il n'y a point inimitié ni querelle, il y a au contraire paix et entente. Nous admirons, nous vénérons ces religieux, pour leur science, pour leur vertu, pour tout ce qu'ils ont accompli au service de Dieu et de l'Église. Il n'est de désunion que pour quelques-uns d'entre eux, que de fausses informations ou des préjugés personnels nous ont rendus hostiles. Et, parmi eux, le Père Alonso de Avendaño, plus que tout autre, s'est déclaré notre adversaire, comme l'ont prouvé ses prédications. Il le prouve aussi par sa conduite envers moi. Maintenant, il avoue que ma doctrine est exacte. Mais quand elle lui paraissait erronée, ne lui suffisait-il pas, quelque zélé qu'il fût pour les saines doctrines, de la dénoncer à qui de droit, sans faire tant de tapage dans les chaires ? Et, si tel d'entre nous a émis quelques assertions contraires à saint Thomas, est-ce un motif suffisant pour déclarer la guerre à un ordre qui fait profession de suivre ce saint docteur, alors qu'on ne dit pas un mot contre d'autres ordres et contre des savants, qui font profession de suivre des doctrines différentes de la sienne ? »

Suarez repousse ensuite en détail le reproche, fait à la Compagnie par Avendaño, de soutenir certaines opinions fausses et dangereuses :

1° Validité, bien plus licéité et nécessité de la confession faite et de l'absolution donnée par lettres. « Nul d'entre nous, répond Suarez, n'a soutenu qu'on fût jamais obligé de recourir à ce moyen si anormal. » En certain cas d'extrême nécessité, cette confession serait-elle permise, serait-elle efficace ? On cite un Jésuite qui a donné en chaire comme probable l'opinion affirmative, mais il l'a fait en nombreuse et bonne compagnie d'anciens docteurs, même de l'ordre de saint Dominique.

2° Droit du confesseur de faire révéler par le pénitent le

complice des péchés qu'il accuse. — Vieille controverse, soulevée en Espagne bien longtemps avant qu'il y eût des Jésuites ! La Compagnie s'en tient à la doctrine des grands théologiens, de saint Thomas en particulier, touchant le droit, ou même le devoir, que parfois les circonstances peuvent créer pour le pénitent de faire cette manifestation, nécessaire pour sa direction.

3° Pélagianisme des opinions de la Compagnie sur l'efficacité de la grâce. — Suarez se contente, après avoir résumé et mis en regard la théorie des décrets prédéterminants et celle de la science moyenne, de demander s'il est aussi facile de récuser pour celle-là toute parenté avec les erreurs de Luther, que pour celle-ci avec les erreurs de Pélage.

4° Droit de prêcher l'Évangile les armes à la main. — Imposer par les armes l'adhésion à l'Évangile et la conversion au christianisme, non, nul ne l'a dit. Imposer par les armes la liberté de la prédication évangélique, là où elle serait refusée, cela peut être permis, et si quelque religieux de la Compagnie l'a dit, il l'a dit avec l'Église elle-même.

« En dernier lieu, Avendaño, à la fin de sa lettre, écrit Suarez, dit en général, et en style d'amplificateur, que les Pères de la Compagnie soutiennent encore d'autres opinions intolérables, que tout fils de l'Église est obligé de combattre. Assertion vague qui ne m'émeut guère, attendu qu'Avendaño, s'il nous connaissait, en réalité, d'autres opinions compromettantes, n'aurait pas manqué de les citer, elles aussi. D'ailleurs, la Compagnie, en Espagne et dans le monde entier, a sa réputation faite : on sait que, loin de favoriser l'erreur et l'hérésie, de tout son pouvoir elle les combat et lutte pour le triomphe de la vérité catholique. Si c'est avec raison et avec justice que je la défends, cette Compagnie toute dévouée à l'Église, que Votre Seigneurie veuille bien interposer son autorité pour détromper ces Pères, les calmer et maintenir la paix et l'union. Ainsi, au lieu de perdre le temps à nous attaquer et nous défendre, nous pourrons réserver toutes nos forces pour la cause de la religion et le bien des âmes. Enfin, si Votre Seigneurie juge bon d'envoyer à ces Pères une copie de cet écrit, je lui en serai très reconnaissant : il ne tend nullement à blesser qui que ce soit, mais uniquement à justifier la doctrine et l'institut de la Compagnie. Cela, on me trouvera toujours prêt à le faire. »

10. — Le nonce envoya sans doute cette apologie aux détracteurs de Suarez, car ils y firent allusion plus tard dans leurs accu-

sations au sujet de la confession par lettre. Mais s'ils essayèrent de s'en servir pour l'attaquer, ils ne la mirent point à profit pour s'amender eux-mêmes. Avendaño, malgré les avertissements de ses supérieurs, revint vite à ses calomnies et à ses invectives contre la Compagnie. Le carême suivant de 1594 lui en offrit une occasion d'autant plus opportune qu'en ce moment, à Valladolid même, quelques-uns de ses confrères, qui déclaraient ouvertement la guerre au molinisme naissant, devenaient pour lui des auxiliaires naturels. Hernando Lucero écrivait à Aquaviva, le 26 mars 1594 :

« A Valladolid, durant ce carême, le Père Fray Alonzo de Avendaño continue avec plus de violence que jamais à parler contre la Compagnie. Il en a été de même des professeurs de théologie du couvent de Saint-Grégoire, surtout de Diego Nuño, lesquels ont émis contre le livre de Molina les censures les plus défavorables, jusqu'à celles d'erreur et d'hérésie. »

Le nonce de Madrid écrivait de son côté :

« A Valladolid, le jour de Saint-Thomas et plusieurs fois encore pendant ce carême, le P. Avendaño, dominicain, ancien disciple du Père Cano, qui fut un des hommes éminents de l'ordre, mais très opposé aux Jésuites, a dit au peuple du haut de la chaire, qu'il devait se défier des doctrines nouvelles qui surgissent aujourd'hui, que chacun avait à se tenir en garde contre des hérétiques déguisés, ajoutant bien d'autres propos de ce genre. Il ne nommait pas les Pères de la Compagnie, mais tous comprenaient que c'était d'eux qu'il parlait. Il en est résulté un grand scandale aux dépens de la réputation et de l'honneur de ces Pères... (1) »

Le scandale était grand, en effet : la verve d'Avendaño, l'autorité que lui donnait son habit, l'étalage qu'il faisait en chaire du zèle le plus pur et le plus exempt de passion, l'assurance et la conviction affectées dont il débitait ses invectives, tout cela cachait à bien des yeux l'absurdité de ses accusations et donnait de l'efficacité à une parole qui n'aurait dû qu'exciter l'indignation ou le rire. Des doutes naissaient dans les esprits au sujet de la Compagnie; des fidèles s'éloignaient de ses ministères; on en vit même qui se demandaient si les confessions entendues par ses religieux n'étaient pas invalides et ne devaient pas êtres refaites à d'autres

(1) Arch. soc. Jés. *Hisp. Epist.* 1594, fol. 109. — Rome. Archivio Vaticano, II. 448 C-i, fol. 109. — Lettre du nonce de Madrid, Camille Cajetan, au cardinal Aldobrandini, Madrid, 23 avril 1594. Ainsi ces frasques oratoires prenaient de l'importance!

prêtres (1). La patience ne suffisait plus. Les Jésuites remirent à l'inquisition un mémoire, lui demandant d'empêcher leurs adversaires de censurer des doctrines qu'elle n'avait pas elle-même censurées et d'imposer silence au prédicateur Avendaño. En même temps, des plaintes parvenaient au nonce de la part de P. Alonso de Mendoza, abbé de Valladolid et administrateur du diocèse, et à Gaspar de Quiroga, archevêque de Tolède et inquisiteur général de la part de Don Juan Alonso de Moscoso, évêque de Léon. Le nonce, résolu d'évoquer l'affaire à son tribunal, envoya à Avendaño l'ordre de venir sans retard à Madrid pour comparaître devant lui (2).

A son arrivée, il lui assigna le couvent dominicain d'Atocha comme prison, d'où il ne devait sortir sous aucun prétexte avant que le jugement fût rendu, et aussitôt il fit instruire le procès. Il ne fut pas difficile d'établir sa culpabilité ; mais ses confrères mirent en jeu de puissantes intercessions, qui retardèrent la conclusion. Le roi Philippe II lui-même, qui aimait les dominicains et qui voyait avec déplaisir ces litiges, voulut arrêter l'affaire. Il envoya son confesseur, le hiéronymite Fray Diego de Yepez, présenter au nonce et au supérieur des Jésuites un projet de décret, qui, sans plus de procédure et sans condamnation juridique, infligerait simplement une peine au coupable. Ce décret, à force de

(1) Arch. Centr. S. J., *Hisp. Epist.* 1594. — Hernando Lucero à Aquaviva, Madrid, 26 mars 1594. — P. Christoval de Ribera au nonce de Madrid, 17 avril 1594 (Cod. *Persecutiones Fratrum*, doc. 28.)

(2) La manière dont cet ordre fut exécuté, d'après un manuscrit d'origine dominicaine, dénote chez Avendaño exubérante jovialité plutôt que malveillance : « Avendaño, est-il dit, prêchait le carême à Valladolid et le prêchait à mots couverts contre les Jésuites. Le jour de Pâques, annonçant pour le lendemain, lundi, la clôture des prédications, il dit : « Demain, que personne ne manque, car c'est le dernier sermon du carême et je vous apprendrai comment on doit interpréter la Sainte Écriture. » — Mais, ce même soir du jour de Pâques, les Pères de la Compagnie firent parvenir au dit P. Presentado Fray Alonso de Avendaño un message du nonce, qui lui enjoignait de se présenter devant lui, à Madrid où il résidait, dans un très bref délai. Avendaño obéit. Or, marchant dans une rue, il rencontra deux Pères de la Compagnie qui le saluèrent de fort loin. Mais lui, il se mit à crier en pleine rue ces paroles du psaume 67 : *Congregatio taurorum in vaccis populorum ut excludant eos qui probati sunt argento*. Les deux Pères continuèrent leur chemin sans rien répondre. C'était d'ailleurs l'habitude du dit Père Avendaño, chaque fois qu'il passait devant un jésuite, de se signer et de dire : *Judica illos Deus ut decidant a cogitationibus suis*. Je le sais, car il m'est arrivé plusieurs fois, l'accompagnant dans les rues de Valladolid, de l'entendre prononcer ces paroles. » — Bibliothèque de la ville de Toulouse. MS. 258, fol. 367-371. *Relacion que el Padre Fray Dalmacio Amat de la Orden de Predicadores dio accerca del principio que tuvo la causa* DE AUXILIIS *entre los Padres de la Orden de Predicadores y los de la Compañia*.

ménager Avendaño, était plutôt sa justification que celle de la Compagnie. Les Jésuites, dans un mémoire présenté au roi, montrèrent que cette solution était inacceptable et qu'il était nécessaire que le procès suivît son cours (1). De graves accusations avaient été répandues de tous côtés, en Espagne, contre la Compagnie, et, en voulant défendre celui qui en était le principal auteur, plusieurs autres dominicains influents les avaient accréditées. La Compagnie ne pouvait pas renoncer à une réputation qui lui était indispensable pour ses ministères. On voulait la paix entre les deux ordres : mais entre eux la paix existait ; un dominicain seul était en cause, et nullement son ordre. L'entente serait d'autant plus assurée que, des deux côtés, on saurait que nul ne la compromettrait sans être puni. D'ailleurs, des dominicains avaient menacé de faire de très fâcheuses révélations sur la Compagnie, si elle ne renonçait pas à ces poursuites : c'était l'obliger à ne pas y renoncer ; autrement, elle paraîtrait craindre ces révélations. Déjà, depuis plus de vingt ans, elle avait souffert de la part d'Avendaño bien des attaques de ce genre, pour lesquelles il avait lui-même, de son propre aveu, reçu treize admonestations. Mais il n'en avait pas tenu compte, se prétendant inspiré de l'Esprit-Saint pour parler comme il le faisait. A l'avenir, pas plus que par le passé, on n'arriverait à rien par cette voie.

Les Jésuites repoussèrent donc une solution qui ne réparait point les torts faits publiquement à la Compagnie ; et, soit pour l'écarter plus sûrement, soit pour donner quelque satisfaction au roi, ils déclarèrent que, plutôt que de l'accepter, ils préféreraient remettre toute l'affaire au jugement et à la sanction du provincial des dominicains. Le roi s'empressa d'entrer dans cette voie. Mais le nonce refusa de se dessaisir d'une cause évoquée, déjà même instruite à son tribunal, et il se prépara à rendre la sentence.

Sans l'attendre, Philippe II, qui voulait la paix entre les religieux et amis des religieux, invita les deux ordres à se donner

(1) Arch. centr. S. J., Codex MS. *Persecutiones Fratrum*, document 19 : *Razones por las quales los Padres de la Compañia de Jesus juzgan qui ni deven ni pueden en conciencia alçar mano de la demanda puesta al P. fr. de Avendaño ante el Nuncio de su Santidad hasta venir a sentencia.* — Au dos : *Memorial que se dio a Su Magestad en 14 de julio 1594.*

des témoignages publics d'amitié. En conséquence, le 1er janvier 1595, jour où se célébrait alors la fête du saint Nom de Jésus, un dominicain prêcha dans l'église des jésuites, et plusieurs autres dominicains, dont le provincial et le prieur, dînèrent à leur table, réunion où régna une cordialité dont le roi se félicita comme d'un présage d'entente définitive.

Mais la sentence du nonce faillit ranimer le feu. Les dominicains avaient espéré que, après ce baiser de paix, le nonce estimerait qu'il n'y avait plus lieu de sévir. Or, le 5 janvier, il rendit un jugement qui, déclarant fondées toutes les plaintes portées contre Avendaño, lui ordonnait sous des peines sévères de ne jamais plus tenir de propos blessants contre la Compagnie et lui interdisait pour deux ans de prêcher dans les principales villes où ses délits oratoires avaient été commis. Les supérieurs des jésuites s'empressèrent d'écrire au nonce et au roi, pour demander que cette dernière sanction fût supprimée : ils l'obtinrent sans peine. Cette démarche commença à calmer le mécontentement causé par la sentence du côté des dominicains ; il s'apaisa plus encore lors qu'ils surent que la partie adverse s'était montrée disposée à tout remettre au jugement de leur provincial ; enfin, une réciprocité de bons offices parut achever de rasséréner les cœurs. Les dominicains allaient célébrer les fêtes de la canonisation de saint Hyacinthe. Les jésuites furent priés de fournir un prédicateur à leur chaire et des convives à leur table. Ils eurent, à leur tour, l'heureuse idée de demander que l'un des sermons solennels fût attribué au Père Avendaño, en signe de complète absolution. Très touché de leurs procédés, Avendaño leur donna de sincères témoignages d'entière réconciliation. De fait, dans la suite, il prêcha contre les vices sans prêcher contre la Compagnie ; plusieurs fois même, il en fit un éloge qui réparait ses attaques passées (1).

(1) Avendaño a laissé un ouvrage, destiné surtout aux prédicateurs, qui a pour titre : *Commentaria in Psalmum CXVIII*, Per R. P. F. Alfonsum de Avendaño, Beneventanum, Dominicani Instituti Generalem Prædicatorem ac Priorem S. Dominici de Guadalajara, editum. Venetiis M. D. LXXXVII. C'est une explication morale et ascétique de ce long psaume. On ne trouve pas chez l'écrivain les excès de langage du prédicateur. A peine en de rares endroits laisse-t-il percer quelque chose de ses préjugés contre l'institut de saint Ignace, par exemple aux tract. I, vers. 2 (p. 21 et 22), tract. XI, vers. 3 (p. 259), passages que Suarez relève et réfute dans son traité *De Instituto S. J.*, l. I, c. VII, n° 2 et l. IX, c. VII, n° 10.

11 — A ces longs démêlés, nés de son livre, Suarez n'avait pris d'autre part que l'envoi de sa lettre apologétique au nonce. Quelques années après, une autre opinion du même ouvrage ayant été déférée au Saint-Office, à Rome, cette attaque nouvelle aboutit encore, sans même qu'il pût intervenir, à la justification de sa doctrine. Il s'agissait d'un point délicat de la théologie, de l'accord de la maternité et de la virginité dans la personne de la très sainte Vierge. On doit évidemment attribuer à Marie, dans la formation du corps divin du Verbe incarné, tout ce qu'il faut pour qu'elle soit réellement sa mère et lui refuser tout ce qui porterait la moindre atteinte à sa parfaite intégrité. Mais, quand les théologiens voulaient sortir de cette formule générale, pour expliquer scientifiquement en quoi cette génération miraculeuse fut semblable aux autres, en quoi elle en différa, ils le faisaient avec des notions physiologiques, non seulement incomplètes ou inexactes, mais, de plus, divergentes, les philosophes et les physiciens s'étant en général partagés entre deux théories fort différentes, l'une d'Aristote, l'autre du médecin Galien. S'inspirant des principes de ce dernier, Suarez, dans son ouvrage *De Mysteriis vitæ Verbi Incarnati*, avait admis la probabilité d'une solution, qui pouvait, à première vue, effaroucher des esprits peu initiés à ces mystères de la vie (1). Discutée dans la congrégation du Saint-Office, le samedi 4 juillet 1609, elle ne fut approuvée que par trois ou quatre suffrages sur quatorze, tandis que, par dix ou onze, elle était qualifiée d'erronée, de scandaleuse, de téméraire, d'offensive pour les oreilles pies.

La conséquence naturelle de ce jugement, s'il était ratifié par le pape, allait être la condamnation de cette doctrine de Suarez. Heureusement, l'un des consulteurs favorables, le jésuite Benedetto Giustiniani, prit sa défense. Il adressa à Paul V une lettre et un mémoire pour justifier son avis personnel et réfuter celui de la majorité de ses collègues.

« Que Votre Sainteté, disait-il, daigne jeter un coup d'œil sur cet écrit, et elle se convaincra que l'assertion de ce Père, appuyée, comme je

(1) Suarez, *De Mysteriis Vitæ Christi*, Disput. X, Sect. 1 et 2 (t. XIX, éd. Vivès, p. 166-172).

le démontre, sur de très solides raisons, ne saurait mériter aucune des censures dont elle est qualifiée. »

Paul V acquit sans doute cette conviction, ou comprit qu'en pareille matière il convenait de savoir douter, car aucune sentence ne fut prononcée.

Cet incident doctrinal paraît être resté, grâce au secret qui couvre les délibérations du Saint-Office, ignoré de tous au dehors et de Suarez lui-même. On n'en trouve aucune trace dans ses écrits, ni dans les correspondances du temps, ni dans les biographies. Il nous a été révélé par un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, fonds Borghèse, où sont réunies les diverses pièces qui s'y rapportent (1).

Mais, des ouvrages, revenons à l'auteur.

12 — La santé de Suarez ne se soutint pas mieux à Alcala qu'à Rome. Il faut l'attribuer, tout d'abord, à la vie austère et laborieuse à l'excès qu'il s'était imposée. Vainement, Aquaviva lui avait écrit « de ne pas se fatiguer, car il savait bien que sa santé était trop faible pour supporter un grand travail » ; et encore « de mesurer son travail à ses forces, car il valait mieux arriver au terme à pas lents, que de tomber sur le chemin, pour vouloir aller trop vite (2). » Vainement aussi, il avait envoyé au recteur d'Alcala les plus pressantes recommandations :

« Je désire que vous preniez un soin tout particulier de la santé du Père Suarez ; que rien ne lui manque. Sa vertu, ses talents, les services qu'il a déjà rendus à la Compagnie le méritent. Prenez conseil des

(1) Arch. du Vatican. Fonds Borghèse. MS. Série I, n° 18-B, On y trouve les pièces suivantes formant le dossier de cette affaire, fol. 17 à 51.

1° Énoncé de la question soumise au Saint-Office : « Qua censura notari dabeat assertio qua dicitur : Probabile est S^{ma} Virginem Mariam in conceptione Christi Domini nostri semen ministrasse, præter sanguinem, absque tamen voluptate et concupiscentiæ motu ; seu per naturalem facultatem partem sanguinis in semen convertisse, illudque ad debitum locum conceptionis transmisisse. » Ce sont à peu près les termes employés par Suarez.

2° Jugements de quatorze consulteurs, avec ces mots écrits au verso : *Censura in librum P. Suarez.*

3° Lettre autographe au pape et *Mémoire* du P. Benedetto Giustiniani.

4° Deux dissertations sans nom d'auteur, favorables à Suarez.

(2) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gener.* 1588-1600. — Aquaviva à Suarez, 7 août 1589, 22 janvier 1590.

médecins ; donnez-lui un bon régime ordinaire ; enfin ne négligez rien : je m'en décharge sur vous (1). »

Et il ordonnait, en même temps, de lui procurer des aides du dehors pour ses transcriptions. Vigilance très paternelle ! Mais dire à Suarez de modérer son travail, c'était lui dire de changer de nature. D'un autre côté, une leçon publique de chaque jour, un grand ouvrage en cours d'impression, un autre en préparation, c'était plus qu'il n'en fallait pour rendre inefficaces les soins les plus attentifs.

Peut-être aussi faut-il accuser le climat d'Alcala, de tout temps assez mal famé. Quand Ximenez avait parlé de fonder une université dans cette ville, les docteurs de Salamanque avaient fait valoir, entre autres objections contre la création de cette rivale, le peu de salubrité qu'offrait cette plaine du Henarez.

« Ce sera, disaient-ils, un cimetière d'étudiants (2). »

Le cardinal franciscain n'était pas homme à reculer pour si peu. Mais souvent, dans la suite, on put constater que l'objection aurait mérité d'être prise plus au sérieux. On entreprit des travaux pour combattre les exhalaisons pestilentielles ; on fit des plantations sur les bords de la rivière pour les assainir.

« Or, dit l'historien des universités d'Espagne, les riverains allaient, la nuit, couper les arbres, et, le matin, ils faisaient célébrer des offices pour obtenir la cessation des épidémies (3). »

Le collège d'Alcala n'échappa point aux influences de ce climat.

« Il devenait, chaque été, au dire de Gil Gonzalez, une infirmerie de jeunes religieux (4). »

Aussi, avait-on pris le parti de les envoyer, durant la saison chaude, avec leurs professeurs et tout leur bagage scolaire, dans une propriété du collège, située près de la petite ville de Loranza,

(1) *Ibid.* — Aquaviva à Hernando Lucero, recteur du collège d'Alcala, 31 oct. 1591.

(2) Vicente de la Fuente, *Historia de las Universidades en España*, t. II, cap. VIII.

(3) Vicente de la Fuente, *op. cit.*, t. II, c. XX, p. 107 : « Costumbre feroz de España, en donde los que por la noche han tronchado los arboles van al dia siguiente en rogativa para pedir agua à la Virgen. »

(4) Arch. cent. S. J. — Rapport du P. Gil Gonzalez, visiteur, 1592.

sur les hauteurs qui dominent le Tajuna (1). Cette maison de campagne, appelée *Jesus-del-Monte*, est bien souvent mentionnée dans les récits du temps. Elle méritait cette célébrité, si nous en jugeons d'après la description charmante qu'en fait Ribadeneira, au début de ses *Dialogues* inédits sur les religieux infidèles à leur vocation (2). On y venait même des autres collèges pour chercher repos et bon air, si bien que cette affluence de villégiateurs finit par troubler la régularité et le travail des scolastiques. Averti par Suarez, qui fut une fois au moins donné pour supérieur à cette communauté, Aquaviva rendit moins libre l'accès de cette maison trop hospitalière (3). La salubrité de *Jesus-del-Monte* ne neutralisa ni tout à fait ni toujours l'insalubrité d'Alcala. En 1592, la communauté, sur 84 personnes, en perdit quatre, et, en 1593, sur 90, douze moururent victimes d'une maladie qui sévissait dans le pays (4).

Ce furent les deux dernières années que Suarez y passa. Elles furent pénibles pour lui : sa santé s'affaiblissait de plus en plus et il trouvait, dans le collège même, des difficultés et des ennuis sur lesquels nous aurons à revenir. Aussi, demanda-t-il à ses supérieurs, vers le milieu de l'année 1592, d'être déchargé de

(1) Alcazar, *Crono-Historia de la Provincia de Toledo*, Année 1586.

(2) *Dialogos en que se cuentan los malos succesos y castigos que ha hecho nuestro Señor en algunos que han salido de la Compañia de Jesus*. Compuestos por el P. Pedro de Ribadeneyra. MS. — Voici le début : « Pierre, Cyprien et François, assis sous les oliviers de *Jesus-del-Monte*, d'où ils contemplent le cours du Tajuna, ont ensemble l'entretien qui suit :

Cyprien : Quelle belle vue ! Comme le regard embrasse bien tout cet horizon, avec ses aspects si variés de montagnes, de vallée et de rivière, de maisons et de champs ; et ces plantations d'oliviers mêlés aux vignes, et ces lignes de peupliers qui les partagent ou qui courent le long de la rivière, et ces gracieux bosquets d'aunes qui se dressent sur les collines ! Avez-vous remarqué ces petits ruisseaux qui promènent, à travers les oliviers leur eau tranquille et silencieuse !

— Pierre : Oui, la vue est jolie et agréable. Mais j'en ai vu de plus belles.

— Cyprien : J'en doute.

— Pierre : Pour en douter, il faut que vous n'en ayez pas vu beaucoup ni parcouru autant de pays que moi. Pourtant, je vous accorde, c'est tout ce que je puis faire, que cette vue est une des plus belles que j'aie rencontrées. Mais à la beauté du site s'ajoutent les agréments, la fraîcheur de ce *pueblo* et de cette maison, la pureté de l'air, tout ce que ces hauteurs offrent de favorable à la santé et au repos de nos religieux : et, en ce genre, je n'ai rien trouvé de mieux dans la Compagnie... etc. »

(3) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gener.* 1588-1600. — Aquaviva à Suarez et à Gonzalo d'Avila, 21 mars 1589.

(4) Arch. centr. S. J. — *Tolet. Hist.* 1547-1610. *Litt. Ann.* MS. 1592, 1593.

l'enseignement (1). Aquaviva lui répondit que ses raisons étaient très bonnes, mais que le visiteur Gil Gonzalez, le provincial, le recteur d'Alcala en opposaient de très fortes aussi, tirées de l'intérêt de l'université et du collège, de l'impossibilité où l'on se trouverait de le remplacer comme il le faudrait ; qu'ainsi, placé entre ces sollicitations contraires, il prenait, mais à contre-cœur, le parti de lui demander de ne point quitter sa chaire. Il ajoutait qu'on allait mettre ordre peu à peu à ce qui lui faisait de la peine, notamment lui choisir un collègue qui lui fût agréable (2). Avis en fut donné, en effet, au supérieur d'Alcala. On faisait appel au dévouement de Suarez : il ne le refusa pas. Il continua donc ses cours jusqu'à la fin de l'année scolaire, août 1592, et les reprit même l'année suivante. Mais les forces du corps furent moins résistantes que celles de l'âme. Le provincial de Tolède écrivait, de Madrid, au général, à la date du 17 février 1593 :

« On vient de me remettre un avis de plusieurs médecins distingués d'Alcala et d'ici, au sujet du Père François Suarez, qui leur avait demandé s'il pouvait prudemment continuer à faire marcher de front ses cours et la publication de ses ouvrages. Ils font observer, d'une voix unanime, que ce cours est très pénible, que la santé de Suarez s'en est ressentie, comme l'ont prouvé des palpitations de cœur survenues cet hiver : ils concluent qu'il ne pourrait pas mener de front ses leçons, surtout à une heure si défavorable, et ses publications. Je lui ai écrit pour savoir s'il pensait pouvoir du moins arriver à la fin de cette année. Je voulais ainsi me réserver le temps d'informer Votre Paternité et de songer à le bien remplacer ; mais, pour un cours de cette importance, ce sera difficile. Il m'a répondu qu'il désirait continuer, et qu'il le ferait, malgré l'avis de son médecin ordinaire, si on pouvait changer l'heure de sa leçon. On le pourra probablement, une chaire se trouvant actuellement vacante. Ne voulant rien risquer de moi-même, je l'ai mandé ici pour lui faire consulter le docteur Mercado, médecin de la chambre de Sa Majesté, lequel est très lié avec lui. Le docteur a pensé qu'il pourrait, à moins d'aggravation imprévue dans son état, continuer jusqu'à Pâques. Il le fait, et les choses en sont là (3). »

A la suite de cette décision, Suarez écrivit de son côté au

(1) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gener.* 1588-1600. — Aquaviva à Gonzalo de Avila, prov. de Tolede, et à Hernando Lucero recteur d'Alcala, 6 juillet 1592.

(2) *Ibid.* Aquaviva à Suarez, 6 juillet 1592.

(3) *Ibid.* François de Porres à Aquaviva, Madrid, 17 février 1593.

général pour lui demander d'être déchargé de l'enseignement. Il faisait valoir deux raisons : son peu de santé et la situation pénible qui lui était faite au collège d'Alcala, où des questions de doctrine, et plus encore de personnes, avaient créé quelque malaise intérieur. Nous aurons plus tard à revenir sur cette lettre. Pour le moment, citons seulement les premières lignes et la conclusion :

« Une nécessité, à laquelle je dois céder, m'oblige à me rendre importun à Votre Paternité, en la priant, pour l'amour de Notre-Seigneur, de me décharger de l'enseignement. Les raisons et les faits que j'ai déjà exposés, loin de disparaître, subsistent et s'aggravent de jour en jour. Tout se réduit à deux chefs. Le premier concerne ma santé et mes forces : le Père provincial a pris avec grand soin l'avis des médecins et il doit vous renseigner. Le second se rapporte à l'état de ce collège et à certaines difficultés qui m'empêchent de remplir mon emploi avec paix, avec fruit, et avec édification... Voilà pourquoi je demande instamment à Votre Paternité de me délivrer de ce cours et de me permettre de me retirer en quelque endroit, où je pourrai, dans la paix et la charité, me rendre utile, soit en écrivant, si on juge qu'il en vaut la peine, soit en accomplissant tout autre ordre de Votre Paternité (1). »

Avant même de recevoir cette lettre, le Père général, sur d'autres informations, avait pris la décision qu'elle sollicitait. Il répondit donc à Suarez, le 12 avril 1593 :

«Déjà instruit de l'état de votre santé par les Pères Antonio de Mendoza et Padilla, j'ai écrit au Père François de Porres qu'il me paraissait indispensable de vous faire abandonner votre chaire. Cela m'est devenu plus évident encore par votre lettre et par les avis des médecins. Ainsi se trouve fait ce que vous demandiez et ce que la situation exigeait. Je dois dire cependant que j'ai exprimé au Père Porres le désir que vous acheviez, si c'est possible, les cours de cette année. Mais si vous n'êtes pas en état de le faire, et il semble qu'il en est ainsi, vous n'avez qu'à cesser sans retard vos leçons. Reste à déterminer où vous irez résider. Mandez-moi où vous pensez vous trouver le mieux, soit pour refaire votre santé, soit pour continuer vos publications, autant que vos forces le permettront. Je donnerai des ordres pour que vous y soyez soigné et aidé. »

La lettre s'arrêtait là d'abord, mais les lignes suivantes y furent ajoutées :

(1) Arch. centr. S. J., *Hisp. Epist.* 1592 et 1593. — Suarez à Aquaviva, Alcala, 24 février 1593, autographe.

« Réflexion faite, je juge que, pour aller plus vite et pour vous mettre plus à l'aise, il vaut mieux vous laisser choisir en toute liberté la province et le collège où vous allez demeurer. Faites donc ce choix, qui sera aussi le mien ; et donnez-en connaissance au Père de Porres, que je préviens de vous envoyer dans la province et le collège où vous aurez désiré aller. Et si vous préférez rester dans la province de Tolède, ce sera à Alcala, ou partout ailleurs, à votre gré (1). »

Gil Gonzalez écrivait, quelque temps après, au général :

Le Père François Suarez est décidé à revenir dans la province de Castille, soit à Valladolid, soit à Salamanque (2). »

Cependant, comme Aquaviva lui en avait exprimé le désir, le professeur continua ses cours jusqu'au dernier mois de l'année scolaire ; puis, en octobre, il partit pour Salamanque. Il était resté huit ans à Alcala (3).

(1) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gener.* 1588-1600. — Aquaviva à Suarez, 12 avril 1593.

(2) Arch. centr. S. J., *Hisp. Epist.* 1592. — Gil Gonzalez à Aquaviva, 18 juin 1593.

(3) Nous nous sommes étendu sur les circonstances qui amenèrent le départ de Suarez d'Alcala, comme nous l'avons déjà fait pour son départ de Valladolid et de Rome, comme nous le ferons encore pour d'autres déplacements. Ces détails, qui expliquent les faits et font connaître les hommes, nous ont paru avoir leur intérêt. Ils sont aussi dans le goût du jour, et à bon droit. Dire, comme d'anciens biographes le font, aux divers changements de résidence, que Suarez alla d'une université à une autre, parce que le soleil se doit à toutes les terres, c'est donner une raison d'ordre astronomique que les lecteurs d'aujourd'hui trouveraient sans doute fort insuffisante dans la région des réalités terrestres et des faits historiques. (V. Descamps, IIe P., c. 5 et 10. — Sartolo, l. II, c. 4 et c. 10.)

CHAPITRE V

François Suarez et Gabriel Vazquez

---

1. Les deux grands théologiens. — 2. Leur situation à Alcala. — 3. Rivalités autour de la chaire de Prime. — 4. Divergences d'opinions. — 5. Vazquez, blâmé pour ses procédés, se défend. — 6. Réfutations réciproques dans les ouvrages. — 7. Intervention sévère d'Aquaviva. — 8. Réponses justificatives des deux théologiens. — 9. Ce que furent en réalité ces démêlés. — 10. Parallèle classique.

1. — François Suarez, Gabriel Vazquez ! Ces deux noms s'appellent l'un l'autre. Ceux qui les illustrèrent furent rapprochés par tout ce qui, d'ordinaire, distingue et sépare les hommes, le temps, le sol, la profession, le génie, les œuvres.

Suarez, né un an ou deux plus tôt, mort treize ans plus tard, embrasse dans sa vie toute celle de Vazquez, qui fut ainsi, du premier au dernier jour, son contemporain.

Fils de la même patrie, entrés dans la même famille religieuse, ils y consacrèrent leur existence aux mêmes études, y remplirent les mêmes emplois, et souvent, comme à Rome et à Alcala, sur le même théâtre.

Tous les deux au premier rang parmi les maîtres de la théologie, ils ont laissé des œuvres qui paraissent rivaliser entre elles d'étendue, de profondeur, de puissance et d'autorité.

Encore plus avides l'un et l'autre d'aimer Dieu que de le connaître, ils ont réalisé en eux l'admirable union de l'étude

passionnée et de la piété ardente, d'une science extraordinaire et d'une très haute vertu. L'un et l'autre aussi — et c'est par là surtout qu'ils sont restés grands — ils ont su mettre tous leurs mérites et tous leurs succès sous la sauvegarde de l'humilité et de l'obéissance. La vie de Suarez nous en a déjà offert et nous en offrira encore bien des preuves : celle de Vazquez se trouverait riche, elle aussi, en traits dignes des grands saints (1).

Un jour, un de ses disciples dit en sa présence que, dans un siècle, il serait encore regardé comme un maître éminent et qu'on viendrait demander à ses ouvrages un écho de ses savantes leçons. Il prit un visage sévère et répondit : « Et de quoi cela me servira-t-il dans la mort, puisque déjà dans la vie cela ne sert de rien? »

Une autre fois, on le pressait d'accepter un poste élevé où il trouverait à coup sûr succès et honneurs : « Quel raisonnement vous me faites ! reprit-il : me croyez-vous assez borné et assez fou pour acheter, par de très réelles fatigues, une simple apparence de gloire ? »

Sa vertu ne se montrait pas moins dans ces détails de la vie, où il est si facile de se laisser surprendre et vaincre par les instincts de l'amour-propre. Son frère, prêtre distingué, docteur et titulaire d'une chaire à l'université, l'avait invité, ainsi que ses deux collègues Louis de Torres et Jérôme de Florencia, à le suivre à sa campagne, où les attendait une délicate collation : il voulait les distraire et les reposer un peu du travail assidu de la cellule. Les trois professeurs acceptèrent, et Vazquez alla, selon la règle, demander la permission. Il revint un instant après, mais sans chapeau ni manteau. — « Hé bien ! vous ne sortez donc pas? » lui dit son frère. — « Non, répondit Gabriel en souriant, le Père ministre n'a pas permis. » — « Comment! Ce jeune ministre vous a refusé, lui qui était encore votre élève il y a quelques mois ! Et vous le prenez en riant ! » — « Pourquoi pas? reprit Vazquez; un oui ou un non de tout supérieur me laisse toujours également content. »

Parfois, cependant, cette nature riche et forte avait plus de

(1) V. Nieremberg, *Varones ilustres de la Compañía de Jesús*. Gabriel Vázquez.

peine à plier sous le joug de l'obéissance ; c'était quand le sacrifice de quelque opinion lui était demandé. Mais, alors même, l'esprit religieux ne tardait pas à prendre le dessus et la plume effaçait ce qu'elle avait écrit.

Son premier ouvrage, *De Adoratione imaginum,* attendait un permis d'imprimer, auquel Aquaviva mettait pour condition de notables retouches.

« J'ai fait venir, lui écrivait le provincial, le Père Gabriel Vazquez pour lui parler de l'impression de son livre et j'ai trouvé en lui tant d'humilité, tant de docilité, pour effacer ou ajouter tout ce qu'on voudra, que je vous demande de remettre en nos mains toute cette affaire. »

Vazquez lui-même terminait une longue lettre, où il avait pris, avec beaucoup de verve, auprès du général la défense de son ouvrage, par ces lignes :

« Votre Paternité demande, pour que le livre soit imprimé, que je me conforme au langage commun des docteurs. Donc, que le Père provincial me fasse savoir ce que, pour obtenir cette conformité, je dois modifier au jugement d'hommes compétents : il sera fait aussitôt selon votre volonté et la sienne. D'ailleurs, en tout cela, je prends pour moi le calcul de Gamaliel : si cet ouvrage vient de Dieu, il ne saurait périr ; les supérieurs changeraient plutôt d'avis ou disparaîtraient ; et s'il ne vient pas de Dieu, plus que personne, je serai content qu'il soit mis de côté. »

Voilà bien Vazquez : le religieux fidèle se soumet à son austère devoir, mais le caractère de l'homme se retrouve jusque dans cette soumission, avec sa franchise et son originalité (1).

Si ressemblants par tous les grands aspects de leur destinée, Suarez et Vazquez ne pouvaient, semble-t-il, que vivre dans une parfaite entente et une inaltérable union. Cependant, nous savons qu'il y eut entre eux quelques dissentiments. La tradition s'est conservée d'une sorte de petite guerre, qu'ils se firent parfois, ou qu'on fit autour d'eux à leur sujet.

Guerre très petite, en effet, car ni les causes n'en étaient importantes, ni les résultats n'en furent sérieux, ni le bruit n'en allait guère au dehors. Mais enfin ce fut là un incident de leur vie, qu'il convient de ne point omettre, d'autant plus que les

(1) Arch. centr. S. J., *Hisp. Epist.* 1592 et 1593. Fr. de Porres, prov. de Tolède, à Aquaviva, 30 janv. 1593. — Gabriel Vazquez à Aquaviva, Alcala, 22 avril 1593.

biographes ne les mettent jamais en présence que dans l'attitude d'une mutuelle admiration, très réelle d'ailleurs. Il est donc intéressant de chercher à éclairer, documents en mains, ces relations d'un autre genre, qu'ils eurent un instant l'un avec l'autre. Nous serons peut-être amené à parler de choses bien minimes, à entrer dans des détails d'ordre tout infime. Mais par là se manifestent mieux les hommes et les mœurs. Aujourd'hui, d'ailleurs, on parle moins de la dignité de l'histoire, davantage de sa vérité, et on a raison. Aujourd'hui aussi, et il en était temps, on admet sans trop de peine que les hommes grands ou saints ont pu, sans cesser de l'être, ne pas différer en tout des autres.

2. — Vazquez avait donc succédé à Suarez, au début de l'année scolaire 1585-1586, dans la chaire de théologie du collège romain.

Le succès du nouveau professeur fut très grand dès le début et dans tout le cours de ses six années d'enseignement. Aussi, l'annonce de son départ, au mois d'août 1591, excita-t-elle de très vifs regrets. Les étudiants, qui l'admiraient et l'aimaient, disaient entre eux : « *Si Vazquez abit, tota schola perit.* » Il partit cependant. Mais pourquoi donc quitta-t-il Rome alors que tout semblait l'y retenir ? Une lettre inédite de lui nous apprend qu'il demanda lui-même son congé et qu'il le fit à la suite de certains ennuis, qui lui venaient de son entourage. Il écrivait à Aquaviva, deux ans après être rentré en Espagne :

« Depuis que je suis revenu de Rome, le Père assistant m'a plusieurs fois parlé, dans ses lettres, de la peine que j'ai causée à Votre Paternité, en désirant ne plus continuer, comme par le passé, à enseigner au collège romain. Votre Paternité avait certainement grand sujet de s'en plaindre, ne connaissant pas les ennuis que je rencontrais dans cette position... Je la remercie des bontés qu'elle a eues pour moi en toute cette affaire, et je prie Dieu de lui en donner la juste récompense, comme à moi-même le moyen de lui témoigner ma gratitude... Mais je crois aussi devoir dire à Votre Paternité qu'il importerait souverainement d'éloigner d'elle, sous le meilleur prétexte qu'elle pourra, certains hommes inquiets et connus pour nourrir une aversion naturelle contre des espagnols, tout dévoués à Votre Paternité et venus à Rome dans le but de conserver entre les deux nations l'union établie par nos premiers Pères. Tout ce qui sera fait pour les écarter, le sera pour cette paix et pour cette entente... Il faut ou qu'il n'y

ait plus à Rome de professeurs espagnols, ou qu'ils ne soient pas ainsi regardés de haut par les italiens... Si je vais à Rome, je ne manquerai pas de montrer le rôle que jouent certains hommes, prévenus contre notre nation et qui furent, cependant, instruits par des espagnols (1). »

Nous n'avons pas à chercher dans quelle mesure étaient fondées ces plaintes, exprimées, à coup sûr, en termes exagérés. Constatons seulement que Vazquez trouva, ou crut trouver à Rome, les mêmes désagréments que Suarez, à son occasion, va trouver à Alcala.

Rentré en Espagne, en effet, Vazquez revint à ce collège où Suarez occupait la chaire qu'il avait laissée. Deux grands hommes sous le même toit : c'était un de trop. Dans ce rapprochement prolongé de deux personnages supérieurs, chacun d'eux, sinon par ses propres prétentions, du moins par celles de ses amis, se fait la place trop large pour laisser à l'autre celle qui lui conviendrait. Aquaviva écrivait peu de temps après au visiteur Gil Gonzalez : « J'aurais préféré que vous n'eussiez pas laissé Vazquez à Alcala ; car il était facile de prévoir que, Suarez s'y trouvant, la paix et l'union ne pouvaient qu'y perdre (2). »

Vazquez était l'homme d'Alcala. Né non loin de là, il avait jadis étudié dans cette ville et y était regardé comme un fils qui l'honorait. Là, il se retrouvait aussi dans sa province religieuse de Tolède, où il avait laissé beaucoup d'amis, d'élèves et d'admirateurs. Sa riche nature, ses succès précoces, son caractère heureux l'avaient depuis longtemps rendu populaire dans l'université. Tout jeune religieux, ses talents et son costume bizarre l'y avaient déjà fait remarquer de tous. Les étudiants d'alors se comprenaient, quand ils disaient entre eux : « Allons entendre argumenter la ceinture verte. » Étrangeté de couleur causée par la vétusté, où se complaisait la ferveur du jeune religieux, avide de pauvreté et de mortification. Plus tard, toute la ville connaissait son manteau de trente ans et son chapeau, plus vieux encore, dont il ne se serait jamais séparé, si l'archevêque de Tolède ne les avait fait

(1) Arch. cent. S. J., *Hisp. Epist.* 1593. — Vazquez à Aquaviva, Madrid, 11 sept. 1593.

(2) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. General.* 1588-1600. — Aquaviva à Gil Gonzalez, 17 janv. 1592.

remplacer par de neufs, à l'occasion d'une solennité littéraire.

Mais on connaisait surtout sa vaste érudition, son étonnante promptitude d'esprit, sa parole vive et piquante, sa merveilleuse dextérité dans les discussions d'école. Quand il devait y prendre part, la jeunesse universitaire accourait comme à un spectacle, et, par les manifestations bruyantes de son impatience, elle obligeait à rompre avec les usages, pour le faire entrer plus tôt dans la lice. Alors, un silence profond se faisait, et les yeux et les oreilles se tendaient, jusqu'au moment où des applaudissements et des acclamations annonçaient la victoire de l'admirable dialecticien. Et pourtant, il aimait à dire qu'il devait sa vocation à son ignorance de la dialectique ; et il racontait que ce qui l'avait, en dernier lieu, décidé à quitter le monde, c'était une raison que Fray Domingo Bañez, son professeur de philosophie, lui avait présentée en forme syllogistique : syllogisme qui péchait, il le reconnut plus tard, contre deux règles de la logique, et qu'il donnait à ses élèves en exemple de sophisme. Cet alliage de vertu peu commune et de bonne humeur, de science profonde et d'entrain, de sérieux et d'enjouement, lui gagnait à la fois l'estime et l'affection. Mais, parfois aussi, cette exubérance l'entraînait à des saillies de langue ou de plume, moins agréables à ceux qu'elles atteignaient qu'à ceux qu'elles voulaient amuser (1).

Tout autre était la situation de Suarez à Alcala, aussi bien que son caractère. Il n'y avait jamais vécu ; par ses études, il appartenait plutôt à l'université rivale de Salamanque. Là, il ne trouvait ni compagnons de sa jeunesse religieuse, ni disciples formés autour de sa chaire. Seul son mérite supérieur le recommandait. Or, il se rencontre toujours des hommes auprès de qui cette recommandation ne suffit pas, d'autres même parfois auprès de qui elle sert mal. Il n'avait rien, d'ailleurs, de ces qualités, ou de ces défauts, par lesquels un homme s'impose, dès qu'il paraît, à l'attention de tous et à la sympathie de ceux qui jugent surtout par le dehors. Réservé, réfléchi, retiré, se livrant peu, attendant le progrès de ses élèves de sa science plutôt que de son action sur

(1) V. Nieremberg, *Varones ilustres*. — Hurter, *Nomenclator literarius*. Art. Gabriel Vazquez.

eux, obligé d'ailleurs par la faiblesse de sa poitrine, comme par la tournure de son esprit, de ne donner guère à ses leçons d'autre intérêt que celui d'une belle et riche doctrine, il n'avait pas ce qui saisit tout d'abord un auditoire, ce qui excite l'enthousiasme de la jeunesse. Pour l'apprécier à sa juste valeur, il fallait lui ressembler un peu, ou pénétrer dans son intimité, ou rester assez longtemps sous son influence. Aussi, eut-il surtout pour admirateurs et pour amis, au dehors de son ordre. des hommes vertueux et savants, au dedans ses disciples, ses supérieurs et plus que tous Aquaviva.

3. — Quand Vazquez arriva de Rome, on se demanda si son ancienne chaire n'allait pas lui être rendue. Il ne le désirait pas lui-même, préférant se consacrer à la composition de ses ouvrages ; mais d'autres le souhaitaient. Aquaviva consulté répondit :

« Pour Vazquez, je pense, et je le lui ai fait entendre, que tant qu'il ne sera pas plus souple en matière d'opinions, il vaudra mieux ne pas le remettre à l'enseignement. Pour Suarez, qu'il reste chargé du cours d'Alcala : c'est pour le mieux, puisqu'il s'en acquitte avec succès, avec fruit et avec sûreté de doctrine. »

Il écrivait aussi à Vazquez :

« On me mande d'Espagne qu'il paraît bon de vous appliquer à des travaux de plume, vu que vos goûts vous y portent et que Dieu vous a donné de quoi y réussir. Je suis du même avis : faites-le donc. Mais ayez les yeux bien ouverts pour le choix des doctrines. Qu'elles soient telles que nul ne puisse y trouver à reprendre, ni de ceux qui devront les examiner et les juger, ni de ceux qui voudront ensuite y chercher leur profit (1). »

Ainsi, Suarez enseignait et Vazquez écrivait. Quelques amis malavisés de Vazquez virent là une sorte d'humiliation pour lui et pour leur province. Ils eurent le tort de laisser paraître ce sentiment mesquin et le désir, qui leur en naissait, d'un changement de rôles. Le recteur d'Alcala commit la faute d'entrer dans leurs desseins et de ne pas le cacher.

(1) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. Gener.* 1588-1600. — Aquaviva à Gonzalez Davila, provincial de Tolède, 2 sept. 1591. — A Gabriel Vazquez, 28 oct. 1591.

« Le Père Lucero, écrivait le général, a donné lieu à cette fâcheuse opinion qu'il a travaillé, et travaille encore, pour que le Père Vazquez prenne pied dans le collège et remonte dans son ancienne chaire. D'ailleurs, on lui reproche d'être grand protecteur de ceux de sa province, défaut qui ne vaut rien pour le supérieur d'un pareil séminaire. »

Aussi, lui adressait-il directement à lui-même cette recommandation :

« Votre collège recevant des scolastiques de différentes provinces, vous devez extirper avec le plus grand soin tout ce qui ressemblerait à de la partialité et à des préférences en faveur des uns et au détriment des autres. Soyez le même, absolument le même pour tous, et que chaque professeur le soit aussi pour tous ses collègues (1). »

De pareils avis, même reçus avec docilité, changent difficilement une situation, quand elle est la résultante de circonstances complexes, de multiples divergences de vues, de tendances naturelles prêtant à l'illusion d'un plus grand bien. Aussi, le visiteur Gil Gonzalez pouvait-il écrire quelque temps après au général :

« Quelqu'un qui a beaucoup à souffrir ici, c'est le P. François Suarez. J'aimerais sans doute qu'il fût un peu moins sensible, mais la patience déçue finit par s'irriter. Ils désirent étrangement, ces Pères si patriotes (*Patres patriæ*), que le professeur revenu de Rome à Alcala reprenne son cours. J'en suis très peiné, parce que l'union y perd grandement et que de là naissent ces coteries, qui sont la peste de la charité commune. Je vois que le mal ne fait qu'augmenter. (2) »

On comprendra mieux à présent cette lettre, dont nous n'avons cité plus haut que quelques lignes, par laquelle Suarez avait prié Aquaviva de le retirer de l'enseignement : elle confirme ce qui vient d'être exposé :

« Le second motif, disait-il, se rapporte à l'état de ce collège et à certaines difficultés, qui m'empêchent d'y remplir mon emploi avec paix, avec fruit et avec édification. Votre Paternité me disait dans sa dernière lettre que ces difficultés disparaîtraient, dès que les instructions, confiées au Père Alonso Sanchez, seraient mises à exécution. Elles ne l'ont pas été, peut-être parce que ce Père, arrivé ici, n'a pas vu que ce fût possible. Je pense qu'il en sera de même dans la suite et qu'il n'y a pas à espérer

(1) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gener.* 1588-1600. — Aquaviva à Gil Gonzalez, 17 janv. 1592. — A Hernando Lucero, recteur d'Alcala, 13 avril 1592.

(2) Arch. centr. S. J., *Hisp. Epist.* 1592. — Gil Gonzalez à Aquaviva, Alcala, 26 fév. 1593.

mieux. De fait, ce qui concerne particulièrement ce collège en reste au même point. Quant à ce qui concerne la province, tout est réglé, je veux bien le croire, au mieux de l'intérêt général ; mais pour l'affaire dont je parle, et pour cette ligue, cette cabale d'hommes qui mènent tout, les choses en sont venues au point que, de ce côté, on ne peut attendre aucun changement à mon avantage. J'ai bien vu où vont les préférences, et si j'avais tant soit peu prêté la main à ce qu'on désirait, je serais déjà délivré de mon fardeau. Si je ne l'ai pas fait, c'est uniquement par respect pour V. P. dont je connaissais les intentions; et c'est encore uniquement pour m'y conformer que je reste à ce poste, mais avec autant de dégoût et de répugnance que je puis dire. Toutefois, V. P. comprend, je n'en doute pas, qu'un pareil travail ne peut être mené à bonne fin par un chemin si ardu et avec tant d'entraves... En me délivrant de cet emploi, V. P. fera plaisir à ceux qui sont en ce moment les patriarches de cette province et qui prennent si bien à cœur l'avantage et l'honneur de ses enfants. Si V. P. leur accorde celui qu'ils désirent, grande sera leur joie. De fait, au point où en sont les choses, il est juste de donner à la province cette satisfaction. Seulement, il est grand besoin aussi et pressant devoir de veiller aux doctrines. Mais sur ce point je pourrais être suspect : aussi n'en dirai-je pas davantage. Alcala, 24 février 1593 (1). »

Cette lettre ne parvint, nous l'avons déjà dit, que lorsque, déjà, sur l'avis des médecins, ce qu'elle demandait avait été décidé.

Le départ de Suarez résolu, il fallait songer à son remplaçant.

« Que les supérieurs de la province s'en occupent, écrivait Aquaviva au provincial ; ce n'est pas à moi de choisir d'ici les professeurs (2). »

Il recevait, un peu plus tard, l'information suivante :

« J'ai pris, disait le provincial, l'avis de mes conseillers et de plusieurs autres Pères sur le successeur du Père Suarez. Tous ont pensé qu'il fallait donner sa chaire au Père Gabriel Vazquez. Il a bien fait quelques difficultés, se trouvant occupé à un grand ouvrage qu'il se propose d'imprimer. Mais on lui à fait valoir le suffrage des Pères et les services qu'il peut rendre dans ce poste important. Il a accepté et il est entendu qu'il prendra le cours. On l'a appris avec grand plaisir dans le collège et dans l'université. Au reste, il fallait s'y attendre, car on l'estime, on l'aime et on a pleine confiance en ses talents (3). »

(1) *Ibid.* — Suarez à Aquaviva, Alcala, 24 fév. 1593, Autographe.

(2) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gener.* 1588-1600. — Aquaviva à Gil Gonzalez, 12 avril 1593.

(3) *Ibid.*, *Hisp. Epist.* 1595. — Fr. de Porres à Aquaviva, Madrid, 19 juin 1593.

Peu s'en fallut que cette joie ne fût suivie d'une déception. Dans les derniers temps de son séjour à Rome, une opinion, émise par Vazquez, avait soulevé des critiques, dont les effets le poursuivirent jusqu'à Alcala et l'y atteignirent deux ans après. Voici comment il en parle lui-même, en écrivant au général Aquaviva :

« ... On m'a reproché cette autre opinion, que la contrition, par sa nature même et sans la grâce habituelle, produit dans l'homme la sanctification et efface le péché : *Contritio natura sua, sine gratia habituali, constituit hominem sanctum et peccatum delet.* Je ne l'avais point encore enseignée à Rome ; mais on y a pris les devants, en m'attaquant là-dessus, pour empêcher que je ne fusse chargé du traité de la grâce. Le Père Parra approuvait cette assertion. Le Père Tolet ne l'approuvait pas. Mais j'en suis peu ému : lui-même, non pas une, mais bien des fois, m'avait dit qu'elle ne lui paraissait nullement douteuse. Dès lors, qu'il dise ensuite le contraire, c'est pour moi sans importance... De retour ici, voyant combien les avis étaient partagés et voulant m'instruire moi-même, j'invitai à souscrire ma proposition tous les professeurs de cette université; deux sont dominicains, dont l'un est consulteur du conseil suprême de l'inquisition. Tous l'ont approuvée en termes très favorables : de la sorte, j'aurai pour moi tout le corps des docteurs et tout l'ordre des dominicains d'Espagne. Si Votre Paternité répond que les opinions de ces docteurs et des Pères dominicains les regardent, mais que, dans la Compagnie, on doit défendre celles que le général détermine : à mon tour je répondrai que c'est très vrai et très juste, mais que Votre Paternité ne doit pas défendre d'enseigner, dans la Compagnie, des opinions que les universités trouvent bonnes, et qui n'ont contre elles ni saint Thomas, ni les Pères, ni les conciles, ni l'ensemble des docteurs... (1) »

L'affaire en était là, lorsque, au moment même où Vazquez était désigné pour la chaire d'Alcala, elle prit une fâcheuse gravité. On parla à Clément VIII de cette doctrine de Vazquez : il en fut très mécontent et ne tarda pas à le montrer.

« Le Saint-Père, écrivait Aquaviva à Vazquez, a été si fâché de ce qu'on lui a dit de vos doctrines théologiques, qu'il m'a envoyé aujourd'hui même, par un cardinal, l'ordre de vous écrire pour vous interdire l'enseignement. J'aimais mieux pour le moment, je vous l'ai déjà dit, vous voir écrire qu'enseigner. Mais que mon désir se réalise par cette intervention, c'est pour moi une vive peine, et trop fondée, du côté de Rome, comme

(1) *Ibid.*, *Hisp. Epist.* 1592-93. — Vazquez à Aquaviva. Alcala, 22 avril 1593, autographe.

du côté d'Alcala. Le moment n'est pas opportun pour plaider votre cause auprès de Sa Sainteté, qui m'a reproché, par le même cardinal, de vous avoir trop défendu. Il faut donc attendre une occasion favorable, et alors je m'emploierai en votre faveur sans rien négliger de ce qui pourra être fait. »

Un mois après, nouvelle lettre du général :

« Je ressentais encore la peine que ma dernière lettre avait dû vous causer, par suite de la défense qu'elle vous intimait, lorsque, il y a huit jours, le Saint-Père, apprenant que vous aviez fait signer votre proposition par quelques docteurs, me fit appeler et m'ordonna de vous écrire de ne point envoyer ici ces signatures. Sa Sainteté agit ainsi, parce que, m'a-t-elle dit en propres termes, en ces matières elle veut une obéissance aveugle. Nous devons donc obéir de la sorte, moi en vous donnant cet ordre, vous en vous y conformant. Depuis, on a travaillé pour vous faire rendre l'autorisation d'enseigner, et, grâce à de bonnes intercessions, on y est parvenu. Le Saint-Père consent à ce que vous soyez professeur, à la condition, toutefois, que je vous ordonnerai de ne point enseigner votre opinion, lorsque vous aurez à parler de ces matières, mais celle que les autres soutiennent, à savoir que l'homme est justifié par la grâce habituelle : *Justificatio fit per gratiam habitualem* ; sinon, plus d'enseignement pour vous. Je vous l'ordonne donc en vertu de votre vœu d'obéissance. Je comprends qu'il vous sera malaisé de plier votre jugement à une opinion que vous repoussiez. Mais c'est le cas de demander à l'abnégation et au sentiment de notre vocation le moyen de trouver facile ce qui est difficile. Je vous demande donc de vous soumettre à cette volonté. Il faudra faire violence à votre premier jugement ; mais Dieu vous aidera et vous nous causerez à tous une très grande satisfaction (1). »

Vazquez, évidemment, se soumit à ces ordres. Deux mois après, il remontait dans la chaire, qu'il avait autrefois laissée à Suarez et que Suarez lui laissait à son tour.

4. — Dans toute cette affaire de la chaire d'Alcala, les petites intrigues s'étaient poursuivies, en faveur de Vazquez sans doute, mais en dehors de lui et malgré lui : pour le moment, ses travaux personnels lui suffisaient. Mais, entre Suarez et lui, il y eut une autre cause de dissentiments, plus profonde celle-là, moins accidentelle et à laquelle ni l'un ni l'autre ne resta, ni ne pouvait rester étranger. Deux théologiens, même le plus attachés

(1) *Ibid.*, *Tolet. Epist. gener.* 1588-1600. — Aquaviva à Vazquez, 2 août 1593 et 30 août 1593.

à l'orthodoxie catholique, même le mieux d'accord sur la solution des principaux problèmes de leur science, ne sauraient penser en tout, ni parler de la même manière, moins encore deux théologiens aussi capables que ceux-là de penser par eux-mêmes, aussi dignes de dire librement ce qu'ils pensaient. Cette diversité d'opinions est la conséquence nécessaire de la faiblesse de l'esprit humain, qui n'est certain que de peu de choses, qui doute de beaucoup d'autres, qui en ignore le plus grand nombre. Cela étant, le désaccord du langage naît forcément du besoin de dire ce qu'on pense et du droit de le dire, en deçà de l'erreur manifeste et des abords glissants de l'erreur. Ces dissentiments sont donc inévitables ; ils ont aussi leurs avantages. De là, résulte la discussion ; de la discussion, le progrès de la science ; de ce progrès enfin, une plus grande union des esprits dans une nouvelle certitude acquise. Dire qu'il n'en résulterait que cela, si on ne discutait jamais qu'avec le pur amour de la vérité, ce serait se tromper. Cet amour même de la vérité, dans la mesure où il est sincère et ardent, suffit pour diviser et pour mettre aux prises. En effet, plus un homme est épris du vrai, plus aussi il s'attache à ce qui lui paraît tel, plus il cherche à le faire admettre, plus il combat tout ce qui lui est opposé. La tolérance des opinions est facile aux sceptiques qui ne savent pas en avoir, et aux indifférents qui ne s'en soucient pas : elle l'est beaucoup moins à ceux qui ont des convictions, surtout à ceux qui se les sont créées par leurs propres efforts. Sur les questions dont ils possèdent, ou croient fermement posséder la solution, ils ne peuvent que se montrer intransigeants. De toute la passion dont ils se sont adonnés à une science, ils se prennent à la défendre contre tout ce qui leur paraît propre à la corrompre et à l'égarer, comme on défend les intérêts ou l'honneur d'un foyer. Et il en est ainsi, surtout, quand il s'agit d'une science qui domine les autres de toute l'excellence de son objet qui n'est autre que l'Être infini, de toute la grandeur de son but qui est d'éclairer les hommes dans leur marche vers leur destinée suprême. L'amour jaloux qu'ils ont pour elle se confond alors avec l'amour de Dieu, de son Église et des âmes. Et si parfois il s'inquiète trop ou à tort, c'est l'effet et la preuve même de son ardeur et de sa délicatesse.

Aussi, entre deux hommes tels que Vazquez et Suarez, pour expliquer des dissentiments, des conflits doctrinaux, des plaintes et des récriminations réciproques, il n'est pas nécessaire de recourir — nous ne saurions d'ailleurs le faire sans preuves — à de petites passions humaines, à ces défaillances de détail qui sont ici-bas le revers des vertus, même les plus éprouvées. Le souci seul du vrai, comme du bien, suffit pour créer l'opposition des esprits, là où ni le vrai ni le bien ne sont nettement fixés. C'est la triste condition d'une nature aussi limitée que la nôtre. Qu'autour de nos théologiens on se soit inspiré alors de sentiments moins élevés, qu'on ait transformé des questions de doctrines en questions de personnes et de partis, qu'on ait ainsi fait prendre à ces litiges une apparente importance qu'ils n'avaient point par eux-mêmes, c'est ce qui arrive toujours, quand il s'agit de ces hommes supérieurs sur qui s'arrêtent forcément les yeux et l'attention. N'insistons pas : ne nous serions-nous pas déjà exposé à grossir les faits, en nous arrêtant trop sur ce qui les explique ? Voyons donc ceux dont nous avons pu recueillir les indices.

Quand Suarez, en revenant de Rome, monta dans la chaire d'Alcala, il n'avait encore, semble-t-il, jamais vu celui qu'il y remplaçait, mais il le connaissait et l'estimait de réputation. Voici ce qu'il écrivait, avec sa modestie ordinaire, à peine rentré en Espagne, à un Père du collège anglais de Rome, avec qui il avait été très lié :

« Les bonnes nouvelles reçues du Père Vazquez m'ont causé beaucoup de joie — on se rappelle que la maladie l'avait longtemps retenu à Florence — car je ne doute pas qu'arrivé à Rome, il ne donne à tous pleine satisfaction et ne compense tout ce qui me manquait. Je sais, en particulier, qu'il est parti avec l'intention de prendre auprès de vous ma place et tout mon dévouement. Aussi, m'avez-vous fait grand plaisir en m'écrivant que vous comptiez traiter avec lui comme avec moi et en faire en tout mon remplaçant. Mais j'y mets une condition, c'est que je ne serai cependant pas tout à fait mis de côté. Car, bien qu'éloigné, je ne suis pas moins auprès de vous par le souvenir et par l'affection que le jour où il nous fut si agréable de nous trouver ensemble à la vigne des Anglais (1). »

(1) Suarez à un Père du collège des Anglais à Rome, Alcala, 1 mai 1586. — Arch. de ce Collège. *Scritture varie*, vol. 37, n° 3.

Cette lettre montre que Suarez n'avait alors aucune prévention contre les opinions de son collègue : elles devaient même à ce moment ne lui être que fort peu connues. Mais de fait, sur plusieurs points, celles de l'un n'étaient pas celles de l'autre, et on dut forcément s'en apercevoir, l'enseignement du nouveau venu se faisant au même endroit, au même auditoire, et tout d'abord sur les mêmes matières. En effet, Vazquez, quand il était parti, venait d'expliquer les neuf premières questions de la troisième partie de la *Somme*. Suarez, chargé après lui d'enseigner ce *de Verbo incarnato*, reprit ce qui déjà avait été vu. Vazquez s'en plaignait plus tard :

« Les neuf questions que j'avais déjà dictées avant de quitter Alcala, écrivait-il à Aquaviva, il s'est remis à les dicter article par article, sans la moindre nécessité, mais à la seule fin d'introduire ses propres opinions (1). »

Il est à croire que Suarez suivit simplement le penchant naturel, qui porte tout professeur à vouloir traiter une matière dans tout son ensemble, du commencement à la fin. Mais cette circonstance put manifester plus tôt les divergences doctrinales qui existaient entre les deux hommes, comme aussi les rendre plus sensibles. Elles durent le devenir plus encore, quand, Vazquez revenu de Rome, ils vécurent à côté l'un de l'autre, mêlés au même milieu et aux mêmes exercices scolastiques. Elles seraient même allées, d'après certains récits, jusqu'à créer entre eux un antagonisme qui ne cherchait même pas, du moins d'un côté, à se dissimuler.

Ainsi, on a souvent répété, nous ignorons d'après quels documents, que Vazquez se plaisait à contredire et à réfuter ce que son collègue enseignait. Il aurait eu l'habitude, à sa classe du soir, d'interpeller leurs communs disciples par cette entrée en matière : « *Quid dixit vetulus mane,* que vous a dit le vieux ce matin ? » Et la réponse était vite suivie d'une discussion, qui n'était pas toujours faite pour accréditer la doctrine reçue. — Absolument, le fait est possible, à la condition pourtant d'en modifier un peu les données. D'abord, Vazquez, qui avait alors

(1) Lettre à Aquaviva, Tolède, 20 janv. 1600 : arch. centr. S. J. *Tolet. Hist.* 1547-1610.

de 43 à 45 ans, ne pouvait guère traiter de vieux Suarez, qui en avait de 44 à 46. Il est vrai que la riche santé de l'un pouvait lui ôter, pour les yeux, autant d'âge que la santé maladive de l'autre devait lui en ajouter. Mais, de plus, cette histoire suppose que Suarez et Vazquez ont été professeurs ensemble : or, il n'en est rien. Ils ont vécu deux ans à côté l'un de l'autre, au collège d'Alcala ; mais un seul, Suarez, enseignait. Toutefois, ce qui ne pouvait se passer en classe, aurait pu se passer ailleurs, dans la cellule, dans les récréations, partout où les jeunes religieux avaient l'occasion de se réunir autour de Vazquez. Ajoutons même que sa nature expansive le portait à ces entretiens et à ces libertés. Quand il fut redevenu professeur, Aquaviva dut lui recommander de corriger la familiarité excessive et le laisser-aller dont il usait avec ses élèves (1). Que, dans ces causeries, il ait parfois reçu, provoqué peut-être, des confidences sur la doctrine du professeur et qu'il ait alors émis ses doutes sur quelque opinion qui ne lui paraissait pas admissible, c'est possible ou même probable. Mais rien ne prouve, et nous ne pouvons pas croire, qu'il se soit fait un jeu de décrier de parti-pris l'enseignement de son confrère. C'eût été manquer également de tact et de vertu. Vazquez n'en était pas là.

5. — Il s'en défend aussi dans une lettre inédite, que nous avons déjà mentionnée (2) ; longue, très longue lettre, écrite au général pour réclamer contre la procédure dont on avait usé dans la révision de son traité *De adoratione imaginum* et surtout pour se justifier du reproche qu'on lui faisait de manquer d'égards

(1) Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gener.* 1588-1600.— Aquaviva à Hernando Lucero, 18 sept. 1600. — Voici le passage en question:

« D'Alcala on m'écrit que l'exemple des deux professeurs, du second surtout, est loin d'aider à la bonne formation religieuse que nos étudiants y ont toujours reçue. Il faut à tout prix y mettre ordre. D'abord, avertissez le P. Vazquez d'apporter dans ses relations avec ses élèves moins de liberté et de familiarité. De plus, changez le second professeur et remplacez-le par le P. Salablanca ou par tout autre qui puisse s'entendre avec le P. Vazquez et se rendre utile aux élèves par l'exemple aussi bien que par l'enseignement. Enfin, de tout votre zèle, empêchez ce collège de déchoir, pour l'observance et l'esprit religieux, de ce qu'il a été par le passé. » — Bonne humeur trop expansive, voilà donc tout le mauvais exemple que donnait Vazquez.

(2) Arch. centr. S. J., *Hisp. Epist.* 1593. — Vazquez à Aquaviva, Alcala, 22 avril 1593.

envers Suarez. Des plaintes avaient été déférées à Rome ; on avait même parlé de le retirer d'Alcala. Nous allons citer ou résumer la seconde partie de cette apologie : rien ne saurait mieux renseigner sur ces petits démêlés :

« On me reproche d'être ici une cause de désunion et on reproche au Père recteur de prendre mon parti contre Suarez. Tout cela, propos de quelques semeurs de zizanie. En quoi serais-je une cause de désunion ? Je garde en tout l'égalité de la vie commune, dans le vêtement, la nourriture et tout le reste ; c'est assez connu. J'aide nos Frères coadjuteurs, même le dernier d'entre eux, dans tous leurs offices. Les dimanches et jours de fêtes, je me rends au confessionnal plus que ne l'avait fait, avant moi, homme de ce collège. Avec mes supérieurs, mes recteurs, mes ministres, mes collègues d'enseignement, jamais je n'ai eu la moindre difficulté : à Rome, Votre Paternité l'a vu ; ici tout le monde le voit. A l'égard du Père Suarez, cause de la querelle qui m'est faite, quels sont donc mes torts ?

« On me reproche de faire campagne contre ses doctrines. Non, je ne le fais pas ; mais quand on m'interroge sur une question, je dis ce que j'en pense. Et il serait vraiment trop fort que le Père Suarez pût dire, dans sa chaire et dans ses livres, tout ce qu'il lui plaît contre moi et contre d'autres, sans vouloir souffrir lui-même la moindre critique.

« On se plaint de ma manière d'argumenter. Mais j'ai argumenté ainsi toute ma vie et je ne sais en vérité de quoi il s'agit. Veut-on dire que je suis trop pressant dans la discussion ? Mais quel mal à cela, quand on ne se propose que d'élucider la question ? Veut-on dire que j'use de termes offensants ? Mais jamais, ni à Rome, ni ici, on ne me l'avait reproché, jusqu'au jour où j'ai eu affaire au P. Suarez et à ses amis. Deux fois on a précisé ce reproche : or, les prétendues paroles blessantes que j'avais dites n'avaient point paru telles à ceux qui les avaient entendues. seulement, le P. Suarez est trop sensible. Au reste, dès que j'appris qu'il les avait mal prises, je lui donnai satisfaction. Et vous allez juger si le Père recteur prend mon parti. Quand il assiste à ces argumentations : il lui arrive souvent, au moment où je suis dans le feu de la discussion, de m'imposer silence, malgré le déplaisir que j'en ressens. Jamais, au contraire, il n'arrête le P. Suarez. Enfin, si j'argumentais d'une manière répréhensible, on pouvait m'en avertir et je m'en serais corrigé, au lieu de faire tant de bruit et de songer à me faire partir.

« Et, à ce sujet, je raconterai à Votre Paternité ce qui m'est arrivé. Le Père Gonzalo Davila, provincial, m'ayant fait appeler, me dit qu'il avait eu le dessein de me changer de collège, mais qu'il y avait renoncé ; cependant, que je ferais bien désormais de ne plus assister aux défenses des thèses et aux argumentations. Je lui répondis que, jusqu'à présent, je n'y étais point allé de moi-même, mais sur les invitations et les instances

qui m'avaient été faites ; que je m'en abstiendrais très volontiers à l'avenir, mais que maintenant mon absence donnerait à penser ; que si des plaintes avaient été faites contre moi, il aurait dû m'avertir. Il me répondit qu'on n'en avait point fait, mais que son conseil avait pour but d'éviter, dans ces exercices, la diversité des opinions ; que je pouvais cependant continuer à m'y rendre, puisque mon abstention serait trop remarquée. »

Après s'être ainsi justifié, Vazquez prend l'offensive.

« Si Votre Paternité me le permet, je vais faire ce que jamais de ma vie je n'ai fait, ni ne pensais faire ; mais il faut que la vérité soit connue, et on pourra vérifier par d'autres témoignages tout ce que j'aurai écrit. Je vais donc dire où en sont les choses dans ce collège en ce qui concerne le Père Suarez. D'abord, il a pour lui chambre et antichambre, ce qui ne s'était jamais vu ici ni dans cette province. Dans la chambre, autour du lit, est une boiserie qui le protège, chose absolument nouvelle. Et ce droit lui est si bien reconnu, que, cette année, ayant à passer dans un autre quartier, on a réuni une seconde chambre à la première, où cependant avaient fort bien vécu tous les professeurs qui l'avaient précédé. A la porte, ouverte entre les deux pièces, il a fait mettre une draperie, avec une tringle de fer sur laquelle elle se replie. D'un côté du lit est un montant en bois qui supporte un ciel et des rideaux en étoffe. Il a un Frère coadjuteur pour balayer la chambre, faire le lit, lui rendre les plus infimes services. Il a une très ample permission de garder chez lui des conserves ; et non seulement il en fait part à des scolastiques ses amis, mais on a même surpris dans la chambre, en train de s'en régaler, un séculier, le docteur Hurtado, ancien jésuite. Je l'ai su de qui l'a vu. Jamais on ne l'a vu servir ni à la cuisine ni au réfectoire, pas plus qu'assister aux litanies. Ses infirmités servent de prétexte à réserver pour son repas tout ce qu'il y a de meilleur dans la maison, même des poulets. Repas unique, il est vrai, qu'il fait à l'entrée de la nuit ; mais, à midi, il prend d'ordinaire une assiette de bouillon, deux œufs au sucre, plus un hors-d'œuvre et un dessert. Voilà pour son abstinence. Avec ce goûter, et double portion le soir et des confitures dans la chambre, je prendrais l'engagement de passer tous les jours de ma vie. Mais on peut juger par là quel est de nous deux le plus favorisé du Père recteur. Pour moi, je suis fort mal édifié de tous ces privilèges, surtout depuis que j'ai pu voir, à Rome, quelle simplicité et quelle uniformité de vie règnent parmi les Pères les plus graves, sans excepter les assistants. »

Nous avons cité textuellement ce passage amusant. Vazquez ne savait pas, ou plutôt il oubliait, qu'au moment où il abandonnait ainsi la plume à sa verve, Suarez avait reçu des médecins l'ordre réitéré de renoncer à son cours ; qu'il ne le continuait que

par dévouement ; qu'il poursuivait en même temps un travail anormal de composition et d'impression ; qu'il avait le droit, aussi bien que le besoin, d'être traité en malade ; enfin que son supérieur avait reçu d'Aquaviva la recommandation impérative de ne rien négliger, notamment en fait de régime alimentaire, pour soutenir ses forces (1). Eu égard à ces circonstances, Vazquez paraît s'être scandalisé de trop peu de chose. On retrouve là son amour très réel de la pauvreté et de la simplicité religieuses ; mais il convient de rappeler aussi qu'il jouissait, lui, d'une très bonne santé (2). Ajoutons, sans nous plaindre de la liberté de sa plume, que celle de Suarez, toujours plus réservée et plus délicate, n'aurait pas écrit cette page. Elle aurait signalé, combattu les opinions jugées trop peu solides : elle n'aurait pas cherché, dans le genre de vie d'un collègue, approuvé de ses supérieurs, matière à personnalités désagréables.

La fin de la lettre porte sur un grief plus sérieux.

« Cette liberté qui est acquise au P. Suarez, et que personne n'ose contrarier, parce qu'il se plaint aussitôt de n'être pas traité en fils de cette province, il en use à son gré en matière de doctrine. Il lui faut un collègue à son goût. Il semble qu'il ne doive pas y avoir au monde autre théologie que la sienne. C'est ainsi qu'il fait opposition à l'impression de mon ouvrage. En même temps, grâce à l'appui que lui ont donné Votre Paternité et les Pères assistants, il dogmatise à son gré. Vous pourrez en juger par la liste ci-jointe des propositions étranges qu'il a enseignées ou imprimées, et j'en omets beaucoup. — Maintenant que j'ai parlé, quoi qu'il arrive, que le monde s'écroule, qu'on me marche sur la tête, je n'importunerai plus Votre Paternité par de semblables lettres, qui ne lui sont

(1) Il est certain aussi qu'à cette époque l'égalité de la vie commune n'était pas encore partout établie en Espagne avec la rigueur qu'on y apporta plus tard. On peut le voir dans l'*Historia de la Compañia de Jesús en la Asistencia de España*, por el P. Astrain, t. III, l. II, c. XXII, 2 (Madrid 1909), où Suarez est cité parmi ceux qui prenaient en cette matière quelque liberté. Nous avons eu là une raison de plus pour ne rien taire des plaintes portées à ce sujet contre le grand théologien. Le meilleur moyen de ramener ces reproches à leur véritable valeur était de montrer clairement quels actes y donnèrent lieu et dans quelles circonstances. Les anciens biographes de Suarez louent, au contraire, l'esprit de pauvreté et de mortification avec lequel il refusait, quand l'état de sa santé le lui permettait, les douceurs et les cadeaux qui lui étaient offerts ou envoyés. (v. par ex. Sartolo, l. IV, c. 6.)

(2) Les catalogues d'information en font foi. Au nom de Vazquez, ils portent sous la rubrique *Vires?* les réponses suivantes : en 1584 : « Muy buenas » (fuerças) — en 1593 : « Muy buenas y sano » — en 1599 : « buenas » — en 1603, un an avant sa mort : « buenas ». — Arch. centr. Soc. Jes., *Tolet. Catal.*

peut-être pas agréables. Mais, quelque ordre qu'elle me donne, elle trouvera toujours en moi le fils le plus humble et d'elle et de la Compagnie ».

La liste comprend trente-deux propositions, ayant trait surtout à la grâce, à la justification, au mérite, à la prédestination.

« Et Votre Paternité peut croire, ajoutait Vazquez, qu'avec les yeux dont Suarez et ses amis ont fait la revue de mes opinions, j'en aurais trouvé chez lui beaucoup d'autres à relever. »

Ces propositions étant empruntées à des cours auxquels Vazquez n'assistait pas et prises peut-être dans des cahiers d'élèves, ou bien extraites de gros volumes sans aucune indication précise, il n'est pas possible de juger si elles expriment exactement la pensée de Suarez. Il le faudrait, cependant, avant d'en apprécier la doctrine. Les théologiens qu'elles peuvent intéresser, les trouveront parmi les appendices, à la fin du second volume de notre ouvrage.

6. — Suarez parti d'Alcala, il semble que, faute d'occasions, tous ces petits conflits auraient dû cesser. Mais si les hommes étaient séparés, leurs livres pouvaient encore se rencontrer et se heurter. C'était même inévitable. Était-il possible à deux théologiens, écrivant en même temps sur leur science commune, souvent sur les mêmes questions, s'attachant avec l'ampleur d'autrefois à ne laisser, sans la discuter, aucune opinion ancienne ou récente, de ne pas se prendre parfois à partie et de ne pas se réfuter l'un l'autre ? Et fallait-il s'étonner, avec le zèle et la conviction que chacun apportait à ses études, si, dans le livre comme auparavant dans l'argumentation, ils défendaient une fois ou l'autre leur opinion avec quelque vivacité ?

« Vous avez dû apprendre avec quelle âpreté Suarez a qualifié la doctrine du *De Adoratione* de Vazquez »,

écrivait-on au général. Et son secrétaire, en résumant pour lui la lettre, ajoutait cette réflexion :

« La réplique de Vazquez ne restera pas dans son encrier. (1) »

(1) Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1595. Gil Gonzalez à Aquaviva, Madrid, 4 novembre 1595. — *De Cultu Adorationis libri tres Auctore P. Gabriel Vazquez theologo*

En effet, elle n'avait pas l'habitude d'y rester.

Deux ans après, en 1598, Vazquez fit paraître le premier volume de ses commentaires sur la *Somme Théologique*. Il s'y trouvait assez fréquemment en désaccord avec les ouvrages de Suarez dont il discutait et combattait certaines opinions. Suarez, que son zèle pour la pureté de la doctrine et l'autorité qu'il s'était déjà acquise rendaient très sensible à ces contradictions, crut devoir se défendre, du moins sur un point qui lui paraissait être d'une plus grande importance. Il avait établi dans son premier volume sur la troisième partie de la *Somme* (1), que la vertu de justice doit être attribuée à Dieu, bien que dégagée des imperfections qui dans l'homme en sont inséparables, en sorte que, les conditions posées par Dieu une fois remplies, nous avons réellement droit aux récompenses promises, et que Dieu, dès lors, est vraiment obligé de nous les accorder. Vazquez, dans son premier volume, rejetait cette doctrine, n'accordant à la créature, au lieu d'un droit réel, qu'un simple titre de convenance, et ne laissant en Dieu qu'une obligation de fidélité à sa propre parole, au lieu d'une obligation de justice. Suarez soutint et développa son opinion dans un traité, *Disputatio de justitia qua Deus reddit præmia meritis et pœnas pro peccatis,* traité qu'il fit entrer dans son volume *Opuscula Theologica*, alors sur le point de paraître. Il disait en commençant :

« Des hommes savants, émus des attaques portées si librement et en termes si excessifs par certains auteurs modernes contre les doctrines

Societatis Jesu. — Accesserunt Disputationes duæ contra errores Felicis et Elipandi de adoptione et servitute Christi in Concilio Francofordiensi damnatos, eodem auctore. — Ex officina Joannis Gratiani, apud Viduam. Compluti MDXCIV. Grand in-12 de 272 folios. — Dans le *Ad Lectorem*, Vazquez dit que par le passé ses occupations de professeur ne lui ont permis de rien publier, mais que maintenant : « commodius otium tandem aliquando nactus, honestæ illorum (amicorum) voluntati — viderint ipsi quam justœ — parendum putavi. » Allusion aux deux années de travail libre, depuis son retour de Rome jusqu'au départ de Suarez d'Alcala. — C'est dans la Disputatio I, surtout au ch. IV, que Vazquez expose ce qu'est, d'après lui, l'Adoration : « Vera opinio : adorationis affectus circa actus externos, tanquam circa proprium objectum, versatur. » Suarez combattit cette opinion dans la seconde édition de son *de Verbo Incarnato* (1595). Disp. LI, Sect. 2. Il ne nomme pas Vazquez et ne s'en prend en rien à sa personne, mais il qualifie son opinion en ces termes assez durs, pour un théologien, dans leur sécheresse : « Hæc opinio falsa est et contra communem theologorum », puis il s'étend très longuement sur la réfutation : (éd. Vivès, t. XVIII, p. 543-556).

(1) *Disputatione quarta.*

que j'ai enseignées, et, ce qui est pire, contre la justice divine, ont été d'avis que cette justice de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, aussi bien que celle de nos mérites, devait être défendue. »

Aux opinions discutées, aux arguments réfutés, il était aisé de reconnaître l'adversaire qui était souvent désigné, aussi bien chez Suarez que chez Vazquez, par ces termes vagues : *moderni quidam, quidam recentiores.*

Parmi leurs amis de la famille religieuse et peut-être aussi du dehors, on s'émut de cette polémique, si l'on peut appeler polémique la discussion de pures questions théologiques, faite dans le grave langage de la scolastique et cachée sous les parchemins d'un in-folio. Une lettre de Suarez au Père de Benavides, recteur d'Alcala, répond à quelques communications qu'il avait reçues à ce sujet :

« Cette affaire, dit-il, je n'en avais pas parlé dans ma lettre, et, maintenant encore, je n'en parlerais point, si, de chez vous, on ne m'avait provoqué à le faire, en me disant qu'on se plaignait de moi, et très vivement. Moi, par la miséricorde de Dieu, je ne me plains de personne, quelques motifs que je puisse en avoir. Mais je m'étonne de la diversité des jugements que l'on porte. Comment ! de vos côtés on ne me reconnaît aucun sujet de me plaindre, alors qu'on écrit des livres entiers, où mes opinions ne sont pas seulement combattues — chose inévitable parmi les hommes et dont nul esprit sensé ne peut se formaliser — mais où on s'attache de toutes manières à déprécier et à discréditer les travaux d'autrui, avec toute liberté de paroles, avec force exagérations, en pointillant sur tout pour trouver à reprendre, en saisissant toute occasion de piquer et piquer encore, que la matière le comporte ou ne le comporte pas, souvent en cherchant des prétextes de critique là où il n'y en a pas l'ombre, en donnant un sens fâcheux à ce qui peut être interprété en bonne part, et que sais-je encore ? toutes choses qu'il n'est possible de préciser et de prouver que de vive voix et le livre sous les yeux, mais qui sont, je l'affirme, telles que je le dis. Au reste, l'histoire en court dans toutes nos maisons et dans tous les couvents. A tout cela donc, on ne trouve rien à redire de vos côtés ; mais on éclate en récriminations, si, pour me défendre, je viens à traiter trois ou quatre points, pris parmi bien d'autres sur lesquels il ne me paraît pas opportun, en ce moment, de dire ce que je pense !

Ma dissertation sur la justice, je ne l'ai point écrite pour le plaisir d'attaquer, mais pour empêcher le mal que pouvaient faire les attaques, si peu mesurées, dont ma propre doctrine a été l'objet. Je suivis en cela le conseil de deux religieux très graves de notre ordre, professeurs de

théologie, l'un en Portugal, l'autre en Andalousie, qui me demandaient de ne pas laisser la vérité — du moins est-ce ainsi qu'ils en jugeaient aussi bien que moi — souffrir pareil préjudice. J'avais aussi à défendre une *rélection* que j'avais faite publiquement à Coïmbre et dont l'ouvrage du Père Vazquez était venu peu après affaiblir notablement l'autorité. Je ne crus pas nécessaire d'attendre une occasion plus favorable que la publication de l'*Opuscula*, volume qui, de sa nature, admet toutes sortes de sujets sans exiger l'unité de matière. Puisque vous avez lu cette dissertation et que le début vous en a paru blessant, je vous prie de lire dans l'ouvrage du Père Vazquez, à la *Disputatio* 85, dans le premier chapitre, le début et la fin, dans le second, le début, et plus bas le paragraphe *Verum*, dans le troisième, le paragraphe *Tertio notandum*, un peu après le commencement, en somme presque toute cette *Disputatio* et la suivante. Vous verrez, si je ne me trompe, que je n'ai point dit un mot offensant, mais simplement exposé la vérité avec tant de sobriété et de modération, que nul homme, placé dans la nécessité de se défendre, ne saurait se montrer plus réservé.

Sur tous les autres points, je pourrais me justifier de la même manière. Mais à quoi bon vous fatiguer et me fatiguer moi-même ?... Ce que je puis affirmer en toute vérité, c'est qu'il n'y a dans ma volonté ni détour ni calcul d'amour-propre ; mais mon jugement est froissé par bien des choses, tant pour le fond que pour la forme. Je souffre et me tais, sauf toutefois quand on touche à la doctrine que j'ai enseignée dans mes ouvrages. Car alors je prends sa défense de toutes les forces et par tous les moyens que Dieu m'a donnés ; c'est un devoir que m'imposent bien des motifs tant d'ordre général que particulier (1). »

Cette lettre, émue et forte, montre à quel point Suarez était affecté des contradictions de son collègue. Elle montre aussi pourquoi il l'était. On peut l'en croire, quand il nous fait entendre qu'il ne se préoccupait que de l'honneur de la science sacrée et du succès de la tâche à laquelle il s'était voué. Toutefois, on

(1) Suarez au P. François de Benavides, recteur du collège d'Alcala, Avila, 15 sept. 1599. Autographe. Arch. priv. — Quelques mois après, dans une lettre à Aquaviva, Suarez justifiait de la même manière la publication de son *De Justitia* : « Vazquez, disait-il, s'était attaché à réfuter tout ce que j'avais dit, au commencement de la 3me partie, des mérites de Jésus-Christ par rapport à la justice divine. Il prenait pour fondement qu'en Dieu il n'y a pas de véritable justice et partait de là pour s'attaquer, avec une extrême liberté, à une doctrine que je tiens pour saine, pour pieuse et pour solide. Plusieurs théologiens en furent froissés et m'écrivirent que je devais répondre, parce que ces opinions étaient de nature à faire du mal. D'autres en furent troublés au point de ne savoir plus de quel côté trouver la vérité : ainsi tel Père, qui enseignait ici le traité de l'Incarnation, me dit qu'il était si perplexe, que, si je ne lui apportais un peu de lumière, il lui serait impossible d'expliquer cette question. Je fus ainsi amené à écrire une dissertation sur la matière dans le but de défendre la vérité et de montrer quel chemin il fallait suivre pour ne pas s'égarer : dissertation, que je fis ensuite imprimer, pour donner à mon volume des *Opuscula* une grosseur convenable.» (Suarez à Aquaviva, 12 février 1600. — Arch. S. J.)

peut aussi se demander s'il ne s'alarmait pas trop, pour ces deux intérêts, d'une opposition qui par elle-même n'avait pas tant d'importance. Mais on était alors, en Espagne, à la crise aigüe de cette fièvre théologique, qu'avaient excitée les controverses sur la grâce. Suarez, sur qui les adversaires de la Compagnie dirigeaient spécialement leurs attaques, devait ressentir plus vivement celles qui lui venaient des rangs mêmes de son parti, fussent-elles presque inoffensives.

7. — Les témoins de ces dissentiments auraient dû comprendre que la force des choses et des situations les rendaient inévitables et ne pas trop s'émouvoir des légers inconvénients qu'ils pouvaient amener : de même qu'à Alcala le mieux eût été de laisser Suarez dormir tranquillement derrière ses rideaux et refaire en paix sa poitrine avec des repas un peu plus toniques que ceux de la communauté, sans croire trop vite, pour cela, que c'en était fait de l'observance religieuse. Mais Suarez et Vazquez étant déjà très connus et très en vue, tout ce qui les concernait prenait vite des proportions anormales. D'ailleurs, il y a partout des hommes qui ont le talent de donner de l'importance aux choses qui n'en ont pas, en leur en attribuant, et d'aggraver des bagatelles, en les disant graves. C'ést le fait parfois de la malveillance, souvent aussi d'une amitié trop inquiète.

On se plaignit au général, on cria au scandale, on demanda qu'il y fût mis fin au plus tôt. Sur ces informations, Aquaviva écrivit aux deux auteurs en même temps une lettre, conçue identiquement dans les mêmes termes. C'est la preuve qu'il intervenait sur l'impression générale que lui avaient causée ces rapports, bien plus que sur une connaissance personnelle et précise des torts de chacun et des reproches qu'il méritait.

Voici cette lettre :

« Aux Pères Gabriel Vazquez et François Suarez. — Rome, le 24 novembre 1599. — Je vous écris avec le vif sentiment de la peine que me causent les fréquentes informations que j'ai reçues, soit des Nôtres, soit des séculiers, au sujet du peu d'accord dont témoignent vos ouvrages. Ce n'est pas seulement dans la diversité des opinions, c'est aussi dans la manière de vous réfuter l'un l'autre, que se manifestent quelques signes d'opposition et de rivalité : sentiments que la charité chrétienne, et, plus encore, la pro-

fession religieuse devraient bannir bien loin de nous. Je n'aurais pu qu'en être vivement attristé, quels que fussent les religieux de la Compagnie chez qui ce défaut aurait été signalé. Mais je le suis bien plus encore quand il s'agit de vous, de qui nous attendions cette concorde et cette entente que vos mérites et votre situation vous obligent tout spécialement à garder et à montrer. Je rougis de voir que les docteurs des autres ordres se citent et se louent dans leurs ouvrages, même quand ils sont d'avis différents ; tandis que, de la part de deux religieux tels que vous, on remarque tout autre chose. Les séculiers en sont mal édifiés, et nos jeunes religieux, nos professeurs y trouvent un exemple, qui leur fera regarder comme légitime ce qu'ils voient tolérer chez des maîtres aussi appréciés que vous. Je vous demande donc, pour l'amour de Dieu, de veiller si bien désormais à ce que vous publierez, qu'on ne puisse rien y reprendre de peu conforme aux égards que vous vous devez et que je vous recommande. Pour ce qui est déjà imprimé, il faudra, dans la seconde édition, corriger tout ce qui pourrait, même de loin, offrir quelque apparence de dissentiment et de désaccord : car ces défauts peuvent être évités, même là où il y a diversité d'avis. Sachez bien que cela doit s'observer en toute occurrence. Moindre, en effet, serait l'inconvénient d'arrêter là vos publications, que de les continuer comme par le passé. Mais je puis compter, je le sais, que cet avis suffira et que vous nous donnerez sur ce point, à moi-même et à tout le monde, la satisfaction que j'attends (1). »

8. — La lettre était sévère ; peut-être aura-t-on trouvé qu'elle était dure. Les réponses ne se firent pas attendre, réponses très longues, celle de Suarez surtout, et qui l'une et l'autre renfermaient, comme toujours, avec de libres et loyales explications, l'expression sincère de sentiments très religieux.

« Oui, disait Vazquez, j'aimerais mieux cesser d'enseigner et d'écrire, que, de ma vie, causer à Votre Paternité le moindre déplaisir. Mon silence ne serait qu'un très petit mal ; mais la peine de Votre Paternité et la mauvaise édification des autres en seraient un très grand. »

Puis, il fait observer que la diversité d'opinions est la conséquence inévitable d'une certaine liberté de doctrine, que les supérieurs ont toujours laissée par le passé et qu'il est impossible de ne pas laisser. Au reste, il prétend n'avoir que rarement contredit Suarez, tandis que Suarez l'a très souvent contredit. Quant aux paroles blessantes, il prie de les lui signaler et il s'en

(1) Arch. centr. S. J., *Tolet, Epist. gener.* 1588-1600. — Aquaviva à los Padres Gabriel Vazquez y Francisco Suarez, 24 nov. 1599.

abstiendra, car il ne croyait pas s'y être laissé aller et des amis même de Suarez l'avaient rassuré sur ce point. Mais il se plaint lui-même que Suarez ait qualifié sévèrement plusieurs de ses opinions, « censures, ajoute-t-il, que ni saint Jérôme, ni saint Augustin n'auraient pu supporter. » Les avis donnés à Suarez n'y ont rien fait, parce qu'il sent de quelle faveur, trop grande au dire de beaucoup, il jouit auprès de sa Paternité ; faveur qui l'enhardit à ces licences et à d'autres encore, déjà signalées (1).

La réponse de Suarez est plus précise, plus intéressante pour la connaissance de ses écrits, mais beaucoup trop étendue pour être simplement insérée (2). Il y perce aussi un peu d'amertume, ou du moins un sentiment très vif du reproche. Elle est écrite de Coïmbre, où, malgré son très grand désir et son espoir de se renfermer à Salamanque dans la composition de ses ouvrages, il était allé, par obéissance, recommencer une nouvelle carrière de professeur. C'est à ce méritoire dévouement que les premières lignes font allusion :

« Quand je ne m'attendais à rien, quand je me flattais de m'être quelque peu dévoué pour Votre Paternité et pour la Compagnie, j'ai reçu une lettre de Votre Paternité remplie de telles plaintes et de tels reproches, qu'elle aurait été pour moi, me serais-je trouvé coupable d'une grande faute, un châtiment assez sévère, surtout après que, toute ma vie, je me suis dépensé au gré de Votre Paternité, non sans souffrir quelque peu et même beaucoup à cette occasion. Mais Dieu l'a permis afin de m'apprendre à travailler pour lui avec une intention plus pure. »

Après ce début, Suarez montre que les attaques réciproques ont commencé par le premier livre de Vazquez, par ce *De Adoratione*, qui parut écrit contre lui-même et qui n'obtint qu'à si grand peine l'*imprimatur*. Il déclare nettement qu'il a cru obéir à un devoir, en combattant certaines opinions de son confrère, et il en cite plusieurs. Là est le fond même de sa défense. On voit que très sincèrement il pensait que ces doctrines n'étaient pas solides ; que le souci de la vérité, aussi bien que l'honneur de son ordre, surtout au moment où il était engagé dans les grandes

(1) Arch. centr. S. J., *Tolet. Hist.* 1547-1610. — Vazquez à Aquaviva, Tolède, 20 janv. 1600. Autographe.

(2) *Ibid.* — Suarez à Aquaviva, Coïmbre, 12 fév. 1600.

controverses sur la grâce, demandait qu'elles fussent réfutées et discréditées. Or Suarez prenait trop au sérieux son rôle de théologien et il aimait trop la Compagnie, pour laisser à d'autres le soin de défendre ces grands intérêts. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner s'il ne s'exagérait pas, ici où là, le péril, s'il ne regardait pas trop vite comme fausse ou compromettante telle opinion probable et inoffensive. Il y a chez Vazquez originalité et indépendance, il n'y a pas légèreté ni témérité. On trouvera en appendice, à la fin de l'ouvrage, les assertions du *de Adoratione* et autres, qui sont signalées et critiquées dans la lettre ici analysée.

Suarez explique ensuite pourquoi il réfute Vazquez sans le nommer. Il ne nomme pas davantage Molina, ni Valencia, ni Bañez, ni Zumel, ni autres théologiens de valeur. C'est que, si on nomme un auteur en le combattant, on s'expose à le blesser ; et si on le nomme en toute autre occasion, il n'y a aucun avantage. La doctrine de Vazquez ne lui paraissant ni aussi sûre ni aussi solide qu'il le faut dans la Compagnie, il n'aurait pas pu avec conviction lui donner, en le citant, de l'autorité.

« Pour ce que je dois faire à l'avenir, ajoute Suarez, je reste perplexe et ne sais que dire. D'une part, je me trouve en présence de la lettre si dure de Votre Paternité, qui me blâme sévèrement pour des choses que ma conscience ne me reproche pas, et qui m'ordonne d'agir autrement. D'autre part, elle ne me signale pas en quoi je dois changer de conduite et, de moi-même, je n'arrive pas à le deviner. Bien plus, et c'est là ce qui me cause le plus de peine, elle me fait entendre que, si je n'obéis pas, mon châtiment sera de ne plus rien publier : comme si, pour obtenir ce qu'elle désire, Votre Paternité avait besoin, avec moi, de parler de châtiment. La vérité est que seul l'amour de Dieu et l'amour de la Compagnie m'ont fait persévérer dans ces travaux, que j'abandonnerai avec plaisir, si Votre Paternité le juge à propos ; comme aussi, si elle préfère que je les poursuive, je ne m'y refuse point, pourvu que ce soit dans la paix et la tranquillité. Voilà bien des années que je n'aspire qu'à cela, comme je l'ai écrit en d'autres occasions ; et toujours il se rencontre des hommes qui, par excès de zèle ou par rivalité, me troublent ce repos. Que de fois, je l'assure, seul à seul avec moi, je me suis dit : Si c'est à cause de moi que cette tempête s'est élevée, qu'on me jette à la mer. Car, avec joie, je me retirerai dans un coin et renoncerai à tout pour me plonger en Dieu, et vivre en paix. »

Suarez demande enfin que des hommes capables et impar-

tiaux soient chargés d'examiner ce qu'on reprend dans ses propres écrits et les opinions qu'il blâme lui-même chez les autres; on verra que ce n'est point l'amour-propre qui l'a fait agir, mais l'amour des bonnes doctrines et de la Compagnie, seul but qu'il ait en vue dans de pareilles discussions.

Au ton ému et quelque peu tragique de cette réponse, il était évident que l'avis avait pénétré trop avant. Une nouvelle lettre vint, qui, tout en le maintenant, adoucissait la rigueur de la première (1). Aquaviva déclare que la peine, ressentie, contre son intention, par Suarez, lui en a causé beaucoup à lui-même et il ajoute :

« Je n'ai point voulu vous menacer de suspendre vos publications, mais faire entendre qu'il vaudrait mieux les sacrifier elles-mêmes que leur sacrifier la paix et l'union. Tout le monde sait combien j'estime vos talents et vos doctrines, et en quels termes j'ai coutume d'en parler. Vous en avez vous-même un témoignage suffisant dans toutes les lettres que je vous ai écrites. »

Ces derniers mots expriment des sentiments qui furent toujours ceux d'Aquaviva et que ses actes ne cessèrent de manifester mieux encore que ses paroles. C'est un grand honneur pour le théologien d'avoir mérité cette constante affection. Après les lignes si paternelles qui viennent d'être citées, venait cependant une observation, sur laquelle la lettre finissait :

« Il convient, disait le général, que de pareils avis soient reçus avec les mêmes sentiments qu'ils sont donnés; en sorte qu'il soit toujours facile d'en donner d'autres, quand il y aura lieu. Ils ont pour seul but, en effet, d'améliorer le bien et de corriger ce qui s'y mêle d'imparfait et s'y mêlera toujours, tant que nous serons dans cette vie. »

Il y avait là, pour l'émotion qu'avait montrée Suarez dans sa réponse, un reproche manifeste bien que déguisé. Il nous en coûte d'autant moins de le signaler, que nous n'avons trouvé, dans la vie de notre théologien, que cette seule circonstance, où ses supérieurs majeurs aient eu, en fin de compte, autre chose à lui adresser que des éloges et des témoignages de leur satisfaction.

(1) Arch. centr. S. J., *Castell. Epist. gener.* 1588-1603. — Aquaviva à Suarez, 11 mai 1600.

Si l'admonition un peu dure d'Aquaviva modifia les choses, ce ne put être que pour peu de temps.

« Cette année, disent les lettres annuelles de 1604, le collège d'Alcala, et, avec lui, toute la Compagnie ont été douloureusement atteints par la mort prématurée du Père Gabriel Vazquez ; il avait à peine cinquante-cinq ans. Sa science extraordinaire, unie aux vraies et solides vertus, avait également brillé à Rome et en Espagne, où ses cours et ses argumentations attiraient de magnifiques auditoires. Ses ouvrages sont lus partout : il en aurait laissé bien d'autres, si sa vie n'avait pas été soudainement interrompue. Il est mort le dernier jour de septembre, emporté par une violente douleur d'estomac, à la campagne de *Jesus del Monte*, où il se trouvait alors. Son corps, rapporté à Alcala, y a reçu les honneurs de funérailles solennelles. La douleur était générale chez nous et au dehors. L'université, les ordres religieux y assistaient en grand nombre : tous faisaient l'éloge du savant et du saint que nous perdions (1). »

Cet éloge de celui qu'on avait appelé l'Augustin de l'Espagne ne se faisait pas entendre seulement autour de sa dépouille funèbre. Citons un mot expressif d'un docteur distingué de Salamanque :

« Hier encore l'université de Salamanque reconnaissait, pour la théologie, la supériorité d'Alcala ; Vazquez mort, elle peut prétendre au premier rang (2). »

9. — Il serait intéressant de faire aujourd'hui l'enquête que sollicitait Suarez. En suivant en détail ses ouvrages et ceux de Vazquez, on pourrait relever les endroits où ils se réfutent l'un l'autre, et, par là, établir quels furent les torts de chacun, si toutefois il y eut des torts. Mais cet examen serait difficile et laborieux, parce que on n'aurait pour déterminer ces passages, que des désignations vagues sans noms propres, que des exposés d'opinions sans aucune référence. De plus, il serait prudent, du moins pour les ouvrages de Vazquez, de s'en tenir à la première édition, ou de vérifier d'abord si les suivantes l'ont fidèlement reproduite. En effet, quelques années plus tard, Aquaviva faisait au provincial de Castille une recommandation, qui tendait à expurger de tous ces petits péchés de plume les réimpressions futures :

(1) Arch. centr. S. J., *Tolet. Litter. Ann. MS. 1604 : Collegium Complutense.*

(2) Nieremberg, *Varones Ilustres.* Gabriel Vazquez.

« Il sera bon, disait-il, de noter les endroits où le Père Gabriel Vazquez larde le Père François Suarez et de nous en envoyer le relevé. Nous les ferons corriger dans la seconde édition (1). »

Si l'examen dont il vient d'être question était fait, peut-être aboutirait-il à cette conclusion, que les torts réciproques de Suarez et de Vazquez, moins graves d'ailleurs qu'il ne sembla à leurs contemporains les plus proches, vinrent plutôt de ce qu'ils n'ont pas dit que de ce qu'ils ont dit. Qu'ils se soient trouvés assez souvent d'avis différent, qu'ils l'aient librement manifesté, qu'ils aient cherché à faire prévaloir leur sentiment, on ne saurait ni s'en étonner, ni le regretter, moins encore le leur reprocher. Mais deux théologiens aussi en vue et frères en religion, ayant à se contredire en matière de doctrine, point sur lequel alors ils avaient tant sujet de se montrer chatouilleux, n'auraient-ils pas agi sagement, en se faisant, de ces chocs d'opinions, autant d'occasions pour rendre mutuellement à leur mérite un hommage légitime, pour montrer que les divergences de leurs esprits n'altéraient en rien les sentiments de leur cœur ? Des formules amicales et élogieuses n'auraient-elles pas mieux adouci la critique que le voile transparent de l'anonymat, qui, en semblant écarter l'homme pour ne s'en prendre qu'aux opinions, expose, dès qu'on ne paraît plus avoir devant soi qu'une doctrine abstraite et impersonnelle, à oublier la courtoisie et la délicatesse, qu'aurait inspirées naturellement le nom d'un auteur respecté et aimé ? Pourquoi agirent-ils parfois autrement ? Suarez l'a dit pour sa part : il ne voulait pas appuyer de sa recommandation publique un ouvrage dont les opinions ne lui paraissaient pas assez constamment sûres. C'était juger comme d'autres jugeaient alors, mais plus sévèrement qu'on ne l'a fait après eux. Quant à Vazquez, souffrant sans doute de cette défiance et des difficultés qu'elle lui créait, il pouvait se sentir peu porté à se montrer gracieux envers celui dont la désapprobation lui était le plus pénible.

Nous nous sommes étendu longuement sur les relations qu'eurent entre eux nos deux grands théologiens. Elles appartiennent à leurs biographies et peuvent aider à mieux comprendre

(1) *Ibid.* à Cristoval de los Cobos, provincial de Castille, 30 mars 1606.

certains passages de leurs écrits. Mais surtout, connues ainsi dans toute leur réalité, elles ne sont plus exposées à être, sur de vagues indices, imaginées tout autres qu'elles ne furent, au détriment de ces deux saints religieux. En somme, ces dissentiments n'eurent ni importance ni retentissement. On leur en donnerait même trop, si on les jugeait d'après des correspondances, écrites sur l'impression du moment et dans de libres épanchements avec un supérieur. D'ailleurs, dès que ces incidents, qui, de fait, furent disséminés sur une durée de plusieurs années, se trouvent réunis dans un court chapitre d'histoire, ils prennent, par ce rapprochement et par cette rapide vue d'ensemble, une apparence de continuité qui les multiplie et les aggrave, au point d'en changer la nature. En réalité, les petites prétentions, qui s'agitèrent autour des deux collègues et à leur sujet, ne les empêchèrent pas de vivre en bons confrères sous le même toit. Les divergences doctrinales sur des questions secondaires ne les empêchèrent pas davantage d'être d'une même école, de cette grande école théologique de la Compagnie de Jésus, qui les compte parmi ses plus illustres créateurs.

Cependant, à l'autorité dont ils jouirent toujours dans leur ordre, se mêla parfois comme une réminiscence des rivalités de sympathies et de préférences qui s'étaient produites autour d'eux pendant leur vie.

« Vous me demandez, répondait le supérieur général Vitelleschi au provincial du Pérou, ce que vous devez faire pour remédier à certaine dissidence qui a surgi parmi les maîtres et les élèves du collège de Lima, dont les uns veulent qu'on suive la doctrine de Suarez, les autres celle de Vazquez. Je réponds qu'on ne doit obliger personne, ni maître ni élève, à suivre tel ou tel auteur, mais qu'il faut les laisser libres d'adopter et de soutenir la doctrine des Pères Molina, Suarez, Vazquez, Valencia, auteurs que suivent en général nos professeurs, sans en exclure même d'autres qui ne sont pas de la Compagnie, sans interdire des opinions personnelles, si elles sont vraiment probables et conformes à la doctrine de saint Thomas. Mais si un lecteur parlait de l'auteur dont il s'écarte avec moins de respect qu'il ne convient, il faudrait le reprendre et au besoin le punir (1). »

En un mot, liberté des préférences, mais non du respect.

(1) Vitelleschi au P. Jean de Frias Herran, provincial du Pérou, 20 fév. 1624. Arch. local. S. J.

De ce respect nos deux théologiens avaient, en dépit de leurs légers conflits d'opinions, donné l'exemple par l'estime réciproque qu'il s'inspiraient l'un l'autre. Mieux que personne, ils devaient savoir et ils surent, en effet, s'apprécier à leur juste valeur. Nous avons entendu Vazquez témoigner son estime pour Suarez à l'occasion d'un ouvrage qu'il venait de publier. On raconte aussi que Suarez, professeur à Coïmbre, avait presque toujours sur sa table de travail un volume de Vazquez et qu'il lui arriva plusieurs fois de dire, en mettant la main sur le livre : « Voilà un auteur (1) ! »

10. — Il faudrait plutôt dire, en rapprochant les neuf grands ouvrages de l'un des vingt grands ouvrages de l'autre : « Voilà deux auteurs ! »

Deux auteurs, de caractère différent sans doute, l'un plus ample et plus serein, l'autre plus vif et plus serré, mais tous les deux d'une étonnante richesse de doctrine et d'une lumineuse clarté.

Deux théologiens de méthode également sûre et également féconde, fidèles disciples de la tradition catholique, la faisant parler par tous ces textes qui remplissent chacune de leurs dissertations, mais sachant appliquer à l'intelligence de la parole révélée une puissante raison et une profonde philosophie.

Deux commentateurs de saint Thomas qui ont, chacun de son côté, donné, de la *Somme Théologique* presque entière, une explication large mais exacte, libre mais solide, éminemment propre à inspirer l'amour du Docteur Angélique, en mettant au grand jour les trésors de vérité et de science que renferme son livre incomparable.

Le parallèle des deux théologiens fut un thème cher aux biographes et aux orateurs d'écoles. Ainsi, parmi les *Arengas de actos* de Salamanque, ou petits discours d'apparat, prononcés en latin aux soutenances, nous avons trouvé les réponses à des questions telles que celle-ci : A qui, de Vazquez et de Suarez, tous les deux au premier rang des docteurs de l'école des Jésuites, faut-il attribuer

(1) Nieremberg, *Varones Ilustres*, Gabriel Vazquez.

la première place? L'orateur répond en ne donnant la première place ni à l'un ni à l'autre, mais en les rapprochant ou les opposant à grands coups d'antithèses. Recueillons quelques-uns de ces traits :

« Tels leurs caractères, telles leurs œuvres. Chez Suarez, plus de douceur, de gravité, de mesure, de sérénité; chez Vazquez, plus de ténacité, d'élan, de vivacité, de vigueur. Chez l'un et chez l'autre, génie de premier ordre, mais plus prompt chez Vazquez, plus sûr chez Suarez. Dans le raisonnement, Suarez est plus habile, Vazquez est plus pressant. La puissance de l'un est dans son impétuosité, celle de l'autre dans son calme inaltérable. Vazquez veut entraîner de force le lecteur dans son sentiment, Suarez cherche à le gagner par la persuasion. Vazquez attaque les opinions des autres pour prouver la sienne, Suarez, en prouvant la sienne, renverse celles des autres... »

Et ce cliquetis de phrases se continue ainsi, jusqu'au moment où l'orateur s'arrête, en donnant pour excuse cette réminiscence classique :

« Qu'en un pareil sujet, il aurait beau parler, son discours en resterait toujours à l'exorde (1). »

Avec moins d'efforts et de recherche l'auteur portugais d'une biographie en disait autant que l'amplificateur de Salamanque et peut-être autant qu'il convient d'en dire, dans ces quelques lignes :

« Ce fut un surcroît de gloire pour chacun d'eux d'être le rival de l'autre. On s'accorde généralement à trouver chez Vazquez plus de pénétration, chez Suarez plus de profondeur. L'un fut plus subtil, l'autre plus solide. Tout les deux furent éminents, mais, de l'aveu de tous, plus grande est l'œuvre qu'a laissée Suarez (2). »

(1) Salamanque. Arch. de l'université. — Arengas de Actos, IV. — Une douzaine au moins de ces *Arengas* sont en l'honneur de Suarez, par exemple : « Utrum Pater Suarez sit a Pontificibus dictus tam litteris quam sanctitate Doctor Eximius? » — « Quam merito Eximius Jesuadum Scholæ Princeps nuncupandus. » Etc...

(2) Francisco de Sancta Maria, Geral da Sagrada Congregação de S. Jão Evangelista, *Anno Historico diario portuguez*. Noticia abreviada de pessoas grandes de Portugal, I. III. 25 sept.

CHAPITRE VI

A Salamanque
(Octobre 1593-Avril 1597)

---

1. Suarez retiré à Salamanque. — 2. Suppléant de Miguel Marcos pendant un an. — 3. Opposition de Miguel Marcos à Suarez. — 4. Mesures favorables à Marcos. — 5. Patience de Suarez. — 6. Tome III *in 3am Partem* ou *1er de Sacramentis*. — 7. Les *Disputationes Metaphysicæ*. — 8. Mérite et succès de la *Métaphysique*. — 9. Philippe II demande Suarez pour la chaire de Prime à Coïmbre. — 10. Le refus du théologien est agréé. — 11. Nouvelle demande et acceptation forcée. — 12. Rôle de la Compagnie dans ce choix.

1. — Nous avons déjà raconté comment Suarez fut amené à quitter Alcala et à se retirer à Salamanque. Sur ce point on trouve chez les biographes, notamment chez Descamps et Massei, plusieurs erreurs, qui, sans avoir une bien grande importance, peuvent cependant créer de la confusion et rendre certains faits inexplicables.

Ainsi, Suarez n'est point parti d'Alcala en 1595, comme l'affirme Descamps, mais en octobre 1593. Il n'y était pas resté sept ans, comme le dit Massei, mais huit ans.

La cause de son départ ne fut point le désir qu'auraient eu les supérieurs de rendre son ancienne chaire à Vazquez, revenu de Rome. Nous avons vu que les intentions d'Aquaviva, aussi bien que les propres goûts de Vazquez, le retinrent alors, pendant deux ans, écarté de l'enseignement et qu'ensuite la nécessité

seule l'y fit rappeler. Nous savons aussi que si Suarez quitta Alcala, c'est qu'il le demanda, trop fatigué pour continuer ses cours et las des contradictions qu'il avait rencontrées.

Enfin, il n'est pas vrai que ses supérieurs l'aient envoyé à Salamanque, moins encore que Vazquez, en revenant de Rome, ait porté un ordre du général qui lui assignait cette résidence. C'est lui-même qui, usant de la liberté que lui avait laissée Aquaviva, avec une si délicate confiance, choisit, pour s'y retirer, sa province religieuse, et, dans sa province, ce collège. Ce choix, d'ailleurs, était tout naturel de sa part. C'était là qu'il avait entendu l'appel de Dieu, et qu'il avait passé ses premières années au sortir du monde, ces années qui laissent au jeune religieux, quand elles ont été ferventes, le même souvenir attrayant que laisse à l'homme son adolescence, quand elle a été heureuse. De plus, le théologien était sûr de trouver, dans cette florissante université, toutes les ressources en livres et en libraires dont il aurait besoin pour ses travaux.

Il y avait vingt-deux ans qu'il en était parti, et treize qu'il était sorti de sa province de Castille. Cette province avait continué à se développer rapidement (1). En 1571, elle ne comptait que 306 religieux ; en 1593, elle en comptait 520, dont 238 prêtres, 106 destinés à l'être, 176 Frères coadjuteurs. Dans les trois dernières années, 50 novices et 33 coadjuteurs étaient entrés ; mais les pertes avaient été de 75 morts et de 6 rendus au monde. Outre trois écoles de lecture et d'écriture pour les jeunes enfants, le latin s'enseignait dans onze collèges, comprenant en tout 34 classes. Le haut enseignement, limité aux principaux de ces collèges, était représenté par quatre professeurs de philosophie, neuf de théologie, un d'Écriture Sainte, huit de cas de conscience.

L'état des finances était moins prospère que celui du personnel. L'ensemble du revenu net et des aumônes de tous ces collèges et maisons s'élevait à 28 ou 29.000 ducats. Ces ressources, à raison de 65 ducats nécessaires pour l'entretien annuel de

(1) Arch. centr. S. J. *Castellan. Catal. trienn. 1584-1600. Estado de las casas y colegios de la Provincia de Castilla la Viejo,* 1593.

chacun, ne pouvaient faire vivre que 440 personnes environ (1). Restait donc à pourvoir comme on pouvait, à la subsistance de près de cent religieux. C'est d'ailleurs là un refrain ordinaire de tous les comptes de procureur : bien rares alors sont ceux qui n'ont pas à signaler un écart considérable entre les ressources et les dépenses indispensables. Force était de souffrir un peu ou de s'endetter, sinon de faire l'un et l'autre. Un total de 95.000 ducats est porté pour l'ensemble des dettes de toutes les maisons. En relevant ces détails qui ne touchent que de loin à Suarez et à ses travaux, nous avons voulu indiquer, en passant, que la plus convaincante comme la plus positive réponse à faire, quand on parle tant de l'opulence des Jésuites, serait de publier tous les comptes de procure qu'on pourrait retrouver. Ce tableau confondrait vite les imaginations fantaisistes ou malveillantes, mais probablement sans les guérir.

Le collège de Salamanque renfermait cinquante religieux, dont dix-huit prêtres, dix-sept scolastiques théologiens et quinze coadjuteurs. Il s'y faisait deux cours de théologie et un cours d'Écriture Sainte. L'un des cours de théologie était ouvert aux étudiants du dehors, qui s'y rendaient au nombre de plus de cent cinquante. Le collège, qui, étant fondé, n'avait pas la permission de recevoir des aumônes, devait vivre avec ses deux mille cinq cents ducats de revenu, cinq ou six cents de moins qu'il n'aurait fallu (2).

« La maison elle-même, dit le document officiel que nous suivons, est misérable, mais on construit un demi-corps de bâtiment qui sera fini

(1) Ce chiffre de 65 ducats serait un peu exagéré d'après cet autre passage de nos documents : « Dans la province, la dépense annuelle est à peu près, pour une centaine de sujets, de 60 ducats, pour une centaine encore de 55, pour deux cents de 50, pour les cent vingt autres de 45, dans l'ensemble, en moyenne, de 52 ducats. » Valeur probable de ces ducats : 11 réaux ou près de 4 francs : en moyenne donc 200 francs de dépense par tête.

(2) Aquaviva écrivait au recteur de Salamanque, 28 août 1595 : « Votre lettre du 11 juillet répondait aux observations particulières que je vous avais adressées. Vous me dites que, vu la pauvreté des collèges, on y permet à chacun de se procurer comme il peut ce qu'il faut pour meubler commodément sa chambre. Je ne saurais admettre cette raison. Si un collège est pauvre, tout ce qu'on peut en inférer, c'est qu'il faut y vivre pauvrement, y supporter pour l'amour de Notre-Seigneur la gêne et les privations, en attendant qu'il plaise à la Bonté Divine de lui donner ce qui lui manque... Corrigez cet abus et veillez à l'esprit de pauvreté, qui nous sera plus utile que des chambres commodes. » Arch. centr. S. J. *Castellan. Epist. Gener.* 1588-1603.

dans un an. Pour l'église, c'est lamentable. Depuis plus de quarante-cinq ans, Notre-Seigneur habite dans une espèce de vestibule. La maison de campagne, située à un quart de lieu de la ville, est convenable. »

Deux ans après, les *Lettres Annuelles* de 1595 disaient :

« Il était absolument indispensable de construire : car la maison était si peu habitable et, par suite, les décès étaient si fréquents, qu'on appelait ce collège le « cimetière de nos étudiants ». Le demi-corps de bâtiment, construit sur un emplacement élevé et sain, et lui-même de bel aspect, nous donne quarante-trois chambres. On voulait construire aussi l'église ; mais, faute de ressources, il a fallu se borner à en bâtir une provisoire, plus vaste que l'ancienne et plus commode pour nos ministères. Elle a été ouverte en la fête de sainte Lucie, vierge et martyre (13 décembre 1595) et saint Luc l'évangéliste lui a été donné pour patron titulaire (1). »

2. — Suarez qui cherchait le repos eut donc à vivre pendant deux ans au milieu des ouvriers, des matériaux et du bruit. Mais il rencontra d'autres contrariétés plus sensibles. Il était venu avec l'espoir et la promesse que désormais, déchargé de l'enseignement, il pourrait se livrer tout entier à la composition de ses ouvrages. Après vingt-deux ans de professorat, il lui était bien permis d'aspirer à ces loisirs. C'était, d'ailleurs, le terme ordinaire de la carrière, comme de l'ambition, de ces grands théologiens. Le succès dans leurs études faisait naître d'abord en eux le désir d'enseigner ; le succès dans l'enseignement, le désir d'écrire ; enfin, le succès de leurs premières publications, le désir de pouvoir employer à l'achèvement de leurs ouvrages tout ce qui leur restait de vie : retraite laborieuse et féconde d'où les leçons qui avaient instruit leurs contemporains, s'en allaient instruire les générations futures. Ils y trouvaient eux-mêmes une récompense méritée. En mettant ainsi en œuvre une science et une érudition longuement et péniblement amassées, ils recueillaient le fruit de tous leurs travaux : c'étaient les joies de la moisson après les fatigues de la culture.

L'attente de Suarez fut déçue. Le principal cours de théologie, celui qui était ouvert aux étudiants du dehors, avait alors pour

(1) Arch. centr. S. J. *Castell. Hist.* 1576-1610. — *Litt. Ann.* 1595. — Pour ces constructions le collège contracta vingt-deux mille ducats de dette.

professeur le Père Miguel Marcos, que la congrégation provinciale venait de choisir pour l'un de ses délégués à la prochaine congrégation générale. Celle-ci devait s'ouvrir le 3 novembre 1593. Marcos était donc parti pour Rome, lorsque Suarez arriva à Salamanque, en octobre, au moment où la nouvelle année scolaire allait commencer. On le pria de remplacer le titulaire pendant son absence. Il s'y prêta avec son dévouement ordinaire et à la grande joie des étudiants, heureux et fiers de suivre un tel maître. Car son enseignement de Rome et d'Alcala, mais surtout ses premiers ouvrages, lui avaient déjà acquis dans les universités un grand renom de science.

Un document intéressant nous apprend quelle était la doctrine dont le jeune auditoire se montrait si satisfait, mais il fait voir en même temps qu'au dehors elle ne rencontra pas auprès de tous le même accueil. C'est le programme d'un acte qui fut soutenu, le dimanche 8 mai 1594, par l'étudiant jésuite Falconi, sous la présidence de Suarez, son professeur. Cinq conclusions ou thèses y résument toute la théologie de la vertu et du sacrement de pénitence, matière de cours choisie pour cette année de suppléance. Sur notre exemplaire de ce programme, plusieurs passages ont été soulignés à la main et une lettre qui l'accompagne les signale comme exprimant des opinions nouvelles et dangereuses. En voici le résumé :

Dieu ne prédétermine pas ou même ne prédéfinit pas l'acte de contrition du pécheur qui revient à lui. — Les mérites acquis avant le péché revivent après son pardon, mais les péchés pardonnés ne sauraient, de toute impossibilité dans l'ordre actuel, revivre jamais. — Il est douteux que l'ange ne puisse pas se repentir. — Il est parfois permis, parfois même obligatoire de révéler en confession le complice de sa faute. — Il n'est pas sans probabilité que l'absolution donnée, en cas de nécessité, à un absent, soit valide (1).

Ces assertions pouvaient déplaire à un théologien de telle ou

(1) *Quæstio theologica. Utrum opera mortificata per peccatum per pænitentiam reviviscant? — Prima conclusio, etc. — Ad quæstionem respondet quarta conclusio. — Defendentur in Collegio Salmanticensi Societatis Jesu die octava Maii per totam. Anno 1594. — Halas de sustentar el P. Falconi, natural de Toledo d. l. c. de Jesus y preside en ellas el Pe. Francisco Suarez d. l. m. c.* — Lettre du docteur Palacios de Teran, du conseil de l'inquisition, à un destinataire inconnu, Salamanque, 7 mai 1594. Autographe. (Archives privées.)

telle école, mais elles ne méritaient point d'être incriminées, pas même la dernière, que les décisions de l'Église n'avaient pas encore dépouillée de toute probabilité, au moins extrinsèque. Plusieurs de ces questions reparaîtront au cours de cette histoire.

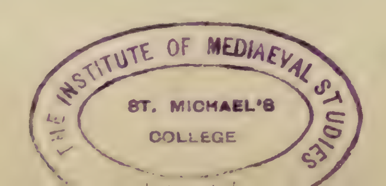
La congrégation générale clôturée le 18 janvier 1594, le Père Miguel Marcos revint de Rome. Alors commencèrent pour les supérieurs de graves difficultés, pour Suarez des ennuis semblables à ceux d'Alcala et pour le collège de Salamanque des troubles intérieurs, qui ne restèrent pas ignorés au dehors. Miguel Marcos, plus âgé que Suarez de six ans, entré comme lui dans la Compagnie à seize ans, était un religieux de grand mérite. Il avait enseigné longtemps à Salamanque avec le plus grand éclat, attirant à sa chaire tant d'auditeurs, que le vide se faisait autour des autres. Il avait formé nombre de professeurs distingués, et, comme il n'avait rien publié, on l'excusait en disant que tous ces livres vivants le dispensaient assez de laisser des livres morts (1). Mais, avec toute sa science et tous ses bons services, Marcos avait un défaut inconscient, qui l'empêcha parfois de voir clair et de marcher droit. Par zèle des bonnes doctrines, il se persuadait trop facilement que la théologie qu'il avait reçue de ses maîtres et puis lui-même enseignée, n'avait aucun progrès à faire, et que tout ce qui y changeait quelque chose, par le fait même, la gâtait. Aussi, avait-il en horreur nouveautés et novateurs : malheureusement, son œil inquiet en apercevait là où le regard des autres n'en découvrait pas l'ombre et où, de fait, il n'y en avait point.

3. — Suarez surtout était pour lui le grand coupable : il avait ouvert la porte, et, à sa suite, beaucoup s'y précipitaient.

« L'exemple et l'appui du Père François Suarez, écrivait-il, ont introduit une telle liberté d'opinions parmi nos chers étudiants qu'il me paraît impossible de les reprendre en main et de les ramener. »

Il faisait profession aussi d'aimer ardemment saint Thomas,

(1) Arch. centr. S. J. *Tolet.* — *Castell. Necrol.* P. Miguel Marcos.



et il avait raison. Mais il avait le tort de croire trop aisément qu'on s'écartait de lui dès qu'on s'écartait des thomistes : si bien que lorsque surgirent les controverses sur la grâce, on put un instant, sur quelques apparences, se demander s'il se prononcerait pour la doctrine de son ordre ou pour celle de ses adversaires. Il s'en défendit ; mais enfin il eut besoin de s'en défendre (1). Tels étant ses principes et son passé, on devine de quel œil il devait voir, dans sa province, un enseignement, simplement moins étroit, mais, à son sens, nouveau et dangereux, se produire et s'emparer peu à peu des esprits.

A son retour de Rome, il obtint d'aller donner des missions dans les montagnes de la Galice. C'était une sorte de bouderie : il était mécontent. Des idées qu'il avait émises dans la congrégation n'avaient pas été goûtées ; il lui semblait qu'on faisait peu de cas de lui dans l'administration de la province ; un projet de le nommer supérieur avait été abandonné, sur une légère objection, avec une facilité qui l'avait surpris. Il croyait qu'on voulait le tenir éloigné de Salamanque, où, sans l'avouer, il désirait beaucoup revenir, mais à la condition d'y trouver des collègues de son goût, surtout de ne pas y trouver Suarez. Celui-ci facilita ce retour, en déclarant que, prié simplement de remplacer Marcos pendant son voyage à Rome, il lui rendait sa chaire. Marcos fit des difficultés pour la reprendre et insista pour qu'on le laissât en paix achever sa vie dans ses chères missions de Galice. Il écrivait au général :

« Un motif surtout m'aurait porté à reprendre volontiers ce poste, c'est le désir de modérer cette inclination vers de nouvelles doctrines que je constate chez les nôtres. Mais ils sont déjà si bien embarqués sur ce courant, que je n'espère plus ni les arrêter, ni pouvoir les satisfaire avec la théologie qu'on m'a apprise. Si on me demande à Salamanque, c'est moins, j'en suis sûr, pour avoir un professeur dont on suivra la doctrine, que pour s'en faire un bouclier à opposer aux attaques des *Frayles*, très ennemis de ces nouveautés, que l'on continuera à soutenir en s'abritant derrière moi. Le Père François Suarez a été et est encore, dans cette province, un des principaux inventeurs et fauteurs des opinions nouvelles. Il est à Salamanque : si j'y vais, il y aura évidemment opposition d'idées entre nous et, par suite, division et factions entre les étudiants (2). »

(1) Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1594, fol. 347. — Marcos à Aquaviva, 17 juillet 1594. — *Castell. Epist. Gener.* 1588-1603. — Aquaviva à Marcos, 7 oct. 1598.

(2) Même lettre qu'à la note page suivante.

Marcos, redisons-le, avait raison de ne pas aimer les nouveautés théologiques ; mais il avait tort de voir une innovation dangereuse dans une manière nouvelle et meilleure d'enseigner, ou dans l'abandon de quelques opinions trop facilement érigées en dogmes. Au reste, il ne se plaignait pas seulement de Suarez, mais aussi de ceux qui paraissaient l'approuver, du provincial Gonzalo Davila, du recteur Basilio Vique, de plusieurs autres encore. Cette attitude inquiétait vivement le provincial. Il écrivait au général que, le voyant de plus en plus abattu, découragé, sous le coup d'une forte tentation, il n'était pas sans quelque appréhension pour ce religieux, vertueux au fond, si longtemps fidèle, si considéré dans la province pour ses talents et ses services passés, et que, dès lors, il se décidait à satisfaire ses désirs secrets, en le rappelant à Salamanque (1).

Revenu dans ce collège, Marcos écrit de nouveau au général que la situation sera trop difficile, qu'il devra, en qualité de préfet des études, faire observer le récent décret de la congrégation générale sur le choix des opinions, mais que, avec les hommes de Salamanque, il lui sera impossible de remplir ce devoir. Il ajoute que, amené déjà plusieurs fois, en défendant ses frères compromis par leurs doctrines, jusqu'aux portes de l'inquisition, il ne s'en est tiré que par bonheur et qu'il ne tient nullement à s'exposer encore à ce danger. Enfin, il suggère de retirer Suarez de Salamanque. Les supérieurs n'acceptèrent pas ces raisons : Marcos reprit sa chaire à l'automne de 1594 et Suarez resta dans le collège.

« Leurs opinions n'étant pas les mêmes, écrivait Aquaviva au recteur, il est à craindre qu'il n'y ait entre eux peu d'entente et que, par suite, les élèves ne se partagent, au grand détriment de la paix. Mettez donc ces deux Pères sur leur garde : que chacun donne à l'autre, en son absence comme en sa présence, des témoignages de son estime, qu'il paraisse faire cas de ses opinions, qu'il ne permette pas aux élèves de les attaquer, et, si quelqu'un d'entre eux se déclare pour tel ou tel professeur, qu'il soit sévèrement puni (2). »

(1) Arch. centr. S. J. *Hisp. Epist.* 1594, fol. 302 : Gonzalo Davila à Aquaviva, 6 juillet 1594 ; — fol. 304 : Marcos à Aquaviva, Valladolid, 8 juillet 1594.

(2) *Ibid.* — fol. 347 : Marcos à Aquaviva, Salamanque, 17 juillet 1594. — *Castell. Epist. Gener.* 1588-1603 : Aquaviva à Basilio Vique, recteur de Salamanque, 29 août 1594.

Ces recommandations ne furent-elles pas assez observées, ou plutôt Marcos ne sut-il pas prendre son parti de la présence de Suarez, qui cependant n'enseignait pas ? Toujours est-il qu'au bout de quelques mois Marcos n'y tint plus. Tant bien que mal, il obtint du provincial, au commencement de mai, la permission de cesser ses cours et de s'en aller. De longues lettres de lui, adressées au général, en donnent les raisons. La liberté d'opinions allait toujours son train, grâce surtout à l'influence et aux ingérences de Suarez ; lui-même, il n'était pas soutenu par les supérieurs, quand il voulait y mettre ordre. La vie commune et la pauvreté religieuse étaient fort entamées, et, là aussi, Suarez donnait de fâcheux exemples : pour lui, chambre d'été et chambre d'hiver, comme pour le recteur lui-même d'ailleurs ; mets plus délicats et souvent envoyés du dehors ; Frère servant et domestique à son service ; nombreux scolastiques employés à l'aider dans ses travaux, les uns de gré pour capter sa faveur, les autres à contre-cœur, tous au détriment de leurs études ; bibliothèque mise au pillage pour son usage personnel, en sorte que les autres n'y trouvaient plus rien de bon ; maniements d'argent pour ses publications, dépenses onéreuses, dettes contractées ici et là, au lieu des prétendus profits de ses ouvrages, que ses amis allèguent pour le garder dans le collège : tels étaient les griefs (1).

Griefs faux ou exagérés : faux, ceux qui portaient sur les doctrines ; exagérés, ceux qui s'en prenaient au genre de vie. Redisons-le, pour n'avoir plus à y revenir : que Suarez, à certaines époques du moins, se soit, sur quelques points, écarté de la vie commune et des règles qui la déterminent, ce n'est pas douteux. Tout ne peut pas avoir été inventé à plaisir, dans les plaintes envoyées de Salamanque, comme auparavant d'Alcala. Faut-il pour cela regarder comme un lieu commun de panégyrique tout ce que ses biographes disent de sa vie exemplaire et mortifiée ? Nous ne saurions l'admettre. On pourrait d'abord rappeler que l'égalité de la vie commune n'avait pas encore été, à cette époque, aussi strictement établie qu'elle le fut heureusement dans la suite.

(1) Arch. centr. S. J. *Castell. Hist.* 1576-1640. Marcos à Aquaviva, *soli*. Salamanque, 20 mai 1595. — *Hisp. Epist.* 1595, du même au même, Valladolid, 13 juin 1595.

Sans insister là dessus, redisons que la santé de Suarez exigeait les plus grands ménagements. Enfin et surtout, il faut se souvenir qu'il se distinguait encore plus de la vie des autres par son travail excessif et par les fruits de ce travail, que par les petits soulagements matériels dont il usait. Il avait entrepris une œuvre théologique immense, le succès lui en montrait toute l'utilité ; il en poursuivait l'achèvement par un labeur opiniâtre et continuel. Aussi, jugeait-il qu'il valait mieux en faciliter la réalisation par quelques adoucissements de la vie régulière, plutôt que de la compromettre par une inflexible fidélité. Ses supérieurs pensèrent de même. Ainsi aurait fait sans doute Marcos lui-même, si, au lieu de se borner toujours à un enseignement oral, qu'une longue pratique rendait de moins en moins laborieux, il avait ajouté à cette fatigue celle de la composition et de la publication d'une série d'ouvrages, même fort inférieurs en nombre et en valeur à ceux de Suarez. C'est le cas de rappeler que l'inégalité dans des situations inégales redevient de l'égalité. Il était moins facile de faire ces réflexions, alors qu'on ne pouvait guère apprécier, comme aujourd'hui, tout ce que l'Église et la Compagnie devaient gagner à ces tempéraments, tout ce qu'elles auraient pu perdre à plus de rigueur. Cependant, il semble que le zèle de l'observance ne fut pas toujours assez accompagné, autour de Suarez, de largeur d'esprit ni peut-être de bienveillance.

4. — Miguel Marcos, retiré à Burgos d'abord, puis à Villagarcia, fut remplacé jusqu'à la fin de l'année scolaire, et l'année suivante (1595-96), par le Père Juan de Salas, puis, en octobre 1596, par le Père Cristobal de Los Cobos (1). Aquaviva n'avait pas été satisfait du départ de Marcos. Il le laissa cependant dans sa retraite, en attendant qu'une décision fût prise à son sujet. Mais il désigna pour visiteur de la province de Castille le Père Garcia de Alarcon, l'un de ceux que Marcos avait signalés comme pouvant le mieux remplir cette mission. Dans son instruction, il lui recommandait, par dessus tout, de rétablir la paix et l'entente entre les professeurs de théologie de Salamanque.

(1) Pedro de Guzman S. J., *Historia de la Provincia de Castilla.*

« Le Père Miguel Marcos, disait-il, se plaint que les Pères Suarez, Salas et Cobos sont peu affectionnés à la doctrine de saint Thomas et que, par suite, il est impossible de la faire aimer des étudiants, tout ce qui est dit ou fait dans ce but étant vite détruit par l'influence de ces Pères (1). »

Le visiteur dut bientôt répondre, dans quelque rapport, si cette plainte lui paraissait, ou non, fondée ; mais ce document a échappé à nos recherches.

Garcia de Alarcon se montra bienveillant envers Miguel Marcos. Pour le consoler, peut-être pour le calmer, il songea à lui trouver une occupation honorable.

« Oui, lui répondait Aquaviva, donnez au Père Marcos les fonctions de recteur au collège de Ségovie et voyez comment il s'en acquitte. S'il y a lieu, je lui enverrai sa nomination officielle (2). »

Mais, peu de temps après, le visiteur, trouvant que la principale chaire de Salamanque n'était pas assez dignement pourvue, ou peut-être prévoyant le prochain départ de Suarez pour le Portugal, rappela Marcos à Salamanque. Il reparut dans sa chaire vers la fin de janvier 1597, à la grande joie de l'université où il était fort apprécié, et à sa joie plus grande encore. L'université aimait les doctrines de Marcos et elle comptait que son influence écarterait certains chocs d'opinions, qui se produisaient parfois entre ses docteurs et les professeurs de la Compagnie (3). Quant à Marcos, son premier désir se trouvait réalisé par son rappel ; le second était aussi sur le point de l'être, car le départ de Suarez se décidait, et, de fait, il s'effectua trois mois après.

En même temps, Juan de Montemayor, nommé visiteur à la place de Garcia de Alarcon qui venait de mourir, et le provincial Cristobal de Ribera, dans le but de mieux assurer l'entente, remaniaient le corps professoral du collège. Les Pères Cristobal de Los Cobos et Juan de Cartagena, partisans des doctrines de Suarez, en furent brusquement retirés en pleine année scolaire. A leur place, après le Père Pedro de Guzman, qui mourut bientôt,

(1) Arch. centr. S. J. *Castell. Epist. Gener.* 1588-1603. — Aquaviva à Marcos, 28 août 1595 ; — à Garcia de Alarcon, 28 août 1595.

(2) *Ibid.* — Aquaviva à Alarcon, 26 août 1596.

(3) Pedro de Guzman S. J., *Hist. de la Provincia de Castilla.*

le Père Gonzalo Hormaza, recteur du collège de Santiago, fut donné pour collègue à Marcos qui le demandait (1).

Ces changements déplurent à Aquaviva, et, plus encore, la façon d'agir trop humaine qui y avait paru. Ses lettres, à ce moment, sont remplies de reproches et un peu pour tout le monde : reproches pour Marcos, qui s'est montré trop exigeant dans le choix de ses collègues ; reproches pour le visiteur, qui a retiré de leurs chaires, au milieu de l'année, deux professeurs dignes de plus d'égards : reproches pour le provincial, qui a dépassé ses pouvoirs en transférant à Salamanque le recteur de Santiago. A ce dernier blâme s'ajoutait une pénitence publique et l'ordre de renvoyer le Père Hormaza à son rectorat. On insista tellement pour le garder à Salamanque, que, de guerre lasse, le général laissa faire, mais en accompagnant cette concession de nouvelles réprimandes : réprimande pour Hormaza, qui a montré de la répugnance à regagner son collège ; enfin, pour le visiteur qui a voulu plaider la cause du provincial, avant de lui transmettre la pénitence imposée, réprimande aussi, avec ordre de la lui faire faire sans retard et d'en faire une lui-même. En même temps, Aquaviva rappelait en termes sévères ce que devait être l'obéissance de la Compagnie et commandait de rétablir, à tout prix, l'entente dans ce collège de Salamanque.

« Dût-on pour cela, disait-il, en faire partir tous les professeurs et les remplacer par des novices (2). »

5. — Quant aux deux professeurs retirés de Salamanque, leur conduite avait été exemplaire ; en réponse à leurs lettres pleines de soumission et d'esprit religieux, ils reçurent du général des éloges et des encouragements paternels (3). Nous avons de Suarez, alors parti de Salamanque, une lettre écrite à l'occasion de ces faits, et dans le but de recommander au général le

(1) *Ibid.*

(2) Arch. centr. S. J. *Castell. Epist. Gener.* 1588-1603. — Aquaviva à Marcos, 2 mars 1599, — à Alarcon, 1 juillet 1597, — à Cristobal de Ribera, 21 déc. 1598, — à Montemayor, successeur du visiteur Alarcon, décédé, 2 mars 1599, — à Gonzalo de Hormaza, 20 juin 1599, — à Montemayor, 20 juillet 1599.

(3) Arch. centr. S. J. *Castell. Epist. Gener.* 1588-1603. — Aquaviva à Cristobal de los Cobos, 17 janv. 1598, — à Juan de Cartagena, 30 juin 1598.

jeune Père Juan de Cartegena, l'un de ces deux professeurs. Quelques passages compléteront utilement le rapide récit que nous venons de faire :

« Le changement de ces professeurs, disait Suarez, fit grand éclat et mit les langues en mouvement dans l'université ; il causa même quelque scandale. La voix publique répétait qu'il y avait parmi nous deux partis, dont l'un, à la tête duquel, pour mes péchés, on me plaçait, tombait à terre, tandis que l'autre dressait la tête. Ce qui a fait le plus de peine au Père Cartagena, c'est qu'on a voulu justifier cette mesure, en prétendant que sa doctrine n'était pas conforme à celle de saint Thomas, reproche gratuit et qui jamais dans le passé ne lui avait été fait... Mais le Père Cartagena goûte beaucoup mes ouvrages et ma manière de traiter les questions de philosophie et de théologie. Or, la tactique de certains hommes de cette province est de discréditer tous ceux qui montrent à mon sujet pareille sympathie, en disant qu'ils n'aiment pas saint Thomas et qu'ils lui sont même opposés. Parfois même on les appelle *Suaristes*, comme si j'étais un créateur de nouvelle école, comme si je voulais lutter et former un parti contre qui que ce soit ! Mais ce qui ne concerne que moi, je l'ai depuis longtemps abandonné à la providence de Notre-Seigneur : il voit mes sentiments et mes intentions. Les hommes les connaîtront aussi à mes actes, qui rendront témoignage de la vérité. Voilà pourquoi je n'ai ni écrit, ni dit un mot pour me défendre. Cette lettre même n'a d'autre but que de plaider la cause du Père Cartagena. Si toutes bonnes dispositions à mon égard rendent indigne d'être mis dans l'enseignement, il est certain que telles sont les siennes. Mais, s'il en est autrement, je déclare qu'il est capable d'y réussir et qu'on peut beaucoup attendre de lui. Je me féliciterais, puisqu'il a souffert à mon occasion, d'avoir contribué à lui mériter la bienveillance de votre Paternité (1). »

Ce passage est instructif : il nous montre que déjà du vivant de Suarez, comme on ne l'a vu que trop souvent dans la suite, ses adversaires faisaient de lui un chef d'école, et d'école, en dépit de tout, opposée à saint Thomas. Aquaviva n'entrait pas dans leurs vues : il répondit à Suarez qu'il allait faire donner au Père Cartagena une chaire dans le collège de Valence, et il ajoutait :

« Non, son attachement à vos doctrines ne saurait lui faire tort : elles sont accueillies partout avec trop d'éloges. Si, cependant, tel ou tel des Nôtres se plaint de quelque opinion peu conforme à saint Thomas, vous

(1) Arch. centr. S. J. — Suarez à Aquaviva, Coïmbre, 16 nov. 1597. Autographe.

ôtez à ces plaintes toute importance, du moment que vous vous montrez, avec tant d'humilité et de docilité, prêt à corriger et à changer tout ce qui vous sera signalé (1). »

Ces démêlés de Salamanque agitèrent beaucoup les esprits, non seulement dans ce collège, mais dans toute la province de Castille. Dans les récits du temps, il est souvent fait allusion à la rivalité de François Suarez et de Miguel Marcos. Au fond, il ne faut y voir qu'un épisode de la lutte, déjà plusieurs fois signalée, entre des esprits également sincères, mais les uns attachés, jusqu'aux défauts mêmes, à leur enseignement traditionnel, les autres, sagement appliqués à faire jaillir de la tradition un progrès nécessaire.

Suarez n'y avait vu qu'une occasion de pratiquer la patience. Il disait, en répondant à une lettre du Père général :

« Que Votre Paternité ne s'afflige pas pour moi-même des affaires de Salamanque. Ces choses-là, une fois passées, ne laissent, si Dieu a fait la grâce de les bien prendre, que de la consolation, quelque pénibles qu'elles puissent être. De fait, elles l'ont été, moins pour ce qui me concerne, que pour la mauvaise édification qui en est résultée au dehors, et pour les ennuis et les disgrâces que d'autres en ont soufferts à mon occasion, sans l'avoir en rien mérité. Mais, heureusement, ceux qui étaient ainsi atteints ont fait peu de bruit. De la sorte, l'éclat n'a pas été grand et tout s'est terminé en paix. J'espère que cette paix se maintiendra maintenant dans ce collège et plus complète que jamais (2). »

6. — A ces petites rivalités, Suarez avait pris une part moins active que passive. La peine qu'il en ressentait, loin de le distraire ou de l'abattre, l'avait porté à se retirer de plus en plus de ce qui se passait autour de lui, pour réserver toutes ses pensées et tout son temps à la composition de ses ouvrages. En 1595, il donna de son premier livre sur l'incarnation du Verbe cette nouvelle édition, notablement augmentée, qui a été mentionnée au chapitre précédent. La même année, il fit paraître, à Salamanque même, le troisième volume de ses œuvres, qui est aussi le troisième sur

(1) Arch. Centr. S. J. *Castell. Epist. Gener.* 1588-1603. — Aquaviva à Suarez, 2 juin 1598.

(2) Arch. centr. S. J. — Suarez à Aquaviva, Coïmbre, 22 oct. 1597. Autographe.

la IIIe Partie de la *Somme Théologique* (1). C'est le premier des trois qu'il se proposait de publier sur les sacrements, en les traitant successivement dans leur ordre naturel, mais groupés d'après les analogies qu'ils offrent : un volume pour les trois premiers, dont le but est de créer et de développer en chaque homme la vie surnaturelle ; un second volume pour les deux suivants, pénitence et extrême-onction, dont l'effet est de guérir les maladies de l'âme en effaçant les péchés personnels ; un troisième pour les deux derniers, ordre et mariage, institués pour la formation et la sanctification de la société chrétienne. Dans la préface du premier de ces trois volumes, Suarez promettait les autres à courte échéance :

« Car, disait-il, déchargé maintenant des leçons quotidiennes et de tout ce labeur de l'enseignement, je n'aurai plus rien, s'il plaît à Dieu, qui puisse encore me retarder, tandis que j'aurai toujours, pour m'exciter, le désir de me rendre utile au public ; désir si pressant que ni fatigues, ni veilles, ni contrariétés ne pourront l'affaiblir, tant que dureront mes forces et ma vie. »

Ces propos de préface valent en général ce que vaut l'écrivain qui les signe. Signés par Suarez, ils exprimaient le sentiment profond de la vocation spéciale à laquelle, de plus en plus, il se sentait appelé, l'apostolat de la doctrine et de la plume. Mais ses espérances ne se réalisèrent pas. Bien des entraves vinrent encore ralentir sa marche, au point que le second volume promis ne parut que sept ans après et que le troisième ne parut jamais.

7. — Après le troisième ouvrage dont l'apparition vient d'être signalée, Suarez en fit paraître un quatrième qu'il annonçait en ces quelques mots à Aquaviva, le 22 octobre 1597 :

« J'ai laissé à Salamanque une *Métaphysique*, dont l'impression s'achevait, et j'ai recommandé d'en envoyer sans retard à V. P., par le Père

(1) *Commentariorvm ac Dispvtationvm in Tertiam Partem Divi Thomæ Tomvs Tertivs. Qui est primus de Sacramentis, in quo ea continentur quæ sequens pagina indicabit.* — (De Sacramentis in genere, de Baptismo, Confirmatione, Eucharistia). — *Avtore Patre Francisco Svarez, e Societate Iesv, in Collegio eiusdem Societatis Academiæ Salmanticensis Sacræ Theologiæ Professore... Salmanticæ... Anno M.D.XCV.* — Volume dédoublé dans l'édition Vivès, aux tomes XX et XXI.

Rodriguez, quelques exemplaires. Je pense que c'est chose faite (1). »

Cet ouvrage, dans la pensée de l'auteur, aurait dû précéder tous les autres.

« Nul ne peut être bon théologien, disait-il dans le prologue de ses *Disputationes Metaphysicæ*, s'il ne possède d'abord une solide métaphysique. Aussi avais-je bien vu qu'il serait plus utile, avant d'aborder mes ouvrages théologiques, d'achever et de faire passer en premier lieu celui que j'offre maintenant aux lecteurs. Mais, pour diverses raisons, il me fut impossible de remettre à plus tard la publication de mes commentaires sur la 3e partie de saint Thomas. De plus en plus, cependant, je constatais combien peu la science divine de l'ordre surnaturel peut se passer de la science humaine de l'ordre naturel. Aussi me suis-je décidé à interrompre pour quelque temps mes publications théologiques, afin de donner, ou plutôt de rendre à la Métaphysique le rang et le rôle qui lui conviennent. »

Pour atteindre le but de son livre, Suarez devait y renfermer une philosophie à peu près complète. Aussi attribue-t-il à la Métaphysique, sans en rien détacher, tout l'immense domaine qu'elle est en droit de revendiquer. La Métaphysique est la science de l'invisible. Elle traite de tout ce qui, par sa nature, est au dessus ou au delà de la portée de nos sens. De ce qui est au dessus, comme Dieu, l'âme, les substances spirituelles, objet suréminent que la théologie reçoit d'elle, mais pour en agrandir et en élever l'étude à la lumière de la révélation ; de ce qui est au delà, comme ces notions abstraites et générales, qui, n'offrant par elles-mêmes rien de sensible, ne peuvent êtres saisies que par l'esprit, l'être, ses propriétés, ses causes, ses divisions et ses catégories : réalités primordiales qui sont le fond de tout, et dont, par suite, la claire appréhension mène à la connaissance de toute substance et de toute perfection soit de l'ordre naturel, soit de l'ordre surna-

(1) Suarez à Aquaviva, Coïmbre, 22 oct. 1597. Arch. centr. S. J. — Ce quatrième ouvrage de Suarez paraissait sous ce titre : *Metaphysicarvm Dispvtationvm, in qvibvs et vniversa naturalis theologia ordinatè traditur, et quaestiones omnes ad duodecim Aristotelis libros pertinentes accuratè disputantur... Autore R. P. Francisco Suarez è Societate Jesv... Tomus prior — ... Tomus posterior. — Salmanticæ, apud Ioannem et Andream Renaut fratres. M. D. XCVII.* — Les deux volumes parurent presque en même temps. « On n'aura pas achevé la lecture du premier, disait Suarez, que le second, je l'espère, sera livré au public, tant l'impression en est déjà avancée. » Prologue. — Édit. Vivès, tome XXV et XXVI. Dans cette édition, qui prétend placer les ouvrages dans leur ordre logique, la *Métaphysique* aurait dû occuper, non les deux derniers volumes, mais les deux premiers, avant la théologie qu'elle prépare.

turel. Science par elle-même aussi étendue que le monde avec tout ce qui est ou peut être, depuis l'atome jusqu'à l'infini, mais qui, de plus, est ici développée par Suarez avec ces instincts d'ampleur et de consciencieuse érudition, qui le portaient à ne laisser aucune question sans la débattre, aucune opinion sans la discuter. Aussi ce livre peut-il en remplacer beaucoup d'autres. Le disciple qui en possèdera la doctrine sera déjà un bon philosophe et se trouvera en état de devenir un bon théologien, sans être rebuté par ces obscurités du monde abstrait, où tant d'autres s'arrêtent ou s'égarent.

L'ouvrage présentait une innovation qui était signalée par l'auteur lui-même et qui vaut la peine de l'être. L'usage traditionnel était alors d'enseigner la métaphysique en commentant les douze livres laissés par Aristote sur cette partie de la philosophie. Au commentaire, on ajoutait, là où il y avait lieu, les *Questions*, ou dissertations destinées à discuter des problèmes philosophiques, que le texte omettait ou ne faisait que suggérer sans les résoudre. Ces *Questions* avaient, sur le commentaire, la préférence des professeurs, qui pouvaient s'y livrer à un enseignement plus libre et plus personnel. Aussi, tendaient-ils à les multiplier et à s'y étendre outre mesure. De là, pour les professeurs de la Compagnie, la règle du *Ratio* qui leur recommandait de ne pas donner aux *Questions* plus de temps ou d'importance qu'il ne convenait, l'enseignement devant rester pour le fond une explication d'Aristote (1). Cette méthode avait ses avantages, solidité de doctrine, intelligence d'un ouvrage magistral, uniformité entre les écoles. Mais elle avait aussi ses inconvénients, lenteur inévitable, obligation d'élucider tous les passages difficiles, parfois avec moins de profit que de peine, assujettissement perpétuel à un programme de cours datant de vingt siècles. Quoi qu'il en soit, Suarez ici n'était pas dans une chaire et ne faisait pas un cours : il composait un livre et exposait une science. Il préféra se dégager du texte et du plan d'Aristote pour ne garder que sa doctrine.

« J'ai toujours pensé, dit-il, que, dès qu'il s'agit d'approfondir et

(1) *Ratio Studiorum*. — Reg. Prof. Philos. R. 12.

d'acquérir une science, il est souverainément important de suivre, dans la recherche et le discernement du vrai, la méthode la plus rationnelle. Or, je n'aurais guère pu le faire, si j'avais voulu, à l'exemple des commentateurs, traiter les questions en passant et à l'occasion du texte d'Aristote. Il m'a paru plus facile et plus utile d'embrasser dans toute son étendue l'objet de cette science, pour exposer dans son ordre naturel la doctrine qui s'y rattache. »

Mais, tout en prenant cette voie plus droite et plus courte, Suarez se garde de détourner de l'étude du philosophe grec.

« Sans doute, ajoute-t-il, il s'en trouvera qui voudront ou contrôler ma doctrine par celle d'Aristote, ou se servir de la mienne pour mieux comprendre la sienne. Je leur offre donc une table qui les aidera beaucoup à voir dans leur ensemble et à retenir toutes les matières que traite Aristote et toutes les questions que les commentateurs ont pris l'habitude d'y ajouter (1). »

Cette table n'est autre chose qu'une précieuse concordance, où Suarez, résumant chaque livre d'Aristote et les questions auxquelles il donne lieu, renvoie aux endroits de ses *Disputationes Metaphysicæ* où chacune d'elles est traitée. Une autre table offre la concordance entre ces mêmes *Disputationes* et la *Somme Théologique*. Ainsi Suarez présentait son ouvrage comme un guide pour aller d'Aristote à saint Thomas, comme une synthèse de toute la sagesse humaine et une initiation à la science divine, comme le tribut, largement acquitté, de tous les hommages et de tous les services, que la philosophie doit rendre à la théologie.

8. — Il est cela en effet, et, à ce titre, il fut de tout temps étudié par les maîtres eux-mêmes. On a fait plus que l'étudier. Ce serait exagérer assurément que de dire avec le biographe Sartolo :

« Pour les philosophes qui ont écrit plus tard, sans excepter les plus érudits et les plus profonds, cet ouvrage a été ce que pour les fleuves est la mer, dont les eaux reviennent sans cesse les alimenter et les enrichir sans jamais s'épuiser (2). »

Mais, l'emphase du style mise à part, il est sûr que bien des auteurs ont largement emprunté leur doctrine à ce livre et,

(1) *Disputationes Metaphysicæ*, ad Lectorem.

(2) Sartolo, l. II, c. 8.

plus d'une fois, sans le laisser entendre. Il est sûr aussi que les élèves, qui ne craignirent pas d'en faire une étude sérieuse avant d'aborder la théologie, n'eurent jamais à regretter ni leur temps ni leur peine. Combien auraient pu ajouter le témoignage, moins illustre mais non moins sincère, de leur propre expérience, à celui du pape Alexandre VII ! Ce pontife, donnant audience, le 1er octobre 1662, au Père Jean de Ribadeneira qui venait lui demander sa bénédiction avant de quitter Rome, se prit à causer familièrement de la Compagnie de Jésus, de ses grands auteurs, de Suarez surtout, dont il se déclarait le disciple reconnaissant. Et il raconta que dans sa jeunesse, ayant commencé à lire sa *Métaphysique,* il y prit tant de goût, qu'il ne fit pendant quatre mois entiers que l'étudier, la résumer et s'en pénétrer, affection qu'il garda toujours dans la suite pour les écrits et les doctrines du grand théologien. Il ne faisait alors que répéter ce que déjà il avait affirmé dans une circonstance plus solennelle. En 1626, n'étant encore que le jeune Fabio Chigi, et sur le point de soutenir un grand acte, dans la cathédrale de Sienne sa patrie, pour obtenir le titre de docteur en théologie, il voulut dédier ses thèses à Mutius Vitelleschi, au général de l'ordre qui avait donné Suarez à l'Église :

« Parce que, dit-il, n'ayant pas de professeur dont il me fût possible de recevoir les leçons, je pris pour maître Suarez, le prince, sans contredit, des théologiens modernes, et je ne suis allé à nulle autre école qu'à celle de ses livres. Grâce à lui, j'ai eu, pour apprendre la philosophie, l'auteur le plus profond, et, pour la théologie, le docteur le plus sûr et le plus éminent (1). »

Au reste, une autre preuve d'un ordre moins élevé, mais qui ne saurait tromper quand il s'agit de livres si sérieux et si étendus, avait déjà attesté la valeur de cette *Métaphysique* : elle n'avait pas tardé à se répandre dans tous les pays où les hautes études étaient alors le plus en honneur. Cependant, elle mit, à dépasser les frontières de la Péninsule, plus de temps que les premiers ouvrages de Suarez, dont nous voyons l'édition espagnole suivie presque aussitôt d'une édition étrangère. En ce temps d'hérésies et de luttes reli-

(1) Descamps, VIe part. c. 1. — Massei, c. 9 — Hurter, *Nomenclator literarius,* art. Suarez.

gieuses, la théologie occupait l'attention bien plus que la philosophie. Les libraires purent donc hésiter à faire les énormes dépenses que devait exiger la réimpression de ces deux gros volumes, tant que le succès ne leur parut pas assuré. Mais, sept ans après, ils se sont ravisés, et, de 1605 à 1610, six éditions se succèdent, une à Paris, deux en Allemagne, à Mayence et à Cologne, trois en Italie, à Gènes et deux fois à Venise : bien d'autres suivirent encore, soit du vivant de l'auteur, soit après sa mort.

Il eut lui-même la joie de voir le facile et heureux écoulement de la première édition d'Espagne et d'y trouver des ressources pour subvenir aux besoins de son cher collège de Salamanque. C'était le moment où s'achevaient les agrandissements dont il a été question au début du présent chapitre. L'argent manquait. Suarez obtint de ses supérieurs la permission de fournir une somme considérable, qui paya une partie des bâtiments nouveaux : aussi cette construction garda-t-elle dans la suite le nom de *quartier du Père Suarez* (1). C'est alors aussi, semble-t-il, qu'il donna le capital nécessaire pour assurer une rente annuelle de cent ducats, applicable à la bibliothèque de ce même collège. Trente-cinq ans après, dans la correspondance du général, il est fait de cette fondation intelligente une mention, qu'il n'est pas sans intérêt de signaler. Mutius Vitelleschi écrivait, le 24 février 1633, au neveu du théologien, le Père Gaspar Suarez de Toledo, alors à Salamanque :

« Vous avez bien fait de m'informer, par votre lettre du 7 décembre, que le collège de Salamanque, en vertu d'une fondation du Père François Suarez, de chère mémoire, a contracté l'obligation d'employer une certaine somme en achat de livres pour la bibliothèque et qu'il n'est pas fidèle à s'en acquitter. Dieu aidant, il n'en sera plus ainsi, après la recommandation que je vais faire de remplir ponctuellement cette obligation. Pour vous, je vous sais gré de l'intérêt que vous prenez à l'accroissement de cette bibliothèque ; car il est fort agréable et fort utile à ceux qui étudient, d'avoir tous les livres nouveaux qui paraissent (2). »

Trois autres lettres suivirent se rapportant au même objet :

(1) Descamps, Vᵉ part., c. 8. — Sartolo, liv. II, c. 8.

(2) Arch. centr. S. J. *Castell. Epist. Gener.* 1630-1637. — Vitelleschi à Gaspar Suarez de Toledo à Salamanque, 24 février 1633.

l'une au provincial, pour lui rappeler « que le collège de Salamanque doit employer à l'achat de livres cent ducats, rente des deux mille laissés dans ce but par le Père Suarez, et que ces livres doivent être pour la bibliothèque ». Une autre au même destinataire explique les derniers mots de la précédente en ce sens que les livres ainsi achetés peuvent être appliqués, soit à la bibliothèque commune, soit aux bibliothèques particulières des professeurs, qu'il convient cependant d'en appliquer la majeure partie à la bibliothèque commune. Enfin, trois ans plus tard, une dernière lettre se plaint que la rente passe encore à d'autres usages, et, vu la négligence notoire du procureur, engage le provincial à faire tous les ans verser cet argent aux mains du recteur, qui réunira les professeurs pour arrêter avec eux la liste des livres à acheter. Cette fois, sans doute, la bibliothèque put enfin jouir de ses rentes et garnir ses rayons (1).

Quand Suarez prélevait sur les fruits de ses travaux ces libéralités en faveur du collège de Salamanque, déjà il ne lui appartenait plus. Mais venu dans cette ville avec l'espoir d'y passer le reste de sa vie, il ne fallut rien moins, pour qu'il la quittât après quatre ans à peine de séjour, que la haute intervention dont nous allons parler.

9. — Au moment où les *Disputationes Metaphysicæ* commençaient à s'imprimer, Suarez avait reçu communication d'une lettre de Philippe II qui le concernait ; elle était ainsi conçue :

« Au Père Garcia de Alarcon, visiteur des collèges de la Compagnie de Jésus : Le Roi, salut. — La chaire de Prime de la faculté de théologie est vacante à l'université de Coïmbre et on n'y trouve pas d'homme qui ait la science et les talents nécessaires pour ce poste. Or, je suis informé que, pour le bien remplir, rien ne manquerait à François Suarez, religieux de la Compagnie. Je vous donne donc commission expresse de lui ordonner d'aller enseigner dans cette chaire pendant quelques années. Il n'aura nulle autre obligation que de faire son cours et il ne recevra aucun salaire, vos Constitutions ne le permettant pas. Mais j'ordonnerai à l'université de lui donner, sur ses rentes, à titre d'aumône, tout ce dont il aura besoin. En faisant ce que je vous demande, vous me causerez un grand

(1) *Ibid.* — Vitelleschi à Franc. de Prado, provincial de Castille, 24 février 1633, — au même, 30 juin 1633, — à Miguel de Oreña, provincial de Castille, 24 mai 1636.

plaisir et vous m'aurez bien servi. — De la Acequa, 13 mai 1596 (1). »

D'après cette lettre et les autres que le roi écrivit encore pour le même objet, comme aussi d'après les pièces officielles qu'il adressa à l'université, il semblerait qu'il avait pris lui-même l'initiative de ce choix. D'un autre côté, on peut se demander si l'université ne voulut pas réclamer pour elle-même l'honneur de cette initiative, en protestant discrètement contre ce qui pouvait, dans les documents royaux, le lui faire refuser. En effet, au procès verbal du conseil universitaire où cette nomination fut notifiée, il est parlé de la faveur faite par le roi à l'université :

« En lui accordant, *comme elle l'avait demandé*, un homme et un maître d'un pareil mérite (2). »

Il est à remarquer toutefois que ces mots pourraient s'entendre de la demande indéterminée d'un homme éminent, aussi bien que de la demande nominale de Suarez en personne.

De cet appel même d'un théologien espagnol, les anciens biographes ne donnent pas d'autres explications que son mérite supérieur et la sage appréciation que surent en faire les docteurs de Coïmbre.

« Cette université, dit Descamps en son incorrigible style de panégyrique, était pleine de la renommée de Suarez, pleine de son nom, que ses premiers ouvrages avaient publié dans tout l'univers, par autant de bouches qu'ils comptaient de pages, par autant de voix qu'ils renfermaient de lettres (3). »

Il est sûr que Suarez était alors, en Espagne, et même déjà dans l'Église, un des théologiens les plus en vue. Il est sûr aussi qu'il était dans la tradition des grandes universités d'aller chercher au loin, même en pays étranger, les maîtres de grand renom. De plus, les relations faciles et fréquentes, qui existaient entre Coïmbre et Salamanque, avaient dû renseigner tout spécialement sur ce qu'était Suarez et sur la retraite qu'il avait prise, avant d'y être contraint par l'âge ou par la maladie.

Mais ces raisons, suffisantes en ce qui concerne Suarez, ne

(1) Le texte de cette lettre de Philippe II et de celles qui seront encore citées dans ce chapitre nous a été conservé par Descamps, IIe part. c. 11.

(2) Dr. Ant. Garcia Ribeiro de Vasconcellos, *Francisco Suarez*. Documentos, II.

(3) Descamps, IIe part. c. 11.

paraissent pas l'être du côté de Coïmbre. D'après les règlements et les usages, les chaires se donnaient au concours. Pourquoi, cette fois, voulut-on s'écarter de cette voie traditionnelle? N'aurait-on trouvé personne, comme le dit Philippe II, qui fût digne d'être élu ? Il est difficile de l'admettre. S'il faut en croire un auteur, mieux placé que personne pour éclairer cette période de notre histoire et auquel nous aurons désormais à nous référer très souvent, l'université aurait été amenée à s'adresser au roi par le désir d'écarter certaines candidatures qui lui déplaisaient (1).

L'avant-dernier titulaire de la chaire de Prime avait été Martin de Ledesma, dominicain. Quand il disparut, il fut remplacé par Antonio de Santo Domingo, lui aussi dominicain, qui enseigna de 1574 à 1596. Il se retira alors, avec les droits et les honneurs de jubilaire, et par là s'était produite cette vacance dont parlait Philippe II. Les dominicains montrèrent le désir et l'intention de faire, cette fois encore, attribuer la chaire à l'un de leurs religieux : il paraît même qu'ils voulaient tirer de leur possession de trente-cinq ans une sorte de droit acquis à leur ordre. Malgré les services peu communs qu'ils avaient rendus, ces prétentions déplurent à l'université et aux autres religieux : peut-être craignit-on pour Coïmbre ce qu'on voyait à Salamanque, où la chaire de Prime, depuis un siècle, restait au pouvoir d'une sorte de dynastie dominicaine, qui l'occupait d'ailleurs avec un grand éclat. Peut-être craignit-on simplement les rivalités ardentes qui allaient se produire, si un concours était ouvert, danger qu'il parut plus sage d'écarter, en invitant le roi à exercer, cette fois, son droit suprême de nomination, en faveur d'un homme contre lequel aucune objection sérieuse ne pouvait être soulevée. Le recteur de l'université, Antonio de Mendoça, aidé de son prédécesseur, Don Fernando Martinez de Mascarenhas, alors évêque des Algarves, négocia l'affaire auprès de Philippe II. Ce roi connaissait Suarez : il paraît même que plusieurs fois il l'avait consulté sur des affaires importantes (2). Aussi, accéda-t-il sans peine aux veux de l'université et prit-il à cœur d'en procurer la réalisation. De là sa première lettre, citée plus haut, au Père Garcia de Alarcon.

(1) Vasconcellos, *Francisco Suarez*. p. XXXIV.
(2) Descamps, IIe part. c. 11.

10. — Cette lettre contrista Suarez autant qu'elle le surprit. Il avait cru, en venant à Salamanque, entrer dans la dernière étape de sa vie. Pour lui, sa carrière de professeur était définitivement close ; tout ce qui lui restait de forces devait être employé à la composition des nombreux ouvrages qu'il se proposait de publier. Malgré sa modestie, il pouvait croire, et on lui avait assez dit, que son œuvre théologique servirait au progrès de la science catholique et à la défense de l'Église. Il la concevait et la voulait grande et complète. Pour la mener à bonne fin, quelque longue que dût être son existence, il importait dorénavant de n'en rien distraire.

Il pria donc le Père visiteur de faire agréer au roi ses excuses, mais en insistant sur une raison moins personnelle que celle-là et plus capable de convaincre un souverain, qui n'aimait pas les dissensions entre religieux. La paix et la charité régnaient en Portugal entre les Dominicains et les Jésuites. La Compagnie avait à cœur d'éviter tout ce qui pourrait troubler les bonnes relations. Il importait donc que nul jésuite ne prît un poste honorable, que les Dominicains occupaient depuis trop longtemps, et avec trop de distinction, pour que le désir de le conserver ne leur fût pas naturel. Le Père visiteur eut beau couvrir le refus de Suarez de ces très religieuses intentions, il ne réussit pas à le faire agréer. La lettre suivante le lui prouva :

« Au Père Garcia de Alarcon, visiteur des collèges de la Compagnie de Jésus : Le Roi, salut. — J'ai reçu la lettre par laquelle vous répondez à celle que je vous ai écrite au sujet de l'envoi de François Suarez, religieux de la Compagnie, à l'université de Coïmbre, pour y prendre possession de la chaire de Prime ; et je vous remercie de la bonne volonté que vous témoignez pour me servir en ce que j'ai demandé. Quant à l'objection que vous faites, au sujet des religieux de saint Dominique, nul inconvénient n'est à craindre de leur part, attendu qu'ils n'ont aucun droit à ladite chaire. L'usage est qu'elle soit attribuée ou par concours ou par mon choix ; et, dans le passé, elle a eu des titulaires qui n'appartenaient point à cet ordre. Et si jusqu'à présent, entre lui et la Compagnie, aucun conflit n'a surgi dans ce royaume, j'aurai soin que rien dans la suite ne puisse y donner lieu. Je vous charge donc d'ordonner audit Père François Suarez de partir bientôt pour Coïmbre. Vous me préviendrez de son départ, afin que je lui fasse envoyer les lettres et rescrits nécessaires. — Tolède, 27 mai 1596. »

Suarez partit de Salamanque; mais au lieu d'aller à Coïmbre, il se rendit à Tolède, auprès du roi, pour y plaider lui-même sa cause. Il la gagna. Le roi admit les raisons de santé qui furent opposées cette fois et, pour le moment, n'insista plus (1). Aquaviva avait désiré cette solution, comme Suarez lui-même. Au moment où celui-ci travaillait à l'obtenir, il lui avait écrit :

« Je partage bien largement les angoisses de V. R. en voyant ce qui la menace. Assurément, il me plairait que la volonté du roi fût accomplie et que l'université de Coïmbre obtînt ce qu'elle attend de nous. Mais je vois aussi combien sont fortes les raisons qu'oppose V. R. Elles montrent assez que, dans l'intérêt même de cette université, il ne convient nullement de lui envoyer un homme qui ne pourrait pas lui apporter le concours dont elle a besoin. J'écris un mot à ce sujet au P. visiteur, tout en me demandant si ma lettre n'arrivera pas lorsque déjà une décision aura été prise. Fasse Notre-Seigneur qu'elle soit la meilleure pour la gloire de Dieu et pour le bien de cette université ! »

Un mois après, informé du désistement de Philippe II, Aquaviva exprimait sa satisfaction au visiteur Alarcon :

« Il était juste, disait-il, d'agréer les excuses du Père Suarez, car, ainsi que je vous le disais dans ma dernière lettre, elles me paraissaient très fondées. Il ne serait pas mauvais que le Père Luis de Molina aille à Coïmbre à sa place (2). »

Par ces derniers mots le général donnait son approbation au désir qu'on avait conçu en Espagne de faire agréer Molina à la place de Suarez, ainsi qu'en témoigne ce passage d'une lettre de Mariana au P. Pablo Ferrer, alors à Lisbonne.

« L'affaire du P. Molina (celle de son livre *Concordia*, etc...) n'est pas terminée, et c'est pitié de voir comment le traitent ses adversaires. Je crois que vous allez l'avoir dans votre pays : le P. François Suarez a fait agréer

(1) Suarez écrivit deux Mémoires pour exposer les raisons qui l'empêchaient d'accepter la chaire de Coïmbre. Un savant bibliographe espagnol, le P. Uriarte, S. J., nous en a communiqué les titres, mais sans pouvoir, malheureusement, nous indiquer où se trouvent ces précieux documents.

« *Memorial presentado por el P. Suarez al Señor D. Cristobal de Mora, sobre las dificultades que tiene para admitir la catedra de Coimbra.* Julio de 1596. »

« *Raçones que presenta el P. Francisco Suarez para no admitir la catedra de teologia que se le propone en la universidad de Coimbra.* Diciembre de 1596. »

(2) Arch. centr. S. J. *Tolet. Epist. Gener.* 1588-1600. — Aquaviva à Suarez, à Madrid 29 juillet 1596, — à Garcia de Alarcon, 26 août 1596.

ses excuses pour ne pas prendre la chaire de Coïmbre et on s'occupe ici de la faire attribuer au P. Molina (1). »

Molina était alors retiré au collège de Cuenca, sa patrie, où il travaillait à la défense de son livre et à la composition de nouveaux ouvrages. Il n'eut pas à subir la royale faveur refusée par son confrère. Peut-être les violentes attaques dont parle Mariana effrayèrent-elles Philippe II. Le monarque ordonna au professeur jubilaire, Antonio de Santo Domingo, de reprendre son cours, mesure qui ne pouvait être et n'était que provisoire, si bien que des négociations se poursuivirent en vue du choix de quelque autre jésuite (2). Mais à peine le dominicain était-il remonté dans sa chaire, que la mort l'en fit redescendre, à la fin de cette année 1596.

L'université de Coïmbre s'empressa de renouveler sa première demande et la fit présenter au roi par un de ses docteurs, Rui Lopes da Veiga, qui se trouvait à la cour.

11. — Au retour de Tolède, Suarez, heureux comme un triomphateur, s'était renfermé dans sa vie de cellule et de travail, où il se croyait désormais bien à l'abri de tous les coups de vent qui auraient pu l'arracher de ce port. Mais bientôt y arriva une troisième lettre du roi qui détruisit ses espérances :

« Au Père Garcia de Alarcon, visiteur des collèges de la Compagnie de Jésus : Le Roi, salut. — J'ai fait parler ici au recteur de votre collège de la nécessité où se trouve l'université de Coïmbre de pourvoir à la chaire de Prime et de la satisfaction que j'éprouverais, si le Père François Suarez était chargé de cet enseignement, bien qu'il ait objecté son peu de santé et de forces la première fois que je vous ai écrit à ce sujet et que vous lui avez fait part de mes intentions. J'ai vu alors, ainsi que je l'attendais de vous et de votre ordre, que vous vous empresseriez d'accomplir tout ce que mon service demanderait. Il est vrai que ledit Père François Suarez

(1) Mariana à Paul Ferrer, Tolède, 24 juin 1596. — Cité par Georges Cirot, *Mariana historien* (Bordeaux, 1905), p. 434.

(2) Le P. Fr. de Gouvea, provincial de Portugal, écrivait à Aquaviva, de Coïmbre, le 17 novembre 1596 : « Aun esta universidad de Coimbra no esta proveyda de leyentes de theologia. Ablando al Rector della, le dixe quasi aliud agendo que si Su Magestad se quiziera servir de la España, el camino era embiar a V. P. le diese uno o dos leyentes, que se los daria acomodados y aun le quedara lugar para los rejectar si no quisiese los desi gnados por lo deseo que V. P. y todos teniamos de le dar gusto. Agradólo mucho esto y presto lo escribira á Madrid... » Arch. S. J. cod. *Lusitan. Epist.* 1593-1596.

objecte encore, avec beaucoup d'insistance, les infirmités qui ne lui permettent pas d'accepter cette chaire. Mais je vois aussi qu'il faut absolument pour Coïmbre un homme de grande vertu et de grande science, et je sais que tel est le Père Suarez. En conséquence, je vous mande de lui donner l'ordre formel d'aller prendre possession de cette chaire. Dites-lui que son cours ne se fera pas à l'heure de Prime, mais à toute autre qui lui sera plus favorable. Et si la santé vient à lui manquer, alors il pourra abandonner cette chaire. Faites ainsi, et je me tiendrai pour bien servi. — Madrid, le 10 février 1597. »

Toute résistance du visiteur au roi ou de Suarez au visiteur devenait impossible, à l'encontre d'une volonté si nettement exprimée et en même temps si condescendante. Car l'autorisation, donnée au professeur, de transférer sa leçon de la première heure à celle qui lui conviendrait le mieux, déplacement accepté par l'université, était un privilège sans exemple, contre lequel protestaient toutes les traditions, aussi bien que le nom même de la chaire de Prime. Nous ignorons d'ailleurs si dans la suite cette permission fut mise à profit; il semble plutôt qu'elle ne le fut pas.

Suarez se résigna et fit répondre au roi, par le Père visiteur, qu'il irait à Coïmbre ; que, cependant, il désirait différer un peu son départ, pour achever de surveiller l'impression d'un ouvrage important — il s'agissait de sa *Métaphysique*. Le roi, soit impatience de terminer cette affaire, soit crainte de nouvelles complications, refusa ce délai, mais en des termes qui, de sa part, honorent singulièrement le théologien.

« Père Garcia de Alarcon, disait Philippe II, j'ai reçu la lettre par laquelle vous répondiez à celle que je vous ai écrite, au sujet de l'envoi du Père Suarez à Coïmbre; et j'ai éprouvé une grande satisfaction de l'assurance, que vous me donnez, qu'il est disposé à s'y rendre et décidé à partir, en dépit de sa santé, dès que je lui en donnerai l'ordre. Je vous suis très reconnaissant de ce que vous avez fait: c'est bien ce que je devais attendre de vous et de la Compagnie en cette circonstance, comme en tout ce qui regarde mon service. Exprimez de ma part au Père Suarez les remerciements qu'il mérite et dites-lui de partir promptement pour Coïmbre, sans attendre que son ouvrage soit imprimé. Il se trouvera bien quelqu'un au collège de Salamanque pour continuer ce travail, sans que son absence y soit fâcheuse, tandis qu'elle pourrait l'être beaucoup à Coïmbre. J'espère donc que, se conformant à mes désirs pour le fond, il le

fera aussi pour ce détail. Et par là il me rendra tout particulièrement service. — Madrid, le 28 mars 1597. »

Le mois suivant, Suarez quitta Salamanque. Il avait épuisé, pour échapper aux ordres du souverain, tous les moyens dont il lui était permis d'user. Ses biographes attribuent principalement cette résistance à son humilité. C'était un grand honneur, en effet, que d'être choisi de préférence à tant d'autres, et choisi par le roi, pour la première chaire d'une des plus illustres universités du monde ; et Suarez était assez humble pour trouver dans l'éclat même de cette distinction un motif de la repousser. Il le fit entendre à un conseiller du roi, plus tard évêque, Don Georges de Atayde, qui le pressait d'accepter une faveur royale d'où rejaillirait tant d'honneur sur lui-même et sur la Compagnie.

« Cette Compagnie, répondit-il, fait profession, en vertu même d'un vœu solennel, de fuir les dignités et les honneurs. Ne soyez donc pas surpris si un de ses fils s'efforce d'écarter l'emploi que le roi daigne lui offrir, précisément parce qu'il est honorable. Quant à la Compagnie, son intérêt est d'avoir beaucoup de religieux assez savants pour mériter cette chaire, assez humbles pour la refuser (1). »

Suarez, en parlant et en agissant ainsi, allait au delà de ses obligations et de ses promesses. Il savait très bien, comme il l'enseignera plus tard, qu'une chaire de théologie, même de premier ordre, n'est pas une de ces prélatures et dignités que les profès s'engagent à repousser (2). Mais, de son vœu, il voulait observer l'esprit, et non pas seulement la lettre.

Il semble, toutefois, que ce sentiment d'humilité n'expliquerait qu'en partie les efforts que fit Suarez pour ne pas aller à Coïmbre. Après tout, quelque illustre que fût cette chaire, avec la réputation qu'il s'était déjà acquise, il l'honorait plus qu'il n'en était honoré. Il avait aussi cette sagesse surnaturelle qui fait accepter facilement, quand le service de Dieu le demande, les biens comme les maux de cette vie, à une âme habituée à les regarder d'assez haut pour n'y plus voir de différence. Nous croyons donc que Suarez regrettait surtout les loisirs qui lui permettaient de poursuivre et de hâter ses travaux théologiques, bien

(1) Descamps, Vᵉ part., c. 26.

(2) Suarez, *De Instituto Societatis Jesu*, l. VI, c. VII, n° 13.

plus utiles à ses yeux, et il avait raison, que l'enseignement le plus élevé. Il est certain aussi qu'à d'autres points de vue la nouvelle carrière, où il allait entrer, ne devait lui offrir que peu d'attrait. Il fallait échanger sa province religieuse pour une autre, où il n'avait eu jusqu'alors de relations avec personne. Il fallait quitter son pays, pour aller vivre dans un royaume, qui, violemment annexé à la monarchie de Philippe II, en dépit de sa glorieuse histoire nationale, devait avoir alors peu de sympathie pour tout ce qui était espagnol. Ces appréhensions étaient trop naturelles pour ne pas naître, en ce moment, dans le cœur du théologien ; mais elles ne devaient pas l'inquiéter longtemps. Il lui sera aisé de se faire du Portugal une seconde patrie, si bien qu'il paraîtra même la préférer à la première, lorsque, plus tard, délivré des obligations qui l'y avaient amené, il y prolongera son séjour sans paraître se soucier de revenir en Espagne.

12. — Sur cet appel de Suarez à Coïmbre, un point reste encore à éclaircir. Nous avons dit que Philippe II l'avait demandé sur le désir de l'université. Mais ce désir fut-il tout spontané ? Des écrivains ont dit que les Jésuites avaient agi pour amener ce choix, qui devait leur donner à Coïmbre la prééminence dans l'enseignement supérieur, comme déjà, par leur collège, ils l'avaient dans l'enseignement classique ; ils ont ajouté que par là ils cherchaient aussi le moyen de faire agréer par l'université des statuts nouveaux, qui alors s'élaboraient à Madrid (1).

Observons d'abord que ces statuts n'ont rien à voir ici. Résumé de tous ceux qui avaient précédé, ils n'innovaient rien pour le fond, et, pour les modifications secondaires qu'ils apportaient, ils n'offraient rien où l'on pût reconnaître la main de la Compagnie. Au contraire, ils furent attaqués par les Pères de Coïmbre, comme contraires à des privilèges accordés par les rois du Portugal.

Mais, pour tout autre motif, ou simplement par esprit de corps, la Compagnie n'aurait-elle pas elle-même provoqué le bon vouloir du recteur de l'université ou des amis qu'elle pouvait

(1) V. Vasconcellos, *Francisco Suarez*, p. XLI.

avoir autour de lui ? Si elle l'avait fait, en quoi aurait-on pu le lui reprocher ? Pourquoi ne lui aurait-il pas été permis de désirer, pour un de ses membres, ce que les autres ordres et le corps universitaire convoitaient pour les leurs ? Et puisque l'enseignement de la théologie était un des ministères que l'Église lui avait confiés, aurait-elle eu si grand tort de chercher les conditions les plus favorables pour l'exercer avec fruit ? Mais telle est sa destinée : elle est accusée d'ambition dès qu'elle réclame sa petite part de ce qu'on accorde libéralement à d'autres, accusée de tout envahir dès qu'elle paraît un instant là où les autres se font une demeure.

Sans nous arrêter à ces réflexions, répondons que la Compagnie elle-même ni ne provoqua, ni ne désira la nomination de Suarez. S'il en eût été autrement, comment expliquer le refus du théologien, persistant, réitéré et approuvé de ses supérieurs ? L'affaire conclue, Aquaviva écrivait encore :

« Je désirais que la chose ne se fît pas ; les raisons du Père Suarez me paraissaient très justes. Mais quand j'ai vu que le roi le voulait absolument et sans plus d'excuses, j'ai pensé qu'il fallait accepter, le Père Suarez ne pouvant en toute situation que faire beaucoup de bien par ses bons exemples comme par sa science, et ses talents devant être là-bas très utilement employés (1). »

Ainsi, les supérieurs de la Compagnie, comme Suarez lui-même, ne firent que subir à regret la volonté de Philippe II.

Mais, en dehors et au-dessous d'eux, quelque jésuite ne se mêla-t-il pas de l'affaire, soit en mettant en avant le nom de Suarez, soit, ce nom proposé par d'autres, en travaillant à le faire agréer ? C'est possible, et même un mot d'Aquaviva pourrait appuyer cette supposition. Dans la première réponse qu'il adressa à Suarez après son départ, il lui répétait qu'il aurait bien voulu lui épargner cette épreuve, mais qu'il avait fallu céder à la nécessité : puis il ajoutait :

« Je sais bien qu'avec l'humilité et l'esprit religieux que je vous connais, vous saurez accepter et souffrir tout ce que les circonstances amèneront. Je n'en serais pas moins vivement peiné, si, en tout cela, il y

(1) Arch. centr. S. J. *Castell. Epist. Gener.* 1588-1603 : Aquaviva à Jean Suarez, 2 sept. 1597.

avait eu ingérence et intrigues de quelqu'un des Nôtres. Je le suis plus encore des ennuis qui vous ont été causés là-bas à votre arrivée, alors que vous méritiez si bien de n'y trouver que des consolations. Pour ma part, de mon mieux, je m'efforcerai de vous en procurer, d'autant plus que, par votre lettre si pleine de modestie et de foi, j'ai compris que l'occasion ne vous a pas manqué de montrer la vertu que Dieu vous a donnée. Ne vous lassez pas de tout supporter avec courage. Ces misères passent, mais le fruit en reste (1). »

Il paraît donc probable que Suarez, arrivé à Coïmbre, y avait appris, ou du moins soupçonné, que certains de ses confrères n'étaient pas restés totalement étrangers à sa nomination, et qu'il s'en était plaint au général. S'il en fut réellement ainsi, quelque bienveillantes qu'aient été les intentions de ces intercesseurs, Suarez et ses supérieurs avaient le droit de leur en faire un reproche, eux, parce qu'on ne les avait pas consultés, lui, parce qu'on ne s'était pas informé de ses dispositions. Mais tous les autres, au dehors de l'ordre, quels qu'ils fussent, n'avaient tout au plus que le droit de regretter un succès qui avait pu contrarier leurs propres visées. Plusieurs, nous le verrons, ne se bornèrent pas à des regrets silencieux, et c'est à cela, sans doute, que fait allusion Aquaviva, quand il parle des ennuis que rencontra Suarez en arrivant à Coïmbre.

(1) *Ibid.* Aquaviva à Suarez, 1 juillet 1597.

LIVRE TROISIÈME

SUAREZ

ET LES CONTROVERSES *DE AUXILIIS*

(1581-1608)



CHAPITRE PREMIER

Les Controverses « de Auxiliis » en Espagne

(1581-1597)

---

1. Importance de ces controverses dans la vie de Suarez. — 2. Le problème de la grâce et de la liberté. — 3. Le molinisme antérieur à Molina. — 4. Le bannésianisme après Bañez. — 5. Premier choc à Salamanque en 1581. — 6. Efforts de Bañez pour empêcher la publication du *Concordia* de Molina. — 7. Pour le faire condamner. — 8. Luttes dans les tribunaux de l'inquisition et dans l'opinion. — 9. Le jésuite Padilla prend avec éclat la défense de Molina à Valladolid. — 10. Évocation de la cause à Rome et loi du silence (1594). — 11. Cette cause est celle de la grâce, non du *Concordia*. — 12. Suarez l'expose et la recommande au cardinal Tolet. — 13. Période d'accalmie relative. — 14. Les Dominicains demandent l'abrogation de la loi du silence pour eux seuls. — 15. Contre-mémoire de Bellarmin et mitigation de la loi pour tous. — 16. Projet irréalisé d'appeler Molina à Rome.

1. — Les grandes controverses sur l'efficacité de la grâce, *De Auxiliis divinæ gratiæ,* qui s'agitèrent à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, appartiennent, par leur nature même, à l'histoire d'un théologien qui les vit de trop près et qui jouissait déjà de trop d'autorité pour pouvoir y rester étranger. Il les avait vues surgir depuis quelques années en Espagne, quand il partit

(1) Sur les principales histoires de ces controverses (par Thomas de Lemos O. P. Liév. de Meyer S. J., Le Blanc-Serry O. P., Pierre Poussines S. J., Gab. de Henao S. J. Schneemann S. J.) et les sources de documents originaux, notamment sur les actes des Congrégations *de Auxiliis*, voir t. II. Appendices.

pour le Portugal, et, de ce pays voisin, quelque temps même de Rome, il allait en suivre pendant dix années encore les phases diverses jusqu'à leur dénouement. Se rapportant donc tout à la fois à la fin de la première période de sa vie et au commencement de la seconde, elles auront au dernier livre de ce volume leur place naturelle.

Le récit que nous allons en donner, quelque incomplet qu'il soit, paraîtra peut-être dépasser les limites de ce que demandait, ou même de ce que permettait l'objet de cet ouvrage. S'il nous faut une excuse, on la trouvera sans peine dans l'importance de ces faits pour l'époque et le pays dont nous nous occupons, dans le caractère du livre que nous écrivons, dans le très vif intérêt que nous avons pris à puiser aux sources originales, enfin et surtout dans le rôle spécial que joua Suarez dans ce drame théologique. Ce rôle ne saurait être apprécié à première vue. On ne voit, il est vrai, que par intervalles Suarez s'avancer en personne sur la scène, mais il ne s'en éloigne jamais et il inspire constamment ceux qui parlent et qui agissent. Aussi, acteur de second ordre seulement, si on en juge par les apparences, il l'est en réalité de premier ordre, si on tient compte de l'influence qu'il exerça par ses écrits et par ses conseils.

Bañez ne s'y trompa point. Dans son *Apologia Fratrum Prædicatorum*, réquisitoire contre la doctrine de la Compagnie, plaidoyer en faveur de la sienne, il se plaît à unir Suarez à Molina, pour les donner tous les deux comme les représentants du système qu'il attaque.

« De tous ceux qui adoptent et défendent les opinions de Molina, dit-il, le principal est François Suarez, qui a écrit même sur le libre arbitre un traité en langue vulgaire, dont le but est de défendre les doctrines de la Compagnie (1). »

(1) *Apologia Fratrum Prædicatorum*, etc. (Début). Au chap. XI, cet écrit de Suarez est encore mentionné en termes plus précis. « Liberum, inquit (Molina), arbitrium est quod, positis omnibus requisitis ad agendum, potest agere et non agere, aut unum ita agere ut contrarium etiam agere possit. Eamdem definitionem statuit Franciscus Suarez ejusdem Societatis in quodam manuscripto quod vulgari sermone Salmanticæ circumferebatur et Patribus Sancti Officii denunciatum et traditum est a quibusdam thomistis. Huic scripto titulus erat: *En defensa de la Compañia cerca del libre albedrio*. » — Plusieurs manuscrits de cette *Apologia* de Bañez se trouvent aux bibliothèques de Rome, par ex. Vatic. lat. 4674, — Angelica, fundo ant. : 878-881, — Vat. Fonds Barber. lat. 961.

Cette place d'honneur que Bañez donne à Suarez, ici et ailleurs, dans l'*Apologia*, il la lui donna aussi dans toute la suite de ces luttes doctrinales, s'attachant en toute occasion à l'attaquer, à le réfuter, à le faire condamner, comme l'adversaire qu'il importait le plus, avec Molina, de discréditer. Nous pourrons le constater plus d'une fois.

Étranges conflits que ceux dont nous avons à parler ! Guerre d'un autre âge, qui, toute d'idées et de systèmes d'écoles, agita cependant des royaumes, fit intervenir et lutter d'influence deux grands rois, tint en suspens l'attente du monde chrétien.

« Ces problèmes, dit un des nombreux mémoires adressés alors à Clément VIII, ces problèmes, auxquels les anciens théologiens touchaient à peine, sont par ceux d'aujourd'hui discutés avec une chaleur de champ de bataille. La lutte ne s'est pas renfermée dans les universités catholiques ; elle s'est étendue au monde presque entier, partageant les théologiens en factions rivales, allumant au sein des ordres religieux des passions, qui les font, au scandale des fidèles, se jeter tout ardents d'un côté ou de l'autre, remplissant les académies et les écoles de disputes et d'invectives, les églises et les chaires de reproches et d'accusations réciproques. Des catholiques se traitent mutuellement de pélagiens ou de calvinistes, ne se regardant pour ainsi dire plus comme de la même Église. Divisés sur les questions les plus graves, s'attaquant et se contredisant sur les vérités les plus essentielles de notre religion, révoquant tout en doute à force de subtiliser, ils ébranlent les fondements de notre foi et remplissent de tristesse l'âme des fidèles. Grande au contraire est la joie des hérétiques, dont les erreurs gagnent à ces luttes tout ce qu'y perd la vérité. Ils y voient l'autorité de l'Église affaiblie, la simplicité de la foi altérée ; ils vont répétant qu'on peut bien penser autrement que les catholiques, puisque les catholiques entre eux ne pensent pas de la même manière, justifiant ainsi par la divergence de nos opinions l'impiété des leurs... Et, dans cette lutte, de part et d'autre se trouvent également des hommes d'un esprit pénétrant, très versés dans les spéculations métaphysiques et dans tous les exercices scolastiques, professant le même attachement pour les auteurs catholiques, pour les saintes Écritures, pour les décrets des conciles et des papes, pour la doctrine des saints Pères, surtout de saint Augustin, et pour celle de saint Thomas, prétendant les uns et les autres ne vouloir que défendre la foi et la religion, et pourtant si opposés et si furieusement aux prises qu'ils vont jusqu'à s'accuser à l'envi d'erreur et d'hérésie. D'un côté, c'est le très ancien et très glorieux ordre de saint Dominique, que tant de grands hommes illustrèrent par leur sainteté et par leur science ; ou plutôt ce sont quelques religieux éminents de cet ordre, qui, par les leçons,

les disputes publiques, la prédication, les livres, ont fait adopter leur opinion à beaucoup d'autres, lesquels, dispersés à présent dans tous les pays chrétiens, s'efforcent à leur tour de lui gagner des adeptes. De l'autre côté, se trouvent tous les Jésuites, qui, répandus dans presque toutes les universités catholiques, ont si bien fait accepter leur opinion, que maintenant elle paraît être presque partout préférée. Les autres ordres religieux en général, Bénédictins, Augustins, Franciscains, Carmes, Minimes, Cisterciens, Théatins, Barnabites, avec leurs meilleurs théologiens, ainsi que beaucoup de séculiers, embrassent avec ardeur cette doctrine, parlent et écrivent pour la défendre (1). »

Telle fut la gravité de la controverse, tel l'état des partis.

2. — Mais quelle était donc la question qui avait pu à ce point passionner et diviser les esprits ? Elle touchait à tout ce qu'il y a de plus sublime en Dieu, de plus intime en l'homme, de plus mystérieux dans les rapports de la créature avec le Créateur. Il suffira, pour le montrer, d'un aperçu même très sommaire.

Le salut de l'homme est l'œuvre tout à la fois et de Dieu et de l'homme : *gratia Dei mecum*.

Cette œuvre comprend trois éléments, la grâce, l'acte vertueux, la gloire : la grâce de Dieu, qui amène l'acte vertueux de l'homme, lequel à son tour amène la gloire.

Au premier, l'homme ne concourt que par son indigence et son impuissance, néant sur lequel Dieu verse miséricordieusement sa grâce. Au second, l'homme concourt par le bon usage qu'aidé de cette grâce il fait librement de ses facultés. Au troisième, l'homme apporte le mérite de l'acte vertueux, que la justice divine couronne : *corona justitiæ*. Ainsi, Dieu commence sans l'homme l'œuvre de son salut, il la continue avec lui, il l'achève à cause de lui. Œuvre gratuite dans son ensemble, car rien ne se serait fait, si Dieu n'avait pas pris une initiative à laquelle rien ne l'obligeait ; œuvre de justice dans son terme, puisque la gloire est la récompense gagnée par la vertu.

Sur ces points fondamentaux tous les catholiques sont d'accord. C'est par là qu'ils se séparent et des pélagiens qui exaltent

(1) Extrait d'un mémoire présenté à Clément VIII, que donne Poussines dans son *Historia Controversiarum*, l. V, n° xx.

le libre arbitre aux dépens de la grâce et des luthériens qui exaltent la grâce aux dépens du libre arbitre. Mais ils commencent à se diviser, dès qu'ils veulent étudier de plus près le travail commun des deux agents et définir la part d'action de chacun d'eux. Comment la grâce divine influe-t-elle sur la volonté libre de l'homme ? Comment Dieu prévoit-il de toute éternité l'usage libre que l'homme fera de cette grâce ? Comment par elle Dieu peut-il amener infailliblement la liberté humaine, sans la violenter, à ses fins providentielles ?

Pour répondre à ces mystérieuses questions, Bañez adopta la théorie des *décrets divins prédéterminants*, décrets par lesquels Dieu, de toute éternité, détermine que tel homme, dans telle circonstance, agira de telle manière et que, dans ce but, il recevra, au moment voulu, la grâce « irrésistible » qui le déterminera à n'agir que de cette manière, et toutefois, ajoute-t-il, librement. Ces décrets fournissent une réponse facile aux questions posées. L'efficacité de la grâce sur la volonté lui vient de ce que sa vertu propre et intrinsèque est telle, qu'elle ne peut amener que l'effet voulu par Dieu, à l'exclusion de tout autre. Dieu prévoit ce que fera l'homme, parce que l'homme ne peut faire que ce que Dieu a prédéterminé. Dieu, par sa providence éclairée et souveraine, dirige à son gré toutes les créatures et chaque créature en tout, parce que nulle d'elles ne saurait accomplir le plus petit acte en dehors du plan que lui ont tracé, dans tous ses détails, les décrets prédéterminants portés à son sujet.

Ce système est-il celui de saint Thomas ? Est-il même celui des anciens thomistes ? Il semble que non. Quoi qu'il en soit, préoccupé trop exclusivement de sauvegarder les prérogatives de la cause première et de l'agent universel, ne fait-il pas la part de Dieu trop grande, et trop petite celle de l'homme ? Dieu tout seul détermine tout : mais alors, même le mal ! L'homme devient un instrument toujours mû par une impulsion irrésistible : mais alors, où est sa liberté ? Pourquoi reste-t-il encore responsable de l'acte causé par la grâce, puisqu'il n'a pas dépendu de lui d'avoir, ou de ne pas avoir cette grâce et que, cette grâce reçue, il ne dépend pas davantage de lui d'en empêcher l'effet ?

Aussi, d'autres théologiens et Molina à leur tête ont-ils cherché

la solution de ces problèmes de psychologie surnaturelle dans la notion de la liberté humaine et de la *science moyenne* de Dieu. La créature libre, même placée sous l'influence du concours divin ou de la grâce, doit conserver le pouvoir de se déterminer elle-même à cet acte ou à cet autre : sans ce libre choix, la liberté n'est qu'un mot. Il faut donc exclure tout secours de Dieu qui apporterait avec lui cette détermination de la volonté à tel acte, sans lui laisser le choix d'un autre. D'ailleurs, Dieu, au regard de qui rien n'échappe, pas plus le futur que le présent, pas plus le possible que le réel, pas plus le conditionnel que l'absolu, sait de toute éternité à quoi chaque homme se déterminerait dans chaque circonstance et avec chaque grâce possibles : c'est la *science moyenne* de Dieu. Les théologiens expliquent pourquoi elle est ainsi nommée.

De ces notions découle la solution des difficultés proposées. D'où vient à la grâce son efficacité ? De sa vertu intime sans doute, mais considérée comme unie au consentement que la volonté, aidée par elle sans être nécessitée, lui donne, alors qu'elle pourrait ne pas le lui donner. Comment Dieu sait-il si l'homme acquiescera à cette grâce ou lui résistera ? Parce que, de toute éternité, par sa science moyenne, il savait que cet homme, s'il se trouvait jamais placé dans ces conditions, agirait de telle manière. Comment Dieu conduit-il à ses fins la créature libre, sans la violenter ? Comment, par exemple, s'il voulait absolument le salut d'un homme, pourrait-il l'assurer sans léser la liberté ? En choisissant dans le trésor de ses grâces celles auxquelles il prévoit que, librement, cet homme consentira, choix qui amènera son salut, non pas nécessairement, non pas irrésistiblement, mais certainement, mais infailliblement.

Cette théorie est celle de la plupart des théologiens opposés au bannésianisme, notamment celle de tous les théologiens de la Compagnie de Jésus : ils s'accordent sur les deux points qui sont la substance même du molinisme, coexistence réelle de la grâce et de l'exercice de la liberté, science moyenne de Dieu. Mais, dès qu'ils veulent aller plus loin, ils rencontrent des questions, formidables en elles-mêmes, et, cependant, d'une importance théologique secondaire à côté des premières, sur lesquelles ils se partagent. De

même que la doctrine catholique approfondie a donné lieu au bannésianisme et au molinisme — nous aurions pu ajouter à l'augustinianisme — de même le molinisme approfondi donne lieu à diverses explications que nous devons rappeler d'un mot. C'est par là surtout que ces questions doctrinales toucheront à l'histoire de Suarez.

Dieu, voulant le salut de l'homme, veut les trois choses qui le préparent ou le constituent, la grâce, l'acte vertueux, la gloire. Mais dans quel ordre les veut-il ? Quel est, de ces éléments, celui sur lequel se porte tout d'abord, et d'une manière absolue, sa volonté ? De là les divergences.

D'après le *molinisme pur,* Dieu tout d'abord, en vue de sa gloire, a déterminé la distribution de toutes les grâces qu'il veut faire à tous les hommes et à chacun d'eux ; grâces inégales sans doute, mais suffisantes pour que chacun puisse se sauver. Par la science moyenne, il prévoit les actes bons ou mauvais que chaque homme fera en usant de ses grâces ou en leur résistant ; et, d'après cette prévision, il destine chaque homme à la gloire ou à la réprobation, que celui-ci a librement choisie. C'est le système de la prédestination et de la réprobation dépendantes de la prévision des mérites et des démérites : *post prævisa merita et demerita*. Ses plus illustres partisans, parmi les Jésuites, furent Tolet, Molina, Vasquez, Valencia, Petau, Lessius que saint François de Sales a hautement approuvé.

D'après le système qu'on a improprement appelé *congruisme pur,* Dieu de toute éternité a de lui-même choisi les élus qui doivent composer sa cour céleste et fixé le degré de gloire de chacun. Pour la leur faire mériter, il choisit pour chaque élu des grâces adaptées, *congrues*, à cette fin, c'est-à-dire celles auxquelles, par la science moyenne, il sait que l'élu acquiescera ; libre acquiescement par lequel il mérite ce que Dieu lui avait gratuitement destiné. Quant aux réprouvés, ils n'ont reçu que des grâces avec lesquelles ils auraient pu se sauver, avec lesquelles toutefois Dieu prévoyait qu'ils ne se sauveraient pas, des grâces suffisantes mais non efficaces. Il dépendait d'eux qu'elles le fussent et dès lors leur perte est leur œuvre. C'est le système de la prédestination et de la réprobation antérieures à la prévision des mérites

et des démérites : *ante prævisa merita*. Suarez, Bellarmin l'ont préféré, et leur autorité est sa meilleure défense, s'il peut être défendu.

Enfin, d'après le *congruisme mitigé*, Dieu détermine par quels actes vertueux de l'homme il veut être glorifié sur la terre. Cela fait, il lui choisit des grâces convenables, c'est-à-dire celles que, dans sa science moyenne, il prévoit devoir, par le libre acquiescement de l'homme, amener ces actes. A ces actes, dès lors prévus, il réserve pour récompense la gloire. C'est là en apparence un système de prédestination *post prævisa merita ;* en réalité, c'est plutôt le contraire. Il fut, à la suite des controverses *de Auxiliis,* imposé par Aquaviva à l'enseignement de la Compagnie. Mais cet ordre ne survécut pas longtemps, du moins dans sa rigueur première, à celui qui l'avait donné.

Au reste, à regarder de près ces systèmes, leur différence est moins grande qu'elle ne paraît tout d'abord. Dans les trois, tout élu est sauvé, parce qu'il a coopéré à une grâce à laquelle il pouvait ne pas coopérer : tout réprouvé est perdu, parce qu'il a résisté à une grâce à laquelle il pouvait ne pas résister. Dans les trois, pour tout élu, le premier choix de Dieu se porte, indépendamment de l'homme, ou sur le terme, la gloire, ou sur ce qu'il sait devoir infailliblement y conduire. Mais le molinisme pur sauvegarde mieux, pour nos regards humains, et même, semble-t-il, en réalité, l'universelle bonté de Dieu, son impartialité envers les réprouvés, son respect, s'il est permis de parler ainsi, de la liberté des élus.

On le voit, les questions les plus ardues et les plus délicates étaient soulevées dans ces controverses ; mais la première et la principale, qui amena toutes les autres et qui touchait de plus près au dogme catholique, était celle de la *grâce efficace* : de la grâce ayant une efficacité voulue et causée par Dieu, ou de la grâce n'ayant qu'une efficacité prévue et aidée de Dieu.

3. — C'est une erreur assez commune chez les historiens, et même chez les théologiens, que d'attribuer à Molina la doctrine soutenue par les Jésuites, et à son livre célèbre *Concordia liberi arbitrii cum gratiæ donis* l'origine première de ces luttes doctri-

nales. Erreur qui n'est pas sans portée. Dès lors, en effet, livre et doctrine devaient être tenus en défiance, comme tout ce qui est nouveau en théologie. La vérité est que la Compagnie ne suivit pas Molina, mais que Molina précisa et coordonna, en la développant, une théologie de la grâce, qui, pour la substance, était, dès l'origine, celle de l'ordre de saint Ignace. Ainsi, Bañez reconnaît dans son *Apologia* que nos doctrines sur la grâce furent émises par des Jésuites, en Espagne, notamment à Salamanque, plusieurs années avant que Molina eût commencé à écrire (1). En même temps, à Louvain, Tolet et Lessius les avaient opposées, avec une conviction et une tenacité victorieuses, aux erreurs de Baïus (1585-1588). Avant eux, Bellarmin, au début de sa carrière, les avait enseignées dans cette même université (1573) et, avant Bellarmin, Fonseca, en Portugal, y avait apporté de nouvelles clartés par sa théorie de la science moyenne, qu'il n'inventait pas, mais qu'il distinguait des autres sciences divines, en lui donnant sa définition et son nom propre (1565) (2).

Et ces grands théologiens ne rencontraient aucune opposition de la part de leurs confrères, leur doctrine étant de fait, et dès l'origine, celle de tous.

« Depuis le jour, dit un historien de ces controverses, où notre ordre fut fondé et approuvé, ou même simplement conçu et ébauché, toujours, parmi ceux de ses théologiens, qui, de vive voix ou par écrit, traitèrent la question des rapports de la liberté et de la grâce, quelque dispersés qu'ils fussent dans le monde entier, il y eut unanimité de doctrine. Leur commune pensée fut que le secours divin agit de telle sorte sur l'âme qu'il ne l'oblige point par lui-même à produire l'acte, qu'il n'apporte en elle aucune détermination physique et irrésistible. Ce fut là comme une tradition de famille. Partie de nos dix premiers Pères, notamment de Lainez, Salmeron, Lefèvre, Lejay, Bobadilla, qui, soit au concile de Trente, soit dans leurs polémiques contre les hérétiques, eurent plus souvent l'occasion d'aborder ce sujet, elle fut ensuite transmise dans toute son intégrité à

(1) « Il y a treize ans, disait Bañez, quelques professeurs de la Compagnie de Jésus, hommes d'une théologie trop inquiète, essayèrent, surtout à Salamanque, d'introduire dans les écoles un nouveau système sur l'accord de la liberté avec la divine providence, la grâce et la prédestination. » — *L'Apologia*, d'où ces lignes sont traduites au début, fut composée en 1595. Treize ans avant on était en 1582 ; or, le *Concordia* de Molina ne fut imprimé qu'en 1588.

(2) V. Schneemann : *Controversiarum de divinæ gratiæ... initia et progressus*, c. 7 et 8.

leurs successeurs. Ribadeneira, Canisius, Auger, tous ceux qui vécurent au temps et dans la familiarité de ces premiers fondateurs, adoptèrent sans hésiter leur sentiment ; et, dans la suite, en Italie, en Allemagne, en France, en Espagne, en Angleterre, appliqués soit à instruire les catholiques, soit à réfuter les hérétiques, dans leurs prédications, leurs leçons, leurs entretiens, ils ne cessèrent jamais de l'enseigner. C'est aussi de cette doctrine que s'inspirèrent à l'occasion leurs divers écrits (1). »

Au reste, en s'attachant à ces opinions, les premiers Jésuites eux-mêmes ne firent que suivre les avis de leur fondateur et que perpétuer les enseignements de leurs propres maîtres. Saint Ignace, dans ces *Exercices Spirituels* qui recrutèrent et formèrent ses compagnons, avait laissé, parmi les règles pratiques qu'il trace pour garder une pleine conformité de pensée avec l'Église, les recommandations suivantes:

« En parlant de la grâce, il faut se garder de ce venin d'hérésie, qui consiste à lui donner tant de place qu'il n'en reste plus pour la liberté. On peut donc insister sur la nécessité de la foi et de la grâce, avec le secours de Dieu, autant qu'il y aura profit pour sa gloire. Mais il ne faut le faire, surtout dans les circonstances périlleuses que nous traversons, ni exclusivement ni de telle manière que la valeur des œuvres et le rôle du libre arbitre soient amoindris ou comptés pour rien. »

Et ailleurs :

« Il faut ne parler que sobrement de la prédestination et éviter tout ce qui pourrait prêter à ce sophisme qu'on rencontre parfois : mon salut ou ma damnation est chose déterminée d'avance, et mes œuvres bonnes ou mauvaises n'y sauraient rien changer. »

En écrivant ces lignes, saint Ignace ne prétendait point énoncer une thèse ou formuler une théorie de la grâce ; mais il donnait à ses disciples une direction qui dut fortement les mettre en garde contre tous les systèmes trop peu favorables à la liberté (2).

(1) Poussines, *Historia controversiarum...*, l. III, c. 4.

(2) *Exerc. Spirit.*, *Reg. ad sentiendum cum Ecclesia.* R. 14, 15, 16, 17. Sur ce passage des *Exercices*, Suarez fait la remarque suivante : « On le voit, le zèle avec lequel notre ordre s'attache aujourd'hui à donner au problème de l'accord de la liberté et de la grâce une solution qui satisfasse et qui puisse servir à réfuter les hérétiques de ces derniers temps, ce zèle anima tout d'abord Ignace notre Père. De lui il a passé à ses fils, et l'Esprit de qui la Compagnie a reçu la mission de combattre les hérésies fut aussi le maître de qui elle reçut la doctrine qu'elle leur oppose. » *(De Instit. S. J.*, l. IX, c. v, n° 43.)

Qu'il ait été conduit à la leur donner par le désir de prémunir et d'armer ses enfants contre les erreurs nouvelles du protestantisme, nous ne saurions en douter. Toutefois, ses préférences doctrinales ne lui vinrent point de ce désir, mais de l'éducation théologique qu'il avait reçue, ainsi que ses premiers compagnons. L'université de Paris d'abord et bientôt celle de Salamanque furent les deux foyers principaux, d'où la Compagnie de Jésus reçut sa théologie. Or, l'opinion commune à cette époque, parmi les docteurs de Paris, était que la grâce, en agissant sur l'âme, lui laisse le pouvoir de suivre son impulsion ou de lui résister : opinion que, dès 1551, le dominicain Pierre Soto, confesseur de Charles-Quint, dans une lettre remarquable, déclarait être généralement admise dans l'Église. Son témoignage a trop de poids pour ne pas le citer. Écrivant en 1551 à Ruard Tapper, chancelier de l'université de Louvain, pour le consulter sur la question même que Molina devait donner pour titre à son ouvrage, *accord de la grâce et du libre arbitre,* Pierre Soto disait :

« Je suis frappé de voir la plupart des catholiques, notamment ceux qui se sont fait un nom en combattant les hérésies, affirmer qu'il n'est possible de sauvegarder à la fois, comme ils le veulent tous, le libre arbitre et la nécessité de la grâce, qu'à ces deux conditions : d'abord, que Dieu donne sa grâce, sans laquelle les cœurs ne sauraient se convertir, à tous les hommes et ne la refuse à personne ; ensuite, que, la grâce ainsi donnée, il reste au pouvoir de l'homme, en vertu même de l'activité naturelle de la volonté libre, de correspondre à cette grâce ou de lui résister. Ils sont d'avis qu'il faut admettre ces deux points pour pouvoir maintenir, autrement qu'en paroles, le libre arbitre dans la vérité de sa nature. J'ai su aussi par de nombreux témoignages qu'une grande partie des docteurs d'Italie sont très fermement attachés à cette doctrine. De plus, un docteur de Paris, qui peut inspirer pleine confiance, m'a affirmé que cette faculté même de théologie partage cette opinion et qu'elle condamne comme hérétiques luthériens ceux qui la rejettent. Il semble donc que toute l'Église déjà se soit jetée de ce côté. Il en est même qui, interprétant dans ce sens les paroles du concile de Trente, veulent y voir une définition (1). »

Soto ne parle pas de l'Espagne, peut-être parce que, dans ce

(1) Antoninus Reginaldus Ord. FF. Prædicatorum. *De mente concilii tridentini circa gratiam se ipsa efficacem.* Antverpiæ 1706. En appendice : *Epistola prima R. Patris Petri de Soto confessarii Caroli quinti Imperatoris ad D. Ruardum Tapperum, universitatis Lovaniensis cancellarium.* — Cette première lettre n'a pas de date, mais la seconde qui suit est ainsi datée : « Ex nostra Dilingensi schola, 26 Maii, an. 1551 ».

pays, moins préoccupé de lutter contre les hérésies nouvelles, la question n'avait pas encore autant attiré l'attention des théologiens. Mais on sait que les doctrines de l'université de Paris, aussi bien que ses méthodes, avaient été rapportées dans les écoles de la péninsule, notamment à Salamanque, où, par elles, François de Vitoria venait de donner un si puissant essor aux études. Or, à cette époque, où rien n'y faisait encore prévoir l'éclosion du néo-thomisme de Bañez, des Jésuites ou futurs Jésuites d'un rare talent se succédèrent autour des chaires de la grande université espagnole, d'où ils portaient ensuite de tous côtés, comme l'avaient fait leurs frères de Paris, la théologie qu'ils y avaient puisée, mais rajeunie et perfectionnée. Tels furent, entr'autres, Tolet, Ledesma, Maldonat, Valencia et Suarez.

En résumé, pour la substance même de la doctrine sur la grâce, la Compagnie de Jésus tout entière était moliniste, avant que Molina ne parût, et elle l'était, semble-t-il, avec l'ensemble des écoles catholiques (1).

4. — Le système de Bañez fut donc une innovation.

« Les Pères, disait Bellarmin, et les très nombreux auteurs scolastiques que j'ai lus — il en avait lu quatre cents — enseignent que la volonté de l'homme n'est point prédéterminée à ses actes ; et, pour dire toute la vérité, je n'ai trouvé l'opinion contraire que chez les hérétiques (2). »

Bañez prétendit bien attaquer le livre de Molina au nom des Dominicains de la province d'Espagne ; mais voici comment lui répondait le jésuite Arrubal :

« Quelle est donc cette province d'Espagne ? Les Frères Prêcheurs ont en Espagne quatre provinces de leur ordre, celles de Portugal, de Castille, d'Andalousie et d'Aragon. A la ligue formée contre Molina, nul dominicain n'a pris part des trois provinces de Portugal, d'Andalousie et d'Aragon, et, de celle de Castille, un petit nombre seulement. Et ils se donnent pour la province entière d'Espagne ! On sait pourtant que, de la province de Castille même, ce n'est qu'en deux villes assez voisines l'une de l'autre, Valladolid et Salamanque, où les Dominicains enseignent la théo-

(1) Pour la preuve historique de cette assertion, V. Schneemann, *op. cit.*, surtout chap. 4, 5, 6, 7.

(2) V. Schneemann, *op. cit.*, c. 6, p. 138.

logie, qu'ont surgi des adversaires de Molina. On sait encore que, presque tous disciples de Bañez, ils ont reçu de lui leur aversion pour la doctrine qu'il attaque. Conscients de leur petit nombre et de leur faiblesse, ils s'efforcent, en parlant ainsi au nom de tous, de gagner, ou de faire croire qu'ils ont gagné, dans leur ordre illustre, de très nombreux adeptes (1). »

Il est incontestable, cependant, que, dans la suite, ils les gagnèrent, puisque la prédétermination physique de Bañez devint, après les controverses *de Auxiliis*, la doctrine des Dominicains, à de rares exceptions près. Faut-il voir dans ce rapide succès du dedans un argument en faveur de la vérité du système ? Nous ne le pensons pas. Diverses causes l'expliquent assez : d'abord, l'influence personnelle de Bañez, le talent et l'activité des disciples qu'il employa, en Espagne et à Rome, à soutenir et à propager sa doctrine ; ensuite la tactique habile dont ils ne cessèrent d'user, se donnant toujours pour les représentants autorisés de tout l'ordre de saint Dominique et de la véritable école de saint Thomas. Leurs frères s'abstinrent, en général, d'opposer à cette prétention un démenti qui aurait atteint surtout l'illustre maître de Salamanque, et, dès lors, seule entendue, la voix des bannésiens put accréditer, au sein de la famille religieuse, le rôle qu'ils s'attribuaient et, avec lui, la doctrine qu'ils soutenaient. En même temps, elle mettait en défiance contre celle de Molina et de la Compagnie : effet facile à obtenir dans ces matières obscures par elles-mêmes, moins approfondies jusqu'alors qu'elles ne l'ont été depuis, et d'où il était aisé, avec un peu d'artifice, de faire sortir le spectre alarmant d'un nouveau pélagianisme. Les controverses une fois engagées, l'esprit de corps dut très légitimement porter les Dominicains à désirer la victoire des leurs, et ce désir les incliner tout naturellement à regarder comme juste la cause qu'ils défendaient. Sur ces problèmes, d'ailleurs, l'esprit peut aisément aller de bonne foi d'un côté ou de l'autre. En fait, lorsque Paul V mit enfin la discussion sur le système même de Bañez, ce système fut défendu par les Dominicains comme doctrine de l'ordre.

Il y eut, cependant, des résistances. Ainsi, le dominicain François de Arauxo, plus tard évêque de Ségovie, écrivait, quelques années après la mort de Bañez, ces lignes d'autant plus

(1) Poussines, *op. cit.*, l. IV, c. 3.

remarquables, que, défenseur d'une efficacité intrinsèque de la grâce, il ne put obéir, en parlant ainsi, à aucune sympathie pour Molina et pour son parti :

« Voici qui est étrange ! De jeunes théologiens, s'attachant, la plupart sans examen, aux inventions doctrinales de leurs maîtres, prétendent qu'on s'en rapporte à leur sagesse et que désormais tout théologien ait à croire hardiment à ce concours prédéterminant de Dieu, dont on ne trouva jamais trace ni dans les conciles ni dans les écrits des Pères, pure invention d'esprits trompés par leurs propres raisonnements (1). »

Ne doit-on pas voir dans ces paroles une manifeste allusion à ce prosélytisme domestique dont nous venons de parler (2) ?

Au reste, il n'était pas nécessaire d'être devenu bannésien pour se déclarer adversaire de Molina. Il suffisait de mal connaître sa doctrine, plus encore de la croire fausse ou dangereuse, et surtout de la soupçonner d'hérésie : or, tout cela était possible, facile même, alors que le livre était peu répandu, que beaucoup sans doute le jugeaient par ouï-dire, que sa vaste et profonde synthèse n'avait pas encore été éclaircie et précisée comme elle le fut dans la suite, qu'on le voyait attaqué par de savants théologiens et qu'on le savait déféré au jugement de l'inquisition. Aussi y a-t-il lieu, sauf réserves pour certains procédés dont on usa en vue d'amener sa condamnation, de faire très large, chez ceux qui s'y employèrent, la part de l'ignorance et de la bonne foi. Un incident curieux des

(1) Franciscus Aravius O. P., *Comment. in 1am 2ae*, t. II, q. 3. art. 5, n° 41. — François Arauxo, espagnol, dominicain, puis évêque de Ségovie, 1580-1664.

(2) Plus remarquable encore que celle d'Arauxo aurait été la profession de foi anti-bannésienne que des récits attribuent au général des Dominicains Thomas Turco. En 1647, à Valence, durant un chapitre général de son ordre, présidant un acte solennel de théologie où un jeune dominicain français soutenait la prédétermination physique, il aurait combattu ce système et aurait ensuite ajouté : « Je l'avoue, il est suivi par bon nombre de thomistes, mais ils se trompent, et si vous réussissez à me prouver qu'il peut s'autoriser de saint Thomas, je vous promets le titre de maître en théologie. » (Arch. de Loyola, codex : *Miscellanea theologica.*) — De nos jours, un savant professeur dominicain, le R. P. Papagni, a publié un opuscule (*La mente di S. Tommaso intorno alla mozione divina nelle creature*), où il établit que la théorie de la prédétermination physique est intrinsèquement fausse, qu'elle est en opposition avec la pensée de saint Thomas, « que tout ce qu'on répond pour se tirer d'affaire se ramène à des paroles dépourvues de sens ou à des incohérences et à des contradictions. » — Des auteurs dominicains, notamment Serry, l. v. sect. 3, et Quétif, ont cherché à infirmer ces témoignages anti-bannésiens d'Araujo et de Turco. Le jésuite Gabriel de Henao en a défendu l'authenticité dans ses deux ouvrages : *Scientia media theologice defensata*, sect 176 et 177. — *Scientia media historice propugnata*, eventilatio VIII. — Voir aussi dans Meyer, l. 2, c. 22, d'autres témoignages de dominicains anti-bannésiens.

grandes discussions de Rome peut être allégué en faveur de cette sincérité et de cette insuffisance d'information. Dans la quatrième conférence des deux généraux, en présence du cardinal Madruccio (16 mai 1599), les dominicains apportèrent trois propositions qui exprimaient, chacune d'une manière de plus en plus complète, le dogme catholique sur la grâce ; et, persuadés qu'ils allaient mettre les défenseurs de Molina dans un grand embarras ou même les prendre en faute, ils les invitèrent à dire s'ils admettaient ces formules. La première fut admise par les jésuites aussitôt qu'énoncée, non sans quelque surprise chez leurs adversaires : la seconde, admise de la même manière, à leur surprise plus grande encore : la troisième, admise également, à la stupéfaction des dominicains qui se regardaient avec étonnement. Et ils ajoutèrent qu'ils n'avaient pas cru, lorsqu'ils avaient engagé ces luttes, que cette doctrine fût intégralement reçue de ceux qu'ils attaquaient. Seulement, l'entente, faite un instant sur le dogme pur, se rompit vite sur les théories apportées des deux côtés pour en donner une explication rationnelle (1).

Mais abordons les faits qui mirent aux prises les deux partis.

5. — Dominique Bañez, ancien élève de Melchior Cano auquel il ressembla à bien des égards, avait acquis, en 1581, la chaire de Prime à la faculté de théologie de Salamanque (2). Dans ses leçons et dans ses écrits il émettait sur la grâce, le concours divin, le mérite, des opinions qui lui étaient personnelles (3). Or, en ce

(1) Poussines, *op. cit.*, l. IV, n° XXI.

(2) Dominique Bañez, né, croit-on, à Mondragon, le 28 février 1528, étudia trois ans la philosophie à Salamanque, entra chez les Dominicains, enseigna, après ses études, la philosophie et la théologie à Salamanque, Avila, Alcala, Valladolid, Salamanque de nouveau, où il acquit la chaire de Prime, vacante par la mort de son confrère Barthélemy de Medina. « Le caractère de Bañez, dit un savant érudit de nos jours, ressemble beaucoup à celui de Cano. Il forme au contraire avec l'humeur paisible et mesurée de son prédécesseur immédiat un contraste frappant. Bañez supportait difficilement la contradiction, on s'en aperçut non seulement dans sa lutte violente et injuste contre Molina, mais aussi dans ses disputes avec ses propres frères en religion. Chez lui, comme chez Cano, était resté, à coté de saintes habitudes, un peu de cette fière nature espagnole, qui, dans ces querelles d'école, se montrait d'autant plus aisément que Bañez semblait faire siens les intérêts de Dieu, de l'Église et de saint Thomas. » P. Ehrle S. J., *Der Katholik*, avril 1885.

(3) Un écrit du jésuite Michel Marcos, longtemps professeur à Salamanque en même temps que Bañez, lui attribue treize erreurs, ou, comme il les appelle, treize paradoxes

temps où la théologie passionnait les esprits, où les dictées des professeurs de renom passaient vite de mains en mains, de collège à collège, d'université à université, où l'émulation des maîtres et la crainte des hérésies portaient à soumettre à une sévère critique tout ce qui touchait à la foi, la moindre apparence d'innovation doctrinale devait attirer vite l'attention et bientôt provoquer la discussion, l'examen, les jugements ecclésiastiques. L'autorité de Bañez ne pouvait pas soustraire sa doctrine à cette commune destinée. Les Jésuites en enseignaient une toute contraire.Molina en Portugal, Marcos à Salamanque, Suarez dans ses diverses chaires. Ainsi, par le fait même, ils étaient déjà les adversaires de Bañez. Mais, de plus, sa doctrine leur parut, en ce qui touche au libre arbitre, si peu redoutable aux hérétiques protestants, qu'ils se firent un devoir de la réfuter et de la combattre. Les actes publics étaient alors le moyen classique et partout en usage pour discuter la valeur d'une théorie. En 1581, à Salamanque, Miguel Marcos présida un de ces actes où il fit attaquer par son élève Prudence de Montemayor la prédétermination physique et défendre la science moyenne. A la suite de cet acte, Bañez résuma la doctrine qui y avait été soutenue, telle du moins qu'il l'entendait, en treize propositions qu'il déféra à l'inquisition. Elles ne furent pas condamnées, mais défense fut faite par le conseil de l'inquisition de les enseigner jusqu'à plus mûr examen. Au reste, elles ne reproduisaient pas fidèlement celles de Montemayor.

théologiques, qui seraient le résumé de ce qu'il enseignait dans sa *Cathedra de Prima*. Par exemple : Dieu n'accorde pas aux justes, dans le ciel, toute la gloire essentielle qu'ils ont méritée en justice (de condigno), mais beaucoup moins. — La volonté n'a pas la faculté de se déterminer elle-même à un acte ou de choisir entre deux alternatives, car la condition de toute cause seconde est de ne point agir sans avoir été d'abord efficacement prédéterminée par la cause première. — Dieu prémeut et prédétermine efficacement et irrésistiblement la volonte humaine à tout acte, même intrinsèquement mauvais, du moins à l'entité même de cet acte : en sorte que tous les péchés, du moins les actes matériels des péchés, ont été de toute éternité décidés par Dieu avant toute prévision de libres déterminations de l'homme. — Dans le sacrement de l'Eucharistie l'existence du pain et du vin reste après la consécration, numériquement la même qu'avant. Proposition qui, soutenue publiquement à Salamanque, y provoqua une telle opposition que Bañez, dans ses ouvrages, se contenta de la donner comme probable. (Voir Poussines, l. II, n° XXII). — Ne serait-ce pas à cause de cette dernière proposition de Bañez que les rédacteurs du *Ratio Studiorum* de 1586 auraient mis, parmi les propositions qu'on devrait enseigner, celle-ci : « Post transsubstantiationem substantia panis secundum nullum sui gradum, ne entis vel existentiæ quidem, remanet. »

Les années suivantes furent marquées par cette recrudescence d'attaques diverses contre la Compagnie dont il a été question dans un chapitre précédent, par les procès et les condamnations qui en furent la suite, par des interventions du Saint-Siège qui confirmait et consolidait encore l'institut de saint Ignace. Que Bañez ait pris une part active à cette campagne, comme certains indices porteraient à le croire, ou qu'il n'en ait été que le spectateur, toujours est-il que la vue et le bruit de ces conflits n'étaient guère propres à lui inspirer des pensées de paix.

6. — Les choses en étaient là, lorsqu'il apprit qu'en Portugal le jésuite Luis de Molina composait un ouvrage sur l'accord du libre arbitre et de la grâce (1). L'empêcher de paraître serait à la fois prévenir des coups portés sans doute à sa propre doctrine et en porter à celle des Jésuites, que l'avortement de l'œuvre rendrait suspecte. Le Portugal était alors gouverné par le cardinal archiduc Albert d'Autriche, qui réunissait en ses mains toute l'autorité politique et religieuse, notamment celle de grand inquisiteur. Il avait pour confesseur le dominicain Cuevas. Bañez mande à Cuevas de prévenir le cardinal que Molina se prépare à publier un écrit dangereux et de l'engager à refuser l'autorisation, ou à ne l'accorder qu'après examen de l'université de Salamanque. Étrangers tous les deux à l'intrigue, ils firent ce qui leur était demandé, l'un la commission, l'autre la promesse.

Or, avant ces démarches, l'ouvrage de Molina, terminé plus tòt

(1) Luis de Molina naquit à Cuenca en 1536, étudia à Alcala, y entra dans la Compagnie en 1554, se rendit de là, à pied et en mendiant, à Lisbonne pour y faire son noviciat, étudia la philosophie à Coïmbre, et l'y enseigna quatre ans avant d'être prêtre, étudia la théologie à Évora et à Coïmbre et, destiné aussitôt à l'enseigner, soutint les épreuves du doctorat, « le grade, dit son biographe, devant lui tenir lieu des cheveux blancs que demandent les hautes chaires des sciences sacrées. » Demandé par l'infant D. Enrique pour l'université d'Évora qu'il fondait, il y enseigna pendant vingt ans la théologie entière et fut ensuite uniquement appliqué à la composition de ses ouvrages. Il déclare lui-même (*Concordia,* édit. d'Anvers. Préface) que s'il choisit d'abord la question de la grâce et de la liberté, ce fut pour que son premier livre servît à combattre et à réfuter les nouvelles hérésies. « Homme, dit son biographe, de petite taille, de chétive apparence, de vètements très pauvres, mais auteur bien différent de ces copieurs de cahiers, qui vendent sous leur nom le travail des autres, ne tissant, lui, sa toile que de son fil, sachant trouver une issue aux difficultés les plus serrées, et un chemin là où personne n'avait encore passé. » (Andrade, *Varones Ilustres*. Luis de Molina). — Les détails qui sont ici donnés sur cette première campagne faite contre son livre sont pris en grande partie dans Poussines, l. II, n° XXVI.

que Bañez ne l'avait prévu, avait été revisé par quatre théologiens de son ordre, approuvé par son provincial, Jean Correa, et soumis, selon les lois du pays, au conseil de l'inquisition pour obtenir l'*imprimatur*. Le conseil en avait confié l'examen à son réviseur et censeur général, le dominicain Barthélemy Ferreira, digne par sa science et sa sagesse de remplir ces délicates fonctions. Il est assez piquant de constater que le premier dominicain qui vit cet ouvrage et qui eut à l'apprécier, avant que les passions se fussent éveillées à son sujet, donna d'avance dans son rapport un éclatant démenti à tous les jugements que ses confrères de Castille allaient bientôt proférer contre l'œuvre et contre l'auteur.

« *Auteur très versé dans la connaissance des saintes Écritures, disait-il, et d'une âme toute religieuse, naguère premier professeur de théologie à l'université d'Évora et interprète de la doctrine de saint Thomas, qui, dans ces questions pleines de difficultés, n'a rien écrit qui soit en désaccord avec la doctrine catholique. Bien plus, les passages des conciles où on pourrait, à première vue, voir des ombres et des écueils, il les éclaircit et les explique en y répandant, avec une science remarquable, la lumière d'un grand nombre de textes de l'ancien et du nouveau Testament. J'estime donc que ces écrits sont très dignes d'être imprimés pour l'utilité commune de l'Église universelle* (1). »

Sur ce jugement favorable de son réviseur, le conseil de l'inquisition, à la date du 29 juin 1588, donna l'*imprimatur*, et le manuscrit fut remis aux typographes.

Cependant, le cardinal, suivant l'avis parti de Bañez et transmis par Cuevas, fit dire au censeur général Ferreira de ne pas approuver certain livre de Molina, qui ne tarderait pas à lui être donné pour l'examiner. Ferreira ne put que répondre que l'ouvrage avait déjà été autorisé et qu'on venait d'en achever l'impression. D'après la loi du Portugal, un ouvrage, même imprimé avec autorisation, avait besoin d'une nouvelle permission pour être mis en vente. Le cardinal déclara qu'il se réservait de la donner. Réponse lui fut faite encore que déjà, elle aussi, elle était accordée. Bien plus, Molina, qui ignorait tout, se présentait bientôt au cardinal et lui offrait courtoisement son livre, en lui disant qu'avant de le laisser aller aux mains du public, il avait voulu

(1) *Approbation*, en tête de la première édition.

remettre aux siennes le premier exemplaire. Le cardinal, surpris, accepta cependant et remercia en termes aimables ; mais il ajouta que, pour la vente, il fallait attendre un nouvel avis, parce qu'il voulait encore faire examiner l'ouvrage. Très étonné, Molina fit observer que déjà toutes les formalités légales avaient été remplies, que le livre, envoyé aux conseils royaux de Castille et d'Aragon, allait être autorisé dans ces royaumes. Le cardinal tint bon, et, Molina parti, il se hâta d'envoyer en secret le volume à Bañez, pour le faire examiner, comme il l'avait promis, par les docteurs de Salamanque.

Molina reçut bientôt les approbations des conseils royaux de Castille et d'Aragon. Ces pièces en mains, il revint plaider auprès du cardinal la cause de son livre, lui donnant d'ailleurs l'assurance, que, par respect pour son autorité et en dépit de ces permissions, l'ouvrage ne serait pas répandu à l'étranger avant de pouvoir l'être en Portugal. Partagé entre le désir de tenir son imprudente promesse et sa bienveillance pour Molina et pour son ordre, le cardinal se contenta de répondre avec quelque embarras qu'une décision serait bientôt donnée.

Molina attendait donc cette décision, lorsqu'il vint à savoir que son livre avait été expédié à Bañez pour subir une nouvelle révision, qu'on y avait trouvé des propositions semblables à certaines autres qui, déférées par ce même Bañez quelque temps auparavant, avaient été réservées par l'inquisition pour un plus mûr examen et qu'on voulait attendre le résultat de cet examen pour statuer sur le livre lui-même. Il dit, à ce sujet, dans un mémoire qu'il adressa alors au cardinal :

« J'ai vu le rapport remis à Votre Altesse au sujet de mon livre et je remercie Dieu, qu'en des matières si difficiles et après trois mois d'étude, on n'ait trouvé à lui opposer ni un texte des Écritures, des Pères, des conciles, ni un dogme de notre foi ; qu'on n'ait pu en qualifier aucune assertion d'erronée, de malsonnante, de dangereuse : qu'on ait dû se borner à objecter que ma doctrine, en quelques points, s'accorde avec certaines propositions dont le conseil de l'inquisition de Castille a été saisi et que, sans les condamner ni les censurer, il a défendu d'enseigner jusqu'à nouvel examen. »

Molina montrait ensuite combien il était peu équitable, peu digne du Portugal, que l'autorisation de ses tribunaux fût tenue

en échec par l'intervention intéressée d'un étranger (1). Cédant bientôt à ces réclamations et à l'avis de dominicains portugais, aussi bien qu'à sa propre inclination, le cardinal ouvrit enfin au *Concordia liberi arbitrii cum gratiæ donis* les portes de la prison préventive où il était retenu depuis de longs mois. D'après Poussines, c'est au commencement de juillet 1589 que finit cette première phase de la guerre déclarée à ce livre avant même qu'il ne vît le jour (2). Le même écrivain observe que ce fut le premier ouvrage de théologie scolastique publié par un jésuite. Il était digne de ce rang par son importance et par sa destinée. Le premier livre de saint Ignace, les *Exercices spirituels*, avait donné à l'ascétisme de la Compagnie son caractère distinctif : le *Concordia* devait, lui aussi, déterminer ou du moins manifester ce que seraient les doctrines du nouvel ordre. L'opposition qui lui avait été faite fut à son avantage. Bientôt connue, elle lui avait créé par avance une sorte de célébrité. Aussi, se répandit-il vite en Espagne, où sa diffusion ne put qu'apporter un nouvel aliment aux discussions sur la grâce.

Il semble que Bañez ait voulu prendre une revanche. Quelques mois après, 13 décembre 1589, à Salamanque, il fit soutenir des thèses où il était dit que la profession et les vœux solennels seuls peuvent conférer la qualité et les droits de religieux. C'était porter un coup droit à l'institut de la Compagnie, dont beaucoup de membres ne sont admis, soit pour un temps, soit même pour toute la vie, qu'à des vœux simples. C'était aussi donner un démenti public à la récente bulle *Ascendente Domino* (1584) par laquelle Grégoire XIII, en confirmant ce point des constitutions

(1) *Opusculum Patris Ludovici Molinæ præsentatum Inquisitori generali Lusitaniæ (Archiduci Austriæ Alberto) in defensionem suæ* CONCORDIÆ *sc. ne impediretur ejus publicatio.* — Rome. Bibl. Vict. Emm. MSS. Gesuitici 678-2807.

(2) Il parut avec ce titre : « *Concordia liberi arbitrii cum gratiæ donis, divina præscientia, providentia, prædestinatione et reprobatione ad nonnullos primæ partis D. Thomæ articulos.* — Doctore Ludovico Molina primario quondam in Eborensi Academia Theologiæ Professore e Societate Jesu autore. Olyssipone apud Antonium Riberium typographum regium MDLXXXVIII. (Format petit in 4° de 512 pages). Dédicace au Cardinal Prince Albert d'Autriche, du style adulatoire de cette littérature et de cette époque. — Au début du livre, Molina déclare « qu'il se propose de suivre saint Thomas comme le prince et le soleil de la théologie. » — En 1595, l'auteur fit imprimer à Anvers une seconde édition, où, sans rien retrancher de la première, il ajoute souvent l'explication ou la défense de ce qu'on avait attaqué. (Voir Meyer, l. II. c. v et vi).

de saint Ignace, avait déclaré que les vœux simples suffisent pour constituer le vrai religieux. Dès que les Jésuites eurent connaissance de l'acte qui se préparait, ils crurent qu'il était de leur devoir d'en informer le nonce, Annibal de Grassis. Mais il n'y avait plus que cinq jours : or, pour arriver de Salamanque à Madrid, il en fallait au moins trois, autant pour revenir, et, de plus, des pluies torrentielles semblaient rendre ce voyage impossible. Cependant, un courrier fut expédié avec ordre de reparaître, coûte que coûte, au moment voulu ; des relais de montures lui furent préparés sur la route pour le retour. Il revint, en effet, dans la nuit, quelques heures avant l'acte théologique. L'assemblée se réunit et déjà on commençait la discussion, lorsque le notaire ecclésiastique entra et donna lecture d'une lettre du nonce défendant de soutenir les propositions portées au programme, parce qu'elles étaient contraires aux Constitutions apostoliques ; puis il se fit donner acte par des témoins de cette notification. Bañez déclara qu'il n'avait voulu s'en prendre à personne, mais seulement affirmer ce qu'il croyait être la doctrine de saint Thomas, qu'il priait le nonce de s'informer auprès des universités si, en effet, elle n'était pas du grand docteur, que, du reste, il obéissait à la défense, et l'assemblée fut congédiée (1).

7. — Un pareil incident ne devait pas le réconcilier avec le *Concordia*, que, d'ailleurs, il n'avait pas perdu de vue. N'ayant pu l'empêcher de naître, il travaillait à l'empêcher de vivre. Déjà il l'avait déféré aux inquisiteurs de Castille, puis au nonce du Saint-Siège. Mais, après les jugements favorables déjà rendus en Portugal et en Espagne, cette voie ne pouvait être que longue et incertaine. Il en prit une autre, détournée, qui faillit le conduire au but. Molina lui-même va nous la faire connaître, dans une lettre qu'il écrivit à Aquaviva (2) :

« Voici ce qui m'a amené deux fois à Madrid et m'a fait composer les quatre écrits que j'ai présentés au conseil de l'inquisition et dont j'ai

(1) Ribadeneira, *Glorias y triunfos de la Compañia de Jesus en sus persecuciones*. — Persecucion de Fray Diego Peredo (inédit). — Poussines, *op. cit.*, l. II. n° xv.

(2) Arch. centr. S. J., *Hispan. Epist. ann.* 1594, fol. 250. — Lettre de Luis de Molina à Aquaviva. Cuenca, 17 déc. 1594. Autographe.

envoyé une copie à Votre Paternité. Les bannésiens, par eux-mêmes ou par des personnes à leur dévotion, et même avec l'aide de quelqu'un ou de quelques-uns des nôtres, comme on l'a su depuis, notamment du Père Enrique, ont mis en avant la nécessité de reviser la liste des livres défendus et de soumettre dans ce but à la censure ceux qui sont postérieurs à ce catalogue, les miens en particulier. Grâce à leur crédit et à leurs habiles démarches, ils ont obtenu qu'on s'occupât de dresser ce nouvel *Index* (1). L'université d'Alcala a reçu l'ordre d'établir une commission, dont a fait partie le Père Gabriel Vazquez, pour indiquer les erreurs de l'ancien catalogue et les corrections à y introduire. A Salamanque aussi, une commission, obligée par serment, et sous menaces des peines canoniques, à garder un silence absolu, a été chargée de porter sur les ouvrages nouveaux un jugement doctrinal.

En faisaient partie, avec Bañez et Zumel, un dominicain encore plus acharné contre nous, et autres hommes de leur bord. Maître Curiel s'y trouvait aussi, avec un professeur augustin affectionné à notre doctrine. Le but des bannésiens et de leur parti était de faire censurer ainsi les livres de la Compagnie, les miens surtout, dans l'ombre et le secret, si bien qu'ils se seraient trouvés, à l'apparition du nouveau catalogue, sans qu'on eût pu rien soupçonner auparavant, condamnés par l'inquisition. La rumeur s'en répandit parmi les Dominicains et on en vint à dire qu'avant la prochaine fête de saint Jean-Baptiste, mon ouvrage serait interdit. Sur ces bruits, un dominicain, professeur de Valladolid, s'enhardit à attaquer dans ses dictées mon livre et moi-même. Ses raisons étaient pauvres et ne méritaient aucune attention. Mais il en résulta quelque émoi, d'où le Père Padilla prit occasion pour faire soutenir un acte sur le *Concordia* tout entier. S'inspirant aussi de ces attaques contre moi, le Père Avendaño, blâmé par le nonce pour ses diatribes oratoires contre les livres du Père Suarez et du Père Arias, osa dire, dans sa réponse, que je favorisais les pélagiens, en n'admettant pas que la grâce fût efficace par elle-même, indépendamment de notre libre arbitre.

Cependant, j'eus connaissance de la commission de Salamanque, de cette commission composée d'hommes si suspects, si prévenus contre moi par la passion et par des intérets personnels, ne se proposant autre chose, tout le faisait croire, que de se servir, pour amener la condamnation de mes ouvrages, du conseil de l'inquisition. J'ai cru donc devoir parler à ce

(1) Il ne s'agit pas de l'*Index* romain, mais de l'*Index* espagnol. Ce n'est pas non plus de l'initiative des bannésiens, semble-t-il, que vint ce projet de le reviser, bien qu'ils aient ensuite voulu s'en faire une arme En effet, Sixte-Quint, par un bref du 20 juin 1587, avait demandé à la faculté de théologie d'Alcala son concours pour la composition d'un nouvel « Index librorum prohibitorum. » Dans son « claustro » du 24 octobre, la faculté nomma pour ce travail une commission dont Suarez fit partie. (Vazquez put faire partie d'une autre commission). Dans la séance du 23 février 1591, on examina le livre *De Gratia* de Zumel. Madrid, Archivo historico nacional, Archivo de la universidad complutense, facultad de teologia l. 3° desde 1582 à 1597.

conseil et insister pour que ces hommes ne fussent ni mes juges ni les censeurs de mes écrits. J'ai cru aussi avoir le droit de porter chez eux la guerre qu'ils m'avaient déclarée, offensive que tant de raisons justifiaient. En conséquence, je demandai qu'on examinât le Commentaire de Bañez et celui de Zumel sur la première partie de saint Thomas, aux passages où ils sont en contradiction avec ma doctrine ; passages que, dans mon ouvrage, j'avais qualifiés de dangereux en matière de foi, pour ne rien dire de plus, et de contraires aux définitions du concile de Trente... Je répliquai aussi à la lettre d'Avendaño par un écrit où je montrais combien la doctrine qu'on opposait à la mienne était périlleuse et en désaccord avec ce même concile. Cet écrit fut adressé au nonce et une copie en fut remise au conseil de l'inquisition.

Mes démarches se trouvèrent appuyées par une lettre de maître Curiel, comme je l'ai su depuis d'un membre du conseil et d'une personne de la maison du cardinal qui avait lu cette lettre. Curiel y exposait au cardinal l'étrange partialité qui animait la commission de Salamanque contre moi et contre mes ouvrages, sur lesquels aussi il exprimait son opinion. Tout cela produisit son effet. On sut depuis qu'ordre avait été donné à cette commission de Salamanque de couper court à tout examen et à toute information en ce qui me concernait et de transmettre immédiatement au conseil de l'inquisition tout ce qui avait été déjà fait. »

L'Index projeté ne parut pas, cet Index

« qui avait pour but, répétait Molina, de faire comdamner le plus possible de livres publiés par la Compagnie ».

Et il ajoutait :

« En me jetant à la traverse avec toutes mes démarches, je crois avoir fait une manœuvre également utile à mes ouvrages et à ceux des autres (1). »

8. — On vient de voir que, pour mieux se défendre, Molina avait attaqué. Il revient plusieurs fois dans ses lettres sur cette tactique qu'il ne jugeait pas moins légitime qu'avantageuse. Avec de grands théologiens de son ordre, il croyait qu'entre le bannésianisme et les erreurs de Luther sur le libre arbitre, il n'y avait guère en réalité, si on allait au fond, que des différences de formules et d'intentions. En parlant de l'un de ses écrits remis au tribunal de l'inquisition, il disait :

(1) Arch. centr. S. J., *Hispan. Epist.* 1594. — Molina à Acquaviva, Madrid, 18 juin 1594. Autographe.

« J'y ai ramené à cinq points les divergences de ma doctrine et de celle de Bañez ; sur chacun de ces points, j'ai exposé les erreurs de Luther et de Calvin et mis en regard, mot à mot, ce qu'enseigne Bañez en divers endroits de ses ouvrages. Puis, comparant les opinions ainsi rapprochées, j'ai montré que, loin de différer, elles concordaient et renfermaient les mêmes erreurs contre la foi (1). »

Ainsi, l'inquisition était saisie, tout à la fois, de l'ouvrage de Molina déféré par Bañez, des ouvrages de Bañez et de Zumel déférés par Molina. Au jugement de l'auteur du *Concordia*, la partie qui se jouait devant ces tribunaux n'était pas égale. Il écrivait encore à Aquaviva :

« Pour le fond même de l'affaire, je suis sans crainte, car je vois que la vérité est de notre côté, tandis que Bañez et Zumel ont ouvert les portes de l'Espagne aux erreurs de Luther. Mais ce qui me cause de l'appréhension, c'est le crédit extraordinaire dont jouissent les Dominicains, tandis que le nôtre est petit. D'autant plus que le cardinal de Tolède a deux neveux dominicains, l'un provincial de Castille, l'autre recteur de leur collège de Madrid. Ajoutez que Don Francisco Davila est tout pour eux et tout contre nous : or, c'est lui qui mène le conseil, l'archevêque ne comptant déjà plus, tant il est affaibli, incapable de comprendre et de se rappeler ce qu'on lui dit... Ce tribunal fonctionne sous le secret : pas moyen d'y faire arriver sa voix. J'ai demandé en grâce, s'il y avait contre moi quelques accusations, de m'en faire part et d'entendre ce que j'aurais à dire pour ma défense. On ne m'a pas répondu. Faisons ce que nous pourrons et espérons que tout finira bien (2). »

Rien ne devait finir par jugements et sentences de l'inquisition. Cependant, stimulée à la fois par les adversaires de Molina qui espéraient sa condamnation et par le roi Philippe II qui désirait une solution, elle s'était mise à l'œuvre et cherchait à s'éclairer :

« J'ai appris, écrivait encore Molina, que le saint-office a consulté l'université de Salamanque, mais en lui ordonnant d'exclure de son conseil tous les Dominicains. Zumel, par oubli, semble-t-il, n'avait pas été exclu. Nous l'avons su et je crois que, sur les réclamations faites par le Père Siguenza au tribunal, il y a été mis ordre. Je pense que d'autres uni-

(1) Luis de Molina à Claude Aquaviva. Cuenca, 1 avril 1595. — Grenade, Bibl. de l'université, MS. E. 1, t. V. n° 9, fol. 182-183. Minute autographe.

(2) Molina à Aquaviva, 18 juin 1594. Citée plus haut. — Zumel, religieux de N. D. de la Merci, est mentionné ici comme perpétuel allié des Dominicains dans ces controverses.

versités encore ont été consultées et je sais que des prélats, bons théologiens, l'ont été aussi (1). »

Molina ne se trompait pas. Le grand inquisiteur, cardinal de Tolède, avait en effet adressé, le 21 juillet 1594, à douze archevêques et à huit docteurs de diverses universités, séculiers et réguliers, « les observations faites, disait-il, par quelques personnes sur certains livres de Dominique Bañez, dominicain, de François Zumel, de l'ordre de la Merci, et de Luis de Molina, de la Compagnie de Jésus » ; et, « vu la gravité de ces questions aussi bien que le renom de science de ces auteurs », il priait ces prélats de lui envoyer, sous le secret le plus absolu, leur propre jugement (2). En même temps, plusieurs universités avaient été consultées, au moins celles d'Alcala, de Siguenza, de Salamanque. Celle d'Alcala rendit, plus d'un an après, le 1er octobre 1596, à la suite d'un examen aussi sérieux que prolongé, une sentence entièrement favorable à Molina. Il en fut de même de celle de Siguenza. Celle de Salamanque, où l'influence de Bañez et de Zumel était grande, ne se prononça cependant pas en leur faveur : elle éluda la question, se bornant à formuler, sur la grâce et le libre arbitre, des propositions qui exprimaient seulement le dogme catholique, mais laissaient de côté les points controversés. C'était facile : aussi avait-elle fini son travail, quand celui d'Alcala était à peine commencé (3).

Pendant que cette vaste instruction doctrinale se poursuivait en secret, dans le pays où les esprits s'étaient échauffés de plus en plus, les discussions théologiques continuaient à faire grand bruit. Durant l'année 1594 surtout, elles se produisirent avec une acuité plus vive et avec des éclats retentissants. Le P. Siguenza écrivait alors de Madrid à Aquaviva :

« Les bannésiens donnent de tout leur crédit et de toutes leurs forces contre nos doctrines. Ils ne laissent, pour ainsi dire, pas un de nos livres sans l'attaquer sur la question de la grâce. Tous les ouvrages de nos Pères arrivent à cette université et nos adversaires éprouvent un grand dépit de les voir tous traiter leur doctrine de mauvaise, comme le font le P. Bellarmin, le P. Valencia, le P. Suarez, d'accord avec Stapleton et autres.

(1) Molina à Aquaviva, Cuenca, 17 déc. 1594. Citée plus haut.

(2) Arch. de Simancas, Inquisidores generales, lib. 109, p. 144.

(3) Poussines, liv. III, n° x et suivants.

Aussi, leur ont-ils déclaré la guerre à tous, mais surtout au P. Molina, pour avoir qualifié d'erreur la doctrine opposée à la sienne (1). »

On ne s'en prenait pas seulement aux doctrines de la Compagnie sur la grâce, mais sur divers autres points encore des querelles naissaient ou se réveillaient, et, si nous en croyons le même correspondant, avec les procédés peu loyaux qu'inspire trop souvent la passion :

« A une opinion que nous soutenons, disait-il, on ajoute ou on retranche ce qu'il faut pour la rendre fausse et dangereuse, et puis, ainsi altérée, on la donne partout comme nôtre, dans les actes publics, dans les livres. Par exemple, la Compagnie enseigne que, dans certains cas généralement admis par les docteurs, le pénitent peut révéler le complice de son péché : on se met à dire que nous enseignons à violer le secret des confessions et que nous obligeons les pénitents à nous dire les péchés des autres. Nous enseignons avec saint Thomas qu'il ne convenait pas que Notre-Seigneur adoptât un genre de vie extérieurement austère : on crie que nous attribuons à la vie délicate plus d'efficacité qu'à la vie mortifiée pour conduire à la vertu et à la perfection. Un de nos Pères a dit en chaire — j'avoue qu'il aurait pu s'en dispenser — que, dans un cas d'extrême nécessité, où il est impossible d'avoir un confesseur, on peut, sans y être obligé toutefois, se confesser par lettre et être absous par un prêtre absent : là-dessus on donne comme doctrine de la Compagnie qu'on peut, en général et sans restriction, se confesser ainsi à un prêtre absent... etc (2). »

Il est probable que les bannésiens, de leur côté, reprochaient aux Jésuites de pareils excès de polémique. Quand on est engagé dans ces luttes ardentes, il est difficile qu'on n'en vienne pas, une fois ou l'autre, à ne plus voir assez clair, à ne plus parler assez juste, en ce qui concerne les adversaires.

9. — Mais tout allait s'aggraver encore. Le dominicain Alonzo de Avendaño donnait à Valladolid ses fougueuses prédications de carême, où nous l'avons vu prendre si violemment à partie Suarez, pour une très juste assertion de son récent ouvrage. La guerre qu'il faisait à la Compagnie dans ses sermons, son confrère Jacques Nuño la faisait dans ses leçons, qualifiant en termes

(1) Siguenza à Aquaviva. Madrid, 21 mai 1594. — Arch. S. J., *Hisp. Epist.* 1594, fol. 127.

(2) *Item*, 18 juin 1594 : *ibid.*, fol. 139.

inconvenants sa doctrine sur la grâce et traitant Molina quasi de pélagien. Antoine de Padilla, professeur de théologie au collège des Jésuites, prit la défense de son ordre et de son confrère. Le 5 mars 1594, il fit soutenir par un de ses élèves, Alphonse Romero, un acte solennel sur cette question : Est-il possible qu'à égalité de grâce appelant à la foi chrétienne deux infidèles, qu'on suppose placés aussi pour tout le reste dans des conditions égales, l'un se convertisse, l'autre reste dans l'erreur? C'était la forme que prenait souvent dans ces débats le problème de l'efficacité de la grâce, et avec raison. Car, si la grâce obtient son effet, non pas seulement de sa vertu intrinsèque, mais aussi de la libre détermination de l'homme, il peut arriver que deux grâces égales soient, l'une efficace chez un homme qui y correspond, l'autre inefficace chez un homme qui y résiste. Le programme de l'acte donnait la solution de la question en six thèses, qu'il déclarait empruntées au *Concordia* de Molina. Il ajoutait qu'on s'engageait, non seulement à soutenir ces thèses comme vraies et conformes au dogme catholique, mais de plus à défendre en général toutes les assertions du *Concordia*, au moins comme probables et comme admissibles sans aucun risque pour la foi. Tout annonçait que cet acte ne serait pas un simple exercice d'école, mais un duel entre deux doctrines. La ville et l'université y affluèrent; Alphonse de Mendoza, abbé de Valladolid et pro-évêque du diocèse, présida.

Peu de jours après, ce même Mendoza écrivait au nonce de Madrid, Camille Cajetan :

« Les Jésuites viennent de faire soutenir des thèses pour défendre un livre du Père Molina, déjà deux fois approuvé par le saint-office de l'inquisition en Portugal. J'y ai assisté avec tous les meilleurs théologiens de la cité. Rien n'a été objecté qui puisse soulever le moindre scrupule au sujet de l'orthodoxie de ces doctrines. Mais nous avons été grandement choqués de la passion qu'a laissée éclater un Père dominicain, se permettant, au mépris du saint-office, de censurer lui-même les thèses. Et voilà que le Père Avendaño, lui aussi, a dit hier dans son sermon que ces opinions nouvelles sont des mensonges, qu'elles côtoient à deux doigts l'hérésie et que, à les appuyer, on devient fauteur d'hérétiques (1). »

(1) Arch. S. J., Codex: *Persecutiones Fratrum contra Societatem*, docum. 18.

Ce dominicain trop passionné était Diego Nuño. Avec impétuosité et à grand bruit, il avait attaqué l'assertion « que deux hommes peuvent, à des grâces égales, l'un acquiescer, l'autre résister. » Et comme ni ses arguments ni ses emportements ne désarçonnaient le soutenant et ne paraissaient entraîner l'auditoire, il s'était enfin écrié qu'il lui suffisait, pour le moment, de constater, devant tous ces témoins, que c'était là une doctrine enseignée par les Jésuites, mais que, le 1er mai prochain, dans un nouvel acte, il en montrerait la fausseté et les dangers.

Le 1er mai, la salle se remplit d'auditeurs plus nombreux que jamais. Nuño avait fait afficher aux portes et aux murs des billets portant ces mots :

« C'est une opinion fausse et dénuée de toute probabilité que deux hommes, aidés de grâces égales de la part de Dieu, puissent l'un faire le bien, l'autre ne pas le faire (1). »

Dès que l'acte fut ouvert, le P. Padilla s'avança au milieu de l'assemblée et demanda si la proposition dénoncée allait être combattue comme exprimant soit la doctrine de Molina, soit la sienne propre. N'ayant reçu qu'une réponse assez vague, il reprit :

« Je déclare que cette proposition n'est pas celle que j'ai soutenue dans mon acte et qu'elle n'est pas non plus de Molina. »

Il prit alors le *Concordia* pour en donner la preuve ; mais on ne le lui permit pas.

« Donc, poursuivit-il, il est acquis que cette doctrine n'est ni de Molina, ni de moi, ni, à ma connaissance, d'aucun théologien catholique. Et j'ajoute qu'en la disant fausse et dénuée de probabilité, vous ne dites pas assez, car elle doit être censurée comme hérétique. Celle que j'ai défendue est tout autre. Nous avons parlé de grâces égales en elles-mêmes, et non de grâces égales de la part de Dieu : ce qui est tout différent, car il est évident que, si l'on considère l'égalité des grâces, non plus dans leur entité propre qui est la même, mais dans le choix que Dieu en fait pour ces deux hommes, avec la prescience que l'un la laissera perdre et que l'autre la fera fructifier, il y a pour celui-ci, de la part de Dieu, un don bien plus grand, une faveur de choix. »

Cette distinction n'était pas moins fondée que nécessaire

(1) « Opinionem falsam nec probabilem esse, cum æquali auxilio gratiæ ex parte Dei, unum operari, non alterum. » — Lettre de Siguenza à Aquaviva. Madrid, 18 juin 1594, citée plus haut. — Poussines, l. III, n° IX.

pour expliquer tout ce qui est dit, dans l'Écriture et dans les Pères, de la prédilection, de l'élection dont Dieu prévient les justes. Mais on ne sut pas, ou on ne voulut pas en saisir la justesse et la portée. Au sortir de l'acte, les bannésiens allèrent répétant partout, avec Nuño, que les Jésuites, convaincus d'erreur, se désavouaient eux-mêmes et lâchaient Molina. Par leurs soins, le bruit s'en répandit dans toute la ville, puis, au loin, dans les autres universités et jusqu'à la cour de Madrid : si bien que les Pères de la Compagnie, pour rétablir la vérité, dûrent écrire une relation authentique de ce qui s'était passé et l'envoyer de tous côtés à leurs confrères et à leurs amis.

10. — Après tout ce qui a déjà été exposé, on ne saurait voir dans l'acte de Valladolid l'origine première des controverses *De Auxiliis*. Mais il est certain que, après cet incident, et par suite du retentissement qu'il eut et de l'attention qu'il éveilla, elles prirent un tout autre caractère. De simples querelles d'auteurs, de rivalités de couvents, elles deviennent une question d'intérêt public et presque une affaire d'état. De hauts dignitaires de l'Église, jusqu'alors spectateurs indifférents ou silencieux, commencent à intervenir. Philippe II se prend à craindre que toute cette théologie ne mette en danger la paix de ses sujets. On sent le besoin de pacifier les esprits, et, pour les pacifier, de recourir à Rome.

Le Père Jean de Siguenza écrivait à Aquaviva :

« Tout ce qui pourrait être fait ici pour remédier au mal, serait peu de chose : il est trop grave. Ces opinions, fausses à mon sens et pleines de périls, sont faites pour introduire dans notre Espagne les hérésies de Luther et de Calvin sur le libre arbitre, et, après elles, toutes les autres entreront. Voilà ce qui a déterminé plusieurs prélats, tels que le cardinal de Séville, le nonce du Saint-Siège, l'évêque de Léon, l'abbé de Valladolid, d'autres encore, à écrire à Sa Sainteté pour la presser de faire examiner et élucider cette question, la plus importante de toutes, en ce moment, pour les intérêts de l'Église. Que Votre Paternité, si zélée pour ces mêmes intérêts, veuille bien les servir de tout son pouvoir, par exemple, engager des cardinaux à les recommander au souverain pontife. En vous le demandant, je n'ai point en vue l'avantage et l'honneur de la Compagnie,

mais le bien universel de l'Église catholique et la défense de l'Espagne contre tous ces dangers d'hérésie (1). »

Nous avons plusieurs de ces lettres, adressées au pape, que mentionnait Siguenza. Celle du nonce n'est guère qu'un rapport impartial ; mais, outre qu'elle confirme les faits précédents, il est intéressant d'y voir en quels termes le Saint-Siège était, pour la première fois, informé par son représentant de ces discussions théologiques :

« Parmi les principaux ordres religieux qui sont en Espagne, disait Cajetan, deux surtout jouissent du plus grand crédit, celui des Frères Prêcheurs et celui des Pères de la Compagnie de Jésus. L'ordre de saint Dominique est auprès de tous en singulière vénération, soit pour avoir dans tous ses couvents et dans toutes les universités des hommes d'une science éminente, soit pour fournir presque toujours les confesseurs des rois et des princes d'Espagne. Or, ici on attache une grande importance à ce point. De là vient que ces religieux ont une large part au gouvernement spirituel et temporel du royaume. Forts comme ils sont, ils ont souvent pris à partie, sur la doctrine et le genre de vie, les Pères de la Compagnie, en qui ils croient trouver, plus que chez tous les autres religieux, des rivaux et des compétiteurs. En dernier lieu, ils se sont mis à désapprouver et à censurer certaine doctrine de ces Pères, d'après laquelle la grâce efficace, donnée intérieurement à l'âme par Dieu, n'est point distincte de la grâce suffisante, celle-ci devenant efficace par le libre acquiescement de la volonté. Les Pères de la Compagnie ajoutent qu'il est au pouvoir de la liberté humaine de repousser toute grâce ou de l'accueillir ; d'où il suit que, deux hommes recevant un égal secours, l'un peut se sauver, l'autre se damner, parce que l'un peut consentir et l'autre résister. Les Pères Dominicains, au contraire, disent que la grâce suffisante est distincte de la grâce efficace, et que celle-ci prévient de telle sorte la volonté que, sans elle, l'âme ne peut pas agir et qu'avec elle l'âme ne peut qu'agir, librement toutefois. Ils en infèrent que, si Judas avait reçu une grâce efficace, il ne serait pas damné, que Pierre s'est sauvé parce qu'il l'a reçue, que nul enfin ne peut la recevoir sans produire l'acte vertueux. Cette doctrine, les Dominicains ne la défendent pas seulement

(1) Siguenza à Aquaviva. Madrid, 21 mai 1594, citée plus haut. — Il y allait bien aussi de l'honneur de la Compagnie, car Siguenza disait encore : « Les Dominicains nous attaquent dans leurs leçons publiques et leurs prédications avec tant d'emportement, que des fidèles, habitués depuis longtemps à nous fréquenter, se sont éloignés de nous et nous tiennent pour suspects. Ceux qui continuent à nous voir nous disent nettement que nous devons ou plaider notre propre cause et nous justifier, ou ne pas leur en vouloir s'ils en viennent à penser qu'il y a beaucoup de vrai dans ce qu'on reproche à nos doctrines. Tout cela nous a contraints, après de nombreux conseils tenus ici et dans la province de Castille, à prendre résolument en mains notre défense, etc. »

comme probable, mais ils traitent la doctrine opposée d'erreur et d'hérésie. »

Après cet exposé doctrinal, le nonce parle des faits de Valladolid, acte du Père Padilla, attaques du Père Avendaño, mesures prises ou à prendre contre lui, et il termine ainsi :

« Quant à la doctrine attaquée, les Pères de la Compagnie sont en instances auprès du saint-office, pour qu'il juge si elle est hérétique ou erronée, et, si elle ne l'est pas, qu'il oblige Avendaño à rétracter ce qu'il a dit. Le cardinal de Tolède a pris cette affaire en mains. Je vous tiendrai au courant de tout (1). »

Le nonce se bornait donc à renseigner : d'autres allaient plus loin. Ainsi, l'évêque de Léon, Alphonse de Moscoso, se plaignait à Clément VIII de l'acharnement avec lequel certains Dominicains, adversaires de la doctrine des Jésuites sur la grâce, vraie cependant à son avis, s'efforçaient de la faire condamner ; et il demandait qu'un terme fût mis à ces discordes, ou même qu'une définition manifestât ce qui devait être tenu pour vrai en cette matière (2).

Le cardinal de Castro s'exprimait avec une force et une émotion qui durent frapper vivement à Rome :

« Le différend qui a surgi de nos jours, écrivait-il le 20 mai 1594, entre les Dominicains et les Jésuites, s'est tellement irrité, et l'objet de ce différend est si bien du ressort de Votre Béatitude, que je croirais manquer à mon devoir, si je ne l'informais pas de ce qui se passe. » — Il exposait ensuite avec beaucoup de netteté les deux opinions théologiques, puis il insistait sur la gravité et les inconvénients de cette querelle doctrinale : « Voici comment les Dominicains traitent l'opinoin des Jésuites : en public, dans leurs discours et leurs leçons, ils la condamnent comme une erreur ; ils engagent le peuple à se garder d'eux comme d'hommes atteints d'hérésie ; ils refusent eux-mêmes d'aller aux séances où ces Pères défendent leur système, de peur de paraître sanctionner par leur présence des opinions trop peu conformes à notre foi. Par divers moyens, ils ont essayé d'empêcher le livre du jésuite Molina de paraître, et quand, malgré leur opposition, les inquisiteurs du Portugal l'avaient par deux fois approuvé, ils l'ont déféré à ceux de Castille, qui n'ont pas encore rendu leur jugement. Or, très grande est en Espagne l'autorité des Dominicains.

(1) Camille Cajetan, patriarche d'Alexandrie, au card. Aldobrandini, Madrid, 23 avril 1594. — Arch. du Vat. Fonds Borghèse, II. 448 c-i, fol. 109-112.

(2) Poussines donne toute la lettre, l. III, n° IX. *Item* Meyer, l. II. c. XXIV.

Par suite, les Jésuites sont devenus suspects et déconsidérés. Ils luttent avec les Dominicains, auprès du tribunal de l'inquisition et du nonce de Votre Sainteté, pour obtenir que leur doctrine soit déclarée orthodoxe, celle de leurs adversaires destructrice du libre arbitre, et, dès lors, entachée des erreurs de Luther et de Calvin. Ils demandent aussi qu'un certain dominicain Alphonse de Avendaño, qui s'est laissé aller contre eux en chaire aux plus violents excès de langage, les désavoue et soit retiré de la prédication.

« Tel est, Très Saint Père, l'état des choses. A mon avis, il est gros de dangers. Ce sont deux ordres religieux de grand renom qui sont aux prises, et aux prises pour le plus grave des motifs, puisqu'il s'agit de l'intégrité de la foi. C'est en public ou dans les chaires des églises et des écoles que la querelle se poursuit. Toutes sortes de gens s'y jettent, savants et ignorants, les uns pour, les autres contre les Jésuites, les uns tenant pour suspecte leur doctrine, les autres celle des Dominicains, et ceux qui ne se prononcent pas restant anxieux et se demandant de quel côté est la vérité catholique.

« Et voici qui aggrave tout. Lorsque ces faits parviendront, ce qui ne peut manquer, à la connaissance des fidèles vivant en pays d'hérésie, ils ne pourront qu'être troublés et découragés, en apprenant que la doctrine de ces Jésuites, en qui ils ont mis toute leur confiance, est traitée d'erreur, et cela par des catholiques, par des religieux de grande et universelle autorité. En même temps, les hérétiques triompheront et se riront des catholiques, en voyant que la doctrine des mêmes Jésuites, à leur sens leurs plus redoutables adversaires, est condamnée par leurs propres coreligionnaires comme opposée à leur foi.

« C'est à vous, Très Saint Père, qu'il appartient de prévenir ces maux, en statuant, par une authentique interprétation du canon de Trente, ce qui doit être tenu pour vrai en cette matière. Alors, ces deux ordres religieux, qui souffrent aujourd'hui et font souffrir les fidèles de leurs discordes, feront la paix, au grand avantage de tous, dans un même assentiment aux décisions de Votre Béatitude (1). »

Ces lettres et d'autres semblables, notamment du grand inquisiteur et de Philippe II lui-même, ne tardèrent pas à recevoir la réponse qu'elles avaient voulu provoquer. Clément VIII manda au grand inquisiteur que : « ces dissensions sur la grâce suffisante et efficace, survenues entre quelques Frères Prêcheurs et quelques Clercs réguliers de la Compagnie de Jésus, attachés des deux côtés à leur opinion au point de traiter publiquement l'autre d'hérésie ».

(1) Lettre du card. de Castro, arch. de Séville, à Clément VIII. — Madrid, 20 mai 1594. Rome. Bibl. Angel. MS. R. 2. 12 (anc. not.)

étant une occasion de scandale pour les fidèles et de perplexité pour les consciences, et cette question intéressant d'ailleurs l'Église universelle, il la réservait au jugement du Siège Apostolique. Il ordonnait ensuite de recueillir et de lui envoyer tous les écrits et documents qui pourraient faire connaître, le plus exactement possible, la doctrine de chaque parti et les preuves dont elle se prévalait. Enfin, en attendant sa décision, il faisait défendre sous des peines sévères aux religieux des deux ordres de traiter ces matières en public, soit dans les prédications, soit dans les leçons, soit de tout autre manière (1).

Quelques jours après, par lettre du 15 août 1594, le nonce notifiait aux provinciaux des Dominicains et des Jésuites ces volontés du Pape, « qui, disait-il, n'avait pas appris sans douleur ces dissentiments » ; et il les invitait à remettre le plus tôt possible entre ses mains l'exposé motivé de leur système, que demandait le Saint- Père (2).

11. — Dans l'état où étaient les esprits en Espagne, le parti, que venait de prendre Clément VIII, s'imposait. Mais prévoyait-il alors quels pénibles travaux, quelles douloureuses anxiétés il préparait ainsi à son pontificat ?

La cause était donc évoquée à Rome. Mais quelle cause? Une cause doctrinale, ou la cause d'un livre ? Celle du problème de la grâce, ou celle du *Concordia* de Molina? Ces deux causes, sans doute, étaient intimement liées l'une à l'autre, puisque la doctrine controversée était celle que traitait le livre. Mais autre chose était la considérer en elle-même et dégagée de tout ce qui pouvait la compliquer, peut-être la compromettre, autre chose la considérer dans un ouvrage où elle se présentait avec les conceptions personnelles d'un auteur et mêlée à beaucoup d'autres questions secondaires. Et, si une sentence devait intervenir, autre chose aussi serait condamner un écrit et atteindre un auteur, autre chose rendre une

(1) Ce résumé est fait sur une troisième lettre pontificale adresée, le 10 janvier 1596, au grand inquisiteur, l'évêque de Cordoue, où il est dit que la mort avait empêché les deux premières d'être entièrement exécutées par les deux inquisiteurs précédents, le card. de Tolède et l'évêque d'Avila. Simancas, *Inquisidores generales*, l. 112, p. 9.

(2) Poussines, l. III, n° XI.

décision dogmatique et l'imposer à la croyance universelle. Or, il est certain que le Saint-Siège appelait à lui la question même de la grâce, et non celle du *Concordia*. Les lettres qui provoquèrent son intervention, on a pu le remarquer, exposaient et faisaient valoir le dissentiment doctrinal, mais ne parlaient pas ou ne parlaient qu'incidemment du livre. De même, ni Clément VIII dans ses lettres d'évocation, ni le grand inquisiteur ou le nonce dans les ordres qu'ils envoient pour en assurer l'exécution, ne font une allusion à Molina et à son livre : ils ne parlent que des disputes sur l'efficacité de la grâce.

C'est de la sorte aussi que les Jésuites comprenaient et l'affaire elle-même et le rôle qu'ils auraient à y jouer. Leur but premier, ou même unique, n'était pas de défendre un des leurs, mais de défendre une théorie qu'ils croyaient implicitement contenue dans le dogme catholique et seule capable de le mettre à couvert contre les nouvelles hérésies. Le *Concordia* de Molina, sans doute, ils ne le réprouvaient pas, ils ne s'en désintéressaient pas, ils ne l'abandonnaient pas aux attaques de leurs adversaires, loin de là. Mais enfin, ni les supérieurs de l'ordre, ni l'ordre lui-même ne voulaient se mettre en campagne pour le faire triompher. Ils ne jugeaient pas digne d'eux de s'engager sur le livre d'un homme, quelque excellent qu'il fût. Ils ne croyaient pas qu'il fût sage de paraître en adopter toutes les opinions ; car, en dehors des questions fondamentales, il s'y en trouvait d'autres plus secondaires, où les solutions de l'auteur pouvaient ne paraître que probables ou même inadmissibles. Il ne fallait pas non plus accréditer l'opinion que la Compagnie répondait de tout ce qui était dit ou fait par un de ses membres et en prenait la responsabilité. Et, d'ailleurs, était-il logique de mettre le *Concordia* en jugement, si d'abord on n'avait jugé et prononcé quelle était la doctrine vraie sur la grâce?

C'était donc sur ce terrain, sur la doctrine de la grâce, que devaient, dans la pensée et dans l'attente des Jésuites, porter l'examen et le jugement de Rome. Ils comptaient que, pendant ce temps, en Espagne, le *Concordia* serait laissé, en tant que besoin serait encore, à ses juges et à ses défenseurs naturels, aux tribunaux du pays, à l'auteur, à ses amis et à ses adeptes. Au reste, si la

Compagnie persistait ainsi à soutenir sa doctrine sur la grâce, si elle acceptait volontiers qu'elle fût déférée au tribunal du Vicaire de Jésus-Christ, ce n'était de sa part ni obstination de parti-pris ni légèreté. Aquaviva avait d'abord consulté, dans les diverses provinces, les meilleurs théologiens et il ne s'était décidé à défendre, au nom de l'ordre lui-même, sa doctrine traditionnelle, que sur les réponses unanimes qui, de tous côtés, vinrent l'y exhorter. A ce fait, sans doute, se rattacherait cette conférence d'Alcala, dont parlent quelques biographes (1), où, sur l'ordre des supérieurs, les Pères Suarez, Vazquez et Molina auraient discuté ensemble les questions controversées, pour juger de la solidité du terrain sur lequel on se trouvait engagé : conférence peut-être unique dans l'histoire par le contraste qu'elle offre entre le petit nombre des personnes qui y prirent part et la somme de génie et de science qui s'y trouva rassemblée. Ne doit-on pas voir une allusion à cette conférence dans la mention que fait Suarez, au cours d'un ouvrage sur les questions *de Auxiliis,* des relations qu'il avait eues avec Molina, sans avoir cependant jamais fait partie de la même communauté :

« Nous voulons défendre, dit-il, contre tout soupçon de pélagianisme ce digne religieux, dont nous avons vu de nos yeux et comme touché de nos mains la vie si exemplaire, le zèle si saint et si pur pour la vraie foi catholique... »

Et un peu plus loin :

« Non, on aura beau lire les écrits de Molina, jamais on n'y trouvera cette assertion, que la grâce soit donnée en retour des bonnes œuvres faites avec les seules forces naturelles, ou à cause d'elles : c'est le contraire qu'il soutenait, il me l'a affirmé lui-même de vive voix et dans ses lettres; tout ce qu'il disait, c'est que là où sont ces œuvres, la grâce est donnée (2). »

Tout autre que celui des Jésuites était le plan des bannésiens : à tout prix, ils voulaient faire condamner le *Concordia,* en Espagne s'ils le pouvaient, à Rome s'il le fallait. Aussi, cherchèrent-ils toujours — et le plus souvent ils y réussirent — à substi-

(1) Voir, par exemple, *Varones Ilustres de la Compañia de Jesus,* Prov. de Toledo : Luis de Molina, par le P. Andrade. — Sartolo l. II. c. 15.

(2) *De Vera intelligentia Auxilii efficacis,* c. XI. — éd. Vivès, t. X, p. 357 et 359.

tuer la cause du livre à la cause théologique des systèmes sur la grâce. Par là ils gardaient l'offensive ; ils évitaient d'avoir à répondre eux-mêmes sur leurs propres doctrines. D'ailleurs, ils voyaient très bien que, si le livre subissait une censure, ne serait-ce que sur quelque point secondaire, elle serait facilement prise dans le public pour une condamnation générale de toute la doctrine qu'il contenait (1). Or, en dépit de toutes les approbations antérieures, ils croyaient pouvoir réussir. L'ouvrage, en effet, traitant à fond les questions les plus difficiles, jusqu'alors peu explorées dans les écoles, donnait prise à la critique par d'apparentes nouveautés, par des obscurités de langage : c'était peu de chose, mais leur crédit et leur industrie feraient le reste.

12. — A l'époque où nous en sommes et aux faits qui viennent d'être exposés, se rapporte une importante lettre inédite de Suarez que nous allons insérer malgré sa longueur. Le ton en est grave, il y perce de l'émotion, presque de l'irritation. On sent que le grand théologien souffre des attaques auxquelles il est en butte, avec son ordre, sur ces questions de doctrine, où tout ce qui le touche le blesse au vif. Mais, lui aussi, il attend de Rome, avec confiance, les paroles de vérité et de paix. Le jésuite espagnol François Tolet venait d'être élevé par Clément VIII au cardinalat. Peu de temps après, à la date du 14 juin 1594, Suarez lui écrivait :

Éminentissime Seigneur,

Je tiens pour certain que Dieu, en appelant à cette dignité Votre Seigneurie Illustrissime, a voulu donner un appui et un protecteur à la Compagnie, au milieu des si graves affaires qui lui surviennent, d'autant plus qu'elles sont nées des causes les plus justes et qu'elles touchent aux intérêts généraux de l'Église. D'ailleurs, je sais que Votre Seigneurie eut toujours un vif désir de rendre service à la Compagnie en tout ce qui serait équitable. Aussi ai-je cru opportun de lui représenter combien son aide nous est, en ce moment, nécessaire. Elle l'aura déjà sans nul doute appris par d'autres voies. Néanmoins, puisqu'il s'agit de doctrines et que tous nous sommes en cause, je me fais un devoir de la supplier de prendre bien à cœur ces affaires, avec la conviction qu'elles sont de la plus grande

(1) Les jésuites le voyaient aussi et Aquaviva le faisait remarquer plus tard à Paul V. « Quod si liber ille legi vetaretur, id pro condemnatione totius Societatis de gratia doctrinæ futurum adversariis. » V. Schneemann, p. 286.

importance pour l'honneur de notre ordre en Espagne et pour son renom de science.

La controverse porte principalement sur la manière dont Dieu détermine notre volonté, ou concourt avec elle, dans les actes libres, soit naturels, soit surnaturels. Les Dominicains enseignent que Dieu détermine physiquement notre volonté par une influence efficace et prévenante, qui consiste à mettre en nous, outre les grâces excitantes, inspirations, illuminations, etc., une détermination physique à tel acte, avec laquelle nous ne pouvons produire que cet acte auquel nous sommes déterminés, et sans laquelle nous ne pouvons en produire aucun. Et cette détermination, les uns en font une qualité distincte de l'acte et l'appellent motion physique, efficace par elle-même. Les autres disent qu'elle est l'acte lui-même de notre volonté, *ut est prior in nobis a solo Deo ejusque voluntate efficaci, quam sit a nobis*. Cette doctrine nous a paru très opposée à la vérité catholique touchant le libre arbitre et aux enseignements du concile de Trente sur l'accord de la grâce et de la liberté ; de plus, elle amène à chercher en Dieu la cause du péché ; sans parler d'autres inconvénients que Votre Seigneurie perçoit d'elle-même, mieux que je ne saurais les exposer. Le différend né sur ce point, qui est le principal, en a produit d'autres, et de là ont surgi ces troubles dont Votre Seigneurie a dû être informée et dont le récit ne pourrait que la fatiguer.

Ce qu'on désire ici, c'est que, par ordre de Sa Sainteté, ces doctrines soient examinées à Rome. Pour sûr, cet examen est de toute nécessité dans les circonstances actuelles, vu le scandale général que causent ces controverses et leur extrême importance pour les hérésies de nos jours. En réalité, par ici, il en est peu qui pénètrent à fond ces questions et on y met beaucoup de passion. Aussi, un grand désordre est-il à redouter, si Sa Sainteté n'intervient pas. Dans le cas où le Saint-Père ne voudrait pas donner une définition de foi, il importerait souverainement qu'il déclarât du moins que telle opinion est dangereuse, telle autre probable, et même que telle doctrine doit être tenue pour préférable en elle-même et préférée par l'Église, ainsi que les souverains pontifes l'ont fait en d'autres matières. Il faudrait aussi imposer un silence éternel à ces censures téméraires et arrogantes, qui font scandale et mettent aux prises les ordres religieux. En tout cela, nous ne demandons pour nous aucune faveur, mais seulement l'examen de la question et une indication de ce qui est certain, ou plus probable et digne d'être adopté. Le service que Votre Seigneurie aurait à nous rendre serait d'empêcher que ce recours ne paraisse fait en vue de la Compagnie. Il faudrait que Sa Sainteté, agissant comme chef de l'Église dans une cause qui est d'un intérêt universel, qui a produit, non seulement en Espagne mais aussi en Italie, en Allemagne et ailleurs, des dissensions et des troubles, et qui met en question des doctrines, se décidât à intervenir de son autorité, comme en une affaire qui relève de son tribunal.

L'occasion s'offrant, je ne puis m'empêcher de dire à Votre Seigneurie Illustrissime toute la peine que nous avons ressentie en Espagne, quand nous avons su qu'on nous avait reproché auprès de Sa Sainteté de nous écarter des doctrines de saint Thomas et d'en introduire de nouvelles. Non, en dehors de quelques hommes et de quelques faits très exceptionnels, en règle générale, il n'en est point ainsi. Les principaux différends et débats doctrinaux, qui se sont élevés en Espagne entre les Dominicains et nous, n'ont point eu pour objet des opinions et des doctrines de saint Thomas, mais bien les opinions mises en avant, depuis quelques années, par leurs maîtres et leurs cahiers de cours. Ils veulent que nous les suivions, nous aussi, comme la seule règle sûre. S'en écarte-t-on pour dire le contraire, ce qu'on dit est erreur. S'en écarte-t-on pour ajouter ou présenter les choses d'une autre manière, c'est nouveauté dangereuse. Et alors même qu'ils n'en jugent pas de la sorte, ils se sont fait une tactique de parler et d'exagérer ainsi, pour frapper le public et l'éloigner de toute doctrine autre que la leur, allant jusqu'à la diffamer, quand ils ne peuvent atteindre leur but par une autre voie. Nous en voyons un exemple frappant dans cette question de la prédétermination physique de notre volonté, opinion que nulle raison ne peut faire attribuer à saint Thomas, qui ne trouve point chez lui de solides fondements, qui en trouve moins encore, si on va jusqu'à dire que cette prédétermination est absolument nécessaire pour produire, non seulement un acte bon, mais encore un acte mauvais, ainsi que, de fait, ils l'enseignent. Et pourtant, ils prétendent qu'en ne l'adoptant pas, nous nous écartons de la doctrine de saint Thomas !

A cet exemple je pourrais en joindre d'autres non moins frappants. Telle est cette controverse qui fait tant de bruit en Espagne, Votre Seigneurie le sait, sur le droit du pénitent de révéler en confession le complice de son péché, si quelques graves motifs l'y portent, ou s'il espère que le confesseur pourra convertir ce complice : question sur laquelle la Compagnie n'a rien enseigné de contraire, rien que de très conforme à saint Thomas. Il en est de même de la légitimité d'une confession faite, en cas d'extrême nécessité, à un prêtre absent; nous ne la donnons point pour plus probable, mais seulement pour probable et pratiquable en pareil cas : c'est assez pour qu'ils fassent de notre opinion un scandale, bien qu'elle ait été suivie, Votre Seigneurie ne l'ignore pas, par tant de graves docteurs, même dominicains, auxquels on ne peut opposer ni saint Thomas ni aucune autorité supérieure.

Sans m'arrêter à d'autres exemples, ils m'ont pris moi-même à partie en public et même dans des prédications, parce que j'ai dit, dans le tome II de mes commentaires sur saint Thomas, que Notre-Seigneur n'a pas fait profession d'austérité, dans cette manière de vivre ordinaire et commune qu'il a voulu garder ici-bas : assertion conforme aux enseignements, non seulement de saint Thomas, mais encore de l'Évangile et de tous les

saints. Mais, jugeant que par là je me proposais de recommander notre genre de vie, ils m'ont couru sus, du moins certains d'entre eux, qui cherchent par tous les moyens — ils ne s'en cachent pas, même en public — à discréditer notre institut et nos doctrines.

Aussi est-il certain qu'on pourra porter décrets sur décrets pour nous faire suivre la doctrine de saint Thomas, sans arriver jamais à les apaiser. Car là n'est pas la vraie cause de leur animosité : elle provient d'un certain sentiment de rivalité, qu'il arrive même à des religieux de concevoir, quelquefois inconsciemment, et quelquefois très consciemment. En effet, s'ils n'étaient mus que de zèle pour leurs doctrines, ils s'en prendraient également à d'autres religieux, qui leur font bien plus d'opposition que nous, et ils auraient corrigé certains des leurs même, qui ont enseigné ici des opinions tout autrement étranges, par exemple : que par des actes de charité, dont l'intensité ne surpasse pas celle de la vertu d'où ils procèdent, on n'obtient point un accroissement de grâce et de gloire, ni en cette vie, ni en l'autre ; que l'existence de la substance du pain reste dans l'Eucharistie ; que le péché originel est en nous une qualité réelle, positive et morbide ; que le pécheur, qui se convertit avec la contrition, satisfait par elle, en justice et *de condigno*, pour ses péchés mortels... et autres assertions semblables.

Si je parle ainsi, ce n'est ni pour récriminer contre qui que ce soit, ni faute de désirer que, dans notre Compagnie, la doctrine de saint Thomas soit très sincèrement suivie et qu'y soient réprimés les excès en sens contraire, s'il y en avait. De fait, il y en a eu chez quelques-uns, peu nombreux toutefois. Mais j'ai voulu, qu'informée de tout, Votre Seigneurie Illustrissime pût, à l'occasion, agir en faveur de la Compagnie, pour défendre soit sa réputation qui lui est si nécessaire, soit la méthode qu'elle suit en matière de doctrine. Il est dangereux, sans doute, de laisser une trop grande liberté : mais il est aussi très fâcheux, à mon avis, de brider trop étroitement les esprits. Sans aucun doute, l'application que les nôtres ont mise à bien établir les vérités de la foi, puis à en déduire les conclusions les plus solides, et, en philosophie, à vérifier à fond la certitude de toute assertion, a eu de très heureux résultats pour le progrès de ces sciences. S'il en est résulté aussi quelques inconvénients, ils sont peu de chose à côté d'avantages qu'il faut se garder de compromettre, sur des informations fausses ou exagérées que d'autres se permettent à notre sujet.

Je me suis trop étendu. Si j'ai été à charge à Votre Seigneurie, qu'elle me pardonne et qu'elle m'ait en patience. Mais dans les circonstances où nous nous trouvons, pouvons-nous nous dispenser de recourir à Votre Seigneurie comme à notre père et seigneur ? Puisse Dieu conserver longues années votre Illustrissime personne pour le bien de son Église et pour sa plus grande gloire !

Salamanque, 14 juin 1594.

De peur de fatiguer Votre Seigneurie par mon écriture, qui aggraverait la longueur de la lettre, je me permets de la faire écrire par une main étrangère.

De Votre Seigneurie Illustrissime le serviteur indigne

François SUAREZ (1).

Le lecteur a pu voir, dans la première partie de ce document, une confirmation frappante des observations déjà faites sur l'objet propre des controverses *De Auxiliis*. Suarez veut renseigner à ce sujet et faire agir le cardinal Tolet. Or, il ne dit pas un mot de Molina et de son livre, il ne parle que de la question de la grâce et du libre arbitre. Pour lui donc, comme pour ses supérieurs, comme pour les prélats d'Espagne et pour le pape lui-même, c'était bien cette question, elle seule, qui était la matière du litige et du jugement désiré. Il est à remarquer aussi que la lettre ne fut écrite que deux mois avant que le nonce déclarât à Madrid que la cause était réservée au souverain pontife. Il paraît donc difficile, avec les lenteurs des anciens courriers, qu'elle ait pu contribuer à amener cette grave détermination.

Au reste, si des lettres privées, comme celle qui vient d'être citée, ou celle qui l'a été plus haut du Père Jean de Siguenza, exprimèrent le vœu que le pape instruisît et jugeât ce litige doctrinal, il ne semble pas que la Compagnie elle-même ou ses premiers supérieurs aient fait, dans ce but, quelque démarche ou quelque sollicitation. D'après des historiens sérieux, on ne doit pas en dire autant de Bañez et de ses partisans qui, ne comptant plus sur le succès de leur cause en Espagne, où elle n'avait trouvé que peu d'appui auprès de l'inquisition, des universités et des théologiens, se servirent de l'influence dont le cardinal dominicain Alexandrini jouissait auprès de Clément VIII, pour le décider à évoquer l'affaire à son tribunal, mais l'affaire réduite à la question du livre de Molina, qu'il était facile de présenter à Rome, où il

(1) Lettre inédite de Suarez au cardinal Tolet. Grenade, Bibl. de l'université MS. E. I, t. v, n° 7, fol. 108-109. Original. On a vu que, dans cette lettre, Suarez attribue, comme l'a fait le nonce lui-même, les attaques des Dominicains à un sentiment de rivalité, blâmable chez tous, mais surtout chez des religieux. Il faut se rappeler qu'ici, comme dans les autres correspondances pareilles, il ne s'agit pas des dominicains en général, mais de ces quelques dominicains qui s'étaient posés ouvertement en adversaires de la Compagnie.

était encore à peu près inconnu, comme hostile à saint Thomas et plein de dangereuses nouveautés (1).

13. — Les deux ou trois années, qui suivirent la décision de Clément VIII, forment, dans l'histoire des controverses *De Auxiliis*, une période relativement paisible. On attendait tout désormais du jugement de Rome ; on sentait que les querelles locales ne serviraient de rien, si elles ne nuisaient plutôt, au parti qui les susciterait. On préparait des deux côtés ces mémoires doctrinaux qui devaient apporter au tribunal suprême le corps du litige, travail que les Jésuites de Castille, bornons-nous ici à le dire en passant, confièrent à Suarez et à Padilla.

C'était le moment aussi, où Philippe II, à la suite du procès d'Avendaño, s'était mis à exercer en faveur de la paix sa puissante influence personnelle. Par lettres adressées aux provinciaux, le 4 février 1595, il recommandait aux religieux des deux ordres d'oublier leurs discordes, de se traiter en frères, de se donner partout, même en public, des témoignages réciproques de bienveillance, par exemple, en s'invitant mutuellement à leurs fêtes, comme ils venaient de le faire à Madrid, à la grande joie de la population. Il terminait en priant les supérieurs de lui écrire pour le tenir au courant de ce qui se ferait (2). Peu après, ayant appris que l'animosité venait de se réveiller avec éclat dans quelques grandes villes, il ordonna à son confesseur, le Père Jacques Yépez, d'arrêter, de concert avec les supérieurs des deux ordres, les règles les plus propres à maintenir les bonnes relations et d'en imposer en son nom l'observation fidèle (3). Des deux côtés, on fit de louables efforts, notamment à Valladolid, le foyer le plus ardent de ces rivalités. Un jésuite y prononça chez les Dominicains le panégyrique de leur nouveau bienheureux Hyacinthe. Un autre jésuite, Joseph de Acosta, invité aussi à

(1) V. Meyer, l. II, c. xxv.

(2) Poussines, l. III, n° xiii.

(3) Ainsi défense était faite aux religieux de chaque ordre de qualifier d'hérétique ou d'erronée la doctrine de l'autre, défense aussi d'aller assister les uns chez les autres aux actes publics (v. Meyer, l. II. c. xxviii.)

prêcher pour leur fête de saint Thomas, témoignait de l'accueil aimable qu'il avait reçu et ajoutait :

« Je ne pouvais m'empêcher de songer à part moi qu'un an auparavant, à pareil jour, dans cette même chaire, Avendaño avait prononcé son fameux discours contre la Compagnie. »

Bien plus, ce même Avendaño parut dans la chaire des Jésuites, le jour de saint Antoine de Padoue, patron de leur église, et y parla, en fort bons termes, de ceux qu'il avait, pendant vingt ans, si violemment attaqués (1).

D'ailleurs, à cet apaisement aidait, plus que tout le reste, la loi du silence imposé par le pape. L'observation n'en fut ni partout ni toujours irréprochable. Mais enfin on s'y soumit assez pour que le bon effet s'en fît sentir. En général, dans les cours et actes publics, à plus forte raison dans les églises, on se taisait sur les questions d'où étaient nées ces controverses. Dès lors les passions se calmaient, ou ne s'irritaient que sans avoir l'occasion d'éclater au dehors.

14. — Mais cette loi ne devait pas être maintenue longtemps dans sa teneur première. Au bout de deux ans, les Dominicains y cherchèrent l'occasion de remporter sans combat une victoire, qui aurait paru en présager d'autres plus décisives. De Rome, le Père Bartolomé Pérez, assistant d'Espagne, en informait en ces termes les provinciaux :

« Les Pères de saint Dominique ont remis au pape un mémoire de trois plis de papier, où ils supplient Sa Sainteté de ne maintenir que pour nous seuls la défense de traiter les matières *De Auxiliis* et de l'abroger en leur faveur. Car, disent-ils, il ne convient pas de placer dans les mêmes conditions ceux qui s'en tiennent à l'ancienne doctrine, à la doctrine commune des saints docteurs, et ceux qui ont introduit cette nouvelle opinion sur la grâce, ainsi que bien d'autres encore tout aussi dangereuses. Et pour prouver qu'en effet il s'en trouve chez nous qui se sont laissés aller à de pernicieuses innovations doctrinales, le mémoire se met à citer en détail diverses opinions, émises par quelques-uns des nôtres, dans les cours, en chaire, dans les argumentations, ici et là, à Valence, en Castille, ailleurs encore, attribuant à la Compagnie ce que tel ou tel a dit ou enseigné. Vous voyez assez quelle impression, fâcheuse pour nous, pourrait en résulter

(1) Joseph de Acosta à Aquaviva, 22 mars 1595. Arch. S. J. — Poussines, l. I. c. XL.

sur le pape et sur les cardinaux. Ici, nous répondrons de manière à nous justifier. Or, il servirait beaucoup à notre défense de montrer à Sa Sainteté que divers Dominicains ont proféré beaucoup d'assertions nouvelles et périlleuses, sans que nous ayons, nous, reproché à tout l'ordre ce que l'un a pu dire, sans que nous nous en prévalions pour nous plaindre et pour vouloir être traités, dans ces controverses, autrement qu'ils ne le sont. Donc, au reçu de cette lettre, le plus tôt possible et en secret, faites, avec l'aide de nos professeurs et d'autres hommes compétents, le recueil de toutes les opinions nouvelles et dangereuses, des doctrines peu sûres et peu communes, que des Dominicains ont pu enseigner, formuler dans leurs thèses, soutenir dans les actes publics, émettre en chaire, imprimer dans leurs livres, le tout avec beaucoup de précision et d'exactitude et envoyez-le-nous... Le mémoire dont j'ai parlé est présenté au nom du général des Dominicains et de leur provincial de Valence. Il a été signé à Salamanque, le 24 octobre 1597, par Bañez, lequel, y est-il dit, a recueilli et traduit en latin ce qui avait été remis, par ce même provincial et par d'autres, à leur général, en vue de cette supplique. J'espère que, Dieu aidant, nous saurons agir ici de telle sorte que cette démarche leur soit plus nuisible qu'utile dans nos communs débats (1). »

Bartolomé Pérez et Aquaviva, au nom de qui il écrivait, étaient manifestement dans leur droit, quand ils songeaient à retourner contre leurs adversaires l'arme qui était dirigée contre eux. Mais ils paraissaient ignorer qu'elle avait d'abord cherché à les atteindre en Espagne, avant de les poursuivre à Rome. La même requête, ou du moins une requête identique pour le fond, avait déjà été adressée à Philippe II, sous forme de lettre écrite par le provincial d'Aragon, Fray Jeronimo Bautista de la Nuza. (2) Nous ignorons l'accueil que lui avait fait le souverain. Peut-être fit-il entendre qu'elle devait aller à celui qui, ayant porté la loi, avait seul le pouvoir de la modifier. De fait, le provincial d'Aragon envoyait, bientôt après, le mémoire à son général Fra Ippolito Maria Beccaria, d'où il passait aux mains du cardinal Alexandrini, dominicain et grand protecteur de l'ordre, qui le présentait enfin au souverain pontife. La manœuvre était habile.

(1) Bartolomé Pérez aux provinciaux d'Espagne. Rome, 17 janvier 1598. — Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gener.* 1588-1600.

(2) *Carta del Padre maestro Fray Geronimo Baptista de la Nuza, la qual, siendo Provincial de esta provincia de Aragon de la Orden de Predicadores, escrivio al rey N. S^r don Felipe Segundo contra los agravios que los Padres de la Compañia nos hazian.* — Bibl. de la ville de Toulouse, MS. 258, fol. 371 v° à 386.

Que la loi du silence ne fût abrogée qu'en faveur des Dominicains, il y avait là, aux yeux du public, comme une condamnation anticipée des Jésuites ; leur doctrine se trouvait livrée sans défense à tous les assauts ; celle des bannésiens, seule autorisée à se produire, semblait, par le fait même, être désignée comme la seule acceptable.

15. — Heureusement, Clément VIII se trouvait alors dans une des meilleures phases de sa faveur intermittente pour les Jésuites. Leur V[e] congrégation générale, récemment convoquée par son ordre, l'avait éclairé, pour un temps, sur la valeur des griefs formulés contre Aquaviva, aussi bien que sur les mérites de certains perturbateurs, déguisés en réformateurs zélés. De plus, l'expulsion soudaine des Jésuites de France, à la suite de l'attentat de Jean Chastel contre Henri IV, avait réveillé en lui la bienveillance qui s'attache d'ordinaire aux victimes. On voyait une preuve de ces sentiments dans le grand crédit dont jouissait alors auprès de lui le Père Bellarmin, qu'il acheminait déjà en secret vers le cardinalat. Il chargea ce Père d'examiner le mémoire des Dominicains et d'exprimer par écrit son avis sur ce qu'ils demandaient.

Connu de Molina, ce choix ne l'aurait peut-être pas rassuré. L'auteur du *Concordia* fut d'abord porté à voir dans Bellarmin un adversaire de ses doctrines. Aquaviva lui répondait à ce sujet, le 16 décembre 1597 :

« Vous avez entendu dire, m'écrivez-vous, que Bellarmin est d'une opinion contraire à celle de votre ouvrage. Soyez sans inquiétude et sans crainte sur ce point ; car ce Père vous appuiera de tout son dévouement et de tous ses efforts, en tout ce qui lui sera possible. Il vous l'écrit, et je m'en remets à sa lettre (1). »

De fait, si Bellarmin, sur des points secondaires, ne pensait pas comme Molina, il était pleinement d'accord avec lui sur l'objet même de la controverse, l'efficacité de la grâce et la science moyenne. Il en avait donné des preuves en Belgique contre les adeptes de Baïus : il devait en donner à Rome de plus éclatantes encore contre les partisans de Bañez.

(1) Aquaviva à Molina, 16 déc. 1597. Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. gen.* 1588-1600.

Au moment où nous en sommes, son intervention fut très opportune. Il apporta bientôt au pape un contre-mémoire, où, réfutant point par point le premier, il montrait que les six raisons, développées par les collaborateurs de Bañez, ou ne prouvaient rien, ou prouvaient que la défense devait être levée pour les Jésuites aussi bien que pour les Dominicains (1). Ainsi, les Dominicains disaient qu'il n'était pas équitable de mettre au même rang, en imposant à tous un égal silence, l'ancienne doctrine traditionnelle de saint Augustin et de saint Thomas, dont ils étaient les représentants, et la doctrine nouvelle dont les Jésuites étaient les introducteurs. Bellarmin répondait que la question était précisément de quel côté se trouvait la véritable doctrine de saint Augustin et de saint Thomas, de quel côté la nouveauté, chez Molina ou chez Bañez. Le mémoire, rappelant que le silence avait été imposé pour prévenir la mauvaise édification causée par ces luttes, objectait cette maxime de saint Grégoire, devenue axiome de droit : « Il vaut mieux permettre le scandale, que de taire la vérité. » Oui, répondait Bellarmin, quand il est nécessaire de dire cette vérité, non quand rien n'en fait un devoir. Or, rien n'exige en ce moment que ces questions soient traitées en public. Et puis vous supposez encore que la vérité n'est et ne peut être que de votre côté. Le mémoire gémissait dans la prévision, qu'à la faveur du silence prescrit, la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas s'obscurcirait peu à peu et serait bientôt perdue de vue, tandis que les erreurs de Pélage reparaîtraient. Mais, répliquait Bellarmin, les Jésuites prétendent enseigner, aussi bien que Bañez, la doctrine de ces grands docteurs et ne pas enseigner, plus que lui, les erreurs de Pélage. A la fin du mémoire, ses rédacteurs se plaignaient d'être condamnés, eux qui, luttant depuis des siècles contre les hérésies, avaient porté le poids du jour et de la chaleur, à garder dans les universités le même silence humiliant que les derniers venus des religieux. Bellarmin rappelait que ces derniers venus avaient bien fait déjà, eux aussi, quelque chose d'utile contre les hérésies, puis il ajoutait :

(1) Poussines (l. III, n° xix) donne le mémoire des Dominicains et le contre-mémoire de Bellarmin.

« Je le reconnais, les Pères de la Compagnie doivent être pleins de déférence envers les Frères Prêcheurs ; ils doivent les mettre, dans leur estime, au-dessus d'eux, comme ils le sont, en effet, non seulement par l'ancienneté et par le nombre, mais aussi par la science et par la sainteté. Mais il convient aussi que les Frères Prêcheurs prennent un intérêt paternel au succès de leurs fils, et que, bien loin de les attaquer, ils se fassent leurs défenseurs et leurs protecteurs contre ceux qui les attaquent. »

Enfin, comme le mémoire prophétisait le triomphe des bannésiens : on doit se demander, disait Bellarmin, d'où leur vient cette certitude de vaincre, alors qu'ils ne sauraient ignorer qu'en Portugal le tribunal du saint-office, auquel ils avaient eu recours, a prononcé contre eux, et qu'en Espagne l'université d'Alcala et plusieurs autres ont adhéré aux doctrines des Jésuites. Il est sûr que le premier article du concile de Trente, sur la coopération de la grâce et du libre arbitre, sert si bien l'opinion des Pères de la Compagnie, qu'ils ne sauraient douter de leur victoire.

Ces derniers mots prouvent que Bellarmin avait, dès ce moment, sur la fausseté et sur les dangers du système bannésien, la conviction arrêtée qu'il devait plus tard, avec tant de franchise mais à ses dépens, manifester à Clément VIII. Cette fois, son avis fut bien accueilli : le pape refusa ce que demandaient les Dominicains.

On sentait cependant partout dans quel embarras croissant se trouvaient placés les professeurs de théologie, à mesure que se prolongeait l'interdiction de traiter dans leurs cours une matière très importante par elle-même et forcément mêlée à beaucoup d'autres. Le grand inquisiteur Pedro Portocarrero, évêque de Cuenca, vers qui toutes les plaintes se dirigeaient, les transmettait, le 15 octobre 1597, à Clément VIII :

« Dans beaucoup de questions très importantes, disait-il, où il s'agit, non seulement de la grâce divine, du libre arbitre, de la justification, mais encore de la providence, de la prédestination, de la science de Dieu et de bien d'autres objets, les maîtres sont obligés de s'arrêter, au grand mécontentement de leurs élèves, ou bien de toucher aux points interdits, d'y raisonner et d'y parler d'après l'une ou l'autre des deux opinions, au

risque de se blesser mutuellement et beaucoup d'autres avec eux (1). »

Le nonce invita même les provinciaux des deux ordres à lui remettre pour le pape une supplique, en vue d'obtenir l'abrogation commune de la défense. Elle fut du moins adoucie. Le cardinal de Sainte-Séverine transmettait bientôt au nonce la décision de Clément VIII. Comme par le passé, il serait interdit de parler en chaire des matières déférées à Rome ; mais on le pourrait dans les cours et dans les discussions des écoles, en s'abstenant toutefois de toute censure contre l'opinion adverse et de tout procédé blessant envers les personnes (2).

16. — Avant de suivre sur un autre théâtre les controverses *De Auxiliis*, il n'est pas sans intérêt de nous demander pourquoi Molina, qui ne les avait pas suscitées, il est vrai, mais qui plus que personne s'y trouvait mêlé et en connaissait tous les aspects, ne fut pas envoyé à Rome pour y défendre la doctrine de la Compagnie, et, s'il le fallait, son propre ouvrage. Un de ses biographes affirme qu'il désira vivement y aller, mais que la permission lui en fut refusée par ses supérieurs et que ce fut là pour lui l'occasion d'un acte héroïque d'obéissance (3). Le biographe se trompe. En réalité, Molina reçut l'ordre de partir, mais il comprit très sagement et il fit comprendre que sa présence servirait mal la cause de la Compagnie.

En 1591, du Portugal, où il avait publié le *Concordia*, mais où il se heurtait à des difficultés matérielles pour l'impression de ses autres ouvrages, il était rentré en Castille, au collège de Cuenca son pays natal. Aquaviva recommandait alors d'user envers lui de tous les égards, de toutes les libéralités, que méritaient sa vertu, son âge et ses travaux. D'autant plus, disait-il encore, qu'à lui donner l'hospitalité, un collège ne pouvait que gagner. Le collège de Cuenca y gagnait, en effet, des exemples de

(1) Lettre de Portocarrero à Clément VIII. Madrid, le 15 oct. 1597. — Simancas, Inquisidores generales, l. 112, n° 10.

(2) Lettre du card. de Sainte-Séverine au nonce d'Espagne. Rome, 26 février 1598. Évora. Bibl. publique, MS. CIX, 2-13.

(3) *Varones ilustres de la Compañia de Jesus* : Luis de Molina, par le P. Andrade.

vie toute religieuse et le rayonnement d'une science extraordinaire, mais parfois aussi, paraît-il, quelques exercices de patience.

« Supportez le Père Molina, écrivait Aquaviva au recteur. Il est âgé, il a vécu dans l'étude, deux causes assez ordinaires de ces âpretés d'humeur, qui rendent le commerce d'un homme moins agréable (1). »

Ces légers défauts de caractère, effets d'un tempérament brisé par les travaux, n'étaient rien à côté des vertus admirables qui resplendissaient en lui, plus encore que le génie. Il montrait aussi une énergie dans le travail, que la faiblesse du corps ne pouvait altérer. Tout en faisant face, de tous côtés, aux adversaires que lui avait attirés le *Concordia,* il achevait et publiait ses autres grands ouvrages, le commentaire de la première partie de saint Thomas (1592) et les trois premiers tomes du *De justitia et jure* (1593-1597-1600) dont les tomes IV, V et VI devaient paraître après sa mort. Il avait, lui aussi, à pratiquer la patience : il lui fallait beaucoup de force d'âme pour supporter toutes les attaques, publiques ou secrètes, franches ou déloyales, qui le harcelaient.

« Je souffre avec vous de tout cela, lui écrivait Aquaviva, mais puisque Dieu veut vous mettre à l'épreuve, offrez de vaillantes épaules à cette part de sa croix qu'il vous a destinée. J'en ai la confiance, il ne permettra pas que votre bon droit soit opprimé, quelque long que soit, ainsi que vous me le disiez, le bras de vos adversaires. Je vous ai déjà informé dans ma dernière lettre que Rome vient de réserver la question de la doctrine. C'est, en effet, à ce tribunal suprême qu'il appartient de prononcer en ces matières. De plus, Sa Sainteté veut éviter par là les inconvénients qui naissent, en Espagne, de la lutte des deux ordres (2). »

La cause évoquée à Rome, on pensa tout naturellement que Molina devait l'y suivre. Ce n'était pas, à proprement parler, la sienne ni celle de son livre, disons-le encore. Mais nul ne paraissait aussi capable que lui de renseigner sur toutes ces discussions théologiques et sur les faits qui s'y rattachaient. Il reçut bientôt la lettre suivante d'Aquaviva, datée du 16 janvier 1595 :

« Des Pères de votre province m'ont écrit qu'il serait très utile, à leur avis, que vous veniez à Rome. Vous y trouvant, quand on traitera la question *De Auxiliis*, vous pourrez donner à tous ceux qui en auraient besoin

(1) Aquaviva à Gil Gonzalez, 21 janvier 1591, à Bartolomé de Olivencia, 9 juillet 1591, à Juan Diaz, 30 août 1593. — Arch. centr. S. J., *Tolet. Epist. Gen.* 1588-1600.

(2) Aquaviva à Molina. — Arch. S. J. *ibid.* 1 août 1594.

les renseignements et les explications nécessaires. Moi aussi, tout en comprenant que ce long voyage vous sera pénible, je pense que nous profiterions beaucoup ici de votre concours. Je désire donc que vous veniez, dès que vous en trouverez la facilité, et j'écris au Père provincial de vous donner un compagnon... (1) »

A cet ordre, qui lui parvint au commencement de mars, Molina répondit par une longue lettre datée de Cuenca le 1er avril. Il déclare qu'il est prêt à partir, si les supérieurs maintiennent leur décision ; qu'il partira même avec plaisir, car ce voyage lui procurera la consolation de voir le général de la Compagnie et l'occasion de connaître, sans doute, à Rome, ce que lui cachent, en Espagne, les tribunaux de l'inquisition, touchant les plaintes portées contre son ouvrage. Il croit, cependant, devoir manifester des difficultés qui lui paraissent sérieuses. D'abord, des engagements ont déjà été pris avec un libraire pour l'impression du second volume *De justitia et jure,* des frais ont été faits, de l'argent a été avancé par un de ses frères : son départ va tout suspendre et tout compromettre. Autre raison, de toutes la plus grave :

« Votre Paternité a certainement été informée du rapprochement qui s'est fait, par ordre du roi, entre les Dominicains et nous. Tout va bien jusqu'à présent, sauf à Salamanque, si nous en jugeons par un sermon du Père Bañez en la fête de saint Thomas. Or, si on apprend maintenant que je vais à Rome, ce sera grande surprise et grand mécontentement chez les Dominicains, chez les inquisiteurs et même chez le roi. Certains pensent même que l'inquisition pourrait bien me soupçonner d'aller faire appel au Saint-Siège, et s'opposer à mon départ, ce qui ferait grand tort à ma réputation comme à notre cause et prêterait, de la part des Dominicains, à toutes sortes de bruits... Enfin, j'ai soixante ans ; je suis brisé par le poids des années, par le travail incessant et opiniâtre de l'étude et de la discussion. Je n'ai plus de dents et ne mange qu'avec les gencives. Je souffre, chaque année, d'ordinaire pendant deux saisons, d'hémorragies si abondantes, qu'on s'étonne de me voir encore un reste de force, infirmité qui s'aggrave avec les voyages, ainsi que j'en ai fait l'expérience. Ce que je puis encore espérer de vie est déjà trop peu pour l'achèvement de mes ouvrages. Mais de cette raison tirée de ma santé, je désire qu'il ne soit pas tenu compte. Après tout, j'espèrerais bien arriver, encore vivant, aux pieds de Votre Paternité (2)... »

(1) Aquaviva à Molina, 16 janv. 1595. — Arch. S. J. *Ibid.*

(2) Molina à Aquaviva, Cuenca, 1 avril 1595. — Grenade, arch. de l'université. MS. E. 1, t. v. n° 9.

En même temps que cette lettre, Aquaviva en reçut une autre du Père François de Porres, provincial de Tolède, qui, parmi d'autres raisons, en apportait une, omise, et pour cause, par Molina :

« On trouve, disait Porres, de la confusion, de l'obscurité dans sa doctrine et dans sa manière de l'exposer. Aussi, ne paraît-il pas être tout à fait l'homme qu'il faut pour la fin qu'on a en vue (1). »

Cette critique était fondée. Elle se trouve parmi les observation des théologiens jésuites qui avaient révisé le *Concordia :*

« On rencontre souvent dans tout le cours de l'ouvrage, disaient-ils, d'interminables périodes, qui tiennent l'esprit en suspens dans la longue attente d'un sens, déjà par lui-même difficile à saisir, et rendu par là encore plus obscur (2). »

Suarez, qui aimait la clarté, regrettait, lui aussi, qu'elle ne fût pas plus habituelle chez son confrère. Après avoir reçu un petit traité de lui, il répondait au Père qui le lui avait envoyé :

« J'ai lu déjà en entier l'écrit du Père Molina, bien qu'il ne m'ait été remis qu'aujourd'hui à midi. Mais j'ai dû me faire grande violence pour arriver au bout, tant ce style et cette manière d'écrire me fatiguent (3). »

Au reste, la profondeur et l'élévation ne vont guère sans quelque obscurité. Cherchant à creuser, plus qu'on ne l'avait fait avant lui, les problèmes les plus ardus de la philosophie et de la théologie, très original d'ailleurs et très personnel dans ses investigations, Molina ne pouvait ni se borner aux théories courantes des écoles, ni se renfermer dans un plan et des méthodes reçus, ni parler toujours avec cette précision de termes et de formules qui ne s'élaborent qu'avec le temps. Montant par des sentiers alors nouveaux, il paraissait difficile à suivre. De plus, son puissant esprit, saisissant tout dans l'objet qu'il considérait, voulait que sa phrase dît tout, au risque de dire trop pour ceux dont elle n'exprimait pas la propre conception.

(1) François de Porres à Aquaviva, Jesus del Monte, 23 mars 1595. Arch. centr. S. J., *Tolet. Hist.* 1547-1610.

(2) Rome, Archivio di Stato. MS. *Gesuitici, Censuræ librorum*, t. I, p. 174.

(3) Suarez au P. Esteban de Ojeda, Avila, 17 avril 1599. — Grenade, Bibl. de l'université, MSS. E. 1, t. 5, n° 9, fol. 340. — Autographe.

Ce défaut de forme, sans doute, ne l'aurait pas empêché de bien remplir le rôle qui lui était destiné. Mais il s'était lui-même fermé le chemin de Rome. Aquaviva lui répondit :

« Les raisons que vous objectez à votre départ pour Rome sont très convaincantes. Telle d'entre elles garde même sa valeur pour tout autre qu'on songerait à faire venir. Dès lors il vaut mieux que personne ne vienne. Nous ferons faire par des Pères d'ici ce que nos intérêts exigeront (1). »

Molina resta donc dans sa retraite de Cuenca, suivant de loin des luttes, qu'il allait voir se concentrer de plus en plus sur son ouvrage et attendant, mais en vain, leur trop tardif dénouement.

(1) Aquaviva à Molina, 5 juin 1595. — Arch. S. J., *Tolet. Epist. Gen.* 1588-1600. Aquaviva écrivait en même temps au P. Jean Suarez, 3 juillet 1595 : « Nous avons appelé le P. Molina à Rome. Mais il a fait valoir tant et de si fortes raisons pour ne pas venir que nous n'avons pas cru bon d'insister..., etc. » Arch. S. J., *Castell. Epist. Gen.* 1588-1603.

CHAPITRE II

Les Controverses « de Auxiliis » à Rome

(1598-1607)

---

1. Dossier théologique de la controverse, part de Suarez. — 2. Bañez réussit à substituer la question du *Concordia* à celle de la grâce. — 3. Le *Concordia* remis à une commission pontificale est aussitôt condamné par elle (2 janvier-13 mars 1598). — 4. Mis en défiance à l'égard de sa commission, Clément VIII ordonne des débats entre les deux parties. — 5. Congrégations cardinalices (1599), leur inutilité. — 6. Intrigues contre le *Concordia,* efforts pour le défendre. — 7. Censures de la commission réduites à vingt propositions, que les jésuites défendent dans une série de conférences (1600-1601). — 8. Perplexité de Clément VIII qui se décide à instruire lui-même la cause (janvier 1602).

9. Mort de Molina (12 oct. 1600). — 10. Suarez défend la doctrine de la Compagnie par son livre *Opuscula theologica.* — 11. Sa réponse aux attaques de Bañez. Succès de l'*Opuscula.*

12. Les congrégations papales sous Clément VIII : comment elles se tenaient (14 févr. 1602-21 janv. 1605). — 13. Séances de discussion et séances de délibération, leur nombre total. — 14. Clément VIII éloigne Bellarmin (avril 1602). — 15. La condamnation de Molina paraît imminente. — 16. Mieux averti, Clément VIII hésite ; sa mort. — 17. Mort de Bañez : sa prétendue rétractation. — 18. Opuscule de Suarez sur les devoirs des cardinaux en conclave. Élection de Paul V (16 mai 1605) — 19. Il reprend l'affaire *de Auxiliis* : dernières congrégations papales (14 sept. 1605-22 févr. 1606) et conclusion de la commission. — 20. Avis divers dont s'éclaira Paul V, notamment de l'université de Paris. — 21. Décision du pape et fin des controverses (28 août 1607).

22. Divers écrits composés par Suarez pour ces controverses : son *De vera intelligentia auxilii efficacis.* — 23. Son opinion sur la prédestination a-t-elle été indépendante ?

1. — On a vu que le souverain pontife, en évoquant à son tribunal la controverse *De Auxiliis* (août 1594), avait prescrit de préparer et de lui envoyer le plus tôt possible les écrits propres à renseigner sur les doctrines et les prétentions des deux parties. Quelques mois après, François de Porres, provincial des jésuites de Tolède, écrivait à Aquaviva :

« Nous avons remis à Mgr le nonce et aux inquisiteurs de Tolède le mémoire composé et signé par nos meilleurs théologiens. Une copie en a été expédiée à votre Paternité. Les autres provinces feront de même, conformément à l'ordre donné à tous les provinciaux. Il y aura là de quoi apporter à cette cause pleine lumière. L'affaire étant aux mains de Sa Sainteté, nous espérons que, Dieu aidant, elle tournera bien (1). »

Les trois autres provinces espagnoles de la Compagnie firent de même, en effet, ainsi que les dominicains et les personnages ou corps savants, dont l'avis avait été demandé.

Mais on prit, ici ou là, si peu à la lettre la recommandation de se hâter, qu'il s'écoula plus de trois ans avant que tous ces documents fussent réunis, si bien que Rome dut rappeler qu'elle attendait.

« J'ai envoyé, mandait le nonce de Madrid le 12 juin 1597, les écrits qui m'ont été remis par les deux parties et j'ai prié le grand inquisiteur de le faire aussi. De plus, j'ai fait en sorte que le roi lui envoyât l'ordre de ne pas différer plus longtemps. »

Quelques mois plus tard, le nonce informe encore le cardinal Aldobrandini qu'il a, sur son avis, parlé aux dominicains de leurs écrits *De Auxiliis*, toujours attendus à Rome : ils ont répondu qu'ils avaient tout remis à l'évêque de Cuenca, grand inquisiteur. Celui-ci a déclaré que leurs papiers, ainsi que d'autres reçus de divers savants, ont déjà été par lui expédiés au Saint-Père, à l'occasion des galères qui faisaient route le mois précédent (2). Ce mois précédent était le mois d'octobre. Or, de fait, par lettre datée du 23 octobre de cette année 1597, le secrétaire du conseil suprême de l'inquisition, Garcia de Molina, avait prévenu le docteur Jean de Hozes, procureur à Rome de ce même conseil,

(1) François de Porres à Aquaviva. Oropesa, 22 janv. 1595. — Arch. cent. S. J.

(2) Arch. du Vatican, Nunziatura di Spagna, t. 48, pag. 179, et, à la date du 29 nov. 1597, p. 373.

qu'il lui envoyait, « dans une cassette en bois, recouverte de toile cirée », tous les écrits et documents, demandés et réunis, par ordre du pape, sur la question évoquée à son tribunal. Une réponse de Jean de Hozes, datée de Rome 28 mars 1598, accusa réception de cet envoi (1).

La cassette renfermait trois cartons. Le premier contenait les avis des universités d'Alcala, de Salamanque et de Siguenza, avec ceux de cinq évêques et de quatre théologiens, avis en grande partie favorables à Molina (2). Le second contenait une *Apologie des Frères Prêcheurs,* composée par Bañez (3), une autre défense portant dix signatures de dominicains du collège de Valladolid, une troisième sans nom d'auteur, enfin une quatrième, œuvre du religieux de la Merci, Zumel, toujours inséparable de Bañez.

Dans le troisième carton se trouvaient dix écrits ou traités de jésuites : un du procureur de la Compagnie à Madrid, un autre d'un auteur inconnu, quatre envoyés par la province d'Aragon, par celle de Tolède réunie en congrégation à Alcala, et, pour celle d'Andalousie, par les collèges de Cordoue et de Séville, enfin quatre présentés par la province seule de Castille. Ces derniers étaient les plus importants. Deux d'entre eux, écrits l'un par le P. Padilla en quarante-trois sections, l'autre par Suarez en quatre livres, étaient de véritables ouvrages. Un autre, signé par ces deux mêmes Pères, en donnait le résumé sous ce titre : *Courte solution des questions qui se trouvent longuement exposées dans le traité du Père Padilla et dans celui du Père Suarez sur le concours et la grâce efficace* (4).

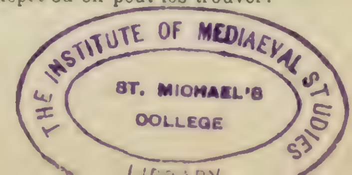
« Nos supérieurs, y était-il dit, nous ayant ordonné d'exposer et d'établir notre doctrine touchant l'objet de ces débats, nous nous sommes longtemps demandé s'il valait mieux le faire en peu de pages ou dans un

(1) Poussines, l. III, n° xxvi.

(2) Voir L. de Meyer, l. II, c. 13.

(3) C'est dans cette *Apologia FF. Prædicatorum, in provincia Hispaniæ professorum, adversus quasdum novas assertiones,* de Bañez, que se rencontre pour la première fois l'expression *prædeterminatio physica.*

(4) Voir à la fin du présent ouvrage, Appendice « Le dossier théologique », les titres des principaux de ces mémoires, et l'indication du dépôt où on peut les trouver.



long écrit. Nous nous rappelions le mot de saint Augustin : Il est malaisé d'instruire l'homme : si on est court, il ne comprend pas ; si on est long, il s'ennuie. De fait, les hommes, même très savants, ont des goûts divers. Les uns aiment l'abondance des développements, les discussions pleines et entières ; les autres préfèrent la brièveté et la concision. Or, le sujet que nous traitons étant aujourd'hui d'une importance capitale, nous avons voulu contenter tout le monde en adoptant l'une et l'autre méthodes. Nous avons d'abord composé, l'un une longue dissertation en quarante-trois sections, l'autre un traité complet en quatre livres, où l'on trouvera, développé avec soin, tout ce qui peut servir à l'étude et à l'intelligence de la matière. Mais tous n'auraient peut-être pas le goût, ou le temps, de lire des écrits de cette étendue. Aussi avons-nous voulu indiquer et renfermer, dans un résumé sommaire, le point essentiel de la controverse. »

Ce point essentiel était précisé dans cette question : La grâce efficace consiste-t-elle en une motion préalable, dont la nature et l'effet seraient de prédéterminer la volonté de l'homme ? L'opuscule combat et rejette cette motion prédéterminante et défend la détermination libre de la volonté, prévue par Dieu sans être voulue absolument, aidée sans être imposée.

Cet écrit était signé de ces deux noms : *Antoine de Padilla professeur de théologie, François Suarez professeur de théologie.* Suivait une courte formule d'adhésion, signée par dix-huit théologiens de la province de Castille. Si le mémoire porte deux signatures d'auteurs, c'est qu'il était donné comme le résumé commun des deux grands traités composés par chacun d'eux. Mais l'auteur véritable est Suarez.

La preuve en est, sans parler des caractères intrinsèques, dans ce fait que Suarez fit, de cet écrit, le troisième des opuscules, que, deux ans après, il réunit en un volume et publia sous ce titre : *Varia opuscula theologica.* Bornons-nous à dire pour le moment que cette dissertation, rendue par sa brièveté même plus lumineuse et plus forte, est un des écrits les plus utiles à lire sur la question de l'efficacité de la grâce.

Le dossier théologique était donc enfin à Rome. Dossier énorme et ardu, dont la lecture, au dire de Bañez même, aurait demandé deux années, et l'étude, une autre encore (1). Il ne fut

(1) Schneemann, c. 12, p. 244.

alors, semble-t-il, ni étudié ni lu. Le fut-il même plus tard, on peut en douter, car dans les interminables discussions qui suivirent, on ne voit guère qu'il en soit fait mention.

2. — Au reste, l'affaire ne l'avait pas attendu pour marcher, et, avant qu'il ne fût arrivé, elle avait déjà fait beaucoup de chemin, mais dans l'ombre et par suite en s'égarant. Bañez avait poursuivi avec activité l'exécution de son plan, qui consistait à frapper la doctrine de la Compagnie par la condamnation du livre de Molina. A l'automne de 1596, il avait fait partir pour Rome son disciple, Diego Alvarez, chargé de présenter au pape et d'appuyer un mémoire accusateur contre le *Concordia*. Ce mémoire dénonçait et censurait, comme erronées ou même comme pélagiennes, neuf assertions de Molina sur la grâce, le concours, la science de Dieu, la prédestination. Suivait une dixième proposition sur la validité de la confession, faite par mandataire ou par lettre à un prêtre absent. Quel rapport avait cette question avec celle de la grâce efficace et suffisante ? Aucune, assurément. Mais la proposition était donnée comme enseignée par Suarez : ainsi, à côté de Molina, serait atteint le plus redoutable soutien des doctrines de la Compagnie (1).

Alvarez trouva autour de Clément VIII de bienveillants introducteurs et de puissants auxiliaires. Trois surtout méritent d'être signalés. D'abord, le dominicain, neveu de Pie V, Michel Bonelli, cardinal Alexandrini, qui avait acquis, par de réels services rendus à l'Église, une grande autorité dans le Sacré-Collège, et, par des services personnels, une autorité plus grande encore auprès de Clément VIII. En second lieu, un autre cardinal dominicain, Jérôme Berneri, évêque d'Ascoli, l'un des principaux membres du Saint-Office. Enfin, l'espagnol François Peña, séculier, doyen de la Rote, très versé dans les affaires ecclésiastiques, et, à cause de cela, très écouté de Clément VIII,

(1) Voir les propositions de Molina dans Meyer, l. III, c. 1.

La proposition attribuée à Suarez était la suivante : « La confession faite par lettre à un prêtre absent, et l'absolution donnée par lettre sont vraiment sacramentelles et dans certains cas licites. » — (Arch. du Vatic. Controv. *de Auxiliis*. t. I.) — Nous aurons plus tard à revenir longuement sur cette question.

mais adversaire si déclaré des jésuites, que, laissant dans son testament une fondation en faveur des écoliers pauvres, il stipula que, pour en bénéficier, il faudrait n'être pas et n'avoir jamais été leur élève. Quand il mourut, en 1612, le cardinal Borghèse écrivit au nonce d'Espagne :

« Sur l'affaire *de Auxiliis* le silence s'est fait, et on peut d'autant mieux en espérer la durée, que la mort de Monsignor Peña est venue rendre la paix beaucoup plus facile (1). »

Gagnés par Alvarez, ces conseillers, dont l'influence n'était plus contrebalancée par celle du cardinal Tolet, mort peu de temps auparavant (1596), obtinrent en secret du pape une décision, qui, dès le premier pas, faisait dévier la procédure en dehors de la voie que lui traçaient l'objet et la nature du litige. Nous l'avons dit et redit, ce litige portait sur les doctrines des deux parties et non sur le livre de Molina. Clément VIII accorda qu'il serait procédé d'abord à l'examen du livre. On lui avait tenu cachés, la suite le montra, l'histoire déjà longue du *Concordia,* les jugements favorables déjà portés sur lui par l'inquisition de Portugal, par les conseils royaux, par les prélats et les théologiens, faits peu ou point connus à Rome, surtout de celui qui aurait eu le plus besoin de les connaître.

Sans doute aussi, on lui avait persuadé que, cette question tranchée, les bannésiens se tiendraient pour satisfaits et que tout rentrerait dans le calme. Peut-être encore, plus canoniste que théologien, pressé d'ailleurs d'arriver à une conclusion que déjà l'Espagne attendait, se porta-t-il d'instinct à ce qui lui paraissait le plus facile et le plus court, au jugement d'un livre plutôt qu'à une décision doctrinale sur le terrible problème de la grâce. Au moins aurait-il fallu, si on voulait substituer la question secondaire à la question principale, le faire sur toute la ligne et soumettre également à l'examen les écrits des deux parties, ceux de Bañez et de Zumel aussi bien que ceux de Molina. Quelles qu'aient été les raisons de la détermination de Clément VIII, elle fut loin d'être heureuse, ainsi que le constatera plus tard Paul V, son successeur (2).

(1) Lettre du 4 janv. 1613. — Arch. du Vatican. Nunziatura di Spagna, 338, fol. 341.

(2) Autographe de Paul V, en réponse au roi d'Espagne. — Arch. du Vatican, Borghèse, I. 370. A.

3. — Donc, en novembre 1597, le pontife nomma secrètement, pour examiner le livre, une commission à laquelle il donna pour présidents les cardinaux Madruccio et Pompée Arigone, tous les deux inquisiteurs généraux. Elle comprenait trois évêques, dont deux de l'ordre de saint François et cinq docteurs, dont un carme, Jean Antoine Bovio, le seul qui se montra favorable aux Jésuites, deux augustins, Jean-Baptiste Plumbino, procureur général de l'ordre, et Grégoire Nuñez Coronel qui fut désigné pour secrétaire, deux docteurs de Sorbonne, Louis de Creil et le bénédictin Jacques le Bossu, l'un et l'autre exilés de France pour l'opposition qu'ils avaient faite à Henri IV (1). Dans la suite, d'autres membres furent substitués ou ajoutés. Il semble que le choix des hommes se fit sous l'inspiration de ceux qui déjà avaient amené le pape à leur plan intéressé. Car il manquait en général à ce tribunal, pour bien s'acquitter de la mission difficile et délicate qui lui était confiée, les deux choses les plus essentielles, une compétence suffisante et l'impartialité. Aucun, sauf le carme Bovio, régent du collège de son ordre à Rome, n'enseignait alors la théologie. Aucun, sauf peut-être le franciscain Jean de Rada qui vint plus tard, n'a laissé quelque écrit sortant de la médiocrité.

« Ces docteurs, écrivait à Paul V le cardinal Dominique Pinelli, l'un de ceux qui furent appelés dans la suite à juger les travaux de la commission, ces docteurs, si je m'en rapporte à mes faibles lumières, ne m'ont pas tous paru, au cours de leurs discussions, être des théologiens assez remarquables et assez éminents pour que leur avis tranche une aussi redoutable controverse (2). »

Et ailleurs, le même cardinal précisait sa pensée, en disant : « que trois ou quatre de ces consulteurs étaient des hommes de valeur, mais que les autres — ils étaient alors au moins douze — ne méritaient pas qu'on s'en rapportât à leur jugement (3) », et il engageait à chercher ailleurs, dans les universités et parmi les savants d'Allemagne, d'Espagne, de France, des

(1) Bibl. du Vatican, Fonds Barberini, lat. 962. Le MS. contient les actes des premiers travaux de la commission, dont il va être parlé, du 2 janv. au 13 mars.

(2) Pinelli à Paul V. — Arch. du Vatican, Borghèse, I. 370. A. fol. 33.

(3) Autographe de Paul V. — Arch. du Vatican, Borghese, I. 370. A. fol. 94.

conseils plus autorisés. Pinelli, cependant, n'était point favorable à Molina. Cette insuffisance aurait dû, et, jusqu'à un certain point, aurait pu être compensée par beaucoup de prudence et d'équité : elle fut aggravée par beaucoup de précipitation et de parti-pris.

Le 2 janvier 1598, la commission fut convoquée pour la première fois par le cardinal Madruccio assisté du cardinal Arigone. Dans une courte allocution, Madruccio dit aux commissaires que Clément VIII leur ordonnait de lire, avec la plus grande attention, l'ouvrage du jésuite Molina, ayant pour titre *Concordia*, etc..., d'en examiner avec soin la doctrine sans aucun esprit de parti, mais dans le seul désir de chercher la vérité, et de se disposer ainsi à signaler, dans la prochaine réunion, tout ce qui leur aurait paru mériter quelque censure. « Ils répondirent qu'ils allaient mettre tout leur zèle à l'exécution de cet ordre. »

Si le zèle doit toujours se mesurer à l'empressement et à la hâte, il est sûr qu'ils tinrent parole. Ils se réunirent de nouveau, trois semaines après, pour commencer leurs travaux, et déjà ils avaient lu le long et difficile ouvrage de Molina, ils l'avaient étudié, ils le possédaient ; du moins on doit le supposer, puisqu'ils en ramenèrent aussitôt le contenu, si vaste et si complexe, à ces quatre chefs, concours naturel et surnaturel, don de persévérance finale, science moyenne, prédestination, et qu'ils déclarèrent que ce résumé, reproduisant fidèlement la doctrine de l'auteur, servirait de base à leurs discussions. Ces discussions se poursuivirent, le vendredi de chaque semaine, jusqu'au 13 mars, onzième et dernière séance, où tout fut terminé.

Les docteurs avaient censuré soixante-et-une propositions de Molina, qui leur servirent de considérants pour formuler ce jugement définitif :

« Nous sommes d'avis que l'intérêt de la religion catholique exige que le livre, ayant pour titre *Concordia*, etc..., et pour auteur Louis de Molina, soit absolument interdit, ainsi que sa doctrine. Notre avis est le même en ce qui concerne le commentaire du même écrivain sur la 1re partie de saint Thomas, tant qu'il n'aura pas été expurgé, par des hommes à ce délégués, des opinions nouvelles qu'ils jugeront contraires à la

doctrine du saint docteur, des anciens théologiens et des Pères (1). »

Ces censeurs expéditifs avaient-ils lu, avaient-ils même vu de leurs yeux et ouvert de leurs mains cet énorme commentaire ? Quant aux propositions condamnées, Bastida écrivait plus tard à Paul V :

« N'est-il pas vrai que, en trois mois ou guère plus, temps à peine suffisant pour lire le livre, ils ont tranché toutes ces questions, dont une seule dans la suite a retenu pendant plusieurs années le pape, les cardinaux et leurs théologiens, sans qu'ils aient pu encore arriver à une conclusion (2). »

L'avis ainsi formulé n'était que consultatif ; mais il tendait à faire rendre, par le tribunal de l'inquisition, ou par le pape lui-même, une sentence judiciaire, qui aurait frappé à mort le *Concordia* et avec lui la doctrine des jésuites sur la grâce. Clément VIII venait de partir pour Ferrare. On lui apporta la conclusion de la commission. Surpris qu'elle eût si tôt terminé, il voulut qu'elle révisât son travail et que chaque consulteur mît par écrit son jugement motivé. Cette révision, faite avec des dispositions qui n'avaient point changé et ne changèrent jamais, fut achevée, d'après Serry, le 22 novembre 1598.

Alors le secrétaire, Nuñez Coronel, fut chargé de rédiger le compte rendu des délibérations et la censure doctrinale.

A cette époque, deux hommes disparurent, dont l'influence s'était fait et se serait fait encore puissamment sentir dans ces controverses. Le cardinal Alexandrini était mort le 29 mars 1598, grande perte pour les dominicains, et le roi Philippe II, le 13 septembre suivant, grande perte aussi pour les jésuites, dont la modération et la patience leur avaient, en dernier lieu, rendu ce prince favorable.

4. — Cependant, le verdict de la commission, tenu caché à

(1) Ce jugement, en ce qui concerne le *Concordia*, est net et catégorique. Voici qui l'est plus encore : *Censure du livre de Molina, jésuite :* Il faut exterminer (*exterminandus est*) bien loin de l'Église de Dieu, ce livre de la *Concorde*, ou plutôt de la *Discorde*, de la grâce et du livre arbitre. D'abord, parce qu'il fait revenir les erreurs de Pélage du tombeau où elles étaient ensevelies, etc. » Document portant en tête : *PP. Prædicatores contra Molinam*, Rome, Bibl. Angelica, Fondo antic. MS. 862, fol. 101.

(2) Arch. du Vatic. Borghese. I, MS. 388-399. *De Auxiliis varia*, fol. 186.

Rome aussi bien que l'existence même de cette commission, ne tarda pas à transpirer en Espagne. Alvarez, heureux de cette première victoire, presque décisive à ses yeux, l'avait annoncée à Bañez, Bañez aux bannésiens, et des bannésiens, à leurs amis. On commença à parler, d'abord à demi-mots, puis plus clairement, de la condamnation, ou déjà portée, ou toute prochaine, du livre de Molina. Ces bruits parvinrent aux oreilles des jésuites et de Molina lui-même. Ils donnèrent l'éveil à leurs frères de Rome, qui, d'informations en informations, finirent par découvrir, sinon les décisions, du moins l'existence et le mandat de la commission. On agit aussitôt pour parer le coup. Aquaviva, qui se réservait pour la question de doctrine, ne voulut point s'engager en personne dans celle du livre ; mais il permit que les Pères Christophe de los Cobos et Fernand de la Bastida fussent envoyés d'Espagne pour défendre l'auteur du *Concordia*. Molina lui-même écrivit à Clément VIII une lettre respectueuse, mais très ferme, dans laquelle, après avoir dit ce qu'était son livre et comment il avait été jugé en Portugal et en Espagne, il demandait, en vertu de son droit d'accusé, qu'on fît venir à Rome tous les écrits justificatifs qu'il avait déjà remis à l'inquisition de Madrid, ainsi que les accusations qu'il y avait portées contre ses propres accusateurs, Bañez et Zumel. Il demandait aussi que le jugement ne fût pas prononcé, sans qu'on lui eût fait part des griefs formulés contre lui et qu'on eût entendu sa défense, fallût-il pour cela qu'il allât en personne la présenter à Rome.

« Car, ajoutait-il, bien que brisé par l'âge et par les travaux, je ferai peu de cas de la vie, dès qu'il s'agira de défendre mon honneur de théologien, toujours inviolablement attaché à la pure doctrine catholique (1). »

Peu de temps après arrivaient à Rome d'autres lettres plus persuasives que celle d'un simple religieux : lettres de l'impératrice Marie d'Autriche, fille de Charles-Quint, femme de Maximilien II, mère de Rodolphe II, pour le pape, pour les trois cardinaux Aldobrandini, Madruccio, de Sainte-Séverine, pour le duc de Sessa, ambassadeur du roi d'Espagne à Rome, auxquels

(1) Molina à Clément VIII. Cuenca, 20 sept. 1598. — Bibl. de l'université de Salamanque. MS. 466. — Voir aussi Poussines, l. IV, n° XIX.

elle recommandait chaudement la cause, très en péril, disait-on, des jésuites en général et de Molina en particulier (1) ; lettre de son fils l'archiduc Albert, qui s'étonnait qu'on songeât à condamner à Rome un livre publié en Portugal avec sa propre permission ; lettre du conseil même de l'inquisition portugaise, qui prenait la défense de l'ouvrage imprimé avec son approbation (2) ; lettre du jeune roi Philippe III à son ambassadeur, lui ordonnant d'appeler quelques Pères des deux ordres pour savoir d'eux où en était l'affaire et d'en solliciter auprès du pape la prompte conclusion, de telle sorte cependant que les deux parties fussent traitées avec la même équité, que ni l'une ni l'autre ne fût condamnée, s'il devait y avoir condamnation, sans avoir été entendue ; enfin, lettre du roi encore, mais au pape lui-même, pour le mettre en garde contre les agissements de certains fauteurs de discorde et le préparer à faire bon accueil aux demandes de son ambassadeur (3).

Le nonce de Madrid, à son tour, appuyait toutes ces sollicitations. Il écrivait, le 14 novembre 1598, au cardinal neveu Aldobrandini :

« Nous savons qu'en ce moment les Pères dominicains, et surtout le Père Bañez, titulaire de la chaire de prime à Salamanque, aidés du cardinal d'Avila, font tous leurs efforts pour amener l'interdiction du livre du Père Molina, origine de toutes ces discordes. De leur côté, les Pères jésuites luttent énergiquement pour l'empêcher. On m'a prié de supplier, avec toutes les instances possibles, votre Seigneurie Illustrissime, ainsi que je le fais en tout respect, d'obtenir du pape, ou qu'on mette fin à ces attaques contre le livre de Molina, en considération des approbations de Portugal et d'Alcala, ou que les Pères de la Compagnie soient entendus, qu'à cet effet Molina et Bañez soient appelés à Rome et que le livre de l'un soit jugé, aussi bien que celui de l'autre (4). »

Toutes ces hautes intercessions venaient à propos. Rentré de Ferrare le 20 décembre 1598, Clément VIII, sous l'influence de la

(1) Madrid, 14 nov. 1598. — V. Poussines, l. IV, n° x.

(2) V. Nieremberg, *Varones Ilustres*, biographie de Molina où ces deux lettres de l'Archiduc Albert et de ce conseil de l'inquisition sont données.

(3) Pardo, 26 nov. 1598, et Madrid, même date. — Rome, Bibl. Vit. Emm. MS. 2808. Gesuit. 679, copies de ces lettres, et dans Poussines, l. IV, n°s IX et XIII.

(4) Arch. du Vatican, Nunziatura di Spagna, t. 49, p. 372.

commission qui avait maintenu ses conclusions, du cardinal d'Ascoli et de Peña qui le pressaient de les ratifier, commençait à croire que le *Concordia* méritait en effet d'être condamné. Mais par conscience, par égard pour les princes qui venaient de lui écrire, il résolut d'attendre, de faire encore étudier la question et de procéder de telle sorte que ni dominicains ni jésuites ne pussent se plaindre de n'avoir pas été traités avec une égale justice. Il voulut, non seulement que l'une et l'autre partie fussent entendues, mais que chaque partie entendît l'autre dans des entretiens libres et familiers. Il espérait que, les représentants des deux ordres mis en présence, ou bien ils arriveraient à tomber d'accord, et alors tout serait heureusement terminé, ou bien la vérité d'une doctrine serait victorieusement établie, et alors il serait facile au pontife de rendre une sentence qui mettrait fin au litige, peut-être même de donner à l'Église sur ces grandes questions une définition dogmatique, dont l'honneur rejaillirait sur le pontificat (1). Le premier janvier 1599, il fit venir les deux généraux et leur ordonna de se tenir prêts, avec quelques théologiens de leur ordre, à exposer et à discuter leurs doctrines devant le cardinal Madruccio, inquisiteur général. Ce sera la seconde phase de ces controverses à Rome : elle remplira deux années, mais pour rester encore plus confuse et plus stérile qu'elle ne fut longue.

5. — Le 22 février suivant, jour fixé pour la première conférence, le Père Hippolyte Beccaria, maître général des dominicains, accompagné du procureur général de l'ordre, dont les historiens ne donnent pas le nom, des Pères Diego Alvarez et Raphaël Ripa, se rencontra chez le cardinal Madruccio avec le Père général des jésuites, Aquaviva, assisté des Pères Pierre Arrubal, Michel Vasquez et Christophe de los Cobos. Les dispositions que les uns et les autres apportaient à ces conférences étaient bien différentes. Les jésuites y voyaient une occasion de discuter les doctrines et le moyen de replacer la controverse sur son véritable terrain. Les dominicains y voyaient le renversement

(1) Poussines, l. IV, n° IX et XIII.

de leurs plans. Ils prirent pour tactique de se retrancher dans le rôle qu'ils s'étaient donné d'accusateurs de Molina, de ramener toujours les débats à son livre, d'éviter, coûte que coûte, de répondre sur leur propre doctrine. Ils furent fidèles à cette résolution.

Le cardinal Madruccio exposa en peu de mots le but de ces réunions : c'était de mettre en pleine évidence les points précis sur lesquels les deux ordres se trouvaient, en matière *de Auxiliis*, soit d'accord soit en désaccord, afin que le pape pût ensuite, par une décision opportune, rendre facile cette paix dont il voulait, aussi bien que le roi d'Espagne, le prompt rétablissement.

Invité ensuite à parler le premier, le Père Beccaria dit que son ordre ne s'en prenait en rien à la Compagnie elle-même, mais seulement à Molina et à ses écrits, écrits dont il ne pouvait croire qu'elle prît la responsabilité. Pour eux, obligés par leur vocation à signaler et à combattre toute doctrine nouvelle et suspecte, ils avaient dû déférer cet auteur à l'inquisition et ils demandaient qu'une sentence fût prononcée. Obligés aussi à soutenir toujours la doctrine de saint Thomas, ils ne pourraient être d'accord avec les jésuites, que s'ils se mettaient à suivre en tout ce grand docteur, et, dans le cas actuel, s'ils montraient que leur doctrine était conforme à la sienne.

Aquaviva prit ensuite la parole. Il dit que la Compagnie se prêterait de grand cœur à tout ce qui serait en son pouvoir pour rétablir la paix ; mais que les deux moyens proposés par le général des dominicains lui paraissaient absolument inefficaces. Le second, d'abord, parce qu'il l'avait toujours été par le passé. En effet, dès sa naissance, la Compagnie avait pris pour maître saint Thomas ; elle l'avait toujours suivi et enseigné. Le *Ratio studiorum*, nouvellement promulgué, venait encore de maintenir et de fortifier cette constitution du fondateur. Dans ces controverses même, nos théologiens s'étaient toujours appliqués à montrer que leur opinion était conforme aux principes de saint Thomas, que celle de leurs adversaires s'en écartait, aussi bien que de celles des principaux maîtres de l'école thomiste. Tout cela n'avait pas empêché les dominicains d'attaquer la Compagnie, alors qu'ils laissaient en paix d'autres religieux ouvertement opposés à leur glorieux docteur.

Quant au premier moyen, il serait inutile aussi, car le différend soumis au Saint-Siège n'avait point eu pour origine, et n'avait point pour objet, le livre de Molina, mais bien la question de l'efficacité physique ou morale, prédéterminante ou non, de la grâce divine : question qui subsisterait tout entière, ainsi que le litige auquel elle avait donné lieu, quelque jugement qui fût porté sur le livre. Dans cet ouvrage, Molina donnait à cette question une solution qui était celle de tout l'ordre. Sur d'autres points, notamment sur le pouvoir naturel du libre arbitre pour le bien, il en donnait qui n'étaient pas aussi généralement admises. La Compagnie n'avait point à répondre de toutes les assertions de chacun de ses religieux ; sans les désavouer, elle les laissait à leurs défenseurs et à leurs juges naturels. Ce qu'elle défendait, c'était sa doctrine unanime sur la grâce. Si les dominicains l'admettaient, s'ils accordaient que la grâce laisse à la volonté la liberté de lui résister et que la prédétermination physique détruirait cette liberté, il n'y avait plus de controverse. S'ils voulaient, au contraire, s'en tenir à la doctrine de Bañez et de ses partisans, la Compagnie était prête à défendre la sienne, prête d'ailleurs aussi à recevoir ensuite, comme parole divine, la décision du Saint-Siège, que désirait et qu'attendait le monde chrétien.

La discussion ainsi engagée se prolongea entre les Pères des deux ordres, mais sans résultat. Madruccio la termina en disant que, de fait, elle devait avoir pour objet la question de la grâce, sur laquelle le pape désirait que l'on s'entendît. Il aurait ajouté, d'après le récit du dominicain Serry, que, pour le livre de Molina, Sa Sainteté savait déjà à quoi s'en tenir et que l'affaire qui le concernait aurait bientôt sa conclusion : allusion sans doute au jugement de la commission. Enfin, le cardinal ordonna aux deux généraux d'apporter, à la prochaine réunion, chacun trois écrits, l'un qui exposerait sommairement leur opinion, l'autre qui indiquerait en quoi l'opinion adverse leur paraissait erronée, le troisième qui donnerait les raisons à l'appui de leur sentiment (1).

(1) Tous ces détails sont pris dans : *Relacion de lo que se trató en la Congregacion que se tuvo delante del Cardenal Madrucio per orden de Su Santidad a 22 de febrero 1599*, etc. Simancas, Legajo 129 de la corespondencia de Roma, fol. 19. — E 978.

L'attitude que venait de prendre le général des Frères prêcheurs lui fut sans doute inspirée par celle des bannésiens et par leurs conseils. Mais en dehors même de cette influence, elle était assez naturelle. A Rome, en effet, il n'y avait point eu de controverse sur la grâce : les théologiens de la Compagnie, Tolet, Bellarmin, Suarez, Vasquez et bien d'autres, y avaient depuis longtemps enseigné la doctrine de l'ordre, sans qu'elle eût provoqué ni étonnement ni contradiction, même de la part des dominicains. Ces religieux, sans doute, avaient été informés des dissentiments qui troublaient l'Espagne ; mais Bañez et les bannésiens, fidèles à leur plan, avaient dû leur présenter ces luttes comme la simple affaire d'un livre, qu'il importait, pour ses innovations doctrinales et son opposition à saint Thomas, de faire condamner. Leurs frères de Rome, par conséquent, devaient avoir quelque peine à y voir autre chose et devaient dès lors se trouver portés à regarder comme un essai de diversion, en vue de sauver le livre, tout effort pour ramener sur les doctrines la discussion et le jugement. Cette observation pourra expliquer leur conduite, et, pour qui voudra, la justifier.

A la séance suivante du 28 février, Aquaviva apporta et remit à Madruccio les trois écrits qu'il avait demandés. Beccaria se borna à remettre une note accusatrice contre Molina, dont le livre, à son sens, était seul en question. Clément VIII ordonna de poursuivre les débats doctrinaux, et, pour les diriger, comme il venait d'élever au cardinalat Bellarmin, « qui n'avait pas dans toute l'Église, disait-il, son pareil pour la science », il l'adjoignit, ainsi que le cardinal dominicain d'Ascoli, au vieux cardinal Madruccio, presque nonagénaire.

A la troisième réunion, le 2 avril, ordre fut donné aux deux parties de répondre par écrit à six questions que Bellarmin avait rédigées d'accord avec ses deux collègues. Elles amenaient forcément celle de la prédétermination physique. Les jésuites répondirent, les dominicains refusèrent. Peu après, ils obtinrent du pape de présenter eux-mêmes des questions auxquelles les jésuites répondraient d'abord. Les jésuites répondirent par écrit, sans amener pour cela leurs adversaires à répondre à celles de

Bellarmin (1). A une réunion suivante, on arriva à tomber d'accord des deux côtés sur huit propositions, cinq émises par les jésuites, trois par les dominicains, portant les unes et les autres sur la grâce efficace. Grande fut la joie de Madruccio, qui se prit à espérer une entente. Mais ces propositions n'établissaient que le fait de l'efficacité de la grâce ; sur le mode de l'efficacité, on se sépara vite. Les dominicains, d'ailleurs, éludaient toujours la question de la prédétermination physique, ou, quand ils ne purent pas l'écarter, ils donnèrent des explications vagues et incomplètes, d'où on ne put rien tirer qui servît de base à des discussions sérieuses. Ce n'était pas seulement pour garder l'offensive qu'ils agissaient ainsi : il leur eût été difficile, sans doute, de faire autre chose. Alors, en effet, la théorie de Bañez était loin d'être admise par tous ses confrères, plus loin encore d'être comprise de la même manière par ceux qui l'admettaient.

Ces débats se prolongèrent ainsi, avec plus ou moins d'activité, tantôt dans des entretiens oraux, tantôt par notes écrites, jusqu'à la fin de 1599. Bellarmin, en voyant le désordre et l'inutilité, s'en était presque retiré. La mort de Madruccio, 18 février 1600, en précipita la fin. Les deux cardinaux survivants présidèrent encore deux réunions ; puis ils obtinrent du pape qu'on renonçât à ce mode, plus que stérile, de conciliation. Au bout d'un an et plus, on n'était pas arrivé à tomber d'accord sur l'objet du différend.

6. — Les bannésiens, qui n'avaient vu dans ces conférences qu'un artifice pour gagner du temps en faveur de Molina, espérèrent alors qu'on allait revenir à lui et en finir. Dans le but de hâter ce dénouement, ils mirent en jeu tous les ressorts, pour agir, à Rome et en Espagne, sur l'esprit du pape et sur l'opinion publique, intercessions secrètes, écrits accusateurs, rumeurs défavorables. La correspondance d'Aquaviva, à cette époque, s'attache fréquemment à démentir les bruits fâcheux, que l'on semait au-delà des Pyrénées. Ainsi il écrivait au jésuite espagnol Jean de Montemayor :

(1) On peut voir ces propositions de Bellarmin et des Dominicains dans Meyer, *Hist. controv. de Auxil.* l. III, c. VIII.

« A ces Pères dominicains de Rio-Seco, qui disent que le livre de Molina est condamné, vous pouvez affirmer qu'il n'en est rien. N'auraient-ils pas interverti les rôles, en attribuant à l'ouvrage de Molina la condamnation prononcée contre celui du Père Fray Francisco d'Avila? Mais il est également certain et que celui de d'Avila a été interdit et que celui de Molina ne l'a pas été (1). »

François de Avila était un dominicain, qui venait de publier, à Rome, un livre violent et injuste à l'égard de la Compagnie : par l'ordre du pape, l'ouvrage avait été retiré des boutiques de librairie (2). Cette mesure, trop faiblement maintenue, ne l'empêcha pas de se répandre à Rome et dans les pays étrangers.

« A Vallodolid, écrivait un peu plus tard Suarez au général de la Compagnie, les Nôtres et des conseillers de l'inquisition m'ont demandé d'examiner le livre de Fray Francisco d'Avila, dont un exemplaire est entre mes mains, et d'y relever ce qui mérite d'être censuré. Je l'ai fait, mais ce n'est qu'ici, à Madrid, que j'ai pu terminer. J'ai envoyé mes observations à notre procureur général de Valladolid, en le priant d'en remettre, pour Votre Paternité, une copie au courrier qui emportera cette lettre. J'espère que ces notes pourront servir à mieux faire comprendre Molina et à défendre la vérité, en montrant combien sont imaginaires les erreurs que nous objectent nos adversaires, combien sont réelles celles où ils tombent eux-mêmes. Plaise à Dieu que mon travail soit en effet de quelque utilité ! (3) »

Cet écrit de Suarez ne nous est pas parvenu, du moins dans sa forme première, car il est très probable que l'auteur le fit passer, en le développant, dans l'ouvrage que nous le verrons composer, un ou deux ans après, sur ces mêmes matières et tout particulièrement contre ce même Francisco d'Avila.

La situation s'aggrava encore, dans les premiers mois de cette même année 1600, par suite du dépôt et de la divulgation du rapport de Nuñez Coronel sur le jugement de la commission, énorme factum de plus de cinq cents pages qui chargeait Molina

(1) Aquaviva à Jean de Montemayor, 29 mai 1600. — Arch. S. J., *Castell. Epist. Gen. 1588-1603.*

(2) L'ouvrage avait pour titre : *De gratia et libero arbitrio sive de auxiliis divinæ gratiæ. — Romæ, 1599.*

(3) Lettre de Suarez à Aquaviva. Madrid, 22 déc. 1603. — Loyola, arch., Sect. 2, Sér. 2, n° 85 — est. 6.

des plus graves censures (1). La condamnation du *Concordia* fut alors donnée, à Rome, et bientôt dans tous les pays, comme une chose décidée, ou même déjà faite. Elle servit de thème ou d'occasion aux propos les plus malveillants contre la Compagnie, qu'on enveloppait tout entière dans la disgrâce de Molina. Lui, il avait été ou allait être brûlé en effigie ; mais les livres des autres jésuites seraient aussi jetés dans le bûcher, l'enseignement leur serait interdit, tous leurs collèges seraient fermés (2).

Dans les provinces de l'ordre, les esprits, même les plus fermes et les plus confiants dans leurs doctrines, en venaient à prendre au sérieux ces invraisemblables mais persistantes rumeurs, et il fallait les rassurer.

« Je ne m'étonne pas, répondait Bellarmin au père Padilla, toujours professeur à Valladolid, je ne m'étonne pas que l'affaire de Molina vous cause des alarmes. A nous aussi elle cause ici, et de plus en plus, beaucoup d'ennuis. Mais ce qui m'étonne, c'est l'audace de certains hommes qui ne craignent pas de disséminer, au péril de leur âme et de leur salut éternel, de si prodigieux mensonges. Tenez-le pour pleinement avéré et pour tout à fait certain : non, Molina n'a point été brûlé en effigie, comme ces gens-là s'en glorifient. Bien plus, il n'est pas à Rome une seule tête où soit entrée pareille idée. Car ceux-là mêmes qui le combattent ici, le regardent comme un fidèle catholique et un bon religieux (3). »

Mais, si ni la personne de Molina ni son image n'étaient en péril de bûcher, il n'en était pas moins vrai que son livre paraissait plus que jamais en danger d'être condamné. Il était à craindre

(1) Le titre était : *Censuræ libri Molinæ de Concordia.* — Rome, arch. du Vatic. *De Auxiliis*, t. II. — Bibl. du Vatic., Barberini, lat. MS. 962. — Angelica, MS. 867 et 873.

(2) Le peuple s'en mêlait, à sa manière de tous les pays et de tous les temps, qui est le rire — quand ce n'est pas la fureur — et à la manière des Romains d'alors, qui était la pasquinade. Celle-ci avait été attachée à la statue traditionnelle : *Dialogus Pasquini et Marforii.*

Marforius: Quid novi, Pasquine, de jesuitis et dominicanis?

Pasquinus: Exorta est inter eos contentio super divinum auxilium maneat semper nobiscum.

Marforius: Quid dicunt dominicani?

Pasquinus: In tympano et choro, in chordis et organo, in decachordo psalterio cum cantico in cithara, fiat voluntas tua ; et dicit omnis populus : fiat, fiat.

Marforius: Quomodo se habuit Molina in tuenda sua propositione?

Pasquinus: Inclinavit ex hoc in hoc, verumtamen fæx ejus non est exinanita.

Marforius: Quid agunt dominicani?

Pasquinus: Lætati sunt quia Deus deduxit eos in portum voluntatis eorum, etc. — (Poussines, l. V, n° 11).

(3) Lettre de Bellarmin à Padilla, 9 mars 1601, insérée par Poussines, l. V. n° 11.

que Clément VIII, voyant que les débats entre les deux parties n'avaient abouti à rien de pratique, et cédant aux préventions qui lui avaient été inspirées contre le *Concordia*, ne se décidât, pour arriver enfin à un dénouement, à ratifier le jugement de la commission. Aquaviva prit alors énergiquement en main la défense du *Concordia* ; il mit sous les yeux du pape toutes les approbations données en Portugal et en Espagne à cet ouvrage ; il se plaignit de la manière dont il avait été procédé contre lui à Rome ; il demanda que la défense du livre fût entendue. Clément VIII accorda que le rapport de Coronel fût montré aux jésuites qui en firent aussitôt une réfutation écrite. De plus, il chargea le cardinal d'Ascoli et Bellarmin d'examiner ensemble, avec des théologiens des deux ordres, le même rapport. Les deux premières séances furent si passionnées et si vives, que les cardinaux demandèrent au pape et obtinrent de ne pas les continuer. Elles eurent du moins ce bon résultat que le Père Laurent Giustiniani, l'un des théologiens jésuites, personnellement connu et aimé de Clément VIII, put s'autoriser du rôle, qu'il venait de remplir un instant, pour parler librement au pape, dans plusieurs longues audiences, du rapport et du système qu'il défendait (1).

7. — Mieux éclairé, sans doute, et de moins en moins confiant dans le verdict de sa commission, le pontife la reconstitua en lui adjoignant quelques membres et lui ordonna de déclarer, après révision du rapport de Coronel, si elle en ratifiait les censures sous sa responsabilité. Elle termina cette troisième ou quatrième révision de ses travaux le 9 septembre 1600 et le résultat en fut soumis au pape le 12 octobre. Les soixante-et-une propositions primitivement incriminées avaient été réduites, d'abord à quarante-deux, puis à vingt seulement, que huit commissaires sur dix réprouvaient et censuraient. Ce large désaveu, que donnait la commission elle-même à ses premiers jugements, rendus, puis maintenus avec tant d'assurance, n'augmenta pas le crédit qui lui restait encore auprès de Clément VIII (2).

(1) Poussines, l. V. n° IV. — Schneemann, c. 13, p. 264.

(2) Poussines, l. V. n° V. — Schneemann, c. 13, p. 265.

On célébrait alors le grand jubilé séculaire, temps de pardon, d'apaisement et de réconciliation. De là peut-être vint, à ce moment, la pensée d'amener, entre les deux ordres, un rapprochement, qui mettrait fin à leur malheureuse discorde. Toujours est-il que deux religieux, entre autres, s'y employèrent, le Père Agliardi, jésuite, et le Père Arriva, franciscain. Les jésuites se montrèrent disposés à promettre de ne point censurer et de ne combattre qu'avec modération la doctrine de leurs adversaires ; les dominicains objectèrent que, jugeant celle des jésuites entachée de pélagianisme, ils ne pouvaient prendre un pareil engagement (1).

Le moment était critique à cette fin de 1600. Après tout ce qui avait été déjà fait pour préparer une conclusion, il semblait qu'elle ne pouvait plus être différée ; et, après le verdict répété de la commission, il semblait qu'elle ne pouvait être que défavorable à Molina. Les bannésiens s'agitaient et agissaient plus que jamais pour l'obtenir. Les jésuites, Aquaviva et Bellarmin à leur tête, parlaient et écrivaient pour la prévenir. Le pape désirait ardemment en finir, mais il ne voulait le faire qu'en toute vérité et toute justice ; et, ne voyant pas encore à quel parti il devait s'arrêter, il restait indécis et anxieux.

Une demande des jésuites, d'ailleurs équitable, lui permit de gagner encore du temps et de faire preuve d'impartialité. La commission avait rendu son jugement en secret et en leur absence : ils demandèrent à être entendus, à se défendre contre ces jugements, pleins, à leur avis, d'erreurs et d'injustices. Le pape le leur accorda ; mais il voulut, malgré leurs réclamations, que ce fût devant le même tribunal. Il fut convenu que les deux dominicains Thomas de Lemos et Diego Alvarez, les deux jésuites Grégoire de Valencia et Christophe de los Cobos recevraient communication des censures, portées contre chacune des vingt propositions de Molina, et qu'ils seraient admis à remettre sur ces censures des observations, qu'ils viendraient ensuite soutenir devant la commission. Les dominicains se bornèrent à approuver les censures. Les jésuites en présentèrent

(1) Serry, l. II. c. 10, 11. — Schneemann, c. 13.

la réfutation, de vive voix et par écrit, à quatorze reprises, du 1er février jusqu'au 7 mai 1601. En même temps, la commission se mit à délibérer sur ces réfutations, dans une série de vingt séances, une pour chaque proposition, qui se poursuivirent du 15 février au 31 juillet (1).

Sur ces discussions et l'état des choses à ce moment, la lettre de Bellarmin à Padilla, dont un fragment a déjà été cité, nous fournit quelques données intéressantes :

« L'objet principal, dit-il, de la controverse, prédétermination, cause du péché, etc..., ne se traite pas en ce moment ; et, quand il se traitera, on peut espérer que, Dieu aidant, l'opinion, qui affirme cette prédétermination, et qui nie l'indifférence de la volonté, sera déclarée pour le moins très dangereux. Ce qui se fait maintenant c'est la révision des censures, qui ont été portées par certaine commission, établie, non pour juger la question doctrinale, mais pour examiner le livre de Molina. A cette révision, assistent deux Pères de la Compagnie et deux Pères dominicains, dont les raisons pour et contre sont mises par écrit. Quand cette révision sera terminée, il appartiendra au Saint-Père de se prononcer. Dans quel sens le fera-t-il, je ne le sais ; mais je sais très bien que, si le livre de Molina doit être condamné, ce ne sera que sur des assertions que ses adversaires soutiennent eux aussi, et non sur la matière de la controverse qui a surgi entre eux et la Compagnie. Ce que vous proposez sera l'objet d'une sérieuse considération. Mais n'en doutez pas, ou plutôt soyez-en certain. Sa Sainteté ne tranchera rien à la hâte et à la légère, et, quand le moment sera venu, elle ne s'inspirera que de la plus grande gloire de Dieu et des intérêts de son Église (2). »

(1) Actes de ces discussions : Bibl. du Vatic., Fonds Barberini, lat. 962. — On y voit que la commission se composait alors de quatre évêques et de sept docteurs non évêques : qu'elle se réunissait chez un de ces évêques, « apud D. Propertium Resta de de Talleacotio, episoopum geruntinensem et cariatensem » ; que trois jésuites s'y succédèrent deux à deux, d'abord Cobos et Arrubal, puis Valencia et Arrubal, enfin Valencia et Cobos, que les délibérations aboutissaient à cette formule qui termine les actes de chaque session : « *Non obstantibus ex adverso productis, censuit congregatio persistendum in censura facta.* » — Voir aussi arch. du Vat. fonds Borghese, I. 359, beau codex de 259 pages renfermant une défense des vingt propositions de Molina par le P. de Cobos. On peut voir ces vingt propositions, avec discussion à l'appui, dans Meyer, *Hist. Controv. de Auxiliis*, *l. IV*.

(2) Bellarmin à Padilla, Rome 9 mars 1601, inséré par Poussines l. V, c. II. Ces mots de Bellarmin : « Si le livre de Molina doit être condamné, ce ne sera que sur des assertions que ses adversaires soutiennent eux aussi », nous sont expliqués par une lettre de Vazquez où ce trouve ce passage : « Il n'y a rien à craindre, car ce qui pouvait le mieux y donner lieu (à la condamnation du *Concordia*), ce sont cinq ou six propositions se rapportant à la doctrine exprimée par le *Facienti quod in se est*. Or, bien qu'elle ait ses difficultés, elle est enseignée par beaucoup d'anciens théologiens, comme je le montre dans la Disputatio 31 de la 1re Partie ; et, parmi les auteurs récents, Medina la donne comme

8. — La commission maintint ses censures, du moins sur le plus grand nombre de propositions, fit rédiger son nouveau rapport et le présenta dans les premiers jours de décembre. « Quel énorme manuscrit ! dit le pape en le recevant ; s'il vous a fallu un an pour le composer, un an ne suffira pas pour le lire. » Les commissaires, alarmés par cette observation, qui paraissait promettre de nouveaux délais, représentèrent au pape combien il importait qu'il donnât sans retard une conclusion à cette affaire, « et ne le pouvait-il pas, ajoutèrent-ils, car un pontife doué comme lui du plus heureux génie et de la science la plus étendue, n'avait pas besoin de s'astreindre à tout lire (1). »

La conscience du pontife était trop éprise de justice, pour qu'une flatterie mît fin à son embarras : le rapport ne le fit pas davantage. Clément VIII en lut assez pour voir qu'il n'y trouverait pas les éléments d'une décision sérieuse (2). En même temps, des influences contraires — avis discordants de conseillers écoutés, lettres diverses de princes, de prélats, d'universités, instances impatientes de Philippe III — continuaient à augmenter sa perplexité.

Ces interventions lui causaient aussi un vif déplaisir qui perce dans ses réponses, à travers les ménagements diplomatiques.

« Vous n'aviez nul besoin de nous écrire à ce sujet, disait-il à l'archiduchesse Marie d'Autriche, très favorable aux jésuites, car ce sont là matières de foi, et, pour ceux qu'elles ne regardent en rien, il est aussi

probable. Zumel la soutient avec Soto et autres dominicains. Ainsi, si on la condamnait, on condamnerait aussi les dominicains et Zumel, et leurs affaires y gagneraient aussi peu que celles des autres. C'est à cela sans doute que faisait allusion le cardinal Bellarmin, dans sa lettre au P. Padilla que vous m'avez montrée. » — Vazquez au P. de Hojeda. Alcala, 20 juin 1601. — Grenade, Bibl. de l'Université, E. I, t. 5, fol. 428.

(1) Schneemann c. 14, d'après Serry, l. II, c. 22.

(2) Vazquez appréciait ainsi le jugement de la commission : « Les censures portées contre Molina tendent à peu près toutes à établir et à défendre la prédétermination physique. Et si le pape est vraiment dans les dispositions qu'on lui attribue depuis que le P. Bellarmin lui a parlé, il serait bon de faire parvenir à Rome cette observation. Pour moi, dans l'écrit que j'ai envoyé, j'ai noté que ces docteurs avaient formulé leurs censures dans ce but, et que, par suite, il fallait dire à Sa Sainteté combien il était nécessaire de traiter d'abord la question de la prédétermination physique, comme on le demanda dès le début. C'est, en effet, pour pencher de ce côté, que les censeurs ont censuré la plupart des propositions et sans cela elles n'auraient point été condamnées. » (Lettre de Vazquez, probablement au P. Esteban de Hojeda, Jesus-del-Monte, 4 août 1601). Grenade, Bibl. de l'université, E. I, t. 5, n° 9, fol. 429. Autographe.

déraisonnable qu'inutile de vouloir prévenir le jugement apostolique. Cependant, nous prenons en bonne part tout ce que vous avez fait... »

Et à une réponse presque identique, donnée au duc Guillaume de Bavière, qui patronait aussi les jésuites, il ajoutait ces mots à leur intention :

« Maintenant, pour vous parler avec la liberté dont Nous avons coutume d'user avec votre Sérénité, et pour vous dire franchement notre pensée, Nous sommes persuadé que votre intervention est partie de certains hommes, qui resteraient bien mieux dans leur rôle et dans leur devoir, s'ils attendaient avec humilité et soumission le jugement du Saint-Siège, au lieu de machiner tant de démarches et de sollicitations (1). »

En somme, de tous ses théologiens et de tous ses conseillers, autorisés ou non, Clément VIII n'avait reçu ni un avis qui lui parût assez sûr, ni des lumières qui lui montrassent une issue. Il résolut de ne s'en rapporter qu'à soi-même, d'entendre les deux parties, et, à cette fin, de prendre en personne la présidence de la commission.

Ainsi, après les premières séances secrètes de cette commission, après celles où par trois fois elle avait revisé son travail, après les conférences privées des deux généraux et toutes les discussions écrites qui les accompagnèrent, après divers essais de conciliation ou d'accord, après ces dernières vingt séances de plaidoiries en faveur de Molina, bref, après quatre années de piétinement sur place, on arrivait à ces fameuses congrégations papales, qui devaient durer plus longtemps encore et n'amener la fin des controverses qu'en ne fournissant aucun moyen de les finir. Mais, avant d'en parler, signalons quelques faits que notre récit a dépassés.

9. — Celui qui était alors, malgré lui, le héros principal de ces controverses ne pouvait plus en voir le dénouement. Louis de Molina était mort, âgé de 65 ans, le 12 octobre 1600, à Madrid, où le Père Esteban de Ojeda, visiteur de la province de Tolède,

(1) Dilectæ in Christo filiæ Mariæ Austriæ Archiducissæ viduæ, 20 oct, 1601 ; ad Serenissimum Guilhelmum ducem Bavariæ, 4 oct. 1601. — Rome, bibl. Vit. Emm. MS. 2808, Gesuit. 679.

l'avait fait venir, pour lui confier une chaire, nouvellement fondée, de théologie morale (1). Ce n'était point appeler le profond métaphysicien de la grâce et de la prédestination à des études peu faites, ou même nouvelles pour lui. Il s'y adonnait depuis longtemps. Ses grands ouvrages *de Justitia et Jure* avaient montré au monde savant que le moraliste et le légiste valaient le théologien. A l'occasion on trouva aussi en lui un vigoureux avocat. Son frère avait été accusé d'un crime qui entraînait la peine de mort. Informé à la hâte du danger, Molina accourt à Madrid, à temps encore pour assister à l'audience, où, la culpabilité du prévenu paraissant établie, les juges allaient rendre leur sentence. Molina demande et obtient la parole. Alors il reprend toute la cause, discute les faits et les preuves, avec une parfaite connaissance des codes de l'Espagne, établit et fait proclamer l'innocence de l'accusé. Tous se demandaient quel était cet éloquent et habile défenseur ; mais il s'était hâté de disparaître. Ramené du collège des jésuites, où on l'avait vu se retirer, il dut se faire connaître. Dès que son nom eut été entendu, les juges se levèrent, lui firent une sorte d'ovation, et, l'amenant à une place d'honneur, le contraignirent d'écouter de longs et chauds éloges de son plaidoyer et de ses ouvrages.

Les travaux intellectuels, qui remplirent et consumèrent sa vie, n'empiétèrent jamais, dans ses aspirations et dans l'emploi de ses journées, sur le travail spirituel de sa sanctification. De fait, il mérita d'être placé au premier rang parmi ces grands religieux, également éminents en sainteté et en science, que son ordre a produits. Les notices nécrologiques signalent spécialement en lui des vertus que le génie rend plus méritoires et plus belles, parce qu'il expose à la tentation de croire qu'il en dispense. Ainsi, il garda toujours sa docilité première à l'égard de ses supérieurs, même en ce qui touchait à ses ouvrages. Nul ne

(1) Le P. Andrade, dans sa biographie de Molina, explique ainsi, sans l'approuver, ce retour *in extremis* de Molina à l'enseignement : « En 1590, le P. Esteban de Ojeda vint en qualité de visiteur dans la province de Tolède et trouvant le P. Luis de Molina retiré au collège de Cuenca, où il travaillait à ses ouvrages, il jugea qu'il ne convenait pas de laisser ainsi caché dans un coin un homme d'une science si consommée, mais qu'il fallait placer cet astre éclatant là où il pourrait répandre sa lumière sur le monde, comme s'il ne la répandait pas bien mieux encore en écrivant qu'en parlant ! » (*Varones ilustres.*)

poussait plus loin la pratique de l'austérité et de la pauvreté. Une image commune, les livres indispensables, c'était là tout son mobilier personnel. On parlait autour de lui de son bréviaire légendaire, dont l'impression remontait à plus de soixante-dix ans, et qui, déjà défraîchi par bien des mains avant d'arriver aux siennes, ne les quitta jamais pour céder la place à ceux qu'on lui offrait, tout noirci qu'il fût par ce long usage, rongé et quasi hors de service. Quand il vint à Madrid pour prendre possession de cette chaire de morale dont nous avons parlé, on remarqua qu'il y apportait ses écrits dans un vieux sac à blé, où il les avait entassés, « comme des balayures, dit le biographe, qu'on irait jeter à la rivière ».

Il n'omit jamais de lire chaque jour un chapitre de l'*Imitation*, y cherchant cette théologie affective, sans laquelle la plus haute théologie spéculative n'est qu'une science aussi stérile qu'elle est laborieuse. Pendant sa dernière maladie, il ne se préoccupait plus que de celle-là, ne pensant même plus aux manuscrits importants qui lui restaient à publier. Son supérieur dut lui demander quelles étaient à ce sujet ses intentions. Avec une parfaite lucidité d'esprit, il indiqua tout ce qu'il laissait et en quel état ; puis il ajouta ces simples mots : « Que la Compagnie en fasse ce qu'elle voudra », comptant pour bien peu de chose ce qu'il avait écrit sur des mystères qu'il allait contempler dans le ciel. Au milieu d'incessantes contradictions, il avait vécu dans le calme et la sérénité d'un esprit, qui se croit fermement en possession de la vérité. Il mourut avec la paix d'une âme qui va sans crainte vers Dieu, parce qu'elle n'a cherché que lui (1).

(1) V. Jouvancy, *Hist. Soc. Jes.* P. V, l. xxiv, n° 51 et suiv. — *Varones ilustres de la Comp. de Jesus.* — Arch. S. J., *Tolet. litt. ann.* MS. 1600. — François Peña, toujours en quête d'insinuations malveillantes contre les jésuites, signale la mort de Molina et de quelques-uns de ses confrères, puis il ajoute : C'est ainsi que Dieu poursuivait de ses jugements les adversaires de la grâce ! » Il est évident, sans doute, pour Peña que, si un auteur n'est pas immortel, c'est preuve qu'il avait tort dans ses livres. Mais lui-même l'a-t-il été ? Et Bañez, qu'il vit mourir quatre ans après Molina, et bien d'autres bannésiens morts aussi, pourquoi ne leur a-t-il pas appliqué à leur tour son nouveau critérium de vérité ? — Cette haute conception de Peña se trouve dans un autographe de lui, *De obitu trium jesuitarum gratiæ oppugnatorum*, placé en tête d'une copie de son *Acta compendiosa congregationum de Auxiliis*. — Rome, Bibl. de la *Civiltà Cattolica*. — Molina, en mourant, laissait trois ouvrages : 1° *Le Concordia*, le premier en date (1588) et le plus célèbre. Quand l'auteur voulut commencer à écrire, il se demanda quel sujet il devait d'abord traiter pour faire œuvre utile ; et après avoir beaucoup réfléchi, prié et consulté, il choisit

10. — Du bout de l'Europe, de Coïmbre, où il se trouvait alors, Suarez continuait à prendre part à ces luttes doctrinales par ses avis et par ses écrits. En 1599, il publia son sixième grand ouvrage, sous ce titre : *Varia Opuscula theologica*, recueil de six traités sur la question *de Auxiliis*, ou sur des questions voisines, concours divin, science divine des événements futurs conditionnels, grâce efficace, liberté de la volonté divine, réviviscence des mérites, justice de Dieu (1). Les trois premiers opuscules sur le concours, la science divine, la grâce efficace, étaient ces deux mémoires, le premier dédoublé en deux, que Suarez avait composés, nous l'avons dit, pour fournir, en vue de ces controverses, le dossier théologique de la Compagnie.

Dans la préface, il déclare qu'il n'écrit ni par goût de la polémique, ni par esprit de rivalité contre qui que ce soit ; mais, à l'exemple de saint Augustin écrivant sur ces mêmes matières, mû par le seul et très ardent désir de travailler à rétablir, parmi ceux qu'elles divisent, la paix et la charité (2). De fait, on ne trouve dans tout le livre que la discussion sereine des doctrines, et jamais rien qui rappelle l'animosité des partis et l'âpreté des disputes. C'est que les grandes intentions de l'auteur l'élèvent bien au-dessus de ces petitesses humaines :

« Je puis l'affirmer en toute conscience, dit-il, je me suis toujours et uniquement proposé, en publiant mes ouvrages, d'être utile à l'Église, mais plus que jamais en publiant celui-ci. J'y abordais, en effet, des questions, qu'il n'est pas moins nécessaire, aujourd'hui surtout, de traiter, qu'il est difficile de les résoudre. Ce motif est aussi le seul qui a porté un

la question du libre arbitre et de la grâce, comme la plus importante, à ce moment, pour la défense de la vérité catholique contre les nouvelles hérésies. 2° Le *Commentaire de la première partie de la Somme*, en deux tomes (1592). Plein d'admiration pour le Docteur Angélique, notre théologien n'est cependant pas toujours aussi heureux dans l'éloge qu'il fait de lui que dans l'interprétation de sa pensée. Par exemple : « La *Somme*, dit-il, la *Somme* « in qua omnia summa sunt », fut très heureusement divisée en trois parties auxquelles fut ajouté un supplément : division qui présageait la destinée du livre, appelé à remplir les trois parties du monde : Europe, Asie, Afrique, et celle qui leur serait un jour ajoutée, l'Amérique. » Il faut beaucoup pardonner aux épîtres dédicatoires de ce temps-là. 3° Son *de Justitia et Jure*, en six volumes (1593-1599-1600), les trois autres posthumes : traité magistral, qui a enrichi de bonne doctrine beaucoup d'autres livres.

(1) Titre complet : *Doctoris Francisci Svarez granatensis de Societate Iesu in celebri Conimbricensi Academia Theologicæ Facultatis Primarij professoris, Varia opvsvla theologica. 1. De Concursu,* etc... Matriti, Ex Typographia Regia. M. D. XCIX.

(2) S. Augustin, *De gratia et libero arbitrio*, au début.

bon nombre de théologiens de notre Compagnie à défendre et à faire triompher notre doctrine. Non, nul esprit de contradiction, nul instinct de rivalité ne les y a poussés, mais bien leur amour de la vérité et leur zèle pour une doctrine, qui leur paraît plus conforme aux décrets du concile de Trente et seule capable de réfuter les hérétiques, en ce qui touche au libre arbitre. Ils pensent aussi qu'elle ne refuse à la grâce divine rien de ce qui lui est dû, ou plutôt qu'elle est nécessaire pour rendre raison, soit de la grâce suffisante donnée à tous, soit de la grâce efficace donnée à beaucoup, conformément aux enseignements des saints Pères, surtout de saint Augustin. Pour moi, j'ai lu et relu très attentivement les ouvrages de ce grand docteur, partout où il touche à ces questions ; je l'ai fait avec la ferme volonté de connaître ce qu'il a pensé, et, quand je l'aurais connu, de le penser avec lui. Or, je n'ai trouvé dans tout ce qu'il a dit et je n'ai pu en déduire autre chose, que ce qui est écrit dans mes traités *de Auxiliis.* »

11. — Mais ces traités ne rencontrèrent pas partout l'accueil que leur auraient mérité la modération et les vues apostoliques de l'auteur. Bañez, toujours l'œil au guet, fit contre l'*Opuscula* une campagne pareille à celle qu'il avait faite contre le *Concordia.* D'abord, il chercha à l'empêcher de paraître, en agissant par ses confrères du Portugal, sur le conseil de l'inquisition de ce pays ; mais le conseil, cette fois, était sur ses gardes. Puis, quand le livre eut paru, il s'efforça de le faire condamner. N'aurait-il pas été l'auteur ou l'inspirateur de certain mémoire qui établissait l'identité de doctrine de l'*Opuscula* et du *Concordia,* dans l'espoir sans doute que la condamnation attendue de l'un entraînerait celle de l'autre (1) ? Ce qui est certain, c'est qu'il répandit un écrit où il incriminait, comme dignes de censure, vingt propositions du nouvel ouvrage (2). Suarez montra combien était sincère son désir d'apaisement en n'opposant à cette provocation aucune réponse publique. Mais il fit parvenir à Aquaviva, en le laissant juge de l'opportunité, une lettre pour Clément VIII, accompagnée d'un mémoire justificatif. Aquaviva lui en accusa réception, le 18 février 1601, en ces termes :

« Vous avez très sagement agi en faisant passer par nos mains la

(1) Rome, Bibl. Angel. MS. 862, fol. 560.

(2) Voir même manuscrit, fol. 362, 366, 408.

lettre et le mémoire destinés au souverain pontife. Usant en effet de la permission que vous donniez, nous avons jugé que, pour le moment, il n'est point nécessaire et qu'il ne serait pas opportun de remettre ces écrits à Sa Sainteté. Il vaut mieux attendre que l'affaire en cours du Père Molina soit terminée. De cette affaire je ne vous parle pas, d'autres étant chargés de vous tenir au courant de sa marche et de son état présent. Nous attendons de Dieu et de notre bon droit l'issue qu'elle mérite (1). »

La lettre et le mémoire de Suarez restèrent donc enfouis dans les archives. Près d'un siècle plus tard, en 1690, le général de la Compagnie, Thyrse Gonzalez, en envoya une copie exacte au collège de Lyon, « pour lui donner, disait-il, quelque témoignage de sa particulière bienveillance et pour rappeler quel cas nous devons faire des travaux et du génie de Suarez ». Lors de la suppression de la Compagnie, cette copie passa de la bibliothèque des jésuites à celle de la ville de Lyon. Au siècle dernier, Mgr Malou, évêque de Bruges, y trouva ce manuscrit et l'inséra dans le volume d'écrits inédits de Suarez, qu'il fit paraître en 1859 (2).

La lecture de ces documents est utile. La lettre à Clément VIII montre à quel point était blessant le procédé de Bañez, qui soulevait ainsi, sans alléguer ni raisons ni preuves, des doutes sur l'orthodoxie d'un théologien, et cela à propos de questions sur lesquelles le jugement du pape était attendu. Quant aux propositions incriminées par Bañez, c'étaient naturellement celles qui exprimaient le plus nettement les divergences entre jésuites et bannésiens. Les réponses de Suarez précisent avec brièveté et lucidité, sur ces points fondamentaux, la pensée de son école. A la fin, il prend l'offensive et tire des attaques de son adversaire six propositions, qu'il signale comme bien autrement condamnables que les siennes.

De cette défense, citons un passage qui se rapporte à l'histoire

(1) Aquaviva à Suarez, 18 février 1601: Arch. cent. S. J., *Castell. Ep. Gen.* 1588-1603. L'historien inédit Poussines suppose (l. V, 1) que le mémoire de Suarez fut remis à Clément VIII, et se montre surpris que le pape n'ait pas répondu, silence dont il cherche dans les circonstances une explication plausible. La lettre d'Aquaviva donne la véritable. Elle montre aussi qu'il n'y a point lieu de rechercher s'il est vrai ou non que « Bañez ait publié avec des notes acerbes et véhémentes la lettre de Suarez à Clément VIII » (*Études*, nov. 1879 p. 788.) Cette lettre resta forcément aussi inconnue de Bañez que de Clément VIII.

(2) Malou, *Francisci Suarezii Opuscula sex inedita*. — Bruxelles et Paris 1859.

particulière de l'*Opuscula* et à l'histoire générale des controverses *de Auxiliis*.

« Je pourrais, dit tout d'abord Suarez, me contenter de cette réponse générale. Trois fois mon livre a été soumis à un jugement officiel et très sérieux : or, rien n'y a été trouvé qui méritât quelque censure, aucune correction n'a été demandée. Une première fois, en Portugal, le conseil suprême de l'inquisition, après avoir fait examiner l'ouvrage, l'a approuvé sans restriction, et cela par une sentence qui réformait un premier jugement. Déjà, en effet, des religieux dominicains, chargés d'abord de l'examen, avaient fait les plus grands efforts pour empêcher que l'*imprimatur* ne fût donné. Le conseil et ses théologiens n'attachèrent aucune importance à leurs critiques, dont plusieurs étaient celles que reproduit aujourd'hui Bañez. En second lieu, le conseil de Castille soumit l'ouvrage à la révision de l'université d'Alcala. Or, huit de ses docteurs les plus savants, tels que le recteur et les deux principaux professeurs de théologie, après de longs jours d'une très sérieuse étude, déclarèrent qu'ils n'y trouvaient rien à reprendre et donnèrent l'approbation qui est en tête du volume (1). Enfin, quand le livre parvint à Rome, le maître du Sacré Palais pensa très sagement qu'il devait, dans les circonstances actuelles, le lire et le juger lui-même avec la plus grande attention. J'ai su de source très sûre que certains Pères dominicains firent de grands efforts pour l'amener à en interdire la lecture et la vente. Mais, n'écoutant que la justice, il répondit qu'il ne trouvait rien dans le livre même qui pût motiver un refus, et il donna sans condition le *publicetur*. Voilà qui suffirait à prouver la fausseté des censures de Bañez et l'injustice qu'il commet en rendant suspect l'auteur et la doctrine d'un pareil ouvrage. »

Cette défense de Suarez n'aurait pu que paraître convaincante ; mais aucune suite ne fut donnée aux dénonciations de son adversaire. L'*Opuscula*, recherché avec d'autant plus d'empressement qu'il répondait mieux par son objet aux vives préoccupations du moment, contribua puissamment à éclairer ceux qui pouvaient et voulaient être éclairés. Aussi, Aquaviva s'empressait-il de le désigner, comme le meilleur livre dont la lecture pût être recommandée, pour faire tomber les préventions. Il écrivait aux provinciaux d'Espagne :

« On me fait observer, au sujet des questions *de Auxiliis*, qu'il serait bon de mettre les évêques, là où résident nos Pères, au courant des

(1) Approbation datée du 5 avril 1599. Citons-en une phrase qui la résume : « Nous jugeons enfin que cette œuvre, toute pleine d'une science admirable et d'une doctrine sublime, est digne en tout du grand nom de son auteur. »

doctrines de la Compagnie et des preuves qui les appuient. On a raison et il faut le faire ; et, s'il fallait pour cela donner quelques exemplaires du livre du Père Suarez à ceux qui pourraient en tirer profit, qu'on les leur donne (1). »

Il s'agit là évidemment de l'*Opuscula*, puisque Suarez n'avait point encore publié autre chose sur ces matières.

Le volume eut pour lecteur mieux encore que des évêques. Dans sa lettre à Clément VIII, Suarez lui disait : « On a su, même en ces confins du monde, que mon *Opuscula* était parvenu jusqu'aux mains de Votre Sainteté et ne lui avait pas absolument déplu. » Allusion manifeste à un fait, bien petit en lui-même, mais auquel l'anxiété des esprits fit attribuer quelque importance et donner une grande notoriété. Clément VIII avait résolu, malgré son âge et ses occupations absorbantes, d'étudier par lui-même la question soumise à son jugement suprême. Il se mit à lire le *Concordia* de Molina et l'*Opuscula* de Suarez (2). Une nuit, déjà couché, mais prolongeant sa veille, il lisait le second de ces ouvrages. Le sommeil le surprit et quelque mouvement mit le flambeau, allumé tout à côté, en contact avec le livre qu'il commença à consumer. Le pape, réveillé par l'odeur de la fumée et saisi tout d'abord de quelque effroi, appela son camérier, qui eut bientôt fait d'éteindre le feu et de tout remettre en ordre. Rassuré, le pontife dit au camérier : « Le feu a donc brûlé le livre de Suarez. Voilà un bien mauvais présage pour les jésuites, au moment où leur doctrine se juge ! » Le camérier, gentilhomme espagnol, ami sans doute de la Compagnie, ré-

(1) Aquaviva aux provinciaux, 10 janv. 1600 : Arch. centr. S. J., *Castell. Epist. Gen.* 1588-1603.

(2) L'exemplaire du *Concordia* dont s'était servi Clément VIII fut plus tard donné au général de la Compagnie. Poussines affirme l'avoir vu et étudié avec soin aux archives de l'ordre à Rome. Il relève les notes mises en marge par le pape et les phrases soulignées par lui ; c'étaient surtout celles qui exprimaient les pensées les plus fortes contre les pélagiens et les semi-pélagiens. On avait tellement dit et redit au pontife que la doctrine du jésuite renouvelait ces hérésies, qu'il était frappé de les trouver réprouvées et réfutées dans son ouvrage. L'exemplaire pontifical, qui était de l'édition d'Anvers 1595, ne portait plus aucune note ou marque à partir de la page 178, ce qui indiquerait que le pape n'en poussa pas plus loin la lecture. On peut voir une copie de cette intéressante attestation de Poussines en tête de l'exemplaire de son Histoire qui se trouve à la bibliothèque nationale de Paris, MSS. Fonds lat. 9757. Voir aussi l'histoire de Poussines, l. VI, n° xx. Cet exemplaire précieux du *Concordia*, retrouvé récemment en Espagne, a été libéralement donné à la bibliothèque du scolasticat de la Compagnie de Jésus de Tortosa.

pondit en montrant le volume noirci et fumant encore sur les bords : « Pas si mauvais présage peut-être, très saint Père : voyez, le feu a bien atteint les marges, mais non le texte, dont aucune lettre n'a disparu. La doctrine reste intacte. » Clément VIII constata avec surprise qu'il en était bien ainsi (1).

Son camérier prédisait juste : la doctrine de la Compagnie sur la grâce devait sortir, saine et sauve, de l'incendie qui paraissait près de la dévorer. Mais le pape n'avait pas à accepter un petit accident vulgaire comme une sorte de jugement de Dieu. Nous l'avons laissé résolu à instruire lui-même la cause, et, dans ce but, à entendre les deux parties débattre en sa présence leurs opinions : reprenons à ce point notre récit.

12. — Les congrégations papales furent ouvertes le 14 février 1602, au Vatican, dans une pièce intérieure des appartements pontificaux (2). La commission, qui avait condamné Molina, s'y trouvait réunie, mais complétée et se composant dès lors de cinq évêques et de neuf docteurs. A la quinzième heure (3), Clément VIII, assisté des cardinaux Pompée Arigone et Camille Borghèse, parut et prit la parole pour expliquer brièvement quel était le but de ces discussions et l'esprit qui devait les animer. Puis il désigna pour secrétaires Grégoire Nuñez Coronel et le bénédictin Anastase de Carpidonelo, plus tard abbé de Sainte-Marie de Farfa, puis prieur du monastère de Saint-Paul à Rome. Sur son ordre, on fit entrer le général des dominicains, Jérôme Xavierre avec son théologien Diego Alvarez (4) et le général des jésuites, Claude Aquaviva, accompagné de Grégoire de Valencia. Le pape leur exposa aussi ce qu'il attendait d'eux : puis s'étant mis à genoux et tous avec lui, il fit à haute voix une prière, dont les *Actes* ont inséré le texte :

(1) Sartolo, l. II, c. 18, et autres biographies.

(2) « *In intimo cubiculo Suæ Sanctitatis.* (MS. 868 de la Bibl. Angelica de Rome).

(3) Les vingt-quatre heures du jour étaient comptées d'un coucher du soleil à l'autre : à la quinzième, au milieu de février, il était à peu près, d'après notre partage actuel du jour, huit heures du matin.

(4) Hippolyte-Maria Beccaria, de Mondovi, 51[me] maître général des Dominicains, était mort le 3 août 1600. Jérôme Xavierre, né à Saragosse, lui avait été donné pour successeur le 13 mai 1601. A la demande de Philippe III, il fut créé cardinal par Paul V en 1607 et mourut le 2 sept. 1608 à Valladolid.

« Esprit-Saint, notre Dieu, secourez-nous, nous vous en supplions. Nos péchés nous en rendent indignes, mais c'est en votre nom, ici surtout, que nous sommes assemblés. Venez en nous, descendez dans nos cœurs : apprenez-nous ce que nous devons faire, montrez-nous où nous devons aller, opérez en nous ce que nous devons accomplir. Soyez notre salut, soyez le seul inspirateur et le seul auteur de nos jugements, vous qui, seul avec le Père et le Fils, possèdez le nom de gloire. Ne nous laissez pas enfreindre les lois de l'équité, ô vous qui aimez la justice fondée sur l'éternelle vérité. Que nulle erreur ne nous égare, que nulle complaisance ne nous amollisse, que nul intérêt, nulle partialité ne nous entraînent. Par les dons de votre grâce unissez-nous si étroitement à vous, qu'en vous nous ne soyons qu'un et qu'avec vous nous ne nous détournions en rien de la vraie lumière. Faites qu'assemblés en votre nom et guidés par la piété, nous gardions si bien la justice, qu'ici-bas en aucun point nos jugements ne soient en désaccord avec les vôtres, et qu'un jour nous recevions la récompense éternelle, promise à ceux qui auront agi avec sagesse (1). »

Cette prière, sans avoir été composée pour la circonstance, se trouvait cependant être pour elle d'un à-propos tout spécial. On remarqua, pendant que le pape la prononçait, que des larmes coulaient de ses yeux et que sa voix exprimait une profonde émotion. Quand il eut fini, il se releva, s'assit et fit asseoir les deux cardinaux, tous les autres restant debout ; puis il exposa les questions qui devaient être discutées dans la prochaine réunion.

La seconde, ou, d'après les auteurs, la première — car celle dont nous venons de parler n'avait été qu'une sorte d'ouverture — eut lieu le 20 mars, séance restée mystérieuse, le pape ayant imposé sur ce qui s'y était passé un secret absolu, et les Actes omettant d'en donner le compte-rendu, aussi bien que le motif pour lequel, aussitôt après, Thomas de Lemos fut substitué à Alvarez comme théologien des dominicains (2). Suivit un délai de plus de trois mois pendant lesquels, d'après Lemos, le pape était

(1) Rome, Bibl. Angelica, MS. 868, fol. 2 verso. Cette prière est celle qui est faite par le cardinal préfet des diverses congrégations romaines, en commençant les séances. Clément VIII ne cessa de montrer encore, par son continuel recours à Dieu, dans tout le cours des congrégations, combien l'affaire qui s'y traitait lui causait de sollicitude. Les actes de chaque session s'ouvrent par ces mots : « Cum prius Dominus Noster sacrum fecisset et implorata gratia Spiritus Sancti. » Mention qui est remplacée une fois ou l'autre par celle-ci : « Qua die SS^us D^s Noster eo quod nondum perfecte e podagra convaluisset, sacrum non fecit, interfuit tamen sacro et sacrosanctum Eucharistiæ sacramentum de manu sacerdotis pie et religiose veneratus suscepit. » (*ibid.* fol. 125.

(2) Voir dans Meyer, *Hist. controv. de Auxiliis*, l. V, c. IV, quelques éclaircissements. Édit. de Venise, p. 349.

occupé à lire et étudier les écrits qui avaient été remis par les deux partis sur l'objet des controverses. N'était-ce pas plutôt Lemos lui-même, qui aurait demandé du temps pour se préparer à son rôle inattendu? Clément VIII devait avoir lu déjà, avant d'ouvrir ces congrégations, ce qu'il avait besoin de lire. Le 8 juillet, troisième session, où Thomas de Lemos prit la place de Diego Alvarez, qui ne reparut dans la suite qu'une fois, à la vingt-cinquième session, son confrère étant alors malade (1). Lemos pouvait donc bien écrire en tête de sa relation : « Toutes ces discussions sur la grâce, moi, frère Thomas de Lemos, aidé de cette même grâce, je les ai soutenues, seul, contre plusieurs Pères de la Compagnie. » De fait, si Lemos, aidé peut-être de la grâce, mais aussi de sa robuste constitution, put tenir jusqu'au bout, il n'en fut pas de même de tous ses adversaires. Valencia se trouva bientôt épuisé par ces rudes labeurs d'étude et de discussion. Clément VIII, qui l'avait en grande estime, chercha à lui rendre la tâche moins pénible : ainsi, il le fit asseoir en sa présence pendant les débats, et, sa fatigue augmentant, il retarda une session, la neuvième, pour lui donner le temps de reprendre des forces. Ce fut pour lui la dernière ; il fallut lui accorder un repos complet. Envoyé à Naples, il y trouva quelques mois après, août 1603, la fin de sa trop courte vie — il n'avait que 53 ans — et celle d'une carrière de théologien, qui n'avait jamais cessé de croître en éclat et en fécondité, depuis le temps où Suarez initiait aux éléments de la philosophie son jeune condisciple de Salamanque (2). Il fut remplacé par le Père Pierre Arrubal, qui tomba lui-même malade après dix séances (18 novembre 1602 à

(1) Thomas de Lemos (1550-1629), né en Galice, n'est connu que par le rôle qu'il remplit brillamment dans ces controverses. Il y apporta, disent ses biographes, « avec une connaissance approfondie de saint Augustin et de saint Thomas, certains avantages qui sont d'un grand secours dans les discussions théologiques, une voix puissante et sonore, une poitrine solide, une parole facile, une mémoire qui n'était jamais en défaut... : vox magna et canora, firma latera, oratio facilis, memoria præsentissima..., argumentorum robur, judicium acre... » (Quétif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*). Nous avons déjà signalé les Actes des Congrégations *de Auxiliis* qui lui sont attribués.

(2) Des adversaires attentifs à se faire arme de tout, même du mensonge, dirent et écrivirent que Valencia, convaincu, dans une session, d'avoir altéré un texte de saint Augustin, tomba frappé d'apoplexie devant le souverain pontife et mourut peu de temps après. (*Actes apocryphes de Lemos.* — *Histoire MS. abrégée des controverses par Phil. Visconti,* Bibl. Angelica de Rome, MS. 300, fol. 16, etc.) Fable calomnieuse et rien de plus. V. Meyer, t. II, l. III, c. xv, édit. de Venise, 1642, p. 294.

23 juin 1603) et dut se retirer. Son successeur, le Père Fernand de la Bastida, continua jusqu'à la fin.

Ces changements forcés ne sauraient surprendre. Jamais peut-être ne fut imposée à des théologiens une tâche mieux faite pour briser l'esprit et le corps. La responsabilité qui pesait sur eux aurait suffi pour abattre les plus fermes énergies. Ils avaient à soutenir l'honneur de tout leur ordre, devant le tribunal le plus imposant de la terre, aux yeux de toute l'Église qui attendait l'issue de ce tournoi. Et, à ce point de vue, la situation était loin d'être la même des deux côtés, depuis que les débats, concentrés sur le livre de Molina, paraissaient éloigner des dominicains un danger qu'ils rapprochaient de la Compagnie.

Les discussions seules devaient être une corvée écrasante. D'après les Actes, elles duraient habituellement quatre ou cinq heures. Un jour, à la trente-cinquième séance, Bastida parla pour sa part pendant trois heures de suite sur la science moyenne. Et pendant tout ce temps il fallait rester debout, la tête et les nerfs tendus, jusqu'à se rompre, par l'attention fixe que demandaient ces argumentations subtiles, par la passion qui ne pouvait que s'y mêler.

La passion s'y mêlait en effet, si nous en jugeons par cette admonestation, que, toujours d'après les Actes, adressa Clément VIII aux deux généraux et à leurs théologiens, au début de la neuvième séance : « Nous ne pouvons vous cacher que vos précédentes discussions nous ont scandalisé. Vous vous êtes pris à partie avec tant d'acrimonie et d'acharnement que vous en êtes venus, en Notre présence, à des propos plus dignes d'esprits irrités et ne se possédant plus, que soucieux de trouver la vérité et de la reconnaître... » Une autre fois, ou ce même jour, mais d'après un autre récit, le pape se serait exprimé en termes encore plus forts : « Vous paraissez oublier absolument votre état, votre condition, votre rôle actuel, votre qualité de religieux, l'honneur de votre institut, enfin l'importance et la dignité de l'affaire qui se traite. » Suivait la recommandation de garder le calme et la modération, qui doivent accompagner le zèle pour la pureté de la doctrine catholique (1). Avis excellent, sans doute, et peut-

(1) Bibl. du Vatican, Barberini, fonds lat. 964, Sess. VII. — Bibl. de la Civiltà Cattolica, *Acta compendiosa Congr. de Auxiliis*, par Fr. Peña, t. I, p. 149.

être opportun ; mais, tout en le donnant, Clément VIII devait comprendre que, après tout ce qui avait précédé ces conférences et en face de tout ce qui pouvait en résulter, il n'était pas facile à des hommes, fussent-ils religieux, de garder toujours dans leurs discussions la sérénité des anges.

Après la fatigue des séances, venait la fatigue de la préparation : préparation d'autant plus laborieuse, que Clément VIII voulait des discussions sérieuses et pleines. Il lui arrivait de mettre fin brusquement à la séance par ces mots : « Restons-en là, je vois que vous ne dites plus rien de nouveau sur la question (1). » Il fallait donc étudier à fond la matière proposée, rédiger les mémoires qui seraient lus ou déposés, chercher la solution des difficultés soulevées : et cela, avec le désavantage, du côté des jésuites du moins, de cette attitude défensive qui leur était imposée, les obligeant à faire face sur tous les points où il plaisait à l'attaque de se porter. Sans doute, ces théologiens possédaient en maîtres les questions controversées ; mais elles étaient compliquées de tout ce qu'il y a en ces matières de plus délicat et de plus difficile, de ce qui exige, en plus de la compréhension des vérités spéculatives, l'érudition et les recherches les plus étendues. Clément VIII voulait prendre pour guide saint Augustin. Dès lors il se demanda tout naturellement si la doctrine de Molina était, ou non, en désacord avec celle du grand docteur de la grâce. Les jésuites affirmaient qu'il n'en était rien et ils s'étaient offerts à le prouver. Le pape donc porta tout d'abord les débats qu'il allait présider sur ces deux interrogations, faites pour tailler aux plus forts théologiens une besogne de plusieurs mois, sinon de plusieurs années : « Lequel d'Augustin ou de Molina attribue au libre arbitre plus de pouvoir pour faire le bien ? Peut-on trouver dans les œuvres de saint Augustin, ou du moins peut-on regarder comme conforme à ses principes, l'affirmation d'une loi établie par Dieu et par son divin Fils, en vertu de laquelle tout homme, qui accomplit le bien selon son pouvoir avec ses seules forces naturelles, recevra de Dieu le don de la grâce? » De plus, Clément VIII, avec beaucoup de temps et de peine, résuma la doc-

(1) Peña, *ibid.* v. note précédente.

trine de saint Augustin sur la grâce en quinze propositions, appuyées de nombreux extraits, propositions qui devaient être, elles aussi, discutées et comparées avec les assertions de Molina (1). D'autres fois, c'était Cassien ou Pélage ou le concile de Trente, dont il fallait mettre en pleine lumière les erreurs ou la doctrine, sans parler de saint Thomas, bannésien pour les uns, moliniste pour les autres. Que de lectures, que de recherches, que de méditations ne fallait-il pas, pour se présenter toujours bien armé à cette guerre de textes, en face d'adversaires habiles à les manier et à les interpréter ! Bastida, le plus résistant des trois théologiens de la Compagnie, demandait cependant grâce parfois, lorsque les séances se succédaient à de trop courtes échéances. Il écrivait un jour au majordome du pape :

« Devant parler en présence de Sa Sainteté sur un sujet qui m'a été envoyé si tard, et n'ayant que les forces d'un homme, non celles d'un ange, il m'est impossible de me préparer en si peu de temps. Je vous prie d'en informer le Saint-Père. De tout le jour je ne lève la tête, appliqué à mettre en ordre et à rédiger une matière qui suffise à remplir la prochaine congrégation. Quand ce sera fait, je vous préviendrai. Mais j'ose à peine espérer que ce soit de lundi en huit, me trouvant en ce moment à l'infirmerie, où m'a conduit le travail excessif que j'ai fait ces jours derniers (2). »

Excessif serait aussi notre travail et plus qu'inutile à cette histoire, si nous voulions étudier en détail ce qui se passa et se dit à l'intérieur de ces congrégations, en suivre les diverses péripéties, comparer la force des attaques et des défenses. Serait-ce même possible, avec des Actes ou comptes-rendus dont la fidélité a pu être contestée ?

(1) Voir par exemple : Rome, Bibl. Angelica, Fondo antic. MS. 868 ou encore Arch. du Vatican, Borghèse I, 883, fol. 277-297 : « *Exemplar scripti de natura et conditione gratiæ efficacis et doni perseverantiæ secundum doctrinam S. Augustini a SS. Domino Nostro D. Papa Clemente VIII utrisque Patribus Prædicatoribus ac Societatis Jesu nec non Dominis consultoribus propositi die IX mensis julii anno Dni MDCIII.* » — Dans cet écrit Clément VIII ramène la doctrine de saint Augustin sur la grâce et le don de persévérance à quinze points, dont chacun est appuyé par des textes du grand docteur. L'écrit se termine par ces mots : « An ista sit doctrina sancti Augustini in materia gratiæ ? — Clemens Papa VIII. »

(2) Lettre du P. Bastida à Robert Valdini, *Maestro de camara* du Pape, samedi 1er oct. (1604 ?) — Arch. du Vatic. Borghese, Sér. I, 388-399 fol. 184.

13. — Mais il est à propos de faire une observation, qu'on ne rencontre guère chez les historiens, bien qu'elle soit indispensable pour suivre la marche de ces congrégations et pour se reconnaître dans les relations qui nous en sont parvenues. Il y eut deux sortes de sessions, qu'on peut appeler les unes *sessions de discussion*, les autres *sessions de délibération*. Les premières étaient celles où les théologiens des deux partis exposaient et discutaient contradictoirement, devant le pape et la commission, la doctrine de leur ordre. Les secondes, celles où les consulteurs de la commission, en l'absence des théologiens, délibéraient sur la discussion entendue et émettaient un avis favorable ou défavorable à chaque doctrine. D'abord, les séances de *délibération* eurent lieu immédiatement après celles de *discussion*. Mais on s'aperçut vite que la durée des réunions dépassait la limite des forces humaines. La sixième (6 août 1602) avait commencé, disent les Actes, *hora XI* et avait fini *prope horam XX*, durée de près de neuf heures.

« Alors, ajoutent-ils, le Saint-Père, voyant quel temps avait pris hier la discussion des Pères Prêcheurs et des Pères de la Compagnie, et voulant que les Pères consulteurs eussent le moyen de délibérer à l'aise sur la matière, d'examiner à fond soit l'opinion de Molina et de ses défenseurs, soit la doctrine de saint Augustin, de se prononcer en connaissance de cause sur leur accord ou leur divergence, ordonna que dorénavant la discussion seule entre les Pères des deux ordres aurait lieu au jour fixé, en présence de toute la congrégation présidée par le pape, et que, le jour suivant, les Pères consulteurs, sans être pressés par le temps, émettraient leur avis sur ce qu'ils auraient entendu la veille (1). »

Il en fut ainsi tout le temps que durèrent les congrégations, à de rares exceptions près, où la délibératiou fut omise ou déplacée. Il y eut ainsi deux séries parallèles de séances, dont les Actes se trouvent, aux bibliothèques romaines, dans des volumes distincts. Cette remarque explique pourquoi le nombre total des congrégations n'est pas le même chez tous les historiens. Certains ne comptent que les séances de discussion; d'autres comptent aussi les séances de délibération, du moins à partir du moment où elles furent séparées des premières; enfin, certains omettent une ou deux sessions initiales où, Clément VIII ayant longuement parlé,

(1) Bibl. du Vatic. Barberini, fonds lat., MS. 962, fol. 840.

il n'y eut pas, ou il n'y eut guère de discussion. En n'omettant rien, nous pouvons tirer des Actes ce relevé : sous Clément VIII, trente-neuf séances de discussion, trente-et-une de délibération, en tout soixante-dix ; sous Paul V, onze de discussion, huit de délibération, en tout dix-neuf ; dans l'ensemble, quatre-vingt-neuf séances. Et si nous tenons compte de tous les examens, jugements, révisions, discussions orales ou écrites, qui avaient précédé les congrégations papales, nous pouvons conclure que jamais sans doute, dans l'Église, un seul et même problème théologique ne fut l'objet d'une étude aussi prolongée, de débats aussi sérieux, de jugements aussi solennels.

14. — Les congrégations commençaient à peine, lorsque, au début de l'année 1602, on put constater que Clément VIII en venait à des dispositions de moins en moins favorables aux jésuites. Il subit sans doute l'influence du parti opposé, dont les protecteurs et les amis étaient toujours très puissants à Rome. De plus, certains actes des jésuites d'Espagne vinrent mal à propos accroître cette défaveur et lui fournir des occasions de se manifester : comme, à Alcala, les fameuses thèses dont nous avons raconté l'histoire (L. II, CH. III.) ; comme, à Séville, le recours au conseil royal, fait inopportunément par le recteur du collège contre le collecteur apostolique, qui voulait mettre la main sur une fondation laissée par l'archevêque cardinal de Castro ; comme, ailleurs encore, certains honneurs liturgiques, tels que l'érection d'un autel, prématurément rendus à l'image de saint Ignace de Loyola, que l'Église n'avait pas encore mis au rang des Bienheureux : imprudence qui faisait dire au Vatican : « Les voilà maintenant qui se passeront du pape pour canoniser leurs saints (1). » Les moindres faits commentés, grossis, dénaturés par les adversaires de la Compagnie, leur servaient d'excitant pour lui aliéner l'esprit de Clément VIII.

C'est alors que Bellarmin fut éloigné, honorablement sans doute, mais enfin éloigné de Rome. Le pape le nomma archevêque

(1) Arch. du Vat., Nunziat. di Spagna : Card. Aldobrandini au nonce de Madrid, 13 janv. 1603.

de Capoue et lui donna lui-même la consécration épiscopale (21 août 1602) ; mais il lui permit, aussitôt après, de partir pour son diocèse, où il le laissa vivre retiré jusqu'à la fin de son pontificat. Aussi, ces honneurs parurent-ils couvrir une sorte de disgrâce. Tout le monde pensait que, si Bellarmin ne s'était pas trouvé sur ce théâtre des controverses *de Auxiliis* quand elles y furent appelées, il aurait fallu l'y faire venir ; comment le renvoyait-on, alors qu'il s'y trouvait ? On se demanda si Clément VIII le sacrifiait à l'animosité des bannésiens, ou s'il voulait se débarrasser lui-même d'un conseiller devenu gênant.

Il est certain que les adversaires de la Compagnie, qui avaient appris à redouter la science et l'autorité du cardinal jésuite, devaient le voir avec la plus grande joie se retirer loin du champ de bataille. Il est certain aussi que Bellarmin, dans les conseils qu'il avait à donner à Clément VIII, de vive voix ou par lettre, ne s'inspirait que de sa conscience et de son devoir. Il combattait son inclination à se prononcer en faveur d'un système. Il n'approuvait pas le parti, où il le voyait s'engager, de demander à l'étude, aux recherches personnelles, au choc des discussions, la solution qu'on attendait de lui. Il lui écrivait que les papes, surtout s'ils étaient comme lui canonistes plus que théologiens, n'avaient pas à s'en rapporter à leur propre science, mais à faire travailler les docteurs, à interroger les grandes écoles catholiques, à s'enquérir de l'opinion commune des évêques et du peuple chrétien ; que ceux qui avaient voulu, comme Jean XXII à propos de la vision de Dieu par les élus, comme Sixte-Quint à propos de la correction des Saints Livres, suivre leur propre pensée, au lieu de celle de l'Église, n'avaient abouti qu'à se créer à eux-mêmes de laborieuses difficultés et à la foi de graves dangers (1).

On sait aussi avec quelle franchise Bellarmin désapprouva la détermination à laquelle Clément VIII paraissait alors vouloir s'arrêter. Comme le pontife lui disait qu'il songeait à définir les questions controversées dans le sens d'une condamnation de Molina, le cardinal avait dit par deux fois : « Votre Sainteté ne les définira pas. » Il avait répété, en termes plus expressifs

(1) Lettre de Bellarmin à Clément VIII : *Le vénérable Cardinal Bellarmin*, par le P. J.-B. Couderc, S. J., t. I, p. 347.

encore, le même propos dans un entretien avec le cardinal François del Monte : « Oui, je sais que le pape a le pouvoir et la volonté de les définir, néanmoins il ne les définira pas. » Et il ajouta : « Il ne les définira pas, parce qu'il mourrait plutôt avant de l'avoir fait. » Affirmation énergique d'une double conviction, l'une que le système de Molina n'était pas faux, l'autre que tout successeur de Pierre est infaillible.

15. — Le départ de Bellarmin, quelle qu'en ait été la cause, le mécontentement du pape et ses plaintes au sujet des jésuites, son désir, sans cesse avivé par les instances du dehors, d'arriver enfin à une conclusion, paraissaient promettre aux adversaires de Molina une prochaine victoire. Ils l'annonçaient à grand bruit, et, en secret, ils agissaient pour hâter ce triomphe. Ainsi, du fond de l'Espagne, Bañez, dans une lettre où il dénonçait une opinion de Suarez, parlait en ces termes à Clément VIII :

« Je ne dis rien de la question *De Auxiliis*. Car, depuis bien des années, votre Sainteté a instruit cette cause avec tant de zèle, elle l'a discutée, étudiée avec tant d'application, que les docteurs catholiques n'ont plus autre chose à faire, que d'attendre la sentence définitive de votre Sainteté. Non, non, bienheureux Père, il ne saurait y avoir dans l'Église catholique un seul homme, orné du titre et des insignes de notre magistère, qui redoute le jugement du siège apostolique et de celui qui l'occupe. L'école presque entière de la théologie chrétienne, ou plutôt toute l'Église de Jésus-Chriet, appelle de ses vœux, chaque jour plus ardents, ce décret de votre Sainteté, cette eau salutaire de vie éternelle, dont elle est altérée. Fasse Dieu qu'à la prière du nouveau Clément, son pontife, apparaisse l'Agneau de Dieu, faisant jaillir sous son pied la source vive, où le peuple fidèle viendra, d'un cœur humble, se désaltérer aux flots de la grâce divine. Et que désormais nul n'ose élever sa sagesse plus haut qu'il ne convient, que nul n'ose prétendre, avec sa faible raison d'homme, pénétrer l'abîme infini des jugements de Dieu (1). »

La solennité et l'obséquiosité du langage mises à part, c'était dire au pape qu'il ne pouvait s'empêcher de frapper la doctrine des jésuites, qu'il avait même beaucoup trop tardé à le faire. Au loin, de nouveau, on répandait le bruit que c'était chose déjà faite.

(1) Lettre de Bañez à Clément VIII, Salamanque, 1er oct. 1602. Arch. du Vatican. *Lettere di Particolari*, n. 1, fol. 257.

Le jésuite Scribani, recteur du collège d'Anvers, écrivait à un de ses confrères de Rome :

« Ici, dans un banquet où se trouvaient des hommes de grande autorité, on a parlé ouvertement de la querelle qui a surgi, sur des matières de foi, entre l'ordre de saint Dominique et la Compagnie ; et on a affirmé que certaines propositions du Père Molina ont été condamnées par Sa Sainteté. Je ne saurais vous dire avec quels transports de joie cette nouvelle a été accueillie par les hérétiques de notre ville. Il en est parmi eux qui vont jusqu'à se féliciter de voir enfin l'opinion de Calvin sur le libre arbitre reconnue vraie, et les papistes, si fiers autrefois de leur union, aux prises les uns avec les autres au sujet des premiers principes de la foi..... Dieu veuille, à l'heure où les intérêts de la religion sont ici si compromis, détourner un malheur, dont ils souffriraient plus que de toutes ces longues et sanglantes années de guerres civiles ! J'espère encore que c'est là une fausse rumeur, jetée par des artisans de discorde, qui se font de leurs désirs une réalité. Je l'espère d'autant plus que vos lettres ne m'ont encore rien fait soupçonner de semblable. Mais la crainte et la douleur des catholiques m'ont porté à recourir à vous, pour savoir ce que je puis leur répondre avec certitude. Ce bruit passera en Hollande, et, pour peu qu'il soit fondé, nous verrons les libelles affluer aux prochaines foires, libelles contre nous, ce qui est peu de chose, mais libelles aussi contre tout le peuple catholique. Dieu, dont l'aide n'a jamais manqué à son Église en danger, lui tendra cette fois encore une main secourable. Je l'attends avec confiance de sa bonté infinie et de l'assistance qu'il a promise à la chaire suprême. Vous connaissez ce peuple, son indépendance de langue, son intempérance de paroles, et pouvez juger de ce qu'on devrait en attendre, si la nouvelle avait quelque fondement. Et je crains qu'elle n'en ait, à je ne sais quels propos qu'on me rapporte de je ne sais quel dominicain. J'entends dire aussi qu'à Rome un de ces religieux a publié un livre, où l'on prétend que la doctrine de Molina se trouve réfutée. Pardonnez-moi de vous écrire avec tant de prolixité. C'est que grandes sont mes appréhensions pour la Belgique et, par suite, grande est aussi ma lettre. Prenez-vous-en à mon amour pour ce pays, aux angoisses que me cause l'attente des dangers et des scandales les plus graves (1). »

Le Père Scribani fut sans doute rassuré par son correspondant de Rome sur la valeur de ces bruits alarmants. Mais il n'en était pas moins vrai que ce qui n'était pas encore fait paraissait

(1) Lettre du P. Charles Scribani, recteur du collège d'Anvers à un Père de Rome, (ne serait-ce pas au P. assistant?), Anvers, 16 mars 1602. — Arch. du Vatic. Borghese, Sér. I, 370, fol. 1, copie remise sans doute plus tard au card. Borghese ou à Paul V, pour le renseigner sur la pensée des ennemis de l'Église.

sur le point de se faire. Le cardinal neveu Aldobrandini, secrétaire d'État, écrivait au nonce de Madrid :

Notre seigneur le pape jouit, grâce à Dieu, d'une excellente santé. Il se fatigue cependant beaucoup par suite de son zèle et des fréquentes congrégations sur ces questions *de Auxiliis*. Mais je me plais à espérer qu'il pourra bientôt se délivrer de cette fastidieuse affaire, en promulguant sa décision. »

Aldobrandini, quelque temps auparavant, avait transmis au même nonce des plaintes sévères du pape contre la « licence d'opinions, disait-il, et l'arrogance dont avaient fait preuve les jésuites en soutenant les thèses d'Alcala », et il ajoutait :

« Ne voit-on pas aussi combien est grande leur obstination, à l'opiniâtreté qu'ils mettent à défendre *per fas et nefas*, ce n'est pas trop dire, leur doctrine *de Auxiliis*, se faisant arme des discussions doctrinales, des interventions particulières, de tout enfin. »

Et un peu plus tard encore :

« Ce que vous dites de ces Pères n'est que trop vrai : oui, ils mériteraient d'être, comme vous le proposez, châtiés et corrigés, de façon à perdre toute envie de se lever contre celui auquel ils font leur vœu spécial d'obéissance. Mais l'occasion pourra s'offrir de leur donner cette leçon, de la manière qui leur sera le plus sensible, et alors on se souviendra de ce qu'il leur faut (1). »

De semblables paroles, écrites par le confident et ministre du pape, annonçaient assez clairement une décision qui ne serait pas favorable à Molina et à la Compagnie.

16. — Mais Clément VIII n'était pas homme à agir sous l'impulsion d'un accès de mauvaise humeur. Il avait compté sur les congrégations tenues en sa présence pour lui montrer quelle sentence il avait à rendre et pour lui en fournir les éléments. Elles ne firent qu'augmenter ses doutes et ses irrésolutions. La décision ne vint pas et les discussions se prolongèrent, non seulement toute cette année 1602, mais encore toutes les années 1603 et 1604 et jusqu'aux premiers jours de 1605.

Il paraît qu'à la fin les dispositions du pontife commencèrent

(1) Card. Aldobrandini au nonce d'Espagne, 16 déc., 15 juin, 12 août 1602. — Arch. du Vatic., Nunziatura di Spagna, t. 330, fol. 67, 97.

à redevenir ce qu'elles avaient été d'abord. L'étude et les discussions lui apprirent de plus en plus à se défier des préventions qu'on lui avait inspirées et à douter de l'équité, aussi bien que de l'opportunité d'une condamnation, vers laquelle il avait paru incliner. Il subit d'ailleurs, dans les derniers mois de sa vie, une influence non moins puissante que l'avait été d'abord celle de Bellarmin. Jacques Davy, cardinal Duperron, était arrivé à Rome en décembre 1604, chargé par Henri IV, entre autres missions, de parler et d'agir en faveur des jésuites. Clément VIII avait en lui une grande confiance. Ainsi, lorsque, en 1595, Duperron, alors à Rome, avait été nommé évêque d'Évreux, le pape lui avait mis au doigt son anneau en disant : « *Inveni virum secundum cor meum* », et il n'avait pas tardé à le revêtir de la pourpre. Dès qu'il le revit, il s'empressa de lui exposer où en étaient les controverses *de Auxiliis* et parla de condamner Molina. Duperron, « avec une franchise toute française », dit l'historien Poussines, et une liberté toute sacerdotale, répondit :

« Si Votre Sainteté en vient là, si elle interdit comme erronée l'opinion des jésuites sur l'accord de la grâce et de la liberté, tous les calvinistes, tous les luthériens de France et d'Allemagne applaudiront à cette sentence, et ils y verront une formelle approbation de leur dogme sur le libre arbitre (1). »

Une parole comme celle-là, prononcée par un ancien calviniste devenu le plus redoutable adversaire de l'hérésie, valait mieux, pour amener un dénouement, que bien des discussions savantes. Clément VIII en reçut une vive impression. Mais, quelles que fussent à ce moment ses intentions, il n'eut pas le temps de les réaliser.

Dans les actes de Coronel, après le compte rendu de la session du 22 janvier 1605, on trouve cette mention nécrologique :

« Tous les membres de la commission attendaient avec impatience que le jour fût fixé pour la réunion suivante, espérant y apprendre enfin comment ces controverses allaient se terminer. Mais il advint que, le 10 février de l'an du Seigneur 1605, quatorzième du pontificat, le Saint-Père, en pleine congrégation du saint-office, fut pris d'un mal, qui l'obligea à lever la séance plus tôt que d'habitude. Bientôt, à la gravité croissante de

(1) Hurter, *Nomenclator literarius*, art. Davy. — Poussines, l. VI, n° xx.

la maladie, il comprit que la dissolution de son corps était proche. Depuis lors, avec une grande piété, il reçut presque tous les jours la sainte Eucharistie, de la main du prêtre qui disait la messe dans sa chambre. Le viatique et l'extrême-onction lui furent donnés par Mgr Fra Angelo Rocca, évêque de Sagaste, préfet des chapelles apostoliques, auquel il avait fait, avec la plus vive componction, l'aveu sacramentel de tous les péchés de sa vie. Enfin, le 3 mars, après la cinquième heure de la nuit, il rendit son âme à son créateur, laissant à Rome et au monde, plongés dans la douleur, la mémoire d'un très saint pontife (1). »

Très saint pontife, assurément. Mais si la sainteté préserve des fautes morales, elle ne préserve pas toujours des erreurs de conduite. Clément VIII, cédant à des intrigues dont il ne se défia pas assez, laissa la controverse *de Auxiliis* changer d'objet et de nature, en se portant sur le livre de Molina : première erreur, qui multiplia les difficultés et réduisit à ne plus marcher qu'en dehors du droit chemin. Il voulut ensuite, comme un docteur privé plutôt qu'en juge de la foi, chercher dans l'étude et la discussion les lumières dont il avait besoin : seconde erreur, qui le condamna aux labeurs les plus rudes, et à des labeurs sans fin et sans fruit. « De plus, pour emprunter les paroles de son successeur, il recueillit, sur la matière, en se donnant une peine énorme, quatorze ou seize propositions de saint Augustin et les proposa comme règle, au lieu d'en rester à l'objet propre de la discussion : troisième erreur encore ; car par là on ne pouvait arriver à rien, les deux partis s'appuyant également sur la doctrine de saint Augustin (2). » Ce que Bellarmin lui avait prédit s'était réalisé : il ne put pas arriver à définir et il ne sut pas renoncer à définir des questions, qui, d'ailleurs, n'offraient pas encore cette clarté de doctrine, cette précision de formules, cette unanimité d'assentiment, tous ces signes enfin de maturité, auxquels on reconnaît qu'une vérité révélée peut être présentée sans crainte par l'Église comme un dogme de foi.

Paul V put donc bien résumer l'œuvre de Clément VIII, en matière *de Auxiliis*, par ces courtes paroles :

(1) Arch. du Vatic. Fonds Borghese, I, 883.

(2) Minute autographe de la réponse de Paul V à Philippe III. Arch. du Vat. Borghese, I, 370, A.

« Le pape Clément se repentit de s'être ainsi engagé dans cette affaire, ne sachant, après tant d'années de luttes, de quel côté se tourner pour trouver une issue (1). »

Il aurait pu ajouter que, du moins, dans tous les efforts qu'il fit, dans tous les travaux qu'il s'imposa, pour arriver à une solution telle que la voulait sa conscience, il fit paraître combien son âme était ardemment éprise de vérité et de justice, combien son cœur était dévoué aux intérêts de l'Église.

17. — L'instigateur de toutes ces querelles avait précédé de quelques mois Clément VIII dans la tombe. Le 27 octobre 1604, le jésuite Alonso Ferrer, provincial de Castille, écrivait de Valladolid à Aquaviva : »

« Maitre Bañez, titulaire de la chaire de Prime à la faculté de théologie de Salamanque, est mort le 21 de ce mois à Medina del Campo. Il fut en Espagne un adversaire acharné de notre Compagnie. Pourtant, près de mourir, il parla d'elle en bons termes, affirmant que toujours il avait eu pour les religieux de notre ordre des sentiments de bienveillance ; que, s'il les avait combattus dans la controverse *de Auxiliis*, c'était que sa propre opinion lui paraissait vraie ; mais qu'à présent il jugeait que celle de la Compagnie avait une grande probabilité (2). »

Aquaviva répondit :

« S'il est vrai que maître Bañez ait dit, avant sa mort, que l'opinion de la Compagnie sur la grâce est probable, il faut vous en faire donner, par ceux qui l'ont entendu, une attestation authentique. Vous nous en enverrez une copie, authentique elle aussi, et vous en remettrez une autre au grand conseil de l'inquisition, afin qu'il conste nettement de la pensée suprême du défunt. Il est à croire, en effet, qu'il aura parlé ainsi pour décharger sa conscience, après s'être montré notre adversaire si ardent et même, assure-t-on, notre accusateur (3). »

Nous ignorons s'il put être donné suite à cet ordre d'Aquaviva, nos recherches sur ce point intéressant n'ayant malheureusement pas abouti.

(1) Arch. du Vatic. *Ibid.*

(2) Lettre citée par Poussines, l. VI. — La réponse d'Aquaviva, qui va être citée, en confirme l'authenticité.

(3) Aquaviva à Alonso Ferrer, provincial de Castille, 13 déc. 1604 : Arch. S. J., *Castell. Epist. gen.* 1603-1612.

Mais il est certain que le bruit de cette sorte de rétractation de Bañez se répandit en Espagne, car il parvint à Barcelone et au palais même du vice-roi de Catalogne. Le prieur des dominicains de cette ville recourut à un de ses confrères de Castille et en reçut, en réponse, une pièce intitulée : *Témoignage véridique de ce qui se passa au décès du Père maître fray Dominique Bañez*, pièce qui est datée du 30 décembre 1604 et porte la signature de quatre dominicains, témoins, disent-ils, de la mort de Bañez. Elle attribue au mourant ces paroles textuelles :

« Mes Pères, pour la question *de Auxiliis*, je crois, aussi fermement que je crois à l'unité de Dieu et à la trinité des personnes divines, tout ce que sur ce sujet j'ai dit et écrit moi-même et ce que pensent les maîtres de cette province. J'ai vivement désiré voir ces vérités définies par le souverain pontife. Mais j'espère de la miséricorde de Dieu que très prochainement (*muy presto*) j'irai les contempler au ciel dans leur clarté, leur évidence et leur pleine lumière. Néanmoins, je soumets au jugement de notre mère la sainte Église et du souverain pontife tout ce que j'ai dit et écrit en cette matière et en toute autre. Ce furent ses dernières paroles (1). »

Ce témoignage est formel. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'avouer que la teneur même du document nous paraît de nature à inspirer quelque doute. Elle fait venir à la pensée le principe connu : qui prouve trop ne prouve rien, qui dit trop ne dit rien. Est-il, en effet, un théologien sérieux, qui, serait-ce dans le laisser-aller d'un cours privé, ou dans la chaleur d'une discussion publique, oserait dire, même aujourd'hui, que son opinion de moliniste ou de bannésien est pour lui aussi certaine que les dogmes catholiques de l'unité de Dieu et de la trinité des personnes divines ? Bañez était un théologien sérieux : est-il donc vraisemblable qu'il ait parlé de la sorte, en face de la mort, et alors que son opinion venait à peine de surgir ? A ne regarder aussi que le religieux mourant, est-il bien vraisemblable que ses toutes dernières paroles aient été, non pas une prière, non pas un cri de l'âme vers Dieu, mais un plaidoyer, d'une prévoyance si avisée, en faveur de son système ? Qui ne préférerait l'attitude de Molina, oubliant à l'heure suprême toutes ses luttes doctrinales et ne

(1) *Testimonio verdadero de lo que passó en la muerte del Padre Maestro fray Domingo Bañez.* — Bibl. de la ville de Toulouse, MS. 258, fol. 386v°-387.

pensant qu'à celui pour qui il les avait soutenues ? Nous laissons ces réflexions et le document qui les inspire à des critiques plus sagaces que nous, ou plus richement outillés.

Mais quoi qu'il en soit des sentiments de Bañez mourant, on peut se demander si le savant religieux, si apprécié de sainte Thérèse, avait employé pour le mieux l'érudition, l'autorité, le temps qu'il prodigua dans sa lutte contre la Compagnie. La paix en fut profondément troublée en Espagne. Un grand pontificat en fut assombri et entravé. Les germes de discorde entre deux grands ordres, semés par Cano, arrivèrent à leur trop complet développement. La théologie, d'ailleurs, en resta, après toutes ces discussions, au point où elle en était auparavant. Mais l'ancienne école thomiste, la grande école de Salamanque surtout, n'eut-elle qu'à se féliciter du passage de Bañez et de l'influence qu'il prit sur elle ? Cette influence même ne dépassa-t-elle pas la mesure de son génie (1) ?

18. — Le successeur de Clément VIII fut Léon XI, qui n'eut le temps que de mourir pape. Son pontificat dura du 1er au 26 avril. Après lui, le cardinal Camille Borghèse fut élu et prit le nom

(1) Voici à ce sujet le jugement d'un auteur de nos jours, versé entre tous dans l'histoire des doctrines scolastiques, le P. Ehrle, bibliothécaire du Vatican. « Le caractère de Bañez ressemble beaucoup à celui de Cano. Il forme au contraire avec l'humeur paisible et mesurée de son prédécesseur immédiat, Barthélemy de Medina, un contraste frappant. Bañez supportait difficilement la contradiction. On s'en aperçut non seulement dans sa lutte violente et injuste contre Molina, mais aussi dans les disputes avec ses propres frères en religion, Vitoria, Soto, et Mancio. Chez lui, comme chez Cano, était resté, à côté de saintes habitudes, un peu de cette fière nature espagnole, qui, dans ces querelles d'école, se montrait d'autant plus aisément que Bañez semblait faire siens les intérêts de Dieu, de l'Église et de saint Thomas.

« L'ardeur de Bañez à poursuivre la publication des commentaires de la *Somme*, commencée par Medina et Soto, mérite de grands éloges. Toutefois, les volumes édités par lui ne contiennent pas le seul fruit de son travail ; on y trouve aussi les richesses accumulées par la longue série des excellents théologiens, qui, depuis Vitoria, ont illustré le couvent de San Esteban. Sans doute il ne mentionne pas aussi expressément que son prédécesseur ces sortes d'emprunts, qu'il néglige facilement de signaler. Mais les matériaux étaient sous sa main, et, de fait, il note assez souvent leur emploi. Son indépendance est plus accentuée que celle de son prédécesseur, Barthélemy de Medina, surtout dans les questions que, soit par contradiction, soit pour un autre motif, il a traitées plus à fond. Là éclatait, même malgré lui, avec un esprit très personnel, un visible manque d'égards pour les autres, je veux parler surtout de la controverse avec ses confrères, aussi bien qu'avec Molina. Dans ces querelles apparaît pour la première fois, avec des traits bien marqués, la physionomie de la nouvelle école dominicaine à partir de Bañez. » (*Les manuscrits du Vatican des théologiens de Salamanque au* XVIe *siècle*, par le P. Ehrle S. J. Revue *Der Katholik*, de Mayence, mai 1885.

de Paul V (16 mai 1605). Suarez, alors à Rome, eut à s'occuper un instant de ces conclaves, en qualité de théologien et de conseiller. Nous avons de lui un écrit inédit, ayant pour titre : *Réponses données par François Suarez à certaines questions touchant l'élection du pape, pendant le conclave où fut élu Paul V. L'éminent docteur les rédigea à Rome, au noviciat de Saint-André, le 15 mai 1605* (1). Ces questions, soumises à Suarez à plusieurs reprises, ainsi qu'il l'affirme, sans doute par quelque cardinal préoccupé de ses devoirs d'électeur, sont les suivantes :

1° La bulle de Pie IV *In eligendis,* donnée le 9 octobre 1562 pour réglementer les conclaves, oblige-t-elle, sous peine de péché mortel, quant à toutes les interdictions qu'elle contient ? Suarez, d'après les objets divers de ces prescriptions, en détermine les divers degrés d'obligation, avec une précision et une sagesse faites pour éclairer les consciences les plus anxieuses.

2° Est-ce un péché mortel que de désirer ou de briguer la papauté ? L'auteur de l'opuscule, se séparant de plusieurs autres moralistes, est d'avis que ce désir, ne portant point sur une chose mauvaise, ne saurait par lui-même constituer un péché mortel : qu'il le constituerait cependant, si quelqu'un désirait la papauté bien qu'il s'en vît indigne, ou avec une intention perverse, ou en se proposant de l'obtenir par des moyens illicites.

3° Le cardinal électeur a-t-il le droit de donner son suffrage à un sujet dont, en réalité, il ne voudrait pas l'élection? Et, s'il ne l'a pas, quel péché y aurait-il à le faire? — Nul péché, répond Suarez, si celui qu'il nomme est le plus digne, ou aussi digne que tout autre ; sauf le cas, où, en prévoyant l'inutilité de son vote, il verrait aussi que par là il favorise l'élection d'un candidat moins digne.

4° Les cardinaux électeurs sont-ils tenus, non seulement de ne jamais donner leurs voix à un sujet indigne, mais d'employer leur pouvoir à écarter de lui les suffrages des autres, surtout quand son élection est imminente? — Ces derniers mots

(1) Arch. S. J. — Cet opuscule de Suarez sur le Conclave a été en partie publié, en partie résumé dans les *Études,* 5 août 1903, à l'occasion du conclave où Pie X a été élu.

ne renfermeraient-ils pas une allusion à de graves dissensions qui se produisirent dans ce conclave et qui purent un instant inspirer de vives inquiétudes? Quoi qu'il en soit, Suarez répond que le cardinal électeur ne peut jamais donner son suffrage à un indigne, pas même pour écarter un plus indigne, parce qu'on ne peut jamais faire un mal, même pour en prévenir un plus grand. Quant à l'obligation de travailler à faire échouer un compétiteur indigne, elle existe, comme devoir de justice pour ceux qui, par office, ont la charge et la responsabilité du conclave, pour tous les autres comme devoir de charité envers l'Église et le peuple chrétien.

Si l'opuscule qui vient d'être résumé contribua à diriger sur Borghèse quelques suffrages, l'auteur put se féliciter de l'avoir écrit. Le choix de ce pontife était des plus heureux pour l'Église, notamment en ce qui concernait la grosse et difficile affaire que lui léguait Clément VIII, celle des controverses *de Auxiliis*. Borghèse en avait acquis la connaissance en assistant le pape dans la présidence des discussions, d'abord avec le cardinal Arigone seul, puis avec tous les cardinaux qui composaient la congrégation du saint-office ; car, après l'éloignement de Bellarmin, Clément VIII les avait adjoints aux deux premiers. Témoin de ce qui avait été fait par son prédécesseur, Borghèse avait pu en conclure qu'il fallait agir autrement.

Les jésuites accueillirent avec joie son avènement :

« Le Seigneur, dans sa paternelle providence, écrivait Aquaviva, avait donné à son Église, en la personne de Sa Sainteté Léon XI, un pontife de qui nous étions en droit d'espérer beaucoup de bienveillance et de secours en tout ce qui concernerait la conservation et la croissance de notre ordre. Il lui a plu de le rappeler à lui, moins d'un mois après son élection, comme vous l'avez certainement appris ; mais, de la part de cette même Providence, l'élection de Paul V n'est pas moins une grâce et un bienfait, soit pour le peuple chrétien tout entier, soit en particulier pour la Compagnie, qui peut attendre de lui, comme d'un véritable père, faveur et appui (1). »

Dans les provinces, la confiance commençait à renaître, mais troublée encore par tous les bruits fâcheux, que ne cessaient d'entretenir des adversaires, dont la tactique était de toujours

(1) Aquaviva au P. Cristobal de los Cobos, recteur du collège de Salamanque, 27 juin 1605. Arch. S. J., *Castell. Epist. gen.* 1603-12.

chanter victoire. Ainsi, le P. André Alvares, procureur des jésuites à Lisbonne, écrivait à l'assistant du Portugal à Rome :

« Puisque V. R. dit que nous avons un bon pape, un pape qui nous aime, et que, si les faveurs ne pleuvent pas sur nous, il n'y aura pas non plus de passe-droit, il conviendrait de rendre compte à Sa Sainteté de ce que disent les Pères dominicains. Ils disent que le livre de l'évêque des Algarves est prohibé par sa Sainteté et condamné. Du P. François Suarez, ils disent — et ils montrent des lettres à ce sujet — qu'on lui ordonne de supprimer dans son ouvrage certaines choses et de ne plus imprimer, de ne pas sortir de Rome et d'y rester comme prisonnier. Des livres du P. Luis de Molina, ils disent qu'ils sont condamnés, qu'on a ordonné de les brûler, que nous avons demandé des arrangements qu'eux-mêmes n'ont pas voulu accepter, que maintenant nous demandons que Sa Sainteté ordonne d'effacer dans les ouvrages tout ce qu'il lui semblera bon, mais de ne pas les livrer aux flammes et de ne pas tenir Molina pour suspect ; qu'ils l'acceptent pour nous faire plaisir, si Sa Sainteté le veut. Voilà ce que disent ces religieux. Leur provincial, Fray Miguel Coelho, montre des lettres de Rome ; ils en portent dans les rues, les maisons, les églises, aux comtes, aux ducs, etc..., et, bien que quelques-uns ne leur accordent point créance, malgré tout d'autres passent de leur côté et cela fait beaucoup de mal à notre doctrine et à nos écoles. Il semble qu'il faudrait faire connaître la vérité. Que Sa Sainteté ordonne qu'on ne tienne plus de pareils propos, puisque de fait tout se passe au rebours de ce qui est dit et que la doctrine de l'évêque est bonne, aussi bien que celle des P P. Molina et Suarez... (1) »

19. — Le nouveau pontife avait mieux à faire que d'intervenir pour mettre fin à ces caquetages de couvents, c'était de donner sans retard une solution au litige doctrinal. Il voyait combien il était urgent de rétablir une paix durable. Le conclave le lui avait demandé en le nommant. L'Église attendait une direction que de

(1) Lettre du P. André Alvares. — Lisbonne, Archives du Collège S. J. de Campolide : Copies. — Le livre de Suarez dont il est question dans cette lettre est le volume des *Opuscula theologica*, celui de l'évêque des Algarves est le suivant : *Ferdinandi Martinz Mascarenhas, Algarbiorum Episcopi Tractatus de Auxiliis divinæ gratiæ ad actus supernaturales*. Lugduni sumptibus Horatii Cardon, 1605. Petit in-12 de 284 pages, court, sobre et clair qui soutient la doctrine que défendait la Compagnie et se réfère souvent à Suarez. Dans l'épitre dédicatoire à Philippe III, l'auteur raconte qu'il avait, quelques années auparavant, à la fin de son rectorat de l'université de Coïmbre et au commencement de son épiscopat, composé un commentaire de la 1ª 2ªᵉ de saint Thomas, mais que, dans une invasion subite des Anglais et des Hollandais sur les côtes de Portugal, sa bibliothèque fut enlevée et ce manuscrit avec elle. Il se dédommagea en écrivant ce traité *De Auxiliis*.

longs délais avaient rendue de plus en plus nécessaire. Toutefois, les difficultés de la tâche parurent un instant effrayer Paul V. Le duc de Escalona, ambassadeur d'Espagne à Rome, écrivait à Philippe III, le 3 juin 1605 :

« Dans l'audience du 28 du mois dernier, j'ai fait auprès du pape, au nom de votre Majesté, les plus pressantes instances pour le décider à reprendre et à terminer la controverse *de Auxiliis*. Mais il s'est montré perplexe et irrésolu, se plaignant du pape Clément, qui avait engagé l'affaire dans une voie interminable, et n'avait pris aucune décision. Il ajouta qu'il ne savait pas encore s'il se résoudrait à la prendre en main, n'étant pas au courant de ces matières ; il s'était bien trouvé présent à toutes ces discussions, mais il y assistait comme membre de la congrégation et non comme pape obligé de donner une solution et une sentence, ce qui était bien différent. En fin de compte, j'eus beau le presser, il ne prit aucun parti. Il faudra que V. M. lui écrive en des termes tels que les demande une affaire si importante et d'un intérêt si universel. Je ne manquerai moi-même aucune occasion de la lui rappeler (1). »

Les hésitations de Paul V ne furent pas longues. Le 2 septembre 1605, il annonça qu'il allait reprendre les congrégations *de Auxiliis* ; aussitôt il chargea Coronel de préparer un exposé sommaire de tout ce qui s'était fait jusqu'alors et fixa la prochaine session au 14 de ce même mois.

Ce jour-là, en effet, la commission se réunit de nouveau. Elle se composait, malgré les réclamations des jésuites, des mêmes consulteurs (2) ; mais aux cardinaux vinrent se joindre Bellarmin, que le pape ne laissa pas s'éloigner après le conclave, et Duperron, dont le sentiment était connu. On vit dans ce fait un indice des dispositions du nouveau pape. Il fit lire le rapport

(1) Lettre du duc de Escalona, ambassadeur d'Espagne à Rome, à Philippe III. — Rome, 3 juillet 1605. — Arch. de Simancas, Estado-Roma, Legajo 980.

(2) Sur ce point se trouve aux archives du Vatican (fonds Borghèse Sec. I. *de Auxiliis Varia* 388-399, fol. 186) une requête en italien, adressée à Paul V par le P. Bastida, dans le but « de montrer à Sa Sainteté combien la Compagnie a raison de désirer et de demander que la cause *de Auxiliis* ne reste pas soumise au jugement de la commission qui en a été saisie jusqu'alors ». Douze motifs sont allégués, tirés de l'insuffisance de ces juges, de la légèreté et de l'injustice de leurs procédés, du mécontentement qu'en avait ressenti Clément VIII lui-même : « mécontentement qu'il ne put s'empêcher d'exprimer de telle manière que le président de cette commission, l'évêque de Cariati, mourut peu après de l'impression qui lui en était restée ; du moins est-ce à cette cause que l'opinion publique attribue sa mort ». Paul V, ne voulant pas sans doute paraître désapprouver, en le cassant, ce qu'avait fait et maintenu son prédécesseur, maintint aussi la commission ; mais il parut dans la suite attacher assez peu d'importance à ses verdicts.

de Coronel (1), puis interrogea la commission sur la manière de terminer l'affaire. L'avis fut qu'il fallait continuer la discussion sur les quinze articles de saint Augustin, proposés par Clément VIII. Paul V accéda à ce désir et la séance suivante porta en effet sur cette matière. Mais, après cette concession, il fit remettre aux orateurs, par écrit comme toujours, pour sujet de la séance suivante, une question unique et précise sur le mode d'efficacité de la grâce et sur la prédétermination (2). C'était là ce que les jésuites avaient demandé depuis huit ans, mais sans l'obtenir, ce système, déféré à Rome en même temps que le leur, s'étant toujours abrité, pour éviter la discussion, derrière la cause du *Concordia*.

Bastida pouvait donc bien aborder la matière en ces termes :

« Très saint Père, enfin, après quarante conférences, tenues devant ce tribunal suprême, nous arrivons au point d'où sont nées toutes ces controverses, au principe d'où sont venues toutes ces rivalités, toutes ces veilles, toutes ces fatigues, toutes ces dissensions parmi les fidèles et cette anxiété qui tient dans l'attente, d'un bout du monde à l'autre, catholiques et hérétiques (3). »

C'était dire qu'on finissait par où il aurait fallu commencer. L'orateur concluait que cet objet, le véritable objet des controverses, ne devait pas être traité à la hâte et pour la forme, ainsi que certains se le promettaient, mais avec tout le temps et tout le sérieux qu'il exigeait. Paul V laissa discuter cette question dans neuf conférences. C'était encore bien peu, après qu'on s'était acharné, pendant plusieurs années et dans une quarantaine de

(1) On peut voir aux archives du Vatican, fonds Borghèse, série I, 883, un bel exemplaire MS. de ce rapport ou *Brevis enarratio omnium actorum in controversia de auxiliis... facta a F. Gregorio Nunnio Coronel... Congregationis Secretario die XII sept. MDCV, coram SS. et B^mo Patre... Paulo V...* Voir aussi pour cette reprise des congrégations, Bibl. du Vatic. Fonds Barberini, lat. 965.

(2) Voici cette question : « *Dubium a S^mo Dno N^o propositum : an Deus sua efficaci gratia moveat hominis voluntatem ad actus liberos bonos, non solum interius suadendo, invitando, excitando, aut aliter moraliter attrahendo, sed etiam vere et active proprie, salva tamen humana libertate. Et an talis efficax gratia convenienter ab aliquibus scholasticis physice prædeterminare dicatur ?* » Arch. de Vatic. Borghese I, 351.

(3) Rome, Bibl. Victor-Emmanuel, MSS. Gesuitici 681-2810. Ce codex porte ce titre au dos : *Quæstiones oblatæ Clementi VIII et Paulo V in controversia Patris Molinæ.* — Ce sont les copies des discours ou dissertations, lues par les PP. Valencia, Arrubal et Bastida dans les sessions papales des controverses *de Auxiliis*. Elles sont au nombre de quarante-sept. Le début de Bastida, qui vient d'être cité, se trouve au commencement de la 39me.

congrégations, sur la doctrine de Molina et des jésuites. Bastida du moins mit à profit le temps qui lui fut accordé. Il s'attaqua vigoureusement à la prédétermination physique, montrant qu'elle ne pouvait s'accorder ni avec l'Écriture Sainte, ni avec les conciles de l'Église, ni avec les enseignements des Pères, surtout de saint Augustin, ni avec ceux des docteurs catholiques, notamment de saint Thomas, qu'elle s'accordait au contraire trop bien avec les erreurs des protestants sur le libre arbitre, enfin qu'elle se heurtait à des objections de raison, dont les plus subtiles et les plus ingénieuses distinctions ne parvenaient pas à la dégager.

Mais, peu confiant, semble-t-il, dans ce procédé d'instruction, que, sans doute, il n'avait repris que par égard pour son prédécesseur et pour la commission, ou peut-être, comme les bruits en coururent alors, assez éclairé pour son compte sur la doctrine des bannésiens, Paul V résolut, au bout de quelques mois, de mettre fin à ces joutes théologiques. La dernière eut lieu le 22 février 1606. A la séance, la dernière aussi, de délibération qui suivit (8 mars), il prit l'avis de tous sur la manière de terminer enfin cette grave affaire ; puis, d'après les actes suspects de Coronel, il aurait ordonné aux consulteurs de rédiger, chacun de son côté, son jugement sur ces trois points : Quelles propositions y avait-il lieu de définir, quelles de condamner ? En quoi les systèmes discutés différaient-ils des erreurs des hérétiques ? Enfin, faudrait-il, dans la bulle, désigner les livres d'où les propositions auraient été extraites et les religieux qui les avaient soutenues ? (1)

Sept mois après, le 5 octobre, tous ces écrits ayant été remis, le pape ordonna aux consulteurs d'arrêter le jugement définitif de la commission. Ils le firent dans une série de neuf réunions générales, puis de réunions partielles, où quelques-uns d'entre eux, délégués à cet effet, achevèrent de formuler les conclusions adoptées : travaux qui remplirent les derniers mois de 1606 et les premiers de 1607. La commission, finissant comme elle avait commencé, ou plus mal encore, demandait la condamnation de quarante-deux propositions de Molina, dont les unes étaient faussement attribuées à cet auteur, les autres, soutenues déjà par

(1) Bibl. du Vatic. fonds Barberini, lat. 966. V. Meyer, *De Auxiliis*, l. VI, c. 22 et 23.

de grands théologiens, ne méritaient aucune censure. Un seul consulteur se sépara nettement de ses collègues, et il est juste de le signaler. Au cours des Actes, chaque fois que la délibération aboutit à un avis défavorable à Molina, la clause suivante se rencontre : *Excepto Regente Carmelitarum : tous ont ainsi opiné, sauf le Régent du collège des carmes.* Il en fut de même lors du vote dernier et général. Paul V en voulut si peu à Bovio de son indépendance à défendre Molina et son ordre, qu'à cette époque même il le fit évêque de Melfi (1).

20. — Au reste, il semblerait que le pape n'attendait pas beaucoup de lumière de cette commission, car, pendant qu'elle travaillait à lui en apporter, il en cherchait ailleurs. Après la clôture des congrégations, il avait continué, avec les cardinaux qui y avaient assisté, à tenir des conseils secrets où se discutaient les différentes solutions qui s'offraient. En même temps, il consultait de divers côtés des théologiens éminents. Plusieurs réponses méritent d'être signalées.

Aquaviva, que le pape invita à donner son avis, prit énergiquement, de vive voix et par écrit, la défense de Molina, dont plusieurs cardinaux demandaient la condamnation ; il montra combien il serait injuste de proscrire un ouvrage que des tribunaux de l'inquisition et des universités célèbres avaient approuvé ; il s'offrit à prouver devant une commission de cardinaux que le *Concordia* ne méritait point une pareille sentence et fit valoir que cette sentence ne frapperait pas le livre d'un homme, mais la doctrine même de la Compagnie (2).

François de Sales engagea le pape à ne point donner de définition dogmatique. Il est certain toutefois par ailleurs que, pour lui, il partageait le sentiment des jésuites, ses anciens

(1) « Brevi post, Episcopum Melphictensem creavit. » Schneemann, c. 15. — Il est vrai qu'à la même époque Paul V éleva Diego Alvarez à l'archevêché de Trani. Voici, d'après les *Actes*, le jugement définitif de Bovio : « Avec les Pères de la Compagnie, je pense que Dieu par sa grâce ne prédétermine point la volonté humaine aux actes bons ; qu'on ne saurait admettre cette opinion sans admettre aussi que Dieu prédétermine aux actes mauvais, assertion inconciliable avec la foi catholique : enfin que notre doctrine est légitimement appuyée sur l'autorité de saint Thomas et des docteurs, allégués par les Pères de la Compagnie ». — Arch. du Vatican, Fonds Borghese, I, 351.

(2) Schneemann, p. 286.



maîtres ; mais il lui paraissait plus opportun de laisser encore ces systèmes au nombre des opinions libres. On sait que Pie IX, dans la bulle qui le met au rang des docteurs de l'Église, le loue d'avoir donné ce sage conseil (1).

Les lettres, adressées par le cardinal Duperron à Henri IV, montrent que Paul V avait un tout particulier désir de connaître à fond son sentiment. Il mandait, à peine arrivé à Rome :

« Le pape — c'était encore Clément VIII — m'a colloqué en trois congrégations, de deux desquelles j'ai estimé estre de mon devoir de rendre compte à Votre Majesté : l'une est *de Auxiliis*, en laquelle se traite la dispute d'entre les pères jésuites et les jacobins. » — Et plus tard sous Paul V : « Pour le regard de la dispute, qui est entre les pères jacobins et jésuites, de l'advancement ou retardement de laquelle Votre Majesté m'avait commandé de lui donner advis, le Pape fit mettre, il y a deux mois, entre mes mains, les actes du concile de Trente, avec toutes leurs histoires et procédures, qui étaient gardés au château Saint-Ange, pour les voir sur cette matière ; mais pour ce qu'ils sont fort gros et que les médecins, durant ces chaleurs, ne me permettent pas de faire grands excès d'estude, je n'ay peu encore avoir la commodité d'en venir à bout. »

L'opinion de Duperron nous est déjà connue : les Actes du concile de Trente n'y changèrent rien et ne pouvaient rien y changer (2).

Paul V ne pouvait pas oublier l'université de Paris, qui jouissait encore de la plus grande autorité doctrinale. Voici la

(1) Pie IX s'exprime ainsi : « Voici encore un fait qui montre combien était grande dans l'Église la réputation du saint évêque. Notre prédécesseur, de sainte mémoire, Paul V, alors que les célèbres controverses *de Auxiliis* se traitaient à Rome, voulut savoir quelle était la pensée du pieux prélat, et, se rangeant à son avis, il jugea que le mieux était d'imposer le silence aux deux parties sur cette question si subtile, si périlleuse, si longtemps et si vivement discutée, et d'éteindre ainsi la querelle » (Bref *Dives in Misericordia Deus*... 16 nov. 1877). Quant à l'opinion personnelle de François de Sales, elle est assez connue par sa lettre de félicitation, 26 août 1618, au P. Lessius, pour son livre sur la prédestination et la grâce, et par son *Traité de l'Amour de Dieu* (l. II, c. 12 et liv. III, c. 5,) auquel il renvoie dans cette lettre. On peut la trouver en latin dans Livinus Meyer, *Hist. Controvers. de Auxiliis*, l. I, c. VI.

(2) Lettres du card. Duperron à Henri IV, 7 févr. 1605, 11 juillet 1606. — Une autre lettre montre combien, à tort ou à raison, on mêlait les rivalités politiques des états à ces rivalités doctrinales de deux ordres. « Pour le regard de la dispute des Pères jacobins et jésuites..., les Espagnols font profession ouverte de protéger les jacobins, en haine, comme je crois, de l'affection que le général des jésuites et presque tous ceux de son ordre (excepté ceux qui dépendent du Père Mendoze et Personius, comme particulièrement les jésuites anglais) ont montré de porter à V. Majesté ; et semble que d'une dispute de religion ils en veulent faire querelle d'Etat ; mais Sa Sainteté saura bien discerner l'un intérêt d'avec l'autre et adjuger la vérité à qui elle appartiendra. » (23 janv. 1606.)

minute autographe d'une lettre qu'il fit écrire au nonce de Paris, Maffeo Barberini :

« Le Pape, voulant en venir à une décision sur la controverse *de Auxiliis*, désire que le nonce, en personne, avec toute la dextérité qu'il pourra et *quasi aliud agens*, se mette à rechercher quel est, en cette matière, le sentiment de l'université de Paris ou de la Sorbonne, et si tous y sont d'accord, ou s'il y a divergence d'opinions (1). »

En recommandant ainsi le secret, Paul V voulait sans doute éviter que la question, ouvertement proposée, ne fût à Paris, comme elle l'était ailleurs, une occasion de dissentiment et d'intrigues. Voici le résumé des réponses de Barberini.

Il était allé voir le docteur de Sorbonne Duval, le premier de tous peut-être pour la science et pour l'intégrité de la vie. Dans la conversation, il avait adroitement, comme par pure curiosité, fait venir le sujet en question. Duval lui avait dit que les théologiens de l'université étaient partagés, les uns se prononçant pour les dominicains, les autres pour les jésuites ; que, pour lui, il penchait vers l'opinion des jésuites, s'attachant spécialement à la doctrine de Mascarenhas et de Suarez en ses *Opuscules* (2) ; qu'il était persuadé que beaucoup d'autres dans cette université, et non des moindres, pensaient comme lui ; mais qu'il y avait à Rome deux docteurs de Sorbonne, hommes de grande réputation, qui toujours avaient soutenu la cause des dominicains et qui avaient mandé à leurs collègues de Paris que Sa Sainteté terminerait bientôt le litige, qu'en attendant ils feraient bien de s'abstenir de traiter ces questions, n'ayant rien à gagner à se prononcer avant que le pape ne l'ait fait. Il avait ajouté que, parmi les dominicains d'Espagne, il y avait de très éminents théologiens, dont l'avis méritait d'être pris en très grande considération ; qu'en France on adoptait plus volontiers l'opinion des jésuites, parce qu'elle sauvegarde mieux le libre arbitre, que suppriment totalement les hérésies calvinistes de ce royaume.

Deux mois après, une autre lettre du nonce disait en substance que Duval, prié par lui de se renseigner plus en détail, lui avait répondu qu'il l'avait fait, mais que tous se montraient hésitants ;

(1) Arch. du Vatic., fonds Borghèse, I, 540-41-42, fol. 217, autographe de Paul V.

(2) Voir sur cet ouvrage de Mascarenhas, la note p. 450.

que si la question était l'objet d'un débat et d'une délibération, il pourrait fort bien se faire qu'elle fût tranchée en faveur des dominicains, grâce au curé de Saint-Eustache, doyen de la faculté de théologie, dont l'autorité est grande, mais dont la doctrine a toujours été suspecte de luthéranisme ; que les deux collèges rivaux, qui composent en majeure partie le corps de la faculté, paraissent, l'un, celui de Sorbonne, penser comme il pense lui-même, l'autre, celui de Navarre, se mettre absolument du côté des dominicains ; qu'enfin, de Rome, un Père jésuite qui parle pour la Compagnie dans les congrégations, a écrit aux Pères jésuites de Paris d'avoir bon espoir, parce que leurs affaires vont bien — ce sont ses propres paroles — sous ce pontificat (1).

Le nonce ne put rien obtenir de plus précis. On sait pourtant que l'école de Paris fut dans l'ensemble favorable aux doctrines des jésuites sur la liberté (2). Pour le montrer alors, elle était sans doute trop influencée par le conseil de ces deux docteurs de la commission romaine, Le Bossu et de Creil : réserve regrettable, car elle manqua une belle occasion de remplir, avec autant d'éclat que d'utilité, le grand rôle des universités catholiques, appelées à être le conseil le plus autorisé de l'Église enseignante.

21. — Bientôt, d'ailleurs, le pape ne chercha plus ni renseignements, ni lumières. Le 28 août 1607, fête du docteur de la grâce, saint Augustin, il réunit une dernière fois les cardinaux du Saint-Office et demanda à tous leur avis définitif. Le résumé de cette délibération suprême, écrit de la main de Paul V même, sans doute à mesure que chaque cardinal parlait, se conserve au fonds Borghèse des archives du Vatican (3).

(1) Lettres de l'archevêque Matteo Barberini, nonce de Paris, au card. Aldobranndii. 24 nov. 1605, et 24 janv. 1606. Rome, Arch. Vatic. Nunziatura di Francia, t. 50 fol. 34 et 36.

(2) V. Schneemann, p. 135, 277.

(3) Codex I. 370, A. fol. 94-96. Trois pièces se trouvent actuellement annexées à ce précieux document : 1° Une copie plus lisible que ne l'est l'original dont l'écriture est difficile et l'encre un peu altérée. — 2° Une note indiquant l'importance de cette pièce pour l'histoire de la théologie. — 3° La copie d'un écrit daté de Rome, 30 nov. 1882 et signé de Ludovico Passarini alors archiviste du Prince Borghèse qui atteste que le prince a permis au P. Schneemann de transcrire et de publier ce document. Il est en effet imprimé en entier dans cet auteur p. 287-293 et reproduit en fac-simile à la fin du volume.

Des neuf cardinaux présents, quatre, dont deux penchaient plutôt vers la doctrine des dominicains, étaient d'avis qu'il fallait encore prolonger l'examen et les enquêtes ; un cinquième voulait une décision doctrinale, qui terminât enfin cette trop longue affaire, mais il n'indiquait pas dans quel sens il la voulait. Un sixième la désirait aussi, mais seulement si, d'un côté ou de l'autre, il y avait hérésie. Un seul, le cardinal dominicain d'Ascoli, demandait formellement la condamnation des quarante-deux propositions de Molina, censurées par la commission, et une bulle en faveur de la prédétermination physique, en évitant cependant de mettre en cause l'ordre des jésuites. Enfin, Bellarmin et Duperron répétèrent, comme toujours, que, pour eux, la prédétermination physique n'était au fond que la doctrine de Calvin ; que, si on voulait condamner un auteur, c'était Bañez plutôt que Molina qu'il fallait frapper ; cependant, que, pour rétablir la paix, il valait mieux ne condamner personne. Le temps, ajoutait Duperron, travaillerait pour cette pacification. On pourrait, ajoutait de son côté Bellarmin, faire une bulle pour condamner les propositions que tous s'accordaient à rejeter.

La conclusion de Paul V fut que, les parties admettant également tous les décrets des conciles, par suite s'entendant sur le dogme et ne se divisant que sur l'explication du dogme, il n'était pas opportun pour le moment de rendre une sentence doctrinale ; qu'il fallait laisser le temps en montrer plus tard, s'il y avait lieu, la nécessité ; qu'une bulle sur la doctrine commune à tous serait inutile ; enfin que, si des propositions paraissaient condamnables, il appartenait au Saint-Office de s'en occuper. Ensuite, le pape ordonna à tous de garder encore le secret sur cette décision et déclara que les orateurs des deux ordres et les consulteurs de la commission pouvaient quitter Rome (1).

C'était la fin des controverses *de Auxiliis,* treize ans après qu'elles avaient été évoquées au tribunal du Saint-Siège.

Le mois suivant, les ordres du pape furent signifiés aux généraux des dominicains et des jésuites. Aquaviva les notifiait

(1) Bibl. du Vatic. fonds Barberini, lat. 966.

en ces termes, le 18 septembre, par une lettre adressée à tous les provinciaux :

« Pour l'affaire *de Auxiliis*, le Saint-Père a fait dire aux théologiens, orateurs et consulteurs des conférences, qu'ils pouvaient rentrer chez eux. Il a ajouté qu'il ferait connaître, quand le moment serait venu, sa pensée et sa décision ; qu'en attendant il ordonnait expressément de bien se garder, en traitant ces matières, de qualifier ou censurer l'opinion adverse, nous enjoignant, aussi bien qu'aux Pères dominicains, de punir sévèrement quiconque violerait cet ordre. Sa Sainteté désire de plus qu'on évite toute parole blessante et qu'on fasse au contraire paraître en tout une sincère cordialité (1). »

Aquaviva alla au-delà de ces ordres : il défendit, jusqu'à nouvel avis, de discuter publiquement ces questions et refusa l'autorisation d'imprimer les ouvrages où elles étaient traitées, entre autres des écrits de Suarez et une réponse de Lessius au livre, mentionné plus haut, du dominicain, François de Avila. En 1610, la publication, faite à Rome, du grand ouvrage du dominicain Diego Alvarez, *de Auxiliis divinæ gratiæ*, fit sortir le général de la Compagnie de cette réserve volontaire (2). Mais, à peine ce livre, si favorable aux bannésiens, eut-il paru, qu'émana de l'inquisition romaine (1er décembre 1611) la défense, dès lors elle aussi tout à leur avantage, de rien publier en matière *de Auxiliis* sans l'autorisation du Saint-Siége : défense qui fut très longtemps maintenue, sans être toujours et par tous observée, et dont Suarez, qui la respecta, devait sentir plus tard la très mortifiante rigueur.

La conclusion donnée par Paul V aux controverses ne satisfit ni les bannésiens, qui avaient fait les derniers efforts pour amener la condamnation de Molina et qui voyaient en Espagne, à la suite de leur échec, beaucoup de bons esprits se détacher de

(1) Aquaviva aux provinciaux, 18 sept. 1607. — Arch. S. J., *Hisp. Epist. Gen. ad Provinciales*. 1602-1680.

(2) Diego Alvarez, devenu le 19 août 1607 archevêque de Trani, au royaume de Naples, publia son ouvrage en 1610. Alors seulement parut le livre de Lessius *De gratia efficaci et de Prædestinatione*... approuvé par les réviseurs dès 1608. Suarez dans une lettre au P. Jean Ferrer signale ces deux ouvrages : « J'ai déjà reçu le livre *De Auxiliis* du Père Lessius, mais je n'ai pas encore pu le lire. Je sais qu'il a paru aussi un autre livre d'un religieux dominicain, nommé fray Diego Alvarez, qui se trouvait aux controverses de Rome, et qui est maintenant évêque en Italie. Je ne puis me le procurer ici : s'il arrive de vos côtés, je vous serai bien obligé de me l'envoyer sans retard, soit par Madrid où le prix vous en sera aussitôt payé, soit par mer à Lisbonne, bien que cette voie offre des difficultés, parce que les navires suivent rarement ce parcours. » (10 avril 1611. Arch. privées).

leur école (1), ni le roi Philippe III, qui, désirant une paix durable, avait désiré aussi une sentence doctrinale. Par voies officieuses et par voies diplomatiques, les instances les plus vives furent faites auprès du pontife, pour l'amener à rendre un jugement, qu'il avait semblé ne vouloir que différer (2). Il en resta à sa décision dilatoire, mais définitive dans sa pensée. Il a laissé, dans un écrit autographe, les raisons du refus qu'il opposa au roi d'Espagne : le temps dissiperait les obscurités qui entouraient encore ces questions ; les deux parties admettaient tout le dogme catholique : il importait, en face des ennemis de l'Église, de ne diminuer, par une condamnation, l'autorité d'aucun ordre religieux : d'autres papes, dans des cas semblables, ne s'étaient pas prononcés et Clément VIII lui-même, eût-il vécu davantage, ne l'aurait pas fait (3).

Des adversaires de la Compagnie ont contesté la sincérité de ces explications de Paul V. Ils ont dit que le pape, personnellement, était opposé aux doctrines molinistes, qu'il avait préparé une bulle pour les frapper, que seuls des motifs d'ordre politique l'empêchèrent de la publier ; et ces motifs auraient été, soit la nécessité de ménager le roi de France, qui venait de s'employer pour réconcilier le Saint-Siège avec la république de Venise et qui aurait vu dans cette condamnation un succès pour le roi d'Espagne, soit le désir de récompenser le désintéressement des jésuites, qui, bannis du territoire vénitien, avaient demandé au pape de ne pas rendre la paix impossible en exigeant leur rappel. C'est là de l'histoire fantaisiste, inspirée par le dépit de la défaite. Si Paul V avait des préférences doctrinales, ses actes, on a pu le constater, autorisent à penser qu'elles ne l'inclinaient pas du côté des bannésiens. Le texte d'une prétendue bulle, il est vrai, circula plus tard et il se rencontre encore dans les bibliothèques ; mais elle

(1) V. Schneemann, c. 15, p. 294, note.

(2) Voir par exemple, Bibl. Vatic. lat. MS. 4673, la pièce intitulée : *Quod in negocio de auxiliis veritas determinanda est et non relinquendum ut utraque opinio pro cujusque libito tanquam probabilis teneatur.* — Dix-sept raisons sont alléguées : la quinzième témoigne d'une sollicitude touchante : « Il importe, est-il dit, d'assurer à cette Compagnie de Jésus, qui d'ailleurs peut être très utile à l'Église, le bienfait de la pureté, de la sécurité, de l'unité de doctrine, etc. »

(3) Cet autographe de Paul V se trouve aux arch. du Vatican, fonds Borghese, I, 370 A. — Cité par Schneemann, p. 293 et suite.

ne fut rédigée ni par Paul V ni pour lui et elle a été déclarée apocryphe par Innocent X (1). Quant aux motifs politiques, on y recourt gratuitement ; mais si on fait tant que de les invoquer, il sera libre à chacun de les retourner et de dire que si Paul V ne condamna pas les bannésiens, ce fut pour ménager Philippe III.

Au reste, une considération d'ordre supérieur enlève à ces questions et autres semblables toute leur apparente importance. Quand il s'agit d'un pape, agissant comme juge de la doctrine catholique, peu importe ce qu'il pensait, peu importe ce qu'il a voulu faire à un moment donné, peu importent les faits ou les influences qui ont amené sa décision. Seul son acte définitif, seule sa sentence suprême a de la valeur. En dehors de là, tout ce qu'on ferait pour expliquer cet acte ou cette sentence, ne serait que peine et temps perdus. Ou plutôt, ce qu'on ferait pour prouver que Paul V n'autorisa, que contrairement à sa pensée et à son inclination, le molinisme à se produire librement, serait tout à l'avantage de ce système. Dans la mesure où il serait établi que la décision pontificale fut autre qu'elle n'aurait dû être, humainement parlant, il y aurait présomption que Dieu, par le jeu des événements, serait providentiellement intervenu pour empêcher son vicaire de s'écarter de la vérité. — Mais revenons à l'histoire vraie.

Du côté des jésuites, ce dénouement des controverses fut accueilli avec beaucoup de joie. Bien que provisoire en apparence, il les rassurait assez pour l'avenir comme pour le présent ; et, s'il n'apportait pas tout ce que plusieurs, au début, s'étaient flattés d'obtenir, il apportait ce que beaucoup, par moments, avaient presque cessé d'espérer. Le système de Bañez n'était pas condamné : mais la doctrine de la Compagnie ne l'était pas davantage, bien qu'elle eût été attaquée avec beaucoup plus de liberté, plus

(1) *Bulla Pauli V in materia de Auxiliis ad mentem S. Augustini quæ tamen non fuit publicata.* » (Rome, bibl. Angelica, MS. R. 2, 16 (Anc. notation), fol. 181. Incipit : « Paulus Episcopus servus servorum Dei ad perpetuam rei memoriam. — Gregis Dominici cujus pascendi regendique Princeps Pastorum Jesus Christus... » Onze folios. — Une note en attribue la non-publication soit à l'intervention d'Henri IV, soit à la mort de Paul V. Ni formules finales, ni signatures. Serry l'a imprimée dans son histoire *de Auxiliis*. Innocent X dit, dans son décret du 27 avril 1654 : « ... Autographo sive exemplari prædictæ assertæ Constitutionis Pauli V nullam ommino esse fidem adhibendam neque ab alterutra parte seu a quocumque alio allegari posse... »

de forces conjurées, plus d'habile tactique. En même temps, le livre de Molina, poursuivi avec tant d'acharnement, tourné et retourné en tous sens depuis vingt ans, sortait avec honneur de l'épreuve suprême et sans exemple, qu'il venait de subir à Rome, comme il était sorti, en Portugal et en Espagne, des jugements universitaires, des conseils royaux, des tribunaux de l'inquisition ; triomphe qui était aussi celui des écrits de Suarez, attaqués par Bañez avec tant d'acharnement. Le contraste entre ce qui avait été partout et si longtemps annoncé et ce qui arrivait, produisit son effet. « Notre opinion a beaucoup gagné et s'est fort répandue depuis le décret du pape ; si bien qu'elle est maintenant beaucoup plus commune, comme on peut le constater dans divers ordres religieux, tels que ceux de saint François, de saint Augustin, du Carmel et autres. » Ainsi s'exprimait Aquaviva, dans un écrit adressé à Paul V, pour lui dire que la Compagnie ne désirait pas autre chose que la liberté qui était laissée aux deux parties (1).

D'autres documents portent à croire qu'il faut donner à ce désir un sens purement administratif. Ils montrent que la Compagnie ne voulait, il est vrai, faire aucune démarche pour amener un jugement définitif, de peur de déplaire à Paul V, mais qu'elle désirait ce jugement et qu'elle aurait vu avec plaisir d'autres qu'elle, par exemple ses adversaires ou le roi d'Espagne, le demander et l'obtenir ; et cela pour deux raisons surtout : d'abord parce qu'elle n'avait aucun sujet de craindre que la doctrine de la grâce prédéterminante fût déclarée vraie ; ensuite et surtout pour rester constante avec elle-même.

« En effet, disait le rapport que nous résumons, depuis l'année 1598 jusqu'à la présente année 1607, dans toutes les délibérations qui ont été tenues à Rome sur cette affaire, notre Père général en est toujours venu à cette conclusion, qu'il fallait tout faire pour que le point principal de doctrine fût d'abord défini, et qu'ensuite d'après cette définition fussent jugés tous les livres déjà publiés ou à publier sur ces matières. Tel a été aussi le sens, je ne dis pas d'un ou de deux, mais de nombreux et pressants mémoires remis à Clément VIII et à Paul V (2). »

(1) V. Schneemann, p. 294.

(2) *Lo que los Padres de la Compañia sienten sobre el pedir a Su Santidad definicion en la materia de Auxiliis. — Razoes por parte da Companhia sobre a disputa*

La Compagnie ne réitéra plus ces instances, mais elle réclama contre les prétentions intéressées de certains, qui, voulant travailler à obtenir une définition, voulaient ainsi que leurs démarches eussent pour effet de suspendre la mise en vigueur du décret de Paul V. Pour elle, elle en souhaitait la mise à exécution immédiate et entière, à laquelle son honneur, aussi bien que la paix et, à son sens, la vérité, ne pouvaient que gagner. De fait, le pape n'ajouta rien à son décret et n'en retira rien.

L'historien dominicain Serry reproche aux jésuites d'avoir, avec une légèreté peu digne d'eux, témoigné leur contentement par de provocantes manifestations. Il cite une lettre, adressée, pour s'en plaindre, à Paul V lui-même, le 26 novembre 1607, par Jean Arcediano, provincial des dominicains de Castille (1). Par ordre du pape, Aquaviva écrivait, peu de temps après, aux provinciaux d'Espagne, blâmant fortement certains excès qui avaient été signalés, courses de bœufs par les rues, mascarades, feux d'artifice, éloges exagérés de Molina, inscriptions qui le proclamaient vainqueur, etc. Le général prescrivait de rechercher si ces faits étaient vrais, et, s'ils l'étaient, de punir ceux qui auraient ainsi contristé le Saint-Père, en s'écartant de la modestie et de la charité qu'il avait tant recommandées (2). L'enquête eut lieu : elle établit, au moins pour la province de Tolède, que nulle part on ne s'était livré, à propos de la décision pontificale, à ces démonstrations extérieures de joie (3). Il en fut sans doute de même dans les autres provinces, car il ne paraît pas que l'affaire ait eu quelques suites. Au reste, n'aurait-il pas mieux valu ne point faire à quelques jésuites, ou amis des jésuites, trop

e decreto de Auxiliis. Évora, bibl. publ. CVIII, 2-11 ; fol. 16-19. Cette seconde pièce se trouve aussi à Rome et à Grenade où elle est mêlée à des écrits de Suarez, seul indice, d'ailleurs qui puisse porter à la lui attribuer.

(1) Serry, *Hist. congreg. de Auxiliis...*, Antverpiæ, 1709. lib. IV c. 24.

(2) Aquaviva aux provinciaux d'Espagne, 2 janv. 1608. — Arch. S. J., *Hisp. Epist. gen.* ad Provinciales, 1602-1680.

(3) *Informacion de como en la provincia de Toledo no se ha hecho demonstracion ninguna exterior de alegria por el acuerdo que Su Santidad tomó el año pasado de 1607 en el negocio de Auxiliis.* — Rome, Bibl. Vict. Emman., MSS. Gesuitici, 679=2808. C'est l'enquête officielle, avec interrogatoires et dépositions sous serment, faite par ordre du vice-provincial de Tolède, Hernando Lucero. Sa lettre qui l'ordonne est datée d'Alcala 20 mars 1608. — La même pièce se trouve aussi au MS. 678=2807.

expansifs, l'honneur d'accorder tant d'attention à ces enfantillages d'un jour ? Mais l'importance, qu'avait prise de plus en plus le conflit doctrinal, en donnait aux moindres incidents qui s'y rapportaient. Aujourd'hui nous pouvons rire de ces passions d'un autre âge.

D'ailleurs, avant même que le temps les eût éteintes, et mieux que lui, l'estime réciproque des deux ordres, le sentiment commun de leur vocation, les témoignages de fraternelle charité qu'échangèrent leurs chapitres et leurs congrégations, avaient maintenu « en dépit de quelques divergences doctrinales des esprits, cet accord des volontés, des cœurs et des âmes, qui sied à des hommes apostoliques servant le même Maître (1) ».

22. — Vers la fin des controverses dont l'histoire vient d'être résumée, Suarez s'était trouvé en situation d'y prendre une part encore plus active que par le passé, bien que toujours aussi peu apparente. Arrivé à Rome vers le mois de juin 1604, il y resta jusqu'au mois d'août 1605, séjour de plus d'un an, qui coïncida avec les sept dernières congrégations tenues sous Clément VIII et se termina au moment où elles se rouvraient sous Paul V. La pénible affaire de la confession à distance, qui l'y avait amené, et dont il y aura lieu plus tard de parler longuement, était au point de vue théologique, tout indépendante de ces controverses : elle en était cependant un épisode, en ce sens qu'on poursuivait, cette fois encore, en Suarez le principal défenseur des doctrines de la Compagnie. C'était pour lui un stimulant de plus à les défendre. On ne saurait douter qu'il n'ait, alors surtout, aidé de ses conseils et de ses travaux, celui qui en était à ce moment l'avocat, le P. Bastida, avec lequel il resta depuis très lié. C'est à cette époque que se rapportent, selon toute vraisemblance, quatre écrits traitant de ces matières, que nous avons retrouvés. L'un d'eux résume l'opinion de la Compagnie sur l'accord de la liberté avec la grâce ; un autre explique la part de Dieu et de la volonté humaine dans l'efficacité de cette même

(1) Paroles du chapitre général des dominicains, tenu à Rome en 1646 : cf. décret XII de la VIII[e] congrégation générale de la Compagnie.

grâce ; le troisième commente brièvement les quinze propositions de saint Augustin, soumises par Clément VIII aux débats de sa commission ; le quatrième est une longue dissertation qui recherche si l'on peut tirer des ouvrages du docteur d'Hippone la prédétermination physique (1).

Plus certaine encore est l'origine du grand traité *De vera intelligentia auxilii efficacis ejusque concordia cum libertate voluntarii consensus*. D'accord avec les biographes, ceux qui le publièrent longtemps après, déclarèrent en ces termes quelle en fut l'occasion :

« Suarez l'écrivit à Rome, dans le but de répondre à toutes les objections qu'on avait opposées à ce qu'il avait déjà publié sur la matière, de confirmer sa doctrine et de réfuter celle des autres, enfin de répandre un

(1) Voici les titres de ces quatre écrits :

a) *Doctrina quam Societatis Jesu Patres docere et defendere solent circa concordiam liberi arbitrii cum gratia et providentia divina.* — Grenade, Bibl. de l'univers. E. 1, t. 5. n° 9, fol. 395-400. — Au dos, de la main du P. Esteban de Hojeda, qui a apostillé les divers MSS. de ce codex : « Entiendo que es papel del P° Francisco Suarez. » — Dissertation claire, sobre, méthodique, qui établit la doctrine de la Compagnie, mais s'attache surtout à réfuter la prédétermination physique.

b) *An tota efficacia auxilii prævenientis gratiæ sit a Deo tanquam a sola totali et propria efficiente causa, atque ita tale auxilium dicatur et sit vere et complete efficax de se et ut est præcise a Deo ? An potius ista efficacia sit a Deo et a consensu liberi arbitrii, tanquam a duabus causis proprie efficientibus ? — Et consequenter an in liberi arbitrii potestate situm sit prævenientis divinæ gratiæ auxilia reddere proprie efficacia vel inefficacia ? — Denique utrum posito auxilio prævenientis gratiæ vere et proprie efficaci stet simul cum illo actualis dissensus liberi arbitrii ? — Ibid.* fol. 461-462. Au dos, de la main du P. Esteban de Hojeda : « De efficatia (*sic*) auxilii. Patris Francisci Suarez. » — Dans cette petite dissertation, il est répondu à ces doutes avec brièveté et précision. A la fin, l'auteur indique les questions à poser aux adversaires qui avaient posé celles-là.

c) *Suarezii commentarius in quindecim Augustini propositiones. — An ista sit doctrina Augustini in materia gratiæ ? Prima propositio : Datur duplex adjutorium gratiæ, aliud sine quo aliquid non fit, et aliud quo aliquid fit...* (*Ibid.* fol. 457-460). — Cette proposition est reconnue comme étant de saint Augustin, puis expliquée dans le sens de la grâce, soit prévenante ou coopérante, soit suffisante ou efficace. Chacune des quinze propositions, colligées par Clément VIII, est à son tour étudiée.

d) *Sententia Augustini de prædeterminatione. Quæstio theologica : Utrum ex sententia Augustini detur motio gratiæ quæ physice voluntatem hominis prædeterminet ad actus supernaturales ? (Ibid.* fol. 352-371).

Longue dissertation où sont apportés et expliqués les principaux passages d'Augustin qui sont allégués en faveur de la prédétermination physique, exposées et discutées les diverses manières dont les adversaires entendent cette prédétermination.

Citons quelques lignes : « Libere et sine arrogantia dicam, non semel sed sæpius evolvisse me omnia opera quæ Augustinus de hac materia (gratiæ) scripsit, magna animi indifferentia et solo desiderio intelligendi veritatem, nunquamque aliquid invenisse quod insinuet vel illud principium (de gratiæ necessitate) aliter intelligere, vel ex illo determinationem physicam colligi posse. Addo etiam multa occurrisse in quibus oppositum non leviter significatur. » — Et ailleurs : « Ego nec hujusmodi locutionem (determinatio. prædeterminatio) in Augustino legi, nec ab aliis proferri video... »

nouveau jour sur les points restés obscurs, s'il s'en trouvait, dans ses précédents ouvrages (1). »

Au reste, la lecture du traité confirme cette assertion. On voit vite qu'il a été composé au milieu et en vue de ces conflits théologiques. Dès les premières lignes de la préface, l'auteur avertit que, les adversaires de la doctrine exposée dans ses écrits antérieurs n'ayant pas réussi à la réfuter, ils l'ont altérée, dénaturée, travestie en erreurs monstrueuses, qu'ils se donnaient ensuite le facile avantage de confondre. Il va donc la proposer de nouveau, en la vengeant de toutes les fausses interprétations par où on a voulu la rendre suspecte. Ainsi, il apportera sa part d'informations et de renseignements au jugement pontifical, qu'il attend et accepte d'avance. On trouvera donc bien dans le volume ce que le titre promet : la vraie notion de la grâce efficace, la vraie théorie de son accord avec la liberté de nos déterminations. Parmi les auteurs que Suarez combat, il faut signaler surtout le dominicain François d'Avila dont le livre venait d'être interdit à Rome.

Le but même de l'ouvrage en fait la nouveauté et l'empêche de n'être qu'une reproduction des précédents. L'auteur met à profit toutes les données théologiques qui ont surgi des controverses, il parcourt tous les aspects de la question que les débats ont fait apparaître ; et la cause qu'il soutient ayant été attaquée avec toutes les armes que peut fournir la science sacrée, il en poursuit la défense dans toutes ses relations avec les règles de la foi, Écriture sainte, conciles et hérésies condamnées, ouvrages des Pères, surtout de saint Augustin, tradition des auteurs scolastiques, surtout de saint Thomas. Plus d'un tiers de l'ouvrage est consacré à cette enquête de théologie positive, où l'auteur ne montre pas moins d'érudition que, dans les recherches spéculatives, de pénétration et de sage discernement. Œuvre tout à la fois d'exposition et de polémique, par suite, forte de cette brièveté et de cette précision qu'impose le face-à-face avec des adversaires ; plaidoyer victorieux de Suarez en faveur de Molina ; nouveau *Concordia*, qui fut le fruit des controverses *de Auxiliis*, comme le premier en avait été le prétexte, moins neuf que celui-ci et d'allure

(1) *Monitiuncula ad lectorem.* — Édit. Vives, t. X. p. 300. Cf. Sartolo, l. II, c. xvi.

moins hardie, mais plus lumineux et mieux armé contre les attaques.

Bastida s'aida beaucoup de ce traité dans les conférences pontificales ; et, dans la suite, Suarez lui en ayant laissé un manuscrit, il ne cessa de s'en servir encore en enseignant la théologie à Valladolid. Les matières qui y sont discutées l'attiraient de préférence dans ses leçons et dans les actes publics, si bien que ce propos avait cours autour de lui : « Grâce efficace et science moyenne, c'est toute la théologie de Bastida (1). » Nous aurons à dire plus tard quand et comment cet écrit fut livré à l'impression.

23. — Avant de clore ce chapitre, un dernier mot nous reste à dire sur le rôle de Suarez dans les controverses *de Auxiliis*. Au cours du récit, très sommaire malgré son étendue, qui vient d'en être fait, notre théologien est toujours désigné, d'un côté par la confiance qu'on lui témoigne, de l'autre par les attaques dont on le poursuit, comme le principal représentant et le meilleur défenseur des doctrines de la Compagnie. On s'est demandé toutefois si ses opinions étaient bien celles qui ont prévalu dans son ordre, à quel point il était d'accord avec Molina, s'il l'était avec lui-même.

Si le doute qui est ainsi soulevé est limité à des points secondaires, à des détails de système, à des nuances de solution, il ne mérite guère d'être élucidé et d'ailleurs la réponse à donner serait facile. Où est le grand théologien, le grand philosophe, qui pense en tout comme les autres chefs de son école ? De fait, sans recourir aux ouvrages, le peu qui nous reste des lettres échangées entre Molina et Suarez nous les montre se séparant parfois l'un de l'autre, se réfutant avec cette liberté et cette mutuelle tolérance qu'inspire une science supérieure aussi bien que la vertu.

Veuillez bien croire, écrivait Molina à Suarez, que vous ne m'avez nullement blessé en me citant nommément, en combattant mon opinion et en la rejetant. Depuis longtemps Notre-Seigneur m'a donné assez de largeur d'esprit pour bien prendre ces contradictions. Je sais combien diffèrent entre eux les jugements des hommes et je n'ai point l'arrogance de prétendre que ma pensée et ma doctrine soient la règle de la pensée et

(1) Gabriel de Henao, *Scientia media historice propugnata*, Eventilatio V.

de la doctrine des autres, de vous moins que de personne. Prenant moi-même avec les autres la liberté de les citer et de les réfuter, j'entends qu'on la prenne aussi avec moi. Si donc quelqu'un est d'un avis contraire au mien, il peut, sans m'offenser, s'en tenir au sien, prendre à partie le mien et le combattre. Car si son avis est en effet le meilleur, il est juste qu'on le connaisse et que la science catholique en profite, et, s'il ne l'est pas, il se trouvera bien quelqu'un pour le prouver, ou moi ou tout autre (1). »

Sentiments dignes de ces génies, qui, dans leurs travaux, ne cherchaient que la vérité et par la vérité l'édification des âmes ; aveu, aussi, de ces divergences, inévitables dès qu'il y a deux esprits capables de penser par eux-mêmes. Mais ces divergences s'arrêtèrent-elles à la surface du système moliniste ? N'y pénétrèrent-elles pas assez avant pour le modifier, pour en changer l'économie et le caractère ?

Fixons d'abord le point précis, le point unique, sur lequel peut porter la question.

Si on étudie le problème *de Auxiliis* soit dans l'homme qui reçoit la grâce, soit en Dieu qui la donne, mais par rapport à son intelligence qui en dirige la distribution, on ne saurait trouver de diversité notable d'opinion entre Molina et Suarez, entre eux et les autres théologiens de leur ordre. Tous s'accordent à recourir à la science moyenne, pour expliquer comment Dieu, en donnant à un homme telles et telles grâces, sait ce qu'il fait et peut faire ce qu'il veut, sans avoir besoin pour cela d'exercer sur sa créature une action irrésistible.

Que si on étudie la même question *de Auxiliis* en Dieu encore, mais par rapport à sa volonté qui distribue les grâces à son gré, alors sur ce problème, qui n'est plus celui de la grâce, mais celui de la prédestination, nos auteurs se séparent, du moins ils se séparaient à cette époque, pour se partager entre deux systèmes bien différents.

D'après l'un, Dieu fixe d'avance, pour des raisons qu'il ne prend qu'en lui-même, ce que chaque élu fera dans le temps et ce qu'il sera dans l'éternité : ce qu'il fera, par ces *prédéfinitions* qui déterminent par quels actes vertueux Dieu veut

(1) Lettre de Molina à Suarez, Cuenca, 9 avril 1599. (Grenade, bibl. de l'université).

que cette créature le glorifie ; ce qu'il sera, par cette *prédestination antécédente* qui fait, *à priori*, parmi les hommes, le triage de ceux qui ont leur place marquée au ciel. D'après l'autre système, Dieu ne fixe le sort d'aucun homme sans lui ; il le laisse réellement l'arbitre de sa destinée, heureuse ou malheureuse, donnant le moyen de la rendre heureuse à quiconque veut bien user de ses dons. — Dans l'une et l'autre opinion, l'élu reçoit des grâces auxquelles il pourrait ne pas acquiescer, auxquelles Dieu toutefois prévoit qu'il acquiescera ; mais, d'après l'une, Dieu les choisit précisément parce qu'il veut absolument cet acquiescement ; d'après l'autre, il les donne pour des raisons d'ordre général, conçu par sa sagesse. — La première écarte, sans doute, le prédéterminisme psychologique et intrinsèque de la grâce bannésienne, mais il n'écarte que celui-là ; la seconde écarte de plus le prédéterminisme supérieur et extrinsèque des décrets divins, sorte de destin, en face duquel, dès que notre pensée se porte sur ceux que l'élection ne sépare pas de la masse des réprouvés, nous restons déconcertés et déçus, nous demandant ce que deviennent cette bonté et cette providence de Dieu, qui veulent et cherchent le salut de tous les hommes.

Nous le reconnaissons à regret : celui de ces systèmes qui découronne, qui mutile si tristement la conception de Molina, fut alors adopté et soutenu par plusieurs de ses confrères les plus éminents, notamment par Bellarmin et Suarez, et, avec eux, par Aquaviva. Il fut même présenté comme doctrine de l'ordre, imposé bientôt à l'enseignement de ses écoles.

« La théorie de l'efficacité de la grâce, qui fut soutenue devant le pape et les cardinaux, dit le Père Cobos que nous avons vu prendre part un instant aux controverses, fut celle qui est exposée par Suarez. Elle revient à ces deux points : 1° Dieu détermine et décide d'avance quels actes vertueux il veut que l'homme produise. 2° Puis, guidé par cette prescience, qui lui montre ce que cet homme ferait dans toutes les circonstances et avec toutes les grâces possibles, il lui choisit celles qui l'amèneront à produire ces actes, et il les choisit précisément parce qu'il en prévoit l'effet, autrement il en choisirait d'autres. »

Double assertion qui renferme implicitement celle de la prédestination antécédente. Lessius, après avoir cité ces lignes de Cobos, ajoute :

« Oui, je reconnais bien là la doctrine de Suarez ; mais, si c'est par ce *congruisme* qu'on a défendu la grâce efficace dans ces congrégations, j'avoue que, pour moi, je ne la défends pas ainsi, et je ne crois pas commettre en cela un gros péché (1). »

L'heureuse issue des controverses contribua, peut-être, à accréditer ce système. Sans doute aussi, les supérieurs sentirent, qu'en cette matière surtout, sur laquelle se fixait alors l'attention, il importait d'éviter les changements et la diversité des opinions (2). Aussi Aquaviva ne cessa-t-il jamais de recommander, dans ses lettres administratives, « de ne pas aller à des doctrines qu'on jugeait à Rome peu conformes aux sentiments de saint Augustin et de saint Thomas, mais de s'en tenir à celle qui était généralement admise dans les écoles de la Compagnie et sur laquelle s'était appuyée la défense de Molina, science moyenne et congruisme de la grâce (3). » Bientôt même, il lui donna une sorte de consécration officielle, par ce décret daté du 14 décembre 1613 :

« En traitant la question de l'efficacité de la grâce, on suivra l'opinion plus communément admise par les auteurs de la Compagnie et défendue dans les conférences *de Auxiliis*, en présence des papes Clément VIII et Paul V. On devra donc soutenir qu'entre la grâce qui est appelée efficace et celle que nous nommons suffisante, il n'y a pas seulement une différence de résultats, l'une obtenant son effet par le consentement du libre arbitre aidé par elle, l'autre ne l'obtenant pas, mais encore une différence antérieure au consentement, Dieu voulant absolument l'acte vertueux, et, dans ce but, choisissant des secours dont il prévoit l'infaillible efficacité dans les circonstances données. »

Les interprétations des supérieurs suivants adoucirent, il est vrai, ce décret, au point de le concilier avec le molinisme. Mais le texte en subsista, et, quarante ans après, l'observation en était encore prescrite par le troisième successeur d'Aquaviva, Piccolomini (4). Décret et prescription qui, sur cette question de la

(1) Note adressée au P. Alber, assistant. — Arch. S. J. Codex : *Lessius*, *De gratia congrua*.

(2) Aquaviva à Francisco de Quesada, provincial d'Andalousie, 17 août 1610. — Arch. S. J., *Bætic. Epist. gener. 1610-1620*.

(3) Aquaviva à Antonio de Padilla, rect. de Salamanque, et à Cristoval de los Cobos, 9 nov. 1610. Arch. S. J. *Castell. Epist. gener.* 1603-1612.

(4) Piccolomini, *Ordinatio pro studiis superioribus* (1651).

grâce efficace, comme sur la question toute connexe de la prédestination, ne pouvaient qu'empêcher et empêchèrent, en effet, nos théologiens, à cette époque, de concevoir plus tôt la défaveur générale, qu'ils ont témoignée plus tard, pour l'opinion rigide des prédéfinitions et de la prédestination antérieure à la prévision des mérites (1).

D'après l'historien inédit Poussines, cette direction doctrinale d'Aquaviva, contraire au sentiment de plusieurs de nos plus illustres théologiens du temps, Maldonat, Vasquez, Valencia, Lessius, et donnée, malgré une forte opposition, doit être attribuée à l'influence, plus heureuse partout ailleurs, de Bellarmin (2). Certains passages des correspondances d'alors pourraient confirmer cette assertion. Ainsi Lessius, informé par Bellarmin, que quelques points du *Concordia* allaient être signalés comme peu sûrs par Aquaviva, rappelait à ce général le bon accueil qu'il avait fait lui-même, ainsi que l'ensemble de la Compagnie, à l'ouvrage de Molina, et il ajoutait : « Mais je ne puis m'ôter de la pensée que, depuis quelques mois, il s'est fait à Rome, à ce sujet, un changement notable dans les esprits et dans les jugements. » Allusion manifeste au crédit de Bellarmin, revenu à Rome quelques mois auparavant (novembre 1590) et déjà très opposé à la prédestination dépendante des mérites de l'homme (3). Il le fut toujours et de

(1) Ainsi, vers 1620, les réviseurs généraux de la Compagnie, repoussant l'opinion de la prédestination conséquente à la prévision des mérites, comme nouvelle, disaient-ils, dans la Compagnie, comme introduite par Vazquez, Lessius, Becan, mais rejetée par la plupart de nos théologiens, comme contraire à saint Thomas, ajoutaient: « Elle entraîne avec elle beaucoup d'autres opinions théologiques, surtout en ce qui concerne la grâce efficace : et, si elle est admise, elle aura vite fait d'annuler le récent décret du P. Claude Aquaviva, établissant, entre la grâce efficace et la grâce suffisante, une différence antérieure, et non pas seulement subséquente, à la coopération du libre arbitre aidé par elle, et entendant par grâce efficace celle que Dieu donne avec la volonté efficace d'opérer sûrement en nous le bien surnaturel. » (Rome, Archivio di Stato, fondo gesuitico : *Censuræ opinionum*, t. I. p. 590). — En effet, il fallait choisir entre le décret d'Aquaviva, pris tel qu'il était, et l'opinion de la prédestination à la gloire dépendante de la prévision de mérites.

(2) Poussines. l. VI, n° 21, et Schneemann, p. 303.

(3) Lessius à Aquaviva, Douai, 10 août 1591. Arch. S. J. Codex : *Lessius, de gratia congrua*. — Vers la même époque, 5 oct. 1591, Bellarmin écrivait à Lessius : « J'ai lu votre lettre et votre opuscule sur la grâce efficace..., mais absorbé par l'achèvement de mon tome troisième, je ne répondrai que ce peu de mots : Je persiste dans mon sentiment : en aucune manière je ne puis admettre que l'efficacité de la grâce dépende de nous, ni que la grâce soit infailliblement donnée à quiconque fait ce qu'il peut avec ses forces naturelles, opinion que saint Augustin me paraît repousser quand il dit et répète que la grâce n'est pas donnée à nos mérites, ni que Dieu ait décrété de donner à un homme des secours

plus en plus dans la suite et pour des raisons qui n'étaient pas toutes empruntées à la théologie. Ainsi, dans un écrit autographe se rapportant à l'époque des controverses *de Auxiliis*, il donne à cette question : « L'opinion de Lessius sur la prédestination peut-elle se tolérer ? », une réponse très fermement négative, basée, entre autres motifs, sur celui-ci : « Si nous nous en tenons à l'autre opinion (la sienne), nous serons d'accord avec les dominicains, les franciscains et les augustins, ce qui est bien à souhaiter ; autrement, nous serons en guerre avec tous ces ordres (1). »

Ainsi donc, si cette solide et consolante doctrine, où se complaisaient tant le cœur et la plume de saint François de Sales, fut rejetée par Bellarmin et par Aquaviva, ce fut, tout à la fois, par conviction et par tactique. En fut-il de même de Suarez, ou bien ne donna-t-il sur ce point qu'un assentiment et un concours de complaisance, disons plutôt, de déférence religieuse envers un supérieur et un collègue éminent? Question intéressante à résoudre pour les admirateurs et les disciples du grand théologien, mais où nous devrons renoncer, avec les documents dont nous disposons, à donner autre chose que des indices et des probabilités.

Et d'abord, il est certain que Suarez, dans ses ouvrages, se prononce pour la prédestination antérieure à nos mérites, et par suite, pour le congruisme de la grâce (2). Il est vrai, qu'à voir

efficaces avant d'avoir absolument décrété son salut... » (*ibid*). — Il est certain cependant que, déjà avant Bellarmin ou en dehors de son influence, bien des théologiens de la Compagnie reculaient, pour d'apparentes raisons d'autorité, devant l'opinion de la prédétermination dépendante de nos mérites. Ainsi, en 1587, le P. Hernan Pérez, l'un des réviseurs du commentaire de Molina in 1am Partem, s'exprimait ainsi : « La première correction à faire est de changer d'opinion au sujet de la cause de la prédestination que l'auteur place en nous et dans nos œuvres. Car l'opinion contraire de saint Augustin paraît être aussi celle de saint Paul ; et dans l'ensemble des universités, de nos jours du moins, je n'ai vu ni ne vois personne qui ose soutenir la vérité de la première. Ici même, dans ce collège de Coïmbre, un religieux, élève du P. Molina, est venu me raconter qu'il avait été malmené dans son couvent et repris par ses supérieurs pour avoir affirmé cette opinion dans une soutenance de thèse ; et il eut beau dire qu'il l'avait entendu exposer à Evora par le P. Molina, on ne lui défendit pas moins de la soutenir en la qualifiant de dangereuse. » — Hernan Pérez à Aquaviva, Coïmbre, 31 janv. 1587. Arch. centr. Soc. Jes. Lettres de Molina à ses réviseurs.

(1) Roma, Archivio di Stato, MSS. Gesuitici, *Censuræ librorum*, t. III, fol. 75. — De fait l'opinion de Bellarmin fut soutenue par les jésuites dans les congrégations *de Auxiliis* : à une question posée par les Dominicains, ils répondirent nettement : « Talis usus (liberi arbitrii) præscitus non est ratio prædestinationis. » V. Meyer, *Hist. Congr. de Aux.*, l. III, c. VIII.

(2) Voir par ex. *De Deo*, l. II, c. XXIII, l. V, c. IV, notamment n° 8. (Édit. Vivès, t. p. 431, 507 et 599.)

le soin qu'il met à atténuer, par sa théorie de la réprobation négative ou non-prédestination des réprouvés, la dureté de son opinion, on se prend à penser qu'il ne l'adopte pas sans quelque répugnance ; mais enfin, à moins de preuves, tout au moins de présomptions sérieuses, on doit admettre qu'il tenait réellement ce système en lui-même pour préférable à tout autre. D'autant plus que, partout et en tout, dans ses livres et dans ses lettres aussi bien que dans sa vie, il apparaît comme un homme d'une très sincère loyauté, d'une très grande indépendance de pensée et de langage, ne se préoccupant que de la vérité, sans en subordonner la recherche ou la manifestation à des considérations étrangères. En voici un exemple, qui se rapporte précisément aux controverses sur la grâce . Au moment où il allait faire paraître son volume *Opuscula,* le P. Padilla écrivait :

« Je regrette vivement que dans cet ouvrage Suarez se montre en désaccord d'opinions avec Molina. Il est vrai que c'est en des points qui n'ont pas, à mon sens, beaucoup d'importance. Mais ce qui en a beaucoup, c'est de nous diviser, surtout dans un écrit qui a pour objet la cause même que nous soutenons, et qui prétend, lui aussi, la soutenir. Il semblera, à ceux qui réfléchissent peu, que Suarez est un adversaire de Molina, et que, voulant le défendre, il ne l'a pas pu. Je lui ai soumis bien des motifs d'agir autrement ; mais je ne le vois pas disposé à faire ce que sembleraient demander les circonstances (1). »

Ainsi, sur des points secondaires, Suarez se refusait à modifier, ou simplement à taire son opinion, même en vue d'un grave intérêt. Est-il vraisemblable qu'il l'ait fait en une question aussi sérieuse que celle de la prédestination ? On ne saurait l'admettre, à moins que des données positives n'y autorisent. Or, celles qui peuvent être alléguées se réduisent aux suivantes.

En premier lieu, il est sûr que le désir d'Aquaviva et l'avis de Bellarmin devaient avoir pour Suarez une toute autre autorité que le conseil de Padilla. Très obéissant et très modeste, il put fort bien, à l'égard de son premier supérieur et d'un maître déjà illustre, se montrer plus condescendant qu'il ne l'avait été à l'égard d'un simple collègue. D'autant plus que Suarez reconnaît

(1) Antoine de Padilla à un Père non désigné. — Valladolid, 11 mai 1599. (Grenade, Arch. de l'université, E. I. t. 5, n° 7).

expressément que l'opinion dont il s'écarte, celle de la prédestination conséquente, est probable, bien que moins probable, à son sens, que celle qu'il adopte (1). Dès lors, bien plus facile devait être pour lui un accommodement aux circonstances, que s'il avait dû abandonner une opinion jugée certaine pour une opinion fausse à ses yeux.

Ajoutons que, pas plus que Bellarmin et Aquaviva, il ne se refusait à voir, dans la thèse de son choix, l'utilité et l'opportunité qu'elle pouvait offrir en vue des controverses *de Auxiliis*. Ainsi, dans le premier de ses opuscules, publiés au fort de ces controverses, après avoir résumé les raisons théologiques de ses préférences, raisons surtout d'autorité, il ajoute :

« Enfin, si nous rejetions la prédestination antécédente, on nous reprocherait de la rejeter comme plus favorable à la prédétermination physique et, par suite, de sacrifier l'autorité de l'Écriture, de saint Augustin, de saint Thomas, etc..., aux intérêts de notre cause doctrinale (2). »

Ailleurs, dans la lettre à Aquaviva où il répond aux reproches d'attaquer Vasquez, il dit plus fermement encore :

« J'ai publié mon *Opuscula* avec la confiance de servir également la cause de Dieu et celle de la Compagnie et d'empêcher que notre doctrine sur la grâce ne devînt odieuse, en combattant ceux qui veulent que notre prédestination à la gloire soit l'effet de nos mérites : opinion que Vasquez embrasse si résolument, qu'en propres termes il dit que soutenir l'opinion contraire, c'est n'avoir rien compris à saint Augustin. Or, l'ont soutenue non seulement saint Thomas et presque tous les scolastiques, mais tous ceux, ou peu s'en faut, qui, de saint Augustin à nous, ont écrit sur cette matière. Je me suis donc vu forcé, par l'objet comme par le but de mon livre, d'insister sur cette question, d'autant plus qu'elle est connexe avec beaucoup d'autres (3). »

Il est donc manifeste que Suarez, lui aussi, trouvait à son opinion une plus grande valeur défensive et qu'il se félicitait, à cause de cela, de l'avoir adoptée. Mais l'avait-il adoptée à cause

(1) Voir par ex. *De Vera intelligentia auxilii efficacis*, cap. XIII, au commencement. (Édit. Vivès, t. X, p. 371). — *Opuscula* : opusc. I. *De Concursu*, l. III, c. XVI, numéros 8 et 9. (Édit. Vivès, t. XI, p. 244).

(2) *Opuscula*, Opusc. I, *De Concursu*, l. III, c. XVI, n° 20 (Éd. Vivès, t. XI, p. 249).

(3) Suarez à Aquaviva, Coïmbre, 12 févr. 1600. — Arch. S. J.

de cela ? Ce serait dépasser la force de ces textes que d'en tirer cette conclusion, pour la donner comme certaine.

Voici, cependant, un fait qui pourrait lui apporter quelque appui, s'il était suffisamment établi. D'après Schneemann, Lessius affirme plusieurs fois dans ses lettres que Suarez enseigna d'abord, au collège romain, l'opinion, dont il s'écarta plus tard, de la prédestination fondée sur la prévision des mérites : affirmation que l'exactitude habituelle de l'auteur doit nous empêcher de négliger, alors même qu'il ne nous aide à la contrôler par aucune indication précise (1). Or, Lessius, élève de Suarez à Rome, pouvait dire mieux que personne quelles y furent les opinions soutenues par son maître. Nous savons de plus que Suarez enseigna alors, pendant l'année scolaire 1582-1583, le traité de la grâce, qui amène naturellement la question de la prédestination. Il faut observer aussi que, durant les cinq années de son séjour au collège romain, il y vécut à côté de Bellarmin. Il put donc très bien en venir à abandonner l'opinion qu'il avait apportée d'Espagne, pour adopter celle d'un collègue plus âgé que lui et jouissant d'une grande autorité. Mais, le fait fût-il admis que Suarez passa, en effet, d'un système à l'autre, resterait à établir, pour enlever au second l'appui de son nom, qu'il le fit plutôt par complaisance ou par une stratégie de circonstance, que par une conviction nouvellement acquise. Malheureusement, pour éclairer ce point nous ne pouvons rien ajouter à ce que nous avons déjà dit (2).

(1) Schneemann, c. 16 (p. 310) : « Quæ quidem (quæstio de prædestinatione electorum et bene factorum prædefinitione) a principio Societatis theologos divisit. Quorum alteri ut Toletus, Maldonatus, Suarez dum Romæ theologiam docuit, Lessius, Vazquez, Valentia, adultos volebant post prævisionem meritorum ad gloriam prædestinari ; alteri, ut Suarez cum in Hispaniam redisset, ac postea Antoine, Deum prius ad gloriam certumque gloriæ gradum eligere existimabant, deinde prædefinire opera bona quibus eum gradum consequerentur, tum denique deligere eam gratiarum seriem qua illa ipsa opera præstaturi esse præviderentur. »

(2) D'après Lessius, Bellarmin aurait lui-même le premier donné à Suarez l'exemple de ce changement d'opinion. Il dit dans une lettre à Aquaviva : « Suarez lui-même, au livre III de son *De Auxiliis*, c. XVI, n° 18, a donné mon opinion pour vraiment probable, cette opinion qu'aujourd'hui il condamne comme fausse, pour ne rien dire de plus. Nous sommes hommes et avons nos entraînements. L'illustrissime cardinal Bellarmin, lui aussi, soutint autrefois la probabilité de cette même opinion sur la prédestination à la gloire *ex prævisis meritis*, au temps des controverses de Louvain, et il insinue encore qu'elle est probable au livre II de son traité du libre arbitre, c. XV. Je ne comprends pas pourquoi elle lui déplaît aujourd'hui au point d'y voir presque une erreur. Mais j'espère que mon

Quoiqu'il en soit de sa pensée intime, on peut regretter que lui-même, et surtout que ceux dont l'influence ou l'autorité put lui en imposer, se soient attachés à une doctrine, plus commune encore, il est vrai, de leur temps, mais qui devait être, dans la suite, de plus en plus discréditée. La défense de Molina fut peut-être par là facilitée, vu les idées alors dominantes : c'était un trop mince avantage, sans parler de la vérité théorique, pour compenser les deux inconvénients capitaux, qui, par le fond même, sont inhérents à cette doctrine

« C'est là, lisons-nous dans un écrit du temps, c'est là une opinion par trop dure, et, si on y réfléchit, elle peut facilement faire tomber dans le désespoir. Aussi, dans la prédication, n'est-il guère possible de l'exposer et de l'expliquer au peuple : vice essentiel, à mon sens, et raison décisive pour qu'elle ne soit pas, non plus, enseignée dans les écoles (1). »

Et dans un autre écrit :

écrit, après plus mûr examen, cessera de lui déplaire. Le temps et le choc de la discussion feront peu à peu mieux briller la vérité » (Lessius à Aquaviva, Louvain 4 sept. 1611 : Rome, Archivio di Stato, MSS. Gesuitici, *Censuræ librorum*, t. I, p. 54). Sur ce point important d'un changement d'opinion de Suarez, complétons nos informations. Il est étonnant que Lessius n'en parle pas dans certaines circonstances où il lui eût été, semble-t-il, fort utile de le faire. Ainsi, répondant plus tard aux censures formulées sur son *de Prædestinatione*, par Suarez, il n'oppose pas son professeur d'autrefois à son censeur du moment, réplique pourtant bien naturelle. De même, dans une lettre écrite à Paul V pour défendre son livre, Lessius s'exprime ainsi : « Je sais que le Père Fr. Suarez et quelques autres théologiens soutiennent l'opinion contraire à la mienne. Mais c'est à dessein que j'ai combattu celle de Suarez, sans le nommer toutefois, la tenant pour fausse, et, de plus, n'y trouvant point comme dans l'autre le moyen de réfuter les hérétiques et de rassurer la conscience des fidèles. » Ici encore nulle allusion à des variations doctrinales de son réviseur. Mais après tout, ce silence pourrait être attribué à une louable délicatesse de procédés à l'égard d'un ancien maître, qu'il ne voulait pas montrer en contradiction avec lui-même, ou encore à la crainte que ce changement même d'un théologien éminent ne lui fût objecté comme une présomption peu favorable à sa thèse. — Voici encore qui pourrait paraître contredire l'affirmation de Schneemann. En 1582, dernière année du séjour de Suarez à Rome, les principaux théologiens du collège romain eurent à délibérer sur certaines opinions, dont François de Borgia avait défendu de s'écarter dans l'enseignement, près de quarante ans auparavant. La 16me était celle-ci : « *Prædestinationis non datur causa ex parte nostra.* » Suarez est mentionné, aussi bien que Bellarmin, comme ayant été d'avis qu'il fallait maintenir l'ordre de Borgia imposant cette opinion. (Rome, Arch. di Stato, MSS. Gesuitici *Censuræ opinionum*, t. I, fol. 1). Peut-être pourrait-on répondre que la proposition était manifestement vraie et s'accordait avec tous les systèmes catholiques, si on l'entendait de l'ensemble de la prédestination, non seulement à la gloire, mais aussi à la grâce : il semble toutefois qu'alors on ne donnait guère au mot cette extension.

(1) Dictée d'un professeur de la province du Rhin. Rome, Archivio di Stato, MSS, Gesuitici, *Censuræ opinionum*, t. III, fol. 121. — Ce professeur avait raison. Rien n'est fâcheux pour une doctrine philosophique comme de ne pouvoir se présenter dépouillée des oripeaux de l'école sans être repoussée par le bon sens. Ainsi quel est l'homme qui ne répondrait bien vite au prédéterministe : « Je n'ai pas eu le choix de ma détermination, donc je n'ai pas été libre, je ne suis pas responsable de mon acte. »

« Il y a en Hollande, parmi les ministres de l'hérésie, deux partis, l'un qui affecte de suivre en tout Calvin, l'autre qui se sépare ouvertement de lui. Le premier se sert, pour défendre sa doctrine, des arguments par lesquelles Suarez combat celle de Molina. L'autre combat ce même Calvin par les arguments de Lessius et de Molina. Donc, de l'aveu des deux partis, c'est l'opinion de ces deux théologiens qui est opposée à celle de l'hérésiarque (1). »

Certes, toute la théologie de Suarez, sans excepter sa doctrine sur la prédestination et la réprobation, est bien loin de fournir un appui aux erreurs de Calvin. Néanmoins, nous ne voyons pas sans quelque peine que l'opinion, regardée par les disciples de l'hérésiarque, comme moins éloignée de la leur, et, par les catholiques, comme si peu consolante, puisse se prévaloir de l'adhésion de Suarez peut-être, à coup sûr de l'autorité de ses écrits.

Mais, si nous quittons la question de la prédestination pour revenir à celle de la grâce efficace, sur ce terrain, nous n'avons qu'à nous applaudir du rôle qu'y joua celui dont nous écrivons la vie, d'accord avec Molina, avec Bellarmin, avec l'ensemble des théologiens et des supérieurs de sa famille religieuse. Tous défendirent, de toute leur conviction et de toute leur science, le domaine psychologique de l'homme sur les déterminations qui dirigent son activité.

Et ces luttes sont un des titres de gloire de l'ordre. On lui a reproché, on lui reproche encore, à toute occasion, d'être l'ennemi de la liberté. Ceux qui ont dit, ceux qui répètent cela, montrent qu'ils ne connaissent son institut et son histoire que par les pamphlets de haute ou de basse littérature. La vérité est, qu'en tout et de toute manière, la Compagnie de Jésus eut à cœur de défendre la liberté, d'en maintenir, sans déchéance et sans amoindrissement, la dignité et les prérogatives. Elle l'a fait dans l'ordre spéculatif, soit philosophique, soit théologique, en repoussant tout concours, toute grâce, qui ne laisserait pas à la volonté le choix et la pleine responsabilité de ses actes. Elle l'a fait dans l'ordre pratique ou moral, en enseignant, plus d'une fois à ses dépens, ce probabilisme, qui ne fait céder le pouvoir directif de

(1) *Rapport du P. Scribani, recteur d'Anvers, au général, sur l'opinion de Lessius de prædestinatione.* — Arch. S. J.

la raison individuelle, qu'en face d'une loi certaine. Elle l'a fait dans l'ordre social et politique, en marquant aux pouvoirs civils les limites qu'ils ne sauraient dépasser sans créer pour les sujets le droit de ne plus obéir. On ne manquera pas d'objecter que, par son ascétisme, saint Ignace s'est attaché à détruire cette liberté et l'on mettra sous les yeux le cadavre, qu'il présente comme l'idéal du religieux obéissant. Mais on oublie qu'il laisse à ce cadavre une singulière vitalité ; on oublie que cet ascétisme n'est qu'une doctrine d'exception, destinée à un tout petit nombre ; on oublie surtout qu'il a pour base la liberté, puisque le vœu d'obéissance n'a de valeur et n'est accepté, qu'autant qu'il est fait avec une entière spontanéité et une pleine indépendance. En un mot, la Compagnie de Jésus a bien mérité de tous ceux qui attachent quelque prix à leur privilège le plus noble d'êtres intelligents, maîtres de leurs énergies et arbitres de leur sort ; bien mérité de ceux qui veulent en garder la légitime jouissance, puisqu'elle a combattu toutes les théories qui tendaient à le restreindre et à l'altérer ; bien mérité aussi, et mieux encore, de ceux qui veulent le consacrer à Celui de qui ils le tiennent, puisqu'elle s'est employée à conserver, sans mutilation et sans corruption, dans toute son intégrité et toute sa vigueur, selon l'antique loi des sacrifices, la victime destinée à l'autel.

De ce mérite la part qui revient à Suarez doit être mesurée à celle qu'il prit aux luttes doctrinales, résumées dans ce livre. On a vu que, moins active que d'autres en apparence, elle fut en réalité plus magistrale et plus efficace.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

L'ÉTUDIANT DANS LE MONDE ET EN RELIGION

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE ET PREMIÈRES ÉTUDES

Grenade — Salamanque.
(1548-1564)

CHAPITRE II

VOCATION ET ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

Salamanque — Medina del Campo — Salamanque

(Mai 1564 — Août 1566)

CHAPITRE III

ÉTUDES DE THÉOLOGIE

Salamanque

(Septembre 1566 — Septembre 1571)

LIVRE II

LE MAITRE

CHAPITRE PREMIER

DANS LES COLLÈGES DE CASTILLE

Ségovie — Avila — Valladolid.

(Septembre 1571 — Septembre 1580)

CHAPITRE II

AU COLLÈGE ROMAIN

(Octobre 1580 — Août 1585)

CHAPITRE III

DIFFICULTÉS DOCTRINALES DE LA COMPAGNIE EN ESPAGNE AU TEMPS DE SUAREZ

CHAPITRE IV

AU COLLÈGE D'ALCALA

(Octobre 1585 — Octobre 1593).

CHAPITRE V

FRANÇOIS SUAREZ ET GABRIEL VAZQUEZ

CHAPITRE VI

A SALAMANQUE

(Octobre 1593 — Avril 1597)

LIVRE III

SUAREZ ET LES CONTROVERSES « DE AUXILIIS »

(1581-1608)

CHAPITRE I

LES CONTROVERSES « DE AUXILIIS » EN ESPAGNE

(1581-1597)

CHAPITRE II

LES CONTROVERSES « DE AUXILIIS » A ROME

(1598-1607)

IMP. NEMOURIENNE, HENRI BOULOY, NEMOURS (8-1912).

